

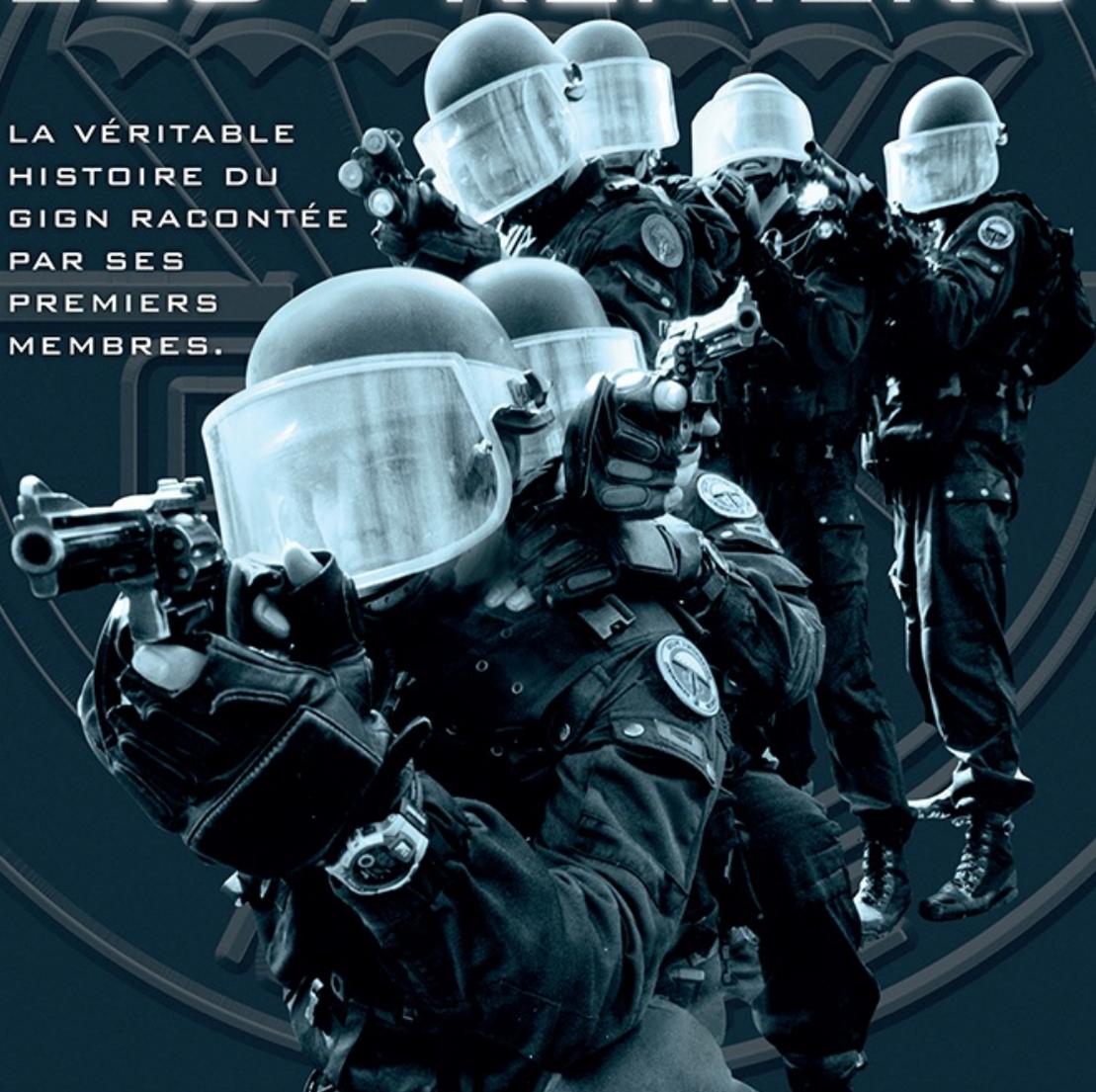
Licence cant-332-133933-PROD25002761732 accordée le 13 janvier 2018 à Eric COLLARD

CHRISTIAN PROUTEAU
& JEAN-LUC RIVA

GIGN

NOUS ÉTIIONS
LES PREMIERS

LA VÉRITABLE
HISTOIRE DU
GIGN RACONTÉE
PAR SES
PREMIERS
MEMBRES.



CHRISTIAN PROUTEAU
et **JEAN-LUC RIVA**

GIGN :
NOUS ÉTIONS
LES PREMIERS



11 passage Saint-Pierre Amelot
75011 Paris
www.nimrod.fr

Invenit et Fecit
*Je l'ai inventé et nous l'avons fait*¹

1. Cette devise qui accompagne la signature des peintres du XVIII^e siècle et des montres réalisées par les horlogers de haute précision, deux des passions de Christian Prouteau, ne pourrait mieux définir son action et celle des premiers gendarmes du GIGN.

Note de Christian Prouteau

Nous étions les premiers...

C'était il y a quarante-quatre ans exactement. Lorsque j'ai réuni pour la première fois les dix-sept premiers hommes, ce 3 novembre 1973, j'étais le seul à savoir où nous allions... Nous devrions inventer ce que nous ferions et surtout la manière dont nous l'accomplirions puisqu'il n'existait pas d'exemple. Comme toujours, j'étais sûr de moi et je savais précisément comment aborder cette mission. Je n'avais d'ailleurs reçu aucune orientation ni directive particulière, et surtout aucun moyen. Uniquement un objectif : créer une unité capable de résoudre le problème des prises d'otages et des arrestations difficiles.

On m'avait affecté un simple petit bureau et, rapidement, j'aurais à mener le premier combat : celui de l'espace vital. Quand on voit aujourd'hui les installations du « Groupe » (c'est ainsi que nous appelons le GIGN entre nous), il est impossible d'imaginer qu'il est né de rien, voire de moins que rien... Je savais pourtant qu'il fallait accepter de tout construire à nous seuls et j'allais devoir expliquer à ces dix-sept pionniers que nous serions les meilleurs en partant de nulle part, parce que notre force résidait dans notre détermination. Les moyens ne sont qu'une extension de nos sens, pas une fin en soi. Les outils que notre intelligence conçoit ne sont que des objets inanimés, et leur efficacité n'est due qu'à celui qui les utilise et à la manière dont il s'entraîne avec – une remarque de bon sens qui semble pourtant totalement absente du difficile contexte actuel, tant on s'évertue à vouloir désormais répondre aux problèmes en termes de moyens et non de réflexion.

Face à MES hommes, alors que nous étions démunis de tout, j'ai exposé ce que nous allions accomplir ensemble. Ils m'ont cru et nous l'avons fait.

On ne vient pas de nulle part et ces quelques mots sur cette première réunion qui constitua l'acte fondateur du Groupe me ramènent à tous ceux auxquels je dois d'être ce que je suis, ceux dont l'exemple et l'enseignement m'ont permis de mener mes hommes et d'être suivi d'eux, de construire cette unité exceptionnelle.

Tout d'abord mes parents et mes grands-parents.

Mon grand-père maternel, une force de la nature, qui me fit comprendre ce qu'est le courage alors que je ne devais pas avoir plus de 5 ou 6 ans... Je raconte l'anecdote dans *Mémoires d'État*.

Puis mon grand-père paternel, ancien adjudant de gendarmerie, un homme autoritaire mais bienveillant qui pouvait vous transpercer de son regard bleu profond et dont les photos en tenue et les moustaches m'impressionnaient fortement.

Enfin mon père, officier de gendarmerie, que j'ai vu commander, en particulier à Ghisonaccia, en Corse. Il n'y avait rien quand il était arrivé, sinon des bâtiments délabrés, mais il avait entrepris de tout faire, de tout construire... Il nous a quittés cette année et, même si je mesure le privilège qui a été le mien de le côtoyer jusqu'à cet âge avancé, le vide qu'il laisse en moi ne pourra jamais être comblé... En 1963, il avait créé un service exceptionnel de rapprochements judiciaires par microfiches fondé sur la théorie des ensembles, à partir d'une machine à sélection optique qu'il continuera de développer et qui ne sera remplacée par un système informatique qu'en 1983. Mais il avait également conçu les Sections de recherche, qui permirent à la Gendarmerie de prendre la place qui lui revenait en Police judiciaire.

Puis mes maîtres, à commencer par mon instituteur en Corse, M. Stefani, qui nous avait préparés à l'entrée en sixième, très sélective à l'époque puisqu'il y avait un examen... Nous étions réunis en une seule classe, CM1 et CM2, mais il nous permit malgré tout de réussir. Son autorité naturelle le dispensait de crier pour ramener le silence à la fin de la récréation et, lorsqu'il tapait dans ses mains en lançant : « En rang et en silence, s'il vous plaît », même les plus turbulents obéissaient...

Il y eut ensuite mes instructeurs pendant deux ans aux enfants de troupe à Autun. L'encadrement militaire et la discipline rigoureuse de l'école m'apprirent à être fier de mon uniforme. Après, ce fut le lycée, où je poursuivis tant bien que mal ma route vers le bac avec la bienveillance de mes professeurs malgré les nombreuses autres activités auxquelles je consacrais toute mon énergie, à commencer par mon rôle de chef de troupe aux Éclaireurs de France, sous la houlette du responsable régional Pierre Lacouchie, dont le totem était « le Chat ». Nous admirions cet homme qui nous enseigna les valeurs du scoutisme, en particulier la tolérance et le respect des autres.

Mais il y avait aussi cette salle de judo où notre professeur, André Chouziou, exigeait de ses élèves une stricte discipline d'entraînement. Dans un « dojo » à peine chauffé l'hiver et étouffant l'été, il nous apprit à contrôler notre stress et à maîtriser les battements de notre cœur avant chaque combat, à avoir la détermination de vaincre par le mental tout en respectant l'adversaire. Le stage qu'il avait effectué au Japon, au dojo du Kodokan, en avait fait un adepte d'une conception quasi-religieuse des arts martiaux qui, à l'instar de la

pensée orientale, place l'esprit au-dessus du corps – une approche très différente de celle de maître Kawaishi, celui qui rendit ce sport accessible aux Européens. Ayant constaté que j'étais apte à enseigner, que je maîtrisais parfaitement la technique, que je respectais l'esprit de son enseignement et que je figurais parmi les meilleurs en compétition, M. Chouziou me confia régulièrement la direction de sa salle après avoir souffert d'un grave accident de la colonne vertébrale. À 17 ans, je me retrouvais alors avec soixante-dix élèves de tous âges à gérer !

L'enseignement de M. Chouziou et sa philosophie si particulière m'ayant profondément marqué, je ferai plus tard de ce sport la discipline de base du Groupe, sans pour autant négliger la boxe, le karaté et l'aïkido dans le programme d'entraînement de mes hommes.

En terminale Math Élém, j'eus le privilège d'avoir comme professeur de philosophie un homme exceptionnel, Pierre Hervé, résistant de la première heure et ancien directeur adjoint de *L'Humanité*. Après avoir réalisé ce qu'était le stalinisme, il s'était mis à écrire contre le communisme avec d'autant plus de férocité qu'il avait servi cette doctrine avec loyauté, convaincu jusque-là de sa justesse. Au-delà de notre programme scolaire, il nous apprit à réfléchir sur le sens de la société, de la politique et de l'engagement, insistant sur la nécessité de s'informer et de comprendre avant d'affirmer – même s'il n'hésitait pas lui-même à faire usage d'une plume au vitriol (certains de ses « amis » comme Sartre ou Mauriac en firent les frais). Un jour, j'étais arrivé en arborant avec fierté mon brevet parachutiste prémilitaire afin d'épater les copains, et cela ne lui avait bien sûr pas échappé. Il s'amusa ensuite à m'interpeller sur un ton à la fois ironique et paternel : « Et vous, le para, vous en pensez quoi ? »... Il avait été décoré de la Légion d'honneur, des Palmes académiques et de la Croix de guerre, mais nous ne le savions pas. Il fit partie de ces personnes qui comptent dans une vie et je regrette de ne jamais avoir trouvé l'occasion de le lui dire...

La philosophie fut ma meilleure note à ce bac où j'échouai lamentablement cette fois-ci, trahi par les mathématiques – mon point fort – pour une inversion de signe : un signe moins au lieu d'un signe plus, une courbe bonne mais inverse à celle demandée dans l'exercice, et au final une nouvelle route et l'avenir qui va avec.

Je me suis engagé en août 1964 pour cinq ans avec pour objectif Saint-Cyr Coëtquidan et, au terme de ce parcours, la Gendarmerie, que j'intégrerai en 1971. Durant toutes ces années passées dans des écoles militaires, j'ai beaucoup appris de mes supérieurs officiers et sous-officiers.

Comme partout, il y a là trois sortes d'hommes : ceux qui vous marquent en bien, ceux que vous auriez préféré ne jamais croiser et ceux qui vous

laissent indifférent. On l'ignore sur le moment, mais la deuxième catégorie a son importance. Elle enseigne tout ce qu'il conviendra de ne pas faire lorsque l'on sera chef soi-même, comme par exemple compter sur son grade ou sur le règlement plutôt que sur ses propres qualités pour affirmer son autorité. Mais il y a surtout cette première catégorie d'hommes, celle des chefs – les vrais, les chefs naturels, ceux que l'on suivrait partout et auxquels on voudrait tant ressembler. Le lieutenant Maillols, mon chef de section à l'école des sous-officiers de Saint-Maixent, était de ceux-là. Il comptait chacun de ses mots, ne nous lâchait jamais rien et pardonnait encore moins, mais il avait une raison. Il savait que mener une unité au combat représente une énorme responsabilité, tout simplement parce que le succès de la mission et la vie des hommes qui l'accomplissent dépendent de celui qui commande. Il m'a fait comprendre que ce n'était pas un jeu.

Dès lors, j'ai tout fait pour animer ma section et en faire la meilleure de la promotion. Nous sommes devenus les premiers, mais nous l'avons fait pour lui. C'est à son contact que j'ai compris ce que signifiait l'adage militaire « Une troupe manœuvre à l'image de son chef ».

À l'inverse, l'encadrement de Saint-Cyr Coëtquidan, plus souvent focalisé sur la forme que sur le fond, ne m'a pas laissé un souvenir impérissable. À tel point que je pris le parti de rire de cette année de formation qui nous voyait devenir officiers, apprenant beaucoup tout en m'amusant sur le dos de ma hiérarchie, alors même que plusieurs de mes camarades en gardent aujourd'hui encore de mauvais souvenirs.

Ce sens de la dérision m'a souvent été utile, et plus particulièrement à l'école des officiers de gendarmerie de Melun, qui fut pour moi une véritable déception, surtout en comparaison de l'école des transmissions de Montargis que j'avais connue deux ans plus tôt. Là, le général Nisart, commandant l'école, nous avait fait prendre conscience de notre rôle de chef et du cortège de responsabilités que cela pouvait impliquer.

C'est donc un peu désabusé que je rejoignis mon escadron à Saint-Denis, en juillet 1972. Je découvris cependant rapidement que j'avais fait le bon choix. Un an plus tard environ, grâce au capitaine Baux, responsable de la formation des unités commando, je fus choisi pour créer ce qui allait rapidement devenir une des meilleures unités au monde.

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur cette unité exceptionnelle. Il me semblait même que tout avait été dit...

C'était compter sans l'intérêt de Jean-Luc Riva, que j'avais rencontré lorsqu'il s'était attelé à l'écriture d'un livre sur l'opération de Loyada. Nous avions passé beaucoup de temps ensemble et j'avais découvert un passionné

de la chose militaire en général et du GIGN en particulier. Précis, soucieux du détail qui n'en est jamais un dans ce genre de récit, il savait replacer les événements dans leur contexte afin de leur donner tout leur sens...

Aussi, lorsqu'il me proposa avec son éditeur François de Saint-Exupéry d'écrire un livre qui aborderait la genèse de cette unité et mettrait en valeur les hommes qui lui avaient donné vie, j'acceptai de participer à ce projet qui leur rendrait hommage. Grâce à lui et aux nombreux documents et témoignages que les dix-sept pionniers ont accepté de partager sur cette aventure exceptionnelle, j'ai pu moi aussi, au cours de ces mois durant lesquels nous avons travaillé ensemble, revivre les années les plus exaltantes de ma vie, les plus belles mais aussi les plus douloureuses...

Nous étions les premiers retrace avant tout l'aventure de ces hommes qui ont contribué à cette histoire et auxquels je dois tout. Même si j'ai conçu ce qui a été construit, ces hommes m'ont cru et m'ont accordé leur confiance pour que nous puissions écrire ensemble, avec notre sueur et notre sang, l'une des plus belles histoires du XXe siècle.

En près de dix années passées avec eux, et soixante-quatre opérations menées, je n'ai jamais eu besoin de me retourner. Je savais qu'ils étaient derrière moi...

Sans eux, je n'étais rien.

Christian Prouteau

Note de Jean-Luc Riva

Le temps va faire son œuvre, d'ailleurs il a déjà commencé. C'est une mécanique que nul ne peut arrêter, une faux dont la lame n'épargne personne et qui a déjà frappé Norbert Jeandenat – celui qu'ils appelaient « Nono ». L'homme à la pipe est parti donner ses cours de judo et de karaté dans un paradis lointain. Mais qu'ils se rassurent : pour ces dix-sept gendarmes qui furent les premiers à intégrer le GIGN, il existe une sorte d'éternité qui porte un nom : la postérité. Ils ont en effet cette chance unique de voir leurs mémoires se perpétuer à travers ceux qui, génération après génération, se transmettent ce flambeau allumé voilà plus de quarante ans, le 3 novembre 1973.

C'est en écrivant *Les Enfants de Loyada* que je les ai rencontrés pour la première fois. Des livres sur le GIGN, j'en avais lu plusieurs, remarquant au passage que le ton dithyrambique du début avait progressivement évolué, en particulier ces dernières années, vers des récits plus mesurés, écrits bien souvent par d'anciens membres de l'unité.

Mais ceux-là, les premiers, qu'avaient-ils à raconter ? Ils avaient tous à peu près 25 ans quand ils s'étaient présentés un matin d'octobre 1973 à Maisons-Alfort afin d'y passer les épreuves de sélection. Venus de tous les horizons de la gendarmerie, aucun d'entre eux n'avait le profil d'un enfant de chœur, mais plutôt celui d'un homme en rupture de ban avec l'institution et cherchant à tout prix à s'évader d'un quotidien qui le rongait. Dans cette caserne de banlieue, un jeune lieutenant les attendait, la main tendue.

Pour commander ce type d'unité, pompeusement nommée « Équipe commando » à l'époque, on était en droit d'attendre un profil différent de celui d'un joueur de guitare à cheveux longs, fût-il jeune officier. Preuve tout de même que certains chefs de l'époque avaient su discerner chez Christian Prouteau les qualités physiques et les compétences techniques alliées à un sens inné du leadership, ingrédients indispensables à un chef lorsqu'il veut s'imposer dans ce type d'unité. Deux de ces compétences suffisent parfois pour assurer un temps de commandement, mais elles sont nettement insuffisantes dès lors qu'il s'agit de créer de toutes pièces le premier groupe antiterroriste de la gendarmerie.

De Christian Prouteau, on a tout dit. Moi, je l'ai rencontré longuement et fréquemment. C'est un être dont le destin a souvent été bouleversé par les circonstances, mais qui a su rester entier. J'ai également parlé à de nombreuses reprises avec les seize premiers gendarmes du GIGN. Ils lui

doivent tout et ils le disent. À aucun moment ils ne se sont sentis abandonnés, même après avoir quitté le Groupe. Christian Prouteau continuait de veiller sur eux, sans jamais hésiter à faire jouer ses relations pour aider l'un de ses anciens équipiers à se reclasser dans la vie civile. La seule condition qu'il mettait à un départ volontaire du Groupe était de ne plus jamais y revenir, imitant ainsi la pratique des SAS : *Vous choisissez de quitter le Régiment, vous perdez l'espoir d'y revenir un jour.*

Il est vrai que le personnage de Christian Prouteau en irrite certains, et alors ? Ce qu'il a fait, personne d'autre avant lui ne l'avait fait : aérocordage, pénétration par explosifs, tirs coordonnés, infiltration subaquatique, techniques de corde appliquées aux bâtiments, nouvelles techniques de tir, etc. Christian Prouteau et les premiers gendarmes du Groupe ont tout inventé pour donner au GIGN cette avance technique que leurs successeurs ont su faire fructifier et qui en fait aujourd'hui l'unité française de référence en matière de contre-terrorisme.

Le livre *Les Enfants de Loyada* ne pouvait rester sans suite. Il fallait partir à la rencontre de ces seize premiers équipiers qui, sans moyens et parfois sous le regard incrédule de leur hiérarchie, ont porté à bout de bras le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale dans ces premières années qui étaient celles où l'on ne se payait pas de mots. La colonne d'assaut se réduisait au binôme et les assauts étaient menés sans casque ni gilet pare-balles.

Un tel engagement ne peut se comprendre qu'à travers la confiance que les hommes avaient dans leur chef et parce que cette unité symbolisait à leurs yeux ce en quoi il croyait le plus : le goût du risque, le goût de l'effort et le culte de la mission. Le tout symbolisé par une devise : sauver des vies au mépris de la sienne.

J'ai donc demandé à Christian Prouteau de travailler avec moi sur ce récit afin de restituer ce qu'avaient été les premières années de la vie du GIGN, une aventure qui était aussi la sienne. Tous les faits rapportés ont été confirmés par plusieurs protagonistes et n'ont pas eu besoin d'être embellis, mais que cela ne vous étonne pas... Si cette histoire est hors normes, ces seize premières recrues l'étaient aussi.

Ce livre est le leur.

Jean-Luc Riva

Préface de James Callahan

U.S. Special Forces

Tout au long de sa vie, le général de Gaulle a adhéré à la maxime selon laquelle « Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. » Il avait raison, et c'est une réalité que les serviteurs d'un État ne devraient jamais oublier. Il existe cependant un corolaire. Des États partageant des valeurs communes, chacun d'entre eux ayant leur propre vision, peuvent à tout moment partager des intérêts communs.

Dans des domaines sensibles tels que le renseignement, les opérations militaires, et lorsque des informations doivent être échangées ou des plans opérationnels élaborés, il peut se révéler essentiel de collaborer avec des officiers de liaison accrédités et experts dans leur domaine. Traiter avec un homologue auquel on accorde sa pleine confiance est bien plus aisé lorsqu'on peut le regarder droit dans les yeux plutôt qu'en échangeant par téléphone de manière anonyme avec un quelconque représentant officiel.

J'ai occupé ce rôle d'officier de liaison en France, à l'époque où un jeune officier de gendarmerie du nom de Christian Prouteau était en train d'établir les fondations d'une unité nouvellement créée, le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale. La genèse des relations que j'établirai par la suite avec Christian Prouteau remonte à un repas discret que je partageai alors avec le directeur de cabinet du directeur général de la Gendarmerie nationale. Nous nous retrouvâmes dans la salle à manger du siège de la gendarmerie, alors situé rue Saint Didier, dans le 16^e arrondissement de Paris.

Mon interlocuteur aborda le sujet du GIGN et me demanda si je trouverais intéressant d'évaluer ses capacités opérationnelles. Je l'étais, et je le fis. Lorsque j'établis mon rapport à l'attention de la communauté du renseignement américain, qui le transmit à son tour aux unités des opérations spéciales américaines, je recommandai dans les termes les plus vifs de mettre en place des échanges opérationnels entre cette jeune unité française et les unités équivalentes américaines. Il faut comprendre qu'une unité de la police ou de l'armée, à l'image d'une équipe de rugby ou de football, reflète inévitablement l'histoire et la culture de son pays. Les All Black de Nouvelle-Zélande se révèlent toujours formidables sur un terrain de rugby, mais cela n'empêche pas que les joueurs français soient capables de stupéfier tout le monde à n'importe quel moment par leur « flair ».

De la même manière, le GIGN français, le GSG9 allemand, les SAS

britanniques, la Delta force américaine ou les équipes d'intervention du FBI ont chacun une approche distincte lorsqu'il s'agit d'effectuer une opération. « Vive la différence ! » Pourtant, personne ne possède la bonne réponse, et d'ailleurs il n'y a jamais une seule réponse possible. D'où l'importance de voir de ses propres yeux la manière dont les autres travaillent. Christian Prouteau se montra tout à fait ouvert à ce que j'évalue la capacité opérationnelle de ses hommes. Ce qui m'impressionna particulièrement à son sujet fut, dès le premier abord, son ouverture intellectuelle. Cette qualité, mais aussi sa capacité à inspirer ses hommes, constituent des fondamentaux essentiels lorsqu'il s'agit de commander une unité spécialisée en combat rapproché. Le GIGN, sous le commandement de Christian Prouteau, semblait lui-même en constante évolution. Rien ne semblait échapper à la vigilance de son chef. Cette unité était son enfant.

La capacité particulière de Christian Prouteau, en dépit de son jeune âge, à concevoir le GIGN, à vendre le concept à sa hiérarchie, à obtenir les moyens financiers nécessaires, puis à recruter ses hommes, à les équiper, à les entraîner et à les commander au sein d'une unité d'élite me parut véritablement impressionnante. Que ce soit aux États-Unis ou dans un autre pays, je n'avais encore jamais été témoin d'une telle prouesse de la part d'un jeune lieutenant, qui serait promu un peu plus tard capitaine.

Si Christian Prouteau a pu se retrouver plus tard mis en cause, il est important de se rappeler que les responsabilités qui lui incombaient entraînent toujours des querelles politiques. Ce jeune homme ne profita jamais de sa situation pour s'enrichir, ne serait-ce que d'un seul centime. Il est également important de se rappeler qu'à ce jour de nombreux citoyens français continuent à vivre une existence paisible en raison de la création à l'époque de cette formidable unité d'intervention. Une unité conçue, créée et commandée par Christian Prouteau. Cette histoire est dévoilée dans le récit qui suit sur les dix premières années du GIGN. À tous les jeunes qui liront ce récit et qui souhaiteraient envisager une vie au service de l'État, j'aimerais ajouter une dernière remarque sur l'usage de la force létale. Au cours de toute ma carrière, je n'ai jamais rencontré un quelconque autre officier entraîné à tuer avec un tel niveau de compétence qui ait en même temps possédé une telle éthique au sujet de la mort. À cet égard, je considère Christian Prouteau comme l'un des hommes doté des plus grandes valeurs morales qui soient au sens premier du mot. Tout ce que peuvent raconter les intellos ou les experts autoproclamés est dénué de tout intérêt. La France devrait être fière que ses 2 000 ans d'histoire soient personnifiés par l'un de ses représentants de l'ordre les plus dévoués à la Nation, ou pour en revenir aux racines du terme, à l'un de ses « gens d'armes », un homme d'armes.

James Callahan
Colonel des forces spéciales américaines (e.r)



Prologue

Munich

La page était blanche lorsque tout a commencé. Inutile de copier, puisque rien n’existait. Seule la question était posée. En fait elle avait été posée deux ans plus tôt, très précisément le 5 septembre 1972, là où ce qui aurait dû être une fête s’était brutalement mué en tragédie. Pour la première fois depuis 1936, l’Allemagne avait obtenu d’accueillir les jeux Olympiques, signe incontestable de son retour à la table des grandes nations. Munich, la ville hôte des Jeux, travaillait sans relâche depuis le 26 avril 1966 afin que tout soit prêt pour la cérémonie d’ouverture, puisque, à une ou deux exceptions près, aucune infrastructure n’existait encore. Alors on a construit, ici un parc olympique, là une tour de télévision de 280 mètres de haut, puis un stade olympique de 77 000 places a vu le jour – tout a été prévu et pensé dans les moindres détails, jusqu’au teckel Waldi, première mascotte officielle des JO. Les Allemands en sont convaincus, ils vont pouvoir démontrer au monde entier que rigueur, sens de l’organisation et fiabilité des installations sont la marque de fabrique de leur nation.

Il ne manque donc pas un bouton de guêtre le 26 août 1972, jour de cette inauguration qui rassemble 121 nations. C’est un record de pays participants, mais aussi de spectateurs, puisque 3 millions de billets ont été vendus à la veille de la cérémonie. Plus de 7 000 athlètes, tous pays confondus, vont maintenant défiler dans l’Olympiastadion de Munich, parmi lesquels les quatorze athlètes israéliens, dont le pays maintient sa présence dans les territoires palestiniens conquis depuis la guerre des Six Jours, malgré la résolution n° 242 de l’ONU.

Celle-ci, votée en 1967, voudrait qu’Israël restitue les terres occupées en échange de la reconnaissance de l’État hébreu par tous les pays arabes. Ce détail diplomatique auquel personne n’a songé, ni le Comité international olympique, ni le pays organisateur – nous sommes en pleine période du *Peace and Love*¹ –, va se révéler dévastateur pour la suite des Jeux. Il est en effet la raison d’être d’une organisation terroriste palestinienne, Septembre Noir, qui s’est juré de mettre la terre d’Israël et de ses alliés à feu et à sang tant que les territoires n’auront pas été libérés.

Ses membres ne sont pourtant pas inconnus des services de renseignement occidentaux. Après que les structures palestiniennes de cette organisation ont été expulsées de Jordanie au terme de sanglants combats, Septembre Noir a

assassiné en représailles, en novembre 1971, le Premier ministre jordanien Wasfi Tall. La présence d'athlètes israéliens aux jeux Olympiques de Munich n'est évidemment pas passée inaperçue aux yeux des terroristes et elle semble offrir une proie facile pour un commando bien entraîné comme le leur.

Le 5 septembre 1972, à 4h30 du matin, huit membres de Septembre Noir s'infiltrèrent dans le village olympique et gagnent l'immeuble où sont logés les athlètes de la délégation israélienne. Un membre de cette délégation, Yossef Gutfreund, alerté par le bruit, fait alors barrage avec son corps en se dressant à la porte de la chambre. Deux coups de feu retentissent, qui le blessent au bras. Il a cependant le réflexe d'alerter ses compatriotes en criant « Attention, terroristes ! ».

L'entraîneur d'haltérophilie Tuvia Sokolovsky, avec lequel il partage sa chambre, brise aussitôt une vitre et s'enfuit par la fenêtre. Moshe Weinberg, le coach de l'équipe israélienne de lutte gréco-romaine, tente, lui, de s'interposer. Sans hésiter, l'un des terroristes lui tire une balle dans la joue et le force à indiquer les chambres où logent les autres membres de la délégation. Malgré sa blessure, il tente néanmoins de retarder les assaillants, permettant ainsi à un athlète israélien, Gad Tsobari, de s'échapper. Moshe Weinberg va malheureusement le payer de sa vie : l'un des membres du commando lui tire une balle en pleine tête.

Yossef Romano, un haltérophile, tente lui aussi de s'opposer aux terroristes avec un couteau de poche. Il blesse l'un d'entre eux avant d'être abattu. Au final, l'assaut des Palestiniens se solde par la prise en otages de neuf Israéliens : Yossef Gutfreund, qui est blessé, l'entraîneur de tir sportif Kehat Shorr, l'entraîneur d'athlétisme Amitzur Shapira, le tireur sportif Andre Spitzer, le juge d'haltérophilie Yacov Springer, les lutteurs Eliezer Halfin et Mark Slavin, ainsi que les deux haltérophiles David Berger et Zeev Friedman. Les autres membres de la délégation ont réussi à fuir en sautant des balcons ou en se cachant dans l'immeuble.

À 4h45, une femme de ménage alertée par les coups de feu prévient la sécurité, qui envoie un garde non armé sur les lieux, lequel prévient la police. Il est un peu plus de 5 heures du matin lorsque le commando fait parvenir ses revendications aux autorités allemandes : libération immédiate de 236 prisonniers détenus dans les prisons israéliennes ainsi que de deux terroristes allemands de la Fraction Armée Rouge, dont Andreas Baader², dangereux activiste et fervent soutien de la cause palestinienne. Ces demandes sont assorties d'une menace : à partir de 9 heures, le commando exécutera un otage toutes les heures et jettera son corps dans la rue du village olympique.

Ces revendications sont immédiatement transmises à Tel Aviv. Il est

maintenant 8h15 et, comme si de rien n'était, la compétition de dressage hippique commence selon le programme prévu. *Show must go on !*

Moins d'une heure plus tard, la réponse de Tel Aviv fuse par la bouche du Premier ministre Golda Meir : « Il n'y aura pas de négociations. »

Les autorités allemandes vont néanmoins tenter de négocier. Avec un premier résultat, celui d'obtenir des ravisseurs un report de l'ultimatum d'exécution des otages initialement fixé à 9 heures du matin et désormais renvoyé à midi. Mais ces autorités ne savent pas encore que les terroristes vont mettre à profit ce délai pour torturer certains de leurs otages et laisser sans soins ceux qu'ils ont blessés pendant l'attaque du matin.

Persuadé que les membres du commando sont au nombre de cinq, le gouvernement allemand finit par accepter leur ultime exigence : un transfert en hélicoptère jusqu'à un aéroport militaire d'où un Boeing 727 les emmènera en Égypte. Les Allemands positionnent six policiers habillés en membres d'équipage dans l'avion afin de neutraliser les premiers terroristes qui y pénétreront, les autres membres du commando devant être foudroyés par les cinq tireurs d'élite postés sur des toits avoisinants.

Mais, aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'y a pas de tireurs d'élite disponibles dans la police munichoise ! À 7 heures du matin, ce 5 septembre 1972, des fonctionnaires appartenant au bureau de gestion des personnels de la police de Munich ont été rappelés à leurs postes de toute urgence. Le commandement leur demande de trouver le plus rapidement possible, en épluchant les centaines de fiches mécanographiques des policiers de la ville, les noms de ceux qui font partie d'un club de tir sportif. Une fois ces policiers trouvés, les dirigeants des clubs sont contactés afin de connaître leur niveau de tir ! Cinq sont sélectionnés, cinq policiers auxquels on explique la situation et ce que l'on attend d'eux : qu'ils soient capables d'effectuer des tirs à tuer sur des terroristes.

Tous vont accepter cette mission, en insistant toutefois sur les limites de leur action : ils ne sont pas à proprement parler des tireurs d'élite et ils ne sont pas équipés comme tels, car, il faut bien se rendre à l'évidence, ils n'auront pas de fusils de précision à leur disposition ! C'est donc avec un armement disparate – fusils de compétition et pistolets-mitrailleurs qui ne sont pas équipés de lunettes de tir – que les policiers prennent leurs postes en fin de matinée. Il est bien évidemment encore moins question d'équipements de vision nocturne ou d'équipements radio. Cette absence de moyens de communication entre les « tireurs d'élite » va s'ajouter au fait que jamais, dans aucun pays ni dans aucune unité, le tir simultané et la coordination des tireurs n'ont encore été envisagés. Toutes les conditions sont réunies pour qu'un carnage puisse avoir lieu.

La cellule de crise mise en place par le gouvernement ouest-allemand est dirigée par le chef de la police munichoise Manfred Schreiber, entouré du ministre de l'Intérieur Hanns-Dietrich Genscher et du ministre de l'Intérieur bavarois³ Bruno Merk. Schreiber a offert aux terroristes une quantité illimitée d'argent qu'ils ont refusée en lui faisant cette réponse : « L'argent ne signifie rien pour nous, nos vies ne signifient rien pour nous. » Toutefois, ils acceptent à cinq reprises de repousser leur ultimatum. À 17 heures, alors que leur demande initiale de mise à disposition n'a pas varié, les négociateurs exigent un contact direct avec les captifs pour s'assurer qu'ils sont encore en vie. Deux d'entre eux qui parlent couramment l'allemand, Andre Spitzer et Kehat Shorr, ont alors une brève conversation avec les policiers depuis la fenêtre ouverte du deuxième étage du bâtiment assiégé. Mais Spitzer commet l'erreur de répondre à la question de trop – où sont-ils ? Il reçoit aussitôt un coup de crosse de kalachnikov en plein visage. Quelques minutes plus tard, le ministre Genscher et Walter Tröger, le maire du village olympique, sont cependant autorisés à pénétrer dans les appartements afin de parler avec les otages.

Tröger mentionnera la dignité avec laquelle les otages israéliens font face à la situation et note qu'« ils semblent résignés à leur sort ». Il a également remarqué que plusieurs otages, en particulier Gutfreund, qui saigne abondamment, ont subi des sévices et que David Berger a reçu une balle dans l'épaule gauche. Genscher et Tröger déclarent avoir vu « quatre ou cinq assaillants » à l'intérieur de l'appartement.

Après avoir considéré divers scénarios en vue de libérer les otages, les autorités allemandes mettent un bus à la disposition des terroristes afin de les transférer avec leurs prisonniers jusqu'à une plate-forme pour hélicoptères, conformément aux exigences du commando. De là, deux appareils les conduiront à l'aéroport de la base militaire Fürstenfeldbruck Air Base de l'OTAN, où les attendra un Boeing 727 à destination du Caire.

Le plan des forces de police allemandes consiste à positionner six policiers à l'intérieur de l'appareil afin qu'ils maîtrisent les deux terroristes qui inspecteront le Boeing. Dans le même temps, les tireurs d'élite devront abattre ceux qui seront restés dans les hélicoptères, estimant qu'ils ne seront que deux ou trois.

C'est lors du transfert du commando que l'équipe de crise découvre que les terroristes sont au nombre de huit ! Prévenus à la dernière minute, alors que les hélicoptères sont sur le point d'atterrir à Fürstenfeldbruck, les policiers allemands à bord de l'avion votent pour l'abandon de leur mission – sans consulter leur commandement central – et désertent l'avion ! Il ne reste alors, pour remplir la mission, que les cinq tireurs d'élite, dont trois ont été préalablement positionnés sur le tarmac et les deux autres dans la tour de

contrôle.

Les hélicoptères atterrissent peu après 22h30 et six des terroristes en sortent – quatre qui gardent les pilotes et les otages sous la menace de leurs armes, et deux autres qui vont inspecter le Boeing 727 et le découvrir vide, sans équipage ! Réalisant qu'ils sont tombés dans un piège, ils retournent rapidement vers les hélicoptères au moment précis où les autorités allemandes donnent l'ordre d'ouverture du feu aux tireurs d'élite.

Deux terroristes qui se tiennent près de l'un des pilotes d'hélicoptère sont abattus, et un troisième qui tente de s'enfuir est mortellement blessé, mais le reste de l'intervention va tourner à la tragédie. Après une heure et demie d'échanges de coups de feu et le renfort de véhicules blindés, la situation s'apaise enfin. Un silence qui ne rend que plus angoissant le décompte des cadavres.

Tous les otages sont morts. Et seuls trois terroristes ont été capturés vivants.

En France, debout devant la télévision du mess de l'escadron 6/3 de gendarmerie mobile de Saint-Denis, un jeune lieutenant suit le compte rendu du chaos indescriptible que reflètent les images diffusées en différé depuis Munich. Le bilan est sans appel : si trois terroristes ont finalement été capturés et cinq autres tués lors d'échanges de tirs avec la police allemande, la délégation israélienne n'en a pas moins été décimée. Elle a perdu onze de ses athlètes sur quatorze, auxquels il faut encore ajouter le policier allemand tué ainsi que de nombreux blessés.

La sécurité des jeux Olympiques et la gestion de la crise par les autorités allemandes sont pointées du doigt par la communauté internationale mais, dans les cercles du pouvoir de chaque pays, une question revient, lancinante : *Et nous, qu'aurions-nous fait ?*

Les Israéliens, eux, ne se posent pas de questions. Ils confient à leur unité Kidon⁴ la mission de retrouver et de tuer un à un les organisateurs encore vivants de la prise d'otages de Munich. L'opération *Colère de Dieu* durera vingt années, au cours desquelles le Kidon neutralisera à travers toute l'Europe une dizaine de Palestiniens et de ressortissants de pays arabes directement concernés par le massacre des athlètes israéliens de Munich⁵. Aucun n'échappera à la vengeance d'Israël, y compris les trois preneurs d'otages survivants qui, libérés par l'Allemagne quelques mois après Munich afin de répondre aux exigences de pirates de l'air ayant détourné un avion de la Lufthansa, seront abattus peu après leur sortie de prison. Hélas, dans cette chasse aux terroristes, le Mossad commettra quelques erreurs d'identification qui entraîneront la mort de plusieurs innocents, comme ce garçon de café,

Ahmed Bouchiki, exécuté par erreur à Lillehammer, en Norvège.

Lorsque les autorités françaises examinent à leur tour l'éventualité d'un tel attentat sur le territoire national et entreprennent de faire la somme des moyens en personnels et matériels dont ils disposent pour faire face à un tel événement, la réponse a le mérite d'être limpide : rien ! Car en septembre 1972, la France ne dispose d'aucune unité possédant un entraînement spécifique et utilisant un matériel adapté qui permettrait de faire face à une prise d'otages du calibre de celle de Munich.

*

Le ministère de l'Intérieur demande alors à la Police nationale de créer sept groupes d'intervention (GIPN), un par région, dont le premier va voir le jour à Marseille le 27 octobre 1972 sous les ordres du commissaire N'Guyen Van Loc, dit le Chinois. Mais un an plus tard éclate l'affaire Danielle Cravenne.

Le 18 octobre 1973, un Boeing 727 d'Air France quitte Orly à 11h45 à destination de Nice, avec 112 passagers à bord. Alors que l'avion est à mi-parcours, une femme se lève pour aller aux toilettes en emportant avec elle un sac de toile grise. Lorsqu'elle en sort, elle tient dans une main un revolver (qui se révélera être un faux) et dans l'autre une carabine 22 LR. Elle tend alors à l'hôtesse quatre feuillets sur lesquels sont écrites ses revendications, qui vont de la situation au Moyen-Orient à la mise sous scellés du film *Rabbi Jacob*, qui vient de sortir en salles ce même jour et qu'elle estime être pro-sioniste. À 12h32 l'avion se pose à Marseille-Marignane, où les gendarmes des transports aériens tentent alors de la raisonner, sans succès. La pirate de l'air fait débarquer l'ensemble des passagers, à l'exception du commandant de bord et du steward, qu'elle retient en otages.

Le préfet de police alerte le GIPN de Marseille, qui arrive sur place à 14h10. Déguisé en steward, un policier du GIPN, Paul Caparos⁶, l'un des meilleurs tireurs de la Police nationale, va tenter d'immobiliser la preneuse d'otages sans utiliser son arme. Se sentant menacée, la femme ouvre le feu en tirant à la hanche avec sa carabine 22 LR. Paul Caparos plonge entre les sièges et riposte de quatre balles de 38 Spécial. Atteinte à la tête et au cœur, la femme est tuée sur le coup.

On s'aperçoit alors qu'elle est l'épouse de Georges Cravenne, l'attaché de presse le plus demandé de Paris, qui est justement chargé de la promotion du film *Rabbi Jacob*. Dès le lendemain, la mort de la jeune femme – connue pour être fragile psychologiquement – entraîne un déchaînement de la presse, qui juge les méthodes du GIPN de Marseille pour le moins expéditives.

À partir de ce moment, le ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, va

privilégier l'emploi de la Brigade de recherche et d'intervention de Paris (BRI), à laquelle il va donner une compétence nationale. En cas de crise grave, elle devient Brigade anti-commando (BAC) et se voit alors adjoindre, le temps de la crise, un renfort de policiers spécialistes dans le maniement de gaz incapacitants de type lacrymogènes (la brigade des gaz). L'intervention de la BRI-BAC ne se fera pas sans heurts, la Police nationale n'appréciant pas l'arrivée de cette unité de la préfecture de police de Paris partout en France.

*

À l'escadron de gendarmerie mobile de Saint-Denis, faute de direct à la télévision, le lieutenant Christian Prouteau a continué à suivre le dénouement de la prise d'otages de Munich à la radio jusque tard dans la nuit. Les semaines ont passé, mais les mots « terroristes », « prise d'otages », « massacre », « impuissance des forces de l'ordre » ont marqué l'esprit du jeune officier. Il l'ignore encore, mais à la Direction de la gendarmerie, l'idée de la création d'une unité nouvelle et autonome, ne puisant pas dans les ressources existantes, fait là aussi son chemin.

La tragédie de Munich va bientôt changer la vie de dix-sept hommes, dix-sept gendarmes qui vont remplir la première page blanche de l'antiterrorisme avec quelques lignes en lettres de sang.

Voici la véritable histoire des dix-sept premiers membres de l'unité qui, en très peu de temps, deviendra une référence mondiale dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme : le GIGN.

1. Le mouvement hippie s'est cristallisé autour de l'opposition à la guerre du Vietnam entre 1954 et 1975. *Peace and Love* était le cri de ralliement des hippies du monde entier, particulièrement nombreux en Allemagne, pays où pesait un tabou sur la génération du nazisme.

2. Le 13 octobre 1977, quatre membres du Front Populaire de Libération de la Palestine détournent un avion de la Lufthansa parti de Palma de Majorque pour Francfort. Leur chef exige la libération des onze membres de la Fraction Armée Rouge, dont Andreas Baader, détenus à la prison de Stammheim en Allemagne. L'avion se rend finalement à Mogadiscio, en Somalie, où il arrive le 17 octobre. Les passagers du Boeing 737 sont libérés le lendemain, après un assaut effectué par les forces spéciales allemandes du GSG 9 qui provoque la mort de trois terroristes. Apprenant l'échec du détournement, Baader et trois autres membres de la Fraction Armée Rouge se suicident dans leurs cellules.

3. L'Allemagne étant un État fédéral, chaque province a son gouvernement en sus du gouvernement fédéral.

4. Créé au début des années 70, le Kidon (« baïonnette » en hébreu) est le Service Action du Mossad. Il a pour mission de tuer les ennemis d'Israël et de réaliser les opérations de sabotage et les enlèvements. Le service compte une centaine de membres répartis en commandos de quatre éléments (trois hommes et une femme).

5. Le dernier, Atef Bseiso, sera tué par le Kidon en juin 1992 à Paris.

6. Paul Caparos sortira très marqué par ce drame, qu'il décrit dans un livre intitulé *Tireur de l'ombre* (Éditions Autres Temps, mars 1995).

Chapitre 1

1964. Paris

Le directeur de l'école du cinéma de Boulogne a difficilement calé ses cent kilos dans un fauteuil en cuir manifestement sous-dimensionné. Il exhale à petites bouffées les volutes d'un havane qui embaume toute la pièce, provoquant un début de mal de mer pour le jeune étudiant assis en face de lui sur l'extrémité de son siège, un carton à dessin posé à ses pieds.

« Prouteau... voyons voir. Ah, voilà... Vous postulez pour la formation de décorateur-scénographe, c'est bien ça ?, questionne le ventripotent en tripotant un dossier famélique. Si je vous ai demandé de me ramener quelque chose qui valide votre culture artistique, c'est parce que là-dedans, dit-il en tapotant le dossier sous-alimenté, il n'y a rien. Rien ! »

L'impétrant se penche alors et sort de son carton à dessin une toile plate qu'il tend à l'emboucaneur dont les yeux porcins indiquent clairement qu'il n'aurait jamais dû accorder cet entretien. Les doigts boudinés d'une de ses mains se saisissent de la toile tandis que l'autre, d'un geste théâtral, éloigne le cigare de sa bouche en balayant du même coup la fumée qui le sépare du candidat. Enfin, il examine le tableau. C'est un direct au foie, plus aucun son ne sort de sa bouche pendant un long moment.

Il tient entre les mains *Les Raboteurs de parquet*, le trait de génie du peintre Eugène Caillebotte. *C'est une copie, certes, mais tout y est, la dureté du travail, l'effort des ouvriers, le sens de la lumière, le réalisme, la technique du peintre, il y a tout !, encore quelques années de travail et ce garçon pourrait être copiste au Louvre*, songe le directeur avant de s'adresser à Christian Prouteau.

« Vous dessinez depuis combien de temps ?

– Plus de dix ans, monsieur ! Je peins un peu de tout, tenez j'ai aussi amené un Manet... Ou plutôt une copie.

– Mais vous allez finir en taule, mon garçon !, s'esclaffe le directeur en examinant *Le Joueur de fifre*. Pas mal, je le reconnais... Entre nous, ne vous amusez pas à vendre ce genre de toile à n'importe qui, on risque la confusion. Vous avez du talent, c'est incontestable. Et la formation de décorateur-scénographe pourrait effectivement vous convenir ! »

Le jeune homme se garde bien de lui dire qu'il est déjà admissible dans

une école d'ingénieurs parisienne, d'autant plus que son choix penche fortement pour les métiers du septième art.

« Voilà un dossier à me renvoyer et on se retrouve pour les épreuves d'admission », conclut le directeur en raccompagnant Christian Prouteau à la porte.

La reproduction de tableaux a été pour ce dernier une école de rigueur, exigeant de sa part une étude détaillée de l'œuvre et de son auteur avant qu'il ne commence à la reproduire. Véritable Stakhanov de la copie, Christian Prouteau y occupe une bonne partie de ses loisirs, mais ce n'est pas là le seul talent du jeune homme.

La montre-gousset de grand-père, qu'il avait fini par démonter après avoir potassé une bonne dizaine d'ouvrages techniques sur l'horlogerie, lui avait déjà donné la passion des « garde-temps ». C'est ainsi que se nommait le chronomètre au XVIII^e siècle, lorsqu'il s'agissait de déterminer la longitude d'un navire par le retard ou l'avance qu'il indiquait sur l'heure du lieu d'observation. Avec son argent de poche, Christian Prouteau a acheté montres-gousset, chronomètres et horloges anciennes pour les démonter et les réparer. Il aime contempler le cœur des montres à complication¹ pour analyser le mouvement de leurs engrenages et la précision de leur usinage. Sans qu'il s'en aperçoive, cette passion lui a inculqué la compréhension des montages complexes et le goût de la précision.

Mais en sortant de son entretien à l'école du cinéma, Caillebotte et les garde-temps échappent à ses pensées. Ce soir, il y aura une petite fête à la maison. Son père, officier de gendarmerie, et sa mère ont longtemps attendu qu'il se décide enfin à choisir un métier. Et cette fois, cela semble chose faite ! Il décide de marcher un peu jusqu'au métro de la porte Maillot au milieu de la foule qui grouille en cette fin de matinée du printemps 1964. C'est en bas de l'avenue de la Grande-Armée qu'il remarque alors l'affiche, un signe du destin pour ce passionné de l'Empire. « Engagez-vous ! », lui ordonnent les mots écrits en lettres blanches sur fond d'azur en claquant autant que le « *I want you* » de l'Oncle Sam en 1917.

Cette affiche expose un jeune sergent souriant et à la tenue impeccable, auprès duquel trône une Renault R8 bleue, signe incontestable d'un avenir tout tracé et panaché d'aventures. Le visuel attire l'œil et séduit tandis que le texte invite les jeunes à rejoindre à leur tour l'École nationale des sous-officiers de Saint-Maixent. Les concepteurs de cette affiche ignorent aujourd'hui encore qu'ils sont à l'origine de la carrière de Christian Prouteau. En effet, à la vue de cette affiche hypnotique, le sang du jeune homme ne fait qu'un tour. Il prend immédiatement la direction du fort de Vincennes, où se

trouve le centre de recrutement, et là, sans barguigner, il signe un engagement de cinq ans !

L'effet « R8 » n'est cependant pas seul en cause dans ce brusque changement d'orientation. Déjà, à la veille d'entrer en cinquième, Christian Prouteau avait déclaré à ses parents vouloir tenter le concours d'entrée à l'École des enfants de troupe d'Autun – qu'il finira par réussir et où il passera deux ans à découvrir la vie en collectivité et la discipline militaire. C'est aussi à Autun, outre la pratique intensive du sport, qu'il a découvert le judo, un art martial exigeant une lucidité de tous les instants et une excellente connaissance de soi, et dont il poursuivra la pratique tout au long de sa carrière.

Ce n'est donc pas un véritable coup de tête qui a provoqué la décision de Christian ce jour-là, mais l'image de ce sergent tout sourires n'en a pas moins agi comme un révélateur : *Je suis fait pour ça !*

En guise de fête, la soirée à la maison prend plutôt des airs de soupe à la grimace, surtout chez madame Prouteau, qui voyait déjà son fiston côtoyer les stars du septième art. Histoire de la consoler, Christian dévoile sa stratégie :

« Je fais mes classes dans l'armée de terre, ensuite l'école des sous-officiers de Saint-Maixent, puis l'école militaire de Strasbourg, seul moyen d'accéder à l'École militaire interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan et, une fois en corps de troupe, je me présente au concours d'entrée de l'école des officiers de gendarmerie de Melun ! Voilà le plan !

– Fermez le ban !, tonne son père, qui a tout vu au cours de sa carrière de gendarme. Mon garçon, tu n'es pas au bout de tes peines, le chemin est encore long... », résume-t-il en écarquillant les yeux, cependant ravi au fond de lui de voir que Christian serait la troisième génération de Prouteau à endosser l'uniforme de la gendarmerie.

« C'est le seul moyen pour moi de devenir gendarme, il n'y a pas d'autre voie », conclut leur fils.

*

C'est d'abord Saint-Maixent, l'école nationale des sous-officiers fraîchement créée – elle date de 1963 –, où il intègre la quatrième promotion d'élèves sous-officiers en janvier 1965. Le destin le propulse dans la section du lieutenant Maillols, dont le sous-officier adjoint, l'adjudant Pachouki, n'est pas réputé pour sa mansuétude. Quatre citations en Algérie, taillé en athlète, il est craint et respecté de tous. Ces deux cadres, comme tous les autres cadres de cette nouvelle école, ont reçu pour mission de faire de Saint-Maixent le Saint-Cyr des sous-officiers. La sélection est impitoyable car l'armée

française compte, et compte encore aujourd'hui, sur son corps de sous-officiers pour former, encadrer et mener au combat les jeunes appelés ou engagés des régiments. C'est une époque où le taux d'encadrement des personnels officiers subalternes est particulièrement bas et il est donc fréquent de voir dans certaines unités des sections de combat commandées par un sergent-chef.

À Saint-Maixent, l'élève sous-officier Christian Prouteau va subir une leçon qui le marquera pour tout le reste de sa carrière militaire. Chaque semaine, un élève est désigné comme responsable de la section. Quand arrive son tour, le lieutenant Maillols le convoque.

« Prouteau, vous les emmenez faire une marche commando. Huit kilomètres en moins de cinquante minutes avec arme et sac de 10 kg. Le temps qui compte, c'est celui du dernier. Des questions ?

– Non, mon lieutenant !

– Alors, faites-les embarquer dans le camion, qui vous déposera à 8 kilomètres d'ici. »

Pour sportifs que soient tous ces élèves rigoureusement sélectionnés, certains ont parfois des coups de « moins bien ». C'est le cas ce jour-là de deux d'entre eux, qui traînent à l'arrière de la section, pas bien loin derrière, mais qui risquent d'arriver plus tard que le temps de cinquante minutes imposé par Maillols. Prouteau essaie de « doper » ses camarades en les encourageant ou en les poussant, mais rien n'y fait. Il prend le sac de l'un et l'arme de l'autre, mais c'est trop tard. Alors, pour éviter l'affront et persuadé que c'est son temps qui sera malgré tout pris en compte, il accélère et passe la ligne bien avant les deux retardataires.

« Prouteau, venez me voir ! », tonne Maillols.

Le jeune élève sous-officier se précipite devant son chef de section et se met au garde-à-vous. Le lieutenant Maillols lui désigne le camion.

« Vous embarquez, seul ! Le camion va vous ramener 8 kilomètres en arrière et vous avez cinquante minutes pour les faire. Je vous attends ici. »

Moins d'une heure plus tard, Prouteau réapparaît devant Maillols qui, les mains derrière le dos, le regarde droit dans les yeux.

« Vous avez compris la leçon ?

– Oui, mon lieutenant, je devais ramener tout le monde.

– La mission c'était ça, Prouteau. Quand vous êtes le chef, tout dépend de vous et la force du groupe est égale à celle de l'élément le plus faible. C'est donc à vous de les bouger. »

La « leçon » portera lorsque dix ans plus tard, en janvier 1975, il emmènera dix hommes du GIGN au Centre d'entraînement commando de Givet, dans les Ardennes. Lors du raid synthèse de fin de stage qui dure trois jours, les hommes doivent observer de jour et effectuer des coups de main la nuit avant de s'exfiltrer à pied hors des pistes et des chemins – avec Prouteau qui les pousse jusqu'à leur extrême limite en les privant de sommeil, sans jamais les épargner. Complètement à bout après avoir franchi la Meuse de nuit sur des radeaux de fortune constitués de paille et de vestes de treillis, l'un de ses hommes s'effondre au bord d'une piste.

« J'en ai marre, je ne bouge plus ! »

Il est 3 heures du matin au beau milieu de la forêt des Ardennes, il neige et la température est descendue à -10 degrés. Et c'est là que le lieutenant Prouteau se rappelle les mots de son chef de section à Saint-Maixent : « *Quand vous êtes le chef, tout dépend de vous !* »

Sans hésiter, il le relève à coups de pieds, l'empoigne par le revers du treillis et le remet debout.

« Si vous restez là, vous allez crever de froid et vous n'aurez rien à faire chez nous ! »

Péniblement, le gendarme Étienne Laisney se redresse, reprend son sac et son arme et se remet à marcher dans la nuit comme un zombie. Le stage fini, il remerciera son chef avec un grand sourire.

Cinquante et un ans plus tard, le général (cr) Maillols se souvient : « *Le colonel Laurier qui commandait l'école voulait que nous imposions un rythme infernal aux élèves afin que les moins motivés lâchent rapidement. J'avais une vingtaine d'élèves et, avec Pachouki, mon adjoint, on ne leur laissait aucun temps mort. La moindre remarque était accompagnée d'une marche commando de nuit de 10 kilomètres. Un retard de dix secondes, et c'était parti pour une séance de changement de décor jusqu'à une heure du matin !*

Je n'ai pas tardé à remarquer Christian Prouteau, d'abord parce que c'était le plus grand mais surtout parce qu'il était le plus physique et le plus volontaire. Il tournait le parcours du combattant en 2'35, un record qui n'a été battu qu'un an plus tard ! Il était rigoureux et brillant intellectuellement, à tel point que l'on s'était tous dit qu'il aurait pu faire Saint-Cyr direct. Il était discipliné, mais il était aussi le premier sur les rangs dès qu'il y avait un dégagement à faire. En fait, c'était lui le leader de la section, à la fois pour la formation militaire, mais aussi pour faire la fête. Les permissions étaient rares et je passais souvent voir les élèves le dimanche. Combien de fois les ai-

je vus rassemblés autour de Prouteau, tous en train de chanter pendant qu'il les accompagnait à la guitare.

La promotion comptait trois compagnies à quatre sections chacune, et la fin de la formation était consacrée par un challenge intersections d'épreuves militaires : tirs, parcours du combattant, marche commando, lancer de grenades, mines et pièges, etc. Les cadres n'intervenaient pas car les élèves devaient s'organiser seuls dans cette épreuve collective. C'est au cours de cette compétition que Christian Prouteau a fait la démonstration de ses talents de chef et d'organisateur en répartissant les rôles de chacun au cours des différentes épreuves et notre compagnie a gagné ! À Saint-Maixent, il y avait trois catégories d'élèves : ceux qu'il fallait pousser, ceux qui suivaient et ceux qu'il fallait tenir. Eh bien, croyez-moi, lui, il fallait le tenir ! »

Conformément à la trajectoire qu'il s'est fixée quatre ans plus tôt, et après un passage en corps de troupe et une préparation à l'école militaire de Strasbourg, Christian Prouteau se retrouve en ce début du mois de septembre 1968 au garde-à-vous sur le Marchfeld² de Coëtquidan pour la présentation de la nouvelle promotion « Libération de Strasbourg » de l'École militaire interarmes. L'école sent encore le neuf, la construction des nouveaux bâtiments vient à peine d'être achevée.

Fichée au centre de l'immense esplanade devant laquelle se tient Prouteau, la statue de Kléber indique de sa main tendue la cour Marengo où se trouve l'amphithéâtre Napoléon, l'un des lieux privilégiés de transmission du savoir. Mais avant d'y accéder, les élèves vont devoir affronter quatre mois d'instruction militaire intensive destinée à élaguer ceux dont la motivation fléchirait avec le temps. Cette période a un nom, « la Terreur », tant il est vrai que le couperet de l'élimination est suspendu au-dessus de chaque tête.

C'est ainsi que les exercices réalisés à Coëtquidan, et que beaucoup de ses camarades trouvent abrutissants, vont peu à peu donner à Christian Prouteau les clés de la fonction de leader. La féérique forêt de Brocéliande recèle mille lieux aux noms légendaires tels que le tombeau de Merlin, le Val sans retour ou encore la mystérieuse fontaine de Barenton. Mais y marcher toute une nuit noire d'hiver – sous une pluie glaciale qui transperce votre treillis en moins d'une heure, avec un fusil-mitrailleur AA 52 et un sac à dos de 15 kg, le tout en essayant de suivre le rythme effréné d'un chef de section venant des chasseurs alpins aux mollets en forme de piliers de cathédrale – vous dégoûte du romantisme à jamais.

À 5 heures du matin, au retour d'une marche de 30 kilomètres et après un exercice de nuit particulièrement éprouvant, direction une salle de cours surchauffée. Devant chaque élève, une feuille blanche surmontée d'une

annotation : *La solitude du chef !*

« Messieurs, vous avez une heure ! », beugle le chasse-bite en s'asseyant sur le bureau.

La fatigue et la différence de température vont avoir raison des plus coriaces. C'est bien connu, le confort ramollit le militaire. Dans la salle de cours, les jeunes officiers tentent désespérément de garder les yeux ouverts. Prouteau est comme les autres, enfin pas tout à fait, car lui a décidé de dormir. Il s'accorde dix petites minutes de sommeil, une méthode qu'il a déjà expérimentée à Saint-Maixent. *Les premières minutes étant toujours les plus réparatrices, dormons !*

Lorsqu'il rouvre les yeux, les dix minutes sont écoulées. Il est temps pour lui de commencer à écrire. La solitude du chef ? Il va la connaître tout au long de sa carrière. Mais, en ce petit matin de novembre, il lui faut rédiger avec les éléments acquis au cours de ses quatre premières années d'expérience militaire. Et Christian Prouteau couche sur le papier ce qui sera son credo tout au long de sa vie d'officier.

« Le chef garde en tous temps et en tous lieux, quelle que soit la situation tactique, sa lucidité et son esprit de jugement. La fatigue, le stress, l'inconfort ne doivent en aucun cas venir perturber la réflexion opérationnelle car de ses choix dépend la vie de ses hommes. Le chef assume tout, et surtout l'échec de la mission lorsque celui-ci se produit. C'est en effet lui qui désigne ceux qui doivent l'exécuter, c'est lui qui en définit l'exécution tactique et c'est enfin lui qui a eu la responsabilité de préparer et d'entraîner ses hommes. Le postulat "Le chef a toujours raison" doit donc être inversé et remplacé par celui-ci : "Le chef a toujours tort". En toutes circonstances, le chef doit assumer seul ses décisions dont il est l'unique responsable devant la hiérarchie. Sur le terrain, il doit s'adapter en permanence à la situation et s'éloigner, si le besoin s'en fait sentir, des schémas préétablis pour des solutions qui peuvent sembler iconoclastes et dont il aura à assumer seul, là aussi, la responsabilité en cas d'échec. Enfin et par-dessus tout, le chef est le garant de la vie de ses hommes, qui ont placé en lui toute leur confiance et dont ils attendent, en cas d'engagement, qu'il ne les expose au danger qu'avec de réelles chances de réussir la mission confiée.

Le chef doit être un leader naturel qui s'impose par son exemple. L'enseignement dispensé à la formation au commandement permet à l'élève d'acquérir des techniques, mais certainement pas de se révéler comme chef. Ce sont les capacités d'écoute, de persuasion et d'exemplarité inhérentes à sa personnalité et dont il fera preuve auprès de ses hommes qui lui vaudront en retour un engagement sans faille de leur part. »

En guise de conclusion, l'élève-officier Christian Prouteau cite un extrait du *Rôle social de l'officier* du maréchal Lyautey : « *Il apparaît qu'il importe avant tout que les lieutenants, commandants et colonels conquièrent les esprits et les cœurs de leurs soldats.* »

Dire que sa prose a suscité l'admiration de ses chefs serait sans doute exagéré, mais il est l'un des seuls à avoir composé. Autour de lui des stylos-bille ont dérapé, zébrant les feuilles blanches de traits incertains, la fatigue ayant eu raison des trois quarts de la cohorte d'élèves-officiers.

Ce court exposé exprime véritablement ce que sera sa philosophie du commandement avec une idée forte : l'intérêt porté à ses subordonnés est le seul moyen, selon lui, d'obtenir qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour accomplir la mission. C'est ce précepte qui fait qu'aujourd'hui encore ceux qui ont servi sous ses ordres lui vouent une fidélité sans faille, faite de respect et d'admiration.

Après un passage à l'école d'application des transmissions de Montargis, où il gagnera le biathlon militaire³, le voilà sous-lieutenant, chef des quatre sections de formation élémentaires – « les classes » – à la compagnie d'instruction du 41^e Régiment de transmissions d'Évreux. À cette époque où la durée du service militaire est de seize mois, il impose aux quatre aspirants chefs de section qu'il a sous sa responsabilité un style de commandement basé sur l'exemplarité du chef. Les jeunes appelés sont enthousiastes et la cérémonie qui conclut les quatre mois de formation est pour eux un grand moment de fierté.

Parallèlement à cette année de commandement, il prépare avec la « revue grise⁴ » le concours d'entrée de la Gendarmerie nationale. Passionné de tir, il remet en état – avec la bénédiction du colonel d'Anselme, chef de corps – le stand de tir au pistolet qui était tombé en désuétude, et c'est là qu'il forme ses aspirants et les officiers du régiment au tir à l'arme de poing. Le magnifique Luger P08 offert par son père à sa sortie de Coëtquidan lui sert à cette occasion à effectuer des démonstrations sur cibles qui laisseront pantois les cadres du régiment.

Puis, le 1^{er} septembre 1971, le sous-lieutenant Christian Prouteau intègre enfin l'école des officiers de la gendarmerie de Melun ainsi qu'il l'avait envisagé dans son plan de carrière, mais le plus dur reste encore à venir. Voilà sept ans qu'il est militaire, mais il n'a pratiquement fréquenté que des écoles. Il a hâte d'entrer en service actif.

Son comportement s'en ressent et ses notes aussi. À Melun, l'instruction est surtout théorique : il faut assimiler codes de procédures et réglementations diverses. Parfois réticent à ingurgiter ces pensums, Christian Prouteau peut

faire preuve d'un caractère frondeur qui ne plaît pas à tout le monde, c'est le moins que l'on puisse dire... N'ayant rien perdu de son « coup de crayon » qu'il a mis à profit pour créer les décors de bal de promo ou illustrer les albums souvenirs, il n'hésite pas à faire circuler quelques dessins humoristiques qui ne manquent pas de déclencher l'hilarité de ses camarades et la vindicte de ses « victimes ».

Autant dire que cette liberté d'esprit n'est pas, mais alors pas du tout, appréciée du commandant de l'école, qui le convoque à la fin de sa scolarité.

« Vous n'avez rien à faire dans la gendarmerie, vous êtes l'avant-dernier de votre promo, une honte pour un fils d'officier de gendarmerie. J'ai le devoir de prévenir votre futur commandant d'unité de ce qui l'attend avec vous ! »

Bien évidemment, quand on sort avant-dernier de sa promotion, le choix de l'unité d'affectation est forcément restreint. On prend ce qu'il reste ! De la banlieue sud de l'agglomération parisienne, le voilà catapulté dans la petite couronne nord, précisément à l'escadron de gendarmerie mobile 6/3 de Saint-Denis. Après la sévère mise en garde du patron de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale, le discours d'accueil du commandant de groupement n'est pourtant pas celui auquel il s'attendait :

« Ce qui s'est passé avant ne m'intéresse pas, montrez-moi ce que vous savez faire, après on verra. »

Dans cet escadron, Prouteau va rencontrer le lieutenant Augustin Mottin, un type rude, un ancien berger montagnard, encore illettré lorsqu'il avait effectué son service militaire, mais auquel l'armée puis la gendarmerie ont tout apporté. À son contact, le jeune lieutenant va apprendre à mieux connaître les hommes et à gérer les caractères difficiles. Les six premiers mois de l'année 1972 se passent en opérations de maintien de l'ordre : un maintien de l'ordre dur, réalisé avec du personnel dévoué mais mal et peu préparé, et pour ainsi dire sous-équipé. Comme tous les jeunes officiers sortant d'école, il se voit chargé de l'instruction des gendarmes et particulièrement de leur formation au maintien de l'ordre.

Un matin, le lieutenant Mottin entre dans le bureau et lui lance en plaisantant une liasse de papiers sur le bureau en lui disant :

« Comme tu sors de l'école, tu es censé savoir lire ! »

Il s'agit de la dernière circulaire de 1972 sur l'instruction appelée « 2000 » et, à sa lecture, Christian Prouteau découvre avec stupeur l'une des plus belles « perles » de la gendarmerie. Prévoyant des jours de disette, le rédacteur, qui ne doute de rien, a ajouté une phrase spécifiant que « *le manque de munitions sera compensé par de solides connaissances techniques* » ! Venant de la

Direction de la gendarmerie, il ne peut pas s'agir là d'un trait d'humour, mais bel et bien d'une recommandation explicite.

Christian Prouteau constate lors des premiers affrontements auquel il participe que les lanciers de grenades, que ce soit à la main ou au fusil lance-grenades, sont peu précis. Alors, à la surprise générale, il installe une vieille lessiveuse dans les fossés du fort de Saint-Denis, et il s'en sert comme d'une cible pour l'entraînement de ses hommes au tir lance-grenades. Goguenards, cadres et gendarmes des autres pelotons voient les hommes de Prouteau venir s'entraîner sur cette cible improvisée bientôt baptisée « la Mère Denis » en référence à une lavandière du même nom jouant son propre rôle dans une publicité pour une marque de machine à laver de l'époque. Mais les résultats sont là ! Les tirs se font chaque jour plus précis et la Mère Denis, fracassée par l'avalanche de grenades reçues presque quotidiennement, rendra rapidement l'âme.

Mais les conditions du maintien de l'ordre ont changé la donne. Celui-ci devient peu à peu plus violent, sans compter les séquestrations d'usines, qui deviennent de plus en plus nombreuses. Déjà, en 1971, une note du colonel Provost, commandant la Légion de gendarmerie d'Île-de-France, demandait que chaque escadron de gendarmerie puisse mettre sur pied et former une équipe de huit militaires aux techniques commandos. Il s'agissait de faire face aux débordements particulièrement violents des « autonomes⁵ », ces groupuscules apparus après Mai-68 et qui, agissant en dehors des partis et des organisations syndicales, prônaient la lutte insurrectionnelle et l'action violente contre tous les symboles étatiques. En outre, la gendarmerie n'est pas préparée aux affaires de droit commun comportant une prise d'otages, comme l'ont cruellement démontré deux affaires tragiques survenues deux ans auparavant et qui ont bouleversé le paradigme de l'institution.

*

D'abord, celle de Cestas, au cours de laquelle, du 11 au 17 février 1969, un homme de 38 ans, André Fourquet, divorcé de sa femme Micheline, se barricade dans sa petite ferme près de Cestas (Gironde) avec deux de ses enfants. Il refuse la décision de justice qui lui a retiré la garde des petits.

L'homme s'était déjà retranché une première fois dans sa ferme avec ses enfants après avoir mis le feu à sa grange. Le chef d'escadron Cardeilhac, un saint-cyrien commandant la compagnie de gendarmerie de Bordeaux, vétéran d'Indochine et d'Algérie et père de cinq enfants, adepte de la négociation et de la patience, avait cependant souhaité laisser le temps agir pour désamorcer le conflit parental. Il avait réussi à faire entendre raison à l'homme au bout de quinze jours.

Incarcéré à titre préventif à la prison de Gradignan, Fourquet a été condamné à six mois de prison ferme en décembre 1968, puis le divorce a été prononcé à ses torts au cours de son emprisonnement. Libéré de prison, il ne peut plus dès lors recevoir ses enfants que deux week-ends par mois, du samedi 19 heures au dimanche 19 heures. Il les accueille ainsi le samedi 1^{er} février, mais refuse de les ramener à leur mère le dimanche soir. Il évoque même la perspective de la mort devant ses enfants.

Quand les gendarmes se présentent chez lui le lendemain, l'homme a déjà hissé un drapeau tricolore et un drapeau noir sur la ferme isolée qu'il habite en pleine forêt et menace de tirer sur tous ceux qui s'en approcheraient : « Si vous vous engagez sur le chemin de la maison, je tuerai les enfants et moi après. »

Le 11 février, alors que l'attente s'éternise dans le froid et l'ennui, un drame fait basculer l'affaire. Fourquet, qui possède plusieurs armes, ouvre le feu sur les gendarmes. Une de ses balles va frapper en plein cœur le gendarme mobile Jean-Lucien Carratala de l'escadron 10/11, posté en observation à 150 mètres de la ferme.

Pressé d'agir par les autorités, le chef d'escadron Cardeilhac refuse de changer de stratégie : « Il faut attendre, attendre, même si cela doit prendre des semaines. » Cette politique de conciliation particulièrement favorable au forcené témoigne d'une volonté affichée de préserver au maximum la vie des deux enfants demeurés avec leur père. Privilégiant la négociation plutôt que l'intervention, les gendarmes s'efforcent de ne pas rompre le fil du dialogue en faisant appel à plusieurs intervenants. Un médecin venu spécialement de Paris s'improvise négociateur, mais c'est un échec. Se développe alors une extraordinaire pression médiatique qui contribuera à précipiter le drame.

À l'époque, 62 % des ménages français sont équipés de téléviseurs qui ne diffusent que deux chaînes. René Barjavel écrit dans *Le Journal du Dimanche* du 16 février 1969 : « Nous sommes là des millions, devant nos petits écrans, à regarder cette maison. À 13 heures et à 20 heures, la plupart d'entre nous sont en train de manger et au centre de nos millions de regards et de mâchoires en mouvement, il y a la même image sur des millions d'écrans. Mais derrière cette tache blanche sur un morceau de verre, deux enfants vrais, enfermés avec leur père fou. » Des journalistes parviennent à s'infiltrer jusqu'à la ferme, tel Gérard Leroux, qui réalise un reportage photographique pour *Paris Match*. Le journal *Sud Ouest* publie même une interview exclusive du forcené, mais c'est *France-Soir* qui traduit le mieux l'atmosphère irréelle qui règne autour de la maison : « Chaque jour, un resquilleur plus ou moins illuminé parvient à franchir le barrage et à atteindre le quartier général des forces de l'ordre afin de proposer ses services. Mercredi, c'est un mari trompé

qui dit au commandant : Laissez-moi approcher, je suis sûr que nous nous comprendrons. Jeudi un homme au regard étrange déclare : Depuis 1939, je suis l'homme à abattre. Autour de moi ils tombent comme des mouches, alors qu'est-ce que je risque ? Enfin hier, une femme, mère de trois enfants, qui arbore au revers de son manteau le ruban de la Résistance, dit au colonel : Là où les hommes ont échoué, je peux réussir. »

Le dimanche 16 février, à l'issue d'une réunion à Bordeaux entre le procureur de la République, le directeur du cabinet du préfet de Gironde et le colonel Lepoivre, commandant la gendarmerie d'Aquitaine, la décision d'intervenir est arrêtée. Le lundi matin à 8 heures, un escadron de gendarmerie mobile précédé de deux half-tracks et d'une automitrailleuse s'engage sur le chemin de la ferme. Au moment même où le chef d'escadron Cardeilhac, qui a pris place dans le chenillé de tête, procède aux sommations légales, trois coups de feu retentissent.

Le spectacle qui attend les gendarmes est épouvantable. Fourquet gît dans la salle commune, la gorge à demi arrachée, expirant un dernier râle, son fusil près de lui. Dans une chambre, la petite Aline et le petit Francis, en pyjama, agonisent. Ils ne tarderont pas à décéder.

Les retombées médiatiques et politiques de cette affaire sont considérables et la gendarmerie est mise en accusation par la presse. Au point que le journal *Le Monde* du 19 février 1969 publie cette mise au point de la Direction de la gendarmerie : « *Nous ne sommes pas sur place pour pouvoir juger de la situation, nous savons seulement qu'aucun des moyens envisagés au cours de la réunion qui s'est tenue à Bordeaux dimanche matin n'a été retenu. La meilleure solution pour nous était sans doute le retrait des troupes, mais les autorités ont voulu une action rapide. Nous le répétons, nous n'avons fait qu'obéir.* »

Après avoir cherché les responsables, les journalistes s'interrogent sur les moyens d'intervention dont dispose la gendarmerie. Produits incapacitants et spécialistes de la négociation reviennent fréquemment dans les divers articles relatifs à cette malheureuse affaire. Un matériel et une compétence que la gendarmerie ne possède pas !

Dans la conclusion d'un long article paru dans la revue *Histoire et patrimoine des gendarmes* et consacré à Cestas, Benoît Haberbusch⁶ précise que « *outre l'affaire de Munich, cette tragédie est l'un des éléments déclencheurs de la création du GIGN... Enfin, l'absence d'une véritable unité d'intervention est mise en exergue dans un long article consacré au drame de Cestas*⁷. Cette première prise d'otages médiatisée par la télévision a clairement démontré la carence de la gendarmerie en matière de gestion de

ce type de crise. Le drame engendré par l'assaut mené avec un personnel insuffisamment formé a provoqué une véritable onde de choc amplifiée par les médias nationaux. La gravité de l'affaire a été telle qu'elle s'est répercutée au plus haut niveau de l'État. Au sein de la gendarmerie, cette tragédie a convaincu quelques officiers supérieurs de doter l'institution de commandos légers d'intervention qui donneront naissance au GIGN. »

L'autre tragédie qui a profondément marqué la gendarmerie à cette époque s'est déroulée le 21 septembre 1971 à la centrale de Clairvaux. À 7h30 du matin, deux détenus, Claude Buffet et Roger Bontemps, mettent à exécution un plan d'évasion qu'ils ont longuement préparé. Au petit déjeuner, ils prétextent des douleurs abdominales afin d'être conduits au centre de soins de la prison. Chacun porte un couteau. Les mutins parviennent à se barricader après avoir pris en otages le gardien Guy Girardot et l'infirmière Nicole Comte, puis un détenu infirmier. Ils réclament de l'argent en liquide, des armes et deux voitures équipées de radios contre la vie de leurs otages. Un bras de fer s'engage alors entre les deux mutins et les autorités. Finalement, une intervention est décidée et, à 3h45, une explosion retentit. Mais, mal dosés, les explosifs ne permettent pas d'ouvrir une brèche suffisante pour un assaut immédiat des gendarmes. C'est avec une lance à eau à forte pression que les deux détenus sont finalement neutralisés après une vive résistance. Dans un geste de folie désespéré, Buffet aura cependant eu le temps d'égorger l'infirmière et le gardien, qui seront retrouvés dans une mare de sang. Claude Buffet et Roger Bontemps voulaient la liberté, ils écoperont de l'échafaud.

*

Persuadée que, dans un cas, un père ne tuerait pas ses enfants et que, dans l'autre, des détenus ne s'en prendraient pas à la vie d'une femme, par deux fois la gendarmerie a commis une erreur d'appréciation sur la détermination des preneurs d'otages.

C'est donc la synthèse des analyses concernant l'ensemble de ces interventions engagées par la gendarmerie qui a entraîné la création, au sein des escadrons de gendarmerie mobile, de petites équipes de huit gendarmes baptisées sans aucun complexe « commandos ». Le suivi de la formation de ces équipes commandos a été confié dès 1970 au capitaine Jean-Pierre Baux, commandant l'escadron 3/2 de Maisons-Alfort, qui organise régulièrement des entraînements pour toutes les équipes de la région Île-de-France.

Baux n'est pas un novice en la matière. Il vient des corps de troupe et, surtout, il est breveté moniteur commando du CNEC⁸. Il n'hésite donc pas à bouleverser le train-train quotidien des administratifs et autres garde-mites en demandant l'attribution de créneaux de tir sur un champ de tir adapté aux

fusils à lunette ainsi que la mise à disposition de lunettes de tir et de munitions. Il obtient l'autorisation d'accès à l'aérodrome désaffecté de Mondésir afin d'y organiser des séances de mise en œuvre d'explosifs et, enfin, il réussit même à obtenir un budget permettant l'achat de cordages et de matériels d'escalade.

Il se heurte cependant à l'hostilité des « gardiens du temple » – et il ne sera pas le seul – qui voient là des activités trop éloignées des missions classiques de la gendarmerie et trop consommatrices de personnels et de crédits. À l'inverse, il suscite l'adhésion des gendarmes, des gradés et des jeunes officiers, qui s'enthousiasment pour ces actions novatrices. Parmi ces derniers, le lieutenant Christian Prouteau, alors responsable de l'équipe de l'escadron de Saint-Denis, qu'il a croisé à de nombreuses reprises au fort de Corneilles-en-Parisis, où il existe une piste du risque.

En décembre 1972, Baux organise pour l'ensemble des unités commandos de la gendarmerie un stage sur la base d'Étampes-Mondésir⁹. Il relatera plus tard cette expérience¹⁰ : *« Le stage qui rassemblait sept ou huit jeunes lieutenants, une trentaine de gradés motivés et 150 gendarmes, dépasse toutes mes espérances. Grâce à un emploi du temps très exigeant – entraînement au tir, sports de combat, explosifs et exercices tactiques –, le stage se déroule dans une ambiance et un esprit extraordinaires dont je garde, aujourd'hui encore, un souvenir ému. »*

Plus important encore, c'est à Mondésir que je découvre un homme exceptionnel, le lieutenant Prouteau. Je le revois, le dernier soir, à la fin du repas que nous prenions en commun, sauter sur une table, la guitare à la main, et faire chanter pendant près d'une heure tous les hommes qui venaient de vivre un entraînement éprouvant. Il se dégageait de cet homme un dynamisme et un charisme tout à fait exceptionnels. Mais c'est surtout quelques heures auparavant qu'il m'avait impressionné.

Je l'avais désigné pour jouer avec une équipe commando un exercice de réduction de forcené retranché dans un bâtiment désaffecté. Cet exercice avait déjà été joué plusieurs fois, mais cette fois-ci il se passe quelque chose de nouveau. Ses prédécesseurs avaient joué l'exercice de façon purement technique : mise en garde, sommations, diversion, escalade et assaut. C'était simple, du moins en théorie, avec des balles à blanc...

Prouteau, d'emblée, impose une autre façon de faire qui stupéfie les spectateurs, moi le premier. Sortant délibérément des chemins battus, il engage le dialogue avec le gendarme qui jouait le forcené avec un tel réalisme que ce dernier entre spontanément dans le jeu pendant près d'une heure. L'aspect technique de sa capture n'est dès lors que la conclusion d'un

processus devenu banal aujourd'hui mais tout à fait novateur à l'époque. Je retiens, pour ma part, l'impérieuse nécessité d'une approche psychologique, du dialogue et de l'action dans le plus grand respect de la personne humaine.

Le rapport que je fais de ce stage à Mondésir, également honoré de la visite-inspection du général Provost, est celui que je verrai le 20 juillet 1973 sur le bureau du général Héraud lors de ma convocation. Avec le recul, je pense aujourd'hui qu'il avait déjà pris sa décision. »

Ce soir de décembre 1972, Christian Prouteau marque donc les esprits en initiant une véritable phase de négociations dans une opération de réduction d'un forcené. Dans le rapport qu'il rédige à son retour de Mondésir, Baux insiste fortement sur la nécessité de former des personnels à de telles techniques de négociation.

À la Direction de la gendarmerie, la prise d'otages de Munich et l'affaire de Cestas ont continué à faire leur œuvre. Après quelques mois de tergiversations et voyant que la police a commencé à mettre en place les GIPN à partir du mois d'octobre 1972, le capitaine Baux est convoqué toutes affaires cessantes chez les grands patrons.

C'est le général Héraud, commandant régional de la gendarmerie d'Île-de-France, qui le reçoit le jeudi 15 mars 1973. Le général Héraud commandait auparavant la région de gendarmerie de Bordeaux, et c'est peu dire que l'affaire de Cestas l'a beaucoup marqué.

« Baux, la direction nous demande de créer une "Équipe commando régionale d'intervention" capable d'intervenir si un cas similaire à celui des jeux Olympiques se produisait chez nous. Je vais faire travailler une commission, présidée par le commandant Weissebach, pour en définir les conditions d'organisation, d'équipement et de formation. Qui voyez-vous pour y participer ?

– Prouteau, mon général. Je l'ai vu à l'œuvre dans les exercices que nous réalisons à Mondésir et il a des idées novatrices et originales, pour ne pas dire révolutionnaires, sur la résolution des prises d'otages. C'est un tireur d'élite, expert en armes et en sports de combat. Bref, il sait de quoi il parle, mon général ! On peut y ajouter le capitaine Gervais, qui est mon adjoint pour l'entraînement des équipes commandos, et on peut également compter sur le chef Lepouzé et le gendarme Wodecki », précise le capitaine Baux.

Début juillet, quand le général Héraud reçoit des mains de Baux le rapport de la commission commandé quelque trois mois plus tôt, sa décision est immédiate.

« On y va !, Trouvez-moi un chef pour cette unité.

- Il faut prendre les mêmes, mon général : Prouteau, Lepouzé et Wodecki.
- Et pour le reste ?
- On le laisse fixer le tableau d'effectif, pas plus d'une vingtaine d'hommes. À lui de sélectionner son équipe.
- Très bien. Dites-lui de venir se présenter ici à la fin du mois prochain pour que l'on officialise les choses. Mes services sortiront une note d'appel à candidatures dans la foulée. »

-
1. Les complications sont des modules ajoutés à une montre qui permettent des lectures autres que l'affichage de l'heure, des minutes et des secondes ; par exemple les phases de la lune, les heures de lever et de coucher du soleil, les fonctions de chronographe, etc.
 2. Marchfeld : immense place d'armes des écoles de Coëtquidan où se réunissent les promotions d'élèves-officiers de l'École spéciale militaire (Saint-Cyr) et de l'EMIA.
 3. Épreuve composée d'un parcours du combattant et d'une séance de tir au fusil.
 4. Expression familière faisant référence à la couleur de couverture des annales de préparation au concours interne d'officier de la Gendarmerie nationale.
 5. Autonomes : émeutiers urbains pouvant être comparés en matière d'action violente aux « Black Blocs » actuels.
 6. Benoît Habermusch : docteur en histoire, capitaine, Service historique de la Défense, département des études et de l'enseignement. *Histoire et patrimoine des gendarmes*, n° 5, avril 2013.
 7. Extraits de presse cités dans « Le drame de Cestas, la procédure de divorce et les moyens employés sont mis en cause », *Le Monde*, n° 7497, 19 février 1969.
 8. CNEC : Centre national d'entraînement commando, implanté sur deux sites, Montlouis et Collioure (Pyrénées-Orientales).
 9. Ce lieu reste aujourd'hui encore affecté aux exercices du GIGN.
 10. Témoignage du colonel Baux (cr), *Histoire et patrimoine des gendarmes*, n° 5, avril 2013.

1973

Chapitre 2

Août 1973

Pas de vacances pour Christian Prouteau et l'escadron de Saint-Denis ! Le front social est en feu en Franche-Comté : Lip, l'un des derniers fleurons de l'industrie horlogère française, est en liquidation. La vague de licenciements annoncée a provoqué une violente réaction des ouvriers, qui procèdent à des ventes sauvages après s'être emparés du stock de montres de l'usine. Les gendarmes mobiles du 6/3 investissent l'établissement le 12 août 1973. Mais, alors que la tension est vive et les heurts fréquents entre gendarmes et manifestants, un ordre venu de Paris demande à Christian Prouteau de regagner la capitale et de se présenter dès le lendemain, 24 août, à l'état-major de la gendarmerie d'Île-de-France, sans que le motif d'une telle convocation soit précisé.

En cette nuit estivale, pied au plancher, Prouteau traverse les vignobles de Bourgogne tout en écoutant la cassette des Beach Boys qui diffuse *Surfin' USA*, un album qu'il connaît par cœur et qu'il joue à la guitare avec la petite bande de copains qui compose son orchestre. Bon guitariste, Christian Prouteau en fait également profiter l'escadron quand celui-ci est en déplacement, loin des familles, et que le vague à l'âme lié à la séparation s'empare parfois des gendarmes le soir venu. Mais pas de spleen pour le jeune lieutenant en ce matin du 24 août lorsqu'il arrive à Saint-Denis à l'heure où Paris s'éveille.

Une heure plus tard, douché, rasé et en tenue de sortie, il repart pour les Invalides, siège du commandement de la région de gendarmerie d'Île-de-France, où l'attend son destin. C'est le capitaine Baux qui l'accueille.

« On y est arrivés ! L'unité dont nous avons tant parlé va enfin être créée... Le général m'a demandé un nom pour la commander, j'ai donné le vôtre ! Il va vous recevoir. »

Prouteau patiente moins de dix minutes avant d'être introduit dans le bureau du général Héraud. Là, pas d'emphase ni de circonvolutions, mais du direct.

« Nous avons pris la décision de constituer une unité régionale spécialisée, compétente pour intervenir dans toute la partie nord du pays dans le cadre de prises d'otages, de détournements d'avions, d'arrestations difficiles... Bref, pour tout ce que la gendarmerie n'est pas capable de résoudre à l'heure

actuelle. J'ai l'accord du directeur, et Baux m'a donné votre nom. Vous allez créer cette unité, la former et la diriger sur le terrain. Vous devrez être prêts pour mars 1974 ! Attention, à terme, votre unité aura une compétence nationale. En ce qui concerne les détails d'organisation, vous verrez avec Baux. Des questions ?

– Pas pour le moment, mon général !

– Rédigez-moi une note d'appel à candidatures pour demain matin à ma signature... En avant, lieutenant ! », ajoute le général en ponctuant son propos d'une tape amicale sur l'épaule du jeune lieutenant.

En avant !, a dit le général. Lorsque l'on a 29 ans, que l'on est lieutenant-chef d'un peloton de gendarmerie mobile et que l'on vient de se voir confier la tâche de monter une unité antiterroriste, voilà des mots qui vont droit au cœur. Mais à peine a-t-il fermé la porte que lui apparaît l'immensité de la tâche qu'il va avoir à mener à bien.

« Alors ?, lui demande Baux en le voyant quitter le bureau du général.

– Il n'y a plus qu'à, mon capitaine !

– Vous commencez par quoi ?

– Par réfléchir... »

Le soir même, Prouteau rédige les premières lignes qui vont initier l'histoire du GIGN. L'aventure commence.

Chapitre 3

Christian Prouteau travaille tard cette nuit-là. Devant l'ampleur de la tâche, l'enthousiasme des premières heures a cédé la place à la réflexion. Or, il faut le savoir, un militaire raisonne face à une mission comme on le lui a inculqué, en utilisant une méthode appelée « méthode de raisonnement tactique », sorte de panacée universelle qui prévaut à tous les échelons de la hiérarchie.

Dans ce processus, on analyse tous les paramètres de la mission demandée : avec qui, contre qui, etc. Mais ce soir-là, Prouteau se rend compte qu'il lui faut sortir de l'épure. Ce qui lui est demandé n'a jamais été traité par aucun manuel ; il lui faut être innovant, inventif, et surtout iconoclaste. La seule chose dont il est sûr, c'est que le chemin ne va pas être facile. Sur ce point, il demeure encore largement en dessous de la vérité.

Le moment est historique et les questions se pressent dans son esprit. Il couche sur le papier l'ébauche de ce qui va constituer la première unité antiterroriste de la gendarmerie. *Un adjoint ! Il me faut un adjoint, quelqu'un sur qui je puisse compter et qui connaisse parfaitement la gendarmerie. Il lui faudra prendre en compte la partie administrative, la gestion du quotidien, et il devra veiller sur la discipline avec une autorité bienveillante.*

Un nom lui vient naturellement à l'esprit, celui du chef Claude Lepouzé, un maréchal des logis-chef de 34 ans qu'il a croisé au cours des stages commandos de Cormeilles, de Mondésir ou encore aux séances d'escalade organisées au rocher de la Dame Jouanne, dans le massif de la forêt de Fontainebleau.

Il lui faut aussi organiser la sélection, pas question pour Christian Prouteau de partir en intervention avec des hommes qu'il n'aurait pas choisis. Cette nuit-là, il fixe d'abord les profils à écarter : les « chiens fous », les sujets au vertige, les « culturistes », ceux qui ont développé une musculature impressionnante mais qui n'ont pas le muscle « utile ».

Reste à définir les conditions générales pour pouvoir présenter sa candidature aux tests de sélection. *Ils seront tous des gendarmes confirmés, qui savent ce qu'est la gendarmerie, ayant au moins cinq ans de service dans l'arme. Chacun devra être volontaire et avoir un SIGYCOP similaire à celui exigé pour les troupes aéroportées, gage d'un potentiel physique minimal pour savoir durer en opérations par tous les temps de jour comme de nuit, sur de grandes amplitudes horaires tout en gardant sa lucidité et son esprit de décision.*

Arrêtons-nous un instant sur le SIGYCOP demandé. Celui-ci représente le profil médical qui détermine l'aptitude d'un individu à servir dans l'armée. Pour les candidats à l'équipe commando, le SIGYCOP minimal retenu est le suivant :

S	I	G	Y	C	O	P
1	1	2	3	2	2	1

Dans l'acronyme SIGYCOP, les lettres désignent respectivement :

S : ceinture scapulaire et membres supérieurs

I : Ceinture pelvienne et membres inférieurs

G : état général

Y : yeux et vision

C : sens chromatique

O : oreilles et audition

P : psychisme

Il faut noter qu'un gendarme présentant le niveau Y : 3 ne pourra accéder à certaines formations ou qualifications spécifiques pour lesquelles le niveau Y : 2 est exigé (plongeur, pilote de vedette, tireur de précision).

Maintenant, comment dénicher ces oiseaux rares ? À cette époque, il n'y a évidemment pas d'épreuves de sélection spécifiques pour ce genre d'unité qui n'existe pas encore, ni en France ni ailleurs, à l'exception des SAS britanniques. Mais, jugeant inutile de réinventer l'eau chaude, le jeune lieutenant décide d'utiliser les épreuves en vigueur dans l'armée française, en les concentrant sur une courte période.

Pour la sélection, les candidats devront d'abord satisfaire dans leurs unités à une batterie d'épreuves de base : un grimper de 5 mètres de corde uniquement à la force des bras, cinquante pompes, cinq tractions à la barre fixe et cent abdominaux. Après ce premier écrémage, les candidats viendront à Maisons-Alfort pour la suite des tests : une marche commando de 8 kilomètres avec un sac à dos de 10 kg à effectuer en moins d'une heure. Dans la foulée, les candidats feront un parcours du combattant, là je les accompagnerai tout au long du parcours. Puissance, sens de l'équilibre, technique, il faut que je puisse apprécier les qualités de chaque candidat. Mais tout cela ne suffit pas, il me faut juger de leur comportement face au vide. Ont-ils peur, ont-ils simplement de l'appréhension ou sont-ils sujets au vertige ? Ce dernier cas serait rédhibitoire pour intégrer l'unité. Chaque candidat sera donc amené à faire une descente en rappel d'une vingtaine de mètres et à passer une tyrolienne¹ au fort de Charenton, cela devrait

permettre de détecter les personnels sujets au vertige. On ajoute un test de natation en piscine et le compte est bon ! Ah !, et l'épreuve de tir ? Elle ne sera pas éliminatoire, je sais que tout sera à reprendre de zéro et qu'il faudra tout remettre à plat, patiemment, avec chacun d'eux. Ils vont devoir redécouvrir le tir. Les meilleurs d'entre eux seront déclarés admissibles et partiront ensuite au camp d'entraînement de Mondésir pour un mois. C'est uniquement à la fin de ce mois que je dresserai la liste définitive de ceux qui composeront l'unité.

Il restera à traiter l'équipement et la formation, mais il est près de 3 heures du matin et la note d'appel à candidatures qui va être diffusée dans toutes les unités de gendarmerie doit être portée à la signature du général dans moins de sept heures. Les dés sont lancés et nul doute qu'il lui faudra être à la hauteur de la tâche car, déjà, les vautours rôdent.

La première ombre qui plane au-dessus de la tête du jeune lieutenant a pour nom, Thomasini général de son état, plus particulièrement chef du bureau Opérations et Renseignements de la gendarmerie. C'est l'un des caciques de l'institution pour qui le décret de 1903², acte fondateur de l'arme, fait de la gendarmerie un corps monolithique. Or, la création de cette équipe commando, et en particulier le choix de son chef, sont pour lui un véritable saut dans l'inconnu. Il décide donc de surveiller comme le lait sur le feu la montée en puissance de la jeune unité encore en gestation. Il ne sera pas déçu !

En fin de matinée, le secrétariat du général Héraud a en sa possession le texte d'appel à candidatures rédigé par Christian Prouteau. Il n'y apporte aucune retouche et, l'après-midi, la note commence à être diffusée auprès de toutes les unités de gendarmerie.

Appel à candidatures³

Une nouvelle unité va être créée au sein de la gendarmerie. L'Équipe commando régionale d'intervention (ECRI) est destinée à intervenir sur des missions difficiles telles que prises d'otages ou arrestations à risques. Les volontaires dont le profil médical et administratif correspond aux critères figurant en annexe se feront connaître avant le 15 septembre auprès de leurs commandants d'unités qui leur feront passer les tests préliminaires selon les conditions figurant également en annexe.

À l'issue, les candidats ayant satisfait à ces tests seront autorisés à concourir à la première partie des épreuves d'admission à l'ECRI qui se dérouleront du 1^{er} au 3 octobre 1973 à partir de 8 heures à Maisons-Alfort. Pour les candidats retenus, la seconde partie des tests de sélection se déroulera en novembre. Son organisation sera fixée selon une note à paraître.

Le lundi 1^{er} octobre 1973, cinquante candidats en tenue de combat se retrouvent rassemblés devant Christian Prouteau pour un bref discours de bienvenue et une présentation des épreuves qui vont se dérouler sur trois jours. À ses côtés, Claude Lepouzé, qui doit lui faire part de ses impressions sur chacun des postulants. Mais les deux hommes s'étonnent que seuls cinquante dossiers de volontariat aient réussi à passer le premier filtre et à leur parvenir. Quelques « résistances » ont dû s'exercer au sein des unités...

Enfin, c'est parti ! Huit kilomètres à parcourir en moins d'une heure avec l'arme et un sac lesté à 10 kg. Pour certains, plus habiles à manier le stylo-bille et le carnet de contraventions qu'à crapahuter dans la pampa, c'est la montée du Golgotha. Là, c'est du foncier qui est demandé, pas du bla-bla mais de la tripe ! Il faut en effet avoir développé des capacités d'endurance depuis de longs mois pour pouvoir gérer l'effort de cette épreuve. La limite de temps, une heure, est bien entendu une limite maximale à ne pas dépasser. Christian Prouteau attend de ses futurs équipiers qu'ils fassent des temps nettement inférieurs.

Sur le parcours, l'écrémage a commencé car la colonne s'étire. Lepouzé observe les candidats et note leurs attitudes. Il y a ceux qui dosent leurs efforts, qui alternent marche et course en jetant de fréquents coups d'œil à leur montre, et puis ceux qui, soufflant comme de vieux samovars, ont déjà abandonné la lutte contre le chronomètre. Ce matin-là, quatre candidats n'arriveront pas dans les délais.

Pas le temps de souffler, direction la piste du risque, où la tyrolienne attend les candidats. Pour beaucoup d'entre eux, et en particulier pour les gendarmes venant de brigades territoriales qui pouvaient croire jusqu'au dernier moment que la tyrolienne était une épreuve de chant alpin, c'est une découverte. Christian Prouteau leur fait une démonstration, puis Lepouzé distribue anneau d'encordement, sangle et mousqueton, et le premier candidat s'élance couché sur la corde, une jambe pliée dessus, l'autre jambe pendant dans le vide. La progression se fait à la force des bras. Le côté drôle de la tyrolienne à un seul câble, c'est qu'après quelques mètres à tirer sur les bras, et pour peu que la position soit mauvaise, le câble se met alors à balancer, avec pour conséquence le retournement assuré et d'énormes difficultés pour se remettre en place si l'on ne possède pas la technique. Mais ce que surveille surtout Christian Prouteau, c'est l'attitude des candidats face au vide. À peine arrivés, les gendarmes doivent redescendre en rappel, cette fois-ci le dos au vide. Les harnais n'étant pas encore en dotation, c'est la technique du « rappel en S⁴ » qui est utilisée pour cet exercice.

Si l'appréhension est admise, le refus de passer l'obstacle est éliminatoire. Ici, les premiers instants sont importants puisqu'il faut mettre le corps à 90

degrés par rapport à la paroi avant de se laisser glisser par bonds successifs jusqu'en bas de l'obstacle. Deux candidats restent bloqués sur la plate-forme de départ et voient à leur tour leurs noms rayés de la liste.

Ignace Wodecki, de l'escadron de Maisons-Alfort, lui, est prêt. Il est même doublement prêt puisqu'il a participé à la mise en place des épreuves de cordes en raison de son brevet de moniteur commando du CNEC. Il a avalé l'épreuve de tyrolienne et de rappel sans difficulté et se tient prêt à partir pour le parcours du combattant.

En créant ce parcours d'obstacles à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'armée française ne s'y était pas trompée. En effet, cette technique de conditionnement physique axe ses objectifs autour de dix compétences athlétiques fondamentales : endurance cardiovasculaire et respiratoire, endurance musculaire, force, souplesse, puissance, vitesse, agilité, équilibre et précision, tout en augmentant la capacité de travail dans ces différents domaines et en préparant les combattants, grâce à la difficulté des épreuves, à s'adapter à n'importe quels efforts physiques rencontrés dans leurs missions.

Seul candidat breveté moniteur commando, Wodecki sait que le lieutenant Prouteau, qu'il a déjà croisé lors des entraînements des équipes commando au fort de Corneilles, sera intransigeant sur ses résultats. Alors que Lepouzé vient d'abaisser le bras, il s'élanche vers l'échelle de corde, le premier des vingt obstacles répartis sur une distance de 500 mètres. Il déroule ensuite tranquillement sur les deux obstacles suivants, la double poutre et les fils à enjamber, puis il se jette sous le ramper. Vingt mètres, c'est peu !, mais ramper sur cette distance sous des fils de fer tendus à 50 centimètres de haut demande une technicité particulièrement aiguisée sous peine d'essoufflement rapide. *Allez !, les plots dans la foulée, j'enchaîne avec l'espalier, hop !, je le passe en drapeau*⁵, souffle Ignace. C'est sa technique, il est rapide sur l'obstacle pour se mettre en mode récupération entre deux franchissements. C'est ensuite la poutre, qu'il franchit en cinq enjambées. Du coin de l'œil, il aperçoit Prouteau qui s'assure que les candidats ont le sens de l'équilibre, mais il est déjà en haut des 5 mètres de l'échelle de rail dont il n'enjambe pas la dernière traverse, faisant plutôt basculer son corps en enroulant l'obstacle. Saut, réception dans la butte de sable en soufflant à fond afin d'éviter un éclatement de la rate, passage du dessus-dessous – encore un obstacle qui a l'air facile mais qui vous coupe le souffle –, et le voilà au pied de la table irlandaise.

Il s'agit d'une simple planche qui trône à 2 mètres de haut. D'autres candidats, des costauds aux bras comme des essieux d'autobus, vont rester au pied de l'irlandaise, faute d'en connaître la technique de franchissement. Ignace se met parallèle à l'obstacle, petite course d'élan, un saut, et il place sa

main droite sur le bord opposé de la planche, sa tête bascule en arrière en même temps que sa jambe gauche monte et accroche la planche. Un coup de reins, et il se retrouve couché sur la planche. Le reste du parcours lui semble une formalité, un dernier effort pour le mur d'assaut et la fosse – 2,20 mètres de profondeur, quand même ! – hop, le mur d'escalade, puis un saut en profondeur de 4 mètres et c'est fini !

3'15", annonce Lepouzé, qui ajoute :

« Tu vieillis, Ignace ! Tu l'as déjà tourné en trois minutes !

– Je préfère ne pas répondre, chef, il y aurait offense... »

Mais déjà Lepouzé est reparti donner le départ à un nouveau candidat. Christian Prouteau, lui, arpente les obstacles, un carnet à la main. L'attitude des gendarmes sur le parcours est pour lui déterminante. Il aime ceux qui ont la rage, l'envie de vaincre l'obstacle, même si la première fois n'est pas forcément la bonne pour certains d'entre eux.

Parmi ceux-ci, Régis Duquenne, qui galère sur la table irlandaise et dans la fosse. Régis, ce n'est pas ce que l'on appelle communément dans les unités commandos un « chat maigre ». Il peine sur les obstacles et sa technique de rappel frise le numéro de trapèze. À la piscine, il s'apparente davantage au scaphandrier qu'au nageur. Mais ce gendarme, c'est de la bombe ! Certes, il n'a pas le style ni la technique mais lui, c'est dans la tête que ça se passe. Tout au long de la sélection, il fait preuve d'une ténacité qui force l'admiration de tous les cadres présents et finit par triompher de tous les obstacles. *Il n'est pas dans les temps, mais il a la volonté de s'arracher*, note le lieutenant Prouteau dans son carnet.

1. Tyrolienne : corde ou câble tendu pour la traversée en hauteur d'un obstacle (comme une douve). L'individu est couché sur la corde. Il se retient avec une jambe pliée sur cette corde. L'autre jambe est pendante. La progression se fait essentiellement par la force des bras.

2. Le décret du 20 mai 1903 sera abrogé le 7 août 2009.

3. Texte officiel rédigé par Christian Prouteau.

4. Le rappel est l'action de descendre le long d'une corde en double et de la rappeler (d'où son nom) pour poursuivre la descente. Dans le « rappel en S », que l'on appelle maintenant le rappel à l'ancienne, la double corde passe entre les jambes, revient sur le torse pour passer par-dessus l'épaule droite et derrière le dos. La main droite tient la double corde à hauteur du visage, la gauche tient la double corde qui pend dans le vide et sert à freiner ou à accélérer la descente. Gants et col relevé sont indispensables pour éviter les échauffements dus aux frottements de la corde. Le GIGN utilisera ensuite un anneau d'encordement et un mousqueton pour accélérer la descente, avant l'arrivée des premiers harnais.

5. Passage en drapeau : pour l'espalier composé de trois barres horizontales, le passage « en drapeau » s'effectue en basculant le corps sur la partie supérieure de l'obstacle, la main droite prenant appui sur la barre intermédiaire.

Chapitre 4

La matinée de la dernière journée, celle du mercredi, est consacrée à l'épreuve de tir. Maisons-Alfort ne possédant pas de stand de tir, un camion Simca emmène les candidats à l'Escadron de gendarmerie mobile blindé de Satory, qui dispose d'installations permettant le tir au fusil et au pistolet. Prouteau ne cherche pas des tireurs d'élite, pas encore. Il veut juste détecter un éventuel défaut rédhibitoire qui rendrait inopérante la formation au tir qu'il a envisagée pour les hommes qu'il doit sélectionner. En effet, c'est souvent sur l'épreuve pratique du tir, bien mieux que sur un examen médical, que l'on constate qu'un équipier souffre d'un défaut visuel qui l'empêche d'accommoder sa vision sur un point lointain ou qui réduit son champ visuel.

Chaque postulant va donc effectuer un tir de dix cartouches en position couchée à 200 mètres avec l'arme de dotation, le fusil semi-automatique 1949-56, puis un tir de neuf cartouches au pistolet automatique MAC 50 à 25 mètres sur des cibles qui lui seront désignées. Les candidats s'appliquent, car ils ignorent que le résultat n'est pas éliminatoire et que seules vont peser dans la balance la prise en compte de la bonne cible et la faculté à faire un groupement d'impacts le plus serré possible, quel que soit l'endroit de la cible où ce groupement aura été réalisé.

Dans l'armée, on mesure ce groupement par un calcul dénommé H + L, H étant la hauteur, c'est-à-dire l'espace qui sépare l'impact le plus bas de l'impact le plus haut, et L la largeur, qui correspond à l'écart séparant l'impact le plus à droite de celui le plus à gauche. Bien évidemment, ces deux chiffres doivent être le plus réduits possible. Lorsqu'il examine les cibles, Christian Prouteau est plutôt satisfait. Même si la marge de progression reste conséquente pour de nombreux gendarmes, des noms sortent déjà du lot, comme celui de Grandil qui, au fusil à 200 mètres, affiche un H + L digne d'un tireur de compétition. Qui pourrait alors se douter que dans moins de deux ans celui-ci se retrouvera avec huit autres équipiers du GIGN dans le désert djiboutien, derrière une lunette de fusil, avec pour mission de sauver trente enfants français pris en otages par des terroristes indépendantistes ?

L'épreuve de natation a lieu l'après-midi. Il s'agit d'un simple 25 mètres de nage libre, mais là aussi quelques candidats, mauvais nageurs, n'arriveront pas au bout et se verront crédités d'une note éliminatoire. Christian Prouteau fera cependant une exception en retenant Robert Andreini.

« Mon lieutenant, les 25 mètres, il faut les faire comment ?, lui demande celui-ci.

– Nage libre, c’est comme vous voulez, moi ce que je veux, c’est mes 25 mètres ! »

Seulement, Andreini ne sait pas nager, il a à peine suivi quelque cours pour se présenter aux tests. Pourtant il n’hésite pas, il plonge ! Dans l’eau, tout y passe : apnée au fond de la piscine, barbotage en surface, re-immersion, et ainsi de suite jusqu’à atteindre le bord du bassin. Christian Prouteau est si impressionné par la détermination d’Andreini qu’il en oublie que le fait de savoir nager est une condition éliminatoire pour réussir les tests d’admission. Retenu, Andreini apprendra à nager pendant le stage, mais difficilement car son ossature très lourde engendre un problème de flottabilité – mais il deviendra en revanche l’un des meilleurs apnéistes de l’unité.

Vingt-cinq hommes... Prouteau doit sélectionner vingt-cinq noms à l’issue de ces trois jours de sélection et d’entretiens. Certes, il pourrait en retenir un plus grand nombre, mais l’adéquation entre l’effectif d’encadrement – ils ne sont que deux – et la suite du programme de sélection qu’il a mis au point ne permettrait pas un suivi sérieux de chacun des gendarmes.

En effet, un stage de formation d’un mois attend encore les postulants, et c’est seulement à l’issue de celui-ci qu’il retiendra les quinze gendarmes qui formeront au final avec Lepouzé et lui l’Équipe commando régionale d’intervention n° 1.

En rédigeant sa liste de sélectionnés, Christian Prouteau bute un moment sur le nom de Régis Duquenne, dont les résultats sont un peu en deçà de la moyenne, mais le visage du Ch’ti à la bonne humeur communicative lui revient en mémoire. *Ce type a un mental à toute épreuve, donnons-lui sa chance !*, se dit-il en cochant le nom de Régis. Il ne le regrettera pas.

Il est 17 heures à Maisons-Alfort, ce mercredi 3 octobre 1973, lorsque Claude Lepouzé rassemble le groupe des cinquante candidats initiaux devant Christian Prouteau pour le bilan de la sélection. Après avoir remercié tous ces volontaires pour leur participation, Prouteau tire une feuille de sa poche et annonce la liste des vingt-cinq gendarmes retenus pour le stage d’admission définitif. Ces hommes qui vont être menés par un officier iconoclaste et inventif vont être à l’origine d’une unité d’intervention parmi les plus connues au monde, mais surtout la plus reconnue par ses pairs étrangers.

Chapitre 5

Le premier jour du commencement...

Il y a un mois ils apprenaient qu'ils étaient aptes à suivre le stage de sélection, aujourd'hui ils sont au pied du mur ! Tous ont quitté un univers confortable, autant que puisse l'être celui d'un gendarme mobile, pour faire un saut dans l'inconnu. Pendant un mois, ils vont être jugés, jaugés, mis à l'épreuve individuellement mais aussi par groupes. C'est l'ultime écrémage, ici pas de cooptation ni de passe-droit. Seules leurs qualités foncières et leurs facultés à intégrer un groupe vont être mises à l'épreuve. Alors, pour pousser les candidats dans leurs retranchements, mais aussi pour être à l'abri des vues et des coups de la hiérarchie, Christian Prouteau a décidé – surprise ! – que le petit détachement partirait en exil à Mondésir durant un mois entier.

Et cela, les vingt-cinq gendarmes retenus l'ignorent encore quand ils franchissent le poste de police du fort de Charenton de Maisons-Alfort en ce matin du 3 novembre 1973. Il fait un froid de canard et les hommes ne se sont pas éternisés dans la cour de la caserne, préférant la douce chaleur d'une salle de cours vers laquelle les a dirigés Claude Lepouzé. Dans le couloir, Christian Prouteau attend. Un coup d'œil à sa montre, il est 9 heures, c'est le moment !, celui de la prise de contact, ce moment où tout peut basculer car, désormais, ce sera aussi aux hommes de jauger leur chef.

Si tu veux ma confiance, montre-moi que tu en es digne, c'est ce que semble entendre Prouteau en pénétrant dans la salle de cours où les gendarmes se sont mis au garde-à-vous sur l'ordre de Lepouzé. C'est l'instant où l'on se mesure, quelques secondes qui vont influencer sur l'esprit de l'unité. Les hommes sont tendus, attentifs, et chaque mot que va prononcer leur chef va être pesé au trébuchet de leur conscience car, pour chacun d'eux, il est encore temps de renoncer. Prouteau les invite à s'asseoir, les regarde attentivement et, enfin, leur parle.

« La mission qui nous est confiée n'a jamais été remplie par qui que ce soit et jusqu'à présent aucun pays n'a trouvé de parade efficace contre les prises d'otages. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'on applique des techniques militaires à des situations qui n'ont rien à voir avec le combat classique. Cela fait longtemps que je réfléchis à ce qui doit être fait pour résoudre de telles situations et ces techniques, je vais vous les enseigner afin que nous puissions réussir ensemble.

» Au-delà de ce que vous allez apprendre, vous devez savoir que vous allez

à chaque mission exposer votre vie pour en sauver d'autres et parfois même pour sauver celle de celui qui vous aura tiré dessus. Vous êtes là pour arrêter les forcenés, les truands et les terroristes et les remettre à la justice, pas pour la rendre.

» Aussi écoutez-moi bien. Le pouvoir qui nous est accordé est exorbitant, car c'est le pouvoir de vie et de mort. Votre arme ne peut et ne doit pas devenir, en aucun cas, le prolongement de votre courage. Je n'accepterai pas qu'il en soit autrement car ce serait au mieux l'expression d'un manque de sang-froid ou, bien pire, l'expression d'une lâcheté.

» Nous ne devons jamais céder à la facilité et nous devons être capables, une fois la mission terminée, de nous regarder dans une glace en nous disant : j'ai respecté l'esprit du groupe, j'ai respecté la vie. Votre engagement sera total et il exigera peut-être que vous exposiez votre propre vie. Cela, c'est une chose que vous ignoriez lorsque vous vous êtes portés volontaires, aussi je comprendrais tout à fait si certains d'entre vous souhaitaient renoncer. »

C'est un coup de poing au plexus qu'ils viennent de prendre. En moins d'une minute, le lieutenant Prouteau vient de leur *décoller la pulpe*, comme le clame une publicité de l'époque. Ils s'attendaient à un programme musclé, à un catalogue d'armes et d'équipements, à tout ce que les termes *commando* et *intervention* pour lesquels ils s'étaient portés candidats pouvaient promettre en termes de baroud et d'action, mais ils n'ont rien eu de tout cela, sinon un discours sur l'engagement, la maîtrise de soi et le courage. Voilà ce que vient de leur dire leur nouveau chef. Mais surtout, il a placé au-dessus de tout le respect de la vie, la vie de ceux justement qui les prendraient pour cibles ! Personne ne parle, mais tous, abasourdis, s'observent. Lepouzé reprend la main.

« On est avec vous, mon lieutenant !

– Merci ! À la fin de ce mois, certains d'entre vous nous quitteront pour rejoindre leurs unités sans avoir pour autant démérité. C'est la règle, seuls les meilleurs resteront ! L'entraînement commence. Rassemblement en tenue de sport dans une demi-heure pour un footing. »

Les voilà partis pour un parcours de 8 kilomètres autour du fort de Charenton. Courant au milieu du peloton, Prouteau observe ses hommes. À partir de ce jour, il ne va plus les lâcher d'une semelle. Il sera là, avec eux, à chaque minute de leur formation afin qu'ils puissent découvrir eux aussi la nature de l'homme qui les commande, la personnalité de leur chef. Il leur a d'ailleurs concocté un programme d'accueil digne d'un stage commando. Après la perception de quelques compléments de paquetage, dont un anneau d'encordement et un mousqueton, toute l'équipe fait son sac et part le soir

même vers Mondésir pour la session de formation-sélection qui va durer un mois.

Chapitre 6

Mondésir, le bien-nommé...

D'abord terrain d'aviation, Étampes-Mondésir a vu passer Blériot en 1909 avant que ne s'y installe l'école de formation des pilotes de chasse de la Première Guerre mondiale. L'ancêtre de la Patrouille de France y a été créée en 1931 avant d'émigrer à Salon-de-Provence en 1937. On y verra ensuite plusieurs unités de chasse de l'aviation française jusqu'en 1940, date à laquelle la Luftwaffe y dispose ses Junkers 88 de bombardement et de chasse de nuit avant de céder la place en 1944 aux unités de transport de l'aviation américaine. La base aérienne militaire fermera en 1967¹, mais les bâtiments serviront successivement de base vie à des unités de CRS en déplacement en région parisienne, puis de terrain de manœuvre aux pelotons commandos de la gendarmerie mobile, avant de devenir le centre d'entraînement du futur GIGN.

L'endroit est propice à la méditation et, hormis la cueillette des champignons à certaines périodes de l'année, les loisirs qu'offrent les plaines de la Beauce environnante s'adressent plutôt à un public rustique et averti des choses de la nature. Les bureaux n'ont pas été entretenus depuis des lustres, les espaces verts n'ont pas vu un jardinier depuis le départ de l'armée de l'air et les voies d'accès fissurées et pleines d'ornières qui ceignent les bâtiments font penser à Berlin-Est. Tristus City², c'est le nom que l'on donne à ce superbe lieu... Un village abandonné avec des rues, des maisons, mais un terrain de jeu idéal pour créer des situations de prises d'otages et de forcenés.

Cela tombe bien ! Vingt-cinq « furieux » commandés par un lieutenant à cheveux longs débarquent à Mondésir pour entamer une retraite monastique qui doit faire d'eux des guerriers d'un genre nouveau. Si en 1973 le qualificatif de « forces spéciales » n'existe pas encore dans l'armée, c'est pourtant bien de cela qu'il s'agit avec cette petite unité de gendarmerie à laquelle la France vient de confier la mission de la protéger des attaques terroristes.

Ils prennent possession des bâtiments et s'installent dans les chambres en se répartissant selon les premières affinités. Christian Prouteau a veillé à la rusticité des lieux : lits de fer doubles et armoires du même métal, portes ouvertes à tous vents, rations de combat pour l'alimentation, toilettes et lavabos au bout du couloir.

L'un des vingt-cinq gendarmes retenus, Daniel Grandil, est un méticuleux,

il prend soin de ses affaires, qu'il est en train de ranger dans un ordre bien précis à l'intérieur de son armoire alors que quelques-uns ont déjà commencé à faire chauffer leurs tablettes Esbit dans le petit réchaud du même nom. Juste le temps de prendre un café dans le quart métallique incorporé à la gourde. Un café, c'est un vrai luxe dans cet endroit sinistre alors que dehors la pluie commence à tomber et que le chauffage ne figure pas dans la liste des prestations de leur nouveau palace. Insidieusement, le froid gagne les corps et les cœurs, mais pas le temps de se laisser aller car ça gueule déjà dans le couloir. « On se rassemble devant le bâtiment, sac à dos et armement, fissa ! », vient de crier Claude Lepouzé.

Lepouzé attend, le regard fixé sur sa montre. Les hommes se rassemblent sur trois rangs en esquissant un semblant d'alignement avant de finir au garde-à-vous. Un large sourire éclaire quelques faces incrédules d'avoir été dérangées dans leur installation.

« Pas bon, les gars !, assène Lepouzé, c'est long, c'est mou et c'est bordélique. Va falloir faire mieux très vite ! »

Derrière lui, les pouces passés dans son ceinturon, Christian Prouteau attend que son adjoint lui présente l'ensemble. Son ceinturon n'est pas réglementaire, ou plutôt il ne l'est plus... Il s'agit de celui de son grand-père, un ceinturon d'adjudant de gendarmerie un peu plus large que le modèle alors en vigueur, avec une boucle de cuivre à deux arpillons rutilants... Tout un symbole.

« Équipe commando rassemblée, à vos ordres, mon lieutenant ! »

Prouteau annonce alors aux hommes les noms des trois chefs de groupe : Toitot, Madec, Wodecki, les trois plus gradés des gendarmes ayant réussi la sélection. Suit la liste des équipiers constituant chacun des groupes.

« Bien, tout le monde est prêt ? Alors c'est parti pour 30 kilomètres », leur annonce Prouteau.

Qu'est-ce qu'il a dit ? Il nous prend pour des bidasses ou quoi ? À voix basse, les gendarmes s'interpellent alors que la pluie d'automne redouble et que déjà la colonne s'étire. Devant, leur chef imprime un rythme tranquille, 6 kilomètres/heure. *Bon, on ne va pas se laisser impressionner, surtout le premier jour !* Les hommes recollent et accélèrent le pas alors qu'il pleut maintenant à verse.

Le ton est donné car des marches de tous types vont désormais s'enchaîner à une cadence infernale : marches topographiques par groupes puis en individuel pour tester la capacité de chacun à s'orienter de jour comme de nuit, raids de nuit avec franchissement de cours d'eau, escalade et rappel –

tout y passe. Les longs déplacements à pied ont cette particularité de forger la volonté, de souder un groupe et de développer sa rusticité ainsi que les qualités foncières indispensables à un bon opérationnel – à l’instar de ce qui se pratique à l’époque chez les SAS britanniques ou au 13^e RDP français. Mais surtout, chaque effort physique est suivi d’un tir. Dès le premier jour, Christian Prouteau a banni du programme d’instruction les séances de tir du matin où l’élève avait pour habitude de se présenter le corps reposé et les idées claires. Au contraire, et même s’ils n’utilisent encore que les techniques apprises dans leurs unités, les stagiaires doivent arriver au pas de tir après avoir accompli un intense effort physique. Pour Christian Prouteau, il s’agit d’évaluer tout autant l’adresse du stagiaire que sa lucidité dans la difficulté, sa capacité de récupération, sa manière de gérer l’effort et le stress. Ce sont là des mots qui résonneront souvent aux oreilles du dernier carré des prétendants au futur GIGN.

Les jours se suivent et aucun ne ressemble au précédent, d’autant que le programme n’est connu que du chef et de son adjoint. Les gendarmes doivent donc avoir un sac d’alerte prêt en permanence avec de quoi passer une nuit sur le terrain quelles que puissent être les conditions météorologiques. Aujourd’hui, le lieutenant a confié à Ignace Wodecki, qu’il connaît bien et qui maîtrise parfaitement les techniques de corde, le soin de monter une *taggle-rope* depuis le toit du bâtiment le plus haut du camp. Il s’agit de deux cordes fixées sur le toit-terrasse qui sont reliées à la cheminée d’un autre bâtiment situé plus bas. Le freinage s’effectue par la diminution de la pente, voire par une légère remontée en fin de trajet, ainsi que par le biais d’une augmentation de l’espacement entre les deux câbles. De quelques centimètres au départ, l’espacement passe à une soixantaine à l’arrivée afin d’induire un effet de freinage par frottement et blocage du mousqueton. Ça, c’est la théorie. Dans les faits, il suffit d’une erreur d’appréciation de quelques centimètres entre les cordes pour avoir une arrivée à pleine vitesse, ce qui a pour effet d’alimenter les lits de l’infirmerie.

Comme il l’avait décidé, Prouteau passe le premier. Ignace Wodecki, qui ne mégote jamais sur la difficulté, a concocté une pente de 45 degrés au départ du bâtiment. Si la chute est violente, le freinage l’est tout autant puisque, arrivé au point le plus bas, à la fin de sa chute libre, Prouteau remonte maintenant vers le bâtiment d’en face à la vitesse de l’éclair. Il met les deux pieds en avant pour ne pas manger le mur et s’arrête brutalement, bloqué par la cheminée. C’était chaud ! Tous n’auront pas la même chance puisqu’un stagiaire à l’instinct de survie moins affûté ira percuter la cheminée en se blessant.

« C’est la sélection naturelle, commente Ignace Wodecki en vérifiant les

cordes.

– Mais il nous fait passer ça sans assurance..., murmure un gendarme.

– Je crois que tu peux oublier, ce n'est pas le genre de la maison ! », réplique Wodecki en réceptionnant le candidat suivant.

De fait, les exercices à grande hauteur vont s'enchaîner jusqu'au jour où ils abandonnent Mondésir pendant quelques heures pour un exercice de rappel depuis un viaduc. Quarante mètres de haut dont une bonne trentaine à descendre sans possibilité d'appui : du vide dessous, devant et derrière. Les hommes s'équipent, relèvent leurs cols pour éviter que les cordes ne leur brûlent le cou et le premier s'élance. Christian Prouteau descend vite, les jambes pratiquement à l'horizontale, la tête inclinée vers le bas afin de guetter le moment où il devra amorcer son freinage. Il serre la main droite, la plus basse, et la corde se tend en provoquant un effet de rebond. Les jambes pivotent à la verticale et touchent le sol, c'est fini.

« Rappel libre ! », lance-t-il à l'adresse du suivant.

Il y aura des frissons ce matin-là lorsque l'un d'entre eux freinera avec la main gauche, la main la plus haute, provoquant ainsi un arrêt brutal et le passage immédiat en position tête en bas. L'absence de corde d'assurance oblige Wodecki, qui contemple la scène du haut du viaduc, à prodiguer des conseils d'une voie calme et surtout rassurante.

« Desserre ta main... Voilà, doucement, celle du bas aussi, laisse pendre tes jambes, allez, c'est reparti ! »

Prouteau note tout. Malgré leur bonne volonté, ils sont deux gendarmes dont les hésitations ne lui ont pas échappé. Et à la fin de la troisième semaine, ils ne sont déjà plus que vingt postulants, sur les vingt-cinq en lice, à pouvoir prétendre faire partie de sa bande... Quatre se sont blessés et un autre, jeune marié dont l'épouse s'inquiétait de ne pas le voir revenir pendant un mois, a dû faire un choix cornélien lorsqu'elle s'est présentée à Mondésir pour lui dire : « Il va falloir que tu choisisses entre tes commandos et moi ! » Il est retourné à la maison... L'écramage se poursuit !

Puis, un après-midi, Christian s'appuie sur le cours « mines et pièges » qu'il a suivi à Saint-Cyr – et qui fait partie des enseignements incontournables – pour organiser un atelier explosifs. À ses côtés, Wodecki, fort de son brevet de moniteur commando, qui a développé la partie piégeage. Pour beaucoup, c'est la découverte de la chaîne élémentaire, celle qui régit toute utilisation d'explosif : allumeur, mèche lente, détonateur et explosif. Tour à tour, ils viennent sertir un détonateur, ce petit tube vide à une extrémité afin d'accueillir une mèche lente et dont l'autre extrémité contient de

l'hexogène, un explosif destiné à faire détoner la charge principale. L'opération de sertissage consiste à bloquer la mèche lente dans le détonateur à l'aide d'une petite pince. La procédure réglementaire veut que l'on inspecte d'abord du regard l'endroit où il faut appliquer la pince, puis que l'on ramène l'ensemble sur le côté de la cuisse au moment de sertir. Et pour peu que la pression de la pince s'effectue par mégarde au mauvais endroit, c'est-à-dire sur la partie contenant l'explosif, c'est l'explosion du détonateur assurée et la transformation du manipulateur en chaleur et lumière ! Afin d'éviter ce genre d'accident, tous vont sertir leurs détonateurs à hauteur d'yeux afin de voir parfaitement les gestes qu'ils accomplissent.

Sueurs froides ce jour-là à Mondésir ! Le matériel utilisé est du matériel bien réel et déclaré bon pour le service. Ignace lui, leur donnera les premiers éléments de piégeage en leur montrant les différents types d'allumeurs, ceux qui se déclenchent par pression ou par relâchement ou encore les électriques. Ils apprennent d'abord le basique, comme piéger une grenade à l'aide d'un fil piège attaché à la goupille, puis ils apprennent ensuite à confectionner des engins explosifs improvisés.

Frayeur des gendarmes lorsqu'ils voient un jour Prouteau mettre le feu à un pain de plastic, démonstration par l'absurde pour illustrer le fait que cet explosif ne fonctionne que par sympathie – à savoir que seule une explosion peut entraîner celle du plastic. Au fil des jours, une fois le b.a.-ba acquis, l'instruction se fait plus précise. À chacun de découper ses propres pains de plastic afin d'obtenir la charge la plus équilibrée possible devant permettre l'ouverture d'une porte sans dégâts collatéraux. Le stock de vieilles portes qui a été amené là par Claude Lepouzé est pulvérisé dans la journée.

*

Le froid s'est installé peu à peu sur Mondésir en cette fin novembre 1973. Le tri des hommes s'est effectué naturellement, quelques-uns d'entre eux, pourtant sportifs mais ayant auparavant exercé leurs talents uniquement dans un bureau, n'ont malheureusement pas supporté les matins givrés de la Beauce et ont dû émigrer à l'infirmerie. Ils le savent : pour eux, c'est cuit !

Les trois groupes se sont organisés et une saine émulation règne entre eux. Claude Lepouzé, en adjoint attentif et bienveillant, a su instaurer un « esprit de corps » tel que le voulait Prouteau. Malgré le rythme intensif imposé par le chef, rythme qui a creusé les joues et tiré les traits, l'ambiance est bonne. *Les types en veulent !*, se dit-il en regardant la liste des quinze noms qui ont été retenus.

L'histoire du GIGN peut maintenant commencer.

1. Il faudra attendre 1988 pour qu'Aéroports de Paris achète une partie des infrastructures, qui sont laissées à la disposition d'associations aéronautiques.
2. Tristus City est également le nom donné par les agents de la DGSE au camp de Cercottes, dans le Loiret.

Chapitre 7

Les hommes

Dans son bureau de Maisons-Alfort, Christian Prouteau regarde une à une les fiches qu'il a rédigées à l'issue des entretiens menés avec chacun des hommes qui sont aujourd'hui sous son commandement. Ces hommes, il les a reçus un par un au cours du mois passé à Mondésir, dans la pièce sans confort qui lui servait de bureau. Seuls, face à leur futur chef, ils lui ont raconté sans détour leurs débuts dans la gendarmerie, leurs espérances et leurs déceptions, leurs rapports, difficiles pour certains, avec leur hiérarchie. Mal considérés pour la plupart, leur malaise peut se résumer à un seul mot : ennui. En effet, la vie en escadron de gendarmerie mobile dont ils sont issus, à l'exception de deux d'entre eux, est faite de longues heures d'attente et de la routine de la caserne. Or, tous ont un point commun. Ce sont des « gueules », de fortes personnalités faites pour l'action et démangées par une terrible envie de montrer enfin ce dont ils sont capables.

Lorsqu'il relit les commentaires qu'il a méticuleusement reportés sur ses fiches, Christian Prouteau se dit que leur lecture ferait bondir de leurs fauteuils toute la camarilla de la Direction de la gendarmerie.

Il a notamment entre les mains la fiche de Pierre Renaud, une âme sensible. En raison d'un casier judiciaire richement annoté d'appréciations sur ses facultés pugilistiques, en particulier envers des « personnes détentrices de l'autorité », le jeune Pierre avait été « orienté » en 1968 vers le 6^e Régiment de parachutistes d'infanterie de marine pour y effectuer son service militaire. À l'issue de cette affectation chez les parachutistes, il avait réussi le tour de force d'entrer en gendarmerie. Pour cela, il lui avait cependant fallu s'engager à Berlin¹, où la gendarmerie française possédait une école dans le quartier Napoléon et où la hiérarchie se montrait moins regardante qu'en France. Muté à l'escadron de Maisons-Alfort à l'issue de sa formation, il s'était retrouvé affecté au service des sports. Coureur de fond, il participait à toutes les compétitions sportives militaires, mais son caractère affirmé allié à sa rapidité de réaction – deux traits qui le caractérisent – n'avaient cependant pas tardé à faire surface et à compromettre sa carrière dans la gendarmerie.

Ainsi, un jour, au début de l'année 1973, à l'issue d'une réunion amicale qui se tient au mess des officiers de Maisons-Alfort, le sous-officier de semaine désigne des personnels pour nettoyer les reliefs d'un pot qui vient de s'achever et auquel Pierre Renaud n'a pas participé. Les femmes de ménage

n'existant pas en gendarmerie, les porteurs de barrettes ont l'habitude de désigner les gendarmes sous-officiers subalternes pour cette noble mission.

« Renaud !, vous allez débarrasser la salle du pot officiers, lui ordonne un sous-officier supérieur.

– Négatif ! Moi, je ne nettoie pas un pot auquel je n'ai pas participé. »

Le refus d'obtempérer à un ordre, fût-il domestique, est rare en gendarmerie, surtout lorsqu'il est prononcé de manière aussi nette. Désarçonné, mais respectueux de la chaîne hiérarchique, le maréchal des logis-chef va rendre compte à l'adjudant d'escadron, qui, à son tour, en informe immédiatement l'adjoint du capitaine.

Pendant ce temps, Pierre Renaud consulte le règlement de discipline générale, pour s'apercevoir que les pots sont interdits pendant les heures de service. Il en déduit qu'on lui a donné un ordre illégal en l'envoyant nettoyer les lieux !

Il se retrouve cependant convoqué par deux officiers, dont l'adjoint du capitaine commandant l'escadron, le lieutenant B., qui s'adresse à lui sur un ton péremptoire.

« Renaud, pour la dernière fois, vous allez nettoyer cette salle.

– Je n'obéis pas à un ordre illégal ! C'est toujours non !

– Allez nettoyer ce bordel tout de suite !, hurle le deux-barrettes. – Allez vous faire foutre ! Un pot pendant les heures de service c'est illégal, donc votre ordre est illégal, point barre ! »

Le raisonnement est peut-être simpliste, mais il se tient !

À cet instant précis, Pierre Renaud frôle l'irréremédiable. Le contact physique étant imminent, le lieutenant J., qui accompagne l'officier adjoint, juge bon d'intervenir et de conseiller au lieutenant B. un repli stratégique.

L'affaire ne peut évidemment pas en rester là. Tout l'aréopage se retrouve chez le capitaine commandant l'escadron, qui n'est autre que le capitaine Baux ! Celui-ci connaît la valeur de Pierre Renaud, mais il lui est difficile de désavouer ses sous-officiers et l'un de ses lieutenants. Il congédie le contestataire en assurant aux loyalistes qu'il va réfléchir à un châtiment exemplaire à l'encontre du révolté. En attendant, ils sont priés de trouver une autre victime pour nettoyer la salle...

La punition ne viendra jamais mais le lieutenant B., lui, n'oublie pas l'affront qui lui a été fait.

Ainsi, lorsqu'il apprend quelques mois plus tard que Pierre Renaud s'est

porté volontaire pour l'Équipe commando régionale, il fait le siège du bureau de Prouteau pour lui expliquer tout le mal qu'il pense du rebelle. Christian Prouteau élude, mais il décide d'aborder franchement la question avec l'intéressé lors de son entretien individuel à l'issue du stage d'un mois.

« Vous avez eu des soucis avec l'un de vos officiers ?

– Une bricole, mon lieutenant, répond Pierre Renaud.

– Vous étiez à deux doigts de l'empoigner...

– Il était allé trop loin.

– Moi, je pense que c'est une perte de contrôle de votre part.

– Négatif, mon lieutenant. Si j'avais perdu le contrôle, je l'aurais démoli. »

Prouteau esquisse un sourire. Et là où beaucoup d'officiers auraient rayé son nom en estimant la prise de risque trop importante, Christian met un signe (+) sur son carnet. Il lui faut en effet des caractères, des hommes entiers, pas des zombies juste bons à réciter le décret de 1903, qui va jusqu'à prévoir qu'en gendarmerie le renseignement ne s'obtient que dans les couches saines de la population ! Pierre Renaud fera partie du Groupe.

La fiche suivante concerne Régis Duquenne – celui qui a terminé dernier des sélectionnés, qui a souffert dans la fosse du parcours du combattant, mais qui a vomi ses tripes pour vaincre l'obstacle. Duquenne... ça sent le Ch'ti, le type qui dit ce qu'il pense et qui pense ce qu'il dit. Il a d'ailleurs commencé sa carrière militaire au 7^e Chasseurs à Arras, un régiment de reconnaissance blindé au sein duquel il s'est ennuyé ferme. Les manœuvres interminables dans les plaines de Mourmelon ou de Mailly-le-Camp, passées à observer l'arbre en boule sur la crête d'en face, avaient achevé de le persuader de l'inutilité de son engagement. Mais, la rigueur militaire et l'esprit de corps lui convenant bien, c'est tout naturellement qu'il s'était tourné vers la gendarmerie pour amorcer une carrière au service de ses concitoyens. Du moins le croyait-il. Plein d'espoir, il avait intégré l'arme pour laquelle son passé militaire au sein d'une unité blindée le désignait d'office : le Groupement blindé de gendarmerie de Satory !

Là, ayant retrouvé les AML (automitrailleuses légères) qu'il chérissait tant, il en devient le champion incontesté du polissage vu qu'il passe la majeure partie de son temps au garage à patiner un engin qui ne sort pratiquement jamais. Mieux qu'une station de lavage, il nettoie à toute heure de la journée. Alors, pour échapper à sa déception et à la monotonie du quotidien, Régis se présente à tous les stages : infirmier, transmetteur, maître-nageur sauveteur, etc. Hélas, il n'a que deux ans d'ancienneté, loin des quatre ans qui sont exigés pour être de carrière – le sésame indispensable pour accéder à tous les

stages. D'un tempérament bouillant, il mène une vie impossible à l'encadrement de l'escadron et part courir des heures dans les forêts environnantes sans prévenir quiconque. Le jour où il décide de répondre à l'appel à candidatures pour l'Équipe commando régionale, les cadres de son escadron en sont presque à brûler des cierges pour que Régis Duquenne soit intégré ! Bien évidemment, ils savent tous que sa candidature est sans espoir puisqu'il n'est pas encore de carrière, mais sait-on jamais !

Le jour des résultats, l'escadron retient son souffle. Et, à la surprise générale, le ciel n'est pas resté insensible à leurs prières puisque le Ch'ti est reçu ! Avec un bémol tout de même, car Christian Prouteau a accompagné l'annonce de sa réussite d'un bref commentaire :

« Je crois en votre motivation, mais si au bout de trois mois je vois que vous ne suivez pas, je vous vire ! »

Bien conscient qu'il a un peu de poids en trop, Régis s'applique dès lors à courir les footings de 8 kilomètres qui débutent chaque entraînement dès 8 heures du matin avec trois ou quatre couches de vêtements pour mieux transpirer et ainsi rattraper progressivement son handicap...

D'autres fiches s'amoncellent encore sur le bureau du chef de l'ECRI. Voici celle de François Rudent, un autre sentimental dont la carrière militaire a commencé au 1^{er} Spahis à Spire, en Allemagne. Il sert sur EBR, un engin blindé de reconnaissance à canon de 75 qui a la particularité d'avoir deux pilotes, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière, ce qui permet l'esquive immédiate en cas de rencontre inopinée avec l'ennemi. Seulement, il a beau avoir les jumelles braquées vers l'est, les Rouges ne semblent pas vouloir franchir le Rideau de fer et François Rudent s'ennuie ferme lui aussi dans sa caserne. Le désert des Tartares, ce n'est pas son truc. Au bout de trois années passées à se morfondre, il se décide à présenter sa candidature pour être admis dans la gendarmerie. Il a juste oublié que sa petite amie du moment, qui travaille elle aussi en Allemagne, fricote dans l'illicite et la contrebande de produits détaxés. Elle s'est fait taper sur les doigts par la justice, ce qui vaut à son compagnon de se voir refuser l'accès à la gendarmerie.

Qu'à cela ne tienne ! Il se débarrasse aussitôt du boulet qui l'empêche d'accéder à ce qu'il croit être le nirvana de la chose militaire, ne renouvelle pas son contrat dans l'armée et va se faire oublier en travaillant plus d'un an dans une entreprise civile de l'Aisne. C'est là qu'il se découvre une véritable passion pour les chiens, qui ne le quittera jamais plus.

Opiniâtre, il pose de nouveau sa candidature pour rejoindre la gendarmerie à la fin de l'année 1971 et son dossier finit par être accepté. Sportif accompli, il est intégré dans l'équipe commando de son escadron, le 8/3 de Champigny.

Personne n'est surpris lorsque ce grand gaillard, auquel son capitaine a mis sous le nez l'appel à candidatures rédigé par Prouteau, décide de se présenter aux tests de sélection à l'ECRI, qu'il va réussir sans difficulté.

D'autres profils qui semblent plus conformes à l'idée que l'on se fait du gendarme recèlent pourtant des traits qui feront la particularité de cette jeune unité. Parmi ceux-ci, Daniel Grandil, de l'escadron de gendarmerie mobile de Melun.

Il n'a connu ni son père, ni son grand-père. Le premier est mort en déportation en Allemagne en 1945, le second a été tué dans les combats de la Somme en 1917. Enfant, le seul loisir de Daniel Grandil consiste à aller chanter à la chorale des Chardonnerets à Nancy, la plus ancienne de France. Il fait partie de ces gamins élevés à la dure dans les temps difficiles de l'après-guerre et que l'on conduit à chaque commémoration devant le monument aux morts afin de leur faire apprécier la valeur du drapeau.

Daniel Delafrenée, lui, vient des parachutistes – des paras-colos plus précisément. Engagé volontaire au 1^{er} RPIMa, le 1^{er} Régiment de parachutistes d'infanterie de marine, il part ensuite pour Madagascar avec le 2^e RPIMa. Sauts en brousse et infiltrations de nuit en terrain accidenté rythment la vie de Daniel Delafrenée qui, arrivé en fin de contrat, doit prendre une décision quant à son avenir. Il a en effet rencontré celle qui va devenir son épouse et il a conscience que les séjours outre-mer à répétition peuvent être synonymes de séparation. Il tente alors la gendarmerie, laquelle lui tend les bras et l'envoie directement au 2^e Régiment d'infanterie de la Garde républicaine. Véritable athlète, il est incorporé dans l'équipe de gymnastique de la Garde qui se produit à chaque manifestation prestigieuse (Nuit de l'Armée, 14-Juillet, etc.). Mais cette activité ne le dispense pas de prendre son tour de garde dans les palais nationaux du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Même si les années passées chez les parachutistes l'ont formaté, le côté répétitif du présentez-vous qu'il accomplit à chaque fois qu'un élu de la République passe devant sa guérite finit par lasser Daniel Delafrenée. Le genre pot de fleur n'étant pas trop son style, il voit arriver avec soulagement la note d'appel à candidatures pour l'ECRI. Pour celui qui deviendra « Titi » au sein du Groupe, l'avenir s'éclaircit enfin lorsque Christian Prouteau lui annonce qu'il est retenu pour faire partie de l'aventure.

Il y a aussi Norbert Jeandenant, ceinture noire de judo et karatéka, que toute l'équipe surnomme rapidement « Nono ». Ce Belfortain qui réside au troisième étage de l'un des immeubles de la gendarmerie a pris l'habitude de monter les escaliers avec sa moto. Il deviendra d'ailleurs vice-président des Blues Knights, un club de moto international dont les membres sont tous issus

des forces de l'ordre.

Robert Andreini, Bernard Feutry, Étienne Laisney sont tous trois issus de l'escadron de Maisons-Alfort, comme l'était lui-même Pierre Renaud. Jacques Dufour vient de la Garde républicaine, tandis que Jean-Marie Forest arrive de l'escadron de Saint-Denis.

Sur un coin de la table sont rassemblés les dossiers des trois chefs de groupe, Madec, Toitot et Wodecki. Tous solides, tous sportifs accomplis. Madec arrive de l'escadron de Melun, les deux autres – encore une fois – de celui de Maisons-Alfort ! Mauvaise circulation de la note de service de l'appel à candidatures pour l'ECRI, ou peur d'être muté en région parisienne, il n'en demeure pas moins que près de la moitié des pionniers du GIGN sont issus de l'escadron de Maisons-Alfort.

Les trois chefs de groupe vont se révéler des entraîneurs d'hommes, ainsi que Prouteau l'exigera de ses cadres tout au long de son commandement.

Et pour s'imposer à de tels hommes, ils devront eux aussi s'exposer, commander par l'exemple en se plaçant dans l'équipe de tête lors de l'intervention... *Si vous leur demandez d'aller du point A au point B en passant sous le feu, il faut qu'ils aient confiance en vous*, leur martèle le lieutenant Prouteau.

1. La compagnie d'élèves-gendarmes de Berlin a été créée en 1957 dans le cadre du Commandement des forces de gendarmerie des Forces françaises en Allemagne. Elle a été dissoute le 1^{er} mars 1991.

Chapitre 8

La conception de l'entraînement

Retour à la feuille blanche. Christian Prouteau est au pied du mur et sans droit à l'échec. Il en est bien conscient – et au cas où il viendrait à l'oublier, certains vont se charger de lui rappeler qu'une seule erreur entraînerait irrémédiablement la fin de la petite unité qu'il est en train de constituer. Si l'objectif fixé par la Direction de la gendarmerie est clair – « être en mesure de libérer des otages » –, les moyens pour l'atteindre restent encore nébuleux. Lorsque Christian Prouteau demande à sa direction quels moyens et quelles techniques il pourrait mettre en œuvre, la réponse ne varie jamais : *Pour les techniques, à vous de voir ! Faites preuve d'imagination. Par contre, pour les moyens, utilisez les matériels réglementaires !*

Pour ce type d'unité unique dans l'institution, il sait que les équipiers sont la pierre angulaire de l'édifice. Il leur faut pouvoir s'adapter en permanence en restant réactifs et inventifs, en s'affranchissant des savoir-faire habituels car leurs missions s'exerceront dans des espaces-temps contraints, parfois dans le cadre d'un environnement hostile et souvent en exposant leur propre vie. Pour avoir un tel esprit d'engagement, il est bien évidemment indispensable d'obtenir une adhésion pleine et entière de tous les hommes, adhésion qui ne peut reposer que sur un seul mot : la confiance.

Mais cela n'inquiète pas Prouteau, car il sait pouvoir obtenir cette confiance en devenant un exemple que tous ses hommes chercheront à imiter et à dépasser. Il est résolu à insuffler à cette jeune unité un état d'esprit nouveau, bien différent de ce que chacun d'entre eux a pu connaître auparavant dans son affectation d'origine. Il devra donc être en tête partout et toujours, que ce soit à l'entraînement ou lors des missions. Il sait aussi que c'est en développant un esprit « chef de bande » qu'il obtiendra une cohésion de tous les instants.

Ce sera donc une équipe à laquelle il inculquera ses propres valeurs et imposera ses règles et ses codes : respect de la vie, même celle du pire salaud, entraînement impitoyable dans lequel chacun sera responsable de lui-même et culte de la mission. Enfin, Christian Prouteau, qui connaît bien la gendarmerie, n'ignore pas que chez les militaires le contenant est aussi important que le contenu. Il veut donc un groupe qui ait « de la gueule » et qui en impose par la qualité de sa présentation.

Bien évidemment, il regarde ce qui se fait ailleurs et en particulier à

l'étranger. Il consulte des tonnes de documents pour finalement s'apercevoir qu'il n'existe dans le monde, en 1973, que très peu d'unités de police ou de gendarmerie chargées de ce type de mission. À la place, de nombreux pays, à l'instar d'Israël, ont fait le choix de confier la résolution des prises d'otages à des unités militaires pour lesquelles chaque intervention est une opération commando s'assimilant à une réduction de résistance isolée – qui se termine inéluctablement par la mort des terroristes, et souvent celle des otages.

La France est un pays démocratique. Si nous étions un État totalitaire, pas besoin de GIGN ! Deux négociateurs et quatre tireurs d'élite suffiraient. Dans ce cas-là, si la négociation échoue, c'est l'exécution, explique-t-il à ses hommes.

Si l'élimination physique des terroristes fait bien sûr partie des options à envisager, ce n'est évidemment pas une finalité pour Prouteau. En effet, l'unité que met en place la gendarmerie va devoir agir dans un cadre judiciaire dont l'objectif est la remise de ces mêmes terroristes à la justice. Les mots « guerre » et « tuer » seront donc bannis du vocabulaire de l'unité, pourtant composée de militaires. On ne fait pas la guerre avec un Code de procédure pénale et des juges dans les pattes ! Prouteau va donc s'inspirer de techniques militaires qu'il va devoir adapter à un cadre légal afin d'élaborer une méthodologie d'action entièrement nouvelle dans la gendarmerie.

D'emblée, il estime que c'est à lui et à lui seul de préparer les hommes à la confrontation ultime, celle qui nécessite un engagement total. Seule l'excellence de la formation des membres de l'unité pourra assurer le succès de la mission mais, pour cela, il sait qu'il lui est impossible de plaquer des schémas de mise en situation tout faits.

La variété des missions auxquelles l'Équipe commando – comme on l'appelle encore – doit faire face exigera une souplesse permanente d'adaptation aux événements. Il lui reste maintenant à jeter les bases de ce que sera l'entraînement et c'est avec patience et méticulosité que le jeune lieutenant dissèque les différentes phases d'une crise, quelle qu'elle soit, et qu'il élabore les méthodes d'intervention dont découleront des techniques d'entraînement qui perdurent aujourd'hui encore.

Il décompose ainsi l'action à mener en deux parties, la négociation et la neutralisation, cette dernière comportant trois phases distinctes : la préparation, l'approche et l'action. Inutile de compliquer davantage, il s'agit maintenant de mettre en face de ces trois dernières phases des savoir-faire que devront acquérir tous les membres de cette jeune unité. Christian Prouteau élabore donc un « tronc commun », d'autant plus que l'effectif réduit de l'unité lui impose de disposer de membres totalement polyvalents. Ainsi, chacun d'eux devra savoir se déplacer en toute discrétion et dans tous les

milieux, de jour comme de nuit. Tous devront savoir « durer », c'est-à-dire rester en observation pendant de longues heures, voire des journées entières, dans des conditions difficiles et exigeantes. Enfin, le tir, que ce soit au pistolet ou au fusil, va exiger une refonte totale des techniques enseignées jusqu'ici.

À mesure qu'il égrène la liste des savoir-faire à exiger de chacun des gendarmes de l'unité, Christian Prouteau prend conscience qu'il devra, lors des tests de sélection futurs, faire remonter progressivement le niveau physique exigé. Le but n'est pas tant d'avoir des athlètes ou des compétiteurs de haut niveau que de former des combattants d'élite possédant des qualités foncières hors du commun. En effet, les hommes devront allier rusticité, goût du risque et de l'effort et adaptabilité permanente à la mission. Ces critères deviendront plus tard le standard sur lequel se calqueront les unités spéciales de l'armée pour recruter et former leurs équipiers.

Pour l'heure, le chef de l'ECRI met en place un programme d'entraînement destiné à parfaire la condition physique de ses gendarmes. Dans ce cadre, les approches d'objectifs réalisées à grande hauteur vont occuper une grande place, car des hommes devront bien souvent investir les lieux d'une crise par les toits en même temps qu'une équipe progressera depuis le sol. L'escalade va ainsi prendre une importance considérable dans l'entraînement de l'unité. Il ne s'agit pas d'escalader, du moins au début, des parois rocheuses, mais bel et bien des façades d'immeubles d'une vingtaine d'étages que chacun devra être capable de gravir à mains nues, sans aucune assurance, en progressant de balcon en balcon.

Prouteau envisage également l'aide que pourrait leur apporter l'hélicoptère dans la dépose des personnels sur des édifices de grande hauteur. Enfin, les hommes devront ne pas hésiter à aller au contact physique pour désarmer un adversaire à mains nues. Pour cela, l'acquisition d'un art martial sera indispensable. Ce sera d'abord le judo, l'aïkido et la boxe, puis le karaté viendra ensuite.

Chapitre 9

Décembre à Maisons-Alfort

Les quinze gendarmes retenus, tous mariés à l'exception d'un seul encore célibataire, ont installé leurs familles dans les immeubles qui bordent le fort. La gendarmerie loge traditionnellement ses militaires sur leur lieu de travail, ce qui lui permet de bénéficier d'un personnel disponible à toute heure du jour et de la nuit, même lorsque celui-ci n'est pas de service. Mais cela va aussi permettre à l'ECRI de mettre en place une première alerte à trente minutes, ce qui est alors exceptionnel, et d'avoir à chaque intervention un effectif supérieur à celui du groupe d'alerte – tout le monde voulant partir en intervention.

Les hommes ont disposé du week-end pour monter les tringles à rideaux et brancher la machine à laver. Il existe une réelle entraide en gendarmerie et, en plus du service du casernement qui à l'époque entretient et rénove les appartements avec malheureusement peu de moyens, tous les personnels s'aident mutuellement pour repeindre et poser du papier peint. C'est un usage auquel Christian Prouteau qui a grandi en caserne de gendarmerie est profondément attaché. Il est en effet convaincu que pour être performant dans son travail, le personnel ne doit pas avoir de souci logistique lorsqu'il rentre chez lui. Aujourd'hui, pour de précieuses raisons budgétaires et d'emploi rentable des personnels, cette approche est ignorée et l'état du parc immobilier familial est en déclin.

Être femme de gendarme oblige à avoir un côté « opérationnel » afin de pouvoir affronter, souvent seule, les aléas du quotidien – depuis l'enfant qui ramène de mauvaises notes de l'école jusqu'aux fins de mois difficiles à gérer. Si être femme de gendarme est parfois difficile, être l'épouse d'un membre de la « bande » à Prouteau confine au sacerdoce : outre les vicissitudes journalières, ces femmes-là vont devoir s'accommoder de la vie trépidante et des états d'âme de leurs commandos de maris.

Elles ignorent encore que viendra bientôt le temps des premiers départs en alerte et de la radio qu'elles écouteront en permanence pour savoir « s'il est arrivé quelque chose ». Elles vont aussi découvrir que l'ECRI est une hydre qui dévore tout. Ses hommes devront tout lui donner parce qu'ils lui devront tout, mais le prix à payer sera terrible et peu de couples y survivront. En attendant, en ce matin de décembre, les épouses sont fières que leurs maris aient été sélectionnés pour participer à cette aventure.

Lundi 3 décembre 1973, il est 8 heures et leur chef les attend déjà pour ce qui va devenir leur pain quotidien, un footing de 8 kilomètres. En même temps qu'il court, Christian Prouteau pense au contrat auquel il s'est engagé : « livrer » une unité antiterroriste prête à l'emploi pour le 1^{er} mars 1974. Pour pouvoir tenir cet engagement qui frise la gageure, il va devoir soumettre ses hommes à un rythme infernal, mais ce n'est là que la partie visible de l'iceberg. Pour y arriver, il lui faut tout d'abord trouver des terrains sur lesquels s'entraîner, obtenir des créneaux dans tous les champs de tir de la région parisienne et surtout convaincre la hiérarchie du bien-fondé de ses demandes en matériels. Car il sait que dans la stratosphère galonnée de la gendarmerie, on l'attend de pied ferme.

À l'issue de ce jogging matinal, les gendarmes se retrouvent en tenue de combat dans l'une des salles que le capitaine Gervais – qui commande l'escadron 2/2 de gendarmerie mobile de Maisons-Alfort et auquel est rattachée administrativement l'Équipe commando – met à leur disposition. C'est là que Christian Prouteau leur présente l'armement qui va leur être confié. Alors que les hommes s'attendaient à des armes de dernière génération, ils découvrent avec effarement les vieux fusils MAS 1949-56 modifiés, équipés d'une poignée et d'une lunette APX modèle 1950, que Claude Lepouzé a alignés sur une table.

« Voici l'arme des tireurs d'élite ! », annonce Prouteau sans grande conviction.

Il sait que cette arme n'est pas au niveau des missions qu'ils auront à accomplir, *mais pour le moment, faisons avec les moyens du bord !*, se dit-il.

Au même instant, son adjoint sort d'une caisse des pistolets MAC 50 réglementaires qu'il présente comme étant leur arme individuelle de dotation. Là, c'est la consternation.

« On ne pouvait pas avoir autre chose, mon lieutenant ? C'est la misère !

– Je pars demain pour Châtelleraut afin de sélectionner des pistolets dits “de précision”. Ce sera déjà une amélioration et je ferai la même chose pour les fusils », annonce Prouteau en se voulant rassurant.

Mais pour l'heure, ce sera tout ! L'armement que la gendarmerie confie à son unité de contre-terrorisme se limite à des fusils et des pistolets dont la conception remonte à plus de vingt-cinq ans ! Au moins Prouteau a-t-il réussi à ne pas se voir affecter des pistolets-mitrailleurs MAT 49, véritable arrosoir, dont la précision au-delà de 25 mètres est inférieure à celle d'une arquebuse. Dans l'esprit de Christian Prouteau, l'engagement de son unité doit se faire selon trois compartiments de terrain. Le premier, qu'il appelle distance de contact, va de 0 à 25 mètres de distance, tandis que la distance moyenne va de

25 à 100 mètres et la longue distance au-delà. Il existe donc un manque en matière d'armes pour les distances comprises entre 25 et 100 mètres, manque qu'il lui faudra combler en trouvant une arme appropriée.

Tir, un peu d'histoire...

Il fut une époque où les militaires aimaient les armes, mais de préférence enchaînées au râtelier. Quand il se rend au pas de tir avec son arme de dotation, le pistolet automatique MAC 50¹, il lui est simplement demandé de tirer dix cartouches, une fois par an, dans une silhouette d'homme debout posée à 15 ou 25 mètres. Un exercice qui s'apparente plus à une corvée qu'à un entraînement stimulant et indispensable à la condition de gendarme.

Pour la technique, on en est resté au tir de précision, que l'on pourrait aussi bien qualifier de tir de duel car les techniques de tir au pistolet n'ont pas évolué dans l'arme depuis 1914. Il est vrai que le gendarme n'utilise qu'exceptionnellement son arme, et d'ailleurs les résultats obtenus sur le pas de tir n'influencent qu'à la marge la notation des intéressés. Pourtant, l'ouverture du feu en service a toujours été problématique et les résultats souvent sujets à caution car dus plus souvent au hasard qu'à la qualité des tireurs.

En France, militaires, policiers et gendarmes continuent ainsi à tirer au pistolet sur cibles à bras francs avec pour seul objectif la précision. L'utilisation de l'arme de manière pratique, réaliste et efficace n'est alors le fait que de quelques individualités ayant une expérience personnelle du combat.

En 1962, pourtant, Raymond Sasia, alors policier en charge de la protection du général de Gaulle, avait effectué un stage à l'académie de tir du FBI à Quantico. Il en était revenu avec une méthode de tir rapide qui sera enseignée plus tard à l'ensemble des fonctionnaires de police. Cette technique, qui peut être regardée comme un tir de réaction à une seule main en réponse à une agression préalable, souffre néanmoins d'un inconvénient majeur : elle n'est tout simplement pas adaptée aux fonctionnaires en tenue qui, à cette époque, ne sont pas équipés d'un holster de ceinture, mais d'un étui à rabat.

Enfin, le tir à une seule main n'assure pas une précision absolue, en particulier avec les munitions de fort calibre². Ce tir, que l'on dit « instinctif », est proscrit au pas de tir du futur GIGN. La terminologie elle-même sous-tend un mode opératoire contraire à ce que l'on attend d'une unité d'élite, à savoir un tir réfléchi et précis. La sémantique a ici son importance et n'est pas qu'un exercice de style. Elle permet à la fois d'être précis et d'être

certain d'être compris autant dans la lettre que dans l'esprit. Le tir rapide ne peut être que « de défense » ou « de riposte ».

En effet le tir instinctif consiste à tirer le plus vite possible sur un objectif. C'est en réalité un tir réflexe avec tous les risques que cela comporte tant sur le plan de l'appréciation de la menace que sur la précision du tir. À l'inverse, en tir de riposte, on apprécie d'abord le danger et on tire ensuite. Le temps peut alors sembler plus long, mais c'est là toute la différence ; seul un tireur sûr de lui peut évaluer une situation avant de riposter. Il doit donc juger de la situation dans une fraction de seconde, temps qui ne peut être inférieure à un délai de réaction appelé « arc réflexe » et qui correspond au temps de réponse des muscles à un ordre du cerveau de l'ordre de 3/10^e de seconde.

Christian Prouteau, lui, s'entraîne au tir depuis longtemps. Ses premières leçons, il les a prises auprès de son père lorsque celui-ci commandait la compagnie de gendarmerie de Ghisonaccia en Corse, région où les armes font l'objet d'un véritable culte. Fasciné par le pistolet Luger P08 que le chef de famille, ancien maquisard, avait récupéré sur un prisonnier allemand et qu'il gardait comme un véritable trésor, le jeune Christian s'était découvert dès l'adolescence une véritable passion pour l'armement et il n'avait eu de cesse de démonter et remonter toutes les armes de dotation de la brigade afin d'en comprendre le fonctionnement.

Quant à l'emploi de ces armes, il avait bénéficié des conseils avisés d'un Corse du village, un ancien du « gang des tractions avant » qui venait parfois déjeuner à la maison familiale et qui profitait alors de ces moments conviviaux pour lui prodiguer quelques recommandations pratiques. *Évite de te servir de ça, petit, mais si un jour tu dois le faire, fais-le très vite et bien ! Ne gaspille pas, ça coûte cher, les cartouches !*

Mais c'est à l'armée qu'il avait véritablement pris conscience de l'écart abyssal qui existait entre les méthodes de tir enseignées et ce qu'aurait dû dicter la réalité du terrain. Alors, prenant l'habitude de s'entraîner seul à la fin des séances de tir, il avait fini par développer une technique de tir au pistolet d'une simplicité confondante, mais d'une efficacité redoutable. Cette méthode, qu'il va faire découvrir à ses gendarmes, devra leur permettre d'effectuer des tirs défensifs – en riposte à une agression – aussi bien que des tirs offensifs, visant par exemple à blesser un preneur d'otages menaçant dans le but de le désarmer.

Prouteau va donc faire du tir la priorité numéro un de cette formation, en commençant par le tir au fusil, afin que le qualificatif « d'élite » qui sera ajouté à « tireur » ne soit pas usurpé. C'est en effet avec un fusil que les progrès peuvent être les plus rapides, puisqu'une séance hebdomadaire

d'instruction peut suffire pour atteindre un bon niveau – à l'inverse du tir au pistolet, plus ingrat, qui nécessite au minimum une séance d'instruction quotidienne pour envisager de faire de réels progrès.

Bien évidemment, il va falloir des munitions en quantité pour que ses gendarmes puissent atteindre le panthéon des tireurs, mais pas de doute, l'intendance suivra, pense Prouteau en élaborant son programme d'entraînement. Là encore, il pêche par optimisme.

1. Pistolet MAC 50 : pistolet automatique de la Manufacture d'armes de Châtellerauld, arme de dotation de l'armée française de calibre 9 mm.

2. La police abandonnera cette méthode en 1985, au départ à la retraite de l'inspecteur général Raymond Sasia, au profit d'une autre technique américaine appelée « Weaver Stance » qui perdurera jusqu'en 2002, date à laquelle l'équipement en gilet pare-balles de l'ensemble des fonctionnaires de police rendra la méthode Weaver obsolète.

Chapitre 10

Punctum proximum !

Cela fait donc des années que Christian Prouteau peaufine sa technique de tir et lorsqu'il a appris que la Direction de la gendarmerie lui confiait les rênes de cette nouvelle unité commando d'intervention, il a mis les bouchées doubles. Il n'a d'ailleurs pas hésité à aller consulter des spécialistes de l'anatomie et de l'ophtalmologie afin de profiter de leurs explications pour peaufiner cette méthode de tir élaborée alors qu'il était chargé de la formation de l'équipe commando de son escadron de gendarmerie mobile.

Le tir doit se limiter à deux cas de figure : le tir de riposte, qui permet de riposter à une agression, comme son nom l'indique, et le tir de précision, qui permet de neutraliser un adversaire distant. Le premier se veut être un tir très rapide, partant d'une position réflexe et permettant d'ajuster l'objectif pour la riposte. Les jambes sont écartées et fléchies, la tête est enfoncée entre les épaules et l'arme est tenue à deux mains, les bras tendus formant un triangle isocèle avec les épaules. La visée se prend avec les deux yeux ouverts, la ligne de mire étant alignée sur le haut du canon de l'arme, le regard fixé vers l'objectif.

C'est tout le contraire du tir de précision qui, lui, s'effectue avec un guidon net sur une cible floue. En outre, le tir de précision fait appel à une véritable procédure, extrêmement stricte, qui doit permettre à la première balle d'avoir un effet décisif afin de désarmer ou de blesser sans avoir pour autant un effet létal. Dans l'esprit de Prouteau, il est inutile d'avoir des chargeurs à rallonge de quinze cartouches pour être efficace. Seule doit compter la première balle. Mais encore faut-il posséder la technique qui permettra ce résultat, ou tout au moins l'acquérir au prix d'un entraînement intensif.

Quelques années plus tôt, alors qu'il était chargé de l'instruction au 41^e Régiment de transmissions, Prouteau avait croisé l'un des pontes de l'hôpital des Quinze-Vingts¹, qui lui avait fait un cours sur l'accommodation de l'œil.

« Vous connaissez la différence entre le *punctum proximum* et le *punctum remotum* ?

– J'ai lu un article dans la presse spécialisée quand je faisais des recherches sur l'accommodation de l'œil, mais vous pouvez me rappeler de quoi il s'agit, exactement ?, interroge Prouteau.

– Eh bien, un œil normal au repos n'accommode pas, il regarde à l'infini,

et la distance à partir de laquelle il peut observer avec netteté et sans effort s'appelle le *punctum remotum*. En général, on estime qu'un individu possédant une vue normale voit net de 5 mètres à l'infini. Mais l'effort d'accommodation de l'œil va augmenter inversement à la distance d'observation ! Pour une accommodation maximale, un œil peut observer avec netteté à une distance moyenne de 25 centimètres – c'est ce que l'on appelle le *punctum proximum*. Tout cela pour vous dire qu'il est impossible pour un œil, et donc pour un tireur, d'accommoder à la fois de près et à l'infini. Or l'œil a une tendance naturelle à accommoder sur un objet proche...

– Donc un tireur va avoir tendance à accommoder sur son arme, alors que c'est au contraire la cible qui compte dans un tir de riposte, réagit Prouteau.

– Pour que la cible soit nette et l'arme floue, il faut penser *punctum remotum*, mon cher ! Par contre si vous voulez de la précision, ce sera l'inverse, *punctum proximum*... C'est-à-dire que l'instrument de visée...

– Le guidon, précise Prouteau.

– Donc, le guidon sera net et la cible floue. D'ailleurs, observez bien vos hommes lorsque vous ferez du tir de précision. Vous les verrez adopter différentes postures pour prendre leur visée... Eh oui, chacun d'entre eux possède son propre *punctum proximum* », conclut le praticien en dessinant sur un papier la formation de l'image d'un objet proche ou lointain sur l'œil.

Le lieutenant écoute poliment, mais il réfléchit déjà à la manière d'adapter au tir ce qu'il vient d'apprendre.

Le premier tir

Ce jour-là, il neige sur Satory. La ronde infernale des champs de tir a commencé, l'ECRI doit s'adapter aux créneaux horaires délivrés par l'armée et la gendarmerie. Et comme Christian Prouteau a fait du tir sa priorité absolue, c'est aux quatre coins de l'Île-de-France que ses gendarmes vont devoir se déplacer en fonction de la disponibilité des stands de tir. Chaque tir est précédé d'une préparation en salle de cours, avec croquis à l'appui. Et ils écoutent, mais surtout ils regardent car leur chef est ambidextre. Il commence toujours par écrire de la main gauche et, lorsqu'il arrive au milieu du tableau, il passe à la main droite – ce qui ne manque jamais d'impressionner ses gendarmes.

Au pas de tir B4, Christian Prouteau consulte sa montre : 14h30 ! Il sait qu'il doit faire vite, avant que la nuit ne tombe, et il ne peut s'empêcher de maugréer intérieurement contre ces stands de tir trop éloignés que son

administration lui impose sans prendre en compte la durée des trajets nécessaires. Il maugrée d'autant plus que ce premier cours doit se révéler initiatique pour ses hommes. Christian Prouteau veut les faire entrer dans une nouvelle dimension du tir en les formant à la méthode qu'il a patiemment mise au point. Et chaque minute compte.

« Oubliez tout ce que vous avez appris sur le tir et écoutez-moi ! »

Il fait de plus en plus froid, certains sautillent sur place pour se réchauffer, mais tous forment un cercle autour de leur chef qui, le pistolet MAC 50 en main, commence sa démonstration.

« Jambes semi-fléchies, dos rond, les deux yeux ouverts. Votre corps est détendu afin d'absorber l'onde de choc, comme au judo. C'est ce que j'appelle la méthode de massification. N'oubliez pas qu'un corps tendu et des muscles raidis font encaisser au tireur la quasi-totalité du choc provoqué par le départ du coup. Vous prenez votre arme avec la main directrice, celle avec laquelle vous écrivez, mais vous ne la tenez que par l'annulaire et le majeur, les autres doigts sont sur la crosse mais ne la serrent pas. Votre autre main vient par-dessous, pour stabiliser l'ensemble. Vos bras forment un triangle isocèle et, pour viser, vous alignez le dessus de l'arme sur la cible. Vos yeux vont s'accommoder sur la cible, tandis que l'arme elle-même va rester floue. La première phalange vient se poser sur la queue de détente, puis vous pressez progressivement et c'est l'ensemble du corps qui amortit le départ du coup. Vous allez poser un étui vide en équilibre sur le canon et, quand vous percuterez, l'étui devra rester en place. Allez, essayez ! »

Les hommes sortent alors leurs armes des étuis pour s'entraîner « à vide » face aux cibles, pendant une bonne dizaine de minutes. Pas un bruit, hormis celui du « clic » du chien sur le percuteur. Tous les gendarmes se concentrent en essayant de prendre la meilleure position possible pendant que leur chef passe parmi eux en prodiguant ses derniers conseils.

« Ne serrez pas le pouce, l'index est solidaire et comme c'est lui qui appuie sur la queue de détente, c'est le coup de doigt assuré ! »

C'est pas gagné, se dit-il en entendant les plaisanteries que ses gendarmes échangent.

« Hé, Dudu, te cambre pas trop, tu vas devenir tentant ! »

– Perception des munitions, annonce Claude Lepouzé, qui voit l'heure tourner et le ciel s'assombrir.

– Je commence, annonce le lieutenant, une balle ! »

Ce geste, il l'a répété cent, mille fois, peut-être plus. Eux sont là, un poil

sceptiques, en tout cas loin d'être convaincus. Ils voient Prouteau fléchir son corps et arrondir son dos en même temps qu'il relève ses deux bras tendus afin de prolonger et soutenir le pistolet. À la stupeur de tous, il ne marque aucun temps d'arrêt, ne semble pas prendre le soin de viser, et fait claquer son départ de coup aussitôt que le canon de son arme s'est aligné sur la cible.

« Au résultat ! »

Ils se précipitent sur la cible d'homme debout, les 25 mètres sont avalés en un instant, tout le monde veut voir ! L'impact est là, sur le côté droit, près de l'épaule.

« Il a fait ça sans temps d'arrêt, direct !, murmure Grandil.

– Ça t'épate, toi ? Il n'y a rien de compliqué là-dedans, s'il le fait on doit pouvoir le faire ! », rétorque Renaud en graillant² son chargeur.

Les six premiers se mettent face aux cibles, l'arme à la main. La gendarmerie n'ayant pas songé à leur affecter des holsters de ceinture, elle les a donc équipés de bons vieux étuis en cuir à rabat, qui vont vivre ici leurs dernières heures. Ce même étui qui équipe les brigades territoriales, et auquel un brillant esprit à l'expérience terrain limitée avait jugé bon d'adjoindre une dragonne le reliant au pistolet, sera la source de nombreux accidents, parfois mortels. Il est vrai qu'à l'époque la gendarmerie était incapable d'imaginer un autre emploi des armes que celui du tir au poser à 25 mètres.

La technique de tir que va enseigner Prouteau, ainsi que la nouvelle définition de l'emploi des armes qu'il va mettre en place au futur GIGN, est une véritable révolution.

« Messieurs, au *top*, une cartouche, une seule. Attention... Top ! »

Même si le mouvement est lent et encore approximatif, les hommes essayent tant bien que mal de reproduire les gestes de leur chef.

« Aux résultats ! »

Tous les impacts sont dans les cibles. Il s'agit maintenant d'améliorer la rapidité, de peaufiner la position et, pour quelques-uns, la tenue de l'arme. Mais Christian Prouteau se réjouit de voir que ses hommes mettent du cœur à l'ouvrage. Pendant que Lepouzé distribue les munitions comme s'il lançait des confettis à la sortie d'un mariage, chacun, à son rythme, tire encore et encore, en alternant tir de précision classique et tir de riposte. Les hommes sont loin de la rigidité des ordres qu'exige la procédure réglementaire des séances de tir dans les escadrons de gendarmerie. L'importance accordée à l'exercice de tir est l'un des points clés de la formation, mais ici chacun est responsable de sa propre sécurité et de celle des autres. Cette méthode

déconcertera les visiteurs de l'état-major qui, lorsqu'ils assisteront aux séances de tir, n'entendront plus les commandements réglementaires habituels.

Quand les gendarmes regagnent Maisons-Alfort à bord du Simca antédiluvien qui leur a été affecté, les sourires sont sur toutes les lèvres. Entassées dans un coin du camion, les cibles criblées d'impacts témoignent de l'acharnement des tireurs, dont seule a eu raison la nuit tombante. Les hommes ont tiré cinquante cartouches chacun lors de cette première séance.

À l'avant de l'estafette qui le ramène à la caserne, Christian Prouteau réfléchit. Les trajets entre Maisons-Alfort et les différents stands de tir de la région parisienne sont chronophages. Or, l'instruction du tir à l'arme de poing, telle qu'il l'a conçue, exige un entraînement de tous les instants. Il lui faudrait un stand sur place qui puisse fonctionner en libre-service, à toute heure du jour. Il décide alors que ce stand verra le jour, quitte à le monter lui-même avec les moyens du bord...

À peine entré dans son bureau, il se débarrasse de son étui de ceinture modèle 1950 en le jetant sur la table et fait appeler Daniel Delafrenée, un équipier expert en bricolage que tous surnomment Titi.

« On ne peut pas garder cet étui à rabat, il nous fait perdre du temps. Et une fois ouvert, le rabat devient une gêne pour les mouvements. Vous qui avez une expérience de cordonnerie dans le civil, vous ne pourriez pas le transformer en étui rapide ? »

Titi examine l'étui.

« Mon lieutenant, il suffit de couper ! Ça n'a rien de sorcier.

– OK !, je passe au magasin récupérer des étuis réformés ! Vous allez me les modifier en étuis rapides. »

Une semaine plus tard, tous les hommes ont leur nouvel étui au ceinturon – un étui découpé, laissant apparaître la crosse du pistolet afin que celui-ci puisse être dégagé rapidement. Dans la cour de la caserne de Maisons-Alfort, tous, du colonel au gendarme, regardent passer, étonnés et avec une pointe d'envie, ceux que l'on commence à surnommer « la bande à Prouteau » ou encore « les cow-boys »....

1. Hôpital parisien de renommée mondiale spécialisé dans l'ophtalmologie.

2. Grailler un chargeur : introduire les munitions à l'intérieur du chargeur.

Chapitre 11

Du 9 mm au marché noir...

Qui dit tir dit munitions, et elles ne manquent pas au début, en tout cas jusqu'au jour où le lieutenant Prouteau est convoqué chez le colonel commandant le groupement, auquel il doit expliquer qu'il a déjà largement épuisé le stock de cartouches de 9 mm de la Légion de gendarmerie mobile Île-de-France et que celui de 7,5 mm pour fusil est déjà bien entamé.

« Vous comprenez, Prouteau, je ne suis pas Jésus, moi, je ne peux pas multiplier les cartouches. Il va falloir diviser par quatre votre consommation en munitions, point barre !

– Mais le tir, c'est le fondement même de notre préparation. Si nous ne tirons pas régulièrement, nous allons multiplier les risques en intervention, mon colonel.

– Savez-vous combien de cartouches vous avez tiré ? Inutile de me raconter des salades, j'ai les chiffres devant moi : 15 000 cartouches, Prouteau ! 15 000 !

– Mais seulement 3 000 au fusil, mon colonel, rétorque le lieutenant.

– Et 12 000 au pistolet ! À ce rythme là, ça fera près de 200 000 cartouches grillées sur l'année pour votre seule Équipe commando ! Alors écoutez, mon vieux, les autres escadrons n'ont pratiquement plus de séances de tir à cause de vous, il va donc falloir penser un peu aux petits copains ! Et puis, le plus dur est fait, vos gars savent tirer, maintenant. »

Inutile d'insister, Christian Prouteau le sait. Il sait aussi que le colonel n'exagère pas. Ils ont « épongé » 50 % des lots de munitions de la région parisienne en deux mois de temps.

Quinze jours après cet entretien, les gendarmes partent s'entraîner au camp militaire du Ruchard, près de Tours. Le camp du Ruchard est un endroit que le chef de l'ECRI connaît bien puisqu'il l'a fréquenté lorsqu'il était à l'escadron de Saint-Denis. C'est à la fois un champ de tir et un terrain de manœuvre qui offre la possibilité de monter des exercices de pénétration dans des bâtiments.

La ciblerie et la soute à munitions se trouvent sous le contrôle d'un employé civil de la Défense qui doit être là depuis la fin de la guerre, une sorte d'archétype de « Super-Dupont », Gauloise aux lèvres et béret sur la

tête. Ce jour-là, Prouteau, qui profite des séances de tir pour vider quelques chargeurs avec le pistolet Luger que lui a offert son père, s'aperçoit que son arme intrigue fortement « Super-Dupont ». Les yeux plissés et les mains dans sa blouse grise ornée de trois stylos, dont un quatre-couleurs, signe incontestable d'une réussite sociale dans le milieu de la cartouche, l'homme se balance d'une jambe sur l'autre derrière le pas de tir.

Tout en regardant les gendarmes s'entraîner, il allume régulièrement une golduche avec le mégot de la précédente. Enfin, prudemment, prenant son courage à deux mains, il s'approche de Christian Prouteau et désigne son arme.

« C'est quoi que vous avez là, mon lieutenant ? »

– Un Luger allemand, ça tire du 9 mm, mais là, on va arrêter de tirer. On a épuisé toutes les munitions que l'on a amenées de Maisons-Alfort.

– Je me disais aussi que je le connaissais, ce pistolet, maintenant que vous me le dites ! Ça me revient... J'ai vu des Boches qui en avaient pendant la guerre et c'est sûr que j'aurais bien voulu vous voir tirer avec ! »

Super-Dupont se rapproche encore et murmure sur le ton de la confidence :

« Si vous voulez, moi des munitions j'en ai... Dame, les gendarmes, ils viennent mais ils tirent pas ! Ils osent plus se servir des pistolets-mitrailleurs¹ à cause des incidents, alors, du 9 mm, y en a plein la soute. Venez avec moi ! »

Prouteau suit le nuage de fumée jusqu'au dépôt, sorte d'abri semi-enterré entouré d'une haie de barbelés.

« Allez, en v'là 200, ça ira ?, annonce fièrement l'enfumeur en chef en tendant quatre boîtes de cartouches à Prouteau, qui écarquille les yeux.

– Ben... merci, mais qu'est-ce qui vous ferait plaisir ?

– N'auriez pas deux-trois paquets de Troupes, des fois ? »

Ni une ni deux, le lieutenant, qui n'est pas fumeur, fonce vers ses hommes et réquisitionne tous les paquets de Gauloises Troupes qu'il peut trouver pour les empiler sous le nez du généreux donateur.

« Dites-moi, demande Prouteau, si je reviens d'ici une quinzaine de jours, vous pensez qu'il serait possible d'en avoir un peu plus, moyennant quelques cartouches de cigarettes supplémentaires ? »

– Des 9 mm ? C'est sûr, mais là, faudra me ramener les étuis, à cause de la comptabilité. Je peux compter sur vous pour la discrétion et pour les cigarettes, hein, mon lieutenant ? », demande Super-Dupont en soufflant

toujours comme une locomotive.

Quinze jours plus tard, au volant de sa 205 réglementaire, Christian Prouteau retourne au camp du Ruchard avec dix cartouches de Gauloises Troupes qu'il échange contre 5 000 cartouches de 9 mm ! – et le regret éternel d'avoir calaminé un peu plus les poumons de son mécène.

Le capitaine Gervais, qui commande l'escadron 2/2 de gendarmerie mobile de Maisons-Alfort, sera d'une cécité bienveillante à l'égard des gendarmes de l'Équipe commando et de leur chef, qui pourront entreposer leur trésor dans la soute à munitions du groupement. Cependant, même si Super-Dupont n'a pas mégoté sur la quantité, cela ne permettra hélas pas de finir la formation au tir. *Il me faut trouver autre chose !*, se dit Christian Prouteau.

C'est en passant quelques jours plus tard devant une armurerie parisienne que le déclic se fait. Il y a là, trônant dans la vitrine, la Rolls des pistolets à air comprimé, un Diana ! Hélas, le prix n'en fait pas une arme à portée de toutes les bourses. Après être entré dans l'armurerie pour se renseigner, Christian Prouteau découvre cependant un autre pistolet aux performances identiques, le modèle RO-72 – un pistolet à plomb et à air comprimé, fabriqué en Italie, qui n'est pas sans afficher une certaine ressemblance avec son Luger.

Il ne lui reste plus qu'à convaincre ses équipiers d'investir leurs propres deniers dans cet achat qui, leur explique-t-il, permettra de pallier la crise de munitions qui s'annonce. La semaine suivante voit ainsi l'Équipe commando s'équiper de ce pistolet à air comprimé et l'utiliser à la fois pour l'entraînement au tir et pour l'intervention. Un observateur attentif, en entendant le *pfift* léger et mélodieux qui s'échappe de l'arme à chaque tir, ne manquerait pas de s'interroger sur l'utilité d'une telle panoplie dans la simulation d'assauts violents... Mais c'est exactement ce que recherche Prouteau, qui souhaite de tout son cœur que cet observateur soit un membre de la Direction de la gendarmerie, voire le directeur lui-même, et que cela l'amène à s'interroger sur les équipements dont dispose cette « unité d'élite ».

En attendant, ayant inventé l'air soft avant l'heure, les hommes de l'Équipe commando s'échangent des billes de plomb à travers les bâtiments de Maisons-Alfort...

1. Arme rustique et fiable, le PM MAT 49 a provoqué, vu son grand âge, quelques (rares) incidents en raison d'un cran d'armé parfois usé pouvant entraîner une rafale incontrôlée.

Chapitre 12

Les conséquences de Munich en Europe et aux États-Unis

En cette fin d'année 1973, on peut heureusement constater que la tragédie de Munich a agi comme un véritable révélateur sur la faiblesse des moyens dont disposent les démocraties occidentales, États-Unis compris, pour faire face aux événements de type terroriste.

Humiliée et traumatisée, l'Allemagne a décidé de relever le gant et de fonder immédiatement une unité antiterroriste. Le Grenzschutzgruppe n° 9, qui sera bientôt connu sous le nom de GSG 9, a ainsi été créé par décret du 26 septembre 1972, soit vingt jours seulement après Munich. L'Allemagne étant un État fédéral, et seule la police des frontières ayant une compétence sur l'ensemble du territoire allemand, cette unité dépendra des garde-frontières. Déclarée opérationnelle en avril 1973 et alors commandée par le colonel Ulrich Wegener, cette nouvelle unité, dont les 200 hommes arborent un béret vert à aigle doré, a bénéficié des conseils des Britanniques du SAS et des Israéliens pour sa formation initiale – rien à voir avec la petite « Équipe commando » de la gendarmerie française, qui doit se former avec des bouts de ficelle.

Le GSG 9 va être la première unité d'intervention au monde à utiliser le pistolet-mitrailleur HK, arme qui va rapidement s'imposer dans toutes les unités spéciales du monde. Rien ne manquera à cette jeune unité – véhicules ou mise à disposition de moyens aériens – qui fera ses preuves quatre ans plus tard à Mogadiscio. Avant d'entamer une lutte sans pitié contre les mouvements terroristes de la Fraction Armée Rouge (*Rote Armee Fraktion*), mouvement de guérilla urbaine mené par Andreas Baader.

Fin 1972, l'Autriche également a mis en place une unité d'intervention dépendante de la gendarmerie. Le Groupe Cobra est fort de 140 hommes placés sous le commandement du capitaine Joanes Pechner.

La Belgique a pour sa part confié à sa gendarmerie le soin de créer un groupe d'intervention baptisé « Diane », placé sous les ordres du capitaine Lermignouse. Cette unité qui voit le jour en décembre 1972 présente une particularité intéressante, celle d'avoir, en plus du groupe d'intervention, une section d'investigation. Elle prendra le nom d'« Escadron spécial d'intervention » en 1974 et développera un partenariat avec le GIGN.

En Espagne, la *Guardia Civil* (gendarmerie) et la police créeront leurs

groupes d'intervention respectifs en 1978.

Aux prises avec les séparatistes irlandais, la Grande-Bretagne disposait depuis 1971 d'une unité d'intervention spécialisée, la *Bomb Squad*, forte d'une centaine de policiers. Le SAS, qui est une unité militaire, intervenait également sur le sol britannique pour des actions antiterroristes. N'étant pas soumis aux règles de droit et de procédures judiciaires, ses actions pouvaient être extrêmement violentes. Pourtant, dès septembre 1970, le SAS s'était intéressé aux opérations de contre-terrorisme et de libération d'otages suite au détournement d'un appareil britannique de la BOAC¹ par un commando palestinien de Septembre Noir. Le capitaine Andy Masey avait alors été chargé par le général de la Billière, chef de corps du 22^e SAS, d'élaborer un projet d'unité capable de répondre à une telle menace. Les autorités gouvernementales britanniques ne donnèrent pas suite à ses propositions. Munich changea cependant la donne. Le vendredi 9 septembre 1972, soit quatre jours après la prise d'otages des jeux Olympiques, son chef de corps, le général de la Billière, reçut pour mission de former une unité antiterroriste au sein du régiment, la *Counter-Revolutionary Warfare Wing* (CRW). On ressortit alors le compte rendu du capitaine Masey et une infrastructure dédiée fut mise en place au sein du SAS, avec la célèbre *Killing House* destinée à l'entraînement au tir à balles réelles en milieu clos. Les SAS mirent également au point la première *stun grenade* (flashbang) à base de fulminate de mercure et de magnésium qui sera par la suite adoptée par les forces spéciales du monde entier.

Nous verrons plus tard que le GIGN développera avec la société Ruggieri sa propre grenade flashbang. Le SAS abandonnera ses pistolets-mitrailleurs Sterling pour des Ingram américains dès la fin 1973, puis pour des HK MP5.

L'Italie, ballottée par les actions terroristes des mouvements d'extrême droite et les attentats provoqués par des groupuscules d'extrême gauche comme les Brigades Rouges, va mettre sur pied le NOCS² pour la police en 1974, ainsi que le GIS³ pour les carabinieri en 1978. L'*Arma dei Carabinieri* est l'équivalent de la gendarmerie française, mais avec un poids beaucoup plus significatif à tous points de vue. Outre leur importance en tant que force de police intérieure, les carabinieri deviendront une force armée à part entière en 2000 avec le même statut que l'armée de terre, l'aviation et la marine. Il est intéressant de noter également que le GIS sera incorporé en 2004 aux forces spéciales militaires italiennes. Ceci lui vaut aujourd'hui d'être la première unité antiterroriste appelée par l'OTAN en cas de terrorisme ou de prise d'otages sur des théâtres d'opérations extérieurs.

Les États-Unis vont voir la création de multiples unités d'intervention, tant

policières que militaires. L'une d'elles mérite que l'on s'y intéresse d'un peu plus près. La Delta Force sera créée en novembre 1977, initialement comme unité de contre-terrorisme dédiée en priorité à la protection et au secours des citoyens et des intérêts américains à l'étranger. Dans des cas exceptionnels, elle pourra intervenir sur le territoire américain, notamment en collaboration avec l'*Hostage Rescue Team* (Unité de libération d'otages) du FBI, qui ne verra le jour qu'en 1982.

Entre le GIGN et la Delta Force, les contacts et les échanges vont se multiplier, allant même jusqu'à la participation du commandant du GIGN à la validation de l'unité américaine en 1979. Nous y reviendrons.

-
1. *British Overseas Airways Corporation*.
 2. *Nucleo Operativo Centrale di Sicurezza* (Groupe central d'opérations de sécurité).
 3. *Gruppo di Intervento Speciale* (Groupe d'intervention spéciale).

1974

Chapitre 13

Ne compter que sur soi-même...

La ronde infernale entre les différents stands de tir continue. Tour à tour, Montlhéry, Melun, Meaux ou encore Satory voient ainsi passer l'Équipe commando. L'instruction du tir au fusil pour les tireurs d'élite se déroule quant à elle à Fontainebleau : les hommes y partent tôt le matin et n'en reviennent qu'à la nuit tombée. *Mes types passent plus de temps dans le Simca qu'à tirer !*, enrage Christian Prouteau.

C'est alors qu'en examinant la partie des douves du fort de Charenton qui jouxte ses locaux, il a soudain une idée. À cet endroit, une butte de terre fait office de réceptacle de tir et sert aux armuriers du groupement mobile pour tester les armes qu'ils réparent. « On va construire notre stand de tir ici, annonce-t-il à ses hommes, et on le fera nous-mêmes ! » Huit jours plus tard, les plans sont faits, il ne reste plus qu'à passer à l'action.

Prouteau a calculé le cubage de terre nécessaire pour un stand de 25 mètres équipé de dix pas de tir, c'est colossal ! Il faut mettre l'ensemble à niveau, réaliser des glacis, avec pour seuls outils des pelles-pioches et la bonne volonté des hommes. Cependant, Christian Prouteau a également observé depuis quelques mois un ballet incessant de poids lourds transportant de la terre, qui transitent par l'avenue du général-de-Gaulle longeant le fort de Charenton. Ces convois se dirigent vers le nouveau Créteil, où de gigantesques travaux de terrassement viennent d'être engagés.

C'est en voyant la noria des trente-tonnes que lui vient l'idée de demander à la brigade motocycliste, basée au fort de Charenton, de leur prêter main-forte. Ainsi que le raconte¹ le général Gervais, alors jeune capitaine commandant l'escadron de support à l'ECRI, « *une soudaine intensification des contrôles de coordination des transports, comme on disait à l'EOGN, permit de proposer à nombre de transporteurs en infraction d'éviter une coûteuse répression de la "surcharge à l'essieu" en venant déverser leurs gravats dans les fossés du fort* ». Pour accélérer le mouvement, Prouteau presse ses hommes de remettre l'uniforme et de détourner eux aussi autant de camions que nécessaire pour son chantier. Aussitôt dit, aussitôt fait.

Le chauffeur du poids lourd n'a pas vu le contrôle de gendarmerie. Deux diables en bleu jaillis d'une voiture lui ont intimé l'ordre de s'arrêter. Coup d'œil dans le rétroviseur. *Merde, j'ai quand même pas grillé le feu ! S'ils me demandent d'aller au pesage, je suis bon pour la charge à l'essieu !*, pense-t-

il en baissant sa vitre.

« Bonjour, vous transportez quoi ?, demande Norbert Jeandenant, le colosse spécialiste en art martiaux qui assiste Prouteau pour l'enseignement des sports de combat.

– Ben... de la terre !

– De la terre ou des gravats ?

– Je viens du chantier des Halles et dans la benne c'est de la terre que je dois vider pour le nouveau Créteil.

– Ça vous dirait de gagner du temps en vidant ici ? En plus, vous avez l'air en surcharge...

– Ben, vous pensez ! On est payé à la rotation... Pour le poids, je ne sais pas... Où dites-vous que l'on peut benner ?

– À 400 mètres, première à gauche, direction les fossés du fort de Charenton, précise Nono.

– Je vous suis ! »

Prouteau pousse un soupir de soulagement en voyant arriver le camion et cette précieuse terre sans laquelle son stand de tir ne pourrait pas voir le jour. Ses gendarmes ont beau manier la brouette une à deux heures par jour depuis plus d'une semaine, la mise à niveau des quelque 700 mètres carrés que couvrira le stand ne progresse guère. Mais compte tenu du chargement de terre dont ils viennent d'hériter de manière miraculeuse, les choses vont pouvoir s'accélérer. Encore cinq ou six rotations du même cubage, et l'affaire sera dans le sac. Les fondations de la ville nouvelle de Créteil serviront ainsi à la construction du stand de tir de l'Équipe commando.

Le nivellement va bientôt être achevé ainsi que les glacis latéraux. La contre-butte, destinée à recevoir les projectiles, sera recouverte de sable de Fontainebleau, un matériau idéal pour éviter les ricochets et qui permet d'extraire régulièrement les ogives des projectiles. Quelques jours plus tard, à la dernière « livraison », Prouteau vient remercier un chauffeur.

« Merci pour votre aide, mais on a un souci avec le béton. On en manque ! À la vérité, on n'en a pas du tout...

– Ah, le béton, c'est pas moi, mais je peux demander à un copain qui conduit une toupie. Des fois, il lui en reste, et le béton, c'est jamais perdu ! », ajoute le chauffeur avec un gros clin d'œil.

Ils vont devoir se montrer patients, mais la toupie finira par arriver – ainsi que des planches, des panneaux de bois et de la peinture, tout cela grâce à un

ex-garde républicain qui travaille au parc des Expositions de la porte de Versailles leur propose de récupérer une partie des matériaux utilisés pour la construction des stands de la Foire de Paris avant leur départ pour la benne.

Au final, les travaux se déroulent sur plus de trois mois, trois mois durant lesquels les « commandos » se transforment en manœuvres le soir après l'entraînement ainsi que les week-ends. Mais ce stand de tir de 25 mètres de profondeur, avec une ciblerie qu'ils auront bâtie de leurs mains, va devenir un lieu mythique. C'est là qu'ils se retrouveront avec leurs familles les samedis midi pour partager un barbecue, et c'est encore là que se dérouleront les présentations aux plus hautes autorités françaises et étrangères. En le construisant tous ensemble, Prouteau et ses hommes ont fait bien plus qu'édifier un stand de tir. Ils ont bâti un esprit de groupe qui ne les quittera plus.

Ce stand de tir aura également une autre fonction. N'ayant pas de budget propre, le lieutenant Prouteau et ses hommes passeront des samedis entiers à en tamiser la butte de tir afin de récupérer les balles, dont ils feront fondre le plomb pour le vendre à un ferrailleur. Cet argent servira à alimenter une « caisse noire » destinée à financer les achats d'équipements.

Tout est donc parfait, à l'exception d'un seul détail, une brouille : le stand n'est pas homologué. Et cela, la hiérarchie, qui a horreur des têtes qui dépassent, ne va pas manquer de venir le leur rappeler.

1. Général Gervais : « GIGN, comment c'était quand tu étais petit », *Histoire et patrimoine des gendarmes*, n° 5, 2013.

Chapitre 14

Les coups... ça fait mal !

L'entraînement se fait chaque jour plus technique, plus précis dans les gestes d'intervention, mais aussi plus violent. L'enseignement aux sports de combat est quotidien et Prouteau, qui est ceinture noire de judo, s'est trouvé un instructeur adjoint en la personne de Norbert Jeandenant. Norbert, « Nono », c'est du costaud ! Il a passé les tests de sélection sans problème malgré une stature de fort des halles que certains percevaient comme un handicap sur les passages aériens et lors du parcours du combattant. Adeptes de l'aïkido, ils complètent idéalement la formation que donne son chef sur les sports de combat, faute pour l'instant de professeurs extérieurs.

Christian Prouteau veut que l'engagement au corps-à-corps soit bref. Pour cela, les premiers coups doivent être décisifs. Force étant de constater que judo et aïkido ne suffisent pas à occire un adversaire dès la première passe, il est décidé de faire appel à la boxe afin d'avoir un éventail de possibilités lors des engagements physiques. Les gendarmes doivent être capables de maîtriser à mains nues un adversaire violent et désarmé de la même manière qu'ils doivent pouvoir maîtriser un individu en possession d'une arme.

Si les premières heures d'enseignement sont académiques car consacrées aux premiers gestes élémentaires du judo, les suivantes, dédiées à la boxe, le sont beaucoup moins. Face à des agressions qui se font au couteau ou à la batte de base-ball, les gendarmes doivent savoir réagir vite, mais surtout avec efficacité. Les coups sont donc portés et il est fréquent que le beau tatami blanc de la salle de sport s'orne de rouge et les visages d'ecchymoses. L'achat des protections, casques et gants, viendra un peu plus tard grâce à l'argent de la « caisse noire ». Il faudra aussi attendre plusieurs mois avant que les gendarmes ne voient l'arrivée des premiers experts civils et militaires qui viendront leur enseigner d'autres techniques de combat à mains nues.

L'élément liquide

Les mercredis et samedis matin sont réservés aux séances de piscine. Ceux qui ont pu un instant penser que ce serait là leur seul moment de détente hebdomadaire doivent vite déchanter. Car à la piscine de Satory, c'est le maréchal des logis-chef Rémy, un ex-commando marine devenu gendarme, qui les attend.

« Messieurs, avec moi vous allez transpirer sous l'eau. »

Sa conception pédagogique de l'enseignement aquatique est basée sur un schéma simpliste mais efficace : technique-pratique. Pendant une heure, il enseigne aux hommes de Prouteau les secrets de la brasse et du crawl. Mais surtout, il leur apprend à apprivoiser l'élément liquide et à maîtriser leur appréhension. Chacun d'eux va peu à peu, à force de conseils, prendre le contrôle de sa respiration jusqu'à être capable d'aller chercher un mannequin de 80 kg par 5 mètres de fond ou de parcourir une longueur de bassin de 50 mètres en apnée.

Les progrès sont spectaculaires et de nombreux équipiers de l'ECRI passeront avec succès les tests de maître-nageur sauveteur. Mais le chef Rémy ne s'arrête pas là. Très vite il décide de placer les gendarmes en situation de difficulté. Pour cela, il leur immobilise les poignets et les chevilles et leur demande de progresser dans l'eau. Impressionné par cette épreuve, Christian Prouteau décide de l'inscrire aux prochains tests d'admission qui se dérouleront en novembre 1975.

Si Prouteau attache une grande importance aux exercices de franchissement aquatique, c'est pour plusieurs raisons. La principale d'entre-elles tient au contre-terrorisme maritime. Les cibles les plus probables à l'époque ne sont pas comme aujourd'hui des bateaux de croisière, mais des supertankers. Intérêt supplémentaire de ce sport : la natation a un effet bénéfique pour l'élimination de l'acide lactique produit par le corps lors des séances de sports de combat ou de footing intensif. Cet acide lactique, qui maintient les fibres musculaires en tension, peut être générateur de crampes lors d'entraînements intensifs. Tous les gendarmes de Prouteau noteront d'ailleurs que leurs résultats au tir sont nettement meilleurs après une séance de natation.

Après la séance de piscine du samedi matin, sitôt rentrés à Maisons-Alfort, François Rudent et Daniel Delafrenée allument le barbecue pour la traditionnelle grillade de moules qui réunit les gendarmes et leurs familles. Ces instants de convivialité sont aussi des moments de partage avec les épouses et les enfants. « Lieutenant, on ne voit pas souvent nos maris ! », s'inquiètent quelques-unes d'entre elles en s'adressant à Christian Prouteau. « Profitez d'eux, mesdames, car le temps des missions va arriver ! »...

D'Azincourt au Kevlar !

En ce début d'année 1974, le gilet pare-balles n'est en dotation ni dans la police, ni dans la gendarmerie. Et pour cause : le mot lui-même n'existe pas. Son emploi n'est d'ailleurs pas envisagé dans l'immédiat, et c'est tout juste si

les spécialistes savent que la firme DuPont Corporation travaille depuis trois ans sur une fibre synthétique inventée par l'un de ses chercheurs, Stephanie Kwolek, en 1965. Utilisé à l'origine pour renforcer les pneus, le Kevlar présente d'intéressantes caractéristiques de protection balistique.

En France, il y a bien eu quelques essais réalisés avec des gilets en acier, que les gendarmes ont affublés du surnom d'« Azincourt » en référence à la lourde armure des chevaliers français qui leur avait coûté la victoire lors de la célèbre bataille de 1415 contre les Anglais, mais cette piste a vite été abandonnée. Cependant, dans un accès de bonté, la direction a cru bon d'équiper l'ECRI de deux équipements de type cuirasses mobiles forgés dans un bon acier lorrain et dont le poids avoisine celui d'un Panzer. Bien évidemment, ils ne seront jamais utilisés car, en l'absence d'une protection individuelle efficace, la survie dépend avant tout de la rapidité dans l'action.

En attendant une véritable innovation technologique dans ce domaine qui lui permettrait d'équiper ses gendarmes de gilets efficaces, le lieutenant Prouteau estime donc que la meilleure protection de ses gendarmes, qui vont s'exposer sans aucune protection balistique, repose sur la vitesse d'exécution. Il a donc réparti les effectifs des trois groupes en binômes, un équipier protégeant l'autre, l'ensemble devant faire preuve d'une grande vitesse de déplacement. Les investigations de bâtiments se font donc montre en main, la fouille des pièces devant être réalisée sur un rythme soutenu. On est loin de la « tortue » des légions de César que l'on voit aujourd'hui lors des assauts réalisés sur des terroristes retranchés, dispositif engendré par la multiplication d'équipements individuels de protection devenus de plus en plus lourds et qui laisse perplexe quant à l'utilité des hommes au-delà du quatrième de la colonne.

C'est le paradoxe du tout-sécuritaire. En voulant protéger à tout prix le personnel, on l'alourdit et il devient moins mobile et plus vulnérable. Tous les hommes perdus en opération l'ont été depuis la période du « tout-blindé », il n'y en avait pas eu avant.

Les situations tactiques font l'objet d'entraînements qui se déroulent pour la majeure partie d'entre eux à Mondésir. En effet, avec ses bâtiments désaffectés, le camp offre de multiples possibilités de pénétration et d'investigation. Tout y est possible, et l'isolement du site offre l'avantage de pouvoir recréer des situations au plus proche de la réalité, qui génèrent beaucoup de bruit. Pour rendre ces entraînements les plus réalistes possible, Christian Prouteau place à l'intérieur des locaux des silhouettes simulant les otages et des cibles qui figurent les terroristes. Les gendarmes doivent être capables, dans un laps de temps le plus court possible, de distinguer les otages de leurs geôliers et de neutraliser ces derniers avec des tirs effectués à balles

réelles.

Dans ces exercices de tir différencié, certains, comme Jean Millard, Bernard Feutry, Daniel Grandil, Daniel Delafrenée, Roger Madec et Jacques Dufour, ont un temps de réaction qui ne dépasse pas la seconde !

Les déplacements en situation d'intervention sont réalisés comme au tir, silhouette abaissée, arme tenue à deux mains et formant un bloc, la tête étant solidaire du triangle isocèle formé par les deux bras et le corps du gendarme. Un coup de feu, un objectif touché – un principe sur lequel Prouteau demeure inébranlable, estimant qu'une balle qui ne touche pas son objectif primaire en milieu urbain va forcément en trouver un secondaire qui sera probablement innocent. Il veut donc que ses gendarmes tirent beaucoup à l'entraînement afin de tirer peu en opération. Cette quasi-obsession de la première balle qui neutralise est l'une des raisons qui vont l'inciter à abandonner, dès qu'il en aura la possibilité, le pistolet au profit du revolver.

Pour les tirs à longue distance, Prouteau a également rédigé une demande d'équipement afin que les fusils FSA 49/56 soient remplacés par des FRF1, une arme de tireur d'élite qui n'est pratiquement plus utilisée par l'armée française. En effet, celle-ci attend avec impatience l'arrivée du Famas, un fusil qui doit remplacer toutes les armes individuelles actuellement en service.

Mais pour le moment, ses demandes d'achat de pistolet MR 73 et d'affectation de FRF1 ont toutes été refusées par la hiérarchie. Motif : ces armes ne sont pas en dotation dans la gendarmerie ! Pour le jeune lieutenant, cela commence à bien faire. La coupe est pleine ! Il décide donc de demander un rendez-vous au général commandant la région Île-de-France.

Prouteau ? Qui c'est, celui-là ?

Lorsqu'il débarque à la Légion de la gendarmerie, Christian Prouteau a revêtu l'habit de lumière. Pantalon de la tenue 4S des gendarmes mobiles – celle que portent les gardes mobiles dans les opérations de maintien de l'ordre – et ceinturon sur le blouson noir. Démarche souple en tenue d'intervention, PA MAC 50 fièrement porté au côté dans l'étui fabriqué « maison ». Les têtes des climatisés¹ sortent des bureaux.

« Qui c'est, celui-là, et c'est quoi cette tenue ? »

C'est tout juste si un ou deux camarades de promo viennent lui dire bonjour. Il s'aperçoit très vite que son unité, après le lancement en fanfare auquel elle a eu droit, a été oubliée par l'état-major. La raison en est simple : depuis la création – sur le papier – de l'Équipe commando régionale d'intervention, personne ne s'est intéressé à eux, aucune autorité n'est venue

assister au moindre entraînement. Ses seuls contacts hiérarchiques se sont limités au groupement de Maisons-Alfort, jamais au-delà. Dans la stratosphère gendarmesque, on l'ignore. *Mais ça va changer !*, pense-t-il en se présentant au secrétariat du général, qui l'introduit illico.

« Alors, Prouteau, comment se porte votre boutique ?, demande le général Héraud, sourire aux lèvres.

– J'ai besoin d'aide, mon général. En fait, j'ai besoin d'armes...

– Expliquez-moi ça. »

Le lieutenant déroule tranquillement le petit exposé qu'il a préparé, sans être interrompu une seule fois. Lorsqu'il a terminé, le patron des gendarmes de la première région militaire se cale dans son fauteuil et regarde son subordonné droit dans les yeux.

« Pour les FRF1, je vais voir ce que je peux faire, mais ça doit être possible. Pour vos revolvers, il vous faudra attendre, mon vieux ! »

Prouteau décide de ne pas insister et de passer au plan B.

« Quand viendrez-vous nous rendre visite, mon général ?

– Mais à la date prévue ! Le 1^{er} mars prochain, je vous présenterai au directeur après vous avoir inspectés la veille. Soyez prêts !

– Nous le serons, mon général ! », répond le lieutenant en imaginant déjà la mise en scène qu'il va préparer pour cette occasion.

1. Climatisés : expression militaire désignant les personnels affectés dans les bureaux.

Chapitre 15

Verticale infernale

Toute la semaine, les hommes ont travaillé sur l'approche. Tel l'alpiniste qui marche une partie de la nuit pour arriver au pied de la paroi à gravir, l'approche est une phase de déplacement qui permet aux gendarmes de l'unité d'arriver à pied d'œuvre, là où précisément commence la mission. Dans l'esprit de Christian Prouteau, l'approche ne peut pas – et ne doit pas – être un obstacle.

C'est ainsi qu'il a passé les premières semaines d'entraînement à faire monter sensiblement le niveau physique de ses hommes dans tous les domaines. La natation à haute dose ainsi que les séances d'apnée ont développé chez eux musculature, goût de l'effort, gestion du stress et maîtrise du rythme cardiaque. Cependant, il est un domaine où il estime ne pas être allé au bout de ce qu'il aurait pu exiger de ses équipiers : celui de l'accoutumance au vide. Certes, il y a bien ces séances de piste du risque et de parcours commando, mais il lui faut mettre ses gendarmes dans des situations les plus réalistes possible afin de les préparer au mieux à un engagement total.

En effet, l'examen des crises récentes qui se sont déroulées en France ou à l'étranger lui a donné la conviction que les approches simultanées – à la fois par les portes et fenêtres des rez-de-chaussée et par le toit des bâtiments – pouvaient être de nature à disperser l'attention des terroristes et des criminels. La prise d'otages de Munich lui revient bien sûr en mémoire, car un double assaut aurait pu être tenté au moment où le commando se trouvait encore dans le village olympique.

Plus récemment, le 23 août 1973, c'était l'affaire de la prise d'otages de Stockholm, celle-là même qui a vu naître le fameux « syndrome de Stockholm¹ ». Ce jour-là, Jan Erik Olsson, un détenu en permission, braque une agence bancaire du centre de Stockholm avant de retenir quatre employés en otages – trois femmes et un homme. Le preneur d'otages obtient alors que la police fasse sortir de prison – pour le soutenir – l'un des criminels les plus dangereux du pays, le braqueur Clark Olofsson. « Au début les otages avaient très peur, ils m'avaient vu tirer sur le toit, sur le policier, je les avais attachés, ils étaient vraiment effrayés, évidemment », se souvient Jan-Erik Olsson. Il faudra six jours, pas un de moins, aux policiers pour venir à bout des braqueurs.

Là aussi, une intervention réalisée à la fois depuis le toit et par les entrées

de la banque aurait pu mettre un terme à cette prise d'otages beaucoup plus rapidement. Or, si l'on transpose ces cas d'école au territoire national, la différence est grande entre l'immeuble haussmannien d'un boulevard parisien où il suffirait d'emprunter le toit de l'immeuble mitoyen pour atteindre le bâtiment à infiltrer, et la tour d'une cité qui serait isolée de ses consœurs la plupart du temps.

Christian Prouteau décide donc d'entamer cette approche aérienne par le bas : l'escalade. Il a déjà prévu d'utiliser la tour de 50 mètres de hauteur où sont logées les familles de l'escadron de gendarmerie mobile de Maisons-Alfort, près du fort de Charenton, et il compte bien en faire l'un des terrains de jeu de sa jeune unité.

C'est ainsi qu'un mercredi après-midi, voulant sans doute faciliter la digestion de ses gendarmes, Prouteau les rassemble au pied de l'immeuble en question. Les hommes regardent, goguenards, la tour sans trop y croire. Ils aperçoivent la double corde qui pend depuis son sommet, signe incontestable qu'une descente en rappel est au programme. Ils se poussent du coude en rigolant, s'imaginant déjà avaler les 50 mètres de descente à fond de train. Pour eux, un tel exercice n'est plus qu'une formalité. Aux premiers mots du chef, cependant, c'est la douche froide.

« Avant de descendre, il faut monter ! L'accomplissement de nos missions va exiger que nous soyons capables d'aborder un bâtiment par le haut, sans passer par les escaliers ou par l'ascenseur, quelle que puisse être la hauteur du bâtiment en question. Je vous le répète depuis le début de votre formation, vous devez être capables d'évoluer sans appréhension au-dessus du vide !

» C'est aujourd'hui le moment de s'en assurer. N'oubliez pas que l'escalade c'est toujours de l'approche et que pendant cette ascension, vous devrez être capables de réagir face à une menace d'où qu'elle vienne. Ceci va exiger de vous du sang-froid, du courage et de la volonté, ainsi qu'une parfaite maîtrise de votre corps et la pleine conscience de vos capacités, car il n'est évidemment pas question d'assurance pour cet entraînement. Des questions ? Non ? Alors je passe le premier. »

Ignace Wodecki leur rappelle cependant les quelques principes de base : « Vous passez par les balcons, trois points d'appui à chaque fois, le corps détaché de la paroi, et vous assurez votre prise. »

Déjà, Christian Prouteau s'est élancé, se hissant sur le rebord du premier balcon sur lequel il se met en équilibre avant d'agripper le plancher du balcon suivant et de tirer sur les bras pour grimper dessus avant de poursuivre son ascension. Ses gendarmes regardent la longue silhouette du lieutenant progresser vers le sommet de la tour. Au moment où Pierre Renaud s'apprête

à lui emboîter le pas, il croise le regard amusé d'Étienne Laisney.

« Hé, Pierrot, si tu tombes, n'oublie pas de lever le bras gauche pour sauver la montre ! »

L'ambiance est bonne dans la « bande » à Prouteau. Et même si l'on s'engueule parfois, tous les équipiers sont solidaires, toujours prêts à aider celui qui a un « coup de moins bien » lors de l'entraînement. En fait, ils n'ont qu'une hâte, c'est de partir pour leurs premières « vraies » missions car, inexorablement, la date fatidique à laquelle ils vont se présenter devant le directeur général de la gendarmerie approche.

Du haut de la tour, Christian Prouteau surveille la progression de ses hommes dont quatre, telles des araignées, sont maintenant engagés dans l'ascension du bâtiment. Ignace Wodecki qui suit la progression depuis le sol reste attentif à la moindre hésitation ou au moindre tremblement – signe d'une tétanisation imminente, elle-même prélude à un risque de chute. Mais rien de tel. Il est même surpris de la vitesse à laquelle les gendarmes avalent les 50 mètres de façade. Mais la facilité peut parfois engendrer l'imprudence et bientôt il faudra calmer les ardeurs de certains, qui se livreront à un contre-la-montre infernal dans l'ascension de la tour.

En bas, passants, familles de gendarmes et gendarmes observent les grimpeurs en retenant leur souffle. La séance d'escalade de bâtiment va peu à peu devenir l'attraction locale du mercredi après-midi.

1. Le syndrome de Stockholm fait son apparition dans les sphères de la psychologie en 1978 grâce au psychiatre américain Frank Ochberg. Il décrit le comportement paradoxal des victimes de rapt ou de prise d'otage qui, malgré les violences qu'elles subissent, finissent par épouser la cause de leurs agresseurs. Dans le cas de Jan Erik Olsson, les otages sont devenus des alliés puis des amis, même après leur libération. Les experts expliquent ce phénomène par une réaction salvatrice de l'inconscient en situation de survie.

Chapitre 16

Les premières armes...

Il s'est battu pour les avoir, ils sont là ! Six fusils FRF1 flambant neufs sont arrivés à l'armurerie de Maisons-Alfort pour être affectés à l'Équipe commando n° 1. Ce type de fusil, Christian Prouteau ne l'a pas choisi au hasard. Il en a essayé d'autres, comme les Anschütz en 222 Remington et autres Steyr SSG 69, mais c'est sur le FRF1 que son choix s'est porté.

Être tireur d'élite, c'est comme être le soliste d'une partition. Une spécialité à part, le type qui joue moins longtemps que les autres, mais qui n'a pas le droit à la moindre fausse note. Au GIGN, il n'y aura pas de soliste, tous seront tireurs d'élite. Dans l'armée, la spécialité de tireur d'élite fait de celui qui l'exerce un combattant différent de la piétaille du champ de bataille. Seulement, à un bon ouvrier il faut de bons outils, et le tireur de précision n'échappe pas à la règle. Lorsque, à la fin des années 40, l'état-major français a souhaité doter les tireurs d'élite d'une arme spécifique, il a cru que la bonne vieille recette consistant à équiper le dernier fusil en production d'une lunette serait toujours efficace, comme elle l'avait été pour le Lebel en 1914. L'armée française, qui est dotée du fusil semi-automatique modèle 1949-56, pense ainsi qu'il suffit de lui ajouter une optique APX 806 et une poignée pistolet pour déclarer l'arme bonne pour le tir de précision.

Mais les vieilles recettes du passé qui fonctionnaient bien avec une arme à culasse calée donnent des résultats décevants. Dans un fusil semi-automatique, le départ d'un coup entraîne inévitablement des vibrations dues à la mise en mouvement des différents systèmes internes de l'arme, et ces vibrations qui existent toujours lors du départ du coup suivant nuisent à la précision. Enfin, ce type d'arme utilise pour son réarmement une partie des gaz produits au départ du coup, réduisant ainsi la vitesse initiale de la balle, et donc sa puissance.

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Le Puloc'h, a donc confié à l'ingénieur de l'armement Paul Tellié¹ l'étude et la réalisation d'un fusil de tireur d'élite. Celui-ci, qui voulait que soit produite une arme simple et solide car destinée en grande partie au contingent, s'est alors inspiré d'une arme toujours en dotation dans l'armée française à l'époque, le fusil MAS 36. Le choix d'une arme à culasse calée – l'arme éjecte l'étui et ne se réapprovisionne que sous l'action du tireur – va à contre-courant de ce qui se pratique dans la plupart des armées étrangères, qui préfèrent équiper leurs

snipers d'armes semi-automatiques. Tellié a donc amélioré la culasse du MAS 36 afin de la rendre pratiquement insensible aux vibrations, lesquelles étaient déjà largement atténuées par l'adjonction d'un accordeur à l'extrémité du canon. Enfin, un canon fabriqué par double martelage à froid et indépendant du fût de l'arme a permis de donner au FRF1 des qualités balistiques inégalées à cette époque. C'est le point fort de l'arme, un canon « accordé ».

Dans le tir de précision, toute vibration susceptible d'induire la moindre modification de trajectoire du projectile doit être éliminée. Lors d'un tir, deux ondes entrent en conflit. L'une est spécifique au tube – selon sa longueur et la qualité de son acier –, et l'autre est induite par le déplacement de la munition à l'intérieur du canon. Leur rencontre provoque un phénomène appelé « résonance » qui, en faisant vibrer le tube, imprime à la balle une modification de sa trajectoire à la sortie du canon. C'est ce que les tireurs appellent le « coup de fouet ».

Pour compenser ce phénomène, les fabricants de fusils de précision équipent – aujourd'hui encore – leurs armes de canons lourds et épais, que les experts surnomment « *bull barrel*² ». Sur le FRF1, chaque canon est « accordé » par l'ajout d'un manchon à l'extrémité du tube sur lequel est fixé le frein de bouche, permettant ainsi d'annuler l'effet de résonance. Un bipied repliable, une poignée pistolet, un appuie-joue et une crosse réglable améliorent le confort et permettent de maintenir l'observation pendant de longues heures.

Le FRF1, qui est entré en service dans l'armée française en 1968, est donc une arme aux performances exceptionnelles dont le chargeur de dix cartouches doit être approvisionné par des munitions de 7,5 mm provenant d'un lot spécial dit « de précision ». À la prise en main de l'arme, Christian Prouteau et ses hommes s'aperçoivent cependant de la fragilité du système de fixation trois points de la lunette APX. Le cahier des charges a exigé des concepteurs que la lunette soit transportée dans un étui rigide porté à la ceinture entre deux tirs.

Bien évidemment, le démontage de la lunette entraîne le désimblotage du couple fusil-lunette, c'est-à-dire que l'axe du canon et celui de la lunette ne visent plus le même point. C'est la raison pour laquelle le FRF1 traîne derrière lui une réputation injuste de mauvais fusil. Mais ce cas de figure avait été, semble-t-il, prévu par les têtes pensantes de l'état-major, qui avaient demandé dans le cahier des charges que l'arme soit équipée d'un guidon et d'un œillette mobile afin de pouvoir remplacer la lunette. Ce dispositif était renforcé par des points lumineux permettant le tir de nuit ! On croit rêver...

Dès qu'ils bénéficieront des crédits nécessaires – deux ans plus tard

seulement ! –, ils changeront les APX pour des optiques Zeiss offrant un grossissement de 1,5 à 6 et de 2,5 à 10 et disposant d'un système de fixation à verrou en deux points, extrêmement fiable, permettant le démontage de la lunette sans crainte d'en perdre les réglages.

En attendant, avec les dernières planches récupérées au parc des Expositions de la porte de Versailles, Delafrenée, aussi bon menuisier que cordonnier, met la main à la pâte pour fabriquer des caisses de transport avec intérieur en mousse afin que les FRF1 puissent voyager sans casse. L'intendance avait en effet jugé qu'une simple housse de toile était suffisante pour protéger une arme de cette valeur...

Toujours fidèle à son principe consistant à neutraliser l'adversaire et non à le tuer, le chef de l'Équipe commando s'est montré d'une exigence extrême quant à la précision du tir. À cette étape de sa formation, chaque équipier est désormais capable de toucher une cible à l'épaule à 200 mètres de distance avec un simple FSA 49/56 de dotation, lequel est d'ailleurs équipé de la même lunette que le FRF1.

Lorsque deux ans plus tard Prouteau imaginera les plans de la future caserne, il imposera un stand de tir permettant le tir à 50 mètres pour dix tireurs. Cette distance, il ne la choisira pas au hasard. Elle résulte d'une particularité balistique très intéressante. En effet, si la visée optique pour un objectif à 200 mètres est une ligne droite, celle-ci se trouve coupée par deux fois par la trajectoire de la balle qui décrit une légère courbe ascendante jusqu'à 100 mètres (point le plus haut, dit flèche) puis descendante au-delà. La trajectoire de la balle coupe donc la ligne de visée une première fois à 50 mètres et une seconde à 200 mètres. Ce qui a pour résultat qu'une arme réglée pour toucher à 200 mètres peut être utilisée avec la même précision à 50 mètres.

Enfin, le chef de l'ECRI constate que la manipulation de la lunette en conditions opérationnelles risque d'amener le tireur à commettre des erreurs. Une correction d'un centimètre est égale à un « clic », mais dans quel sens ? Celui des aiguilles d'une montre ? À l'inverse ? Vers le haut ?... Aussi, afin de ne pas déstabiliser ses tireurs, il décide qu'une fois leurs FRF1 réglés à 200 mètres, ils ne travailleront plus ensuite qu'en utilisant des reports de tir à l'aide du réticule gradué de la lunette, celle-ci restant réglée sur 200 mètres.

Dans l'exemple d'un tir à tuer à 100 mètres, les tireurs savent qu'à cette distance ils sont 5 à 7 centimètres au-dessus du point visé. Il leur suffit donc de viser légèrement plus bas pour que la balle atteigne le point à toucher...

Christian Prouteau estime que le tir d'intervention doit se limiter à cette distance de 200 mètres. Il considère en effet qu'au-delà, la maîtrise des

éléments aérologiques est insuffisante. Ceux-ci sont effectivement susceptibles de transformer un tir de neutralisation en tir à tuer et inversement, surtout si le tir doit être effectué au milieu d'otages, comme on le verra à Loyada ou à Clairvaux. Pourtant des entraînements jusqu'à 600 mètres seront réalisés deux ou trois fois par an en Corse, dans le désert des Agriates, ou à Mourmelon, mais force est de constater aujourd'hui encore, en plus de quarante ans d'existence, que jamais les tireurs d'élite du GIGN n'ont été engagés sur une distance supérieure à 200 mètres.

Prouteau a donc hâte d'emmener ses hommes au pas de tir de Fontainebleau, là où doit se dérouler la formation des tireurs d'élite. Il n'a pour le moment désigné aucun de ses gendarmes dans cette spécialité, chacun d'entre eux devant être capable d'assumer cette fonction. Il veut également éviter que sa petite unité ne se scinde en deux, avec d'un côté les tireurs à l'arme de poing, promis aux interventions rapprochées, et de l'autre les tireurs au fusil à lunette, qui ne mettraient que très rarement leur vie en danger.

Enfin, il a préparé pour cette séance de tir au fusil un exercice d'un genre nouveau. Il est en effet rare qu'une affaire de terrorisme ou de prise d'otages ne mette en scène qu'un seul homme, comme l'a démontré l'affaire de Munich avec huit preneurs d'otages.

La difficulté de l'intervention des gendarmes réside donc dans la nécessité qu'ils auront de neutraliser tous leurs adversaires dans la même seconde et ainsi éviter que l'un d'entre eux, ou plusieurs, ne se retournent contre les otages. Le chef de l'ECRI ne souhaite pas seulement que ses hommes soient des tireurs d'élite à très longue distance, il a besoin qu'ils puissent agir de manière coordonnée et simultanée. Cela fait donc plusieurs mois déjà qu'il réfléchit à la manière de mettre en place un tel système de tir coordonné et, maintenant qu'il a enfin reçu ses FRF1, il va pouvoir expérimenter grandeur nature le concept qu'il a en tête.

Comme à l'accoutumée, il a tout basé sur la simplicité et l'efficacité. Chaque tireur se voit attribuer un secteur de tir et un numéro qui ne changeront pas de toute l'opération. Le tireur numéro 1 est le premier à partir de la gauche, il est en charge du premier secteur. Si son objectif quitte ce secteur pour aller à droite, il ne le suivra pas mais il prendra en compte la nouvelle cible la plus à gauche.

Pour l'heure, l'ECRI ne possède pas encore de matériel radio permettant une communication entre tous les équipiers. C'est donc à haute voix, après l'annonce du chef « Passez le code ! », que chaque tireur d'élite capable de faire feu sur son objectif doit annoncer son identité chiffrée.

Si le tireur ne répond rien, c'est qu'il n'est pas en mesure de faire feu.

Cette procédure n'a donc rien de très compliqué, sauf pour le chef, qui doit être capable de mémoriser les informations transmises. Et si elle semble pouvoir fonctionner sur le papier, il reste maintenant à la valider par une mise en situation la plus réaliste possible.

1. Le général Paul Tellié, ingénieur militaire de l'armement, est également le concepteur du Famas.
2. Le terme *bull barrel* vient du projet d'un ingénieur canadien, Gerald Bull, de concevoir le plus grand canon existant au monde, le Babylone. Cette arme lourde qui n'a jamais vu le jour aurait eu 1 000 millimètres de diamètre et 150 mètres de long. Depuis, le terme *bull barrel* est utilisé pour qualifier un canon particulièrement lourd.

Chapitre 17

One shot !

Fontainebleau. S'il a fallu plus d'une heure pour parvenir au réglage parfait de toutes les lunettes des nouveaux FRF1, il a suffi de quinze minutes à Prouteau pour expliquer à ses hommes la procédure de tir simultané qu'il voulait voir appliquer. Pendant ce temps, son adjoint, Claude Lepouzé, a disposé sur la butte de tir trois cibles de la hauteur d'un torse. Elles simulent les terroristes, mais elles se trouvent au milieu d'une quinzaine de petits ballons de couleur qui représentent autant d'otages potentiels. Il s'agit bien sûr de toucher les cibles sans faire exploser les ballons. Ce qui ne devrait pas représenter une réelle difficulté puisque Christian Prouteau a choisi de faire simple pour ce premier essai : les cibles resteront immobiles.

Sur le pas de tir, six tireurs – deux par cible – sont couchés à 200 mètres des cibles. En effet, le chef de l'ECRI a décidé qu'à chaque fois que cela serait nécessaire les cibles seraient traitées chacune par deux tireurs d'élite. Dans ce cas, le tireur en « doublure » ne dit rien, laissant son binôme faire l'annonce de son numéro dès qu'il est en mesure de tirer. Cette disposition, il se réserve de la mettre en place dans un cas précis : à chaque fois qu'un otage se trouve à proximité immédiate des terroristes. Il n'aura pas à attendre longtemps avant de l'utiliser.

Christian Prouteau lance la mécanique.

« Passez le code ! »

« Un, deux, trois », annoncent successivement les tireurs, qui n'ont aucun mal à accrocher les cibles immobiles dans leurs lunettes (seul le tireur « principal » passe le code).

« Feu ! », ordonne Prouteau.

Les six détonations claquent pour ainsi dire simultanément. Pour n'importe quel chef d'unité, le résultat pourrait paraître satisfaisant : les hommes ont exécuté l'ordre sans hésiter, et les trois cibles ont été atteintes tandis qu'aucun des ballons n'a été touché. Pourtant, pour Christian Prouteau, c'est la catastrophe. Éberlué, il n'a pu s'empêcher de constater qu'il s'était écoulé plus d'une demi-seconde entre la première et la dernière détonation de ses six tireurs d'élite. Un laps de temps qui pourrait sembler insignifiant, mais suffisant pour permettre à un terroriste de se mettre à l'abri ou d'ouvrir le feu sur des otages. Il renouvelle donc l'exercice, mais hélas, le tir suivant est pire

encore. Presque deux secondes de décalage entre la première et la dernière détonation. Ses hommes ne sont pourtant pas particulièrement stressés, ni fatigués, et ils n'ont même pas à tirer sur des cibles mobiles ! Quant à l'attente qu'il impose à ses tireurs dans cet exercice avant qu'ils n'aient à ouvrir le feu, elle ne dépasse guère l'heure ou la demi-heure. Pourtant, s'il existe un décalage d'une ou deux secondes dans l'enchaînement des détonations en exercice, celui-ci ne pourra qu'empirer en conditions réelles, avec plusieurs heures d'attente et un stress bien plus important. Christian Prouteau s'en inquiète auprès de ses hommes.

Et c'est Daniel Grandil qui lui fournit un élément de réponse :

« Mon lieutenant, on est surpris par l'ordre de déclenchement du feu. »

Aux tirs suivants, Christian Prouteau observe donc ses gendarmes plus attentivement. Il décortique chaque séquence du tir pour s'apercevoir alors que deux d'entre eux, surpris par l'ordre d'ouverture du feu, font des « coups de doigt ». Ils pressent brutalement la queue de détente, presque par réflexe, ce qui a pour effet de provoquer un tir quasi immédiat tout en réduisant considérablement sa précision.

Christian Prouteau se demande alors comment déclencher un tir autrement que par le mot « Feu ». En effet, le tir, qui peut intervenir après des heures d'attente, exige des nerfs d'acier de la part des exécutants. Or, la tension nerveuse est telle que le mot monosyllabique « Feu » est susceptible d'entraîner une action réflexe brusque et non contrôlée sur la queue de détente, ce fameux « coup de doigt » connu et redouté de tous les bons tireurs. Tout au contraire, le tir « parfait » exige une action progressive du doigt sur la queue de détente, à tel point qu'idéalement le départ du coup doit surprendre le tireur.

Finalement, après quelques tâtonnements, Christian Prouteau retient le chiffre « Zéro » pour ordonner le déclenchement du tir. Mais, là encore, les résultats ne sont pas satisfaisants. Si les coups de doigt ont disparu, on est bien loin du compte en matière de coordination du tir car les écarts de temps de réaction entre les tireurs sont encore trop importants. Le déclenchement du tir doit être volontaire et non obéir à un acte réflexe provoqué par un stimulus sonore. Il faut surtout éviter qu'un premier coup de feu ne soit déclenché trop vite, car il entraînerait invariablement le tir de tous les autres fusils.

Christian Prouteau essaie alors de différer le départ du coup en faisant compter les tireurs avant qu'ils n'écrasent la queue de détente. Il s'est en effet aperçu, lors de simulations de tir commandé réalisées avec des balles à blanc, qu'une fois les objectifs « figés » dans la lunette des tireurs, il disposait généralement d'un délai de trois secondes avant l'ouverture effective du feu

sans que la situation se modifie pendant ce laps de temps. Ces mêmes trois secondes représentent également un délai suffisant pour stopper le tir si la situation devait brutalement changer.

Il demande donc à ses hommes de compter trois secondes après avoir entendu le « Zéro » du déclenchement du feu. C'est un nouvel échec, car personne ne compte à la même vitesse ! Mais, à force de persévérance et de tâtonnements, Christian Prouteau va parvenir au chiffre magique de « 333 ». Prononcé mentalement trois fois, ce chiffre équivaut précisément à trois secondes...

Il fait aussitôt répéter l'exercice plusieurs fois et, à chaque tir, quel que soit le nombre de tireurs, une seule et unique détonation se fait entendre ! Le chef de l'ECRI ne manquera pas de faire renouveler cette séquence de jour comme de nuit, en augmentant à chaque fois la difficulté du tir – avec des terroristes et des otages qui se déplacent, après plusieurs heures d'attente, alors que les hommes sont harassés de fatigue et tenaillés par la faim... Il faudra moins de deux années avant que cette méthode de tir coordonné ne fasse la preuve de son utilité. Et les conditions seront alors bien plus difficiles que tout ce qu'aurait pu imaginer Christian Prouteau, puisque de ce tir, réalisé au milieu du désert de Djibouti, dépendront les vies d'une trentaine d'enfants...

Entraînement hélico

« À droite, 2 mètres ! »

Le corps à demi sorti de l'hélicoptère, hurlant dans l'interphone, le mécanicien guide le capitaine Delaunay, son pilote. Les yeux fixés sur un point situé à une cinquantaine de mètres devant lui, celui-ci n'a aucune vision sur ce qui est en train de se passer 40 mètres plus bas sous son appareil. Il se bagarre avec sa machine pour maintenir un stationnaire correct, contrant chaque oscillation de l'appareil par un mouvement sur le palonnier, le manche ou le pas cyclique. L'hélicoptère vient d'embarquer brusquement sur la droite, quand le lieutenant Prouteau s'est élancé dans le vide. Delaunay imagine les deux brins de la corde qui pendent sous l'appareil, fouettés par la rotation des pales. C'est la raison pour laquelle ce matin ils ont procédé à un premier essai à une hauteur de 5 mètres, tant la crainte du pilote est grande de voir remonter les cordes en raison de l'effet de sol provoqué par le souffle du rotor. Une torsade, et la descente en rappel s'arrête net, bloquée. Sur sa droite, une manette qu'il lui suffit d'abaisser pour qu'un dispositif pyrotechnique libère un coin d'acier qui viendrait couper la corde du treuil au crochet duquel est attaché le rappel.

Ce dispositif est mis en œuvre lors des opérations de treuillage, au cas où

le pilote viendrait à estimer que l'intégrité de sa machine et de l'équipage sont en danger.

« Plus bas 3 mètres ! », hurle la voix inquiète du mécano qui, lorsqu'il a vu qu'en bas les deux brins ne touchaient plus le sol, a craint une chute de Prouteau à l'arrivée. Bousculé par les effets aérodynamiques du rotor principal, celui-ci descend en tournoyant tout au long de sa descente. Tout à coup, le mécanicien le voit freiner en éloignant de son corps les brins du bas. Instantanément, la corde s'allonge brutalement d'environ 5 ou 6 mètres et le lieutenant rejoint le plancher des vaches.

Pour la première fois, l'équipage d'un hélicoptère de la gendarmerie vient de réaliser une dépose de personnel à l'aide d'un rappel. Là-haut, le mécanicien libère la corde pendant que Delaunay pose son Alouette III.

« Eh ben, et nous ?, demande Roger Madec, dépité de ne pas être invité à monter à bord.

– Une minute ! On va d'abord voir ce qu'en pense le pilote », tempère aussitôt le chef de l'ECRI.

Les gendarmes forment un cercle autour de Delaunay, qui prend la parole.

« C'est OK, on peut le faire. Mais rappelez-vous que le pilote ne voit rien, mes yeux ce sont les siens, dit-il en désignant le mécano.

– Justement !, reprend Prouteau, dans une intervention, le plus souvent, il faudra nous déposer sur un point haut, comme le toit d'un immeuble ou le sommet d'un château d'eau. Pensez-vous que cela soit possible ?, demande-t-il à l'équipage.

– Tout est possible, mais il va falloir des heures d'entraînement et, au prix de l'heure de vol hélico, pas sûr que la direction soit d'accord, lui répond Delaunay, dubitatif.

– Je m'en occupe ! », répond le lieutenant.

Il obtiendra satisfaction. D'une séance hebdomadaire de deux heures en ce début d'année 1974, le potentiel hélicoptère accordé au GIGN sera doublé en 1975, permettant d'approfondir et de maîtriser toutes les techniques d'aérocordage connues à l'époque. Mais pour en arriver là, il a également fallu convaincre la hiérarchie du bien-fondé de cette technique, celle-ci étant persuadée que le bruit engendré par l'appareil équivalait à prévenir la cible.

« Toutefois, plusieurs expérimentations démontrèrent qu'un survol de l'objectif supérieur à 50 mètres ne permettait plus de déterminer précisément le point d'application de la manœuvre. Prouteau mit alors au point une audacieuse technique de descente en rappel express depuis l'hélico,

*aujourd'hui devenue courante pour les forces dites spéciales, mais alors révolutionnaire et absolument pas cautionnée par une Direction de la gendarmerie plutôt frileuse. Très rapide et spectaculaire, la méthode présentait, hélas, l'inconvénient d'user les cordes (cordes de rappel de 120 mètres particulièrement onéreuses) à une vitesse grand V à cause de l'échauffement, et leur rythme de réforme dépassait très largement les ressources chichement allouées. Fort heureusement, le concours de l'ECRI ayant été accordé sous convention pour le tournage du film *Peur sur la ville* avec Jean-Paul Belmondo, la démonstration et la proposition faite à Henri Verneuil d'inclure la séquence sur une des tours du bord de Seine enthousiasma le metteur en scène. C'était toutefois sans compter avec le syndicat des cascadeurs professionnels, outrés de voir les gendarmes "casser les prix" de ce type de prestation. Comme il était exclu de sortir réglementairement du tarif de la convention, notre futur préfet (Prouteau), également fin négociateur, argua auprès du producteur du taux d'attrition des cordes consécutif à la répétition des prises de vues et... d'une solide compensation envisageable. Du coup, l'ECRI se trouva pourvue en cordes de rappel pour un certain temps¹ ! »*

1. Général Gervais, dans *Histoire et patrimoine des gendarmes*, avril 2013.

Chapitre 18

Mondésir, 1^{er} mars 1974. Les jeux du cirque !

À Mondésir, tout est fin prêt en ce 1^{er} mars pour accueillir le directeur général de la gendarmerie, Jean-Pierre Cochard, qui, accompagné du général Héraud, est venu se faire présenter l'Équipe commando régionale d'intervention n° 1. Pour l'occasion, la bande à Prouteau a mis les petits plats dans les grands. Les pièces des bâtiments devant servir à la démonstration de libération d'otages ont été équipées de mobilier de récupération et des portes neuves ont été fixées aux ouvertures. Elles sont destinées à être détruites par explosifs lors de l'exercice qui va simuler une pénétration des équipes de l'ECRI dans les locaux tenus par des terroristes.

Des ballons fixés derrière les fenêtres et à l'intérieur des pièces simulent le commando adverse tandis que des silhouettes de tous types – hommes, femmes, enfants – représentent les otages. Les terroristes seront pris à partie depuis l'extérieur par des tireurs d'élite postés à 150 mètres de là, ainsi que par des éléments qui entreront de vive force dans le bâtiment au moyen d'explosifs. Simultanément, des gendarmes seront déposés par rappel à partir d'un hélicoptère pour investir le bâtiment par le haut. D'autres démonstrations de tir, de rappel et de corps-à-corps figurent également au programme.

La Direction de la gendarmerie ayant horreur des surprises de dernière minute, elle a demandé qu'une répétition soit organisée la veille. Celle-ci a pleinement satisfait le général, qui piaffe littéralement d'impatience de présenter sa toute nouvelle unité au directeur.

Soudain, Prouteau reconnaît au milieu de l'aréopage qui entoure le directeur le général Thomasini, chef du bureau Opérations et renseignements de la gendarmerie. Cet homme au tranchant redouté de tous les gendarmes est le gardien d'un temple qui n'admet pas la moindre incartade au décret de 1903.

La démonstration commence : manœuvres de cordes, tirs en situation, escalade de façade sans assurance, suscitant des *Oh !* et des *Ah !* d'appréhension ou de satisfaction. Puis vient le clou du spectacle, celui qui doit emporter l'adhésion du directeur et de sa suite : la simulation d'une intervention sur une prise d'otages dans un bâtiment.

Tête nue, pantalons 4S et blousons noirs bien taillés, les gendarmes sont dans les starting-blocks en attendant le « top action » ! La situation est

identique à celle de la veille, à une exception près : Christian Prouteau a demandé à tous ses hommes de s'armer de leur pistolet à air comprimé !

Action ! Explosion des ballons, auxquels les tireurs d'élite ne laissent aucune chance. Puis la porte d'entrée se volatilise sous l'effet d'un demi-pain de plastic spécialement modelé pour renforcer l'effet de découpe, alors même qu'un hélicoptère vient se positionner 50 mètres au-dessus du bâtiment et que trois gendarmes de l'ECRI entament aussitôt leur descente en rappel. En quelques secondes, l'Équipe commando investit le bâtiment de toutes parts !

La camarilla qui entoure Jean-Pierre Cochard s'approche, timidement au début, puis elle s'enhardit jusqu'à entrer dans le dédale de pièces et de couloirs. On veut voir les hommes progresser, on veut les entendre ! On suit ainsi la progression des commandos dans le bâtiment et, brusquement, stupeur ! Sous les yeux éberlués du directeur, les gendarmes exhibent de redoutables pistolets à air comprimé qui émettent d'effrayants *pffft-pffft* ! Un blanc s'empare des courtisans. On cherche une réponse, on se parle, on s'interroge. Mais où est Prouteau ? Consterné, le directeur se tourne alors vers le général Héraud avec un regard interrogateur dont la signification n'échappe à personne : *C'est quoi, ce bordel ?*

« Prouteau a demandé des revolvers, Monsieur le directeur. C'est un peu compliqué car ils ne sont pas en dotation dans la...

– Mon général, il faudra leur donner de vrais pistolets ! », tranche le directeur.

La mise en scène que Prouteau avait imaginée deux mois plus tôt en sortant du bureau du général a fonctionné ! Le général Héraud, pas dupe, mais magnanime, adresse alors un sourire en coin au chef de l'ECRI.

La démonstration continue par des tirs au fusil et au pistolet. Les cibles sont ensuite examinées à la loupe, puis le directeur pose quelques questions afin de connaître le niveau atteint par les hommes de Prouteau. Le capitaine Gervais lit alors la synthèse qu'il a préparée pour l'occasion.

Celle-ci est constituée de la moyenne des résultats rapportée par le lieutenant Prouteau après chaque tir.

Extraits de la note de synthèse du capitaine Gervais présentée au DGGN lors de la journée du 1^{er} mars 1974

Résultats aux tirs

Tirs au FRF1 à 200 mètres sur cible C200¹ (10 cartouches) :

Position couchée : 95/100 (99/100 pour les meilleurs)

Position debout : 91/100 (97/100 pour les meilleurs)

Tirs au pistolet MAC 50

Sur une silhouette d'homme debout à 15 mètres

Tir de riposte : 95/100

Tir de riposte au dégainé (l'arme est à l'étui), meilleur temps pour la première balle au but, l'arme étant approvisionnée mais non chargée : 1 seconde 2/10^e

Christian Prouteau complète la présentation en informant le directeur de l'acquisition par ses hommes d'autres savoir-faire complémentaires. Ainsi, alors que 60 % de ses hommes ne possédaient aucune qualification en matière d'art martial en intégrant la formation de l'ECRI, il indique que *tous* ses hommes sont désormais d'un niveau au moins équivalent à celui de la ceinture verte en judo. Il en va de même pour l'aïkido et le karaté. Et parmi ceux qui étaient déjà initiés à ces disciplines avant d'intégrer l'unité, deux sont désormais ceintures noires 2^e dan et plusieurs autres ceintures marron.

Le chef de l'ECRI enchaîne ensuite sur d'autres caractéristiques physiques de ses hommes. Grâce à un ex-commando marine, le chef Rémy, ils sont aujourd'hui tous capables d'effectuer 25 mètres de nage en apnée ou 1 500 mètres en crawl, et ils sont également capables de repêcher un mannequin de 80 kg par 5 mètres de fond.

Enfin, après avoir ainsi souligné que le personnel de l'ECRI tenait une forme olympique, comme le directeur avait d'ailleurs pu le constater lors des démonstrations précédentes, Christian Prouteau précise que ses hommes sont également devenus des experts en explosifs. Chacun d'eux peut manipuler une charge explosive pour détruire les gonds d'une porte – blindée ou non – aussi bien que pour percer une ouverture dans une cloison.

Le directeur, accompagné du général Héraud, s'approche alors des dix-sept gendarmes pour leur serrer la main et glisse à l'oreille de Prouteau : « Maintenant, il va falloir vous faire connaître, lieutenant ! »

Mais ce serait aller un peu vite que de dire que l'allégresse est générale. Seul, à l'écart, le général Thomasini, qui a observé la démonstration, attend que le directeur se soit éloigné de quelques pas pour s'approcher.

« Dites-moi, Prouteau, vos jeux du cirque, là... c'est bien, mais vos types, ils ont les cheveux longs !

– Mon général, nous allons devoir remplir des missions de filature en civil et... »

Mais le général l'interrompt en désignant sa chevelure d'un coup de menton et en poursuivant sur un ton lourd de menaces :

« D'ailleurs vous-même, Prouteau, c'est beaucoup trop long, beaucoup trop ! Veillez à me rectifier ça rapidement ! »

On peut objectivement chercher à connaître les raisons qui inquiètent un nombre important de généraux de la gendarmerie de voir se constituer une élite en son sein. L'un des premiers éléments de réponse tient au fait qu'à cette époque toutes les institutions militaires considèrent que les « élites » sont un élément controversé et coûteux en ressources. De plus, « l'élite » bénéficie d'un statut privilégié sous la forme d'une solde un peu plus élevée – ce qui n'est pas le cas du GIGN –, d'un accès direct à la chaîne de commandement, de ressources considérables, sans compter que les membres d'une unité d'élite portent généralement une tenue et un équipement qui leur sont propres, et surtout qu'ils n'obéissent qu'à leurs propres règles. Tout cela va à contre-courant d'une organisation militaire traditionnelle très hiérarchisée, où tout repose sur l'uniformité et sur un respect rigoureux des normes, des valeurs et des traditions militaires. Mais qu'est-ce qu'une « élite » ?

« *Ceux qui osent s'élever au-dessus de la masse et se distinguer provoquent l'envie et le ressentiment* », écrit l'analyste militaire et auteur Tom Clancy².

Dans son analyse sur les forces spéciales, le colonel Bernd Horn³, ancien adjoint au Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada, définit ainsi le terme « élite » : « *membres d'un groupe qui ont été sélectionnés avec le plus grand soin* ». Il note encore que la force principale d'une élite réside dans son autonomie et sa cohésion, lesquelles découlent du caractère exclusif que sauvegardent des critères d'admission rigoureux.

Richard Szafranski, analyste militaire chez Toffler Associates, affirme, lui, que « *l'élite désigne des personnes et des forces, choisies, entraînées et équipées de manière à s'adapter rapidement à des circonstances changeantes ou imprévues* ». Le credo des Rangers américains n'est-il pas « *Mon pays attend de moi que j'aie plus loin, plus vite et que je me batte plus fort que n'importe quel autre soldat* » ? William Darby, le premier commandant des Rangers, expliquait son temps de commandement ainsi : « *Commander les Rangers revenait à conduire un attelage de chevaux sauvages. Aucun effort n'était nécessaire pour les faire avancer. Le problème c'était de les retenir.* » Enfin, Peter de la Billière, le patron des SAS, estime qu'à son image « *les volontaires du SAS étaient des individualistes qui ne voulaient pas être soumis à la discipline draconienne qui prévalait alors dans l'armée*⁴ ». Il rappelle

également que lorsqu'il était officier subalterne aux SAS « *mes hommes n'ont jamais utilisé mon grade pour s'adresser à moi, si ce n'est par dérision*⁵ ».

Outre le fait que la discipline et la tenue vestimentaire souvent relâchée des unités d'élite irritent la hiérarchie classique, il faut reconnaître que la dynamique qui caractérise ce genre d'unité tient aux types de personnes qui les composent. David Stirling, le fondateur du SAS, confiait que « *les membres de [son] groupe n'étaient pas contrôlables mais tout au plus gérables* ». À l'identique, les membres des forces spéciales américaines (Bérets verts) ont été décrits comme des hommes « *qui recherchaient la nouveauté et les sensations fortes et supportaient mal une discipline très stricte* ».

Étrange ressemblance avec les hommes de Christian Prouteau, non ? Mais le colonel Horn pousse l'analyse encore plus loin : « *La fierté d'avoir été l'un des rares candidats retenus et la confiance en soi qui naît d'un entraînement stimulant, difficile et dangereux, crée un sentiment d'invincibilité et une loyauté quasi indéfectible envers un groupe jugé très exclusif. Un lien encore plus étroit se tisse en raison des épreuves et du danger auxquels ses membres sont exposés. Se crée alors un sentiment d'indépendance par rapport à l'armée traditionnelle qui se traduit par un manque de respect à l'égard des formes de discipline habituelles. Tout ceci est, bien entendu, une abomination pour une armée si fière de son décorum, de sa tradition et de son uniformité.* »

Pendant les dix ans qu'il va passer à la tête du GIGN, Christian Prouteau n'aura de cesse de combattre cet état d'esprit, sans toutefois y parvenir... Pour ses hommes, les officiers extérieurs au Groupe sont des « porteurs de barrettes » et les galons un « signe extérieur de richesse ». L'ensemble de l'unité voue un mépris affiché à l'égard des « administratifs » et des « stockeurs⁶ », considérés comme un frein au fonctionnement opérationnel.

L'ECRI est un ensemble homogène au sein duquel s'est développée une solidarité sans faille. La formation y est la même pour tous, quel que soit le grade, à l'identique des critères de sélection. Pour en être membre, il faut le mériter. La rigueur de l'entraînement fait qu'il y est impossible de dissimuler une faiblesse. En haut lieu, ce sont des éléments qui ne peuvent être pris en compte car ils sortent du schéma de pensée habituel. Et puis... il y a le chef !

Dire que le jeune chef de l'ECRI intrigue en haut lieu est un doux euphémisme. Grand et élancé, sportif émérite, il est à l'opposé de l'archétype de l'officier que la hiérarchie aime voir. Le genre cheveux coupés courts, le regard fixé sur la ligne bleue des Vosges et la main sur la couture du pantalon. Christian Prouteau, ce n'est pas ça.

Les cheveux, il les porte longs et passe le peu de temps libre que lui laisse la formation de son équipe à jouer de la guitare avec un orchestre de rock ! Il a également cette fâcheuse tendance, aux yeux de la hiérarchie, à ne pas masquer les difficultés qu'il rencontre et à dire tout haut ce qui ne va pas. La vie de caserne n'est pas faite pour lui et sa conception de l'autorité dérouté les piliers de l'institution. Il mise tout sur l'entraînement et la mise à niveau opérationnelle individuelle et collective de ses gendarmes. Il sait qu'il sera sans pitié sur la qualité d'exécution des missions qui vont venir et qu'en vertu du vieil adage « Entraînement difficile, combat facile », il mène une vie d'enfer à ses hommes à la moindre baisse de régime dans leur préparation.

Mais c'est surtout avec ses cadres, les trois chefs de groupe Toitot, Wodecki et Madec, que Christian Prouteau se montre d'une exigence qui exclut toute faiblesse. Avec lui, ils vont développer jusqu'à l'extrême ce « souci du détail » indispensable dans chaque préparation de mission. « L'exemple vient du haut ! », leur répète Prouteau tous les jours. L'exemple ? Il le donne à chaque fois en étant le premier à passer dans tous les exercices qu'il conçoit : escalade d'immeuble, rappel, maniement d'explosifs et surtout tir, toutes armes confondues. C'est d'ailleurs le meilleur tireur de précision de l'unité et sa réputation a largement dépassé les frontières de la gendarmerie. Il est capable de couper en deux un étui de cartouche de 9 mm à 15 mètres ! C'est pour ces raisons que tous veulent l'imiter et même le dépasser ! Alors, à chaque progrès accompli, ils guettent un signe d'encouragement d'un chef qui, ils le savent, reste avare de compliments.

C'est en leur laissant une autonomie totale dans la vie quotidienne que Prouteau leur renvoie l'ascenseur. Alors que la faiblesse à l'entraînement ou en mission est synonyme de renvoi de l'unité, l'écart vis-à-vis du règlement de discipline générale ou l'algarade avec un cadre, le plus souvent un officier dans l'enceinte du quartier, ne sont passibles que d'une engueulade. Christian Prouteau couvre tout ! Pire, il ne punit jamais ses hommes. Certes, il passe un sévère savon à l'intéressé et tous craignent de se voir infliger le pire châtiment qu'il réserve aux cas ultimes : « Vous êtes interdit d'intervention ! » En effet, ne plus prendre l'alerte et ne plus participer aux missions est ressenti comme une sorte de bannissement par celui en est frappé.

Mais il ne laissera jamais la moindre trace de sanction dans leurs dossiers administratifs. Et même si la hiérarchie lui demande à chaque incident une victime expiatoire, c'est lui qui encaisse le choc de la sanction en lieu et place de ses hommes. C'est ainsi que les « 4 PO⁷ » rédigés à son encontre fleurissent comme des trophées, punaisés sur le mur de son bureau. Sans que personne ne s'en rende compte, sa petite troupe devient incommandable par quiconque n'est pas admis par eux. Pour les gendarmes, c'est Prouteau ou

rien !

Dans le livre *Unité spéciales*⁸, consacré aux unités d'élite de par le monde, le lieutenant-colonel Franck Chaix, qui a commandé la Force d'intervention du « nouveau » GIGN de 2007 à 2011, écrit, à la suite d'une opération de coopération avec une unité étrangère : « *Chef de la Force d'intervention au sein du GIGN, cette coopération de longue haleine aura renforcé l'une de mes convictions profondes. Cette conviction porte sur l'importance et la capacité des pères fondateurs d'une unité à initier et mettre en place des traditions solides et qui ont du sens pour les hommes et les femmes qui la composent. C'est un point crucial que Catalin⁹ et ses hommes ont compris très tôt, veillant ainsi à ce que cet état d'esprit propre aux forces spéciales, si particulier en soi, parfois aux confins des limites de la transgression, puisse être transmis et transcender les différentes générations.* »

Dans la gendarmerie en 1974, cet état d'esprit « *aux confins de la transgression* » a du mal à passer auprès des caciques de l'institution. Tout d'abord, le lien hiérarchique direct mis en place par Christian Prouteau auprès du directeur fait tousser l'état-major. Mais force est de constater que l'ECRI propose une palette d'options qui va de l'intervention du quotidien (forcenés, arrestation de malfaiteurs) à la prise d'otages jusqu'à l'action antiterroriste dans le haut du spectre. C'est la seule unité de gendarmerie à pouvoir offrir cet éventail de réponses aux menaces les plus diverses. S'y ajouteront bientôt – dans moins de deux ans – de nouvelles capacités avec des spécialistes du parachutisme et des spécialistes de la plongée d'intervention. Le GIGN deviendra alors la seule unité française, hors DGSE, à pouvoir être mise en place par des moyens aériens ou subaquatiques afin d'être en mesure d'intervenir sur une prise d'otages, et ce, dans tous les milieux et sur tous les continents¹⁰.

Alors pourquoi autant de résistances face à son développement ? Tout simplement parce que nombre d'officiers supérieurs craignent qu'en augmentant son effectif le futur GIGN ne finisse par « écrémer » les unités classiques de gendarmerie en leur enlevant leurs meilleurs éléments. « *Les hommes qui se portent volontaires sont presque invariablement ceux qui ont le plus d'initiatives et de dynamisme et ceux dont on peut le moins se passer* », écrit l'historien Philip Warner dans son livre *Phantom*¹¹ consacré à une unité spéciale de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, la question qui soulève le plus d'animosité et de résistance est cette mentalité du « culte de l'élite » qui pourrait se caractériser par une certaine arrogance et un rejet à la fois de la discipline et des pratiques militaires classiques. Certains officiers de gendarmerie observent que ce phénomène est aggravé par le fait que le chef du GIGN ferme les yeux sur le non-respect des règles et sur les

comportements non conformes en dehors des missions.

Christian Prouteau ira même beaucoup plus loin dans la défense de ses subordonnés, allant jusqu'à contourner le règlement pour que ses hommes soient protégés. À la fin des années 80, l'un d'eux, Pedro Perez, est victime d'un grave accident de parachute. Transporté à l'hôpital Laennec de Versailles, il y contracte une maladie nosocomiale. Avec une rigueur froide et implacable, la gendarmerie lui supprime sa solde à l'air, une prime aliénée aux sauts en parachute. Le patron du GIGN appelle alors le chef du service où Pedro est hospitalisé et lui demande de lui accorder une permission d'une journée, au moment précis où est organisée une séance de sauts en parachute sur la base aérienne d'Orléans-Bricy. Ce sont ses camarades du Groupe qui sauteront à sa place, permettant ainsi à Pedro d'avoir un carnet de saut à jour, sésame indispensable pour percevoir sa prime.

Quarante ans plus tard, le général Gervais se souvient : « *Même les résultats probants des premières interventions peinèrent à convaincre les cerbères de la doctrine et il fallut dans ces premières années la conjugaison de la créativité et de la foi des principaux protagonistes, heureusement assurés du soutien sans faille de la très forte personnalité du commandant de la légion de gendarmerie mobile d'Île-de-France d'alors¹², pour vaincre progressivement les réticences. De fait, elles ne s'estomperont réellement qu'après la fusion avec l'unité formée au sein de l'escadron para de Mont-de-Marsan (la plate-forme parisienne s'étant imposée d'évidence pour répondre aux besoins de la rapidité de projection sur le territoire et au-delà). Et surtout, en février 1976, la superbe intervention de Loyada (Territoire de Djibouti), l'action à la fois déterminante et héroïque du tout nouveau GIGN, marqua définitivement les esprits. »*

Au fil des ans, le GIGN va donc devenir une redoutable « machine de guerre » animée d'un esprit de corps d'une intensité rarement atteinte dans une unité militaire.

1. La cible C200 comporte une zone noire de 40 centimètres de diamètre. Cette zone, numérotée de 6 à 10, est celle que doit toucher le tireur afin de faire un score maximal. La zone 10, qui est le centre de la cible, mesure 8 centimètres de diamètre.

2. *Special Forces*, Tom Clancy, Berkley Books, New York, 2001.

3. « Il faut apprendre à vivre avec les élites », Bernd Horn, *Revue militaire canadienne*, 2007.

4. *Looking for Trouble. SAS to Gulf Command*, Peter de la Billière, p. 98. Harper Collins Publishers, Londres, 1995.

5. *idem*, p. 117.

6. Personnels chargés des magasins, qui préfèrent voir les matériels rester sur les étagères.

7. Motif de punition du registre 4 du personnel officier.

8. *Unités spéciales*, Dom André, vol. 1, p. 392. Nimrod, 2016.

9. Catalin est alors le chef de l'unité roumaine BISJ (*Brigada Speciala de Interventie a Jandarmeriei*, Brigade spéciale d'intervention de la gendarmerie), qui a bénéficié de l'expertise du GIGN pour son entraînement.
10. Les commandos marine acquerront cette spécialité de « Contre-terrorisme et libération d'otages » (CTLO) seulement plus tard, vers 2001.
11. *Phantom*, Philip Warner, éd. William Kimber, Londres, 1982.
12. Le général Rigaud.

Chapitre 19

De l'ECRI au GIGN... La loi de Murphy

Le directeur général de la Gendarmerie nationale a tranché ! L'appellation « Équipe commando régionale d'intervention » avait une consonance par trop militaire, et même si les gendarmes sont des militaires, ils sont avant tout des gendarmes. Il a donc été décidé de rebaptiser l'unité que commande Christian Prouteau « Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale n° 1 » – le chiffre 1 désignant comme précédemment sa zone de compétence, la Première Région militaire.

L'arrêté officiel est signé le 16 avril 1974 à l'issue d'une réunion rue Saint-Didier regroupant différentes autorités de l'administration centrale et les commandants du GIGN de Mont-de-Marsan et de Maisons-Alfort. L'attribution des missions, la répartition des compétences territoriales, la détermination de l'équipement y seront élaborés et concrétisés dans la circulaire ministérielle n° 17800 de juin 1974. Si la partie médiatique a été complètement négligée – aucune présentation à la presse n'est prévue –, au moins l'unité a-t-elle désormais un nom officiel.

Il était temps ! Dans les médias, les dénominations les plus fantaisistes pleuvent au sujet de ces gendarmes d'un nouveau genre : « *L'entraînement des gendarmes Antigangs* » titre *France-Soir* sous la plume de Michel Menet ; « *Pandores de choc* », renchérit Gérard Schachmes dans *Le Parisien libéré*. Même *L'Essor de la gendarmerie*, le journal des retraités de l'arme, fait dans le dithyrambique sous la plume du lieutenant-colonel Bognel, qui n'hésite pas à écrire dans le numéro du 21 juin 1974 : « *Mieux vaut donc ne pas se retrouver devant ces "Guillaume Tell" capables de vous placer une balle dans chaque oreille, ou de vous casser les deux bras car ils doublent toujours leurs coups !* »

Dans la presse dite spécialisée, c'est parfois pire ! « *Brigade anti-terroriste* », annonce Georges Carlier dans *Crimes et délits* n° 5. Le pompon est quand même atteint par Alain Matheron, qui titre « *Les James Bond de la gendarmerie* » dans *L'Aurore* du 21 mars 1974. Le GIGN vient d'entrer dans la médiasphère, elle ne le lâchera plus.

Les flonflons de la présentation se sont à peine tus que l'entraînement a repris. Mais les mots du directeur résonnent dans la tête de Christian Prouteau : *Maintenant, il va falloir vous faire connaître, lieutenant !* Ces mots vont prendre tout leur sens dix jours seulement après avoir été prononcés.

Dans la vie il y a des jours « sans », et Prouteau et son équipe ne vont pas tarder à en vivre un. Cela fait dix jours que l'état-major les a déclarés opérationnels, dix jours au cours desquels il ne s'est strictement rien passé. Brusquement, ce 10 mars 1974, sonne la première alerte, celle que tous attendaient. Hélas, pendant plus de douze heures, sur cette première intervention va s'appliquer la loi de Murphy¹, autrement appelée « loi de l'emmerdement maximum ». Mais pour mieux expliquer ce qui va se passer cette nuit-là, il faut revenir à la terminologie exacte telle que définie par Murphy lui-même : « *S'il existe au moins deux façons de faire quelque chose et qu'au moins l'une de ces façons peut entraîner une catastrophe, il se trouvera forcément quelqu'un, quelque part, pour emprunter cette voie* ». Cette nuit-là, c'est un procureur qui va s'engager sur la voie.

Ce 10 mars après-midi, un dimanche de début de printemps, l'alerte sonne à Maisons-Alfort alors même que Prouteau s'est octroyé une permission hors de Paris. C'est donc le capitaine Gervais, qui commande l'escadron auquel est rattaché le GIGN, qui prend les choses en main et emmène la petite unité à Ecquevilly. Nous sommes en 1974 et le téléphone portable est encore une douce utopie, mais Prouteau finit par être contacté et il décide aussitôt de rappliquer dans sa 205 en roulant à tombeau ouvert.

S'il n'y a pas de téléphone portable, il n'y a pas non plus de téléphone classique dans les logements des gendarmes – c'est encore considéré comme un luxe à l'époque. Quand ceux-ci veulent passer un appel, ils doivent se rendre à la cabine publique située à proximité de leur immeuble. Il a donc fallu établir un code sonore spécifique pour la mise en alerte du GIGN. Il prend la forme d'un véhicule circulant gyrophare allumé et klaxonnant quatre fois entre deux coups de sirène deux tons !

Une fois les hommes prévenus et les matériels rassemblés, il faut partir ! Et cela, c'est encore une autre paire de manches ! Le génie inventif de la hiérarchie n'a pas jugé bon d'affecter des véhicules au tout jeune GIGN – pensez donc, ce serait trop facile ! Il leur faut donc aller quémander deux estafettes dans les unités de Maisons-Alfort, véhicules qui alignent chacun plus de 100 000 kilomètres au compteur. Cette fois, c'est parti !

Quand Prouteau arrive à son tour sur les lieux de l'intervention, ça clignote de partout dans le bourg ; ambulances, véhicules de police et de gendarmerie sont garés dans tous les sens, rendant l'approche difficile. Des badauds et des journalistes s'agglutinent à proximité d'un immeuble sans âme entouré de pavillons. *Ça part mal dès le départ*, se dit le jeune lieutenant, qui prend la situation en compte à 22 heures. Il apprend alors qu'un forcené d'origine sicilienne âgé de 38 ans, un dénommé Santo-Grasso, s'est enfermé chez lui, au quatrième et dernier étage de ce morne immeuble, après avoir tué deux

personnes le matin même.

Depuis, il a tiré plusieurs coups de feu sur des passants et menace désormais de tuer ses deux otages, sa concubine et son fils de 7 ans. Policiers, procureur et gendarmes ont tenté de discuter avec lui, en vain. D'ailleurs, peu après l'arrivée de Prouteau, un nouveau coup de feu a été tiré de l'une des fenêtres.

Après une première reconnaissance, le jeune chef du GIGN, qui a potassé pendant des mois les comptes rendus émanant des gendarmes et des policiers sur des cas identiques, est convaincu que ce type ne cédera pas. Bien au contraire, son excitation va aller crescendo jusqu'à la folie meurtrière. Pour ajouter à l'inquiétude, les hommes du GIGN ont déterminé que le calibre utilisé par le tireur fou était du 9 mm, une munition de guerre.

Prouteau décide alors de grimper sur le toit-terrasse avec deux de ses hommes. Il se laisse glisser tête en bas jusqu'à la fenêtre pendant que ses équipiers le retiennent par les pieds. Peine perdue, les rideaux sont tirés et aucune lumière ne filtre de l'appartement. Pire, aucun bruit ne lui parvient. Dès son retour sur le toit, ses hommes lui font part de leurs inquiétudes.

« Mon lieutenant, et s'il les avait déjà tués ? Ou drogués et bâillonnés ? »

Prouteau en est convaincu, il faut entrer sans attendre. Il demande à parler au procureur afin d'obtenir l'autorisation d'intervenir. Dans le système français, la décision d'intervention est en effet du ressort judiciaire en cas de crime flagrant, ou du ressort administratif et donc du préfet en cas de trouble à l'ordre public. Elle ne dépend en aucun cas du chef de l'unité d'intervention, qui doit se montrer le plus convaincant possible pour obtenir un feu vert officiel, préambule indispensable à son action.

Le procureur ne connaît pas le GIGN. D'ailleurs, qui le connaît à cette époque ? Aussi, lorsqu'il voit débarquer ce grand type dégingandé, en blouson noir et pantalon bleu marine, pistolet MAC 50 à la ceinture, il est perplexe. Lui, c'est derrière son bureau qu'il examine les dossiers, le terrain ce n'est pas son truc, au proc ! Et puis ces gendarmes, il ne les connaît pas. D'ailleurs, quelle expérience ont-ils de pareilles situations ? Aucune ! En son for intérieur, il ne croit pas que ces hommes soient à la hauteur. Prouteau insiste :

« Il faut que nous préparions un assaut. Nous pouvons le neutraliser par un tir à l'épaule pour lui faire lâcher son arme.

– D'accord. Préparez-vous d'abord. Je donnerai l'ordre d'agir ensuite.

– Mais cet ordre, il me le faut tout de suite, Monsieur le procureur. Je ne sais pas quand nous pourrions agir. Nous allons peut-être intervenir dans un

quart d'heure, peut-être dans cinq minutes.

– Lieutenant, vous devez bien comprendre qu'on ne prend pas une telle décision comme ça. Rendez-moi compte de ce que vous voyez, mais ne tirez pas. »

Régulièrement, au cours de la nuit, Prouteau entendra dans sa radio les tireurs d'élite lui annoncer :

« Il est dans ma lunette.

– Ne tirez pas », doit se contenter de répondre Prouteau.

À 7 heures du matin, le procureur cède à demi.

« D'accord, vous pouvez tirer, mais ne donnez pas l'assaut. »

Le chef du GIGN répercute l'ordre immédiatement et s'engage dans l'immeuble pour effectuer une nouvelle reconnaissance. Surprise ! Alors qu'à son arrivée les autorités lui avaient assuré que l'immeuble était vide, il découvre qu'une femme et ses cinq enfants résident toujours dans l'appartement situé en face de la porte du tireur fou. Il faut remonter sur le toit et les évacuer à l'aide de cordes de rappel. La cheminée de l'immeuble sert de point d'ancrage et, quelques minutes plus tard, des cordes sont déroulées dans le vide. Accompagné d'un gendarme, Prouteau descend prudemment de quelques mètres pour s'arrêter face à la fenêtre qu'il a choisie pour l'évacuation. Un mouvement de balancier, et il frappe le montant central, qui cède. Il se retrouve à l'intérieur, bientôt rejoint par son équipier.

La mère de famille, tétanisée, s'est réfugiée avec ses enfants dans l'angle d'une pièce dont l'un des murs est constellé d'impacts de balles. C'est Santo-Grasso qui, en tirant une demi-douzaine de coups de feu, a transpercé la porte et transformé l'appartement de cette femme en souricière. Les deux gendarmes s'approchent et rassurent l'un des enfants, qui pleure doucement. Ils prennent quelques minutes pour harnacher les membres de cette petite famille, puis ils effectuent plusieurs rotations pour les descendre les uns après les autres sur leur dos. Le jour commence à se lever quand le cauchemar de cette femme et de ses enfants prend fin. Plus tard, ils écriront une lettre de remerciement aux gendarmes, des mots simples et émouvants, la première lettre de l'histoire du GIGN. Pour l'heure, la mère vient de livrer aux gendarmes une information capitale : Santo-Grasso a tiré des coups de feu dans son appartement lorsqu'il est rentré.

Pour Prouteau, la triste évidence se fait jour : les otages ont été abattus dès le début. Cette fois-ci, il ne prend plus de gants avec le procureur.

« Il faut que vous nous donniez l'autorisation d'y aller. Les otages ont été

abattus, mais s'ils ne sont que blessés, plus le temps passe et plus ils risquent de mourir. Et cela, par notre faute ! »

Dès lors le procureur comprend qu'il ne peut plus tergiverser et donne son accord. En quelques instants, le Groupe se met en place avec des gaffes que les hommes ont empruntées aux pompiers pour casser les vitres. Depuis le toit, Prouteau et quelques hommes sautent sur le balcon de l'objectif avant d'enchaîner la chorégraphie qu'ils ont planifiée. Bris des vitres, lancer de grenades lacrymogènes, entrée en force et fouille de l'appartement se succèdent dans une même respiration. Un coup de feu retentit, un seul. C'est Santo-Grasso qui vient de se faire sauter la moitié du crâne sur son lit après avoir pris le temps de griffonner un mot disant qu'il ne méritait pas de vivre. Sa concubine gît dans la cuisine, deux balles en pleine poitrine. Le gamin, lui, s'était réfugié sous la table du salon, là où le Sicilien est venu le tuer.

Le lieutenant Prouteau ne se paie pas de mots, c'est un fiasco total. Bien sûr, personne ne fait de reproches au GIGN, qui a fait ce qu'il a pu. Même la presse ne relève pas d'échec dans cette intervention. « *Les gendarmes auraient tant voulu libérer mme Gomer et son enfant. Pour eux, hélas, il était trop tard* », conclut Gérard Schachmes dans *Le Parisien libéré* du lendemain. Alain Matheron, lui, attendra le 21 mars 1974 pour publier dans *L'Aurore* un article intitulé « *Il est bien fini le temps des pandores* » consacré au tout jeune GIGN et au tragique dénouement de l'affaire qui a nécessité leur intervention. « *En jouant les acrobates sur les balcons, ils ont assailli l'appartement d'un immeuble HLM où Santo-Grasso, un forcené qui avait quatre morts à son actif, s'était réfugié. Ils avaient la totale certitude, au moment de l'assaut, que les deux dernières victimes de ce fou armé n'étaient plus en vie.* » Là non plus, aucune récrimination ni interrogation sur l'intervention d'Ecquevilly.

Au GIGN, on ne voit pas les choses sous un angle aussi neutre, bien au contraire. Sur un plan personnel, Prouteau et ses hommes sortent traumatisés de cette affaire. Après la vision théorique qu'ils avaient pu se forger des situations difficiles lors de leurs entraînements, ils ont maintenant découvert quels pouvaient être les aspects les plus odieux de la nature humaine. La vision de cet enfant au corps ensanglanté et de celui de sa mère va hanter leurs nuits pendant longtemps.

Ce que l'on a coutume d'appeler un « Retex » (pour « retour d'expérience ») a pris effet ce jour-là, à peine la mission terminée. C'est d'abord à chaud que Christian Prouteau débriefe ses hommes. Ils se sont réunis dans le bistrot le plus proche et c'est là qu'il demande à chacun d'entre eux de raconter « sa » mission. Pas de littérature, du vrai, du brut ! Alors les mots sont lâchés sans retenue et nul n'est épargné. Leur chef exige que tout soit passé en revue : les attitudes individuelles, le collectif, la clarté de ses

ordres, les éventuelles difficultés d'exécution en raison d'une mauvaise préparation physique, technique ou matérielle...

Les jours suivants ils reviendront encore et encore sur cette intervention, rejouant même certaines phases comme celle de l'investigation par les toits. Cette analyse poussée de chaque mission deviendra une règle inscrite dans le marbre de l'unité. Ce processus de remise en question va permettre au Groupe d'acquérir des compétences uniques dans tous les domaines de l'intervention – lesquelles seront transmises de génération en génération d'équipiers, et se verront sans cesse améliorées au fil des missions.

À l'issue de ces débriefings, il ne fait aucun doute pour le lieutenant Prouteau qu'il lui faut tout revoir. Moyens radio d'alerte, véhicules affectés en propre au GIGN, nouveaux dispositifs d'investigation... C'est une liste impressionnante qui atterrit sur le bureau du directeur général de la Gendarmerie nationale. Partant du principe qu'intervenir quand la situation a déjà dégénéré revient à courir à l'échec, Prouteau estime qu'il est indispensable que le Groupe soit mobilisé dès le début d'une affaire.

Maintenant, il va falloir vous faire connaître, lieutenant !, lui avait dit avec raison le directeur. Si ce procureur de la République avait su de quoi était capable le GIGN, on peut légitimement penser qu'il aurait donné l'ordre d'intervenir. Une tournée de présentation du GIGN devant les préfets, les magistrats et de multiples responsables de la police ou de la gendarmerie va dès lors commencer.

Le 30 septembre 1974, le quotidien *La République du Centre* raconte dans le langage journalistique de l'époque l'une de ces démonstrations officielles : *« Après la présentation par le lieutenant Prouteau de cette formation et de ses missions, un public averti a pu suivre toute une série de démonstrations spectaculaires : avec une souplesse et un sang-froid remarquable, les G-Men² de la gendarmerie ont exécuté à Dreux, rue Surcouf, à la cité de la Tabellionne, l'escalade à mains nues par les balcons d'un immeuble de sept étages. Cette montée silencieuse a étonné par sa rapidité. La rapidité est d'ailleurs l'un des atouts maîtres de toute cette équipe de jeunes hommes décidés que l'on a pu voir descendre du toit en tyrolienne, en rappel et en taggle-rope. A suivi une démonstration de tir à Flonville où les gendarmes spéciaux équipés d'une tenue sportive bien pratique (blouson noir, chaussures basket souples et pantalon de toile bleu) ont fait une brillante démonstration. Les hommes du GIGN vont être dotés sous peu du "Manurhin". »*

Maisons-Alfort va également se transformer à l'occasion en showroom du GIGN, avec des officiers de gendarmerie qui arriveront de province pour assister aux démonstrations de tir, de séances de rappel et d'escalade ou à des

exercices de pénétration sur immeuble. Jean-Pierre Cochard, le directeur, va y inviter Jean-Pierre Gilbert, futur secrétaire général de la magistrature et ami personnel du Président de la République Valéry Giscard d'Estaing. Cette invitation sera déterminante pour l'avenir du Groupe.

1. Edward A. Murphy Jr, un ingénieur aérospatial américain, énonça le principe de cette loi empirique.
2. G-Man (G-Men au pluriel) est une abréviation américaine désignant les *Government Men*, à savoir les agents spéciaux du gouvernement américain, et plus particulièrement les agents du FBI.

Chapitre 20

De la nécessité des chiens

C'est un taciturne, le Louis. Dans le village, on s'en méfie. D'abord, il ne parle à personne, et il ne répond jamais au « bonjour » qu'on lui lance, jamais ! Et puis, il n'y a pas que ça, il paraît même qu'il aurait des antécédents psychiatriques. Un « zinzin », le Louis ? C'est ce qu'on dit par ici. Son truc, ce serait plutôt les bois, la nature et la solitude. Monsieur Aubry a d'ailleurs été bien gentil de le prendre comme commis de ferme, alors que personne ne voulait d'un type comme lui ! C'est qu'il a un passé, l'animal ! Imaginez donc... Il y a neuf ans, le Louis a tiré sur le chef de la brigade de gendarmerie de Saint-Nicolas-de-Port, l'adjudant Gaugry, quand celui-ci l'a surpris en flagrant délit de cambriolage. Mais au lieu de faire dix ans de cabane, le Louis a été placé au centre psychothérapique de Laxou, autrement dit « chez les fous ». Pour le bien que ça lui a fait ! À peine sorti, ni une ni deux, il était reparti ! Les gendarmes lui courent après parce qu'il vole partout ! La vérité, c'est que dans le pays, il empoisonne tout le monde ! Alors quand on a su qu'il allait travailler à la ferme des Aubry, tout le village a été surpris. On n'avait pas tort. On l'avait prévenu, le père Aubry, que cet homme-là n'avait pas de reconnaissance. On s'était pas trompés, v'là qu'il quitte la ferme au mois de mai, sans rien dire ! Pas d'explications ni merci, rien !

C'est ainsi que les habitants de Lamorville parlent de Louis Bernard. Situé entre Commercy et Verdun, le petit bourg que traverse une seule rue bordée d'une trentaine de maisons n'a rien pour retenir l'attention, mais Louis Bernard va s'en charger.

Il fait un froid de gueux, ce lundi 7 octobre 1974, lorsqu'il se présente à une heure du matin avec un fusil de chasse Remington calibre 280 à la main chez son ancien patron. Il force une porte et entre.

Dominique, la fille d'Édouard Aubry, se réveille et descend voir.

« Va réveiller ton père ! », ordonne Louis Bernard en lui mettant le canon de son fusil sous le nez.

Elle le connaît, il a travaillé à la ferme l'hiver dernier. Elle essaie d'entamer un dialogue mais c'est peine perdue.

« Va chercher ton père ! Discute pas ! », insiste Louis.

Accompagné de sa femme, Édouard Aubry descend et se retrouve face à son ancien employé. Il essaie lui aussi d'engager une discussion, mais il n'obtient pour toute réponse à ses questions qu'un simple « J'ai faim ! »...

Dominique se hâte de préparer un repas, mais sans parler davantage car elle sent maintenant que la situation peut déraiser à tout moment. Soudain, Louis se lève en attrapant Édouard Aubry par le bras, puis il se tourne vers son épouse.

« Et toi, tu la fermes ! Si tu préviens les flics, je le descends... Si tu te tais, il sera de retour mercredi ! »

Elle les voit disparaître sans un mot de plus dans la Mercedes familial, son mari au volant et Louis Bernard installé à l'arrière, son fusil entre les mains.

Les gendarmes ne seront alertés que le lendemain. En effet, ce sont quatre chasseurs qui, vers 23h45, repèrent deux hommes dans un chemin forestier près de Fléville-Lixières en Meurthe-et-Moselle. Les chasseurs se sont postés là dans la nuit afin de surprendre des braconniers qui pillent leur gibier depuis une dizaine de jours. En voyant les deux hommes émerger dans l'obscurité, ils sont persuadés qu'il s'agit bel et bien de leurs « viandards » ! Et hop, ils sautent sur celui qui n'a pas de fusil – on n'est jamais trop prudent –, puis le ceinturent, le ligotent et l'assoient au pied d'un arbre. Pour l'autre, c'est trop tard, il a pris la poudre d'escampette.

À cet instant débute un quiproquo digne d'une pièce de boulevard.

Conscient des menaces proférées à son encontre et à l'encontre de sa famille si la maréchaussée était avertie, le premier réflexe d'Édouard Aubry est de crier : « Ne prévenez pas les gendarmes ! »

Ce qui a pour effet immédiat de conforter nos quatre chasseurs dans leur certitude d'avoir arrêté un braconnier. *Et pan, prends donc ça, saligaud ! Et puis on va t'y conduire, nous, chez les gendarmes !*

C'est donc avec quelques ecchymoses qu'Édouard Aubry va raconter son histoire à la brigade de gendarmerie au beau milieu de la nuit. Il leur explique notamment l'apparition soudaine de Louis Bernard dans sa ferme, le départ en Mercedes sous la menace de son arme, puis l'enlisement du véhicule dans un chemin de terre qui les a obligés à poursuivre cette escapade en pleine nuit et en pleine forêt. Ils ont alors marché ensemble sur plusieurs kilomètres, jusqu'à tomber sur ces chasseurs en embuscade. La raison de tout ce capharnaüm ? Édouard Aubry n'en a aucune idée...

Dès le lendemain matin, la traque de cet esprit dérangé – et armé – commence. On le voit partout, dans les bois, dans les villages, une fois à pied, une autre à vélo ! On l'aperçoit dans une épicerie d'Affléville, le fusil à

la main. L'épicière, Clémence Schopp, qui est dans l'arrière-boutique, le voit partir avec une boule de pain, deux camemberts et une bouteille de vin. Avant de s'esquiver, Louis abandonne un billet de 10 francs sur le comptoir. Royal !

Il passe la nuit dans des résidences secondaires inhabitées, ce qui lui permet d'être toujours douché et rasé de frais. On ameute tous les escadrons de gendarmerie mobile de la région, et ce sont au total 200 gendarmes qui se mettent sur sa piste à l'aide des chiens Kezar et Brido, mais la pluie qui tombe de manière incessante rend la mission impossible. On rit sous cape dans les villages en voyant la débauche de moyens pour capturer p'tit Louis ! La presse locale elle aussi s'en donne à cœur joie : *Un fou armé se balade dans la nature !* lit-on dans *L'Est républicain* du 9 octobre 1974. *Bernard Louis l'insaisissable*, titre *Le Républicain lorrain* du 11 octobre.

Le préfet de la Meuse, Pierre Rouvière, et le procureur, Jean Wolff, eux, ne rigolent plus ! Cela fait maintenant vingt-quatre jours que Louis Bernard se balade, une arme à la main, dans la campagne meusienne. Aussi, quand au matin du vingt-cinquième jour le « kidnappeur » – comme on le surnomme dans la contrée – est localisé dans une grange à Spada, à 3 kilomètres de Lamorville où il avait pris en otage son ancien patron, tout le monde se dit que la cavale est sur le point de s'achever.

La gendarmerie encercle la grange, qui appartient au maire du village, Gérard Damien. Et, craignant un fort Chabrol local, décision est prise par le préfet d'appeler le GIGN de Maisons-Alfort.

Il est 10 heures, ce jeudi 31 octobre 1974, lorsque Christian Prouteau et neuf de ses hommes quittent le fort de Charenton à bord d'une 204 et de deux estafettes antédiluviennes. En attendant l'arrivée des renforts, le siège s'organise à Spada. Émus par l'état famélique des gendarmes mobiles qui surveillent la grange et qui n'ont rien mangé depuis vingt-quatre heures, les fermiers locaux organisent un buffet gargantuesque, comme le décrit *L'Est républicain* du 1^{er} novembre 1974 :

« *Sur le coup de midi, les estomacs se mirent à crier famine, aussi assista-t-on à un déploiement pantagruélique de sandwiches, canettes de bière et bouteilles de vin qui furent avalés avec toute la voracité que l'on devine.* »

Vers 11h30, ordre est donné à un gendarme mobile de monter dans le clocher de l'église avec une paire de jumelles afin de donner l'alerte si d'aventure Louis Bernard tentait de s'enfuir. L'espace étant réduit dans le clocheton, le gendarme, aidé du curé, dispose quelques planches afin d'établir un échafaudage de fortune lui permettant de remplir sa mission dans un confort relatif. Mais le brave curé ne s'aperçoit pas qu'il enclenche par mégarde le bouton activant le fonctionnement automatique des cloches de

l'église. Trente minutes plus tard, alors que l'abbé Villemart s'est amarré au buffet, les agapes étant rares dans le clergé meusien, un bruit terrible se fait entendre. Le maire lève les yeux au ciel, désigne d'une main le clocher, l'autre tenant son casse-croûte aux rillettes, et pousse un cri terrible : « Nom dé Diou ! »

Ce n'est pas la puissance divine, mais le geste malencontreux du prêtre sur la minuterie qui, à midi pile, vient de libérer les cloches pour sonner l'angélus à la volée. Si le bruit est assourdissant en bas, il est surtout terrifiant pour le gendarme posté à quelques centimètres des cloches et dont le crâne est sur le point d'exploser – d'autant que, la fatigue et le beaujolais aidant, il s'était assoupi. Il émerge de sa torpeur dans un bond, fait un faux mouvement, voit le frêle échafaudage s'effondrer sous lui et commence à basculer. Avant de se raccrocher dans un réflexe désespéré à la charpente du clocher, les jambes pendant dans le vide ! L'abbé Villemart n'a rien perdu de la scène. D'abord surpris par ce carillon imprévu, il lâche saucisson et verre de rouge pour grimper l'étroit escalier menant au campanile aussi rapidement que sa soutane le lui permet. Poussant des « han ! » digne d'un forgeron soulevant l'enclume, le bon prêtre, le corps à demi sorti du clocher, parvient in extremis à rattraper le gendarme, sur le point de lâcher prise.

Mais voilà le GIGN ! Il est 12h50 et Christian Prouteau s'engouffre dans la mairie, transformée pour l'occasion en PC de campagne, pendant que ses hommes prennent position autour de la ferme où s'est réfugié Louis Bernard. Or, personne ne le sait encore, mais celui-ci n'est pas resté inactif durant toute cette matinée. Depuis 10 heures du matin, il « manute » les ballots de paille. C'est qu'il est costaud, le bougre ! Mais là, cela dépasse l'entendement. À force d'énergie, il a réussi à créer un véritable labyrinthe à l'intérieur de la grange.

Quand les hommes du GIGN pénètrent à l'intérieur, une odeur de paille humide les prend à la gorge. L'endroit est sombre et poussiéreux, encore obscurci par ces murailles de paille qui s'élèvent jusqu'au toit.

On ne plaisante plus. François Rudent et Daniel Delafrenée, l'arme à la main, progressent prudemment le long des étroits couloirs de ce labyrinthe végétal, mais le « kidnappeur » reste invisible. À cet instant, les deux hommes qui partagent une même passion, celle des chiens, perçoivent l'avantage que leur procurerait un animal dans de telles circonstances. La localisation de Louis Bernard serait un jeu d'enfant pour le chien en même temps qu'il procurerait aux gendarmes un avantage psychologique sur le forcené. Louis Bernard a déjà tiré sur un représentant de l'ordre, et c'est donc avec précaution que les équipiers du GIGN s'avancent pour engager le dialogue.

« Ne fais pas le con, Louis ! Pour le moment tout s'est bien passé, il est

temps d'arrêter.

– Je ne veux pas retourner à l'asile !

– Qui te parle de ça ? Dépose ton arme et tout ira bien. »

Les gendarmes l'entendent, mais sans parvenir à le situer. Louis se déplace sans cesse dans les boyaux aménagés dans la grange. Impossible de savoir où il se trouve précisément.

Il n'empêche que Louis est fatigué. Ses vingt-cinq jours de cavale l'ont épuisé. Il est temps pour lui de hisser le drapeau blanc.

« C'est bon, les gars, j'arrête.

– OK. Pose ton arme à terre et montre-toi, les mains en l'air.

– Attendez, j'ai mes conditions. Pas de menottes et dans une voiture banalisée, pas dans l'estafette. »

La R16 grise de la préfecture, avec deux hommes du GIGN à bord, s'approche pour venir cueillir Louis Bernard, qui a déposé son arme. Il embarque à l'arrière du véhicule, adresse un petit signe de la main au maire, qu'il connaît bien, et part vers le bureau du procureur de Bar-le-Duc, qui décidera de son sort.

Cette intervention aurait pu être passée sous silence si elle n'avait eu des répercussions importantes pour le GIGN. C'est en effet ce jour-là, au cours du Retex, que Christian Prouteau décidera de la création d'une équipe cynophile dans l'unité après avoir pris en compte les recommandations de François Rudent et Daniel Delafrenée.

Chapitre 21

Le choix du MR 73 et du calibre 357 Magnum

Le début des années 70 est marqué par une montée en puissance du grand banditisme. Les nombreux braquages débouchent de plus en plus fréquemment sur des prises d'otages ou sur des fusillades opposant braqueurs et forces de l'ordre. Le terrorisme international prend lui aussi une ampleur inégalée, comme l'a montré la tragédie de Munich. En France, pour faire face à ce phénomène, des unités spécialisées sont créées qu'il faut équiper d'un armement moderne et performant. La police française est dotée d'un pistolet de 7,65 mm dont la puissance d'arrêt est très faible. En face, truands et terroristes s'équipent en recyclant des armes de la Seconde Guerre mondiale provenant des stocks de l'armée allemande ou du maquis – qui mêlent Walther P 38 (9 mm) et Colt 45 (11,43 mm).

La Gendarmerie nationale ayant un statut militaire, elle s'est équipée du pistolet MAC 50 de 9 mm en service dans l'armée française, arme bien plus puissante que le 7,65 de la police. Avant de choisir l'arme individuelle qui va être affectée à chaque gendarme du GIGN, Christian Prouteau s'est d'abord posé la question du choix de la munition. Or l'efficacité d'un projectile répond à deux critères de base. Tout d'abord son poids : plus le projectile est lourd, plus il faudra de force initiale pour le propulser et plus la puissance de feu devra être importante. Le second critère concerne sa vitesse initiale, c'est-à-dire la vitesse de la munition à la sortie du canon.

Mais ce qui importe surtout, c'est ce que les spécialistes appellent le *stopping power*¹ – la puissance d'arrêt d'une munition. À titre d'exemple, le poing d'un boxeur ébranle beaucoup plus son adversaire s'il est équipé d'un gant car celui-ci augmente la surface de contact. À puissance égale, un poing nu pourra faire plus de dégâts, mais il ébranlera moins l'adversaire qu'un poing ganté.

D'autre part, un projectile qui traverse une cible n'utilise pas toute son énergie, son pouvoir d'arrêt est donc moins important. C'est précisément le cas du 9 mm Parabellum, calibre de la majorité des pistolets des années 70. Cette munition FMJ (*Full Metal Jacket*), c'est-à-dire entièrement chemisée et que l'on appelle « blindée » en France, pénètre muscles, organes et os sans délivrer tout son potentiel et risque donc de provoquer des dégâts collatéraux une fois le corps de la victime traversé.

Aux États-Unis, à cette époque, les officiers des SWAT (*Special Weapons*

And Tactics) – les unités chargées des arrestations difficiles et des interventions à risques – utilisent le Colt 1911 en calibre 45 ACP (11,43 mm) avec une balle à tête creuse. Cette munition à forte section et à faible vitesse initiale a pour particularité de perdre en perforation au contact de sa cible, et donc de causer des dommages graves et immédiats par une augmentation de sa surface frontale qui, en s'écrasant dans les chairs, se transforme en « champignon ». Seul hic, la faible vitesse initiale du Colt 45, qui ne permet pas de tirs précis au-delà de 25 mètres.

Il y a également le fameux 44 Magnum, mais l'arme est nettement surdimensionnée pour un usage en service courant.

Il existe trois munitions de même diamètre : le 9 mm, le 38 Spécial et le 357 Magnum, ce dernier ayant une puissance d'arrêt double des deux précédents. Ce calibre, à l'origine conçu pour la chasse, sans être le plus gros dans la catégorie des armes de poing est néanmoins le plus puissant eu égard à son poids et à son encombrement. Sa balle de 9 mm délivre une puissance à l'impact très supérieure au 9 mm Parabellum. Sa portée est excellente et permet des tirs à 100 mètres avec un canon long. De plus, de nombreux types de balles sont disponibles : blindées, creuses et de masses diverses. C'est ce calibre qui intéresse policiers et gendarmes en ce début des années 70.

Tableau comparatif des cartouches pour armes de poing en 1974

Calibre	Balle	Poids de la balle	Vitesse m/s	Énergie (en joules)	Stopping Power (puissance d'arrêt)
38 Spécial	½ blindée	10,2 g	266	287	23
357 Magnum	½ blindée	10,2 g	445	1010	64
32 ACP (7,65 mm)	blindée	4,7 g	305	215	9
9 mm Parabellum	blindée	8 g	340	450	29
45 ACP (11,43 mm)	blindée	15 g	260	500	52
44 Magnum	½ blindée	15 g	360	1100	145

Se pose alors le problème du choix : pistolet ou revolver ?

Le pistolet offre l'avantage d'avoir une bonne prise en main, une grande capacité de magasin et d'être à rechargement aisé. Les pistolets alors disponibles sur le marché (MAC 50, GP 35, SIG P 210, etc.) sont des armes

dites à simple action, qui nécessitent l'armement du mécanisme de détente en manœuvrant la culasse afin de chamberer une cartouche. Ils ne sont donc pas prêts au tir dans les conditions réglementaires de port de l'arme de l'époque (pas de cartouche dans la chambre). D'autre part, ces armes qui utilisent des munitions de 9 mm Parabellum FMJ « digèrent » mal les autres balles, comme les semi-blindées, qui sont la source de fréquents incidents de tirs. Enfin, ils ne sont pas exempts d'enrayage en raison de problèmes d'éjection. Bien évidemment, aucun de ces pistolets n'existe en calibre 357 Magnum².

Les policiers américains des années 70 sont équipés de revolvers, en particulier du Smith et Wesson en calibre 38 Spécial (qui est aussi du 9 mm). Le revolver offre cette particularité de pouvoir tirer en double action – une seule action du doigt sur la queue de détente va armer le chien et permettre le tir –, ce qui favorise le tir de riposte.

Le tir en simple action est bien sûr possible en armant le chien. La course de la queue de détente³ sera alors beaucoup plus courte et plus douce, ce qui bénéficie au tir de précision. Enfin, le revolver offre une prise en main et une sortie de l'étui « naturelles » qui facilitent le tir rapide au dégainé. En revanche, l'arme est extrêmement sensible à la qualité de sa munition car elle fonctionne comme une sarbacane selon le principe du soufflage.

Le choix du revolver s'impose donc comme arme individuelle, en particulier pour les unités de police spécialisées de l'époque. Celles-ci jugent cependant le calibre 38 Spécial d'une puissance insuffisante.

C'est une entreprise française qui va relever le défi de la fabrication d'un revolver 357 Magnum. Travaillant depuis 1971 en collaboration avec le service d'études techniques de la Police nationale, la Manufacture de machines du Haut-Rhin (Manurhin) opte dès le départ pour une arme d'une qualité de fabrication exceptionnelle destinée à équiper la BRI⁴ parisienne. Utilisant des aciers de très grande qualité, les équipes de Manurhin réalisent un usinage de l'arme qui s'apparente à la fabrication horlogère. Ils développent ainsi une arme à triple vocation – police, sport et compétition – dont les canons vont de 2 ½ pouces à 8 pouces (de 6,4 centimètres à 20,3 centimètres) pour le tir sportif. De plus, cette arme qui chambre le 357 Magnum offre la particularité de pouvoir tirer indifféremment des munitions de 38 Spécial ou de 357 Magnum, l'inverse n'étant pas vrai pour une arme chamberée en 38 Spécial.

Les MR 73 du GIGN

Ce choix du revolver par rapport au pistolet a été mûrement réfléchi car,

outre les arguments développés plus haut plaidant en sa faveur, il en est un auquel Christian Prouteau tient par-dessus tout – un argument qui résume toute la philosophie qu’il veut inculquer à son unité, selon lequel la qualité du feu doit primer sur la quantité de feu.

Le barillet du revolver ne contient que six cartouches par rapport aux neuf à quinze balles que peut contenir un chargeur de pistolet.

« S’il vous faut toucher un homme, vous devez le toucher avec une, voire deux balles. Au-delà, c’est du gaspillage ou, pire encore, de la maladresse ! Et dans ce cas-là, je vous invite à changer de métier ! », dit-il à ses hommes en leur présentant l’arme.

Toute une série d’essais vont voir se confronter la fine fleur des revolvers du monde entier, principalement américains : Smith & Wesson, Colt et Ruger. Deux concurrents sortent alors du lot : Ruger et Smith & Wesson, avec un net avantage pour ce dernier, avec son modèle « 19 ».

C’est à ce moment que Christian Prouteau entend parler du Manurhin français. De nouveaux tests sont organisés et l’arme française se révèle être plus régulière en précision. Mais surtout, elle s’use beaucoup moins vite que les revolvers américains. Le chef du GIGN décide alors de retenir le MR 73 français.

Un entraînement différent de ce qu’ils pratiquaient jusqu’alors va maintenant commencer pour les gendarmes du GIGN. Le tir en double action est une nouveauté pour tous. Même si le MR 73 possède la meilleure double action au monde, il s’agit pour eux d’apprivoiser cette longue course de la queue de détente qui permet d’armer le chien et ensuite seulement de libérer le départ du coup. D’autant plus, qu’à l’inverse, lors du tir en simple action (chien relevé), le jeu de détente n’est plus que de 1 mm ! Aussi, inlassablement, l’arme restant vide, ils vont répéter cette séquence avec un étui posé sur le dessus du barillet afin que leur chef puisse voir si la pression exercée⁵ par leur doigt (3,5 kg) ne vient pas troubler la stabilité du canon – et donc la précision du tir virtuel.

Ceux qui excellaient déjà avec le PA MAC 50 découvrent là une nouvelle dimension du tir : la tenue de l’arme est naturelle et la visée confortable. La précision des tirs s’en ressent immédiatement, d’autant que le groupe bénéficie de lots de munitions spécialement fabriqués pour lui par la maison Norma en Suède.

Un revolver nécessite une munition à amorce sensible dite « NP » et dont la poudre devra être à combustion lente de type BA 5 ou 6. En effet, la quasi-totalité de la puissance dégagée par la combustion de la poudre est utilisée pour la progression de la balle à l’intérieur du canon, ce qui revient à dire

qu'un revolver peut être assimilé à une sarbacane, le « soufflage » s'effectuant tout au long du canon. À l'inverse, un pistolet dont le mécanisme a besoin d'une partie des gaz pour l'éjection de l'étui, aura besoin d'une poudre à combustion rapide.

C'est la raison pour laquelle le chef du GIGN n'aura de cesse de se battre contre la hiérarchie qui voudra plus tard lui imposer des lots de munitions de 357 Magnum à poudre rapide (moins coûteuse) pour ses MR 73, des cartouches qui entraînent de nombreux incidents de tirs.

Parallèlement, une étroite collaboration va s'établir entre Christian Prouteau et les ingénieurs de Manurhin. En effet, les gendarmes du GIGN et les armuriers de Maisons-Alfort n'ont de cesse d'améliorer le MR 73. De cette collaboration va naître un modèle spécifique qui associera la maniabilité des modèles « police » et la précision des modèles « sport ».

La modification la plus importante que le chef du GIGN exige de Manurhin part d'une constatation effectuée lors des multiples séances de tir auxquelles il a participé depuis qu'il est entré dans l'armée. La visée de toutes les armes de poing est conçue en fonction d'une cible de précision appelée C50, qui est utilisée pour le tir de précision à l'arme de poing à 25 mètres. Par définition, toutes les armes sont réglées en usine sur la base du visuel, là où la cible passe du blanc au noir, c'est-à-dire sur le « 6 ». Lors du tir, si l'on ne dispose pas de visée réglable, le tireur éprouve une certaine difficulté à distinguer clairement les éléments de visée de son arme sur le fond noir de la cible.

Prouteau estime lui, que la logique de précision pour le tir opérationnel est « point visé, point touché », il demande donc qu'une hausse micrométrique⁶ soit fixée sur le MR 73 afin d'en assurer la précision. Son volume sera longuement étudié afin de ne pas gêner la sortie rapide de l'étui, le guidon sera lui aussi également modifié pour les mêmes raisons. Les cibles C50 seront modifiées par le GIGN afin de permettre une visée directe au centre, le 10 étant alors un cercle blanc, le reste gardant la couleur noire.

Trois nouvelles versions du MR 73 vont équiper le Groupe à partir de 1975 et remplacer les premiers revolvers de dotation initiale mis en place en fin d'année 1974. Il s'agit successivement d'une arme à canon de 3 pouces bien adaptée au tir de riposte et d'un revolver à canon de 5^{1/4} pouces permettant le tir jusqu'à 50 mètres destiné aux tireurs d'élite au revolver. Viendront plus tard, le canon de 4 pouces qui sera le modèle standard du GIGN au milieu des années 90. En 1981 viendra un MR 73 à canon de 8 pouces avec bipied, une arme exceptionnelle, fruit de la collaboration du GIGN et de Manurhin, et qui, équipé d'une lunette Bushnell à grossissement de 2,5, permettra un tir jusqu'à

100 mètres !

Quand Manurhin fêtera les dix ans de son revolver, la manufacture sortira deux exemplaires de son MR 73 équipés de plaquettes de crosse en bois précieux, dont un exemplaire sera dédié à l'attention de Christian Prouteau, pour le remercier de l'aide apportée à la réalisation du MR 73 Gendarmerie. Plus de quarante ans après son adoption, le MR 73 continue à être utilisé par quelques opérationnels, mais surtout il est devenu l'arme de tradition du Groupe. Chaque nouveau breveté se voit remettre un revolver MR 73 en même temps que le brevet de l'unité.

1. *Stopping power* (pour les matheux) : valeur théorique égale au produit de l'énergie E par la surface frontale du projectile. Ce qui revient à dire qu'à énergie égale le choc sera proportionnel à la surface frontale du projectile. L'énergie E se calcule en divisant la masse par 2 et en multipliant le résultat par la vitesse au carré. On considère qu'il faut 35 *stopping power* pour qu'un projectile soit considéré comme satisfaisant.
2. En 1980, le pistolet Desert Eagle de conception israélienne sera le premier pistolet chamberé en calibre 357 Magnum.
3. Un dispositif agissant sur la lame de ressort à l'aide d'une clé à alène permet de régler la force à exercer sur la queue de détente. Aujourd'hui encore, ce système n'existe sur aucun revolver au monde à l'exception des armes de compétition.
4. Brigade de recherche et d'intervention, dite « Brigade antigang ».
5. Il faut noter que la course du chien sur un MR 73 est de 30° alors qu'elle est de 45 ° sur un Smith & Wesson et un Ruger, et de 60° sur un Colt.
6. Hausse à œillette dotée d'un mécanisme de précision pour le réglage de la dérive et de la hausse. Les réglages sont effectués à l'aide de boutons gradués, normalement pourvus de poussoirs-index pour contrôler les intervalles de réglage.

Chapitre 22

Tensions de fin d'année

En cette fin d'année 1974, Christian Prouteau ignore encore que le général Thomasini affiche une préférence discrète, mais très marquée, pour le Groupe d'intervention n° 4 (GIGN 4) de Mont-de-Marsan, qu'il juge beaucoup plus « militaire » que le GIGN 1 de Maisons-Alfort. Et pour cause : il est à l'origine de sa création, le 11 octobre 1973 !

En effet, le général Héraud et le directeur de la gendarmerie, Jean-Pierre Cochard, qui ont compris l'importance de l'unité que dirige Christian Prouteau, ont décidé de lui donner une compétence nationale. Mais avant qu'elle ne soit rendue officielle, la nouvelle fait le tour des popotes et arrive aux oreilles du capitaine Poupinot, commandant le GIGN 4, mais commandant aussi l'Escadron parachutiste de la gendarmerie mobile (EPGM) 9/11 de Mont-de-Marsan. *« Créé le 1^{er} janvier 1971, l'escadron parachutiste répond à plusieurs préoccupations. Il s'agit tout à la fois de fournir à la 11^e Division parachutiste une unité prévôtale adaptée, de participer à des opérations de maintien de l'ordre à "caractère rude", d'assurer des missions de sauvetage ou de secours et bien sûr de contribuer à la Défense opérationnelle du territoire (DOT)¹. »*

Persuadé que son unité est le fleuron de la gendarmerie, le capitaine Poupinot a obtenu sans difficulté l'appui du général Thomasini pour que le GIGN 4 conserve ses prérogatives.

Ce groupe d'intervention, fort d'un effectif de 27 gendarmes, est commandé par le capitaine Poupinot et deux officiers adjoints, les lieutenants Legot et Michel. Compétent sur la partie sud de la France, il dispose d'un spectre de missions identiques à celles du GIGN 1 du lieutenant Prouteau, mais il s'entraîne en appliquant des schémas tactiques et des techniques militaires du type « réduction de résistance isolée ».

Si celles-ci sont efficaces face à un ennemi conventionnel, elles révèlent vite leurs limites quand il s'agit d'un combat asymétrique de type terrorisme ou prise d'otages. En effet, dans un tel contexte, l'ennemi se révèle imprévisible car il n'utilise évidemment pas les règles du combat classique en cherchant à abattre celui contre lequel il se bat. Il vise tout d'abord l'exploitation médiatique de son action plutôt que la victoire tactique – autant d'éléments auxquels ne prépare pas un entraînement militaire traditionnel.

Christian Prouteau est profondément déçu. Voilà plus d'un an qu'il travaille sans relâche à la mise sur pied de son unité, concevant un entraînement spécifique, initiant des techniques nouvelles telles que le rappel d'hélicoptère, le tir de grande précision, le tir simultané, définissant dans le détail les choix d'équipements, allant même jusqu'à rédiger la circulaire ministérielle de création du GIGN, et voilà qu'une unité faussement jumelle leur est imposée. Cela ne va pas tarder à avoir des répercussions sur l'affectation des matériels commandés par Prouteau, qu'il faudra diviser par deux !

Mais surtout, l'entraînement très militaire que reçoit le Groupe d'intervention n° 4 le prépare encore moins à résoudre des affaires de droit commun, comme celle à laquelle il va être confronté dans moins d'un an et qui va lui coûter son existence.

1. Général Gérard Rémy, ancien commandant de l'EPIGN. *Histoire et patrimoine des gendarmes*, avril 2013.

1975

Chapitre 23

L'affaire Portal

Prouteau enrage. Le 5 mars 1975, Jean Dutourd, éminent éditorialiste du journal *France-Soir*, vient d'écrire avec des accents dignes du *J'accuse* de Zola un nouvel article saignant sur le dénouement de l'affaire Portal. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le futur académicien a eu la plume lourde. Il ne sera d'ailleurs pas le seul car ce tragique fait divers va secouer l'opinion pendant de longs mois, à tel point que pas moins de deux livres et un documentaire TV seront réalisés¹ dans l'année 1975 sur ce que Jean Dutourd appellera « *la bavure du GIGN, car lorsque Jean-Louis de Portal a été abattu comme un lapin par ces admirables tireurs d'élite qui ratent si bien les bandits, mais qui sont véritablement fabuleux de précision quand il s'agit de tuer des honnêtes gens, lorsqu'on a enlevé Mme et Mlle de Portal pour les jeter en prison, oui, je l'avoue, j'ai été indigné* ».

Or justement, si le chef du GIGN 1 est en colère, c'est qu'un amalgame est fait par les médias entre son unité et le GIGN 4 qui est intervenu les 10 et 11 janvier 1975 au domaine de la Fumade situé à Saint-Nauphary, à 10 kilomètres de Montauban.

De quoi s'agit-il ? Deux ans plus tôt, la famille de Portal, à court de ressources, a vu son domaine familial vendu par adjudication aux enchères – à un prix évalué par la presse locale à 20 % de la valeur réelle de la propriété. Frappés d'expulsion quelques jours après la vente, les Portal refusent de quitter les lieux et se retranchent dans leur maison. Le père, Léonce, décède dans son lit le 27 mars 1973. Sa femme et ses deux enfants de 21 et 22 ans refusent de l'inhumer tant que justice ne leur aura pas été rendue.

Durant deux ans, Anna Portal et ses deux enfants, retranchés dans leur demeure autour du cercueil de Léonce, alimentent les médias par divers incidents et rebondissements, fournissant aux journalistes, volontairement ou malgré eux, matière à un feuilleton tragi-comique. Le 10 janvier 1975, Jean-Louis, le fils, irrité par la présence d'ouvriers agricoles qui travaillent près de la maison pour le compte de l'acheteur du domaine, tire dans leur direction six coups de fusil. Les autorités, avec l'accord du ministre de l'Intérieur de l'époque, Michel Poniatowski, décident que l'affaire – qui mobilise médias et forces de l'ordre depuis deux ans – doit cesser.

Dans la nuit du 10 janvier, la bâtisse est prise d'assaut par les gendarmes d'élite du GIGN 4, qui blessent mortellement Jean-Louis. Sa mère, Anna, et

sa sœur, Marie-Agnès, sont internées dans des cellules carcérales de l'hôpital psychiatrique de la Grave à Toulouse après avoir été diagnostiquées « démentes et dangereuses ». Les forces de l'ordre sortent de la bâtisse le cercueil de Léonce, décédé deux ans plus tôt.

Le 14 janvier 1975, Jean-Louis et Léonce sont inhumés de nuit et sans témoins dans le cimetière de Saint-Nauphary, sans qu'Anna et Marie-Agnès soient autorisées à se rendre à leurs obsèques.

Le 13 février 1975, à travers la fenêtre de sa cellule, et en cachette de ses surveillants, Marie-Agnès répond aux questions d'une équipe de journalistes de FR3 venue l'interviewer. Elle explique brièvement les conditions inhumaines dans lesquelles elle et sa mère sont incarcérées depuis un mois. Le reportage, diffusé au journal télévisé national de 20 heures sur Antenne 2, scandalise l'opinion publique et contraint le garde des Sceaux à faire libérer les deux femmes une semaine plus tard.

À l'issue de leur libération, Anna et Marie-Agnès Portal participent aussitôt à une émission spéciale d'Antenne 2, en présence du journaliste Jean Dutourd, qui n'a pas hésité depuis le début de l'affaire à mobiliser l'opinion publique en faveur des Portal. Une semaine plus tôt, il écrivait encore : « *L'affaire Portal, c'est l'affaire Dreyfus de maintenant* ».

À la Direction de la gendarmerie, c'est le branle-bas de combat. Le directeur fait feu de tout bois pour remettre en perspective auprès de la presse les conditions d'intervention des gendarmes. Il demande au chef d'escadron Giuganti, commandant le groupement du Tarn-et-Garonne, d'exposer précisément les événements des 10 et 11 janvier 1975, mais c'est peine perdue. Les gendarmes locaux ont tout fait pour éviter un tel drame depuis deux ans, mais les médias ne retiennent que l'intervention sanglante du 11 janvier. L'assaut a été donné de nuit, dans des conditions difficiles, et Jean-Louis de Portal, retranché dans la maison, a ouvert le feu en premier et blessé un gendarme avant d'être lui-même abattu par l'équipe de couverture.

En juin 1975, Jean-Pierre Cochard, DGGN², accorde un entretien au journal télévisé de 13 heures sur TF1. Face aux journalistes Yves Mourousi et Dominique Bromberger, il revient sur l'affaire Portal en déclarant ne pas pouvoir faire de commentaires sur l'intervention du GIGN 4, couverte par le secret de l'instruction, mais il considère néanmoins cette intervention comme un échec. S'agissant d'une affaire de droit commun, il apparaît aux autorités que la mort de Jean-Louis de Portal aurait pu être évitée. Le processus de l'intervention n'ayant pu être clairement expliqué au cours des auditions qui s'ensuivront, et bien que le courage des gendarmes du GIGN 4 ne puisse être mis en doute, le sort de l'unité est désormais scellé.

Cependant, la décision de la faire disparaître au profit d'une seule et unique unité nationale va prendre encore un an.

Si la confusion journalistique entre les deux GIGN a eu le don de hérissier le poil de Christian Prouteau, que dire de la note de service qu'il reçoit en février 1975 et qui lui confirme que ses craintes étaient justifiées ? La commande de matériels qu'il a présentée à la Direction de la gendarmerie a été divisée par deux ! Voulant à tout prix remettre en selle le GIGN 4, le bon général Thomasini est passé par là ! Il a décidé d'affecter 50 % des matériels commandés par Christian Prouteau au GIGN 4, qui n'avait rien demandé ! C'est ainsi que la moitié des disperseurs de gaz, revolvers MR 73, pistolets-mitrailleurs HK MP5 SD, ainsi que des lots de harnais d'escalade prennent la direction de Mont-de-Marsan.

Ce ne sera pas la dernière tentative de déstabilisation de l'unité, le meilleur reste encore à venir.

1. *L'Affaire Portal*, René Tavernier, Presses de la Cité, 1975. *L'Affaire Portal démythifiée*, Guy Chassagnard, Segnat, 1975. *Les Grandes Affaires criminelles du Tarn-et-Garonne*, S. Larue et G. Vigouroux, Éditions de Borée, 2010. *L'Affaire Portal*, documentaire TV réalisé par Roger Kahane sur une idée de Georges Arnaud.

2. Directeur général de la Gendarmerie nationale.

Chapitre 24

Au GIGN 1, la préparation physique est arrivée à un niveau tel que la moindre rupture dans l'entraînement devient vite synonyme de décrochage, sans espoir de retour. Le gendarme Zenasni en a fait la malheureuse expérience au cours de l'année 1974. Ce bon élément sur lequel s'appuie son chef de groupe René Toitot est une force de la nature, aussi rustique qu'endurant. Il a cependant accumulé de nombreux jours de permission qu'il souhaite passer au bled pour retrouver sa famille, car il possède la double nationalité franco-algérienne.

Christian Prouteau accepte de le voir s'éloigner quelque temps, mais il le met également en garde : « Continuez à vous entraîner ! Chaque jour ! » Et c'est ce que fait Zenasni, mais cela ne suffit pas. Un mois après son retour au sein de l'ECRI, malgré des efforts insensés, il finit par démissionner. Il s'est rendu compte qu'il lui sera impossible de rattraper le niveau de ses camarades, qui a continué à s'élever durant son absence. Ils font bien, car le niveau de la menace à laquelle ils vont devoir faire face va, lui aussi, ne cesser de s'élever.

Il a donc fallu remplacer très vite Zenasni et, lorsque Christian Prouteau en parle au capitaine Gervais, celui-ci a immédiatement un nom à lui proposer, celui de Jean Millard. Natif de la Nièvre, ce fils d'agriculteur n'aspire pas à reprendre les rênes de l'exploitation familiale. Après avoir effectué son service militaire au 19^e Groupe de Chasseurs Portés à Villingen (RFA) d'où il sort avec le grade de sergent, il passe et réussit le concours d'entrée en gendarmerie. Après sa formation initiale à l'école de Chaumont, il rejoint l'escadron de gendarmerie mobile 1/20 à Decize près de la maison familiale.

Son épouse supportant difficilement les longues séparations imposées par la vie de gendarme mobile, il demande son affectation en région parisienne où les escadrons sortent peu d'Ile de France et il se retrouve muté à l'escadron de Maisons-Alfort, précisément dans l'unité du capitaine Gervais. En permission lors de l'appel à candidatures pour intégrer l'Équipe Commando Régionale, il n'avait pas pu y participer, mais il s'était immédiatement manifesté auprès de son commandant d'unité pour faire partie des prochains postulants aux épreuves de sélection.

Pour l'intégrer à l'équipe, il n'est cependant pas question de lui faire passer une semaine de test, le rythme de l'unité de Christian Prouteau ne le permettant pas. Aussi, d'un commun accord, le chef de l'ECRI et le capitaine Gervais décident d'envoyer Jean Millard au CNEC de Montlouis-Collioure

pour y suivre la formation de moniteur commando. Il en sort premier et c'est ainsi qu'il intègre le deuxième groupe, celui d'Ignace Wodecki en mai 1974.

*

19 et 20 janvier 1975. Orly, rencontre avec Carlos

Sa haine des juifs vient de loin. Précisément d'une petite ville de Palestine peuplée de 30 000 habitants appelée Lydda.

Du 7 au 18 juillet 1948, la Haganah, la milice sioniste qui sera peu de temps après intégrée à Tsahal (l'armée israélienne), lance l'opération Danny contre les villes de Lydda et Ramle et les 25 villages de l'agglomération située sur la route conduisant de Tel Aviv à Jérusalem. Les miliciens ordonnent aux civils palestiniens de quitter leurs maisons dans l'heure sous peine de mort. Des centaines de femmes et d'enfants sont tués. L'épisode est resté dans les mémoires sous le nom de « marche de la mort de Lydda ». Georges Habache a assisté aux massacres et à l'exode. Alors qu'il soigne des réfugiés dans un camp en Jordanie en sa qualité de médecin pédiatre de formation, il entreprend parallèlement de créer avec d'autres un mouvement, baptisé « les Jeunesses de la Vengeance », qui va bientôt commettre une série d'assassinats de dirigeants arabes collaborant avec Israël. Dès lors, il n'aura de cesse de radicaliser son mouvement jusqu'à créer en 1964 le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), le mouvement anti-israélien le plus radical, auprès duquel le Fatah de Yasser Arafat fait figure d'organisation d'enfants de chœur.

Dire que le Front de libération de la Palestine mène une guerre sans merci à Israël serait un euphémisme. Attentats, détournements d'avions et assassinats se succèdent à un rythme effréné. Pour commettre ses actions, l'organisation n'hésite pas à sous-traiter, en particulier au terroriste vénézuélien d'extrême gauche Ilich Ramirez Sanchez, plus connu sous le pseudonyme de Carlos ou encore du « Chacal ». Doté d'un sang-froid à toute épreuve, rompu aux techniques de la clandestinité et disposant d'un bon soutien logistique, ce stakhanoviste de l'attentat, de l'assassinat et de la prise d'otages est partout.

Le 30 décembre 1973, à Londres, Carlos échoue dans sa tentative d'assassiner Joseph Sieff, un homme d'affaires juif, patron de Marks & Spencer. Un mois plus tard, dans la même ville, il mène un attentat à la bombe contre une banque israélienne, la Hapoalim Bank.

En 1974, sentant le vent tourner et Scotland Yard à ses trousses, il débarque en France pour mener une série d'attaques à Paris : explosions à la

voiture piégée devant les locaux parisiens des journaux *L'Aurore*, *Minute* et *L'Arche*, un magazine du judaïsme français. Le 15 septembre, il attaque à la grenade le Drugstore Saint-Germain, qui appartient à Marcel Bleustein-Blanchet, patron d'origine juive. Cet attentat particulièrement violent fait deux morts et 34 blessés.

Le 13 janvier 1975, avec deux hommes, il débarque à l'aéroport d'Orly armé d'un lance-roquettes RPG-7 et de deux roquettes. Depuis une voie d'accès aux pistes, il tire sur un Boeing 707 de la compagnie El Al, la compagnie aérienne nationale israélienne. Par miracle, la roquette n'explose pas et s'écrase sur une voiture. Carlos ne s'affole pas pour autant. Il prend le temps de tirer sa seconde roquette. Encore raté ! Le projectile transperce un Douglas DC-9 yougoslave en blessant au passage un membre du personnel navigant, avant d'aller finir sa course contre un bâtiment, où il blesse encore sérieusement un gendarme de l'escadron de Sélestat, René Babaran.

Recherché par toutes les polices françaises et européennes, on croit Carlos aussitôt reparti pour le Moyen-Orient. Erreur !

Exactement six jours plus tard, David Gatmon, commandant de bord du Boeing 747 d'El Al, ne remarque rien lorsqu'il lâche les freins de son avion à 16h05, ce 19 janvier 1975, pour quitter le point de stationnement Delta 9 afin d'aller s'aligner sur la piste d'envol d'Orly à destination de Tel Aviv.

Il n'apprendra qu'à l'atterrissage que lui et ses passagers viennent d'échapper à une mort atroce grâce à la présence d'esprit d'un courageux CRS. Celui-ci, apercevant un homme qui venait de tirer depuis une terrasse au lance-roquettes sur l'avion qui s'éloignait, a immédiatement ouvert le feu avec son pistolet-mitrailleur et ainsi empêché le terroriste de renouveler son tir. Afin de couvrir sa fuite, le fédayin a lancé deux grenades, qui ont grièvement blessé le fonctionnaire de police. Le terroriste, rejoint par des complices, s'est réfugié dans le hall de l'aéroport en jetant encore quelques grenades.

C'est à 16h20, ce dimanche 19 janvier, que l'alerte se déclenche au GIGN 1. Au bout du fil, la Direction de la gendarmerie, qui demande à Christian Prouteau de s'apprêter à faire mouvement vers Orly. Trente minutes plus tard, le chef du GIGN 1 rend compte qu'il est prêt à partir, mais l'ordre de départ n'arrivera qu'à 18h25 afin de ne pas froisser les susceptibilités. En effet, l'aérogare, à la différence des pistes et du tarmac, est sous la responsabilité de la police et il est diplomatiquement préférable de laisser la brigade criminelle prendre les événements en compte.

Arrivés sur place à 18h40, Christian Prouteau et le capitaine Gervais sont conduits auprès du ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski, qui dirige les

opérations sur place. Le ministre lui déclare alors envisager une action rapide contre les terroristes. Le commissaire Ottavioli, patron de la brigade criminelle, avec qui Prouteau a déjà travaillé, lui explique la situation. Des otages ont été regroupés au fond des toilettes sous la menace de terroristes armés, et le commissaire, qui connaît la maîtrise par le GIGN 1 de l'emploi des gaz, pense qu'une action immédiate est possible.

Or le nombre d'otages et de terroristes ne cesse de varier et les lieux n'ont pas encore été reconnus. D'autre part, le chef du GIGN 1 constate qu'un certain désordre règne dans l'organisation de l'intervention, les services de secours commençant seulement à arriver sur les lieux de la prise d'otages. Et ce n'est qu'à 19h35 que le commissaire Broussard, adjoint au chef de la Brigade de recherche et d'intervention, arrive à Orly avec quatre de ses hommes. Le reliquat de sa brigade les rejoindra dans la nuit. Jamais toilettes n'auront été mieux gardées !

À 21 heures, le GIGN 1 reçoit la mission d'éviter une sortie en force des terroristes pendant que le préfet du Val-de-Marne, Jean Veauville, et le directeur général de la Police nationale, Louis Verger, essaient d'interpréter les témoignages contradictoires des différents témoins. En fait, personne n'est en mesure de dire avec certitude combien d'otages sont retenus dans les toilettes et surtout quelle est l'attitude de leurs ravisseurs.

Christian Prouteau demande donc au préfet, qui accepte aussitôt, de faire appel à la DST et au SDECE¹. Ces services possèdent en effet des moyens techniques permettant d'opérer des écoutes à travers les cloisons.

À 23h30, les écoutes ne donnant aucun résultat en raison de l'épaisseur des murs, l'équipe du SDECE décide de percer un trou dans le mur. Mal lui en prend ! Ameutés par le bruit de la perceuse, les terroristes tirent un coup de feu en direction du mur. Peu de temps après, un commissaire-interprète, François Morang, parvient à engager une conversation en arabe avec les terroristes. Ceux-ci lui apparaissent extrêmement déterminés et lui assurent qu'ils feront usage de leurs armes en cas d'intervention.

À 0h50, un plan d'intervention est mis au point par Prouteau et Broussard. Il consiste à profiter du cheminement qui doit conduire les terroristes depuis les toilettes jusqu'à l'avion dans lequel ils comptent embarquer avec leurs otages. Ils prévoient de mettre en place une embuscade principale sur ce parcours, lorsque les terroristes arriveront sur l'escalier qui mène au 1^{er} niveau. Là, ils seront pris à partie par des tireurs postés à une centaine de mètres au fond d'un couloir. Une embuscade secondaire est également organisée sur les pistes de l'aéroport, près de l'avion censé les attendre.

Prouteau désigne alors ses tireurs : Grandil, Dufour, Renaud, Delafrenée,

Laisney, Forest et Millard. Si l'emploi des gaz devait être décidé, Christian Lambert se tient prêt à utiliser un diffuseur de gaz lacrymogène *pepper-fog* à concentration extrême dont l'effet est quasi-immédiat.

À 1h15, voyant que les terroristes sont particulièrement nerveux, le ministre de l'Intérieur, qui est toujours sur place, décide qu'aucune intervention ne pourra être réalisée avant l'arrivée de l'ambassadeur d'Égypte, lequel s'est proposé de servir de négociateur entre les autorités françaises et les terroristes.

À 1h30, le lieutenant Prouteau constate que l'observation à travers le trou qui a été réalisé par l'équipe du SDECE se fait de manière décousue, sans confrontation des descriptions données par chacun des observateurs. Il demande donc à deux de ses hommes de maintenir à tour de rôle une surveillance à travers l'orifice et de confronter leurs observations afin de déterminer le nombre d'otages et d'avoir une description précise des terroristes.

À 4 heures, un premier comptage établit les otages au nombre de huit : quatre femmes, un enfant et trois hommes. Ils se trouvent sous la garde de trois terroristes qui écoutent en permanence les informations grâce à un poste radio qu'ils ont avec eux.

À 7h40, le 20 janvier, l'ambassadeur d'Égypte arrive enfin et les négociations commencent immédiatement. Alors qu'il se dirige vers la porte des toilettes pour établir le contact, un terroriste s'avance afin de le fouiller. Immédiatement, Christian Prouteau sent qu'une « fenêtre » propice à l'intervention est peut-être en train de s'ouvrir. Il dégaine son arme et s'avance prudemment vers la porte des toilettes, suivi par Madec et Wodecki ainsi que par le commissaire Broussard. De là où il se trouve, Prouteau peut voir le terroriste sans que celui-ci ne le voie. Lentement son bras amène l'arme à hauteur des yeux, son index commence à presser la détente, lorsque la tête du commissaire-interprète François Morang, qui ignore complètement l'initiative de Prouteau, vient brusquement se caler dans son axe de tir !

Un homme n'a cependant rien perdu de la scène, c'est le ministre de l'Intérieur ! Immédiatement, ne voulant prendre aucun risque, ni pour les otages, ni pour sa carrière, il interdit toute action de libération des otages, même celles susceptibles d'être couronnées de succès... « Les répercussions diplomatiques risqueraient de compromettre la politique extérieure du gouvernement français », explique le ministre, qui refuse d'endosser la moindre effusion de sang.

Pendant ce temps, l'ambassadeur continue à négocier avec le commando. Après un long moment de palabres, il obtient la libération de l'enfant et de sa

mère en échange de pansements et de bouteilles. La jeune mère libérée, Mireille Thibau, va alors fournir quelques renseignements intéressants. Il reste en réalité huit otages, et non pas six, dont une femme enceinte et des personnes âgées. Roger Madec, qui observe toujours à travers le trou percé par le SDECE, voit les trois terroristes faire asseoir les otages sur le sol, puis se réunir au milieu des toilettes afin de discuter entre eux de la conduite à tenir. Prouteau voit là une opportunité d'intervention. « Pas question ! », rugit Poniatowski.

À 9h15, l'ensemble du dispositif de sécurité est levé pour répondre aux exigences des terroristes, pour lesquels un appareil vient d'être affrété. Afin de ne pas prendre de risque, le ministre demande à Prouteau et à ses hommes de ne pas intervenir lors du déplacement des terroristes et de leurs otages vers l'avion qui les attend. Le ministre souhaite même qu'ils n'assistent pas à cette dernière phase de l'opération !

Bien évidemment, Christian Prouteau se braque, estimant que l'organisation de cet échange peut se révéler riche d'enseignements pour son unité. Il tente même de faire fléchir Michel Poniatowski.

« Monsieur le ministre, il est encore possible de les neutraliser sans danger pour qui que ce soit.

– Non, mon lieutenant, je vous l'interdis. Vous savez, j'ai bien vu ce que vous avez tenté tout à l'heure. Vous n'aviez pas de consigne pour le faire, mais je vous aurais couvert... en cas de réussite. Maintenant c'est trop tard. »

À 9h30, les membres du commando et les otages sortent enfin des toilettes. Le terroriste de tête est armé d'un lance-roquettes de type RPG soviétique, le second d'un pistolet-mitrailleur CZ tchèque. Enfin le troisième, qui est blessé, tient une grenade à la main. *Elle n'est pas dégoupillée*, observe aussitôt Prouteau. Les huit otages restants sont répartis entre les terroristes.

Prouteau informe encore une fois le ministre qu'il existe de réelles possibilités d'intervenir sans risquer la vie des otages. Ainsi, lors de leur déplacement vers l'avion, les fédâyins avancent détachés de leurs otages comme s'ils avaient la certitude que rien ne sera tenté contre eux.

Ils finissent ainsi par embarquer dans l'avion et par relâcher leurs otages comme prévu. Alors que les otages s'éloignent de l'appareil, une dernière occasion se présente encore. Deux des terroristes se tiennent sur le pas de la porte de l'appareil tandis que le troisième descend quelques marches de la passerelle d'embarcation. À cet instant, le tir est encore possible. Mais une fois de plus, c'est non !

Enfin, cerise sur le gâteau, au moment de fermer la porte, celui qui semble

être le chef des terroristes adresse un dernier salut aux autorités françaises avant le décollage de l'appareil pour la Libye. Le lendemain, son identification tombe dans tous les services de renseignement : il s'agit de Carlos !

Son salut n'est qu'un au-revoir. Il sera de retour en France dès le mois de juin et se retrouvera impliqué une nouvelle fois dans un bain de sang. Là, dans un appartement de la rue Toullier à Paris, il abattra de sang-froid deux inspecteurs de la DST, Jean Donatini et Raymond Dous, ainsi qu'un de leurs indicateurs. Carlos va dès lors devenir le terroriste le plus recherché au monde, ce qui ne l'empêchera pas de continuer à semer la mort partout sur sa route. De nombreuses vies auraient ainsi été épargnées si les politiques avaient montré davantage de détermination à Orly en janvier 1975.

Christian Prouteau mène une séance de débriefing immédiate dès le retour de l'équipe du GIGN 1 à Maisons-Alfort. Trois constatations principales s'imposent aussitôt.

Les terroristes commettent des erreurs qu'il faut exploiter sur-le-champ. Il faut donc que les responsables des unités d'intervention aient la confiance des autorités pour pouvoir agir à leur initiative.

L'effet de surprise d'une intervention par les gaz a été rendu inopérant, cette possibilité étant dévoilée sur les ondes par plusieurs journalistes. Il convient donc d'obtenir de ceux-ci un « black-out » total sur les opérations en cours.

Enfin, il est urgent de commencer un cycle d'entraînement sur les interventions dans les aéroports et dans les aéronefs.

Le commandant du GIGN 1 conclut ainsi son rapport :

« Toute action comporte des risques, même pour des personnels très entraînés. Le pourcentage d'échec diminue considérablement en fonction de l'aptitude de l'unité à résoudre la mission, mais il est exceptionnel que se présente une opération "à coup sûr" comme le demandent toujours les autorités.

Dès que la décision d'une intervention est prise il faut accepter un risque d'échec qui, la plupart du temps, est minime.

C'est à cette condition que les interventions des unités spécialisées ne seront pas un recueil des occasions perdues.

Seul un entraînement régulier et intensif du GIGN 1 permettra d'apporter, en toute honnêteté, les assurances demandées par les autorités dont dépend la décision finale, ainsi que la sécurité du personnel dont la vie demeure très

exposée dans ce type d'opération. »

1. DST : Direction de la surveillance du territoire, organisme chargé du contre-espionnage. SDECE : Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, chargé de la recherche du renseignement hors des frontières. Il sera renommé DGSE en 1982.

Chapitre 25

La nécessaire précision du tir

Conformément aux vœux du directeur général, Christian Prouteau a commencé la nécessaire opération de « retape » auprès de la gendarmerie. Les autres corps d'État viendront ensuite.

C'est ainsi que, chaque semaine, des officiers de la Direction générale et de diverses unités disséminées sur le territoire national viennent assister à des démonstrations à Maisons-Alfort. Prouteau s'assure alors que tous ces officiers n'hésiteront pas à faire appel à son unité si le besoin devait s'en faire sentir. Mieux encore, il décide de précéder l'alerte en établissant une permanence d'écoute des bulletins horaires d'information des stations de radio Europe 1 ou RTL. C'est la raison pour laquelle un planton allume un transistor toutes les heures afin d'écouter les flashes d'information pour que le GIGN 1 puisse proposer ses services !

*

Il pleut à verse sur Coudray en ce mercredi 14 mai 1975, mais cette pluie n'empêche pas la petite Florence de jouer avec son tonton Daniel. Cette gamine est vive comme peut l'être un enfant de la campagne à 8 ans. Elle dit à son tonton où se cachent les hommes en bleu, *des fois qu'il ne les aurait pas vus*. Mais Daniel Bruneau ne joue pas vraiment : il vient de blesser gravement une infirmière et de tirer sur le domicile d'un ouvrier agricole. Dans ce village paisible, personne n'a compris son geste. Peut-être une vieille querelle ?

En réalité, si Daniel Bruneau a quitté le petit appartement qu'il occupe avec sa femme dans un HLM de Montargis, c'est pour venir à Coudray se venger d'un vieil ennemi.

« Une vieille histoire, raconte le journaliste Jocelyn Petitpas dans L'Aurore du 15 mai 1975. Il a une gueule à la Belmondo, dont il est très fier, et il ne déteste pas faire le coup de poing quand l'occasion se présente. Mais c'est surtout un prédateur, s'il s'intéresse aux filles, c'est principalement aux petites filles et c'est ce qui lui a valu ses ennuis de voisinage. Un fou donc, doublé d'un maniaque sexuel, ce Bruneau.

Il faut remonter sept ans en arrière pour mieux comprendre son attitude. Pour mieux expliquer cette vieille rancune contre son voisin, qui l'avait fait envoyer en prison pour une sombre affaire de mœurs. Une rancune qui est sans doute à l'origine de la folie d'aujourd'hui. Roger Croissant avait porté

plainte en 1968 contre Bruneau parce qu'il s'occupait d'un peu trop près de sa fille, qui avait 13 ans à l'époque. Daniel Bruneau avait violemment réagi à la plainte portée contre lui pour outrage à la pudeur. Avec l'un de ses amis il avait administré une correction à Croissant, une "rouste" d'une telle brutalité que la victime avait dû passer plusieurs mois à l'hôpital. Roger Croissant n'avait pas pu reprendre son travail à sa sortie. Bruneau et son complice avaient été condamnés à deux mois de prison et à verser 6 millions d'anciens francs à leur voisin et victime. Cela, Daniel Bruneau ne l'avait pas digéré. "Un jour je te tuerai", avait-il promis à Croissant.

On ne sait trop pourquoi lundi soir, sept ans après l'affaire, Bruneau prévient sa femme qu'il va enfin se venger de Croissant. Armé de son fusil de chasse, il prend la route de Coudray, une localité distante d'une vingtaine de kilomètres où habitent encore ses parents. Il se rend chez Croissant, qui refuse de lui ouvrir la porte. Bruneau tire alors à six reprises dans les fenêtres. Son vieil ennemi n'est même pas atteint. Que se passe-t-il dans sa tête ? On le retrouve au petit jour près de Nemours alors qu'il tente de stopper une première automobiliste, sauvée in extremis par le passage d'un camion. Il réussit à en arrêter une seconde, une infirmière de 26 ans, Geneviève Aubin de La Rochelle. Sans tenter de la voler, sans tenter d'abuser d'elle, sans lui donner la moindre explication, il tire à bout portant. Elle est criblée de plombs aux jambes et au visage. Elle est grièvement blessée.

Bruneau est introuvable. C'est lui qui, mercredi après-midi, téléphonera aux gendarmes de Malesherbes pour donner de ses nouvelles. "Le tireur fou de Seine-et-Marne, c'est moi ! Je suis chez ma mère à Coudray, j'ai pris en otage ma petite nièce, Florence, elle a 8 ans et je la tuerai et je me tuerai si vous ne m'amenez pas Croissant. Je veux le descendre, me faire justice et libérer Florence." »

Dans la cour de la petite ferme, Daniel Bruneau envoie de la chevrotine sur tout ce qui bouge. Il vient à l'instant de rater de peu un gendarme du GIGN 1. D'ailleurs, « il est temps de régler les comptes ! », hurle-t-il en sortant du hangar.

Le forcené est dans un tel état de démente qu'il arrose sans discernement la moindre silhouette qu'il aperçoit. Le procureur a failli en faire les frais. « Si vous bougez, je tue la petite et je me tue après », leur rappelle encore Daniel Bruneau. Il faut impérativement mettre un terme à l'affaire avant qu'elle ne tourne mal.

Ils sont arrivés en deux groupes, le capitaine Gervais, Claude Lepouzé, Roger Madec et Étienne Laisney dans un hélicoptère Alouette III, alors que Jean-Marie Forest, Christian Lambert, Daniel Delafrenée et François Rudent sont venus par la route. Christian Prouteau, lui, se trouve à la base aérienne

d'Évreux où est organisée une simulation de prise d'otages à bord d'aéronefs. Il doit préparer des schémas tactiques qui seront ensuite « joués » par les hommes du Groupe. Pour cette intervention à Coudray, comme pour l'intervention précédente à Ecquevilly, c'est le capitaine Gervais qui assure le commandement du détachement d'alerte.

La ferme est un carré dont tous les bâtiments donnent sur une cour centrale. Gervais a mis les gendarmes du GIGN en observation dans une grange voisine. Vers 17 heures, Prouteau quitte Évreux et allume l'émetteur-récepteur fixé dans sa 204. En arrivant sur Paris, il capte un message échangé entre deux binômes du Groupe en intervention à Coudray. Il appelle aussitôt son PC à Maisons-Alfort, qui le met au courant de la situation. Il fonce sans hésiter sur les lieux du drame, où il arrive à 18h30.

Brève discussion avec le préfet, qui lui donne immédiatement le feu vert pour une intervention. L'éventail des solutions est limité, toutes les discussions engagées avec le forcené ont tourné court, il faut le neutraliser. Le lieutenant s'adresse alors au préfet Lambert.

« Quand je serai prêt, vous avancerez en restant à l'abri du mur de la maison. Essayez de dialoguer avec lui, cela va capter son attention.

– D'accord ! »

Puis, s'adressant à son adjoint Lepouzé et à François Rudent :

« Je monte sur le toit. Dès que vous entendez mon coup de feu, bondissez et prenez la petite fille, avertit Prouteau.

– Mon lieutenant, vous avez vu le toit ? Faites gaffe ! C'est du fibro, une vraie patinoire, prévient Lepouzé.

– OK ! En place, on y va ! »

Roger Madec s'est planqué au premier étage d'un bâtiment voisin avec son binôme Christian Lambert. De là où il est, il voit Prouteau gravir l'échelle, puis se rétablir à l'aplomb du toit sur lequel il essaie à présent de progresser. Mais la pluie battante et la nature du revêtement l'obligent à ramper. Il avance sur le côté aveugle du toit, là où le forcené ne peut le voir. Alors qu'il estime être arrivé à sa hauteur, un bruit venant du rez-de-chaussée de la bâtisse où se trouve Roger Madec attire l'attention du forcené. Celui-ci lève les yeux et le voit.

« Il va tirer ! », hurle Roger Madec à Christian Lambert.

Les deux gendarmes plongent au sol au moment précis où la chevrotine de Daniel Bruneau pulvérise la fenêtre depuis laquelle ils observaient. Prenant ce coup de feu pour celui de Prouteau, Lepouzé et Rudent bondissent de leur

planque. Là-haut, sur le toit, Christian Prouteau se relève. Il voit ses deux hommes sortir du hangar et se retrouver – à leur grand étonnement – face au forcené, indemne, qui menace la gamine de son arme.

Le plan avec le préfet ne tient plus. Ils se plaquent au sol pour ne pas provoquer Daniel Bruneau.

Christian Prouteau tient déjà son revolver Ruger 2 pouces $\frac{3}{4}$ dans le prolongement de son bras droit. Cette arme est en cours de test au GIGN afin d'étudier si les éléments de visée dont elle est équipée sont adaptables au MR 73. Le tir de précision, c'est son credo. Il l'inculque à ses hommes depuis qu'il a créé le GIGN. L'objectif ? Une balle et une seule pour neutraliser un preneur d'otage.

Daniel Bruneau se trouve là, à un peu moins de 20 mètres en contrebas. Il se protège en tenant la gamine plaquée contre lui, le canon de son arme pointé sur sa gorge. Les deux gendarmes qu'il avait été surpris de voir apparaître de la grange viennent de se relever pour retourner s'y mettre à l'abri. L'homme se sent observé. Il redresse alors la tête et voit le chef du GIGN debout sur le toit, l'arme tenue à bout de bras et pointée vers lui. Échange de regards. Pour Prouteau, c'est le moment. L'enchaînement commence alors.

En une fraction de seconde, sa vue s'accommode sur le guidon et la silhouette du forcené devient floue.

Il bloque sa respiration.

Sa visée se fixe sur l'épaule droite de l'homme, sous la clavicule précisément.

L'index de Prouteau presse la détente progressivement, sans aucun à-coup, jusqu'à ce que la 357 Magnum quitte l'arme en provoquant un puissant mouvement du canon vers le haut que son bras accompagne. Cette balle possède une puissance d'arrêt qui est le double de celle d'une 9 mm classique dont elle a pourtant le même calibre.

Elle frappe le forcené dans l'épaule, exactement au point visé par le chef du GIGN. Bruneau, blessé, se recroqueville sur lui-même. Il n'a pas touché terre que la fillette est extirpée de ses mains par un homme du GIGN. Dans un dernier réflexe Daniel Bruneau retourne l'arme contre lui et se tire une balle dans la gorge. Il décédera le lendemain à l'hôpital de Pithiviers.

Dans son rapport n° 4/4/GIGN en date du 20 mai 1975, le chef du GIGN note :

« II – Enseignements.

La puissance d'arrêt d'un revolver 2 pouces $\frac{3}{4}$ est trop faible au-delà de 7

mètres, l'homme aurait dû être bousculé et incapable de se suicider. Comme le commandant du GIGN l'a mentionné dans son rapport 6/2 du 16 janvier 1975, le revolver jusqu'à 3 pouces est une arme de défense rapprochée. Il n'a pas d'élément de visée réglable, ce qui implique une correction importante néfaste au tir précis. Son canon court, pratique pour le tir instinctif, fait perdre à la munition sa puissance d'arrêt.

Les chiens d'attaque déjà mentionnés dans les rapports 135/2 du 29/11/74 et 6/2 du 16/1/75 dont l'assaut aurait été concomitant avec le tir de neutralisation auraient permis d'éviter le suicide du forcené tout en renforçant la protection instantanée de la fillette.

Le succès de cette mission renforce le point de vue du commandant du GIGN 1 selon lequel l'entraînement intensif doit se poursuivre. En particulier dans le domaine du tir, l'ouverture du feu étant dépendante de la décision des autorités, le résultat obtenu augmente la crédibilité du Groupe, les autorités judiciaires répuquant à donner un ordre entraînant la mort de l'homme à neutraliser.

Ainsi la confiance dans les tireurs du Groupe pourra-t-elle les inciter à prendre des décisions si les objectifs qu'ils imposent peuvent être atteints.

La décision d'ouverture du feu a été consentie uniquement parce que les autorités judiciaires et administratives avaient l'assurance que les tireurs du GIGN blesseraient l'homme à l'épaule droite. Cette réussite constitue un argument en faveur de la gendarmerie et de son Groupe d'intervention. Cependant, à deux reprises, le personnel du GIGN a dû essayer le feu du forcené, ratant de peu le gendarme visé. Ce fait renforce la demande faite par le commandant du GIGN 1 dans son rapport 6/2 du 16/1/75 d'obtenir pour son personnel la qualification parachutiste, lui assurant ainsi par le biais de la "solde à l'air" une compensation en nature sur les risques pris à l'entraînement et en opérations. Elle compenserait également le blocage de carrière provoqué par l'impossibilité devant laquelle se trouve le commandant du GIGN 1 de préparer son personnel aux différents brevets d'arme. Cela rétablirait également l'égalité vis-à-vis de leurs camarades du GIGN 4 et montrerait au personnel tout l'intérêt porté par ses chefs au travail difficile qu'il effectue. »

Chapitre 26

Fermez-moi ce stand de tir !

Il est arrivé sans crier gare. En « loucedé », car pour un mauvais coup c'en est un ! Lorsque ce commandant du génie a débarqué au fort de Charenton, tout le monde a cru qu'il venait inspecter les bâtiments. Pas du tout ! Il a filé droit vers le stand de tir pistolet du GIGN, où il a pris des mesures, fait des croquis et, sur un ton péremptoire, déclaré à Lepouzé :

« Il n'est pas réglementaire, votre stand de tir, mais alors pas du tout ! Vous allez me fermer ce "truc" de suite, le tir est interdit ici. Je vous confirme ça par écrit avant la fin de la semaine. »

Mis immédiatement au courant, Christian Prouteau cherche une parade car, pour ses hommes et lui, cette condamnation de leur stand de tir sonne comme une catastrophe. Il rédige alors une note qu'il adresse au général Rigaud.

Compte tenu des directives qui lui ont été adressées, le commandant du GIGN 1 attire l'attention de sa hiérarchie sur le fait que, n'étant plus en mesure d'assurer l'entraînement des tireurs d'élite, il se refuse à leur demander d'accomplir des missions au revolver dans un cadre opérationnel. »

La réaction est immédiate. Elle est interprétée comme un acte d'insubordination. Pire, comme une grève ! Christian Prouteau est immédiatement convoqué chez le général Rigaud.

« Vous vous prenez pour qui, Prouteau ? Qu'est-ce qui vous autorise à employer un tel ton à l'égard de votre hiérarchie ?

– Mon général, comment demander à mes hommes de partir pour des opérations où ils risquent leur peau s'ils ne sont pas parfaitement entraînés ? S'ils tirent moins bien, ils perdront confiance en eux et on court à la catastrophe. Et c'est ce qui va arriver avec la fermeture de notre stand de tir. »

Le général se radoucit en songeant : *Dans le fond, il n'a pas tort, mais contourner l'obstacle me semble difficile.* Son regard accroche celui de Christian Prouteau.

« Vous qui êtes si malin, dites-moi ce que l'on pourrait faire, selon vous. À la moindre emmerde, tout le monde va plonger.

– Eh bien, à mon avis il suffirait de le classer parmi les stands réservés aux tireurs d'élite.

– Mais ça n'existe pas, ce truc !

– Justement, mon général ! Vous allez créer une nouvelle catégorie de stands de tir. »

Une semaine plus tard, le général obtient le classement en « stand de tir dédié aux tireurs d'élite ». À ce jour, il est resté l'unique stand de tir de l'armée française dédié à cette catégorie de tireurs. Les gendarmes de Prouteau ont eu chaud...

« La gendarmerie mérite la reconnaissance de la Nation... »

C'est en ces termes que Jacques Chirac commence son allocution devant le parterre de journalistes qui l'attend ce 3 novembre 1975, après la présentation du GIGN n° 1 à Melun. Si le Premier ministre est venu rendre visite à la gendarmerie, c'est qu'il y a le feu dans les campagnes. La criminalité n'épargne plus les milieux ruraux, à la périphérie des villes. Là où d'ordinaire la gendarmerie ne traitait que des vols par effraction, on voit se développer des actions criminelles particulièrement violentes. Les prises d'otages se multiplient, mais surtout les actions terroristes qui frappent les pays limitrophes inquiètent le gouvernement français.

« Nous devons réprimer les prises d'otages, je n'hésite pas à le dire », lâche avec brutalité Jacques Chirac devant une presse médusée.

Et c'est bien la raison de la présence du GIGN n° 1 à cette présentation de diverses unités de gendarmerie à l'École des officiers de gendarmerie de Melun. Littéralement « bluffé » par celle que leur chef a concoctée, Chirac demande à se faire présenter les hommes du Groupe. Christian Prouteau explique alors au Premier ministre devant ses hommes l'organisation de son unité, les missions qui lui sont confiées, puis il donne des détails sur l'utilisation des différents matériels qui sont exposés devant, étalés sur une table.

Jacques Chirac écoute avec attention, pose des questions à Prouteau, ouvre des yeux ronds en apprenant que le Groupe aura consommé 200 000 cartouches à la fin de l'année et qu'il est intervenu 52 fois depuis sa création.

Enfin, il échange quelques mots avec Jean-Pierre Cochard, le directeur de la gendarmerie.

« La Nation peut compter sur eux, n'est-ce-pas, Monsieur le directeur ?

– Elle le peut, encore faut-il qu'ils en aient les moyens !

– Comptez sur moi ! J'ai entendu votre message. »

Le Premier ministre tiendra parole. En 1976, le GIGN 1 se verra affecter des moyens exceptionnels, à la hauteur des missions qu'il va devoir accomplir.

2 décembre 1975, Pays-Bas

L'année va se terminer dans l'horreur. Un commando de sept jeunes Moluquois prend en otages les passagers du train de banlieue Groningue-Zwolle, au nord-est des Pays-Bas. Ils pénètrent dans le poste de conduite de la motrice et ordonnent au conducteur de ne pas s'arrêter à la prochaine station. Celui-ci refuse, il est aussitôt abattu. Le train s'immobilise et un passager qui tentait de fuir est également tué.

Leurs revendications sont confuses : les Hollandais ont évacué les îles Moluques, un petit archipel situé près de l'Indonésie, voilà vingt-cinq ans. Les Moluquois n'ont cependant jamais accepté le rattachement de leur pays à l'Indonésie et ils demandent depuis plusieurs années, sans succès, à leurs anciens colonisateurs d'intervenir auprès de Djakarta.

Les terroristes réclament donc l'intervention immédiate des Pays-Bas afin d'empêcher la mise sous tutelle progressive de leur pays. Prévoyant leur fuite, ils exigent également qu'un autobus et un avion soient mis à leur disposition.

Des soldats et des policiers prennent alors position autour du train. Le pays ne disposant pas d'unités d'intervention aptes à résoudre ce genre de situation, le gouvernement décide de camper sur une position ferme. Il fait passer au commando le message suivant : *On ne négocie pas.*

Les terroristes ouvrent alors la porte de l'un des wagons, puis ils font agenouiller un otage, qu'ils exécutent d'une balle dans la nuque avant de jeter son corps sur le ballast.

Le 4 décembre, un second commando moluquois entre en scène et donne l'assaut au consulat général d'Indonésie à Amsterdam. Cinq personnes et onze enfants membres d'une chorale sont pris en otages. Dans l'affolement, des employés du consulat sautent par les fenêtres. L'un d'eux ne survivra pas à ses blessures. Malgré cela, le gouvernement néerlandais, qui n'imagine pas d'autres moyens que de laisser pourrir la situation, refuse toute discussion. L'avenir lui donnera finalement raison : le commando du train se rend le 14 décembre, celui du consulat le 19 décembre 1975.

Cette prise d'otages est révélatrice d'un nouveau mode de comportement des terroristes. En effet, en abattant immédiatement un otage, sans négociation aucune et en démultipliant le nombre d'attaques, les terroristes lancent de nouveaux défis au petit monde des unités d'intervention.

Se pose également la problématique du nombre d'otages et du lieu. C'est la première fois qu'un moyen de transport collectif, à l'exclusion des avions, fait l'objet d'une prise d'otages. Quand, à Maisons-Alfort, Christian Prouteau et ses hommes étudient soigneusement le déroulement de cette prise d'otages, ils n'imaginent pas encore qu'ils seront confrontés à une situation autrement plus dramatique dans moins de deux mois.

Chapitre 27

Crédit Lyonnais, Paris

Depuis trois jours, le GIGN 1 mène une opération d'audit des convois relatifs à l'approvisionnement des succursales de la Banque de France qui, depuis sa création sous Napoléon I^{er}, sont placés sous la protection de la Gendarmerie nationale. Prévue pour durer trois mois, jusqu'en mars 1976, cette mission mobilise un groupe entier de six gendarmes avec leur chef de groupe, soit un tiers de l'effectif.

Lorsque l'alerte est donnée, ce mercredi 3 décembre 1975 à 18h10, le tableau d'effectif signale un permissionnaire, un stagiaire et deux gendarmes en « quartier libre » qui ne figurent pas dans le groupe d'alerte. Il ne reste donc que onze gendarmes disponibles, Prouteau lui-même est absent, une fois de plus occupé à se battre dans les bureaux de la Direction de la gendarmerie pour obtenir de nouveaux fusils FRF1 et négocier l'achat de nouvelles lunettes afin de remplacer les APX qui présentent des défauts rédhibitoires pour une unité d'intervention.

Et c'est le général Raynaud en personne, commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France, qui vient sonner le tocsin auprès de l'adjoint de Prouteau, Lepouzé, qui rassemble aussitôt le personnel disponible du groupe pour le faire embarquer avec son matériel dans les breaks 504 qui quittent le fort de Charenton à 18h45 – au moment même où Christian Prouteau revient de Paris.

Lepouzé lui fait aussitôt part des éléments qui lui ont été communiqués par le général Raynaud.

« Ça se passe rue Bosquet, dans le septième arrondissement : deux hommes ont pris en otages une trentaine de clients dans une succursale du Crédit Lyonnais. On intervient en appui de la Brigade antigang. »

Lorsqu'ils arrivent sur place à 19 heures, tout ce que Paris compte comme responsables policiers et comme représentants de la magistrature converge vers les lieux de la prise d'otages. Après avoir salué le préfet de police, Prouteau se dirige rapidement vers le commissaire Broussard, avec lequel il a déjà travaillé à Orly. Ce dernier lui rend compte de la situation et l'avertit qu'il compte sur les tireurs d'élite de son Groupe et sur son expertise en matière d'explosifs pour faire sauter la porte blindée de la banque en cas d'assaut.

À la suite de la reconnaissance, deux postes de tir sont attribués au GIGN 1 et un autre plus éloigné à l'Antigang. Deux gendarmes se postent près d'une porte annexe de la banque pendant que Prouteau prépare les charges destinées à faire sauter la porte d'entrée principale dès que l'ordre en sera donné.

Une longue attente commence pendant laquelle les braqueurs vont tirer trente coups de feu vers l'extérieur. Ainsi, lorsque le chef de groupe Toitot s'approche de la porte annexe, celle-ci est aussitôt traversée par un projectile. L'un des braqueurs a tiré à travers le judas, la balle allant fracasser la vitre d'un concierge de l'autre côté de la rue. Des balles de calibre 12 seront également retrouvées par l'adjudant Lepouzé dans l'une des portes du bâtiment opposé à la banque.

Rapport du lieutenant Prouteau :

« À 0h30, le comportement des malfaiteurs amène les autorités à céder. Une voiture est préparée [...] L'ordre de tir après une discussion avec le préfet de police est accordé, à condition de tuer les malfaiteurs en même temps. Le scénario supposé est : un malfaiteur visite la voiture avec un otage et s'installe au volant, avec l'otage derrière lui. L'autre le rejoint alors et installe un autre otage soit devant soit derrière.

1h25, le premier malfaiteur sort derrière une femme lui servant de bouclier, il l'installe à l'arrière côté conducteur et s'assied au volant. Le deuxième sort alors, protégé de la même manière que le premier... L'ordre d'ouverture du feu est confirmé.

[...] Les tireurs ont convenu d'ouvrir le feu quand le deuxième malfaiteur serait en position favorable, cet instant étant selon toute vraisemblance celui où il monte dans la voiture.

Les champs de tir sont à, cet instant, parfaits. C'est l'instant de l'ouverture du feu. Seulement le conducteur a malencontreusement, en cherchant sur le tableau de bord, allumé les phares. Les reflets sur la lunette gênent le tireur devant l'abattre. Le risque de toucher l'otage situé derrière le malfaiteur est alors trop grand et le tir n'est pas déclenché. Quelques secondes plus tard, le véhicule démarre et le personnel de la Brigade antigang entame la poursuite et l'affaire a l'issue que l'on connaît à la suite d'un accident de la circulation. »

En effet, la poursuite ne manque pas de sel. Dès leur départ de la banque, la Fiat bleue des truands est prise en chasse par les voitures de l'Antigang, auxquelles vient s'adjoindre un véhicule de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) du commissaire Pellegrini. Celui-ci est arrivé dans l'après-midi en qualité d'observateur, accompagné de deux inspecteurs. À l'angle de la rue Pierre-Charron et de la rue François-I^{er}, la Fiat entre en

collision avec un taxi qui transporte deux touristes britanniques. Les hommes du commissaire Broussard bloquent alors toute fuite des deux truands tandis que la R16 de l'OCRB, qui était en dernière position et dont les deux occupants ignorent tout de l'accident qui vient de se produire, double les véhicules de leurs collègues et s'arrête. Les deux inspecteurs débarquent aussitôt et ouvrent immédiatement le feu sur les malfaiteurs.

Une longue fusillade s'ensuit. Le taxi encaisse sept balles dont aucune, par miracle, ne touche le chauffeur ni les Britanniques recroquevillés sur le plancher. Après de longs échanges de tirs, l'un des truands, un Marseillais, est abattu et l'autre finit par être maîtrisé. Robert Broussard écrira¹ : « *Les inspecteurs de l'OCRB par leur comportement intempestif ont failli tout faire échouer.* » Une longue polémique, par médias interposés, opposera pendant longtemps le chef de l'Antigang à celui de l'OCRB.

Dans son rapport, qu'il rédige le 5 décembre 1975, Christian Prouteau note :

« 4. Dans l'intervention ponctuelle, la Brigade antigang, dont les tireurs, pour des raisons d'entraînement sporadique au fusil, ne sont pas sûrs d'eux, a demandé le concours du GIGN n° 1 sous le prétexte de la porte à faire sauter, mais avec la ferme intention d'utiliser ses tireurs. »

Sous la rubrique « Enseignements » du même rapport, le chef du GIGN 1 attaque, bille en tête, la Direction générale de la gendarmerie :

« Si l'équipement du GIGN 1 avait été complété comme le demande le lieutenant commandant le Groupe, l'opération aurait été réalisable. En effet, si, au moment où le tireur a été gêné par les reflets des phares sur sa lunette, il avait pu avec un laryngophone avertir le réseau, le gendarme Laisney et le maréchal des logis-chef Toitot auraient abattu le chauffeur après avoir renseigné le deuxième tireur de cette possibilité. »

D'autre part, un autre poste de tir supplémentaire était nécessaire, mais il n'a pu être réalisé par manque de fusil. Chaque tireur, dont la responsabilité est énorme dans ces opérations, ne voulant tirer qu'avec un fusil dont il est sûr, c'est-à-dire le sien. Le commandant du GIGN ne disposait ce soir-là que de quatre fusils.

Ainsi, malgré une succession de rapports, avec une succession d'arguments qui faisaient apparaître le risque d'échec qui a été celui de cette opération, le GIGN n° 1 n'est toujours pas équipé comme il le devrait.

Les laryngophones réclamés par le rapport 135/2 du 29 novembre 1974 suite à l'intervention à Spada sont arrivés au nombre de deux, ce qui est insuffisant [...] De plus, les fréquences des postes ne correspondent pas aux

fréquences gendarmerie.

[...] Les rapports 6/2, 93/2 et 143/2 ont déjà attiré l'attention du commandement sur les problèmes importants des fusils des tireurs d'élite. Il est indispensable d'arriver à un fusil par homme. [...] La lunette du fusil présente des faiblesses : les vis de réglage cassent, les réticules bougent, les colliers de fixation se desserrent. Ainsi depuis la dernière revue d'armement (rapport 143/2) deux fusils supplémentaires sont immobilisés, leur lunette partant en réparation. »

Dans la suite de son rapport, Prouteau revient sur le déroulement de l'opération avant de conclure :

« À tout moment, pour être sûr de réussir une opération, il faut pouvoir jouer les solutions de rechange et cela dans un délai de deux ou trois secondes. Ceci ne pourra être obtenu qu'avec des moyens importants, mais qui seront le garant de l'efficacité du Groupe. »

Qu'un jeune lieutenant se permette en 1975 d'écrire ces différentes remarques assorties de demandes précises dans un rapport adressé à la direction de l'arme relève du suicide administratif. Le « parler vrai » du chef du GIGN ne va pas manquer d'en irriter plus d'un...

1. *Mémoires*, Robert Broussard, Stock, 2005.

1976

Chapitre 28

Le Groupe s'étoffe peu à peu. Les voilà maintenant vingt-huit, pour les nouveaux venus c'est l'impitoyable apprentissage sous le regard des anciens. Les tests sont devenus encore plus exigeants, plus techniques aussi. La nage « pieds et mains attachés » est devenue l'une des épreuves incontournables de la sélection. Afin de percer la personnalité des candidats, Prouteau s'est également rapproché de scientifiques et de psychologues. C'est ainsi que des termes qui étaient encore ignorés il y a quelques mois ont fait leur apparition dans le langage courant du GIGN 1 : résistance au stress, mémorisation, stabilité émotionnelle, etc.

Le principe « présélection-sélection » est lui aussi bien rodé. Dans la phase de sélection, les épreuves doivent épuiser le candidat physiquement, intellectuellement et moralement. Pour cela, le sommeil est réduit au strict minimum tout au long du stage. Des parcours collectifs et individuels d'une quarantaine de kilomètres attendent les postulants. Ils doivent alors, dans un état de fatigue extrême, mémoriser des itinéraires sur une carte avec l'obligation d'arriver à une heure précise à un point de rendez-vous. Les malheureux qui arriveront en retard se verront attribuer des kilomètres supplémentaires à effectuer. Le tout dans la boue, la pluie et le froid, puisque les sélections se déroulent en hiver.

Il arrive qu'au cours d'un raid de nuit un cadre surgisse et arrête le petit groupe afin de lui faire passer quelques tests de compréhension destinés à vérifier l'état de lucidité des prétendants au GIGN 1. Christian Prouteau ne s'est imposé aucune contrainte en termes d'effectif. Il ne souhaite retenir que les meilleurs dans son Groupe.

En tout cas, Jacques Chirac a tenu parole. À la demande de Christian Prouteau, deux nouveaux types d'armes ont fini par faire leur apparition, à commencer par le pistolet-mitrailleur HK MP 5 en plusieurs versions, dont le SD avec silencieux – ce qui permet de mener des actions en deux temps, une première phase discrète précédant alors l'assaut.

Le second type d'arme n'est autre que le fusil à pompe – modèles Remington 870 et Mossberg 590 – qui va rapidement prouver son utilité en ouvrant les serrures et en stoppant des véhicules avec des munitions spéciales. Mais le chef du GIGN 1, qui connaît les difficultés des personnels des brigades de gendarmerie territoriales lorsqu'elles sont confrontées à des individus dangereux – elles n'ont que le pistolet-mitrailleur MAT 49 pour y faire face – continue de faire le forcing auprès de sa hiérarchie pour que ces

brigades soient équipées d'un Riot-gun¹ en lieu et place du MAT 49, arme dangereuse en milieu civil. Une fois de plus il trouvera sur sa route le général Thomasini qui, estimant que le fusil à pompe n'est pas une arme militaire, bloquera sa mise place dans les brigades. Le combat sera donc long et difficile, mais il finira par payer. Les gendarmes de brigade se verront équipés d'un Riot-gun Remington en plus de leur pistolet MAC 50 à la fin des années 70.

Enfin, des lunettes de vision nocturne américaines à intensification de lumière, de marque Startron, ont été achetées pour le GIGN 1 afin de permettre l'observation et le tir de nuit des FRF1, ainsi que des disperseurs de produits incapacitants de toutes tailles et des lots d'outils de pénétration destinés à permettre le franchissement des portes blindées (ou non).

Si tout semble s'améliorer côté équipement, ce n'est pas du tout la même musique en ce qui concerne les logements des familles à Maisons-Alfort. On frise l'insalubrité. Le manque de moyens financiers oblige le commandement à des choix drastiques. La piscine du fort de Charenton se trouve dans un état de décrépitude avancée mais, contraint par des choix économiques, le commandement juge préférable de fermer ce bassin tant les travaux dans les appartements des familles se révèlent être plus urgents.

Cet état de délabrement des installations du fort de Charenton est connu de tous. Ainsi, quand Joseph Franceschi, député du Val-de-Marne, demande que la piscine de la caserne de gendarmerie mobile de Maisons-Alfort soit rénovée et couverte afin que « les six cents familles de gendarmes habitant la cité puissent l'utiliser en hiver également² », le ministre de la Défense lui répond : « Le bassin situé dans le casernement de gendarmerie mobile à Maisons-Alfort nécessite une remise en état importante et coûteuse à l'occasion de laquelle la mise en place d'une couverture pourrait être effectuée. Ces travaux ne peuvent être raisonnablement envisagés avant la réfection des logements et le gros entretien des bâtiments qui paraissent plus urgents. »

1. Arme anti-émeute américaine conçue pour lancer des munitions non létales telles que des projectiles en caoutchouc ou du gaz lacrymogène de calibre 37 et 38 mm.

2. Question écrite posée à l'Assemblée nationale et enregistrée sous le n° 21050 le 21 juin 1975.

Chapitre 29

3 février 1976, GIGN, Maisons-Alfort, 10h30 (11h30 à Djibouti)

Jean-Claude Bourret se trouve face au lieutenant Christian Prouteau. Le journaliste vedette de TF1, la nouvelle chaîne française en couleur inaugurée moins de deux mois plus tôt, est venu interviewer le patron du GIGN 1 pour un reportage qu'il souhaite diffuser dans son journal du soir. *C'est une opportunité pour le Groupe*, songe Prouteau, bien décidé à mettre les petits plats dans les grands pour l'occasion.

Le « Grand » s'apprête à emmener celui qui est aussi le rédacteur en chef des journaux télévisés de la chaîne au stand de tir où l'attendent ses hommes lorsque le gendarme de permanence arrive en courant pour le prévenir d'un appel.

« C'est pour vous, mon lieutenant, la direction ! », annonce le gendarme.

Prouteau se retourne alors pour prendre l'appel. Lorsqu'il raccroche, il a perdu l'air enjoué qu'il avait quelques instants auparavant.

« Désolé, mais on arrête là. Le directeur vient de m'appeler. Nous devons partir en mission.

– J'ai entendu prononcer le mot de Djibouti. J'envoie une équipe avec vous !

– Ça ne dépend pas de moi, voyez cela avec la direction. »

Le journaliste se précipite vers un téléphone et demande à parler à Jean-Pierre Cochard. Au nom du présentateur vedette de TF1, le directeur général de la Gendarmerie nationale décroche immédiatement. Il écoute patiemment le journaliste avant de trancher net :

« M. Bourret, c'est impossible. Toutes les ambassades sauront instantanément qu'une de vos équipes accompagne le GIGN. Je vous demande également de garder secrète l'annonce de l'envoi du GIGN. Si les révolutionnaires qui détiennent les enfants en otages sont prévenus, l'intervention des gendarmes deviendra très compliquée. Les terroristes demandent une chose que nous ne pouvons leur donner : l'indépendance immédiate de Djibouti. Si vous parlez, les chances de sauver les enfants s'effondrent. Leur vie est entre vos mains. »

Quelques heures plus tôt seulement, vers 6h30 heure française (7h30 à Djibouti), un car de ramassage scolaire affrété par l'armée de l'air pour le

ramassage des enfants des militaires français stationnés sur la base aérienne de Djibouti vient d'être détourné par quatre hommes armés de Sturmgewehr 44 et d'un pistolet-mitrailleur Sten. Djibouti est alors la capitale du Territoire français des Afars et des Issas, soumis à d'importants troubles indépendantistes fomentés notamment par le Front de libération de la Côte des Somalis, une organisation politique et militaire soutenue par la République de Somalie, laquelle est elle-même appuyée par l'Union soviétique.

Les quatre terroristes ont ordonné au jeune chauffeur du bus, Jean-Michel Dupont, un appelé du contingent, de se diriger vers la frontière somalienne. Mais le chef du poste-frontière, le gendarme Jean-Noël Mermet, a réussi à bloquer le car en mettant un véhicule en travers de la piste. Les légionnaires du 2^e REP, qui étaient en patrouille à proximité, ont été mis en alerte et ont rejoint le poste-frontière.

Un premier enfant a été relâché afin de transmettre un message écrit aux gendarmes du poste-frontière.

« Au gouvernement français

Au nom du FLCS, nous exigeons, en échange de ces otages et en présence du secrétaire général du Front :

– l'annulation officielle par le gouvernement français du simulacre de référendum prochain, et la reconnaissance sans condition aucune de l'indépendance de Djibouti ;

– la libération immédiate de tous les détenus politiques ;

– l'arrêt immédiat de toutes mesures répressives : rafles, expulsions, état de siège de la ville de Djibouti ;

– l'octroi de retour aux déportés et expulsés.

La présence du secrétaire général du Front est exigée. Le FLCS déterminera le pays qui pourra servir d'intermédiaire.

Si le gouvernement français essayait de faire le malin, il aurait à le regretter. »

Lorsque le téléphone sonne pour mettre en alerte le GIGN 1, Christian Prouteau apprend simplement que trente enfants de militaires français sont retenus comme otages à bord d'un bus de ramassage scolaire, quelque part à Djibouti-Ville. On lui a également indiqué qu'il y avait trois preneurs d'otages à bord – une information erronée qui va sérieusement lui compliquer la tâche.

Si le GIGN n° 1 a été mis en alerte, la décision ne s'est pourtant pas faite sans douleur. L'état-major de la gendarmerie, emmené par le général Thomasini, est en effet intervenu pour remettre en selle le GIGN n° 4. Celui-ci, sévèrement étrillé par l'affaire Portal, a vu dans cette intervention possible le moyen de revenir sur le devant de la scène après cette malheureuse affaire. Dès qu'il a eu connaissance de la prise d'otages, le général Thomasini s'est précipité chez le directeur de la gendarmerie.

« Monsieur le directeur, le GIGN 4 est prêt à partir depuis Mont-de-Marsan. »

Cette fois-ci, le directeur général de la gendarmerie, qui commence à apprécier les facultés d'adaptation de la bande à Prouteau, n'a pas pris de gants. Il a tapé du poing sur la table.

« J'ai désigné Prouteau, mon général. C'est lui et ses hommes, et personne d'autre », a assené Jean-Pierre Cochard.

*

À Maisons-Alfort, tous les hommes du Groupe se rassemblent rapidement autour de leur chef. D'une voix calme et posée, il leur livre les éléments qui viennent de lui être communiqués.

« Trois types armés ont détourné un bus scolaire dans Djibouti et pris en otages une trentaine d'enfants qui étaient à bord. Nous nous préparons à une intervention en milieu urbain sur trois terroristes. Je vais désigner huit d'entre vous pour m'accompagner. Nous prendrons six fusils FRF1 pour pouvoir doubler les tirs sur chacun des trois terroristes. Mettez-vous en civil, pas question d'attirer l'attention. Nous décollerons à 15h30 de Roissy par le vol régulier du COTAM¹. »

Le journal du soir de TF1 ne fera aucune allusion à l'envoi du GIGN à Djibouti.

Le chef du GIGN ne sait pas encore que le bus ne se trouve plus à Djibouti, mais en plein désert brûlant où la température avoisine les 50 degrés, à quelques mètres seulement de la frontière avec la Somalie, ni que les terroristes sont au nombre de quatre. Et pour cause, il n'a pas eu la possibilité d'avoir une liaison directe avec l'état-major du général Brasart qui dirige les opérations sur place. Les renseignements qui viennent de lui être communiqués sont ceux qui ont été transmis à l'Élysée dans les premières minutes de la prise d'otages. Cette imprécision va être lourde de conséquences.

Prouteau regarde ses hommes. Tous veulent partir, mais il faut continuer à gérer les urgences du quotidien. Il décide donc d'emmener avec lui les

meilleurs tireurs du moment, ceux qui sont en tête du classement aux derniers tirs. L'émulation permanente est une règle que le jeune lieutenant a instituée au sein du groupe. Les tests individuels s'effectuent sous le regard de tous, impossible de tricher. La baisse de régime ne peut être qu'éphémère, au-delà elle est synonyme d'une exclusion sans pitié. Pour le chef l'équation est simple à résoudre, trois terroristes correspondent à trois tireurs d'élite doublés de trois autres.

Prouteau fait face à ses hommes pour leur annoncer les noms de ceux qu'il a retenus pour l'accompagner dans cette mission. Sur les 28 gendarmes du Groupe, il a choisi d'en emmener le tiers. Les visages sont tendus car tous veulent en être.

« Grandil, Jeandenant, Laisney, Renaud, Rudent, Wodecki, Dufour, Delafrenée, vous m'accompagnerez. »

Ceux dont le nom n'a pas été prononcé font la gueule, déçus de ne pas faire partie de la mission. Ceux qui ont été choisis et qui arborent un large sourire ne sont pas précisément des enfants de chœur. Il faut à Prouteau des hommes rustiques, sachant durer sur le terrain et surtout des tireurs confirmés.

Norbert Jeandenant, dit Nono, est un professionnel du combat rapproché, un véritable monstre de puissance qui ne se sépare jamais de son Luger, une arme de la Seconde guerre mondiale qu'il a patiemment remise en état.

François Rudent, Daniel Delafrenée, Étienne Laisney, Jacques Dufour, Pierre Renaud et Daniel Grandil sont tous des tireurs hors pair.

Ignace Wodecki est l'ancien, né en 1940. C'est aussi aussi l'un des seuls breveté moniteur-commando du jeune GIGN 1. Les hommes du Groupe l'écoutent avec respect et l'appellent « Monsieur Sécurité » car il met un point d'honneur à ne pas avoir de blessé lors des séances d'entraînement, en particulier sur les parcours aériens, qui, comme l'a imposé le chef du GIGN, s'effectuent sans assurance et où les risques d'accident sont fréquents. Il sera l'adjoint de Christian Prouteau sur l'opération de Loyada.

Pas le temps pour les états d'âme, il faut conditionner les caisses d'armement et de matériels divers. Bien évidemment, ils voyageront en tenue civile et n'enfileront leurs tenues d'intervention bleues que sur place, après les avoir récupérées dans leurs cantines. Les lunettes de vision nocturne Startron et les radios Thomson seront également du voyage. En revanche, comme ils se préparent à intervenir en pleine ville, ils laissent leurs gourdes et leurs casquettes à Maisons-Alfort !

Le petit convoi d'estafettes bleues emmené par la 204 du lieutenant Prouteau prend la route de l'aéroport. La gendarmerie des transports aériens

les accueille à l'entrée du tarmac et les guide vers le DC-8 dont l'embarquement des passagers est déjà en cours. Le commandant de bord, un capitaine de l'armée de l'air, vient d'être prévenu, sans précisions supplémentaires, que des passagers prioritaires allaient se présenter à l'embarquement. Méfiant, il se tient au pied de l'avion pour accueillir le cortège. Il n'est pas déçu lorsqu'il voit les caisses qui s'amoncellent sur le sol. En sa qualité de militaire, il n'a aucune difficulté à reconnaître immédiatement des étuis de fusils et des caisses de munitions.

« C'est quoi, tout ça ? Vous n'allez pas monter ces caisses à bord ?, s'exclame-t-il.

– Si, si. Nous partons à Djibouti pour une mission importante, rétorque Prouteau.

– Alors en soute ! Lieutenant, vous me mettez tout votre attirail dans la soute. Mes consignes sont strictes. Pas d'armes en cabine ! »

Pour Prouteau, cette demande est une hérésie. La soute n'est pas pressurisée et les optiques des lunettes vont subir un phénomène de condensation dont personne ne peut prédire les conséquences.

« C'est impossible ! Notre matériel ne va pas supporter une température de -40 degrés. Il sera inutilisable à l'arrivée.

– Écoutez, le patron c'est moi, dans cet avion. Ou vous mettez votre bordel dans la soute ou vous n'embarquez pas du tout !

– Très bien, j'en réfère de suite au ministère des Armées. Venez avec moi jusqu'à la voiture.

– Allez-y ! J'attends... »

Rien à faire pour convaincre le pilote qui se fiche des armes comme de son premier manche à balai. Ce qu'il lui faut c'est un ordre. Le chef du GIGN 1 s'approche de sa voiture et se saisit du combiné radio qui ressemble à s'y tromper à un téléphone. Le pilote entend Prouteau demander la liaison avec le cabinet du ministre. Après une âpre discussion, le lieutenant se retourne vers l'aviateur :

« C'est OK ! Vous devez nous laisser monter à bord avec nos armes.

– Puisque c'est un ordre... Embarquez ! »

A-t-il été dupé par ce coup de fil qui a sonné dans le vide ou s'est-il satisfait de cette mascarade qui le dédouanait en cas de problème ? Prouteau ne se pose pas la question et fait embarquer sa petite unité. Les armes avec leurs lunettes, soigneusement rangées dans leurs étuis, voyageront finalement en cabine. En revanche, le commandant de bord exige que le reste du matériel

soit chargé dans la soute. Il est 15h30 lorsque le DC-8 quitte la piste de Roissy.

Mercredi 4 février 1976, 0h30. Djibouti

Le DC-8 du COTAM vient de franchir le point d'approche initial et continue paisiblement sa descente, gaz réduits et volets sortis. Le pilote sort de temps à autre les aérofreins afin de ralentir la masse du quadiréacteur, ce qui a pour effet de provoquer un sifflement aigu dans la cabine. Mille cinq cents mètres plus bas, il aperçoit les feux de piste de l'aéroport, piste sur laquelle il ira s'aligner après un ultime virage à gauche. Un bruit sourd annonce la sortie du train d'atterrissage. « Mon lieutenant, on arrive ! » Christian Prouteau ouvre les yeux et découvre la mine grave de Renaud, l'un de ses meilleurs tireurs d'élite. Un léger choc, et le pilote enclenche la *reverse* pour ralentir l'appareil, qui vient s'immobiliser sur le tarmac de l'aéroport après un bref roulage au sol. Il est 0h45 et la température extérieure est de 26 degrés. Le GIGN est à pied d'œuvre.

À peine descendus et confrontés à l'atmosphère moite de la nuit djiboutienne, les gendarmes se précipitent pour récupérer le matériel qui a voyagé en soute. D'un regard, Prouteau aperçoit au loin un colonel qui se hâte vers l'avion. Il va à sa rencontre et se présente. Le colonel Samacari marque un temps d'arrêt. Manifestement, il s'était fait une autre idée du GIGN. Il s'attendait à des commandos en treillis avec la boule à zéro, et il découvre des gendarmes en civil, portant pour la plupart une tignasse abondante, le tout commandé par un officier à lunettes. Surprenant !

Le colonel entraîne Prouteau à l'écart dans une petite salle de l'aéroport. Sur une table, il déplie des cartes et lui demande de s'approcher.

« Voilà, nous sommes ici à l'aéroport et le bus est là, à Loyada. »

Prouteau regarde le doigt qui décrit un arc de cercle depuis Djibouti pour s'arrêter en bord de mer, à la limite de la frontière somalienne.

« Attendez, mon colonel ! On nous a dit à Paris que le bus était en ville ! Qu'il était dans Djibouti... Et là, il est en plein désert ! »

Étonné, le colonel pointe un doigt sur la carte.

« Ils n'ont rien compris, à Paris. Ces salopards retiennent les enfants en otages ici, à Loyada ! C'est le poste-frontière avec la Somalie et il y a quinze bornes de désert à traverser pour y aller. Votre départ pour la zone est prévu très tôt demain matin, vers 4 heures. En attendant, on va vous emmener dormir.

– On y va direct, mon colonel, il faut simplement que l'on se change. On nous a envoyés pour une opération en milieu urbain, pas pour intervenir en plein désert. Nos tenues d'intervention sont sombres et trop chaudes, il va falloir que l'on trouve des treillis.

– Lieutenant, le général pense que vous êtes fatigués après ce vol de plus de neuf heures. Il préfère que vous récupériez afin d'être opérationnels au petit jour.

– Pour nous, il n'est pas question de dormir. Il faut que l'on profite de la nuit pour effectuer une reconnaissance, nous y allons dès que nous nous serons changés.

– Il faut que je prévienne le général...

– Mon colonel, dites-lui que nous n'avons pas fait 6 000 kilomètres pour venir dormir à Djibouti. Nous sommes entraînés pour toutes les missions, alors être privés de sommeil ce n'est pas un problème. »

Le ton qu'emploie Prouteau surprend le colonel Samacari, plus habitué aux claquements de talons et aux petits doigts sur la couture du pantalon. *Ce gars-là est déterminé, se dit-il, ça devrait plaire au général !*

« Bien. Je vais faire préparer des véhicules et le car va vous conduire immédiatement au magasin d'habillement. »

Mercredi 4 février 1976, Djibouti

Magasin d'habillement du 5^e RIAOM, 1h30

Le sergent de semaine de la compagnie de commandement et des services a réveillé le magasinier, tout surpris d'avoir à habiller des civils en pleine nuit. Lorsqu'il découvre la carrure des civils en question, il penche plutôt pour une petite équipe de rugby en stage de cohésion. *Un peu tôt quand même pour tripoter le ballon ovale !*, songe le magasinier dont l'étonnement s'accroît quand il apprend que ce sont des gendarmes venus de France pour intervenir sur la prise d'otages. Dans le civil, le jeune appelé ne travaille pas dans le prêt-à-porter, alors il tâtonne, hésite entre les tailles pendant que Prouteau voit l'heure tourner. Il faudra plus d'une demi-heure pour que les huit gendarmes du GIGN et leur chef soient habillés. Prouteau est le seul à avoir perçu un treillis à sa taille, deux gendarmes ont préféré garder leurs jeans, faute de pantalons adaptés.

En bas du magasin, le lieutenant Georges Kiehl attend. Kiehl est un athlète râblé avec des cuisses énormes, un cycliste confirmé qui rafle tous les prix organisés sur le Territoire, aussi bien dans les épreuves militaires que civiles.

C'est un battant et quand, en fin d'après-midi, le PC a demandé un officier pour conduire le GIGN à Loyada, il s'est immédiatement porté volontaire. Lorsqu'il prend possession des deux véhicules affectés à cette mission, une jeep et un VLRA², l'officier de permanence lui indique que le déplacement doit se faire en black-out³ une fois le barrage franchi à la sortie de la ville. Fichtre ! Si Kiehl connaît la piste, y aller de nuit et sans phares c'est une autre paire de manches. Il interroge les deux chauffeurs, qui lui disent ignorer jusqu'au nom de la bourgade. « Collez au cul de la jeep ! », ordonne-t-il au chauffeur du VLRA. Il échange une brève poignée de main avec Prouteau, qu'il sent impatient de partir, et le chef du GIGN prend place à l'arrière de la jeep tandis que ses hommes embarquent dans le VLRA. Derrière eux, une jeep de la compagnie de gendarmerie de Djibouti fermera la marche avec à son bord le maréchal des logis-chef Daniel Buvet.

Le matériel a été chargé et le petit convoi se dirige vers le sud. Au détour d'un virage, les passagers aperçoivent le poste de contrôle à la sortie de Djibouti tenu par quelques gendarmes. Le PC a été prévenu de leur arrivée et les obstacles ont été dégagés afin qu'il n'y ait aucune perte de temps. Sitôt passé le barrage, les deux chauffeurs basculent les phares en position black-out. Instantanément, c'est l'obscurité totale et la vitesse chute à moins de 10 kilomètres/heure. Peu à peu, la vision nocturne de Kiehl s'adapte, au point qu'il arrive à distinguer les deux côtés de la piste, ce qui ne semble pas être le cas de son chauffeur. En effet, la jeep zigzague d'un côté à l'autre, se retrouvant à plusieurs reprises à mordre sur des dunes sur lesquelles elle va d'ailleurs s'ensabler. Le pont de l'engin finit en effet par rouler sur une dune plus haute que les autres, amenant les quatre roues à tourner dans le vide tout en projetant de gros nuages de sable. Comme un seul homme, les gendarmes bondissent du VLRA qui suit et poussent la jeep jusqu'à ce qu'elle regagne la piste.

Soucieux, Kiehl se penche vers le chauffeur.

« Restez sur la piste !

– J'essaie, mais je n'y vois pas la nuit, mon lieutenant ! »

Le lieutenant parvient à garder son calme. Inutile d'inquiéter le patron du GIGN avec un sordide détail logistique.

« Arrêtez la jeep, je prends le volant. »

Le convoi gagne un peu de vitesse, mais les contours de la piste de terre paraissent flous dans la nuit et le lieutenant ne peut éviter quelques sorties de route qui ne sont décelées que lorsque l'engin oscille dangereusement sur les dunes. Un coup de volant et Kiehl ramène la jeep sur le chemin. Derrière, le

chauffeur du VLRA a les yeux fixés sur les deux minuscules barres rouges des black-out arrière de la jeep. Il lui colle au pare-chocs de peur de se faire distancer, accompagnant ainsi la jeep à chacune de ses sorties de route. Kiehl finit enfin par distinguer une petite lumière qui brille dans cette nuit sans lune, la brigade de gendarmerie de Loyada ! Kiehl arrête le véhicule et observe le billard qui semble offrir un raccourci jusqu'au poste de gendarmerie. Prouteau sort une lunette Startron afin d'examiner lui aussi le terrain, mais celle-ci est embuée. Il l'essuie rapidement, mais en vain car la buée se reforme aussitôt. Le séjour en soute leur aura été fatal. Ils contemplent cependant devant eux une bande de terre mêlée de sable et de sel – la mer est à deux pas – qui semble solide et sans danger. Assez perdu de temps ! Coup de volant et la jeep quitte la piste pour bondir vers le poste.

Dans le VLRA, le gendarme assis à côté du chauffeur a vu lui aussi la petite lumière au loin. Du coin de l'œil, il surveille le conducteur qui s'applique à ne pas lâcher la jeep de plus de 2 mètres. Brusquement devant eux, les deux petites fentes rouges viennent de disparaître. « Stop ! », hurle le gendarme qui saute au sol avant de découvrir, devant le VLRA, un trou béant dont il distingue mal le fond. Kiehl s'est cramponné à son volant pour ne pas être éjecté de la jeep lorsque la fine couche de sable recouvrant une sorte de marais salant sec a craqué sous le poids de son véhicule. La jeep a d'abord tangué d'un bord sur l'autre, avant de s'immobiliser brusquement, couchée sur le flanc. L'eau recouvre le siège arrière et le radio semble avoir été éjecté du véhicule. Les gendarmes le retrouvent à moitié groggy dans l'eau. Brutalement, un faisceau de lumière les enveloppe. Les gendarmes, stupéfaits, voient alors une ambulance civile foncer vers Loyada en les doublant tous feux allumés et gyrophare tournant !

« On y va ! On suit l'ambulance ! », crie Prouteau.

Tous s'efforcent de remettre la jeep sur ses quatre roues avant de la pousser hors de la dépression de terrain dans laquelle elle s'était échouée. Le moteur repart sans à-coup et la marche en avant reprend. Prouteau a fait allumer les phares, il sera toujours temps de les éteindre quand on arrivera en vue du PC. Pour l'heure, priorité à la vitesse. Le poste de gendarmerie est bientôt atteint, puis c'est au tour du poste du GNA de se profiler. Cinq cents mètres avant celui-ci, la caravane s'arrête et Prouteau fait descendre ses personnels. Maintenant, place à la discrétion. Les derniers mètres se feront à pied pendant que les véhicules rejoindront le PC en black-out.

La douceur de la nuit, le murmure de la mer toute proche et les palmiers qui se découpent dans l'obscurité donnent à l'endroit un côté enchanteur qu'aucun gendarme ne semble percevoir. D'ailleurs à l'approche du PC ils perçoivent une tension de plus en plus palpable. Les officiers qu'ils croisent

leur disent : « Dépêchez-vous, le général vous attend », ce qui a le don d'exciter le jeune patron du GIGN.

Mû par l'instinct grégaire du militaire qui veut qu'avant chaque présentation à une autorité il y ait un petit contrôle de routine, le jeune lieutenant fait arrêter ses hommes. À 100 mètres de là, le général attend cet élément venu de Paris qui doit lui permettre de débloquer la situation. Il ne va pas être déçu !

Prouteau est effondré. Ses hommes sont non seulement habillés de bric et de broc, mais ceux qui ont poussé la jeep pour la désembourber ont l'air de gueux tandis que ceux qui ont plongé dans les marais salants empestent la saumure. Comme première impression, on fait mieux ! Pas le choix, il expliquera tout cela au général.

Devant la tente, un officier les accueille, les yeux écarquillés. Les gendarmes le voient s'engouffrer sous la toile et tous peuvent l'entendre annoncer : « Ils sont là, mon général », puis une voix, sûrement celle du général Brasart, répond sèchement : « Eh bien ! Faites-les entrer ! »

Le patron du GIGN fait glisser la porte de toile et entre. Il découvre une carte plaquée sur l'un des montants de la tente, quelques tables, des postes radio, et devant lui un aréopage d'une dizaine d'officiers de tous grades et de toutes armes qui sont en conférence avec le général. Celui-ci se tourne lentement, le sourire aux lèvres, pour accueillir l'unité d'élite venue de Paris.

Peu à peu, les traits du général se décomposent et son sourire se fige. *Ils m'ont envoyé l'armée à Bourbaki⁴ ! Des tireurs d'élite commandés par un binoclard !*, juge l'ancien commando d'Indochine à la vue de la bande de dépenaillés qui se présente devant lui.

Le général se racle la gorge et se tourne à demi vers son état-major.

« C'est ça, les tireurs d'élite ? » Puis il regarde Prouteau. « Moi, quand je vois un type avec des lunettes, je le fous au secrétariat ! »

Le jeune chef du GIGN sent que le doute vient pour le moins de s'installer dans l'esprit du général. Il contre-attaque immédiatement.

« Mon général, nous touchons la tête d'un type en train de courir à 200 mètres. Ce que nous faisons, personne ne le fait ! Faites-nous confiance. »

Brasart sort son paquet de Gitanes et, tout en allumant une cigarette avec son Zippo, regarde longuement Prouteau, puis assène : « De toute façon, je n'ai pas le choix ! »

Le général fait un rapide point de situation aux hommes du GIGN et aux officiers de la Légion.

« Le car est à notre sud-est et, dedans, il y a trente enfants et deux adultes, un chauffeur et une assistante sociale. Les terroristes, eux, sont quatre : trois dans le bus et un à l'extérieur. Voici des photos aériennes qui ont été prises dans la journée. Demain au lever du jour, vous pourrez vous rendre compte visuellement de la position du bus et du terrain. Messieurs, je vous rappelle vos missions respectives. Vous, Prouteau, vous vous mettez en place, prêt à ouvrir le feu en fonction des consignes qui me seront données par Paris. Cette ouverture du feu sera précédée par la mise en alerte de la 2^e compagnie du REP et des AML de la 13 qui devront se mettre en mouvement au moment précis où vous ouvrirez le feu.

» La 2^e section du REP montera à l'assaut appuyée par une autre demi-section du REP et les tireurs d'élite de la 13^e DBLE qui auront pris position dans la tour du poste du GNA. Vous, Soubirou, une fois sur place, vous couvrirez l'objectif, prêt à réagir si nous étions pris à partie depuis la frontière somalienne.

» Les AML prendront position de part et d'autre du bus et participeront à l'évacuation des enfants avec l'escadron de gendarmerie mobile qui suivra. Les pelotons de chars du RIAOM n'interviendront qu'en cas de menaces blindées somaliennes. Un poste de secours sera installé dans la palmeraie et des hélicoptères sont prévus pour les Évasan⁵. Je peaufinerai mes ordres en cours de matinée. Des questions ?

– Combien de temps faudra-t-il au REP et aux AML pour couvrir l'objectif ?, interroge Prouteau.

– Les AML se trouvent à moins d'un kilomètre en retrait et nous estimons que le temps nécessaire à leur arrivée sur zone sera d'une minute, c'est-à-dire en même temps que les légionnaires du REP qui, eux, ont un peu plus de 200 mètres à parcourir.

– Mon général, je voudrais faire la reconnaissance maintenant.

– Maintenant ? Mais vous n'y verrez rien !

– Le terrain me semble plat comme la main. Il sera impossible de trouver une base de tir en pleine journée.

– OK ! Allez-y, acquiesce le général résigné. Prenez quelqu'un du GNA, ils connaissent le terrain. »

Parmi les officiers présents autour de Brasart, le capitaine Jourdain se creuse la tête pour se rappeler où il a déjà vu ce grand dégingandé. *Prouteau ? J'y suis ! Strasbourg ! J'étais son instructeur à l'École militaire quand il était en prépa pour intégrer l'École militaire interarmes de Saint-Cyr. Ainsi ce*

casse-cou est devenu gendarme, commandant une unité d'élite. Toujours aussi gonflé. Il n'a pas changé ! Mais Jourdain n'a pas eu le temps de s'avancer vers le chef du GIGN qu'un lieutenant de gendarmerie entre et emmène Prouteau à l'extérieur.

« Pour la reco, tu vas la faire avec Dimeck, le chef de poste du GNA. Il connaît le terrain comme sa poche. »

Prouteau emmène avec lui Ignace Wodecki, son adjoint. À l'extérieur, Dimeck les attend. La vie dans le désert est le quotidien de cet adjudant des troupes de marine. En trois mots, il explique à Prouteau l'itinéraire qu'ils vont utiliser pour s'approcher du car et, aussitôt, les trois hommes se mettent en marche. Après avoir longé la mer, ils obliquent légèrement vers l'ouest. Dimeck qui marche en tête marque un arrêt.

« Ils sont là, à moins de 200 mètres. Si vous vous avancez un peu, vous apercevrez les lumières du poste somalien. »

Effectivement, le patron du GIGN fait quelques pas et distingue à travers les palmiers des lampes qui brillent. *Il faut que je m'approche*, se dit-il en regardant l'adjudant Dimeck.

« C'est possible d'aller un peu plus près ?, demande-t-il à celui-ci.

– Oui, mais il faut ramper.

– On y va ! »

Les trois hommes progressent lentement le long de la plage, le visage caressé par un léger vent venant de la mer et portant les bruits vers la Somalie. Ils parcourent les premiers mètres pliés en deux, en zigzaguant à travers la maigre végétation et en évitant un endroit marécageux parsemé de sables mouvants. Le goumier connaît son terrain car il utilise le moindre petit repli du sol pour amener Prouteau et Wodecki à 30 mètres d'une crête minuscule. Dimeck fait un signe. Il faut désormais ramper ! Lentement, les deux hommes du GIGN entament leur reptation jusqu'au sommet de la petite crête. Le sable s'infiltré dans le treillis du lieutenant, qui essaie de ne pas penser aux scorpions... *On y est !*, se dit le patron du GIGN en levant légèrement la tête pour observer de l'autre côté de cette crête minuscule.

Un regard. Il est là ! La masse sombre du car se découpe devant lui, éclairée par un projecteur du poste somalien. Aucune lumière ni ombre mouvante à l'intérieur. *50 mètres, on est à 50 mètres, c'est un cadavre, ce type ! Je n'aurais pas fait mieux*, se dit Prouteau, le nez dans le sable.

Soudain, un flash ! Une lumière et des bruits de moteurs. *Merde, c'est quoi ce truc !* Les trois hommes s'enfouissent littéralement dans le sable, certains

d'avoir été détectés. Au bout d'une minute, l'adjudant Dimeck relève lentement la tête et plisse les yeux pour identifier les masses de métal dont il distingue les contours derrière les quatre boules de lumière qui éclairent le car. « Des blindés ! », murmure le patron du GIGN en jetant un regard interrogatif à l'adjudant qui lui répond par un hochement de tête négatif. « Des BTR 40 ! Des transports de troupes », lui répond l'homme de la Coloniale dans un souffle. Il y a maintenant, en face d'eux, l'équivalent d'une demi-compagnie disposée en arc de cercle à la limite de la frontière, ce qui change considérablement la donne. Si un assaut devait être donné sur le car, comment réagiraient ces troupes postées en lisière de la frontière ?

Prouteau profite de cet appui lumière inopiné pour observer le bus. Il distingue quelques bouilles qui regardent vers les phares. Ce son et lumière vient de les réveiller. Et cette femme qui se lève... sûrement l'assistante sociale. Il la suit des yeux et la voit se pencher sur les gosses pour leur parler à l'oreille. Il devine les mots qu'elle emploie... *Rendors-toi, ce n'est rien que des voitures... Demain on rentre... Allez, dors maintenant...* Son regard glisse vers l'avant du car... *Et là ! Le type qui la braque avec une arme... Un terro ! Et devant le bus, un autre ! On parle ! Ça discute ferme entre un Somalien fraîchement débarqué de son BTR et l'un des terroristes. Les Somaliens sont mouillés jusqu'au cou dans ce bordel ! Avec le monde qu'ils sont en train de rameuter dans la zone, l'affaire risque de tourner au carnage quand nous interviendrons.*

Dans sa tête, Prouteau esquisse déjà le compte rendu qu'il fera à Brasart. Mais assez perdu de temps ! Il n'a toujours pas trouvé d'emplacement de tir et les premiers frémissements de l'aube se manifestent déjà. Bientôt le soleil va bondir comme une balle et il sera trop tard pour trouver des postes de combat pour ses tireurs d'élite. C'est en rentrant vers le PC qu'il découvre une minuscule dune de sable agrémentée d'un palmier et d'un bosquet rachitique qui semble convenir pour une position de tir. Lui aussi sait apprécier les distances. Deux cents mètres. Elle est à 200 mètres du car. Parfait, fait Wodecki en levant le pouce. Ils savent déjà qu'aucune correction de tir ne sera nécessaire sur les lunettes puisque celles-ci ont été simbleautées⁶ en convergence pour un tir à 200 mètres. Bien sûr, ce n'est pas l'emplacement idéal. Il faudra rester immobile, tapi dans le sable avec un soleil qui cognera, mais il n'y a pas le choix. C'est le seul endroit susceptible de convenir. Brusquement, Dimeck lui fait un signe.

« Ici il n'y a pas d'aube. Le jour se lève direct. Allez, on se taille fissa ! »

Dernières contorsions pour sortir du billard et retour par la lisière le long de la plage jusqu'au PC du général.

Mercredi 4 février 1976, 5 heures

PC du général Brasart, Loyada

Le général, qui a dormi moins d'une heure à même le sol, est tiré de son sommeil par la voix de Prouteau qui rentre de sa reconnaissance. *Qu'est-ce qu'il fout là ? Il devrait être en place à cette heure-ci !*, songe Brasart en se levant. D'un bond, il est debout et s'adresse au chef du GIGN :

« Faisiez quoi ? »

– J'ai fait une reconnaissance jusqu'au car, mon général, et je pense que nous avons un sérieux problème. J'ai vu les terroristes aller et venir entre le car et le poste somalien, ce qui veut dire que la Somalie est partie prenante dans cette affaire. Ce qui complique un peu plus la situation.

– Écoutez, lieutenant, vous m'étonnez car, pas plus tard qu'hier soir, nous avons reçu des assurances formelles du consul de Somalie sur la non-ingérence des Somaliens et, à Paris, le gouvernement nous a affirmé qu'il n'y avait aucune porosité de constatée entre ces terroristes et la Somalie. Il n'y a aucune raison de ne pas les croire. Revenons à vous, vous devriez être en place à cette heure car maintenant il fait jour ! Quel est le plan ?

– Nous allons prendre position à un endroit que j'ai repéré cette nuit et qui se trouve à environ 200 mètres du car. Nous attendrons le moment propice pour abattre simultanément les trois terroristes à bord du car. »

– Pour l'instant c'est impossible, car vos trois gusses sont au milieu des enfants.

– Pas du tout, mon général. Nous sommes entraînés à ce genre de situation. Nous le ferons ! »

Le général Brasart demande immédiatement la liaison avec le haut-commissaire qui est resté à Djibouti. En quelques mots, il lui rapporte la conversation et demande l'autorisation d'ouverture du feu.

« S'il le dit ! Faisons-lui confiance, c'est un spécialiste. Pour l'ouverture du feu, je vais quand même en rendre compte à Paris. On ne sait jamais... », répond Dablanc.

Le général s'approche alors de Prouteau pour l'entraîner à l'écart.

« Êtes-vous sûr de votre coup ? Je vous rappelle qu'il s'agit de gamins. Alors, je vous pose la question une dernière fois : êtes-vous certain de pouvoir le faire ? »

Le lieutenant fixe longuement le général avant de répondre. Ce manque de confiance le froisse, mais il le comprend. *Après tout, qui nous connaît ici ?*

« Si j'avais le moindre doute, nous ne serions pas là, mon général.

– Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je n'ai pas le choix. Alors allez-y ! »

Il est 5h30 du matin et Prouteau sort de la tente pour retrouver ses hommes. Ses types font une tête d'enterrement. Wodecki vient de faire le point sur l'état du matériel.

« Le voyage en soute n'a pas arrangé les optiques de nuit. Elles sont remplies de buée qui va mettre un temps fou à se dissiper. Pas certain que nous puissions les utiliser la nuit prochaine. C'est pareil pour les radios, elles ne fonctionnent que par intermittence. Quel con, ce pilote ! »

Le chef du GIGN comprend vite l'impact que vient d'avoir cette information. Pour les optiques de nuit, ce n'est pas le plus important car il compte réaliser son tir aujourd'hui même, en pleine journée. Chaque heure qui passe va en effet accentuer l'effet de fatigue et d'inconfort lié à une attente en plein soleil. Dès que l'autorisation d'ouverture du feu sera donnée par l'autorité, le GIGN passera à l'action. Non ce ne sont pas les optiques défaillantes qui lui posent problème, ce sont plutôt les radios. Comment coordonner un tir sans radio ? Prouteau fonce alors vers le capitaine Soubirou, qui se trouve à proximité de la tente PC.

« Mon capitaine, j'ai besoin de postes TRPP 11⁷ pour servir de relais radio avec le PC du général. Sinon, pas de coordination de tir possible.

– Vous n'avez pas de postes radio ?, demande Soubirou, intrigué.

– Ils sont hors service à cause du voyage en soute.

– Mon adjoint va vous trouver le matériel. Mais briefez-le sur ce que vous voulez exactement. »

Le lieutenant rejoint ses hommes et leur explique la situation d'ensemble.

« Cette nuit, j'ai reconnu les emplacements de tir. Vous devrez vous fondre avec le sable pour ne pas être détectés et, surtout, aucun mouvement ne devra trahir votre présence. Quand vous serez en place, le car sera à votre midi, strictement perpendiculaire à l'axe de tir. Il doit être à 200 mètres maxi. Vous approvisionnez votre arme dès que vous serez installés car je pense que l'ordre de tir arrivera très vite, certainement en tout début de matinée. Pour la radio un légionnaire nous rejoindra et fera office de relais. Je serai près du palmier pour assurer la conduite du tir. Des questions ? Non, alors on y va ! »

La lente progression qui doit amener les hommes à l'emplacement de tir qu'il a reconnu cette nuit commence alors. Dans sa tête, Prouteau ressasse ses premières impressions : *Ça commence mal : un général qui me fait à peine*

confiance, des tenues inadaptées et des radios qui lâchent, pour une première grosse opération on aurait pu rêver mieux ! Et c'est d'enfants qu'il s'agit... On ne nous pardonnera rien !

Cent mètres séparent la palmeraie de l'endroit choisi par le chef du GIGN. Les cinquante derniers mètres s'effectuent en rampant, en prenant bien soin de ne pas heurter l'arme qui est maintenue sur le dos des tireurs grâce à une bretelle. Un choc sur une lunette, et c'est un tir raté. Les gendarmes prennent donc d'infinies précautions dans cet ultime déplacement – ils ne devront quitter leur position qu'une fois la mission remplie. Prouteau, lui, s'approche du palmier d'où il a choisi de diriger le tir de ses hommes. Étienne Laisney, un tireur d'élite hors pair, s'installe à 3 mètres de lui.

D'un coup d'œil, Prouteau regarde l'ensemble de son dispositif, qui s'étale sur une vingtaine de mètres. Difficile de faire mieux ! Il pourra même commander à la voix, à condition de ne pas crier. Brusquement, alors que le soleil entame son ascension, il se met à grelotter. Dimeck l'avait pourtant prévenu – *Attention, il va faire froid !* – mais il lui a été difficile de croire à une telle affirmation alors que la nuit était douce et que le soleil allait monter dans le ciel. C'est un phénomène d'inversion de température qui fait que la température la moins élevée de la journée est enregistrée au lever du soleil.

« On va attraper la crève, mon lieutenant », lui glisse Laisney en remontant le col de son treillis. Manquerait plus que ça ! » Il voit d'ici la tête du général s'il lui annonce une épidémie d'angines... D'ailleurs il faut penser à rendre compte de la mise en place à Brasart.

« *Soleil, ici GI. Sommes en place et prêts à intervenir.*

– Restez en stand-by, nous n'avons pas l'autorisation de tir des autorités. »

Prouteau décide de mettre à profit ce temps d'attente pour roder son code de tir.

Mercredi 4 février 1976, 6 heures

Base de tir du GIGN, Loyada

L'œil rivé à leur lunette, Pierre Renaud, dit Pierrot, et les cinq autres tireurs d'élite du GIGN attendent. Deux autres gendarmes sont légèrement en retrait, prêts à remplacer un tireur défaillant. Alignés en demi-cercle face au car, les coudes plantés dans le sol, le corps formant un angle de 45 degrés avec l'arme, l'index le long du fût du fusil, ils sont prêts. Ils se sont entraînés à garder une telle position pendant des dizaines d'heures d'affilée si nécessaire, de jour comme de nuit. Tous confirment la distance donnée par Prouteau, un peu moins de 200 mètres, il n'y a donc pas de correction à apporter à la visée.

Chaque tireur s'est vu attribuer un secteur de tir qui ne variera pas de toute l'opération.

Ignace Wodecki, le premier tireur à partir de la gauche, s'est ainsi vu confier le premier secteur. Son objectif est donc la cible n° 1. Si celle-ci quitte ce secteur pour aller à droite, il ne la suivra pas mais il prendra en compte la nouvelle cible la plus à gauche.

Lorsque leur chef annonce à la radio « Passez le code ! », chaque tireur d'élite qui est en mesure de faire feu sur son objectif donne son identité chiffrée. Alors commence une litanie qui prendra fin au moment où tous auront leur cible dans la lunette.

« Un », annonce Ignace. « Deux », enchaîne François Rudent juste à sa droite, qui est prêt lui aussi à faire feu sur la même cible. « Non », lance le troisième, qui n'a personne dans sa lunette. Prouteau, qui coordonne le tir, doit être capable de mémoriser toutes les informations qui lui sont transmises. À tout moment, un tireur peut annoncer « Non » si un obstacle surgit dans sa ligne de mire. Le déclenchement du feu qui peut intervenir après des heures d'attente, exige donc des nerfs d'acier de la part des exécutants. La tension nerveuse est telle que le chef du GIGN, lorsqu'il a mis au point le système du tir coordonné, a renoncé à utiliser le mot « Feu » pour le déclenchement du tir. Ce mot monosyllabique peut en effet provoquer le phénomène du « coup de doigt⁸ » tant l'effet de stress est intense. C'est donc le mot « Zéro » qu'il prononce quand tous ses tireurs lui annoncent qu'ils sont prêts. À partir de ce moment, l'engrenage fatidique se met en route et chaque homme prononce mentalement trois fois « 333 », nombre magique qui ne peut être prononcé qu'en une seconde et permet au tireur de rattraper le jeu de détente. Puis, le dernier « 333 » prononcé, le gendarme presse progressivement la détente jusqu'au départ du coup. Le tir est simultané et, quel que soit le nombre de tireurs, une seule et unique détonation se fait entendre.

À l'aide de sa lunette, Pierre Renaud scrute l'intérieur du car à travers les vitres centrales. Elles constituent son secteur de tir pour lui-même et pour son binôme car Prouteau a mis deux FRF1 par terroriste. « Passez le code », demande son chef. Alors qu'il s'appête à annoncer « Non », il le voit ! Le terroriste est là, assis sur la rangée de sièges la plus éloignée, l'arme tenue entre ses jambes, canon relevé. Pierrot amène son réticule sur cette tête qui émerge et annonce « Deux ». Derrière eux, ils entendent la voix de Prouteau : « Restez en stand-by ! Nous n'avons pas l'autorisation de tir des autorités et, attention, un véhicule va amener le petit déjeuner aux enfants. »

Peu de temps après, les hommes du GIGN suivent à travers leurs lunettes l'arrivée de Mermet qui, une fois de plus, assure le ravitaillement des enfants.

La procédure de contrôle est de nouveau appliquée. Trois hommes descendent du car et braquent leurs armes sur la 4L qui avance au ralenti. D'un geste du bras, l'un d'eux intime au gendarme l'ordre de s'arrêter et de descendre de son véhicule.

Tous le voient se faire minutieusement fouiller par l'un des terroristes sans manifester la moindre appréhension. *Il est couillu, l'arpète à Bocuse !*, se dit Pierrot en voyant Mermet déballer ses norvégiennes⁹ et entreprendre la distribution du petit déjeuner. Toujours assis derrière la vitre centrale, le terroriste s'étire sous l'œil rageur de Pierrot qui le tient dans sa lunette. Il sait que les réticules des APX¹⁰ des cinq autres tireurs du GIGN sont bloqués sur les trois têtes des hommes qui bavardent à l'extérieur du car. *Si seulement on pouvait tirer !*, pense-t-il.

À quatre reprises, entre 6h30 et 7h30, les gendarmes auront l'occasion de tuer simultanément tous les preneurs d'otages. Mais l'autorisation d'ouverture du feu n'est toujours pas arrivée de Paris.

Il est 9 heures 20 à Djibouti lorsque le haut-commissaire appelle à Paris Olivier Stirn, le secrétaire d'État aux DOM-TOM et, d'une voix blanche, lui annonce l'échec des négociations. Celui-ci promet de le rappeler dans les dix minutes. Lorsque le téléphone sonne à nouveau, c'est pour entendre le secrétaire d'État lui dire dans un souffle :

« Vous avez l'autorisation d'ouverture du feu à la condition expresse qu'il n'y ait qu'un seul terroriste dans le car. C'est un ordre du Président. »

Dablanc appelle alors Brasart qu'il connaît bien et qu'il apprécie. C'est sur un ton presque théâtral qu'il lui annonce :

« Mon général, vous avez l'autorisation d'utiliser les armes de la France pour sauver ses enfants.

– Franchement Dablanc, j'aimerais mieux recommencer la campagne d'Italie !, rétorque Brasart qui a le sens de la formule.

– Il m'a été précisé que selon la volonté du Président, il ne devait y avoir qu'un seul terroriste dans le car au moment de l'ouverture du feu. »

Le général est surpris. Comment à 6 000 kilomètres de là un homme, fut-il président de la République, peut-il décider des conditions d'ouverture du feu sans avoir la moindre idée de ce qu'il se passe sur le terrain ! Mais il sait qu'il ne sert à rien de discuter davantage. « Soyons satisfait d'avoir cette autorisation de tir », dit-il à ses officiers en s'approchant du poste radio TRPP 13 qui le relie au chef de l'élément du GIGN.

« *GI* ici *Soleil*, annonce-t-il.

– *GI* écoute.

– Le président vient de vous donner l'autorisation de tir, mais à une seule condition. Il ne doit y avoir qu'un seul terroriste dans le car, les autres doivent être à l'extérieur.

– Mais cette situation ne va jamais se produire !, proteste Prouteau à la radio.

– Ce sont les ordres. »

Il règne un silence absolu dans la tente PC du général. Tous sont conscients de la difficulté supplémentaire que cet ordre va entraîner pour le GIGN, mais passer outre est impossible. Il est 9 heures 30 et c'est aux armes de parler

Mercredi 4 février 1976, 9h45

Base de tir du GIGN, Loyada

Il fait maintenant 35 degrés. Tout est moite et la sueur ruisselle sur leurs fronts ; les gouttes suivent un trajet vertical qui les amène sur les paupières qu'ils ont rivées à leur lunette. Dès que l'œil se décolle du caoutchouc de celle-ci, les petites gouttes salées de transpiration en profitent pour descendre encore et leur brûler les yeux. Alors, d'un revers de main, les hommes les essuient jusqu'à la fois suivante. Avec le soleil qui tape de plus en plus, le grossissement de la lunette allié à la chaleur provoque un effet de mirage qui fait danser le paysage devant eux. Et le sable ? Il s'infiltré au moindre mouvement ! Et il rentre partout, même dans les parties les plus intimes. Il leur faut une concentration à toute épreuve pour résister à la tentation de se gratter les burnes en permanence. Il faut dire qu'ils sont intégrés dans la dune pour ne pas être repérés par les preneurs d'otages, qui se trouvent à 200 mètres.

Et puis, il y a la faim. Ils n'ont rien avalé depuis le départ de Paris, alors, la dalle, ils l'ont, et comme il faut ! Ils sont habitués à se passer de nourriture pendant des heures mais, ici, avec ce soleil qui leur tараude la tête, et sans casquette, cela commence à être difficile. Le lieutenant Prouteau leur a dit : « Soyez concentrés ! » Ils le sont, surtout qu'ils voient bien dans leurs lunettes les bouilles des gamins, mais ils ne sont pas pour autant des surhommes. Par moments, dans l'objectif se forme comme une buée, un halo, un flou qui empêche de poursuivre l'observation. Des effets de la chaleur, sans doute. Les types en face ? Cela fait plusieurs fois qu'ils auraient pu ouvrir le feu, mais l'autorisation d'utiliser les armes vient seulement de tomber. De plus, ils sont crevés. Ils n'ont pas dormi depuis Paris et ils sont postés derrière leurs lunettes de tir depuis 6 heures ce matin. Et là, c'est du chirurgical qu'on leur

demande, un truc que personne n'a encore jamais fait.

Tireur d'élite, c'est exigeant. Les gens s'imaginent qu'il suffit d'amener une croix sur un objectif et d'appuyer sur la détente. Si seulement... Il faut avoir des nerfs d'acier, posséder à fond la science du camouflage et celle de la balistique, un sens aigu de l'observation. À cela s'ajoute la technique du tir. C'est tout d'abord l'acquisition visuelle des objectifs qu'il faut amener et maintenir dans le champ étroit de la lunette en attendant que tous soient prêts à ouvrir le feu. Il faut savoir durer car l'affût peut prendre des heures, la journée, parfois plus.

Pour parvenir à ce niveau de vigilance constante, les hommes s'entraînent de jour et de nuit sur des cibles fixes ou mobiles et à toutes les distances. Au GIGN, le tir s'effectue au commandement afin qu'une seule salve neutralise les objectifs au même moment. Pour corser le tout, Prouteau, dont l'imagination est sans limite, aime faire jouer à tour de rôle à ses hommes le rôle des otages en les plaçant près des ballons qui servent de cibles. Puis, parfois, au cours d'un exercice qui se prolonge, vient une nouvelle phase d'attente avec la nuit qui arrive, obligeant les hommes à changer les optiques de jour pour des intensificateurs de nuit. Brutalement, c'est l'ordre de tir : Zéro ! On compte trois fois les fameux 333 et les FRF1 envoient leur 7,5 mm¹¹ dans la même fraction de seconde. D'ordinaire, les hommes visent un point précis de l'épaule droite afin de provoquer la neutralisation de leur objectif. Ce ne sont pas des tueurs, leur job consiste à envoyer les gens devant la justice, pas à la rendre. Mais, aujourd'hui, ce ne sera pas le cas, c'est un tir à tuer qu'ils vont devoir réaliser, il ne peut être question de laisser un terroriste blessé lâcher une rafale sur les enfants. Alors, oui, ils sont prêts ! Ils ont beau rôtir sous le soleil avec un treillis rempli de sable et avoir une faim qui leur vrille l'estomac, ce tir, ils vont le réussir.

Mercredi 4 février 1976, 10 heures

Base de tir du GIGN, Loyada

Ils n'ont toujours rien bu ni rien mangé. D'ailleurs, il est impossible de les ravitailler sans être détecté par ceux d'en face. Immobiles ! Cela fait cinq heures qu'ils sont immobiles à passer sans cesse le code de tir. Le sable a pris possession de leurs corps. Il est partout, pas un repli de leur peau où il ne se soit infiltré. De temps à autre ils se grattent discrètement, mais cela ne fait qu'augmenter l'invasion du sable dans leurs vêtements.

« Un âne à onze heures ! », annonce Étienne. Derrière son palmier, les yeux rivés aux jumelles, Prouteau pivote légèrement vers la gauche. C'est vrai ! Un âne surmonté d'un bât constitué de deux caisses en bois, semblables

à des caisses d'explosifs, vient de surgir de la palmeraie d'en face et avance au petit trot droit vers eux.

« Un type derrière ! » Ils l'ont entendu avant de le voir. Venant du poste-frontière somalien, un homme en djellaba grise et brandissant un bâton semble poursuivre l'animal en vociférant en arabe. Aucun des gendarmes ne comprend un traître mot de ses éructations, mais il est certain que l'âne va passer un sale quart d'heure s'il ne fait pas demi-tour à la seconde. Seulement l'animal, qui ne semble pas polyglotte, continue à trotter vers les hommes du GIGN. *C'est un truc pour que l'on se dévoile ! Que contiennent les deux caisses qu'il trimballe sur son dos ? Des explosifs ?* Les questions se succèdent dans la tête de Prouteau. L'âne approche à 100 mètres, toujours poursuivi, 20 mètres derrière lui, par celui qui semble être son maître. D'ailleurs, ce dernier commence à s'essouffler alors que la bête maintient le rythme. Pour le chef du GIGN, il faut prendre une décision qui, si elle est exécutée, va rendre caduc le plan élaboré par le général.

« À tous ! Devant nous à 50 mètres, un rocher de couleur noire. Dès que l'âne arrive à sa hauteur, ouverture du feu sur vos cibles.

– Et l'âne ? S'il était chargé d'explosifs ?, demande Étienne.

– Abattez la bête ! », répond le lieutenant.

Le couple animal-maître est maintenant à 80 mètres de la base de tir. Un peu plus pour le maître, qui fatigue, alors que l'âne déroule facilement. Les tireurs ont rattrapé le jeu de détente cadrant les têtes de trois terroristes dans leurs lunettes. Il en manque un, qu'ils ont vu s'enfoncer dans la lisière de la palmeraie. Sûrement pour satisfaire un besoin naturel. Pierrot fera un report de tir pour le traiter dès qu'il pointera son nez. *Pas le choix et pas le temps non plus d'avertir Brasart. La savante manœuvre avec la Légion et les automitrailleuses est à l'eau. Mais c'est la seule solution ! Sinon, au mieux on est démasqués et ils savent qu'il y a des tireurs d'élite en face d'eux, au pire on se transforme en chaleur et lumière si ce putain d'âne explose !*, se dit Prouteau, toujours rivé à ses jumelles.

Inconscient du destin funeste qui l'attend et de l'agitation tactique dont il est la cause, le bourricot continue son chemin. Les neuf gendarmes retiennent leur respiration. Il est au rocher ! Et là, le quadrupède s'arrête net. Comme s'il s'était heurté à un écran invisible.

« Ne tirez pas ! », annonce Prouteau à mi-voix.

Le baudet semble hésiter car il tourne la tête à droite et à gauche sans se décider sur le choix de la direction à prendre. L'immobilisme c'est la mort, a dit le politique, qui s'y connaît en matière d'ânes. *Vlan !* Un violent coup de

trique vient d'être assené sur son arrière-train qui lui fait prendre conscience de la dure réalité de sa vie d'âne. L'animal tourne la tête pour découvrir l'auteur du coup perfide, erreur fatale qui met fin à ses quelques instants de liberté car son maître en profite pour l'attraper par le licol et finit par le ramener en jurant vers la palmeraie somalienne.

Les doigts relâchent les queues de détente. Dans sa lunette Pierrot regarde le vieil homme repartir vers la frontière en traînant son âne. *Tu peux remercier Allah, mon pote !*, se dit-il en ramenant sa visée sur le car. *Que se passe-t-il ? Je n'arrive pas à faire la netteté sur le bus !* Tout semble flou, des halos de chaleur montent dans l'objectif et ses yeux se mettent à brûler. Instinctivement, il pense à une crise d'ophtalmie. Ce « coup de soleil » de l'œil se traduit par une brûlure de la cornée qui provoque, entre autres, des larmoiements et une diminution de la vision. Alors, Pierrot ferme les yeux quinze secondes. Lorsqu'il les rouvre sa vue est redevenue normale, mais il sait désormais que le maintien d'une attention visuelle permanente sur l'objectif ne sera pas possible bien longtemps.

Sous son palmier, Prouteau fait un point de la situation. *On ne tiendra pas comme ça encore des heures, pas un poil d'ombre, les gars en sont à sucer des cailloux pour tromper leur soif. Ils sont pile sous le soleil et il doit faire 50 degrés, on va tout droit à l'insolation. Tiens, je transpire du sel ! Il faut impérativement que l'on s'hydrate et que l'on fasse un break d'ici deux heures.*

« Mon lieutenant ! Le mec à gauche ! Il vient du poste somalien. »

C'est Étienne qui vient de parler. Plus le moment de penser à une pause éventuelle car la donne est en train de changer. L'homme armé qui se dirige vers le car est en effet sorti du poste-frontière somalien, ce qui, pour Prouteau, prouve la complicité entre la Somalie et les preneurs d'otages du FLCS. Il faut avertir Brasart car cela va modifier ses ordres.

« Soleil, de GI !

– Soleil écoute.

– Il y a collusion entre les soldats somaliens et les terroristes. Un homme armé venant du poste-frontière vient de rejoindre le car.

– Je vous le répète, les diplomates nous ont assuré que les Somaliens ne bougeraient pas une oreille. Où en êtes-vous ?

– Tir impossible selon vos instructions. Il n'y a jamais un homme seul dans le car.

– Ces instructions sont maintenues ! Terminé. »

Prouteau observe à nouveau le véhicule. Un sixième terroriste vient de rejoindre le petit groupe. *Jamais nous n'aurons un seul type dans le car, juge Prouteau. Ma mission c'est de sauver les gosses ; c'est le seul objectif qui compte. Je fais reposer mes hommes et on y va ! Les comptes se régleront après !*

Mercredi 4 février 1976, 11h45

Pierrot, tireur d'élite, base de tir du GIGN

Ce coup-ci, c'est un chien !, fulmine Pierrot.

« Étienne, t'as vu le clébard qui déboule vent du cul dans la plaine ? Direct sur nous !

– Vu ! C'est pire que chez Pinder, après l'âne, le chien ! Qu'est-ce qu'on fait ? »

Prouteau vient de voir ce grand chien au pelage d'un crème sale qui trotte sur le glacis les séparant de la Somalie. À la différence de l'âne, le chien ne s'arrête pas au rocher noir mais continue d'avancer vers le petit groupe du GIGN.

« Vous ne bougez pas ! Laissez faire le chien. »

Le gros chien continue à trotter, puis s'arrête à une quinzaine de mètres des gendarmes. Il lève la tête et regarde dans leur direction, puis il met sa truffe au ras du sol comme s'il cherchait à identifier la direction d'une odeur.

« Il nous a repérés ! », lance Pierrot dans un murmure.

Effectivement, le chien n'hésite pas et reprend sa progression vers les tireurs d'élite. Plus personne ne bouge et chacun cherche à se dissimuler dans son poste de tir en s'enfouissant encore un peu plus dans le sable. Prouteau, lui, prie pour que là-bas, au poste somalien, personne ne suive à la jumelle les divagations de l'animal. Il le regarde arriver à la hauteur de Daniel Grandil. *Pourvu qu'il n'aboie pas !, songe le lieutenant. Mais non ! Pas un son ne sort de sa gueule. Mais déjà il abandonne Daniel et commence la tournée des popotes en passant d'un gendarme à l'autre sans jamais aboyer. Puis, après un dernier tour de piste, il abandonne ses nouveaux amis et reprend le chemin de la Somalie.*

« Mon lieutenant ! Je ne tiens plus ! Il faut que je fasse pleurer le molosse, lâche François.

– Tournez-vous sur le côté et creusez un trou pour uriner. Mais restez discret !

– Merde ! Ils sont six dans le car !, annonce Ignace.

– Deux autres arrivent du poste, huit ! Ils sont huit ! », renchérit Pierrot.

Pour Prouteau, la problématique n'est plus la même. Ils sont venus avec six fusils à lunette, mais ils sont désormais confrontés à huit terroristes. Il décide donc d'observer attentivement le dispositif du commando qui lui fait face. Trente minutes plus tard, il a compris l'organisation mise en place par les preneurs d'otages. Les relèves se font maintenant toutes les demi-heures, en laissant un effectif variant entre cinq et six hommes qui prennent position dans le car ou dans ses abords immédiats. Prouteau n'est donc plus en mesure de doubler ses fusils pour une seule cible. Il lui semble maintenant préférable d'intervenir lorsque les preneurs d'otages seront cinq afin de garder un fusil pour doubler un tir qui aurait manqué sa cible. Il décide de refaire immédiatement une simulation de tir.

« Passez le code !

– Un ! dit Ignace.

– Deux ! dit François.

– Non ! », annonce Jacques.

Dans ses jumelles le lieutenant voit à présent un chameau se déplacer d'un pas tranquille, perpendiculairement à l'axe de tir. Un des gendarmes se retient pour ne pas éclater de rire, d'un rire nerveux qui surprend Prouteau. Saisi d'un doute, le chef du GIGN regarde vers sa gauche, là où est posté son adjoint Wodecki. Celui-ci est à l'extrême gauche du dispositif à environ 8 mètres de Prouteau, et cela fait quelques minutes qu'il cherche à capter l'attention de son chef. Le signe discret qu'il lui adresse, les deux mains croisées, est sans équivoque : *Les gars sont à bout* ! Il est près de midi, il fait exactement 52 degrés sous le soleil et ils n'ont toujours rien bu ni mangé. À ce rythme, le phénomène de mirage ne va pas tarder à se manifester, d'autant que les tireurs sont concentrés sur leurs objectifs depuis l'aube, prêts à tirer à tout instant. Maintenir cet état de concentration dans de telles conditions pourrait se révéler préjudiciable au moment du tir. Mais la possibilité d'un relâchement des terroristes au cours du déjeuner de midi n'a pas échappé à Prouteau et il est bien décidé à saisir cette opportunité. Il décide donc de surseoir à toute pause en demandant un effort surhumain à ses hommes.

Pour le chef du GIGN, pas question de laisser le doute s'installer dans les esprits, ceux-ci doivent être uniquement concentrés sur la mission à réaliser. Si un seul de ses hommes est défaillant, impossible de sauver les enfants. Prouteau se décide à leur parler afin de les faire tenir encore un peu. Allongés derrière leurs armes, tenant les têtes des terroristes dans le réticule de leurs

lunettes, les hommes du GIGN entendent leur chef mais ne le voient pas. Lui, au pied du seul palmier de la petite dune, essaie, sans parler trop fort, de se faire entendre de chacun d'eux. Il lui faut surtout trouver les mots afin que toute l'équipe donne ce « coup de collier » qui va les faire tenir encore une heure ou deux.

« Nous allons accomplir notre mission quel qu'en soit le prix. La France a les yeux braqués sur Djibouti et on compte sur nous ! Alors, soyez à la hauteur, soyez dignes du GIGN ! Il s'agit d'enfants, alors vous souffrez, mais vous tenez ! »

Un silence total accueille ses propos. Chacun s'est remis à sa tâche, mais le lieutenant sent bien que la fatigue et la chaleur sont en train de gagner la partie. Il décide de jouer son coup de poker : l'intervention au moment du repas.

« *Soleil*, de *GI*.

– *Soleil* !

– Peut-on faire apporter le repas de midi ? Il y a une probabilité pour que cela crée une occasion afin que nous puissions intervenir.

– Attendez ! »

Dix minutes plus tard, le général rappelle Prouteau.

« *GI*, de *Soleil*. C'est OK pour le déjeuner, livraison dans une heure. »

Prouteau, couché au pied de son palmier, s'adresse aussitôt à ses hommes toujours en position face au car, formant un demi-cercle parfait dont il est le centre. Il ne peut élever la voix car, le vent soufflant en direction de la Somalie, il craint d'être entendu par les terroristes.

« Encore un effort, le dernier ! Dans une heure, au moment du déjeuner, nous intervenons. »

Tous regardent leur montre, il est midi. L'heure qui va s'écouler va être la plus terrible qu'ils aient jamais connue.

Mercredi 4 février 1976, 13 heures

Base de tir du GIGN, Loyada

Contrairement à ce que pensait Prouteau, l'occasion ne s'est pas présentée. Pourtant, les hommes du GIGN n'ont pas failli pendant cette heure qu'ils n'oublieront jamais. Ils sont restés concentrés sur la mission, attendant patiemment sans jamais bouger que les cinq terroristes qui gravitent autour du car puissent être neutralisés en une seule salve. Mais la fenêtre d'opportunité

ne s'est jamais ouverte. Le code ? Ils le passent inlassablement depuis ce matin sans jamais arriver au chiffre fatidique du « Zéro ». Ignace Wodecki n'observe plus à travers sa lunette APX, il regarde ses équipiers. Lui, l'ancien, sait que les capacités opérationnelles de ces hommes d'élite vont s'éroder à chaque nouvelle minute qui s'écoulera. Ils sont là depuis l'aube, dans le sable brûlant, ne faisant qu'un avec leur arme dont les pièces métalliques sont chauffées à blanc. Ils dégoulinent de sueur et souffrent d'une soif qui leur broie la gorge. Au loin, devant leurs yeux qu'ils clignent sans cesse, le paysage semble se déformer sous l'action de la chaleur. La faim est là, elle aussi, qui leur tord les tripes depuis des heures. *Et ce putain de sable, j'en ai partout*, pense Ignace en se retournant lentement, la main levée, vers Prouteau. Celui-ci l'a vu et s'approche en rampant vers son adjoint.

« Il nous faut quelques minutes de repos, mon lieutenant ! Les gars doivent s'hydrater et manger un peu. Nono a un début d'insolation.

– OK, Ignace. J'appelle le PC... *Soleil* de *GI*. Nous n'avons pas eu d'opportunité de tir. Je demande une pause pour mes hommes. J'ai un homme avec un début d'insolation.

– Pouvez-vous tenir jusqu'à 14 heures ?

– Négatif, *Soleil* ! Je suis incapable de remplir ma mission actuellement vu l'état de fatigue de mes hommes. »

Au PC, Brasart, le combiné radio à la main, regarde ses officiers.

« C'est déjà extraordinaire qu'ils aient tenu le coup jusque-là ! »

Il reprend la liaison avec Prouteau.

« OK, *GI*. Vous faites un break. Rendez-moi compte quand vous reprenez la mission !

– Pouvons-nous avoir de l'eau, de la nourriture, des cachets de sel et des casquettes ?

– On s'en occupe ! Envoyez quelqu'un les récupérer. »

Aussitôt, Prouteau entame une manœuvre délicate. Faire ramper ses hommes, un par un, pour les regrouper à l'abri du palmier et des arbustes. En effet, à cet endroit, une légère dépression du terrain les soustrait à la vue des terroristes. Le seul hic, c'est que cette position abritée ne peut être rejointe qu'en rampant et en espérant un moment d'inattention de la part de ceux d'en face. Pour y arriver, le chef du GIGN s'est planté au pied du palmier afin d'observer les terroristes à la jumelle. Lorsqu'il estime que ceux-ci ne regardent pas vers eux, il donne le top pour une reptation arrière de ses hommes afin qu'ils viennent le rejoindre au pied du palmier. Lorsqu'il crie

« Stop ! », tous s'arrêtent car leur chef vient de détecter que l'un des terroristes regarde dans leur direction. Il faudra plus de vingt minutes aux hommes du groupe pour ramper sur les 10 mètres qui les séparent de leur chef.

Une fois à l'abri du palmier et des épineux, c'est Byzance pour les gendarmes ! Ils peuvent enfin décontracter leurs muscles et faire quelques étirements. Prouteau désigne Norbert Jeandenant pour rejoindre le PC et rapporter le ravitaillement tant attendu. Nono, connu dans le groupe pour son appétit légendaire, se place derrière le palmier et commence à progresser, toujours en rampant, vers le poste GNA. Une demi-heure plus tard, il est de retour, chargé de quatre gourdes et d'une musette de combat remplie de sandwiches et de boîtes de cachets de sel. Les gourdes passent de main en main, déversant une eau tiède et insipide mais qui, après ces longues heures passées sans boire, leur semble être un véritable nectar. Puis viennent les sandwiches, taillés dans un pain sans saveur tartiné d'un pâté d'intendance qui dégouline, ruiné par la chaleur. Les hommes dévorent avec appétit ce qu'ils enverraient valser à la poubelle en des temps plus ordinaires. Ce casse-croûte infâme, qui leur semble presque sortir des cuisines d'un restaurant gastronomique, est accompagné de quelques cachets de sel afin de les aider à lutter contre la déshydratation. Une âme généreuse a même pensé à ajouter au fond du sac des comprimés de vitamine C à croquer. Prouteau leur accorde un micro-sommeil de vingt minutes et la petite troupe, bientôt requinquée, a de nouveau le moral au beau fixe. Brusquement, Étienne Laisney, qui assure le tour de veille, se tourne vers son chef.

« Mon lieutenant ! Regardez le car, plus personne ne bouge », lance-t-il.

Prouteau se saisit de ses jumelles et observe la masse verte sur laquelle le soleil s'acharne. Toujours 52 degrés et aucun signe de vie n'est perceptible à l'intérieur de cette prison sur roues. Il devine les visages des enfants qui dépassent à peine du montant inférieur des fenêtres. Lentement, le lieutenant passe en revue les grandes vitres latérales où seules trois têtes apparaissent. Celles des terroristes. Où sont les autres ? Il reprend son balayage méticuleux du terrain en élargissant aux environs du car. Bingo ! Assis sur une caisse, juste à l'avant droit du car, à peine visible, un quatrième terroriste somnole, le dos appuyé sur le gros pare-chocs du bus. Et là ! Sur le côté du car qui fait face à la Somalie, deux jambes visibles qui signalent un cinquième ravisseur, tranquillement assis sur la première marche d'accès au bus, la portière étant ouverte. Il faut faire vite.

« À vos places ! Préparez un deuxième chargeur. »

Dans le car, le garde-chiourme de Jean-Michel Dupont en a assez des rayons du soleil qui cognent sur la vitre. En amorçant sa descente du sud vers

l'ouest, l'astre inonde de lumière et de chaleur le côté français du car alors que le flanc tourné vers la Somalie profite d'une ombre qui amène un peu de fraîcheur. D'un bond, le terroriste se met debout et, appuyant son arme sur la poitrine du jeune Français, il lui intime d'un geste du pouce l'ordre de changer de place. Tout se bouscule dans la tête de Dupont quand il s'assoit à la place du terroriste. Lui, ce n'est pas au soleil qu'il pense en apercevant au loin le poste GNA et son drapeau français flottant au vent. *S'il y a des tirs, ils viendront de ce côté*, se dit-il en se tassant sur le siège. Car à présent sa tête et celle de son gardien sont dans le même axe, comme tout à l'heure, à cette différence près que la sienne se trouve désormais au premier plan.

Sans bruit ni murmures, les six tireurs d'élite reprennent leurs positions et placent sur le côté un chargeur approvisionné à dix cartouches. Prouteau, lui, observe à nouveau la position des terroristes à l'intérieur du car. Merde ! Il a bougé, ce con ! L'un d'eux, celui qui est au milieu du car, vient de changer de place, passant d'un côté à l'autre, certainement pour se protéger du soleil. Il est maintenant du côté somalien, celui opposé aux tireurs, intercalant du même coup la tête du chauffeur entre les tireurs du GIGN et lui. Prouteau passe ses jumelles en grossissement maximum. Vingt centimètres, c'est l'écart qu'il estime y avoir entre la tête du terroriste et celle du chauffeur. Le tir est possible.

Nouveau coup d'œil aux environs. Près du poste somalien, il aperçoit quelques hommes en armes, mais aucun n'a l'air en éveil, l'heure du khat¹² probablement... Les ravisseurs eux-mêmes, du moins ceux qu'il aperçoit dans le car, semblent assoupis. *Il faut y aller !*, estime le chef du GIGN. Il a une confiance totale en ses hommes et il sait que lorsque chacun annoncera son code de tir, cela équivaldra à une mort certaine pour les terroristes. Il repose ses jumelles pour regarder ses gendarmes. Six tireurs et, un peu en retrait, deux hommes allongés sur le sable, simplement armés de leur MR 73. Ils sont dedans ! C'est comme cela qu'il les veut, Prouteau. Dans la mission ! Tout pour la mission. Aucune place pour les états d'âme ou autres faiblesses psychologiques qui perturberaient la machine GIGN. Il le voit, il le sent, les types sont derrière leur arme, ne faisant qu'un avec elle, ils sont prêts. Mais lui, l'est-il ?

Cette fois-ci il ne s'agit pas de neutraliser, mais de tuer. L'ultimatum¹³ des terroristes va bientôt prendre fin et après, que vont-ils faire ? La menace d'assassiner un enfant est réelle – « égorger », ont-ils dit. Mais le lieutenant est persuadé que cette menace serait d'abord mise à exécution sur l'un des deux adultes, probablement le chauffeur afin de graduer l'odieuse rançon. Et puis, il y a les ordres de « ne tirer que si un seul des terroristes est dans le car ». Ce qui n'arrivera jamais, il en est convaincu. Il se saisit alors de la

radio.

Mercredi 4 février 1976, 15h25
PC du général Brasart, Loyada

Le général est rassuré sur les bruits de chenilles en provenance de la Somalie. Les écoutes indiquent de graves dysfonctionnements dans les escadrons de chars somaliens qui s'apprêtaient à faire mouvement vers la frontière : pénurie d'essence, difficulté à approvisionner les chars en munitions, ordres contradictoires. Aucun blindé ne viendra faire face aux AMX 13 du 5^e RIAOM. Dans sa tourelle, le sergent Bouley guettera en vain le déboulé de chars T 54 fonçant vers Djibouti.

Mais ces informations qui éloignent une hypothétique intervention somalienne ne suffisent pas à calmer l'inquiétude qui règne au PC. Autour de Brasart les visages sont graves car aucun signe ne vient annoncer un dénouement de la situation. D'ici une demi-heure, les terroristes vont sortir de leur torpeur et leur état d'excitation ira crescendo. D'ailleurs, le médecin lui a fait part de ses craintes. « Ces types sont fous ! », lui a dit Vaissières à son retour. De plus, il va être difficile de maintenir un tel dispositif en alerte encore bien longtemps. Enfin, la vigilance des hommes du GIGN ne pourra être maintenue indéfiniment. *Il faut passer à l'action !*, se dit le général.

Les missions de chacun ont été définies dans le détail. Jusqu'à l'interprète, le gendarme auxiliaire Ismaël Ahmed Adar, qui, sous les ordres du colonel Thomasset, patron des gendarmes du Territoire, devra à l'aide d'un mégaphone inviter les Somaliens à ne pas réagir au moment de l'intervention. Le général se répète mentalement les séquences : juste après le tir du GIGN, les légionnaires du REP monteront à l'assaut et neutraliseront les éléments somaliens actifs avec le soutien des automitrailleuses de la 13^e DBLE qui viendront jusqu'à la frontière pour « coiffer » l'objectif. Ils seront appuyés depuis le poste GNA par deux fusils-mitrailleurs de la deuxième section du REP et sept tireurs d'élite de la 13^e DBLE et de la gendarmerie du TFAI, le tout aux ordres du lieutenant Andrieu. Dans la foulée, les gendarmes mobiles rejoindront le car pour procéder à l'évacuation des enfants. Un peu en arrière, les chars AMX seront prêts à intervenir au cas, bien improbable, où des blindés adverses viendraient à se manifester.

Il vient de donner l'ordre au capitaine Jourdain de prendre place dans l'AML du commandant d'escadron de la 13^e DBLE afin de coordonner sur le terrain les unités qui prendront part à l'assaut. Son fidèle « porte-fanion », l'adjudant-chef Pierotti, s'est vu chargé de superviser l'évacuation sanitaire des enfants. Les 4x4 des gendarmes mobiles ramèneront les enfants jusqu'à la

DZ située près du PC, où les attendent les hélicoptères Puma chargés de les évacuer en deux rotations jusqu'à la Base aérienne 188 de Djibouti, à partir de laquelle les blessés seront acheminés en ambulance jusqu'à l'hôpital de Gabode. Tout est prêt ! Depuis ce matin il doit faire face aux interrogations élyséennes qui poussent à la conclusion de la prise d'otages. À chaque fois, Brasart a dû expliquer à Paris que le bon moment n'était pas encore arrivé, ce qui ne lui paraît plus être le cas à présent. La léthargie qui semble s'être abattue sur le car lui semble propice à une intervention. Au moment où le général s'approche du combiné radio pour appeler Prouteau, une voix se fait entendre dans le haut-parleur.

« *Soleil*, de *GI* !

– *Soleil*.

– Ici *GI*, on va tirer ! »

Mercredi 4 février 1976, 15h42
PC du général Brasart, Loyada

« Ici *GI*, on va tirer !, vient d'annoncer le chef du GIGN.

– Ici *Soleil*, les unités sont prêtes à intervenir.

– Quel est le temps estimé pour que le REP et les AML soient sur la zone ?

– Une minute ! »

Prouteau sait que l'intervalle de temps qui sépare le tir des tireurs d'élite de la prise de possession du car doit être le plus réduit possible, sous peine de provoquer une réaction désespérée des terroristes qui pourraient alors se retourner contre leurs otages. Si le temps que vient d'annoncer le général, une minute, est dépassé, les preneurs d'otages risquent de faire un retour offensif dans le bus. Pendant l'assaut des légionnaires, ses hommes appuieront le REP jusqu'à son arrivée au car. À ce moment précis, tous sont persuadés de la parfaite neutralité des forces somaliennes.

Un silence envahit la tente du général. Cette fois-ci on y est ! Tous regardent le chef, celui qui a monté la manœuvre et qui devra rendre des comptes si la mécanique mise au point ne fonctionne pas. Car il s'agit d'enfants, de gamins qu'il est impératif de sauver. Intérieurement, ils ont cru – *espéré* – qu'ils échapperaient à cette extrémité et qu'une prise de conscience se ferait jour chez les terroristes afin qu'une solution négociée soit trouvée à la dernière minute. Mais il n'y a pas de solution négociée, pas d'attribution de la part des ravisseurs, qui paraissent de plus en plus déterminés à mesure que les heures passent, et pas de faiblesse au sommet de l'État. Alors, dans ce

PC de fortune, les croyants prient et les autres conjurent le sort. Instinctivement tous se sont rapprochés du haut-parleur car c'est de là que viendra le code de tir dont Prouteau leur a expliqué le processus. Le déclenchement imminent du tir est immédiatement transmis à toutes les unités.

Les paras-légionnaires du capitaine Soubirou n'en peuvent plus, eux non plus, de cette attente qui les ronge, ils ont envie d'en découdre avec les preneurs d'otages et de ramener les enfants au plus vite. Et puis ce parfum de boucané qui les embaume depuis qu'ils ont élu domicile dans ces trous de feux de bergers est devenu insupportable. Un peu plus loin en retrait, le capitaine Jourdain est dans la tourelle de l'AML du capitaine Françon, commandant l'escadron de la 13^e DBLE. Il observe à la jumelle l'itinéraire qui les sépare du car. Leurs véhicules devront d'abord progresser en colonne, car un étroit goulet empêche tout déploiement initial des engins blindés. Ce n'est qu'après le franchissement de celui-ci qu'ils pourront se mettre en bataille pour aller encadrer l'objectif. Les secteurs de tir de part et d'autre du car sont connus de tous, ils sont prêts. Au PC du général Brasart, tous tendent l'oreille. Brusquement le bruit de fond du haut-parleur de la radio cesse. Quelqu'un vient de couper la porteuse, signe d'une liaison radio.

Deux cents mètres plus en avant, Prouteau a une dernière fois observé à la jumelle la présence des cinq terroristes, qui n'ont pas bougé depuis tout à l'heure.

Le premier terroriste assis sur la caisse en bois dans l'ombre du car, c'est la cible n° 1. Tireur Ignace Wodecki, doublé avec François Rudent.

Le deuxième terroriste qui a pris place sur le siège du chauffeur, c'est la cible n° 2. Tireur Jacques Dufour.

Le troisième terroriste au milieu du bus sur la rangée de sièges la plus éloignée et qui somnole, le visage appuyé sur la vitre, dans l'axe de la tête du chauffeur, c'est la cible n° 3. Tireur Daniel Delafrenée.

Le terroriste assis sur la banquette arrière, dans l'axe de l'allée centrale, et armé d'une Sterling, cible n° 4. Tireur Pierre Renaud.

Enfin, le cinquième terroriste assis à la porte du bus et dont on n'aperçoit que les jambes, cible n° 5. Tireur Étienne Laisney.

Deux armes se voient donc affecter la cible 1, le terroriste assis sur une caisse en bois devant le car. Les cibles 2 et 4 seront traitées deux fois par les mêmes tireurs, qui sont capables de réarmer en moins de deux secondes. Un seul tir sera appliqué sur la cible 3 car la position de sa tête, qui émerge derrière celle du chauffeur, rend un deuxième tir risqué. Les six fusils dont

dispose Prouteau ont donc chacun une mission définie avec précision. Le code 1, celui auquel sont affectés les FRF1 de Wodecki et Rudent, ne sera prononcé que par un seul tireur.

Ils sont prêts. Il n'y a pas d'anémomètre pour mesurer la vitesse du vent, pas de niveau à bulle pour vérifier si l'arme a du dévers, juste l'homme et son arme, c'est tout. L'œil du tireur, la lunette et l'arme. Le tir pur. La vie de trente otages détenus dans un car va se jouer en moins d'une seconde sur le professionnalisme de six hommes qui attendent cet instant depuis plus de douze heures sous un soleil de plomb, à 183 mètres de là.

Alors, couché sous son palmier et les mains en porte-voix, le chef du GIGN met en marche l'implacable mécanique.

« Passez le code ! »

Derrière les six hommes allongés en demi-cercle, Prouteau, équipé d'un poste radio TRPP 11, relaie les annonces des tireurs vers le PC et les autres unités à l'écoute sur la fréquence. Le général Brasart est resté près du haut-parleur, dont la membrane se met à vibrer.

« Un !

– Deux !

– Trois !

– Quatre !

– Cinq !

– Zéro ! » conclut la voix de Prouteau.

Chacun des tireurs prononce alors mentalement le chiffre clé. 333. Les réticules sont calés sur les têtes des ravisseurs. 333. La respiration est bloquée et l'index a rattrapé le jeu de détente. 333. L'index presse sans à-coup la queue de détente. Une seule détonation, un léger nuage de sable qui s'élève et les six balles filent à 840 mètres/seconde vers leurs objectifs.

Mercredi 4 février 1976, 15h45

L'assaut

H 00

Jehanne Bru, l'assistante sociale, fait des efforts désespérés pour ne pas s'endormir. Un coup d'œil à sa montre : il va être quatre heures moins le quart. Elle commence à ressentir les effets des somnifères qui ont été ajoutés à l'eau de boisson. Pourtant, elle lutte afin de rester éveillée car elle pressent

que tout va se jouer avant la nuit qui va tomber d'ici deux heures. Elle se tient à l'avant du car avec quelques enfants parmi les plus agités qu'elle a rassemblés autour d'elle. Un autre groupe de gamins est à l'arrière tandis que les autres, dont Nadine Durand, se sont assoupis au milieu du bus, près du chauffeur. Jehanne se tasse sur son siège tout comme Jean-Michel dont n'émerge plus que le sommet du crâne. De temps à autre, elle regarde les trois terroristes avachis sur leurs sièges, l'arme calée entre les cuisses, le canon pointé vers le ciel. Ils ont « brouté » du khat tout l'après-midi, ce qui les a d'abord plongés dans une espèce de léthargie dont ils commencent à émerger. Idriss, l'un des terroristes les plus acharné, vient de s'éloigner en direction du poste somalien. *Celui-là, il me fait peur !*, songe-t-elle en regardant les enfants. D'ici un quart d'heure, elle négociera une pause pour qu'ils puissent sortir à tour de rôle.

Jean-Michel commence à éprouver des courbatures. Cela fait près de deux heures qu'il essaie de se tenir le plus bas possible sur son siège et il ne s'est toujours rien passé. La tête appuyée contre la vitre, il regarde à sa droite, de l'autre côté de l'allée centrale, son gardien mastiquer consciencieusement sa boule de khat, son arme sur les genoux. Celui-ci vient de tourner la tête et le nargue d'un sourire moqueur. Il y a quelques minutes, alors que le jeune chauffeur s'étirait un peu trop vigoureusement, il lui a montré son arme. Pas d'erreur d'interprétation possible pour Jean-Michel : *Tu bouges, tu en prends une !*

Clac ! Devant Jehanne Bru, une tête s'affaisse dans un bruit de claquement. Elle n'a pas le temps d'avoir peur. Le sang a giclé sur le skaï des sièges. Un bruit derrière elle, les visages des deux autres terroristes présents dans le car se sont eux aussi brutalement effondrés. Elle cherche du regard le chauffeur. Elle le devine plus qu'elle ne le voit, complètement couché sur sa banquette. Vite, les enfants, protéger les enfants.

« Couchez-vous ! Couchez-vous, les enfants ! », crie-t-elle en prenant le plus proche dans ses bras pour l'entraîner avec elle sur le plancher du car. Un souffle ! Jean-Michel a senti le souffle de la balle qui a traversé la vitre sur sa gauche pour aller éclater la tête du terroriste assis de l'autre côté de l'allée. Le type est resté dans la même position, mais son sourire narquois s'est effacé. Incrédule, Jean-Michel regarde le trou béant, juste entre les deux yeux, d'où s'échappe un peu de sang. Nadine, qui somnolait sur la banquette juste derrière, ne s'est encore rendu compte de rien.

Assis sur sa caisse de bois, le dos appuyé au pare-chocs du car, le premier terroriste n'a pas bougé après le premier tir simultané d'Ignace Wodecki et de François Rudent. Derrière sa lunette, François Rudent a un doute. Il est pourtant certain qu'Ignace et lui l'ont touché. Aussi, il réarme très vite en

gardant l'œil dans sa lunette et ouvre le feu une nouvelle fois. Cette fois-ci, la longue silhouette glisse lentement vers le sol.

Clac ! « Ne bougez pas, les enfants ! », crie Jehanne, les oreilles giflées par ce nouveau coup de fouet. Devant elle, touché pour la deuxième fois, le corps du terroriste assis sur le siège du chauffeur vient de s'affaler sur le levier de vitesses.

Les petits otages n'ont rien entendu du départ des coups en raison d'un vent contraire et c'est à peine s'ils ont perçu le claquement des balles pénétrant dans le car comme s'il s'agissait d'un coup de fouet. Ce sont les cris de Jehanne et de Jean-Michel qui les ont réveillés. Ils sont maintenant tous allongés sur le plancher et quelques enfants commencent à ramper en direction de Jehanne pour venir se blottir contre elle.

Un silence imperceptible de quelques dixièmes de seconde, puis à nouveau un claquement sec mais un peu plus lointain qu'elle situe à l'extérieur du car, juste devant – le deuxième tir de François Rudent. Jean-Michel se tourne vers Nadine : « Mets-toi sous le siège, vite, sous le siège ! », lui crie-t-il en désignant le plancher du bus. La petite fille qui émerge de son sommeil regarde autour d'elle et décide de rejoindre le chauffeur, son grand copain.

H + 2''

La balle tirée par Étienne Laisney a touché l'homme à la jambe droite. Elle est passée sous le car pour venir le frapper à la base du mollet. Étienne a aussitôt réarmé et amené son réticule sur l'encadrement de la porte qu'il aperçoit à travers la vitre du car, juste au-dessus du point qu'il vient de viser. Il attend. Si le terroriste qui était à l'extérieur effectue un retour offensif dans le bus, c'est par là qu'il va arriver. Mais il ne remontera pas. Il le voit dans le coin de sa lunette s'enfuir en boitant vers le poste somalien. Report de tir. L'homme commet l'erreur de se retourner vers le car avec son MP 44 à la main. Étienne écrase la queue de détente. Le terroriste pivote sur lui-même. C'est fini.

Mais cela s'agite dans sa lunette. Des silhouettes courent en face dans la palmeraie somalienne. Ce sont des soldats somaliens qui prennent position dans la lisière face à eux. Brusquement, venant des abords du poste somalien, un bruit sinistre se fait entendre. C'est la « tronçonneuse à Adolf » qui débite ses 1 800 coups/minute de dards mortels. Aussitôt des geysers de sable se forment autour des gendarmes du GIGN alors que, derrière eux, la palmeraie qui est exactement dans l'axe de leur poste de tir subit le même sort. Impossible pour la Légion de sortir sous un tel feu d'enfer ! François Rudent cherche une nouvelle cible, il la trouve en arrière de la frontière, entre le car et la barrière du poste somalien. Ce n'est pas un Somalien, c'est un Blanc, il est

grand et roux. Il le voit s'agiter comme s'il donnait des ordres ; aussitôt François ajuste sa visée sur la poitrine de l'homme et presse la détente. Il a juste le temps de voir le type pivoter sur lui-même avant de disparaître.

H + 2'

Le capitaine Soubirou a écouté le décompte à la radio. Au « Zéro », il a levé la tête vers le car. Trois secondes plus tard, ils ont entendu la détonation. La salve du GIGN ! Pour la Légion, c'est le signal de l'assaut. Mais les tirs incessants de la mitrailleuse les clouent au sol jusqu'au moment où celle-ci s'arrête, bloquée par un incident de tir. Alors, tous se lèvent et d'un même élan commencent à courir en sortant de la lisière qui les masquait jusque-là aux yeux de l'ennemi. Le sergent-chef Jorand emmène une moitié de la deuxième section, à sa gauche le lieutenant Doucet et la première section. La troisième section du sergent-chef Raoul longera la mer avant de pivoter de 90 degrés à droite lorsqu'elle sera à la hauteur du poste-frontière pour tomber latéralement sur les Somaliens. Jorand se retourne pour voir la position de ses légionnaires, c'est OK, les gars courent en ligne. Mais c'est quoi, ça ? La pierraille vole, ça siffle, ça claque ! *On se fait allumer et que dalle pour se planquer !*, a-t-il le temps de penser en se mettant à zigzaguer. Les MP 44 ont pris le relais de la MG 42. Une rafale ! Les cailloux se mettent à danser autour des légionnaires qui amplifient les écarts de trajectoire.

Voilà que cela siffle au-dessus de leurs têtes ! Ce sont les appuis français qui allument à leur tour les Somaliens et les terroristes du FLCS depuis la terrasse du poste GNA. Là-haut, le lieutenant Andrieu fait donner les tireurs d'élite de la 13 avec leurs FSA à lunette et sature du tir de ses deux fusils-mitrailleurs les abords du poste somalien. Si le tir ne peut être d'une grande précision, au moins il leur fait baisser la tête.

H + 2'30"

Ca y est ! Les légionnaires viennent d'ouvrir le feu sur des Somaliens et des terroristes qui sont maintenant à portée de tir. Leur riposte se concentre sur la palmeraie aux abords immédiats du poste-frontière, là où est rassemblé le plus grand nombre d'ennemis. Les légionnaires qui ont scotché leurs chargeurs PM tête-bêche envoient quelques rafales vers la lisière afin de perturber le feu de l'ennemi.

Prouteau et ses hommes regardent, admiratifs, les légionnaires progresser sur ce billard sableux où rien jusqu'à l'objectif ne pourra les protéger des tirs adverses. Le chef du GIGN a cru un court instant que l'affaire était finie, mais la rafale qui vient de frapper le palmier derrière lequel il s'abrite le ramène à la triste réalité. Ainsi, il avait raison, les Somaliens sont de mèche avec les

terroristes, car les tirs proviennent de l'autre côté de la frontière.

« Feu sur tout ce qui tire ! »

Dans sa lunette, le gendarme Jacques Dufour voit un type debout sur la terrasse du poste-frontière, un fusil à la main, qui tire en direction des légionnaires. Réticule de son fusil sur la poitrine. Feu ! Le corps bascule doucement et plonge vers le sol. Les six FRF1 se mettent en recherche de cibles afin d'appuyer la progression des hommes du REP qui essuient un feu d'enfer. Des cris fusent.

« En avant ! Restez en ligne ! », gueulent à pleins poumons le lieutenant Doucet et le sergent-chef Jorand.

« Allez, la Légion ! », encouragent Prouteau et ses gendarmes.

Sur la terrasse du poste GNA, le lieutenant Andrieu du 2^e REP dirige les appuis en surveillant les reports de tirs à l'aide des balles traçantes¹⁴ qu'il suit à la jumelle. Il voit les balles décrire une courbe au-dessus des hommes du REP pour aller se ficher dans la lisière où sont postés les hommes du FLCS et les soldats somaliens. Pour le moment tout baigne mais, dès que les légionnaires arriveront à la hauteur du car, c'en sera fini. Il ne sera plus en mesure de les appuyer car ils seront trop proches de l'ennemi. Ses deux tireurs au fusil-mitrailleur envoient en continu des rafales courtes, quatre ou cinq cartouches, afin d'obtenir le tir le plus précis possible. Les longues rafales ont l'inconvénient de voir leurs dernières balles s'égailler dans la nature et, ici, on est dans la microchirurgie. Il faut taper précis ! Les canons des AA 52 sont brûlants, mais ce n'est pas le moment de les changer. On attendra la fin de l'assaut avant de les permuter. Depuis son poste, le lieutenant Andrieu est le mieux placé pour se rendre compte que l'on a confié une mission impossible aux légionnaires-parachutistes de sa compagnie. Les tirs qui viennent d'en face sont d'une violence inouïe que personne n'avait prévue. Au dernier briefing, le général leur avait répété qu'il avait de la part des diplomates toutes les garanties nécessaires sur une non-intervention de l'armée somalienne. *Diplomates mon c.. !*, se dit le lieutenant Andrieu en affectant de nouvelles cibles aux tireurs d'élite de la 13 et de la gendarmerie. Un bruit de moteur sur sa droite lui fait tourner la tête. Les AML !

H + 3'30"

La bande à Prouteau a bien vu les automitrailleuses qui débouchent sur la piste en soulevant un nuage de poussière. Il était temps ! La position devient intenable car les tirs venant d'en face ont redoublé de violence et ralenti la progression des légionnaires. Pierrot, Ignace et les autres ont vidé leurs deuxièmes chargeurs de FRF1 sur tout ennemi qui tenait une arme. Ils ont

déjà abattu huit hommes qui les visaient, eux ou les légionnaires.

C'est fini, la minute est largement dépassée et les légionnaires ne sont pas encore là. Mais comment auraient-ils pu, avec ces tirs qui clouent tout le monde au sol ? Aucun combattant français n'a encore pris pied dans le car. Un coup d'œil vers la Légion. Il leur faudra encore une minute avant d'atteindre le car, estime Prouteau. *Où sont passés les trois terroristes qui manquent ?*, se demande-t-il. Ils en avaient dénombré huit, cinq ont été tués – où sont les trois autres ?

« Mon lieutenant, couvrez-nous, on fonce au car ! », crie Dufour en s'élançant avec Pierrot, le revolver MR 73 à la main. D'un geste, Prouteau fait suivre tout son groupe, qui se met à courir vers le bus. Cent mètres plus loin, des coups de feu précis stoppent leur progression.

« Un type à gauche près du poste ! » Prouteau lève son MR 73 avant de se raviser. Un tir au revolver n'a pas de sens à cette distance de plus de 100 mètres. Grandil, qui est le seul à avoir gardé son FRF1, met un genou à terre et épaule. Là-bas, l'homme en uniforme de l'armée somalienne met un nouveau chargeur dans sa kalachnikov. Il n'achèvera pas son geste. Une gerbe de sang éclabousse le mur blanchi à la chaux qui se trouve derrière lui lorsque la balle de 7,5 mm lui perfore la tête. Bientôt ce sont tous les gendarmes du GIGN qui montent eux aussi à l'assaut du car. Norbert court, le Luger à la main, François Rudent à ses côtés. Tous deux cherchent l'homme roux sur lequel François a tiré et qu'il a vu tomber dans les buissons. Mais nulle trace de corps d'Européen dans les arbustes aux alentours du car.

H + 3'45"

Ils y sont presque, les hommes du REP. Les bruits des balles et des moteurs d'AML ne parviennent pas à couvrir un son autrement plus dramatique qui enfle à mesure que les légionnaires avancent vers le car. Ce bruit, c'est celui des hurlements des enfants qui sont pétrifiés de peur. Jehanne Bru est au sol et le chauffeur Jean-Michel Dupont est recroquevillé sur sa banquette avec, autour d'eux, les gamins allongés qui se tiennent tous par les épaules comme pour se donner mutuellement du courage. Brusquement un bruit métallique fait crépiter le toit. C'est une rafale qui vient de briser une vitre latérale du car. Des éclats de verre giclent dans tous les sens. Des enfants crient, pleurent, hurlent en entendant le bruit des mitrailleuses des AML qui criblent les fourrés juste derrière le car. Soudain, le bus s'affaisse. Une balle vient de crever le pneu arrière gauche, qui se dégonfle dans un bruit de baudruche. L'automitrailleuse du capitaine Jourdain est au débouché du goulet et fonce maintenant pour prendre position près du car. Les AML font feu de toutes pièces, ravageant les bosquets aux alentours du poste-frontière

afin de contraindre l'ennemi à reculer. Jourdain, voyant déboucher les légionnaires aux abords du poste, ordonne immédiatement les reports de tirs vers le sud. Il rend compte au général qu'il tient la position face à une éventuelle incursion somalienne et qu'il est prêt à couvrir l'évacuation des enfants.

H + 4'15"

Brusquement, l'un des terroristes qui s'était réfugié en lisière de palmeraie fait un retour offensif vers le car. Essoufflés par la course qu'ils viennent d'accomplir, les caporaux Larking et Lemoine se sont rapprochés du car. Un bruit de course sur le côté leur fait tourner la tête ; c'est le gendarme Dufour du GIGN 1 qui les rejoint. Le caporal Larking, qui s'est penché, voit soudain une silhouette sortir de la palmeraie somalienne et courir vers le car l'arme à la main. Sans ralentir sa course, le terroriste lâche une courte rafale dans leur direction et grimpe dans le véhicule.

« Je passe par l'arrière ! », crie Dufour aux légionnaires en cavalant lui aussi vers le car.

H + 4'45"

Pas d'hésitation pour les légionnaires ! Larking, chef d'équipe choc à la deuxième section, et Lemoine empruntent le même chemin que le terroriste et se précipitent vers la porte avant droite du car, côté somalien. Ils le découvrent au milieu du bus, entouré d'enfants, agitant son arme dans tous les sens en hurlant en français : « Par ici ! Par ici ! » Il essaie de regrouper les gamins au milieu du car pour en faire une muraille humaine et se mettre à l'abri derrière. Brusquement, il aperçoit l'un d'eux qui se faufile sous les sièges. C'est le petit David, qui cherche son copain Franck.

« Tu ne partiras pas d'ici ! », hurle le preneur d'otages, les traits déformés par la haine et la peur. Il lui suffirait de prendre le bras de ce gamin de cinq ans et demi pour l'arrêter. Alors, quel est le sentiment qui le motive lorsqu'il se penche vers l'enfant ? La rage de voir cette opération tourner au fiasco pour le FLCS ? La haine des Français qu'il entretient jour après jour en se répétant que ce sont eux les responsables des maux qui accablent son pays ? Ou la peur qui lui vrille les entrailles parce qu'il sait qu'il va mourir ? À cet instant encore, il pourrait lever les bras en l'air, jeter son arme et se rendre. Les légionnaires et les hommes du GIGN ne sont pas des assassins. Il peut encore décider de mettre un peu d'humanité dans ce drame qui s'achemine vers sa conclusion. Ce n'est pas la voie qu'il va choisir. À l'horreur il va ajouter la cruauté. Car il ne saisit pas le bras de David. Lorsqu'il voit l'enfant pétrifié par le cri qu'il vient de lancer, cet enfant qui le regarde les yeux

écarquillés, il le frappe de toutes ses forces. Pas de la main, non ! D'un grand coup de crosse circulaire, un coup monstrueux en plein visage. La puissance du coup est telle que la tête du petit David Brisson manque d'éclater. La joue de l'enfant est déchirée sur plusieurs centimètres tandis que la rétine de l'un de ses yeux se décolle sous le choc. Le terroriste n'en a cure. Il ramasse l'enfant pantelant et couvert de sang en l'attrapant par le col de sa chemise et le plaque devant lui, comme un bouclier.

Vite !, se dit le caporal Larking, qui vient de monter dans le bus par la portière avant droite. *Faire vite ! Mais faire quoi ?* Avec son putain de pistolet-mitrailleur aussi précis qu'une arquebuse, un tir de neutralisation à proximité des enfants est un pari bien risqué ! L'homme, qui essaie maintenant de s'abriter derrière le corps inerte de David, le regarde avec un rictus. Il a bien vu le légionnaire, mais là, au milieu des gamins, pas de tir possible, se dit-il ! Larking voit le terroriste faire un pas dans sa direction en remontant le canon de son MP 44. *Il va tirer*, a-t-il le temps de penser en se jetant à terre. La rafale claque dans le car, éraflant le visage tuméfié de David au passage, mais ne touchant personne. La rage de l'homme est démultipliée, il passe son avant-bras sous le cou de David, afin de présenter la plus petite surface possible aux deux légionnaires.

Le chauffeur, Jean-Michel Dupont, se tasse instinctivement sur son siège. Il ne voit pas la scène, mais il entend les vociférations du terroriste derrière lui. Ce qu'il entend surtout, c'est le bruit des balles au-dehors. Des claquements secs avec parfois un *Bing !*, métallique lorsque le car est touché. Il lève les yeux vers la petite Nadine. Elle est maintenant allongée sur la banquette juste en face de lui, près du terroriste abattu, de l'autre côté du couloir central. Elle ne sait pas trop quelle position prendre ni où se mettre. Son regard demande de l'aide, alors Dupont crie de toutes ses forces.

« Pourquoi t'es pas sous le siège ? » Nadine le regarde sans comprendre. Lui, il s'est redressé et il la saisit par le poignet, la tire vers lui et la pousse sous le siège. Mais elle résiste un peu, elle voudrait rester avec lui, comme tout à l'heure quand elle avait mal aux dents.

Au même instant, 8 mètres derrière le terroriste, dans un geste réalisé à la vitesse de l'éclair, le gendarme Dufour, qui vient de grimper dans le bus par la porte arrière droite, côté somalien, amène le guidon de son MR 73 sur la nuque du terroriste. Le Djiboutien ne verra pas l'indépendance.

Pression légère sur la détente, et le pistolet-mitrailleur MAT 49 du caporal Larking crache une salve de trois balles de 9 mm. Trois balles, c'est tout. L'homme les reçoit en pleine tête, en même temps qu'une balle tirée par le Magnum de Dufour vient lui perforer la base du cou. Alors qu'il s'écroule en étreignant toujours le petit David, son doigt se crispe sur la détente de son MP

44 et une longue rafale vient déchirer l'air.

Jean-Michel Dupont pivote sous le choc. Il ne crie pas lorsque la balle à tête expansive¹⁵ qui arrive de l'arrière du car pénètre par son mollet gauche avant d'exploser le tibia pour remonter vers le genou en dévastant tout sur son passage. La douleur n'est pas encore là, elle va venir un peu plus tard. Une seconde balle pénètre dans son genou droit, propulsant sa jambe contre le dossier du siège d'en face. Mais il s'en fout, il ne ressent rien car toute son énergie est concentrée sur la petite Nadine. Parce qu'il a senti sa main trembler dans la sienne, il se penche vers elle et voit dans ses yeux la vie qui s'en va. La même rafale les a touchés tous les deux. Jean-Michel se penche encore, soutenant la nuque de la gamine, et découvre une tache de sang à hauteur du sternum.

Le gendarme Dufour entend le bruit métallique des balles qui cinglent les montants des sièges. La rafale a remonté le couloir central pour venir frapper le groupe de petites filles qui, à l'avant gauche, se tenaient autour de l'assistante sociale, frappant sur son passage Nadine et Jean-Michel. Lorsque la salve meurt d'elle-même après que le terroriste s'est effondré au sol, un silence pesant vient submerger l'intérieur du car, comme si tout le monde retenait son souffle pour prévenir le pire. Si l'on entend encore à l'extérieur les bruits et les cris des hommes, tout devient étrangement silencieux dans le car pendant un court instant. Puis les hurlements éclatent lorsque les enfants comprennent subitement que les fillettes qui, hier matin encore, chantaient avec eux *Il était un p'tit bonhomme* ne font pas semblant d'être blessées. Les corolles de sang qui s'élargissent sur leurs vêtements ou sur le plancher du car témoignent de l'indicible. La jeunesse et l'innocence viennent d'être frappées à mort par la folie des hommes.

Jean-Michel n'a pas lâché la petite main alors qu'il sent maintenant la douleur monter en lui et qu'il voit son sang s'étaler en larges taches sur les sièges de son car. Il essaie de ramener ses jambes vers lui, mais elles ne répondent pas. Alors, il force sur ses abdominaux pour essayer de voir sa blessure, mais les morceaux d'os et de chair qui couvrent son short le découragent de pousser l'exploration plus loin. Il met alors la tête en arrière et respire à fond pour ne pas sombrer dans l'inconscience. Les tirs semblent s'être déplacés vers le poste somalien. Depuis quand tirent-ils ? *Cela fait une éternité que cet assaut a commencé*, se dit Jean-Michel, *quand vont-ils venir ?*

« Cassez les vitres ! On évacue par là ! »

Immédiatement, gendarmes du GIGN et gendarmes mobiles commencent à briser les vitres du côté français alors qu'arrivent les jeeps et les ambulances.

H + 5'15"

« Le car est sécurisé ! », annonce une voix à la radio. Pas question d'attendre que les éléments du poste qui continuent à arroser les militaires français soient tous neutralisés pour commencer à évacuer les enfants. En moins d'une minute, ils sont là, à proximité du car. Le capitaine Roussel commandant l'escadron 5/3 de gendarmerie mobile vient coller ses 4x4 le long du bus. Il est accompagné d'un élément de la gendarmerie de Djibouti commandé par le capitaine Jean-François Allès et du groupe d'intervention de la gendarmerie du TFAI. Prudents, ils abordent le bus en restant du côté français de façon à rester à l'abri des vues et des coups qui pourraient survenir depuis la Somalie car les tirs sont encore nourris du côté du poste-frontière.

Dans la hâte que l'on met à les extraire, les jambes de quelques bambins sont écorchées par les morceaux de verre qui restent au bas des fenêtres cassées. Le sang coule et les gosses sanglotent. Mais il faut faire vite, aussi c'est une chaîne humaine qui se met en place pour que les enfants passent de bras en bras. Peu à peu, ceux qui étaient au milieu du car sont sortis par les gendarmes mobiles aidés des hommes du GIGN et de quelques légionnaires. Avec d'infinies précautions, les blessés sont immédiatement portés vers les ambulances qui stationnent à proximité du car, où un médecin les examine. Entrés par la porte arrière qu'ils ont enfin réussi à déverrouiller, les gendarmes mobiles font descendre les enfants blottis au fond du bus. C'est là qu'ils découvrent le petit David Brisson gisant dans une mare de sang. Sans hésiter, un gendarme le prend dans ses bras et vient l'allonger sur une civière vers laquelle un médecin se précipite.

Jehanne Bru emprunte elle aussi cette porte arrière en claudiquant, soutenue par un légionnaire. Elle est blessée mais, lorsqu'elle met le pied sur la terre ferme, son regard se tourne vers les civières où sont allongés les cinq fillettes que la rafale maudite a touchées. Alors que déjà le soleil a commencé à décliner, Jehanne Bru regarde une dernière fois Loyada avant de perdre connaissance et d'être évacuée par les gendarmes.

À l'une des fenêtres du car, un dialogue surréaliste se tient entre Jean-Michel Dupont et les sauveteurs.

« Allez, grand ! Bouge-toi le cul ! Pousse sur tes jambes pour sortir de là ! », crie un gendarme à Jean-Michel Dupont. Dans une semi-inconscience le chauffeur essaie machinalement d'appuyer ses jambes sur la banquette pour se hisser à hauteur de la fenêtre, mais il ne se passe rien. Son corps ne répond plus et c'est à peine s'il parvient à distinguer ses jambes pleines de sang tant chaque effort fait pour se redresser lui coûte.

« Qu'est-ce que tu fous ? Tu peux sortir par là, reprend la voix du

gendarme.

– Comment veux-tu que je fasse ? J’ai les jambes bousillées ! »

Le gendarme monte alors sur le capot de la jeep pour se pencher par la fenêtre brisée. La vue de Jean-Michel baignant dans son sang lui arrache un haut-le-cœur.

« Merde ! T’as morflé, toi ! Allez, courage, je vais t’aider. »

Mais Jean-Michel a déjà mis les deux mains en arrière sur le bas de la vitre et tire à la force des bras pour se rapprocher de l’ouverture. Les mains ensanglantées par les morceaux de verre, il parvient à passer les épaules à l’extérieur. Le gendarme le saisit alors sous les aisselles et, tandis qu’il le tire vers le haut pour lui faire passer la fenêtre, c’est le choc ! La jambe gauche du jeune chauffeur ne tient plus que par quelques lambeaux de chair tandis que l’autre, les tendons sectionnés, ne vaut guère mieux.

Un médecin se précipite pour lui faire une injection de morphine.

« Celui-là, on l’évacue tout de suite ! »

Des gendarmes mobiles saisissent le brancard et le hissent dans le 4x4 sanitaire qui file aussitôt vers le poste de gendarmerie de Loyada.

À l’abri du car, alors que les tirs n’ont pas cessé aux alentours du poste somalien, gendarmes et légionnaires regardent les petites blessées que l’on emmène. Autour d’elles, alors que médecins et infirmiers s’affairent, les guerriers sont redevenus des hommes, des pères. Ces enfants, à force d’en parler, sont un peu devenus les leurs, alors ils espèrent encore. Mais c’est en vain car déjà un petit ange s’en est allé. La petite Nadine repose à l’écart, recouverte d’un tissu blanc. Elle a fini par lâcher la main de son copain Jean-Michel.

Tous se regardent. Près du bus maudit, une dizaine d’hommes pleurent en silence. Puis le désespoir fait place à la rage.

H + 8’

C’est fini ! Le général Brasart peut souffler. Il s’est époumoné pendant de longues minutes dans la radio pour empêcher l’incursion des légionnaires en Somalie, rien n’y a fait !

« Vous savez qu’à partir de cet instant nous sommes virtuellement en guerre avec la Somalie ? », dit-il à son état-major, dont aucun officier ne pipe mot. Mais l’esprit du général est ailleurs. Dans un instant on va lui rendre compte du bilan de l’opération. Et ce soldat connaît le prix du feu. Il a observé attentivement les accrochages et la violence des combats l’a stupéfait.

Il sait que le prix à payer va être élevé.

Le général n'attendra pas longtemps. La radio lui délivre un premier bilan de l'opération. Le mot le choque d'ailleurs, comme s'il s'agissait d'un bilan comptable. Il accuse le coup et sort de la tente pour voir remonter lentement les hommes et les véhicules qui viennent de participer à l'action. Il entend Prouteau avant même de le voir.

« Vous m'avez menti ! »

Le général se retourne lentement. En face de lui, le chef du GIGN vient de craquer. Dix-huit heures d'attente sous un soleil de plomb, un tir parfait et, malgré tout, une petite otage tuée et une autre dans un état désespéré. Alors le général Pierre Brasart, qui, à cet instant, pourrait casser net la carrière du lieutenant Prouteau, l'écoute.

« Mon général, vous m'aviez dit une minute ! Une minute pour que les légionnaires soient sur place. Il en a fallu trois ! »

Le patron des gendarmes du Territoire, le colonel Thomasset, est abasourdi. Pas de doute, cet écart de langage va coûter cher au petit lieutenant du GIGN. Alors qu'il songeait à lui rédiger une demande d'attribution de la croix de la Valeur militaire avec citation à l'ordre de l'armée, il décide à cet instant de laisser son stylo dans sa poche.

Le général ne répond pas car il est passé par là. Les coups de gueule épidermiques après la mission, il connaît – surtout lorsque des hommes y ont laissé leur vie. Que dire alors lorsqu'il s'agit d'enfants ? Mais il sait aussi que seul le chef peut avoir la vision globale de la manœuvre et qui, mieux que lui, a pu percevoir l'héroïsme dont ont fait preuve les hommes du REP pour monter à l'assaut de cette dune plate et désertique ? Les tirs en enfilade de la mitrailleuse somalienne sont la principale raison des deux minutes supplémentaires qu'il aura fallu pour arriver jusqu'au car. Était-il possible de prévoir cette violence des combats ?

Brasart regarde Prouteau longuement, puis il s'approche de lui.

« Demain midi ! Je vous invite chez moi à déjeuner. »

Mercredi 4 février 1976, 17h45. Djibouti

Pas un mot. Ils n'échangent pas un mot. Serrés dans les jeeps qui les ramènent vers Djibouti, les hommes du GIGN sont silencieux. Ils parcourent en sens inverse la piste par laquelle ils sont arrivés à Loyada. Les chauffeurs roulent lentement, mais personne n'a le cœur à regarder le paysage. Un gamin est manquant, probablement aux mains des terroristes, une fillette a été tuée et

une autre est grièvement blessée... Prouteau rumine en silence. Ils voient poindre les bâtiments du quartier Brière de l'Isle où sont restés leurs cantines et le reliquat de leur matériel. Le planton salue au passage des jeeps qui les déposent devant la compagnie de commandement et des services. Une douche, un treillis propre et direction le mess. Ils n'ont pas échangé trois mots entre eux.

Il y a du monde dans la cambuse, le cercle-mess est plein à craquer. C'est au milieu de ce brouhaha que les gendarmes se fraient un chemin vers une table vide. Brusquement, une question parcourt l'assemblée. *C'est qui, ces mecs ?*, s'interroge la foule en treillis.

C'est le sergent qui a ramené les jeeps qui donne la réponse.

« Des gendarmes, je viens de les ramener de Loyada.

– Les gendarmes de Paris ? demande un capitaine de l'armée de l'air.

– Oui, ceux qui ont tiré. »

C'est le silence immédiat. Plus de cent paires d'yeux convergent vers les neuf hommes assis autour d'une table bancale. Un cercle se forme autour d'eux alors que le capitaine, suivi d'un adjudant, lui aussi de l'armée de l'air, s'avance vers les gendarmes. Eux se sont juste aperçus que le silence s'était fait dans la pièce, mais ils n'y ont pas trop prêté attention. Seul Christian Prouteau a perçu la tension qui s'est installée dans le mess et qui lui laisse craindre une explosion de colère des cadres de l'armée de l'air. Le capitaine s'approche à toucher la table.

« Mon lieutenant, au nom des personnels de l'armée de l'air et des familles des enfants du car, merci ! Merci pour le travail exceptionnel que vous avez fait », dit-il en tendant la main à Prouteau, qui se lève alors qu'éclate une salve d'applaudissements. Il n'y a pas de sourires ni d'accolades chaleureuses, c'est la retenue qui prédomine ce soir, mais ces félicitations qu'ils n'attendaient pas font chaud au cœur des hommes du GIGN.

Jeudi 5 février 1976, 11h45

Résidence du général Brasart, Djibouti

En se présentant à l'état-major, le lieutenant Prouteau éprouve un peu d'appréhension. À l'intérieur de ces murs, on sent toute la rigueur militaire, la discipline, avec le salut à six pas et le garde-à-vous impeccable. Alors même que sa tirade d'hier a déjà fait le tour des popotes ! Un officier l'introduit dans le bureau du général. Bon signe, il est souriant ! Le chef du GIGN, qui malgré les remerciements reçus au mess la veille au soir reste sur un sentiment

d'échec, décide de prendre les devants.

« Mon général, je vous présente mes excuses !

– Asseyez-vous, mon lieutenant, et écoutez-moi. »

Prouteau prend place dans le fauteuil que vient de lui désigner le général.

« Prouteau, ce que vous avez fait hier restera comme l'un des plus beaux exploits de l'armée française depuis la fin de la guerre. Car il s'agissait d'enfants ! »

Le compliment va droit au cœur du lieutenant, car il vient de l'une des plus belles figures de l'armée française, d'un homme qui sait ce que commander au feu veut dire.

« D'ailleurs je vais envoyer un télex à votre directeur afin que la Légion d'honneur vous soit décernée. Vous le méritez, croyez-moi !

– Mon général, ce n'est pas dans les habitudes de la gendarmerie de décerner des décorations aussi prestigieuses à des gens aussi jeunes.

– J'en fais la demande et pourtant vous avez désobéi aux ordres.

– Attendre qu'il n'y ait qu'un seul des terroristes avec les enfants, c'était leur faire courir le risque de passer une seconde nuit dans le car.

– Vous étiez le seul à pouvoir apprécier la situation... Chapeau, mon lieutenant ! Maintenant sachez qu'être général n'empêche pas d'avoir un cœur, mais ma souffrance, je la garde pour moi.

– Je comprends, mon général.

– Autre chose, Prouteau. Après le déjeuner vous irez rejoindre le capitaine Jourdain qui s'occupe des journalistes. On vous a organisé une petite conférence de presse afin que vous leur présentiez votre unité.

– C'est que...

– Il faut savoir se vendre, mon lieutenant ! Personne ne le fera à votre place. Donc vous y allez !

– Dans quelle tenue ?

– Mettez donc le treillis dans lequel vous avez souffert. »

Le déjeuner qui suit constitue un moment d'intimité qui réunit le général, son épouse et Christian Prouteau. Cependant, tout au long du repas, celui-ci est taraudé par une seule question : *Pouvait-on sauver tous les enfants ?* Fallait-il désobéir dès le matin et intervenir plus tôt ? À cette question il n'aura jamais la réponse.

1. COTAM : Commandement du transport aérien militaire.
2. VLRA : Véhicule léger de reconnaissance et d'appui.
3. Feux de black-out : éclairage minimum permettant de progresser à proximité d'une zone tenue par l'ennemi. Aussi appelés « yeux de chat » par les militaires.
4. Armée à Bourbaki : troupe mal équipée. Se dit chez les militaires en référence à l'armée de l'Est de 1870 commandée par le général Bourbaki et qui était dotée d'un matériel hétéroclite. Elle se battit courageusement jusqu'au 1^{er} février 1871.
5. Évasan : évacuation sanitaire.
6. Simbleauter : action de mettre en convergence sur un point donné (ici, à 200 mètres) l'axe optique de la lunette et l'axe du canon. Pour les canons de char, le simbleautage s'effectue en parallèle à une distance qui va de 1 500 à 2 500 mètres.
7. Poste radio portatif en dotation à l'échelon du groupe de combat, d'une portée de 5 kilomètres environ.
8. Coup de doigt : désigne l'action de presser brutalement et sans contrôle la queue de détente. Ce qui a pour effet de réduire considérablement la précision du tir.
9. Norvégienne : récipient isothermique de grande contenance fonctionnant sur le principe de la bouteille thermos.
10. APX : lunette de tir équipant le FRF1 d'un grossissement de 3,85. La dénomination exacte est APX L 806. Le GIGN n'avait pas encore équipé ses armes de lunettes plus performantes.
11. Ils ne seront chambrés en 7,62 mm que l'année suivante.
12. Plante euphorisante dont la mastication des feuilles entraîne des effets semblables à ceux d'une drogue.
13. L'ultimatum remis aux autorités françaises ne réclame pas moins qu'en échange des otages soit annoncée l'annulation officielle du prochain référendum sur l'indépendance de Djibouti et que celle-ci soit prononcée immédiatement, conjointement avec le départ des troupes françaises.
14. Une balle sur cinq est traçante, ce qui permet de suivre sa trajectoire visuellement.
15. Balle à tête expansive : balle qui perd son énergie au contact de sa cible, afin de maximiser les dégâts. Il s'agit d'une balle de plomb recouverte d'une fine couche de nickel striée de petites fentes. Le choc sur un corps fait éclater la chemise de la balle, qui se déforme. Les chirurgiens qui ont opéré Jean-Michel Dupont pensent qu'il s'agit d'une balle à tête expansive de fabrication artisanale dite balle « dum dum ».

Chapitre 30

La mission « Banque de France » se termine. Patrick Dias, chargé de la sécurité dans l'établissement bancaire, fait le point.

« La Banque de France consacre à cette mission de transfèrement des fonds un effectif de 16 personnes qui est en déplacement sur le territoire national, 130 jours par an pour approvisionner nos succursales bancaires, sous la protection de la Gendarmerie nationale. L'audit réalisé par le GIGN a permis rapidement de mettre en évidence les points faibles de notre dispositif.

» En premier lieu, nos convois composés de trois camions et de quatre voitures s'arrêtaient systématiquement au péage pour passer un à un. Le GIGN a modifié ces directives en exigeant le passage immédiat des véhicules sans temps d'arrêt.

» Tous nos véhicules ont été blindés selon des normes données par le GIGN, les chauffeurs ont suivi des cours de conduite et les dispositifs des gendarmes accompagnateurs ont été modifiés. Sur un plan humain les trois mois passés avec les hommes du GIGN nous ont permis de mesurer leur sens du devoir, leur disponibilité à tout moment, leur solidarité et surtout leur efficacité. »

Après trois mois passés à sillonner la France, les six gendarmes rentrent à Maisons-Alfort pour apprendre qu'ils vont partir en stage parachutiste à Pau.

28 avril 1976. Le brevet parachutiste

Après Loyada, la vie a repris au Groupe. Christian Prouteau et ses tireurs d'élite ont reçu la médaille de la Gendarmerie avec une étoile. Cette distinction que la gendarmerie accorde à titre posthume à ses membres morts en service est décernée pour la première fois à des gendarmes en activité. Mais c'est sur un autre plan qu'il a enfin obtenu satisfaction. Les mots, les discours et les médailles, il en faut, mais la reconnaissance financière compte aussi. Ses hommes risquent leur vie à l'entraînement et en mission pour la même solde qu'un gendarme de brigade à grade égal. S'il est bien certain que le métier de gendarme de brigade territoriale n'est pas une sinécure, le risque pris n'est cependant pas comparable à celui qu'assument les hommes du GIGN dans l'exercice de leurs missions.

Sur proposition du général Raynaud, le directeur de la gendarmerie a donc

décidé d'accepter la requête de Christian Prouteau de faire du GIGN une unité parachutiste. Requête qu'il formule depuis plusieurs années ! Cela va permettre à l'unité de disposer d'un moyen de franchissement supplémentaire et de développer pour certains la pratique de la chute libre afin de créer un pool de spécialistes capables d'être projetés en précurseurs de l'élément principal en cas d'opération majeure. Et chaque gendarme du Groupe bénéficiera, dès l'obtention du brevet parachutiste, de la « solde à l'air » qui viendra augmenter la solde mensuelle de manière substantielle.

Ils sont donc douze – Prouteau, Duquenne, Ferrero, Dufour, Delafrenée, Jeandenant, Vissac, Madec, Millard, Grandil, Renaud et Lambert – à s'être déplacés à l'École des troupes aéroportées (ETAP) à Pau pour y passer le brevet parachutiste. Seul l'élément d'alerte est resté à Maisons-Alfort. Sur la route, ils sont allés saluer le commandant de la compagnie de Figeac qui n'est autre que le commandant Baux, celui-là même qui a beaucoup œuvré pour la création de ce qui allait devenir le GIGN. Ce dernier se montre très sensible à ce détour inspiré par l'amitié.

À Pau, leurs tenues décontractées et leurs cheveux longs font sensation, mais les moniteurs sont bluffés par la rigueur professionnelle qui se dégage du Groupe. Ils sont deux à avoir déjà sauté en parachute, Christian Prouteau, lors de sa préparation militaire parachutiste, et Daniel Delafrenée, qui a fait partie de la 728^e promotion de l'ETAP le 10 novembre 1964.

C'est le 28 avril 1976 qu'ils s'élancent de leur Transall en compagnie de leur moniteur, l'adjudant Dujan, pour le sixième et dernier saut qui va leur permettre d'obtenir leur brevet parachutiste. Le jour de la remise des brevets, une surprise les attend. Le lieutenant-colonel directeur de l'instruction de l'ETAP, qui est un admirateur de l'unité et qui ne manque pas d'humour, avertit Christian Prouteau qu'il leur réserve des numéros de brevets « permis de tuer » ! En effet, tel l'agent 007, le numéro de chaque brevet comportera pour les hommes du GIGN un double zéro. C'est ainsi que Christian Prouteau, déjà breveté, se verra décerner un nouveau brevet, le n° 385 003, et Régis Duquenne le 385 002.

2 mai 1976, 8h30. Maisons-Alfort

Dès le retour de Pau, l'entraînement quotidien a repris. Et ce lundi matin, on attend impatiemment Ignace Wodecki pour la séance hebdomadaire d'escalade. Tous les autres hommes sont déjà là, prêts à se lancer à l'assaut de l'immeuble de quinze étages, mais leur moniteur est parti régler un problème de dernière minute.

« Chef, c'est l'Italie ! », s'est exclamé Régis Duquenne quelques minutes

plus tôt en désignant le linge qui sèche sur le balcon du onzième étage. Les draps qui flottent au vent rendent toute escalade impossible, sauf à décrocher le linge. N'ayant pas une âme de lavandière, Ignace a bondi dans l'ascenseur, où il a pu voir que le mot scotché vendredi soir dans la cabine était toujours affiché : *Merci de ne pas laisser de linge sur les balcons lundi matin en raison d'un exercice d'escalade.*

C'est là !, se dit-il, avisant l'appartement 115. Il sonne, rageur. Un bruit de pas, la porte s'ouvre... Rosine est brune et belle. Comme elle se préparait à partir au travail, elle est pimpante, magnifique dans sa robe d'été. Personne ne parle. Ils se regardent, bouche bée tous les deux. Après un long silence, c'est Ignace qui se lance :

« Je viens pour le linge. Vous n'avez pas vu mon petit mot ?

– Votre petit mot ?

– Ben oui, celui que j'ai mis sur la porte de l'ascenseur pour avertir, comme d'habitude.

– Mais je ne suis pas sortie du week-end, j'en ai profité pour faire des lessives... Vous êtes du GIGN ?

– Oui, je m'occupe de l'escalade. Et le linge...

– Ça gêne ? Je l'enlève de suite, je suis désolée...

– Non, non, c'est moi ».

Il est là devant elle en combinaison noire avec un harnais rouge, mais ce qu'elle regarde, c'est lui, c'est son visage. La foudre vient de les frapper tous les deux, au même moment, et elle ne les quittera plus.

Quarante et un ans plus tard, Rosine et Ignace coulent toujours des jours heureux sous le soleil du Midi.

Maisons-Alfort. Naissance de la section cynophile

C'est maintenant devenu une évidence depuis l'affaire de Spada, le renfort de chiens est indispensable si l'on veut augmenter l'efficacité du Groupe. Dans le bureau de Christian Prouteau, la discussion va bon train.

« Le problème, mon lieutenant, c'est que le chien que nous voulons n'existe pas, du moins en gendarmerie. » C'est Daniel Delafrenée, que tous appellent Titi, qui vient de parler. Cet ancien de la section gymnastique de la Garde républicaine est persuadé que l'apport des chiens peut être décisif dans une intervention.

« Il faudrait aller voir à Gramat », suggère Prouteau.

Tous les gendarmes connaissent Gramat, seul centre de formation de la gendarmerie pour les chiens et leurs maîtres. Seulement, on n'y forme que des chiens de piste et de défense, et ce que recherchent Christian Prouteau et ses hommes, c'est un chien d'attaque capable de créer une diversion lors d'un assaut, ou pouvant être utilisé comme une arme non létale pour neutraliser un individu éloigné ou en situation de fuite.

« Il y a des volontaires pour monter ce groupe cyno ? », poursuit le chef du GIGN 1.

Les gendarmes se regardent, des moues apparaissent sur les visages, puis deux mains se lèvent, celles de Delafrenée et de Rudent. Ils en ont souvent parlé ensemble et ils se verraient bien être les précurseurs de cette spécialité au sein du Groupe.

Huit jours plus tard, ils se retrouvent dans le bureau de Prouteau.

« Vous partez à Gramat pour deux mois. Là-bas, il va falloir leur expliquer ce que nous voulons exactement. D'après ce que j'ai compris, c'est la première fois qu'une telle demande leur est adressée. Vous ferez tous les deux votre formation de maître-chien avec l'animal qui sera affecté ensuite au Groupe. Ils m'ont parlé de deux chiens, à vous de voir une fois sur place. »

Le chenil central de la Gendarmerie est situé dans le hameau du Ségala, à 2 kilomètres de Gramat, petite ville du Lot de 4 000 habitants, dans le Quercy. Créé en 1947 sur 15 hectares, il a pris en 1960 le nom de « Chenil Godefroid-Gamin » en souvenir du gendarme Godefroid, tué en opération de pistage le 23 mars 1958 dans la région de Mondovi (Algérie), et de son chien Gamin, gravement blessé au cours de la même opération après avoir défendu son maître jusqu'à la fin. La devise du centre, « Toi, moi, pour eux », résume bien l'engagement des équipes cynophiles au service de la population. En 1972, il

s'est officiellement transformé en Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG).

En 1945, l'effectif canin de la gendarmerie est constitué de 65 chiens représentant 13 races différentes. En 1972, il va passer à 280 chiens issus de moins de cinq races. À cette époque, pour une question de commodité de standard, la gendarmerie s'oriente vers une seule race de chien susceptible de répondre à toutes ses exigences en matière de dressage et d'utilisation : équilibre nerveux, flair, vigilance, agressivité maîtrisée, courage, rapidité des réflexes, mémoire, rusticité, aptitude au dressage et facilité d'entretien (poils courts).

Le chien ne doit être ni trop grand, pour pouvoir se faufiler partout, ni trop petit, sous peine d'être incapable de franchir d'éventuels obstacles par ses propres moyens. Les races retenues par les responsables de l'époque sont alors le bouvier des Flandres, le beauceron et le berger allemand. Estimant que le berger allemand possède toutes les qualités d'une race homogène, qu'il est de dressage facile et qu'il a déjà fait ses preuves, il est finalement décidé d'en faire le chien standard de la gendarmerie.

En 1974, la gendarmerie ne fonctionne donc pratiquement qu'avec des bergers allemands, race qu'elle estime être la panacée universelle pour toutes les missions. Avec ce souci du détail qui la caractérise, la maréchaussée est même allée jusqu'à définir le profil du berger allemand en fonction de son lieu d'affectation ! Il est impensable pour les têtes pensantes de Gramat d'affecter un berger allemand ayant un pelage gris en Alsace, celui-ci devra impérativement être brun !

Accueillis par le commandant Lethomas, commandant le Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie, et deux de ses instructeurs, les deux gendarmes du GIGN 1 remplissent d'abord un questionnaire qui doit permettre aux instructeurs de déterminer leur « silhouette caractéristique ». Cette procédure va les aider à décider quel chien sera affecté à chacun d'entre eux.

La discussion s'engage ensuite avec le commandant sur l'objet de la venue de ces deux hommes du GIGN 1 à Gramat. *Les chiens d'assaut ? On ne sait pas trop de quoi il s'agit*, s'inquiète le commandant après les avoir écoutés. À cette époque, il est vrai qu'avoir un chien capable de monter à l'assaut comme le ferait un combattant est une notion encore inconnue des militaires – cette spécialité n'existe pas encore dans l'armée française, qui n'entraîne que des chiens de garde. Daniel Delafrenée et François Rudent expriment encore une fois leur besoin tel qu'il a été défini avec leur chef Christian Prouteau.

Mais voici qu'arrive l'instructeur qui a rapidement étudié leurs deux

profils et qui les entraîne immédiatement à travers les chenils. Arrivé devant un box, il lève la main et se tourne vers Daniel – alias Titi.

« C'est lui que nous vous avons réservé, c'est Krex ! », annonce-t-il tout fier à Daniel.

Parmi tous les bergers allemands que possède le centre de Gramat, Krex en est un à la dérive. Il était pistard à la brigade de recherches de Cahors lorsque son maître est décédé. Personne à la brigade n'a voulu le reprendre, à moins que ce ne soit l'inverse ? Ayant perdu son maître, le chien n'éprouvait plus aucune envie. Il a alors été transféré à Gramat, où il passe désormais son temps à se morfondre, en restant couché toute la journée au fond de son chenil.

Le berger allemand est allongé au sol, inerte. Les premières minutes de la rencontre entre un maître et son chien sont décisives, et cela Daniel le sait lorsqu'il entre dans le box de Krex. Il s'approche de l'animal et commence à lui parler doucement. L'homme et le chien semblent s'étudier quelques instants, puis Krex décide finalement de se lever et de s'approcher de Titi, qui le gratifie d'une caresse. Un couple vient de naître !

Une surprise attend également François Rudent. Pour lui, ce sera Jarry, le seul et unique rottweiler du centre. Avec ses 50 kg, et malgré un excellent mordant, il semble pourtant bien trop lourd pour un chien d'assaut.

Mais les chiens ne sont que la moitié du couple. François et Daniel vont également devoir se former aux techniques du dressage et des soins du chien afin de former un parfait binôme avec Jarry et Krex. Pour cela, tous les quatre vont d'abord devoir passer par une phase de familiarisation.

En effet, le travail effectif de dressage ne peut vraiment commencer que lorsque l'équipe s'est solidement unifiée, c'est-à-dire quand le chien a adopté son nouveau maître. La familiarisation représente l'ensemble des moyens mis en œuvre pour réaliser une union basée sur l'affection et la confiance entre le maître et son chien. Le but consiste pour le maître à se faire reconnaître et adopter.

C'est donc avec beaucoup d'attention que Daniel et François observent le comportement de leurs chiens respectifs, leurs attitudes et réactions afin de mieux percevoir leurs caractères. Il leur faut également se faire reconnaître par l'animal. L'odeur, le timbre de la voix et la gestuelle sont des éléments importants qui vont leur permettre de conquérir Krex et Jarry. Enfin, il leur faut bien sûr s'occuper de leurs chiens : leur parler, les caresser, les nourrir et les soigner.

Cette familiarisation va être suivie d'une période de dressage permettant

l'acquisition de comportements adéquats dans le cadre de l'accomplissement de tâches particulières. Les chiens n'apprenant qu'en exécutant, il faut donc leur faire répéter les mêmes exercices inlassablement.

Daniel n'a aucune difficulté avec Krex car le chien sait déjà tout – c'est bien souvent Daniel l'élève et Krex le maître ! Le chien sait toujours où est sa place, s'il faut être en alerte ou au repos, s'il faut aboyer ou au contraire rester silencieux.

En revanche, il en va différemment pour le rottweiler Jarry. Ce chien à la particularité de percuter l'homme d'attaque à un endroit « où ça fait mal » avant de commencer à mordre. Avec lui, François doit faire preuve de patience, d'autant plus que l'animal n'apprend qu'une seule chose à la fois, et lentement encore. Nos deux jeunes maîtres-chiens s'aperçoivent également que l'animal n'apprend que pour contenter son maître et qu'il attend en retour ses encouragements pour tout travail bien fait. Les deux hommes et leurs chiens vont ainsi passer par tous les stades de la formation élémentaire avant de passer aux techniques d'assaut.

Lorsque commencent les premiers entraînements à l'assaut, tout le gratin du Centre est là. Cela fait plus de quinze jours que les deux hommes du GIGN 1 répètent différents scénarios allant de l'homme qui s'enfuit à l'attaque par la vitre d'une portière de voiture, en passant par l'assaut sur un individu retranché dans un bâtiment. Krex se montre d'une rapidité et d'une clairvoyance extraordinaires, faisant instantanément – et en pleine course – le distinguo entre le terroriste et son otage. Jarry, lui, percute l'homme d'attaque avec une violence inouïe et ne lâche pas sa prise avant d'en avoir reçu l'ordre de son maître.

C'est en voyant les résultats obtenus par François et Titi que les instructeurs de Gramat vont sérieusement se pencher sur cette nouvelle discipline que représente le chien d'assaut.

Au dernier jour de la formation, qui a duré deux mois, lors de l'ultime séance de dressage, François Rudent joue le rôle du forcené en présence de tous les stagiaires et de leurs chiens qu'ils retiennent au bout de leurs laisses, excités et prêts à bondir à la moindre sollicitation. Tous les hommes sont en treillis – détail qui a son importance, car c'est à ce moment précis qu'arrive Régis Duquenne, avec pour mission de ramener un peu plus tard les deux gendarmes à Maisons-Alfort.

Régis, qui est en survêtement floqué du sigle du Groupe, s'avance tranquillement dans la zone de travail pour aller saluer ses amis. Il ne se doute pas du danger qui le guette.

Titi, qui pressent le drame, lui crie de reculer derrière l'enclos, mais il est

déjà trop tard ! Un jeune berger allemand, voyant là un intrus, échappe à son maître et bondit sur le téméraire. Il mord la cuisse de Régis, y plante profondément ses crocs et le fait tomber. Tout le monde se précipite, mais les instructeurs ont toutes les peines du monde à desserrer les mâchoires du chien, qui trouve le cuissot de Régis à son goût ! L'infirmier de permanence, aussitôt prévenu, lui injecte une dose de sérum antitétanique avant de le transporter au centre hospitalier de Gramat en ambulance. Là, un médecin suture ses plaies après avoir pratiqué une anesthésie locale. Cerise sur le gâteau, le chef de service décide de le garder en observation pendant quelques jours afin de parer à une éventuelle infection.

Titi et François Rudent sont à son chevet quand les infirmiers le ramènent dans sa chambre.

« Les gars... Maître-chien, ça devrait me plaire, annonce le rescapé à ses copains médusés.

– Ben, t'es sûr ? Tu ne crois pas que les explosifs ça t'irait mieux ?

– Non, non, confirme le déchiqueté, c'est sérieux ! Je veux faire le stage !

– T'es pas rancunier, toi ! Mais si t'insistes, on en parle à Prouteau en rentrant », conclut François Rudent.

Christian Prouteau accédera très vite à la demande de Régis car il va lui falloir rapidement renforcer son équipe cynophile. En effet, dès le retour de François et Titi avec leurs chiens, le chef du GIGN a décidé d'intégrer un binôme maître et chien à l'équipe d'alerte afin qu'il participe à chaque intervention.

Le rythme devient alors infernal pour les maîtres-chiens. À leur semaine d'alerte succède l'entraînement spécifique aux chiens d'assaut, sans oublier celui du maître qui doit participer aux séances d'escalade, de tir, et aux exercices de synthèses de jour et de nuit. Le nombre de jours passés hors du domicile atteint 26 par mois ! Mais tous ont la passion chevillée au corps. Et leur disponibilité est totale. Tous mettent la main à la pâte pour construire les chenils d'après les plans qu'ils ont récupérés à Gramat.

Si Krex donne satisfaction, il n'en va pas de même pour Jarry. Le rottweiler manque de « jus » et se révèle trop lent comme chien d'assaut. Lors d'une visite à Suippes, au 132^e Bataillon cynophile de l'armée de terre, où François Rudent est venu voir les différentes techniques d'entraînement employées par les militaires avec leurs chiens destinés notamment à garder les dépôts de munitions, celui-ci aperçoit quelques bergers malinois. Il interroge aussitôt le sous-officier en charge du chenil sur les aptitudes de cette race.

« Le malinois, c'est une Ferrari ! Ça ne réfléchit pas, ça part comme une

bombe ! »

François assiste alors à quelques démonstrations avec un homme d'attaque et en ressort aussi impressionné que convaincu. Il leur faut des malinois !

Huit jours plus tard, le « destin » va malheureusement frapper son chien. Lors d'un exercice d'interpellation sur un véhicule en mouvement, Jarry s'écarte de sa course et se fait faucher par une voiture – volontairement, affirmeront certains, ce stratagème devant permettre au Groupe de récupérer un précieux malinois plutôt qu'un Rottweiller aux capacités limitées. François accuse le coup car, même si le chien n'était pas à la hauteur, il n'en était pas moins fidèle et dévoué.

Christian Prouteau renvoie François Rudent à Gramat pour en rapporter un nouvel animal, qui se révèle être à nouveau un Berger allemand, Arno. Le fait que le GIGN soit le seul demandeur de chiens d'assaut n'a pas incité la gendarmerie à chercher des races plus adaptées à cette mission. Pour avoir enfin des animaux réellement adaptés aux missions de chien d'intervention, Rudent et Delafrenée devront donc convaincre Christian Prouteau d'employer une voie détournée, notamment en mettant à contribution la caisse noire du Groupe quelques années plus tard. Mais, très vite, d'autres besoins vont demander à l'équipe cynophile d'acquérir de nouvelles compétences.

Un an plus tôt, le 8 juillet 1975, Jean-Charles Willoquet, un complice de Mesrine alors en prison, s'était évadé du palais de justice de Paris grâce à des armes introduites par son épouse déguisée en avocate. Christian Prouteau n'a pas oublié cet incident, et il demande à son équipe cynophile de former un chien à la détection d'armes. Ce sera Arno, le berger allemand que Régis vient de récupérer, qui va être formé à cette discipline. C'est un peu plus tard, au début des années 80, que le besoin en matière de détection d'explosifs se fera réellement sentir.

En attendant que les premiers malinois arrivent au Groupe – il faudra encore cinq années –, les maîtres-chiens vont voir passer toutes sortes de races dont un bouvier des Flandres, un excellent animal pour les numéros de cirque mais, hélas, inapte au travail d'intervention.

Ne comptant ni leur temps ni le dévouement qu'ils portent à leurs compagnons à quatre pattes, les maîtres-chiens François Rudent, Daniel Delafrenée, Régis Duquenne et Jean-Marie Plassard parviendront à tirer le meilleur de leurs animaux et formeront avec eux des couples indissociables à l'origine de toutes les techniques cynophiles propres au chien d'assaut.

Figurent au panthéon des chiens d'assaut du GIGN les noms de Krex, Jarry, Tarzan, Arno et Rolympé – ces deux derniers seront tués tous les deux dans une intervention en 1982.

Eux aussi étaient parmi les premiers !

Chapitre 31

Juin 1976. La fusion

Si la bande à Prouteau n'a pas que des amis dans la haute hiérarchie de la gendarmerie, elle peut néanmoins compter sur des appuis solides. Parmi eux le colonel Beaudonnet, un vieux soldat, ainsi que le général Reynaud et le directeur général de la gendarmerie Jean-Pierre Cochard – lequel garde en permanence un œil bienveillant sur l'unité de Christian Prouteau. Tous trois ont poussé les feux pour qu'il ne subsiste plus qu'une seule unité, le GIGN 1.

Ce 31 mai 1976, le directeur s'apprête à signer la note annonçant la fusion des GIGN 1 et 4. La nouvelle unité aura une compétence nationale et gardera le nom de GIGN. Elle sera basée à Maisons-Alfort sous les ordres du capitaine Prouteau (l'avancement est enfin arrivé !). Les personnels de Mont-de-Marsan volontaires pour rejoindre le GIGN seront immédiatement intégrés dans la nouvelle unité sans tests préalables.

Ils ne seront pas très nombreux à venir se présenter au fort de Charenton. Gérard Bollet, Jean-Pierre Gouriten, Raymond Pasquier, Henry Jacques, Gérard Galin et Michel Laignel sont les premiers de l'escadron de Mont-de-Marsan à intégrer le GIGN du capitaine Prouteau. D'autres, en stage de formation de moniteur-commando au CNEC de Montlouis-Collioure, tel Henri Malfatti, suivront un peu plus tard.

Le choc culturel est rude ! Non pas tant sur le plan physique, car tous ont reçu un entraînement très poussé, mais le fonctionnement de l'unité de Maisons-Alfort est aux antipodes des méthodes utilisées à Mont-de-Marsan. Là-bas tout était « carré » et l'on saluait à « six pas devant et deux pas derrière » comme le prévoit le règlement. Ici, seul le commandant de l'unité a droit au « coup de raquette », tout le reste étant jugé indigne de la moindre considération.

Est-ce un dénominateur commun que partagent les forces d'élite et qui fait que, quel que soit le pays, le sentiment d'appartenir à une confrérie engendre un particularisme caractéristique de l'unité ? Ici, chacun est responsable de lui-même et s'équipe comme il l'entend en fonction de la mission.

Les gendarmes du GIGN sont rarement en uniforme, ce qui a le don de provoquer l'ire de la hiérarchie, d'autant plus que l'appellation par grade a disparu au profit du prénom – sauf pour leur chef, qu'ils appellent « Patron » ou « le Grand » lorsqu'ils sont entre eux. Si l'on ajoute à cela la diversité des

tenues, les cheveux portés longs et un flegme que pourrait leur envier un opérateur du SAS, l'ensemble a de quoi déconcerter les nouveaux arrivants, qui ne manquent pas de s'étonner auprès des hommes du cru.

« Là-bas, c'était rapport tous les matins à 8 heures et toutes les activités se faisaient avec l'encadrement de manière très militaire.

– Ah bon ? Eh bien ici, on ne donne pas dans le romantisme mais dans l'efficace. Va au magasin, équipe-toi et demande à ton chef de groupe le programme de la semaine. Dès que tu auras un moment de libre, entraîne-toi au tir, le stand est juste derrière. Si tu as un souci ou un problème technique, demande, il y aura toujours quelqu'un pour t'aider. Par contre, retiens bien ceci : en mission, personne ne t'aidera. En intervention, tu dois être capable d'effectuer seul tous les franchissements et d'être là où on te l'a demandé à l'instant T. Si un jour ce n'est pas le cas, le Grand te donnera le signal du départ. Voilà comment ça marche ! »

Les premiers entraînements mettent en évidence le besoin d'une remise à niveau en matière d'entraînement tactique et de techniques d'intervention. Si les choix faits au GIGN 4 dans ce cadre étaient très différents de ce qui se pratique à Maisons-Alfort, Christian Prouteau a cependant pu constater l'excellent niveau physique et l'enthousiasme dont font preuve les hommes de Mont-de-Marsan. Hélas, c'est chez eux que la mort, un an plus tard, ira prélever ses premiers tributs.

La fusion va également se traduire par l'arrivée d'un nouvel officier chargé de seconder Christian Prouteau. En effet, le directeur de la gendarmerie souhaite faire monter en puissance le GIGN de manière très sensible, aussi bien en hommes qu'en matériels, et il estime par conséquent indispensable d'affecter un officier adjoint à Christian Prouteau. L'équipe que celui-ci forme avec Claude Lepouzé fonctionne très bien mais, aux yeux de la hiérarchie, un adjudant-chef ne peut être l'officier en second du GIGN qui se dessine.

« Il vous faut un adjoint, Prouteau ! », lui a martelé Jean-Pierre Cochard.

Le chef du GIGN a bien essayé d'ergoter sur l'inutilité d'avoir un second officier au Groupe, peine perdue, le directeur se montre inflexible. À la vérité, Christian Prouteau n'a jamais envisagé sa succession, préférant ne pas penser à l'éventualité de devoir un jour quitter le GIGN. Quoi qu'il en soit, le chef du GIGN se montre intraitable dans le choix de cet adjoint. Officier ou pas, et à l'exception des gendarmes du GIGN 4, tout nouvel arrivant doit passer les tests et les réussir.

En ce qui concerne le recrutement d'un nouvel officier, ce test de sélection va doublement servir d'épreuve éliminatoire. Ils sont en effet deux officiers à se présenter, Paul Barril et Alain Le Caro.

Le premier, Barril, vient des corps de troupe, il était chef de char au 11^e Régiment de chasseurs à Berlin avant de rejoindre la gendarmerie en 1966 en qualité d'élève-gendarme. En 1972, il a passé et réussi le concours interne permettant d'accéder à l'EOGN de Melun, d'où il est sorti sous-lieutenant en 1975. Il a alors rejoint l'escadron de gendarmerie mobile 9/11 de Biscarrosse pour devenir ensuite le responsable du peloton de sécurité du Centre d'essais des Landes¹. Comme il possédait un brevet de moniteur de plongée, il s'est vu confier la formation nautique du GIGN 4 lorsque cette unité, qui se trouvait à moins de 100 kilomètres de Biscarrosse, venait entraîner ses plongeurs dans la station balnéaire.

C'est un officier sportif et courageux dont le petit zéaiement sympathique dissimule une impatience permanente qui s'exprime dans tous les domaines. Le personnage est volubile, au point que ceux qui ont eu l'occasion de converser avec lui ont décelé dans son attitude une fâcheuse tendance à vouloir faire étalage de ses compétences. Ce trait de caractère n'a pas échappé aux sous-officiers du Groupe, et en particulier à Ignace Wodecki, qui est chargé de lui faire passer les tests.

Le concurrent de Paul Barril, Alain Le Caro, voulait rejoindre l'Escadron parachutiste de Mont-de-Marsan à sa sortie de l'Ecole des officiers de gendarmerie de Melun en 1972, mais il s'est montré si préoccupé par l'apprentissage des techniques commandos pendant l'année scolaire qu'il en a oublié la gendarmerie traditionnelle. Son classement de sortie de l'école s'en est donc ressenti et ne lui a pas permis d'intégrer l'escadron para. Il est donc parti rejoindre l'escadron 2/9 de la gendarmerie mobile à Argentan, où il a mis sur pied les équipes légères d'intervention (ELI) de la 3^e région militaire. Son caractère est tout l'inverse de celui de Barril. Autant le premier est exubérant, autant Le Caro semble renfermé, modeste et avare de commentaires sur son passé en gendarmerie.

Paul Barril est parti pour une marche commando de 8 kilomètres avec sac à dos dans la forêt de Melun-Sénart. À ses côtés, Ignace, qui trotte lui aussi en survêtement et ne lâche pas un mot. Pas de « C'est bien ! Vous êtes dans les temps », rien ! Le candidat officier, qui d'ordinaire a la langue bien pendue, consulte sa montre et commence à s'inquiéter. Le parcours n'en finit pas. Il aurait pourtant juré être en vue de la ligne d'arrivée, mais c'est une longue ligne droite qui se présente devant lui sans le moindre signe d'une arrivée imminente. Comment pourrait-il savoir qu'Ignace, excédé par son air de « J'ai tout vu ! », lui a rajouté un bon kilomètre ! Initiative prise confidentiellement afin d'aider le second officier, dont l'abord sympathique et la modestie ont séduit tout le monde. Cependant, sur ce dernier kilomètre, Paul Barril va s'arracher et faire un temps pratiquement aussi bon que celui de

Le Caro !

« Je sais pas ce qui s'est passé, mais ça m'a semblé long ! », annonce celui qu'ils appelleront bientôt Popaul !

Voici donc Barril et Le Caro, deux lieutenants que Christian Prouteau ne connaît pas. Il a juste croisé le second à Coëtquidan lors de sa formation d'officier – mais c'est ce détail qui va faire la différence. En effet, Alain Le Caro est de la promotion qui suit immédiatement celle de Christian Prouteau. Ils ont donc seulement un an d'écart dans l'avancement, ce qui peut poser problème. Malgré des résultats comparables et au demeurant excellents pour les deux candidats, Christian Prouteau décide de prendre comme adjoint le plus jeune des deux. Il veut éviter qu'il y ait dans l'unité deux officiers de même grade et ayant potentiellement les mêmes possibilités de figurer au tableau d'avancement.

Va donc pour Barril !

Cependant, Christian Prouteau, toujours aussi fidèle avec les hommes méritants, promet à Alain Le Caro de faire appel à lui si une unité jumelle du GIGN devait voir le jour. Il tiendra parole en l'appelant à l'Élysée pour y commander le Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR) en 1982².

Paul Barril, lui, doit maintenant suivre la phase d'apprentissage qui, comme pour tout membre du groupe, dure six mois. La hâte d'en finir avec ce stage et d'être opérationnel, de pouvoir enfin montrer à tous ce dont il est capable, fait plaisir à voir. C'est une erreur ! La fougue dont fait preuve ce soldat courageux et aux capacités physiques exceptionnelles est destructrice car elle a pour nom impatience. Elle se paiera au prix fort, pour lui-même et pour son chef.

Corde lisse !

En 1976, la mise en place d'opérateurs d'unités spécialisées – en France, on ne parlait pas encore de forces spéciales – se faisait le plus souvent par parachutage ou par dépose d'hélicoptère. Le GIGN vient d'ouvrir une nouvelle voie en proposant la dépose par rappel, à partir d'un hélicoptère, sur une zone étroite et située en altitude telle que le toit d'un immeuble.

Voulant accélérer cette dépose d'opérateurs à partir d'hélicoptères, Christian Prouteau cherche un moyen qui lui permettrait de déposer des équipiers le plus rapidement possible dans un endroit étroit.

C'est lors d'une séance de grimper de corde, en voyant ses hommes

redescendre en se laissant glisser jusqu'en bas, qu'il imagine pouvoir en faire autant à partir d'un hélicoptère. Les essais effectués en tenue d'intervention dans le gymnase indiquent clairement le besoin absolu de posséder des gants bien épais avant de se lancer dans pareille aventure. Comme ces gants n'existent pas dans le paquetage gendarmerie, le GIGN en achète plusieurs modèles destinés aux ouvriers sur les chantiers, allant même jusqu'à emprunter à la SNCF les gants utilisés par les cheminots chargés d'accrocher les wagons. Un matin de juillet 1976, Christian Prouteau et trois de ses hommes attendent à Mondésir une Alouette III de la gendarmerie.

Le pilote, qui s'attend comme à l'accoutumée à un exercice de descente en rappel, est surpris de voir que les gendarmes ont amené une corde d'un plus gros diamètre.

« Vous faites quoi avec ça, mon capitaine ?

– On va tester un nouveau type de descente en accrochant la corde au treuil extérieur, la descente se fera direct, en freinant avec les mains et les pieds.

– Mais ce n'est pas ce qui était prévu dans l'ordre de mission. Il est marqué « descente en rappel ».

– C'est un essai que nous faisons, cela n'a encore jamais été fait, d'ailleurs on va commencer pas trop haut, moins de 10 mètres.

– Vous êtes sûr de votre coup pour la corde ? Elle ne risque pas d'être aspirée et de remonter ?, s'inquiète le pilote.

– On a prévu de faire un nœud à l'extrémité. Vu son gabarit cela devrait suffire comme lest », le rassure Prouteau.

Une fois l'hélicoptère mis en route, les quatre hommes embarquent, traînant avec eux la corde soigneusement lovée qu'ils accrochent au treuil après avoir enlevé les portes de l'appareil. Après le décollage, le pilote stabilise à une dizaine de mètres. Étienne Laisney se penche alors par l'ouverture et laisse filer la corde. De son côté, le mécano a fait pivoter son siège afin de renseigner le pilote sur ce qui se passe derrière lui.

« Le premier est à la porte... Parti ! »

Prouteau se penche, agrippe la corde à deux mains et se laisse plonger en même temps qu'il ramène ses deux pieds afin de freiner sa chute.

L'appareil est brutalement déséquilibré, obligeant le pilote à corriger l'assiette de l'hélicoptère tandis que, le long du filin, la course du capitaine va en s'accélégrant, jusqu'à l'obliger à serrer la corde de toutes ses forces. Contact avec le sol ! Suivant ! Dans la machine, c'est le mécanicien qui donne le top départ.

En quarante-cinq secondes, quatre équipiers du GIGN sont au sol. La corde lisse se révèle beaucoup plus rapide que le rappel et demande beaucoup moins de préparation. Le reste de la séance est mis à profit pour augmenter les charges individuelles, armement et munitions, ainsi que pour faire quelques tests à une altitude de 25 mètres. À la fin de la journée, les gants utilisés sont tous hors d'usage, mais les gendarmes sont convaincus que cette technique peut figurer au catalogue des moyens utilisés par le Groupe.

Ce jour-là, le GIGN est la première unité militaire française à utiliser la corde lisse comme moyen de dépose à partir d'un hélicoptère.

Dès lors, le Groupe ne va cesser d'améliorer les techniques d'aérocordage, ce qui fera d'elle une unité de référence en la matière.

1. Le Centre d'essais des Landes (CEL) permet de tester à la fois des engins tactiques, des missiles tactiques nucléaires et des missiles stratégiques.

2. Alain Le Caro prendra ensuite le commandement du Groupement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN) de 1989 à 1991; une nouvelle unité qui regroupe le GIGN, le GSPR et l'Escadron Parachutiste.

Chapitre 32

L'évolution des missions

Le souhait du directeur général de la gendarmerie de voir évoluer le format du GIGN amène son chef à s'interroger sur l'éventail de ses missions.

En effet, celles-ci, qui ne cessent d'évoluer, ont amené par exemple le Groupe à intervenir en milieu carcéral le 5 juillet 1976, à la prison de Lisieux, où quatre détenus, Daniel Debrielle, Georges Segard, Jean-Pierre Pont et Carman Rives ont tenté de s'évader du quartier de haute sécurité en prenant des gardiens en otages. L'intervention réussie du GIGN, qui a mis fin sans effusion de sang à la prise d'otages grâce à l'utilisation de *pepper-fog*, a été saluée par les messages de félicitations du ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, et du ministre de la Défense, Yvon Bourges. Mais la préoccupation principale de Christian Prouteau reste la menace terroriste, qui se précise partout en Europe en cette année 1976.

En Allemagne, la Fraction Armée Rouge frappe sans répit depuis 1970. Son palmarès pour l'année 1975 est éloquent : enlèvement du candidat à la mairie de Berlin Peter Lorenz ; prise d'otages à l'ambassade de la RFA à Stockholm, au cours de laquelle un diplomate et deux terroristes ont été tués dans l'assaut. Il faut ajouter à cela de multiples attaques contre des établissements bancaires afin de financer le mouvement. Plus récemment encore, le 1^{er} juin 1976 a été marqué par un attentat à la bombe au Quartier général américain de Francfort qui a fait 18 blessés.

En Italie, ce sont les Brigades Rouges qui organisent le sabotage de l'outil de production en provoquant des grèves dures et violentes dans l'industrie automobile (Fiat, Alfa Roméo). Ces grèves, qui sont suivies d'émeutes et de véritables scènes de guérilla urbaine, éclatent en 1969 et 1970. Puis, brutalement, les Brigades Rouges basculent en direction du Parti communiste combattant (PCC) et frappent au cœur de l'État italien. C'est ainsi que, le 18 avril 1974, le juge Mario Sossi est enlevé à Gênes et que deux militants du parti d'extrême droite MSI sont assassinés le 17 juin de la même année. La violence du mouvement va continuer d'aller crescendo et mettre l'Italie à feu et à sang. En 1975 et 1976, les enlèvements d'industriels se multiplient ainsi en Italie tandis que des attaques sont menées contre des casernes de carabinieri à Milan, Turin, Gênes, Rome, Florence et Naples et que le procureur général de Gênes, le magistrat Francisco Coco, est assassiné avec ses deux gardes du corps.

En Espagne et en Turquie, enlèvements et assassinats se succèdent à un rythme effréné. C'est toute l'Europe qui est en train de s'embraser sous les coups de boutoir de cellules révolutionnaires que les pays satellites de l'Union soviétique agitent à distance. Nous sommes en pleine guerre froide et certains spécialistes s'accordent à dire que ce plan de contrôle du terrorisme est l'opération la plus secrète jamais montée par les services soviétiques.

Et la France ? Des signaux d'alerte se sont mis à clignoter tout au long de l'année 1974. En février, c'est un attentat qui a été commis contre la voiture du consul d'Espagne à Toulouse. Puis, au mois de mai, le directeur de la banque de Bilbao à Paris, Angel Baltasar Suarez, a été enlevé. Enfin, en juillet, une explosion a détruit plusieurs véhicules de la caravane du Tour de France. Ces actes sont attribués à des Français appartenant à des mouvements antifranquistes espagnols – dont notamment Jean-Marc Rouillan –, mais les autorités ont pensé que les choses se calmeraient avec la mort du dictateur ibérique en 1975. C'est oublier que les révolutionnaires ne prennent jamais de retraite.

Ceux-là prendront le nom de NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), puis d'Action Directe avec Rouillan, encore lui, à sa tête. Ils n'auront de cesse de s'attaquer aux symboles de l'État et du capitalisme. Lorsque les politiques penseront avoir gagné cette guerre, viendra ensuite le temps des attentats causés par des mouvements autonomistes, auxquels succédera celui des organisations palestiniennes, et enfin islamistes. Le terrorisme ne va plus lâcher la France.

En cette fin d'année 1976, c'est précisément à cette montée du terrorisme et aux moyens d'y faire face que réfléchit Christian Prouteau.

1977

Chapitre 33

« Portez-le haut, soyez-en fier ! »

Les hommes du GIGN ont maintenant un insigne de bras. Christian Prouteau a réalisé un projet qui symbolise la fusion des deux groupes. Il traduit la qualité de tireurs d'élite des membres du Groupe et leur capacité de franchissement par la présence sur l'insigne d'un réticule de lunette de tir et d'un mousqueton d'escalade. Un parachute représente la qualification parachutiste du Groupe, tandis que la grenade d'or de la gendarmerie mobile rappelle le rattachement du Groupe à cette subdivision d'arme – le tout sur fond d'azur entouré de la dénomination du Groupe et de l'arme.

Proposé par le chef du GIGN le 28 avril 1977, l'écusson de bras est homologué le 5 mai de la même année. Il servira de modèle à un insigne en métal dit « insigne de brevet » dont le numéro 1 est attribué au chef de l'unité.

C'est pour avoir le droit de porter cet insigne que les candidats suent sang et eau durant la formation, que l'exigence dans l'entraînement atteint un tel paroxysme et que celui-ci pousse chacun dans ses retranchements. Le Groupe est un milieu opaque et illisible pour qui n'est pas du sérail. Il échappe à toute hiérarchie traditionnelle car on s'y explique franchement et, parfois, brutalement. Nulle notion de grade dans la remise en question qui suit systématiquement chaque opération. La proximité qui se crée lors d'entraînements longs et difficiles, ainsi que l'ombre de la mort qui plane sur la plupart des missions, tout cela aurait pu autoriser Christian Prouteau à un léger relâchement dans l'échange avec ses subordonnés. Mais il ne tutoiera jamais personne et n'acceptera jamais aucune familiarité. À une seule exception, avec Paul Barril, qui s'installe progressivement dans son rôle d'adjoint.

Par ailleurs, l'entraînement continue à se diversifier. C'est ainsi qu'en février 1977, les gendarmes du GIGN partent pour une semaine en demi-effectif afin d'effectuer pour la première fois un « stage d'oxygénation » à Chamonix – c'est ainsi que le chef du GIGN a dénommé cette formation. Il a fallu batailler ferme pour obtenir l'autorisation de partir à Chamonix, le général Thomasini ayant affecté une fin de non-recevoir à cette demande au motif que seuls des pilotes de chasse peuvent bénéficier de ce type d'entraînement !

Qu'à cela ne tienne, Prouteau a transformé la demande en stage d'accoutumance à l'altitude et au froid, demande qu'il a adressée en copie au

directeur de la Gendarmerie accompagnée d'un long plaidoyer sur les bienfaits qu'apportera ce séjour à la cohésion de l'unité. C'est là, à Chamonix, au champ de tir du Planet, que Christian Prouteau demandera à ses gendarmes de pratiquer des tirs à longue distance au FRF1. L'attente dans la neige et le froid, sans compter les conditions atmosphériques changeantes avec de fortes rafales de vent, exige, outre la concentration habituelle inhérente aux tirs à longue distance, de nouveaux savoir-faire dans l'utilisation de l'arme et de sa lunette. Fidèle à sa volonté de faire connaître son unité, Christian Prouteau en profite également pour organiser des démonstrations de descente en rappel d'hélicoptère. Exercices de corde lisse et poser d'assaut sur un bâtiment se succèdent ainsi devant la presse, les élus et des unités de Chasseurs alpins.

Durant ce séjour, les équipiers du Groupe participent également à une formation au ski de trois jours menée par les gendarmes du Peloton de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) de Chamonix. Aussi intensive soit-elle, cette initiation n'en fait pas pour autant des adeptes des pistes noires. C'est donc devant les yeux éberlués des gendarmes alpins du PGHM qu'ils entament sous les premiers rayons de ce soleil d'hiver, à la demande du capitaine Prouteau, la descente de la vallée Blanche... Si la montée en téléphérique jusqu'à l'Aiguille du Midi ne pose évidemment aucun problème, il en va tout autrement des 20 kilomètres de la plus célèbre descente hors-piste glaciaire d'Europe. Pour certains, c'est une descente du Golgotha qui va durer six heures, avec une bonne dose d'opiniâtreté pour se remettre sur les planches après chaque chute. Le lendemain, c'est une journée « peaux de phoques¹ » à 3 000 mètres d'altitude qui attend nos gendarmes. Mais surtout, comme le voulait le chef du GIGN, cette semaine aura permis de resserrer les liens et de renforcer, s'il en était besoin, l'esprit de cohésion qui anime le Groupe.

Le lieutenant Barril emmènera la semaine suivante la seconde moitié de l'effectif à Montgenèvre, au moment où un drame terrible va frapper le GIGN à Maisons-Alfort.

1. Tissu collé sous les skis et permettant la pratique du ski de randonnée en empêchant le ski de glisser lors des montées.

Chapitre 34

Surgères, Charente-Maritime

Si vous passez par Surgères, une petite ville située à une trentaine de minutes de La Rochelle, allez au cimetière ; il est facile à trouver, au sud-est de la petite ville, dans la rue du Faubourg-Saint-Gilles. Là, vous chercherez une tombe qui porte le nom de Raymond Pasquier – le nom qui a été donné à la caserne du GIGN à Satory parce qu’il fut le premier d’une liste qui sera toujours trop longue, celle des opérationnels disparus.

Il est facile de dire que la mort fait partie du paquetage, mais cela devient beaucoup plus difficile pour un commandant d’unité lorsqu’il doit expliquer à une épouse et à ses deux enfants que son mari, leur père, parti au travail trois heures plus tôt, ne reviendra plus jamais.

En ce matin du samedi 23 avril 1977, un exercice de franchissement du vide est prévu au programme d’entraînement. Le départ est donné depuis la tour de 50 mètres, tandis que l’arrivée se fait sur un bâtiment voisin, moins élevé d’une dizaine de mètres.

Une corde de nylon a été tendue entre les deux bâtiments pour permettre 40 mètres de *taggle-rope* sans assurance. Chaque opérationnel doit d’abord escalader la tour, puis, arrivé au sommet, il prend son anneau d’encordement qui est une simple corde de nylon scellée formant une boucle complète. Pour cet exercice, il dessine un 8 avec son anneau avant de le replier sur lui-même pour le doubler, puis il le passe dans un mousqueton afin de disposer de deux poignées dans lesquelles ils engagera les mains, comme il le ferait pour une dragonne de bâton de ski. Une fois le mousqueton fixée sur le *taggle-rope*, seul celui-ci est en contact avec la corde et il suffit donc de se laisser glisser dans le vide – la déclivité fait le reste.

Le temps est beau sur Maisons-Alfort. Pas de vent, pas de pluie : tout semble parfait pour cet exercice qui précède un week-end de repos en famille bien mérité.

Raymond Pasquier, issu du GIGN 4, est un excellent sportif, un homme endurant qui supporte les petites blessures de l’entraînement quotidien. Il s’est d’ailleurs blessé au poignet droit dans un exercice de karaté. Prouteau le sait et l’arrête lorsqu’il le voit se diriger vers la tour. Raymond lui semble pâlot, comme s’il n’était pas dans son assiette.

« Raymond, votre poignet ?

– Pas de souci, mon capitaine, ça va aller... », le rassure le gendarme.

Mais, malheureusement, ça ne va pas aller du tout. Dans moins de quinze minutes, Raymond Pasquier va mourir. Il est seul sur le toit de l'immeuble quand il fixe son mousqueton sur la corde, un geste qu'il a déjà effectué cent fois ! Mais Raymond ne s'aperçoit pas que ce n'est pas le mousqueton qui est en contact sur les deux brins du *taggle-rope*, mais l'anneau d'encordement lui-même ! L'esprit ailleurs, certainement concentré sur sa descente en raison de sa blessure au poignet, il a d'un geste passé l'anneau d'encordement sur le câble de nylon, puis il y a accroché le mousqueton. Celui-ci, qui n'assurera pas le glissement sur les deux brins du *taggle-rope*, n'a donc plus aucune utilité. Lorsqu'il donne son impulsion d'élan, Raymond descend pendant une trentaine de mètres, puis s'arrête, bloqué par la résistance de l'anneau d'encordement qui n'a aucune capacité de glissement. Mais cette résistance n'a pas fait qu'arrêter Raymond dans sa descente. Le frottement des deux nylons, corde et anneau, a fait fondre celui dont le diamètre est le plus faible. L'une des poignées de l'anneau ne tient plus maintenant que par trois brins et la main droite du gendarme, dont le corps oscille dans un silence que personne n'ose troubler, cette main droite affaiblie par un coup de karaté, commence à glisser. Raymond se met alors à balancer son corps d'avant en arrière croyant pouvoir reprendre sa progression. En vain !

En bas, Prouteau vient de comprendre le drame qui est en train de se jouer 40 mètres au-dessus de sa tête. Vite ! Il donne l'ordre de détacher la corde de son point le plus bas afin de récupérer Raymond en le faisant glisser. Il entend un cri.

« Attention en bas, je lâche ! »

Danny, l'épouse de Daniel Grandil, est à sa fenêtre au 8^e étage. Elle regarde l'exercice comme elle le fait à chaque fois que « leurs hommes » s'entraînent au franchissement sur les immeubles alentours. Elle n'est qu'à quelques mètres de Raymond lorsqu'il chute. Elle voit son visage et entend le bruit sourd de son corps s'écraser sur le bitume. Ce visage et ce bruit, elle ne les oubliera jamais. À chaque mission, à chaque entraînement, elle tremblera pour eux.

La mort, ils y avaient tous pensé. C'est en intervention qu'elle pouvait survenir – le tireur que l'on n'a pas vu, le piège qui vous explose à la figure – mais aucun d'entre eux, et surtout pas leur chef, ne s'était imaginé qu'elle frapperait à l'entraînement.

Christian Prouteau reste prostré un long moment devant le corps de son équipier étendu inerte au sol. Les hommes accourent, effondrés. Tous pensent à Florence-Margaret, l'épouse de Raymond, une charmante Anglaise qui est

partie récupérer les enfants à l'école.

L'ambulance arrive pour emporter avec précaution le corps de Raymond Pasquier sous les yeux de ses camarades. En quelques instants, la dure réalité du métier qu'ils ont choisi vient de les rattraper. Resurgissent les derniers souvenirs partagés avec Pasquier comme les rires autour du café ce matin, puis tous chercheront une explication à sa chute. Et ne trouveront comme seule raison de ce drame que la routine des gestes et l'excès de confiance.

Là-bas à Surgères, dans moins de deux heures, la voiture du maire et une estafette de la gendarmerie s'arrêteront au 5 rue de Marans, devant le domicile des parents de Raymond. Pour leur annoncer la terrible nouvelle...

Raymond Pasquier sera cité à l'ordre de la gendarmerie à titre posthume le 13 juin 1977 tandis que la 95^e promotion d'élèves sous-officiers de l'école de gendarmerie de Montluçon portera son nom. Mais ce décorum cache une réalité plus misérable, car dans le même temps, la veuve de Raymond Pasquier va être expulsée de son logement. La logique administrative de la gendarmerie, implacable, veut qu'une veuve de gendarme ne puisse plus habiter dans un logement de la gendarmerie. Prouteau va devoir se bagarrer des semaines entières contre les services administratifs afin qu'elle puisse finalement garder son appartement, le temps pour elle de se retourner. Il y parvient, non sans difficulté, et gagne là, non seulement le cœur d'une veuve et de ses enfants mais aussi, s'il en était besoin, l'estime de tous ses hommes.

Peu de temps après le drame, Florence-Margaret Pasquier et ses enfants quitteront la France pour l'Angleterre.

Chapitre 35

Une note prémonitoire

Le 27 juin 1977, le directeur de la gendarmerie publie une circulaire en diffusion limitée¹ relative à l'organisation et à l'emploi du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale. Dans son introduction, le directeur prend acte de la réussite de la fusion des deux groupes.

« Au mois d'avril 1974, deux groupes d'intervention de la gendarmerie nationale étaient créés ; l'un à Maisons-Alfort, l'autre à Mont-de-Marsan. Après deux années d'expérimentation, il était décidé au mois de juin 1976 de procéder au fusionnement de ces deux formations. La présente circulaire a pour objet de définir, à la lumière de l'expérience acquise, les dispositions relatives à l'organisation et à l'emploi de cette unité. »

Dans cette note de sept pages extrêmement détaillée, le chapitre 561.2, « Opérations d'ensemble Police-Gendarmerie », mérite que l'on s'y arrête un instant.

« L'autorité d'emploi ayant requis une unité militaire et ayant à sa disposition une unité civile doit déterminer, en fonction de leurs caractéristiques et des moyens dont elles disposent respectivement, celle qui lui paraît le mieux adaptée à la mission projetée. L'autre formation reste alors en réserve.

Lors de missions particulièrement éprouvantes en raison de leur durée ou des conditions climatiques, ces dispositions doivent permettre d'instaurer des relèves d'unités afin que le personnel des deux formations conserve un potentiel de haut niveau.

Dans certaines circonstances exceptionnelles, et après accord des commandants des deux unités, l'autorité d'emploi pourra :

– autoriser l'une des formations à apporter son appui tactique à l'autre, chacune restant sous les ordres de son chef (opérations combinées mettant en œuvre des moyens très importants) ;

– permettre que quelques spécialistes (tireurs, démineurs...) de l'une soient mis temporairement à la disposition de l'autre pour une mission bien déterminée. »

Dans ces propos, on s'approche beaucoup du plan national d'intervention mis au point après l'attentat du Bataclan et présenté le 19 avril 2016 par le

ministre de l'Intérieur. En effet, ce plan précise que des éléments d'une unité possédant des compétences particulières pourront être mis à la disposition d'une formation engagée dans une opération. De la même manière, ce plan de 2016 prévoit que les forces d'intervention peuvent s'apporter un concours mutuel, ce qui était là aussi une recommandation de Prouteau en 1977.

De RTL à Orly

Max Meynier est l'un des animateurs les plus en vue de RTL. Chaque nuit il anime une émission pour ceux qui sont sur la route, *Les routiers sont sympas*, qui attire chaque soir plus de 800 000 auditeurs. Pourtant, l'appel téléphonique qu'il reçoit vers 17 heures ce dimanche 30 septembre 1977 n'a strictement rien à voir avec son émission. Alors qu'il prépare son direct de la nuit, le standard de RTL lui passe le commissaire Leclerc qui se trouve à Orly.

Rapidement, celui-ci lui décrit la situation : un avion de type Caravelle assurant la liaison Paris-Lyon est revenu se poser à Orly après qu'un passager d'une quarantaine d'années a menacé l'équipage. L'homme est armé d'un pistolet Webley 455 de calibre 11,43 et d'une grenade. Sa revendication est simple : il veut faire diffuser sur deux radios un message politique dont il détient l'enregistrement. L'animateur croit comprendre.

« Et vous voulez que je diffuse son texte dans mon émission, commissaire ?

– Pas exactement, rétorque Leclerc. Ce type, vous le connaissez, c'est Jacques Robert ! Celui qui vous a braqué avec une arme en février 1974 ! »

Jacques Robert, c'est un peu la madone des prétoires. Ex-sympathisant de l'OAS, il a ensuite couru l'aventure en Amazonie, au Maroc et au Congo. Arrêté une première fois en 1960 pour détention illicite d'armes, il a ensuite été soupçonné de parricide. Les juges, doutant de son équilibre mental, l'ont placé à Villejuif dans un service psychiatrique spécialisé d'où il s'est évadé. Repris, il est repassé par la case prison avant d'être libéré et de se voir à nouveau incarcéré pour diverses escroqueries. En sortant de prison, il a décidé de changer de voie et de se spécialiser dans l'attentat médiatique. C'est ainsi que, le 8 février 1974, il est entré dans le studio de RTL en tenant dans une main un pistolet 7,65 et dans l'autre une grenade afin d'obliger Max Meynier à lire un message réclamant la démission de Georges Pompidou, président de la République en exercice, et son remplacement immédiat par Alain Poher, président du Sénat, tout en exigeant de disposer d'une demi-heure d'antenne sur les trois chaînes de l'ORTF afin de raconter son histoire ! Voyant qu'il avait affaire à un déséquilibré, Meynier a tenté de discuter, de tergiverser, mais Jacques Robert s'est énervé et a tiré une balle dans le plafond du studio.

Après quatre heures de négociation, l'homme s'est finalement rendu aux forces de l'ordre. La justice, clémente, l'a condamné à quinze mois de prison. À peine libéré, Jacques Robert s'est mis à harceler le quotidien *Libération* pour que le journal publie ses « messages ». En janvier 1977, il a encore écopé de treize mois de prison dont sept avec sursis pour escroquerie – il faut bien vivre ! – et il s'est vu libéré à la fin du mois de juillet 1977.

L'animateur de radio, qui a essayé de comprendre le geste de Jacques Robert, se rendra régulièrement à la prison afin de maintenir un lien social avec celui pour lequel il éprouve maintenant de la sympathie. Persuadé que tout le monde a droit au rachat de ses fautes, il lui trouve même un travail à sa sortie de prison.

Et ce soir, la police l'appelle pour lui annoncer que son protégé, qu'il croyait rangé des voitures, vient de détourner un avion et de prendre les passagers en otages, notamment l'ancien ministre Philippe Malaud et le député Lucien Neuwirth.

Le commissaire Leclerc pense que lui, Max Meynier, serait le négociateur parfait pour obtenir la reddition de Jacques Robert.

Pour corser l'affaire, le pirate de l'air a tiré sur une hôtesse qui l'empêchait d'accéder au poste de pilotage et qu'il a blessée sérieusement au bras. Elle est évacuée quelques minutes plus tard en compagnie de cinq autres femmes et d'un enfant. Afin de parer à toute éventualité, le préfet du Val-de-Marne, Jean Périer, a fait venir la Brigade anti-commando (BAC), qui dépend de la BRI du commissaire Leclerc, et le GIGN du capitaine Prouteau. Leclerc étant occupé dans la tour de contrôle à négocier avec Jacques Robert, c'est le commissaire Broussard qui est à la manœuvre. Dire qu'entre les deux hommes règne une osmose parfaite serait certainement exagéré, mais on se respecte ! À cette époque les plans Pirate (mer, air, Piratox, etc.), qui vont répartir les compétences territoriales et de technicité entre les unités d'intervention de la police ou de la gendarmerie, n'existent pas encore ce qui signifie que pour les interventions à hauts risques, la décision de faire intervenir soit la BRI/BAC soit le GIGN est le plus souvent gouvernementale. Pour les crises de moindre intensité, c'est le préfet du département qui décide quelle est l'unité d'intervention qui lui semble la plus appropriée.

Il faut savoir que les aéroports parisiens sont le lieu de rencontre favori des deux unités. Elles avaient coopéré une première fois, le 19 janvier 1975, lors de l'attentat contre l'avion d'El Al et de la prise d'otages qui s'était ensuivie. En septembre 1976, c'est encore à Orly que les forces d'intervention de la police et de la gendarmerie se retrouvent parce qu'un commando croate indépendantiste qui a pris en otage le vol TWA New York-Chicago décide de se poser à Roissy. La négociation viendra à bout du commando, mais les

hommes du GIGN découvrent à cette occasion, après avoir tiré dans les pneus de l'appareil pour l'empêcher de décoller, que ceux-ci mettent plus d'une demi-heure à se dégonfler !

C'est donc la troisième fois que GIGN et BRI se retrouvent pour une prise d'otages à bord d'un avion. À cette occasion, la jeune unité et son chef vont découvrir l'utilisation des médias par des hommes aussi chevronnés en la matière que peuvent l'être Broussard et ses chefs.

Dès son arrivée, Prouteau a demandé qu'un avion identique, une Caravelle, soit mis à sa disposition afin que soit répété l'assaut de l'avion. Il est vrai qu'à l'époque l'expérience du GIGN en matière de détournement aérien est encore sommaire. Il faut en effet apprendre à évoluer dans un espace confiné et à en calculer les risques. Au bout d'une heure d'exercices de pénétration, « le Grand » va présenter un plan au préfet. Il est alors 19 heures.

« Voilà ce que je vous propose, monsieur le préfet. Une équipe de deux hommes va entrer à l'avant de l'appareil avec un disperseur de gaz alors qu'une autre entrera simultanément par la porte latérale avant droite pour neutraliser le preneur d'otages. Enfin, deux équipes seront chargées de protéger les passagers tandis qu'une autre restée au sol se chargera de leur récupération.

– Préparez-vous ! », lui répond le préfet.

*

La répartition des rôles est la suivante :

Équipe chargée de la neutralisation par le diffuseur de gaz lacrymogène : Montrot-Forest, accès par une échelle.

Équipe chargée d'aller au contact et de neutraliser physiquement l'individu : Prouteau-Renaud, accès par une échelle.

Équipe chargée de couvrir l'équipe Prouteau, puis d'ouvrir les toboggans : Bollet-Madec.

Les gendarmes Duquenne, Laignel, Dufour, Lambert, Toitot et Rudent seront chargés de la protection des passagers et de leur récupération aux toboggans.

Au même moment, entre la tour de contrôle et Jacques Robert, la négociation vient d'atteindre son paroxysme. Ce dernier s'est équipé du casque radio du radio-mécanicien et hurle au micro :

« JE VAIS FAIRE UN EXEMPLE, LES GARS, JE VAIS FAIRE UN EXEMPLE ! RAVITAILLEZ L'AVION OÙ ÇA VA MAL FINIR ! »

Le commissaire Leclerc presse l'animateur Max Meynier d'intervenir.

« Jacques, tu ne peux pas mettre la vie de 94 personnes en jeu ! Rends-toi !

– Vous allez tous porter la responsabilité de ce qui va arriver ! DIS À LECLERC QUE S'IL VEUT DONNER L'ASSAUT, C'EST TOUT DE SUITE ! », hurle encore Jacques Robert à la radio en arpentant l'avion, le 11,55 dans une main et une grenade défensive dans l'autre. Personne n'a le moindre doute, l'homme est un psychopathe capable du pire.

Dans l'avion, une hôtesse de l'air qui effectue là l'un de ses premiers stages en conditions réelles – elle est servie ! – renseigne régulièrement le commandant de bord sur l'attitude de Jacques Robert. Evelyne Jarre, qui deviendra quelques années plus tard la compagne de l'animateur Jean-Pierre Foucault, avertit le pilote à 19h57 que son « invité », c'est le nom de code qui lui a été donné, agite dangereusement sa grenade.

« Allez-y ! », ordonne le préfet.

Or, Christian Prouteau ignore un détail qui va changer le cours de l'intervention. Il sait que Jacques Robert s'est équipé du casque radio de l'un des membres de l'équipage et que ce casque se branche au panneau radio à l'aide d'un cordon d'une longueur d'un mètre qui se termine par une fiche « Jack ». Son postulat est donc simple : tant que Jacques Robert a ce casque sur les oreilles, il ne peut pratiquement pas s'avancer dans le « Galley », ce petit couloir qui relie le poste de pilotage à la cabine passager. Pour Prouteau, Jacques Robert ne pourra donc se trouver qu'à proximité du poste de pilotage au moment de l'assaut. Cependant, personne ne sait que le radio-mécanicien, pour des raisons de commodité de déplacement, a fixé une rallonge qui double pratiquement la longueur du cordon radio !

L'opération va durer moins de trois minutes. Appliquant strictement le plan prévu, les hommes du GIGN pénètrent dans l'avion. L'équipe avec le diffuseur de gaz intervient alors que Robert est en pleine discussion avec la tour de contrôle, mais celui-ci ne se trouve pas là où on le croyait. Il est à l'extrémité du « Galley », du côté de la cabine passager ! Il pointe aussitôt son Webley sur la colonne d'assaut qu'il voit arriver et tire sans hésiter. La balle de 11,55 ne part pas – on s'apercevra plus tard que le percuteur est émoussé. Il récidive pour le même résultat, alors même qu'un passager, Joachim Castagnera, agent de maîtrise à Air Inter, se lève pour tenter de lui saisir son arme, ce qui a pour conséquence de bloquer tous les axes de tir des gendarmes du GIGN.

Dans la bagarre qui s'ensuit, Robert reçoit un violent coup de tête dans le ventre. Il dégoupille et laisse rouler sa grenade sur le sol. Les gendarmes qui ont vu tomber l'engin de mort savent qu'ils ont cinq ou six secondes pour dire

aux passagers de se coucher. Christian Lambert court vers l'avant en criant aux passagers « Couchez-vous ! » tandis que Jacques Dufour fait la même chose à l'arrière. *Explosion !* Joachim Castagnera, qui reçoit la majorité des éclats de la grenade et dont le corps fait écran, est tué sur le coup. Un autre passager, Pierre Bornier, est grièvement blessé.

Christian Lambert retrouve ensuite Jacques Robert accroupi derrière un siège, le suppliant de ne pas tirer. Il le remet à Roger Madec et à François Rudent, qui le font évacuer. C'est le moment que choisit Robert Broussard pour montrer qu'en ce qui concerne la presse, il a du métier ! Alors que les policiers ne participaient pas à l'action directement, il surgit avec le commissaire Ottavioli, se saisit de Jacques Robert, le confie à ses hommes et s'en va donner une conférence de presse aux journalistes qui couvrent l'événement – et ils sont nombreux. Le résultat est garanti !

Dès le lendemain, ignorante des véritables conditions de l'interpellation, la presse vante les exploits de la Brigade antigang du commissaire Broussard. Il faudra attendre le 3 octobre 1977 pour que les journaux commencent à s'intéresser au GIGN. *Le Figaro* titre « *Le GIGN, trente champions de tir, de karaté et de judo* ». Mais les médias vont également alimenter une polémique. C'est ainsi que dans *Libération*, Max Meynier, certainement atteint du syndrome de Stockholm depuis l'irruption de Jacques Robert dans les studios de RTL, déclare : « *Ils ont profité que je discutais avec Jacques pour attaquer. Je trouve ça dégueulasse ! J'ai proposé au commissaire Leclerc qu'on fasse l'échange entre les passagers et moi, il m'a répondu que c'était hors de question ! Ils m'ont utilisé bêtement.* »

Le député-otage Lucien Neuwirth, pourtant élu de la majorité, va à contre-sens des déclarations gouvernementales qui félicitent gendarmes et policiers. Dans *Le Figaro* du 1^{er} octobre 1977, il déclare : « *Je suis stupéfait qu'on ait pu mettre en balance la vie de 94 passagers pour la libre disposition par le pirate de dix minutes d'antenne.* »

C'est du gouvernement qu'arriveront les témoignages de satisfaction, en particulier du Premier ministre, Raymond Barre, et du ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet. La polémique s'éteindra d'elle-même lorsque tous les commentateurs habituels, personnages dont l'influence dépasse largement la compétence, se rendront à l'évidence que c'était là la seule solution possible. Jacques Robert échappe à la guillotine et écope de dix-huit ans de réclusion criminelle. Lorsqu'il sort de prison, en 1990, il a profondément changé. Il retrouvera Max Meynier, qui l'aidera à reconstruire une nouvelle vie, persuadé d'avoir eu affaire à « *un idéaliste pur* ».

Le retour d'expérience qu'effectuera le lendemain le GIGN, outre les

problèmes de sécurité et de contrôle aux aéroports, mettra deux points en exergue. Le premier concerne les entraînements réguliers que le Groupe va devoir réaliser sur tous les types d'aéronefs. Très rapidement Christian Prouteau obtiendra satisfaction et des avions seront mis à la disposition du GIGN afin de pouvoir simuler des prises d'otages à bord. C'est ainsi que tous les membres du GIGN iront accueillir à Orly, à l'issue de son dernier vol, un Boeing 707 offert par Air France. Disposé dans une zone technique permettant l'utilisation d'explosifs et les tirs sur l'aéronef, ce Boeing va permettre au GIGN de réaliser des progrès tactiques significatifs dans le domaine du contre-terrorisme aérien ainsi que sur les moyens techniques à mettre en œuvre, comme l'utilisation de munitions adaptées aux tirs sur les vitres de cockpits. Les essais effectués à l'aide d'explosifs pour ouvrir des brèches dans l'appareil ou faire sauter les portes d'accès se révélant dévastateurs pour les passagers, ce sont finalement les discrètes trappes d'accès ou les dispositifs d'issues de secours à ouvertures extérieures qui seront utilisées pour monter à bord. D'autre part, le GIGN mènera plusieurs études avec des industriels afin de développer des matériels permettant d'absorber l'explosion d'une grenade, telle une couverture anti-déflagration. En se repliant sur elle-même lors de l'explosion, cette couverture est capable d'absorber plus de 80% des éclats générés par une grenade défensive. Pour faire face aux lancers de grenade en extérieur, l'entraînement portera sur la récupération par un personnel de ce genre de projectile avant qu'il n'explose. Le Groupe y travaille déjà depuis sa création, mais cet exercice sera désormais pratiqué de façon régulière et intensive.

Enfin, le GIGN vient de mesurer son peu de notoriété. Loyada, qui restera jusqu'en 1994 la prise d'otages la plus complexe qu'une unité du monde occidental ait eu à résoudre, s'est déroulée loin de l'Hexagone et les médias se sont vite tournés vers autre chose. Bien sûr, le GIGN a fait la tournée des popotes dans la gendarmerie pour se faire connaître, mais la presse connaît encore très mal l'unité. Elle confond, prend des raccourcis, la qualifie de « brigade d'intervention » et subordonne son action à celle de la police.

Il convient donc pour le GIGN de développer et de maîtriser sa communication. Christian Prouteau décide alors de mettre en place des relations suivies avec les médias afin de progresser en notoriété.

1. Circulaire n° 31 400-27 juin 1977– DEF/Gend.Emp.P/B.S. Mat.Telec.

Chapitre 36

Berliner Luft

Berliner Luft (L'Air de Berlin) est une marche composée par Paul Lincke avant guerre et que chaque Berlinois connaît par cœur car elle est devenue peu à peu l'hymne de la ville. Seulement, en ce milieu des années 70, l'air de Berlin est bien lourd. Les gens se regardent en chiens de faïence. Les gens ? En fait, ce sont surtout les jeunes qui portent un regard inquisiteur sur la population plus âgée, ce qui rend le climat difficilement respirable.

Nous sommes en pleine guerre froide. Berlin est coupée en deux par un mur qui sépare deux systèmes que tout oppose. Le secteur Ouest, lui-même divisé en trois zones – américaine, britannique et française –, est en fait une prison dorée. À l'est c'est le mur et à l'ouest le Rideau de fer, puisque la frontière avec la République fédérale d'Allemagne se trouve à plus de 170 kilomètres de là.

Les accords d'après-guerre interdisant toute présence militaire allemande dans Berlin (Est ou Ouest) et n'autorisant que les militaires russes d'un côté et américains, britanniques ou français de l'autre, la République fédérale d'Allemagne ne dispose que d'une force policière à Berlin-Ouest. Il en est de même à Berlin-Est, où les Vopos¹ et la Stasi font régner un ordre implacable avec l'aide du grand frère russe.

À Berlin-Ouest, le nombre d'étudiants est particulièrement élevé car les jeunes qui effectuent leurs études à Berlin sont dispensés de service militaire. Alors qu'une vague de terrorisme secoue l'Allemagne depuis 1968, une période de non-violence, de refus du service militaire et de l'ordre établi s'est installée au pays de Goethe. Le rejet de la guerre du Vietnam qui vient de se terminer a favorisé cette mode du *Peace and Love*, du cannabis, de la liberté sexuelle et de la méfiance qu'éprouvent les jeunes à l'égard des générations passées. Et si les jeunes Allemands se méfient, c'est que pour eux tout individu de plus de 45 ans est suspect. Suspect de quoi ? Mais d'avoir été un serviteur du Reich !

Après la guerre, pour reconstruire le pays il a fallu faire appel, bon gré mal gré, à d'anciens nazis qui étaient juges², policiers, agents pénitentiaires, agents administratifs, etc. Les Alliés ont bien organisé de rapides séances de dénazification mais, au fil du temps, les mailles du filet se sont desserrées et il n'est pas rare de croiser un ancien nazi. On subodore parfois qu'Untel ou Untel en était, que le commissaire de police de la Kripo (*Kriminalpolizei*) du

quartier de Charlottenburg dirigeait un *Einsatzgruppen*³ sur le front de l'Est, on dit, on dit... Bref, ici, on se méfie de tout le monde.

En Allemagne de l'Est, la reconversion a été plus facile. La faucille et le marteau ont remplacé la croix gammée et les Vopos défilent au pas de l'oie, comme ils le faisaient déjà auparavant. Le quotidien est à l'avenant de l'ancien régime. Après avoir juré fidélité à Staline et apporté la garantie qu'ils ne s'étaient pas rendus coupable de crimes de guerre en Union soviétique, les anciens du parti nazi ont pu facilement accéder à des postes à responsabilités au sein de l'appareil d'État, et notamment dans la Stasi. Il ne faut pas gâcher les talents...

Au même moment, à l'Ouest, le terrorisme d'extrême gauche mène une véritable campagne de guérilla urbaine pour abattre la jeune République fédérale. Soutenu par les services secrets des pays de l'Est et de la RDA (République démocratique allemande) en particulier, les terroristes de la *Rote Armee Fraktion* (RAF) utilisent Berlin comme plaque tournante de leurs contacts avec les agents de l'Est. Pourtant, la police antiterroriste de l'Allemagne de l'Ouest a frappé fort en arrêtant en 1972 les leaders historiques de la RAF qui croupissent désormais dans la prison de Stammheim, à Stuttgart. Là, ils ont droit à un traitement de faveur ayant pour nom « torture blanche ». Ils sont répartis dans des cellules complètement isolées du monde extérieur dans lesquelles ils ne voient personne, n'entendent aucun bruit et sont privés de tout moyen d'information. Difficile de résister, sauf à aimer la méditation transcendante. Il est vrai que beaucoup de gardiens et cadres de la prison de Stammheim ont plus de 45 ans...

On aurait pu espérer que ces arrestations éteindraient la vague de terrorisme, mais c'est sans compter la seconde génération d'anarchistes qui ont aussitôt pris la relève, dont le « Mouvement du 2-Juin » – une organisation parallèle à la RAF.

Assassinats et enlèvements vont ainsi reprendre de plus belle – deux années sanglantes qui vont frapper l'Allemagne. On compte même de nombreuses femmes au sein de ces commandos terroristes. Elles sont plus déterminées que les hommes, bien entraînées et sans pitié.

Le 27 février 1975, Peter Lorenz, un député CDU de Berlin, est enlevé. L'opération est revendiquée par le Mouvement du 2-Juin, qui exige la libération de cinq prisonniers enfermés à la prison de Stuttgart-Stammheim en échange du député allemand. Verena Becker, Rolf Pohle, Ralf Heissler, Gabriele Kröcher-Tiedemann, Ingrid Siepmann sont ainsi libérés six jours plus tard et mis à bord d'un avion ayant pour destination Aden, au Sud-Yémen – la destination refuge des révolutionnaires allemands.

Le 9 mai 1976, Ulrike Meinhof, figure historique de la RAF, est retrouvée pendue dans sa cellule. Les soupçons pesant sur la réalité de ce suicide entraînent de très violents incidents. Du 9 au 25 mai 1976, 11 attentats ou incendies volontaires frappent la République fédérale d'Allemagne en même temps que se déroulent plus d'une vingtaine de manifestations ou meetings révolutionnaires. Plusieurs attentats ou incendies surviennent également à l'étranger, principalement à Paris et à Rome.

Le 5 septembre 1977, le président du patronat allemand, Hanns-Martin Schleyer, est enlevé par un commando de la RAF, ses trois gardes du corps et son chauffeur sont abattus. La Fraction Armée Rouge lui reproche son appartenance au parti nazi et son passé d'ancien SS⁴. En échange de Schleyer, le commando exige la libération de onze prisonniers de la Fraction Armée Rouge détenus dans les prisons allemandes.

Les négociations entre le commando de la RAF et les autorités allemandes traînent en longueur, au point que le gouvernement allemand donne l'impression de chercher à gagner du temps. Et alors que tout semble indiquer que le gouvernement ne cédera jamais aux exigences du commando, quitte à sacrifier Schleyer, un nouvel élément survient : le 13 octobre 1977, un Boeing de la Lufthansa assurant la liaison Palma de Majorque-Francfort est détourné.

Le commando palestinien auteur du détournement exige lui aussi la libération des onze prisonniers de la RAF, ainsi que la libération de deux Palestiniens emprisonnés en Turquie pour avoir attaqué un avion d'El Al à l'aéroport d'Istanbul le 11 août 1977. Le Boeing détourné atteint Chypre où le représentant de l'OLP à Nicosie tente d'engager le dialogue, mais les membres du commando refusent toute négociation. L'OLP déclare alors qu'elle n'a aucun lien avec ce commando et condamne cette action. Le 14 octobre, le Boeing gagne Dubaï, aucune grande capitale arabe n'ayant accepté que l'avion se pose sur son territoire.

Le 15 octobre, *Libération* et l'AFP reçoivent un double communiqué. L'un d'entre eux émane du commando ayant enlevé Hanns-Martin Schleyer et l'autre du groupe ayant détourné le vol de la Lufthansa, ce qui indique une coordination entre les deux actions.

C'est la première fois que la RAF se retrouve associée à une action menée par des militants palestiniens. Le 17 octobre 1977, après l'atterrissage de l'avion détourné à Mogadiscio malgré l'interdiction des autorités somaliennes, le commando abat le commandant de bord en signe d'avertissement et jette son corps sur le tarmac. Le soir même, à 23 heures, l'opération *Feuerzauber* (Feu magique) est déclenchée. L'unité d'intervention allemande antiterroriste GSG 9, bénéficiant de l'aide logistique de deux

membres du SAS⁵ anglais, donne l'assaut au Boeing. Tous les otages sont libérés et trois membres du commando sont tués. Le quatrième membre, une jeune femme, est grièvement blessé.

Dès que l'échec du détournement est connu, une épidémie de suicides vient frapper les membres de la RAF emprisonnés à Stuttgart-Stammheim. Le 18 octobre 1977, Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe se donnent la mort. Irmgard Möller, membre de la première heure de la RAF, est elle-même découverte gravement blessée de plusieurs coups de couteau. Elle en réchappera et, par l'intermédiaire de ses avocats, affirmera dans la presse que les suicides de ses codétenus sont en réalité des assassinats orchestrés par le gouvernement fédéral. La balle ayant entraîné la mort de Baader est ainsi entrée dans la nuque pour ressortir par le front...

Bien évidemment, l'ultragauche allemande rebondit sur cette information en criant au génocide de terroristes, mais les enquêtes officielles débouchent toutes sur le même constat : suicides⁶ !

Le 19 octobre 1977, le corps de Hanns-Martin Schleyer, assassiné par ses ravisseurs, est retrouvé dans une voiture en France, à Mulhouse. Et quelques semaines plus tard, le 12 novembre 1977, par un étrange hasard, Ingrid Schubert, membre fondatrice de la RAF, se pend elle aussi dans sa cellule de la prison de Munich.

C'est donc dans un climat de tension extrême que va se tenir à Berlin au début de l'année 1978, au tribunal criminel de Moabit, le procès où vont être jugés six membres du Mouvement du 2-Juin, ceux qui ont enlevé Peter Lorenz en février 1975 et qui ont été interpellés depuis.

Les chefs d'accusation contre les six accusés ne manquent pas. On leur reproche dix attaques de banques, des attentats contre des convois de l'armée britannique, des braquages d'armurerie et bien sûr l'assassinat du président de la Cour suprême de Berlin, Von Drenckmann, ainsi que l'enlèvement de Peter Lorenz.

Les autorités allemandes craignent le pire durant la tenue de ce procès. Ils n'excluent pas une action terroriste contre le tribunal de Moabit à Berlin et envisagent que des attentats puissent viser divers points de la capitale. En vertu des traités d'après-guerre, il est cependant interdit au gouvernement d'Allemagne de l'Ouest d'appeler des renforts militaires à Berlin puisque seules les unités de police sont autorisées dans la ville. Même le GSG 9 se voit refuser l'accès à Berlin, les autorités soviétiques considérant cette unité de gardes-frontières comme une unité militaire.

Mais si le tribunal de Moabit se trouve en zone britannique, l'aéroport de

Berlin-Tegel, le plus important de Berlin-Ouest, se trouve quant à lui en zone française – et c'est là précisément que les autorités fédérales redoutent le plus un attentat ou une prise d'otages.

Discrètement, le gouvernement allemand se tourne vers les Alliés, la France en particulier. Des liens étroits unissent le chancelier allemand Helmut Schmidt et le président de la République française Valéry Giscard d'Estaing.

Très marqué par la prise d'otages des JO de Munich il y a cinq ans, Helmut Schmidt veut qu'une véritable unité antiterroriste soit positionnée à Berlin afin d'être capable de parer à toute éventualité. Si la gendarmerie française est bien présente à Berlin-Ouest sous la forme d'une compagnie prévôtale, d'un escadron de sécurité et d'un centre d'instruction, et si elle participe avec le SDECE au « débriefing » des transfuges venant de l'Est dans des locaux discrets près de la cité Foch afin d'y démasquer d'éventuels agents infiltrés ou des terroristes en transit, elle n'a cependant aucune compétence en matière d'antiterrorisme.

Le gouvernement français décide donc de confier la mission au GIGN. Des consignes extrêmement strictes de confidentialité, diplomatie oblige, sont données à la Direction de la gendarmerie pour la mise en place de l'unité et la mission est classée « Confidentiel défense ».

Début novembre, lorsqu'il se présente devant le directeur de la gendarmerie pour prendre ses ordres, Christian Prouteau s'étonne ainsi de la durée de la mission qui lui est confiée : au moins quatre mois ! Il s'agit pour le GIGN de détecter les signaux de basse intensité, précurseurs d'un attentat dans le secteur français de Berlin, et d'être en mesure de faire face à une attaque terroriste s'y déroulant. Il décide donc d'effectuer d'abord des repérages de l'ensemble des points sensibles du secteur français et de l'aéroport en particulier, puis d'en organiser la surveillance. Enfin, le GIGN assurera une présence plus soutenue pendant la durée du procès, qui doit commencer début avril 1978 dans la salle 501 du tribunal criminel de Moabit.

Christian Prouteau choisit d'envoyer un élément précurseur de deux hommes à Berlin pour prendre en compte la mission. Cet élément sera ensuite relevé par une équipe arrivant de Maisons-Alfort. De plus, un détachement d'alerte sera prêt à partir dans un délai de trente minutes depuis la base de Villacoublay, où un Mystère Falcon 20 du GLAM a été mis à la disposition du GIGN. Pour l'acheminement de l'équipe initiale, trois solutions s'offrent au patron du GIGN.

Tout d'abord la voie routière, mais il s'agit de la moins discrète. En effet, le franchissement du Rideau de fer au poste-frontière de Marienborn est particulièrement surveillé et le risque d'être détecté par les services de l'Est

est très élevé. Reste le train militaire français de Berlin, qui circule trois fois par semaine à partir de Strasbourg, ou encore l'avion. C'est ce dernier moyen qui est choisi pour acheminer les équipes qui vont se relayer tous les quinze jours.

Il faut également un chef, et c'est Paul Barril qui est désigné pour diriger la mission pendant toute sa durée. L'adjoint de Christian Prouteau, qui parle l'allemand presque couramment, connaît bien la ville puisqu'il y a été affecté après avoir achevé son école de gendarmerie. À la mi-novembre 1977, alors que les décorations de Noël commencent à prendre possession des rues, Barril et Madec se retrouvent ainsi au quartier Napoléon, où est stationné le gros du contingent français de Berlin. Là, dans l'ancienne caserne Hermann-Goering, d'une superficie de plus de 80 hectares, ils s'installent dans un bâtiment à l'écart.

Seuls le général commandant le Gouvernement militaire français de Berlin, ses adjoints directs et le colonel commandant la gendarmerie ont été informés de la mission du GIGN. Un diplomate, Jacques Myard, ayant le titre d'officier de liaison auprès du gouvernement militaire de Berlin assure le lien entre les autorités fédérales allemandes et Paris.

Paul Barril et Roger Madec décident d'abord de réaliser les photos et croquis des principaux points sensibles de la zone française. C'est ainsi qu'ils passent plusieurs jours à monter un dossier d'objectif sur l'aéroport de Tegel, où le trafic aérien est intense car des avions s'y posent en provenance du monde entier.

Les deux hommes, qui effectuent une reconnaissance précise des lieux, passent en revue les itinéraires d'accès, les dispositifs de sécurité concernant le personnel et les passagers, les circuits des bagages, les types d'aéronefs, les positions que pourraient tenir les tireurs d'élite en cas d'intervention, les cheminements à utiliser pour gagner tel ou tel point de l'aérodrome, etc. De temps à autre, ils effectuent des surveillances à l'un des huit check-points de Berlin intra-muros, en particulier aux heures où les civils allemands de Berlin-Ouest qui ont été autorisés à pénétrer dans le secteur Est rentrent chez eux. En effet, si Check Point Charlie, le plus connu des points de passage, est strictement réservé aux diplomates et aux autorités, les sept autres sont ouverts aux civils allemands et aux touristes qui se rendent en Allemagne de l'Est. Depuis l'accord quadripartite de 1971, chaque Berlinoise de l'Ouest a droit à 30 jours de voyage par an pour rendre visite aux parents restés à l'Est.

Dans leur surveillance, les deux gendarmes sont aidés par un document confidentiel, véritable trombinoscope du terrorisme, sur lequel figurent l'ensemble des terroristes recherchés en RFA, avec leurs photos, leurs pedigrees et leur degré de dangerosité, édité par les services spéciaux

allemands. Roger Madec, que Barril laisse sur place à Berlin, passe ainsi d'innombrables heures à essayer d'identifier les visages qui se présentent au point de passage civil de Bornholmer Strasse.

La police berlinoise a également obtenu le renfort de collègues venus de tous les Länder de la RFA. C'est ainsi que vingt inspecteurs de la police criminelle de la Sarre (BKA) et une centaine d'autres de la région de Munich sont arrivés dans l'ancienne capitale du Reich. On craint le pire... et l'on n'a pas tort.

Trois femmes, Gudrun Stürmer, Gabriele Rollnik et Angelika Gor, qui se sont évadées en juillet 1976 de la prison pour femmes de Berlin, sont arrivés près de Moabit sans être repérés. Gabriele Rollnik n'a peur de rien. Elle vient notamment de participer le 9 novembre 1977 à l'enlèvement de l'homme d'affaires autrichien Walter Palmers qui a rapporté 30 millions de shillings à l'organisation terroriste.

L'infiltration des trois terroristes dans Berlin-Ouest a été supervisée par la Stasi et les services tchèques. Elle a permis de les loger dans une planque située à 500 mètres du tribunal avec pour objectif de faire évader les membres du Mouvement du 2-Juin.

Le procès doit se dérouler dans quelques mois...



Rollnik, Gabriele

14. 5. 1950 Dortmund



Rechter Zeigefinger
Index droit
Right index finger
Huellas dactilares del indice de la derecha

بصمة السبابة اليمنى

Signalement:

1,73 m, mince, tête ovale, cheveux châtons, peuvent aussi être teints en noir ou brun, front bas fuyant, teint pâle, sourcils châtons fins et arqués, yeux gris brun, grand nez droit, grandes oreilles ovales plaquées, lobes collés ronds, petite bouche, dentition complète, menton pointu.

Signes particuliers: petite tache hépatique au lobe de l'oreille gauche.

Comportement: bonnes manières, élocution soignée.

Mandat d'arrêt: sur le plan national (République Fédérale d'Allemagne) — AG Berlin-Tiergarten — 381 Gs 960/75 — du 14. 9. 75,

pour appartenance à une association criminelle et pour détention d'armes illégale. Elle s'est évadée de la prison de femmes de Berlin le 7. 7. 76.

Recherches internationales pour l'enquête de séjour (IKPO n° 713/76 — septembre 1976).

1. Membres de la *Volkspolizei*, la « police du peuple », police nationale de l'Allemagne de l'Est.
2. En octobre 2016, les archives allemandes révélèrent qu'entre 1949 et le milieu des années 70, 53 % des 170 hauts fonctionnaires du ministère étaient d'anciens nazis. Dans les postes subalternes, cette proportion atteint 80 %.
3. Unités de police politique militarisées du III^e Reich chargées de l'assassinat des opposants.
4. Hanns-Martin Schleyer était responsable du *Zentralverband für Boehmen und Moehren* (service SS chargé d'intégrer l'industrie de la Bohême-Moravie dans celle de l'Allemagne nazie). Arrêté à la fin de la guerre par les Français, il est libéré trois ans plus tard.
5. Deux hommes du SAS, le sergent Barry Davies et le commandant Alastair Morrison, accompagnaient le GSG 9 qui libéra les otages. Selon le commandant du GSG 9 Ulrich K. Wegener, la seule contribution du SAS consiste en une diversion réalisée avec des grenades flashbang.
6. Le ministre-président du Bade-Wurtemberg Hans Filbinger, dont dépend la prison de Stammheim, devra démissionner suite à un article de presse relatant le zèle dont il faisait preuve en 1944 lorsqu'il était procureur du Reich dans la Kriegsmarine.

Chapitre 37

Au même moment, à Paris, Christian Prouteau est convoqué à la Direction de la gendarmerie pour une mission en relation directe avec le procès de Berlin. Klaus Croissant, l'avocat allemand de la bande à Baader, qui craint lui aussi d'être « suicidé », s'est réfugié en France en juillet 1977 en demandant l'asile politique.

Tous les membres de son cabinet d'avocat ont été arrêtés en Allemagne car la police allemande les soupçonne d'aider les membres de la Fraction Armée Rouge dans leurs actes terroristes. Et elle a raison ! Après un échange téléphonique musclé entre le président français et le chancelier allemand, l'avocat allemand sous le coup d'un mandat d'arrêt international est finalement arrêté le 30 septembre en France.

Personne ne le sait encore, car son dossier ne sera découvert qu'en 1992, mais Klaus Croissant est un collaborateur de la Stasi ! Il a été enregistré officiellement en 1981¹ à sa sortie de prison, mais sa collaboration remonte en réalité au début des années 70, à une époque où la Stasi avait besoin de noyauter les organisations terroristes sévissant en RFA.

La dialectique révolutionnaire utilisée dans les tracts de la RAF, c'est lui. Les facilités de passage entre l'Est et l'Ouest, c'est encore lui. La désignation de certaines cibles, c'est toujours lui ! Son cabinet d'avocat s'occupait également du recrutement d'apprentis terroristes et les entretiens qu'il menait avec les membres emprisonnés dans les prisons allemandes ne servaient pas seulement à préparer leur défense, mais aussi à répercuter au mouvement les directives de leurs chefs en détention.

D'ailleurs, il est grand temps de l'extrader car le torchon commence à brûler entre la RFA et la France. En effet, celle-ci a non seulement traîné des pieds pour l'arrêter, mais, plus grave encore, le BKA² est persuadé que les ravisseurs de Hanns-Martin Schleyer se trouvent en France et que l'État français ne coopère pas suffisamment dans les recherches entreprises pour les retrouver. De plus, la presse française de gauche s'est lancée dans un débat d'une telle violence sur les conditions d'internement des terroristes par les autorités allemandes qu'il s'apparente presque à l'expression d'un sentiment germanophobe. Les médias français retiennent de Hanns-Martin Schleyer son passé nazi plutôt que sa fonction de représentant du patronat allemand, signe pour la presse allemande d'« une certaine complaisance des médias français pour le terrorisme³ ».

Quand Christian Prouteau est convoqué par le directeur de la gendarmerie, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris ne s'est pas encore réunie, mais il ne fait aucun doute que Croissant se verra refuser sa demande d'asile et sera extradé. En effet, le 16 novembre 1977, la chambre de la cour d'appel rend son arrêt : l'extradition est décidée. Le GIGN se voit confier la mission de remettre Klaus Croissant aux autorités allemandes dès le lendemain.

Lorsqu'il apprend son extradition, Croissant rédige une lettre à destination des médias et du Conseil d'État auprès duquel il sollicite l'annulation de son extradition.

« *Je ne vais jamais mettre fin à ma vie par suicide. Si on devait apprendre ma mort dans une prison allemande, ne croyez pas aux mensonges de mes assassins.* » En lisant cette lettre, le procureur de Stuttgart qui va le faire condamner à deux ans et demi de prison dira :

« Maintenant, personne ne sera étonné si on apprend que Klaus Croissant s'est suicidé après la lettre qu'il a écrite. »

Le lendemain, sur la base aérienne de Colmar, le GIGN remet l'avocat des terroristes aux hommes du GSG 9. Klaus Croissant sera libéré trois ans plus tard. Il décédera à Berlin en 2002 à l'âge de 71 ans, emporté par la maladie.

1. *Inoffizieller Mitarbeiter* (Employés non officiels), IM Taler, registre n° 15/5231/81 de la Sécurité d'État.

2. Office fédéral de police criminelle.

3. *Süddeutsche Zeitung* et *Bild* (4 septembre 1977). La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* dénonce, elle, « les corbeilles d'ordures qui sont déversées sur la RFA » (13 septembre 1977).

1978

Chapitre 38

23 janvier 1978, Clairvaux

Il est des destins qui démarrent mal et qui ne se rattrapent jamais. C'est le cas pour Christian Bergeot et André Fourcat, un plombier et un maçon dont on ne peut pas dire qu'ils aient été souvent vus à l'œuvre dans le bâtiment. Ils ont commencé modestes, chacun de son côté, l'un à Lyon, l'autre à Paris. Un vol par ci par là, pas de quoi rouler grand train, tout juste suffisant pour assurer le gîte et le couvert, pas plus. Mais leurs rêves de voitures de sport et de palaces les ont poussés à voir plus grand, et aussi plus risqué. Bergeot et Fourcat ont donc décidé, chacun de son côté, de changer de catégorie et de passer au braquage. Mais les choses se sont compliquées car une telle activité, outre certaines compétences, requiert surtout des complices – des taiseux, qu'il faut savoir choisir.

Bergeot, qui aimerait faire partie de la grande truanderie lyonnaise, ne sait pas forcément s'entourer. Rien d'étonnant donc à ce que l'un de ses complices, également impliqué dans un trafic de voitures volées, le balance à la police à l'issue de leur dernier braquage. Il est aussitôt coffré pour deux ans, deux années qu'il passe à ruminer sa vengeance contre celui qui l'a dénoncé. Dans le monde des malfaisants, la confiance est un fusil à un coup !

Deux semaines après sa sortie de prison, Bergeot passe à l'acte et exécute froidement le « traître » de deux balles de 11,43 dans la tête à la sortie d'un bar de la banlieue lyonnaise. C'est comme ça qu'il s'exprime, Bergeot, *fallait pas le contrarier...* Il faudra un peu plus d'un an à la police pour l'arrêter et le remettre à la justice, qui l'envoie devant les assises. À 34 ans, il risque sa tête. Il la sauve, mais il prend perpète. Direction la centrale de Clairvaux.

Fourcat, lui, c'est pire, comme s'il était la violence personnifiée ! C'est à Paris qu'il officie et qu'il fait dans l'extorsion de fonds ou le vol avec violence. Son parcours de maçon lui ayant donné une aptitude certaine pour la distribution de torgnoles à arracher les têtes, il valide ses acquis en pratiquant les cambriolages violents dans les beaux quartiers. Arrêté une première fois, il est condamné à trois ans de placard et part pour la centrale d'Eysses, d'où il s'évade un an plus tard.

Il revient à Paris et, traînant ses guêtres rue du Helder, dans le 9^e arrondissement, il entre dans un hôtel où il espère bien trouver une proie. Il lui faut de l'argent, et vite ! Il pénètre dans une chambre et se retrouve face à une jeune touriste américaine qui vient de débarquer à Paris. Pas d'hésitation !

Il lui arrache son sac, elle se débat, il l'étrangle... Bientôt arrêté, il se retrouve en cour d'assises, où certains jurés voudraient bien l'envoyer goûter au « massicot de la République », d'autant plus qu'il n'a pas tué un criminel, mais une jeune touriste innocente de 18 ans. Mais lui aussi sauve sa tête et, à 39 ans, il part pour Clairvaux purger une condamnation à perpétuité.

À Clairvaux, l'alchimie entre Fourcat et Bergeot est immédiate, aux limites du fusionnel. Ils sympathisent, se confient et se mettent à faire des projets au cours de leurs promenades dans la cour de la prison ou lorsqu'ils travaillent ensemble à l'atelier. Ils ne reçoivent ni visite ni courrier et n'ont évidemment pas de permission de sortie, ce qui ne va pas empêcher Bergeot de se procurer un pistolet 7,65, qu'il cachera dans sa cellule.

Il est 7h30, le 23 janvier 1978, lorsque deux gardiens viennent chercher les deux hommes pour la promenade matinale. Mais à peine sortis de leurs cellules respectives, Bergeot et Fourcat les obligent, sous la menace du pistolet, à se diriger vers la lingerie de la centrale. Là, ils échangent leurs vêtements avec ceux des gardiens, qu'ils enferment avec l'intention de se diriger vers la sortie et de prendre la poudre d'escampette. Mais, alors qu'ils s'approchent de la cour principale, ils croisent le surveillant-chef Jean-Pierre Picard, 45 ans, père de deux enfants, qui les identifie et crie pour donner l'alerte. Sans hésiter une seule seconde, Bergeot lui tire aussitôt une balle dans le dos, le blessant très grièvement.

Toute sortie étant désormais impossible, les deux tueurs se réfugient dans le mirador le plus élevé de la centrale, non sans avoir pris en otages le directeur adjoint de la prison, Michel Versini, ainsi que deux gardiens qu'ils ont croisés dans un couloir. L'arme de l'un d'eux, un pistolet-mitrailleur MAT 49, a aussitôt rejoint leur arsenal.

Les cadres de l'établissement pénitentiaire tentent de nouer un dialogue, mais c'est peine perdue. La revendication des preneurs d'otages tient en une seule phrase : « Laissez-nous partir, sinon on fait tout sauter ! » Car, c'est là l'élément nouveau, ils prétendent avoir des grenades dont ils se serviront si un assaut devait être tenté contre eux.

Il est 9 heures lorsque Raymond Marchand, préfet de l'Aube, arrive sur place. Cela fait alors une demi-heure que le GIGN a été alerté et que les derniers sacs ont été chargés dans les véhicules. Le convoi a aussitôt pris la direction de Clairvaux, sous les ordres du capitaine Prouteau et du lieutenant Barril.

Une fois sur place, les contacts sont pris avec le préfet et le procureur de la République qui les informent de la situation. Le chef du GIGN se rend compte que l'endroit choisi par les deux mutins est inexpugnable : un assaut

se traduirait par un bain de sang. L'approche par voie aérienne aurait les mêmes conséquences. La seule solution lui semble être une neutralisation par l'action de tireurs d'élite en position sur les toits de la prison, suivie d'un assaut par un groupe placé au plus près de la porte du mirador. Mais, pour cela, il faut le feu vert du préfet.

Il pleut sans discontinuer depuis ce matin, ce qui rend l'observation difficile. La progression des tireurs d'élite sur les toits s'apparente même à du funambulisme, mais les hommes du GIGN réussissent néanmoins à se mettre en place sans être détectés par les deux mutins.

Dans le mirador, les deux tueurs se sont réparti les tâches. Bergeot est posté près du téléphone en permanence tandis que Fourcat apparaît épisodiquement à l'une des fenêtres afin de surveiller les mouvements alentour. L'escalier métallique aux marches grillagées qui mène au mirador est en colimaçon, construit sur un plan strictement vertical afin de permettre au gardien de surveiller vers le bas. Il rend donc impossible toute intervention par cet itinéraire. Les négociations piétinent et l'énervement des deux hommes ne fait que croître au fil des heures. Prouteau s'adresse alors au préfet Raymond Marchand.

« Ils ne céderont pas, nous devons intervenir rapidement car il en va de la vie des otages. »

Voici ce qu'écrit le capitaine Prouteau dans son rapport du 10 février 1978 : « 12h30, le capitaine Prouteau rend compte à monsieur le préfet qu'il pourra, dès que le moment favorable se présentera, éliminer les deux détenus sans risques pour les otages. Monsieur le préfet demande l'accord au ministère de l'Intérieur. La réponse est : fermé. »

Un bref conciliabule réunit alors le préfet, le procureur de la république, le commissaire de police de Clairvaux et le chef du GIGN. La décision d'utilisation des armes appartient au préfet, à lui d'apprécier la situation et de donner ou non l'ordre d'ouverture du feu. Raymond Marchand regarde alors Christian Prouteau dans les yeux.

« Il est inconcevable de sacrifier des pères de famille à des mutins au casier judiciaire déjà bien chargé. Mon capitaine, vous pouvez ouvrir le feu ! »

Rapport du capitaine Prouteau :

« 12h40 : le personnel du GIGN se met en place selon les équipes suivantes :

A/ Chef Wodecki-Gendarme Feutry (tireurs fusil) côté N.E.

B/ Gendarmes Montrot-Andreini (tireurs fusil) côté S.O.

C/ Chef Forest-Gendarme Bollet (tireurs fusil) côté S.E.

D/ Élément de protection des otages en appui à la carabine derrière la cheminée : Lieutenant Barril-Gendarme Delafrenée.

E/ Élément d'assaut : pénétration par le porche principal, puis investissement par l'intérieur et par l'extérieur avec une échelle. Équipe : Chef Gouriten-Gendarmes Barthélemy-Renaud-Plassard.

Le capitaine Prouteau commandera l'opération du poste C3, l'objectif à partir de ce poste étant le plus difficile à toucher.

13h : la mise en place est terminée. Comme prévu, l'objectif à partir du poste C est rarement visible. Les tireurs à ce poste sont en plein vent et ne peuvent utiliser leur bipied. »

À son tour, Christian Prouteau grimpe sur le toit ruisselant de pluie où se trouve posté le troisième binôme de tireurs d'élite, celui de Jean-Marie Forest et de Gérard Bollet, qui ont pour cible Fourcat. Cela fait plus d'une heure qu'ils patientent sous la pluie, trempés jusqu'aux os, et qu'ils attendent les ordres sans proférer la moindre plainte. *L'entraînement paie !*, pense le chef du GIGN en regardant au loin la deuxième paire de tireurs d'élite, composée de Montrot et d'Andreini, qui doit se charger de Bergeot, celui qui tient la permanence téléphonique.

À 100 mètres au nord-est, le binôme Wodecki-Feutry se tient lui aussi prêt, mais ses possibilités de tir sont plus restreintes que celles des deux autres binômes. Christian Prouteau regarde ses quatre tireurs et, par radio, leur communique ses dernières consignes.

« C'est un tir à tuer, on ne peut pas faire autrement. Il n'y aura pas de code de tir parce que l'un des mutins, Fourcat, n'apparaît que furtivement ; à peine voit-on le sommet de son crâne et ses yeux quelques secondes tout au plus. Gérard et Jean-Marie auront l'initiative du déclenchement de leur tir, qui sera aussi le signal de tir pour la deuxième équipe. Dès cette seconde salve, l'équipe d'assaut investira le mirador dans la foulée pour extraire les otages. Préparez-vous ! »

Rapport du capitaine Prouteau :

« Le capitaine Prouteau donne l'ordre aux tireurs Forest et Bollet d'ouvrir le feu d'initiative dès qu'ils le pourront. Les apparitions de Fourcat, qui ne dépassent pas la seconde, sont rares. Il faut donc attendre le moment favorable. Au poste B on ne voit que la tête de l'objectif. Mais, même s'il bouge, il reste dans le champ des tireurs. »

Il s'est posté près d'eux, une paire de jumelles à la main. La distance est de 117 mètres, les cartouches sont dans la chambre, les doigts sur la queue de détente, tous attendent le top qui va être donné par le binôme de Gérard Bollet. Un bref instant Prouteau pense à Loyada, *cela va bientôt faire deux ans !* Mais Bollet le tire de ses pensées en chuchotant : « À la troisième apparition du type, je tire ! »

Prouteau répercute aussitôt l'info par radio aux deux autres binômes afin qu'ils se tiennent prêts. Puis on entend Gérard murmurer les apparitions successives de Fourcat, jusqu'au chiffre fatidique.

« Trois ! »

Respiration bloquée, il écrase lentement la queue de détente. La tête disparaît au moment même où la seconde salve vient de faire mouche elle aussi. À la seconde suivante, l'équipe d'assaut envahit le mirador et récupère tous les otages, hébétés par ce dénouement brutal.

Rapport du capitaine Prouteau :

« 14h. Le gendarme Bollet ouvre le feu sur Fourcat, qui, touché, part en arrière dans l'escalier du mirador. Le poste B tire aussitôt par deux fois et touche par deux fois [Bergeot].

Le lieutenant Barril et le gendarme Delafrenée sont déjà en position pour couvrir les otages pendant que l'équipe d'assaut accède par l'extérieur et par l'escalier du mirador. Les détenus ont été abattus et les otages sont libérés. Les mutins ont été touchés en pleine tête d'une balle pour Fourcat et de deux balles pour Bergeot. »

Gérard Bollet et les trois autres tireurs sont restés figés dans la même position avec un goût amer dans la bouche, ils viennent de réaliser qu'ils ont dû tuer deux hommes. Alors, lorsqu'ils redescendent dans la cour, les applaudissements des gardiens leur semblent déplacés. Le retour vers Maisons-Alfort se fera en silence.

Rapport du capitaine Prouteau :

« Analyse : il n'y a pas de point particulier à souligner dans cette opération si ce n'est la difficulté des tirs. Une fois de plus, la réaction des otages a été désordonnée. Cédant à la panique après la mort des preneurs d'otages, ils ont tenté de sauter par les fenêtres. Le lieutenant Barril et le gendarme Delafrenée les en ont empêchés en criant.

Enseignement : les moyens radio ont été, une fois de plus, d'une grande utilité pour l'opération. Compte tenu du grand nombre d'équipes, ils étaient en quantité insuffisante. Il faudrait donc prévoir une dotation supplémentaire

importante de ces postes compte tenu du nouvel effectif du GIGN et de leur utilité majeure dans la coordination de toutes les opérations.

L'opération de Clairvaux ne pouvait être envisagée qu'avec des tireurs de très haut niveau. Les dernières restrictions en champs de tir fusil¹ risquent à long terme de se ressentir dans l'efficacité des tireurs et par voie de conséquence dans l'aptitude du Groupe à accomplir des missions particulièrement délicates comme celle de Clairvaux.

Le GIGN a effectué sa mission dans des conditions particulièrement délicates. Le sang-froid et la préparation du personnel sont les seuls responsables du succès de l'opération. »

À 19 heures, à l'hôpital de Reims, le surveillant-chef Jean-Pierre Picard, la moelle épinière atteinte, subit sa première opération. Il en subira bien d'autres, mais restera paralysé à vie.

1. Le champ de tir de Fontainebleau n'est plus accessible au GIGN. Il est réservé à l'équipe de France militaire de l'École interarmées des sports de Fontainebleau.

Chapitre 39

La première équipe médicale

Le 28 mai 1978, le GIGN part au Salvador, où une prise d'otages est en cours à l'ambassade de France. L'affaire se règlera finalement sans effusion de sang et le GIGN n'aura pas à intervenir. Mais dans le DC-8 du COTAM qui les emmène en Amérique du Sud, Christian Prouteau découvre que l'équipe médicale qu'il réclamait à cor et à cri depuis Loyada est bien présente. La Direction générale de la gendarmerie a enfin obtenu du Service de santé des armées que le GIGN soit accompagné de médecins, et les volontaires n'ont pas manqué de se présenter pour ce petit voyage au Salvador.

Une fois les présentations faites, Prouteau manque de tomber de son siège. Le premier médecin est gynécologue tandis que le second est cardiologue.

« Mais moi, ce que je veux, ce sont des urgentistes ! Personne ne va accoucher dans cet avion !, maugrée-t-il devant les deux médecins qui se mettent à rigoler.

– Ne vous inquiétez pas, mon capitaine. La médecine de guerre, on sait faire ! On a une spécialité, c'est vrai, mais notre formation de base c'est la médecine du champ de bataille. Alors pas de souci, on est là ! »

Et c'est ainsi qu'entre les médecins et les hommes du GIGN des liens très forts vont se créer et que peu à peu une équipe médicale permanente va être mise en place au profit du Groupe. Composée uniquement de véritables spécialistes de la médecine de guerre, non seulement elle accompagnera le Groupe dans ses interventions mais elle veillera au quotidien à l'état de santé des hommes du GIGN. Après les volontaires du Service de santé des armées, ce sont des urgentistes des hôpitaux militaires du Val-de-Grâce, de Bégin et de Percy qui viendront à tour de rôle assurer une permanence « intervention » au GIGN, jusqu'au moment où un staff médical dédié sera constitué au sein de l'unité après son déménagement à Satory en 1983.

Berlin, la Reine et le procès de Moabit

Le printemps est arrivé sur Berlin et avec lui les premières feuilles des rares tilleuls de l'avenue Unter den Linden, la plus célèbre artère de la ville avant-guerre, aujourd'hui située en zone Est. Mais, des milliers de tilleuls et de noyers magnifiques détruits pendant les combats pour la chute du Reich, il

ne subsiste alors que quatre rangées d'arbres, replantés en 1946, qui donnent une touche de verdure à cette avenue rassemblant toutes les ambassades des pays socialistes du bloc de l'Est.

C'est ce panorama que Daniel Grandil peut voir depuis la porte de Brandebourg en ce 15 mai 1978. Le dispositif mis en place par le GIGN dans le cadre du procès de Moabit se résume maintenant à un seul homme, lui-même, chargé de donner l'alerte à l'élément d'intervention demeuré à Maisons-Alfort. Le gouvernement allemand considère en effet qu'une fois le procès commencé, il ne restera plus que le risque d'une prise d'otages à l'intérieur du tribunal. Celui-ci étant gardé à la manière d'un camp retranché, le fait de disposer d'une force d'intervention à une heure et demie de Paris semble suffire largement.

Venu relever Jean Millard, Daniel Grandil est arrivé l'après-midi de la veille à l'aéroport de Tegel afin d'assurer la dernière mission de deux semaines, puisque le procès doit se clore à la fin du mois de mai. À sa sortie d'avion, il a immédiatement été « pris en main » au bas de la passerelle par un gendarme en civil appartenant à l'escadron de sécurité de Berlin qui lui a fait franchir discrètement la multitude de contrôles mis en place depuis le début du procès. Quelques minutes plus tard, une fois les bagages récupérés, il a conduit Daniel jusqu'au parking de l'aéroport, où il lui a remis les clés d'une Opel de location.

« Ta voiture pour la durée de la mission. Aujourd'hui tu t'installes, et demain nous irons repérer ensemble les abords du palais de justice. Il y aura toujours quelqu'un équipé d'une radio avec toi pour lancer l'alerte », lui annonce le gendarme.

Et le lendemain 15 mai, après avoir admiré la porte de Brandebourg depuis la Pariser Platz, le gendarme qui l'accompagne lui propose un parcours à travers Berlin qui les mènera jusqu'au tribunal de Moabit. Daniel conduit prudemment, tant la circulation est dense dans Berlin-Ouest, principalement en raison des camions militaires qui sillonnent la ville dans tous les sens. Des convois de camions britanniques chargés de barrières métalliques attirent son attention.

« On craint des émeutes ?, s'inquiète-t-il auprès de son accompagnateur.

– La Reine ! Elle vient passer une journée à Berlin le 24 mai, tu n'étais pas au courant ?

– Pas du tout ! Que vient-elle faire ?

– Elle va prononcer un discours aux Berlinoises au pied de la Dent creuse...

– La Dent creuse ?

– C’est comme ça qu’on appelle l’église du Souvenir ici. Tiens, prends à droite, on va passer devant. »

Daniel s’engage alors sur le Kurfürstendamm, une avenue longue de 3,5 kilomètres que les Berlinoises comparent à nos Champs-Élysées. L’église est là, sur la Breitscheidplatz.

« Elle a été en partie détruite en 1943 par les bombardements alliés. Et quand les Allemands ont décidé de la reconstruire dans les années 60, ils ont gardé cette ruine en forme de dent creuse, d’où son surnom. Ce bâtiment moderne que tu vois juste à côté, c’est la nouvelle église. Voilà, tu sais tout !

– Et pour la sécurité ?

– Tout le monde sur le pont ! Surtout que sa Majesté a décidé de passer les troupes en revue au Maifeld, c’est juste devant le stade olympique. Elle doit ensuite partir en calèche pour aller déjeuner au château de Charlottenburg, où l’attendent 2 000 invités ! Que du haut de gamme, bien sûr ! Avec le chancelier allemand et tout ce que Berlin compte d’ambassadeurs, de généraux, etc. Tu imagines l’angoisse des services de sécurité !

– Rassure-moi, le procès est suspendu le temps de la visite ?

– Pas du tout ! Ils estiment qu’avec une telle concentration de flics dans Berlin, les terroristes ne bougeront pas le petit doigt. »

Ils circulent maintenant en secteur britannique. D’un geste de la main, le gendarme indique à Daniel la Turmstrasse, la rue dans laquelle se trouve le palais de justice. L’endroit est sinistre en raison de la masse sombre d’une ancienne prison annexe de la Wehrmacht qui jouxte le tribunal. C’est le seul vestige de la période prussienne et du nazisme qui subsiste, puisque la prison principale, d’une surface de 6 hectares, a été rasée en 1958. C’est là que les conspirateurs du 20 juillet 1944, qui avaient fomenté un attentat contre Hitler, avaient été emprisonnés et, pour une partie d’entre eux, exécutés. Des policiers gardent les entrées, un filtrage avec sas a été mis en place et des véhicules de police stationnent dans la rue. Le tout donne à Daniel une impression de sérieux.

Si à l’extérieur tout semble calme, à l’intérieur du tribunal l’ambiance est survoltée. Les six accusés, qui rejettent toutes les accusations en bloc, se répandent en discours anticapitalistes et insultent les juges aussi bien que les membres du jury.

Au-dehors, Gabriele Rollnik et Angelika Gor surveillent attentivement tous les déplacements des forces de sécurité qui gardent le tribunal pendant que Gudrun Stürmer assure leur protection rapprochée. À chaque jour qui passe, une action en force pour libérer les prisonniers leur semble de plus en

plus impossible tant la présence policière dépasse l'entendement. Elles sont désormais convaincues qu'un assaut en journée se solderait inmanquablement par un échec. On pourrait penser qu'elles vont baisser les bras et renoncer, mais ce serait méconnaître ces deux enrégées.

Chaque matin avant le petit déjeuner, Daniel part faire un footing qui le mène le long du Mur. De temps à autre, il fait une courte pause pour escalader l'une des plates-formes que les autorités berlinoises ont dressées à intervalles réguliers afin de permettre aux habitants de saluer de loin leurs familles restées de l'autre côté du Mur. C'est en redescendant de l'une d'elles, et alors qu'il reprend sa course, qu'une voiture le double lentement et que Daniel voit distinctement le passager le prendre en photo. Lorsqu'il en parle à son « accompagnateur » une heure plus tard, celui-ci ne semble pas étonné outre mesure.

« La Stasi ! Ils viennent parfois de ce côté-ci du Mur, même si beaucoup ont tendance à l'oublier. Ils photographient tous les militaires qu'ils croisent pour leurs trombinoscopes. Ils ont dû te prendre pour l'un d'eux.

– Et s'ils étaient au courant de notre mission ?, interroge Daniel, qui arrache une moue de désapprobation à son collègue.

– Là, c'est inquiétant... Allez, on va au tribunal. »

L'endroit ressemble toujours à une place forte. Grandil estime, comme Rollnik et Gor, qu'une action en force serait vouée à l'échec. Pas moins de 500 policiers sont dispersés aux abords et à l'intérieur du tribunal.

Pourtant, le 23 mai, quelque chose attire son attention. Le barrage filtrant mis en place à l'extérieur du palais de justice, seul point d'accès pour les jurés et les personnes autorisées à assister au procès, ainsi que pour les avocats et juges de la cour criminelle, semble soudain plus perméable. L'homme du GIGN remarque que si le point de contrôle des civils est toujours aussi strict, celui des avocats s'est particulièrement relâché. Les policiers reconnaissant les membres du barreau, les fouilles et le contrôle des papiers sont devenus aléatoires.

De même, visite de la reine d'Angleterre oblige, les effectifs de policiers ont fondu comme neige au soleil. Son étonnement ne va pas s'arrêter là puisque, deux jours plus tard, le 26 mai, il constate que le dispositif initial n'est pas remis en place. Il n'aura pas le temps de faire part de son étonnement à Christian Prouteau qu'un ordre lui parvient le même jour. Il lui faut immédiatement rentrer sur Maisons-Alfort. Les Allemands estimant que le procès est sur le point de s'achever, l'appoint du GIGN leur semble devenu inutile. C'est une erreur !

Gabriele Rollnik, Gudrun Stürmer et Angelika Gor, qui n'ont pas cessé leur surveillance, ont fait la même constatation que Daniel Grandil : il y a une brèche dans le dispositif de sécurité !

Les trois terroristes décident d'agir dès le lendemain. Le 27 mai 1978, faisant preuve d'une audace inouïe, les deux femmes revêtent des robes d'avocates et, munies de faux papiers, pénètrent dans le tribunal. On les salue ! Mieux encore, lorsqu'elles demandent à parler aux prévenus, on les accompagne ! Les voilà désormais toutes les deux dans l'une des deux pièces mises à la disposition des avocats pour préparer la défense des accusés. Les gardes font entrer l'accusé Till Meyer, qui a du mal à dissimuler sa surprise.

Après une dizaine de minutes d'attente, Gabriele Rollnik frappe à la porte pour indiquer au garde qu'elles veulent sortir. Et lorsqu'il ouvre la porte, c'est pour se voir appliquer un 9 mm sur le ventre en guise d'invitation à accompagner le trio. C'est à ce moment-là que passe, menotté, Andreas Vogel, un autre des six accusés. Il tente de se joindre à l'évasion mais le policier qui l'accompagne intervient et l'en empêche.

Gabriele Rollnik et Angelika Gor connaissent un itinéraire dérobé qui permet de sortir du palais de justice. Elles l'empruntent aussitôt pour retrouver Gudrun Stürmer, qui les attend en voiture dans une rue voisine. Là, elles abandonnent le garde, parviennent à franchir le Rideau de fer qui entoure Berlin et disparaissent en RDA.

Traqués par les policiers allemands, Till Meyer, Gabriele Rollnik, Gudrun Stürmer et Angelika Gor seront finalement arrêtés le mois suivant dans la ville portuaire de Burgas, en Bulgarie. Ils écoperont de quinze ans de prison. Rollnik, libérée en 1993, travaille aujourd'hui comme thérapeute à Hambourg. Till Meyer, lui, est devenu journaliste.

Chapitre 40

Évolutions

Ce 26 septembre 1978, un stick de six gendarmes du GIGN, avec parmi eux Paul Barril, attend sur la base aérienne d'Évreux pour effectuer un saut en parachute à partir d'un Nord-Atlas, l'appareil de transport le plus ancien de l'armée de l'air, en cours de remplacement par le Transall. Après le décollage, l'avion grimpe à 800 mètres et fait un large tour au-dessus d'Evreux pendant que le chef largueur effectue les dernières vérifications.

« Debout, accrochez ! »

Le premier homme s'approche de la porte, *Go !* Tous s'élancent. Les parachutes claquent à l'ouverture.

Une rafale de vent fait osciller les voiles. Le parachute de Barril balance dangereusement, l'obligeant à tirer sur les suspentes, mais il ne peut éviter l'accrochage avec François Rudent, qui se trouve un peu plus haut que lui, et les deux parachutes s'emmêlent. Paul Barril, qui se retrouve la jambe droite prise dans les suspentes de son propre parachute, n'arrive pas à la dégager alors que la descente s'accélère. Les deux parachutes se dévient mutuellement et c'est Paul Barril, positionné le plus bas, qui encaisse toute la violence du choc avec le plancher des vaches. Quand l'ambulance arrive, il est conscient mais incapable de bouger la tête. D'abord transporté à l'hôpital d'Evreux il est ensuite transféré au Val-de-Grâce, où l'on diagnostique un traumatisme crânien, une fracture des vertèbres et des ligaments déchirés. Prévenu, Christian Prouteau va passer la nuit près de son adjoint dont l'avenir dans une unité d'élite semble, à ce moment précis, compromis.

Pris en main par le professeur Degeorges, l'un des précurseurs en matière d'opération sur les cartilages vertébraux, Paul Barril va pourtant échapper au pire : il conservera son aptitude à servir au GIGN.

Pendant son séjour à l'hôpital, Barril reçoit la visite d'un autre médecin dont les travaux vont plus tard aider le GIGN à mieux comprendre certains phénomènes balistiques. Ce médecin militaire et spécialiste de la neurochirurgie, le docteur Philippe Jourdan, est pressenti pour faire partie d'un détachement médical qui devra accompagner des unités françaises lors de prochaines opérations extérieures. Il se documente donc activement sur les blessures occasionnées par les armes à feu. Et, lorsqu'il apprend qu'un membre du GIGN est soigné dans l'un des services de l'hôpital, il s'empresse

d'aller lui rendre visite afin de discuter de son sujet favori.

Barril, perclus de douleurs, lui suggère d'aller plutôt rendre visite à la maison-mère de Maisons-Alfort où, lui dit-il, on lui réservera le meilleur accueil en répondant à toutes ses questions.

C'est ainsi que le docteur Jourdan va être initié aux armes par les gendarmes du GIGN, mais surtout qu'il va mener à bien une série d'expériences qui feront bientôt de lui l'un des meilleurs spécialistes¹ en balistique terminale, c'est-à-dire celle qui mesure les effets des munitions sur le corps humain. Un membre du GIGN, Christian Lambert, participera fréquemment aux tests qu'effectuera Philippe Jourdan sur le champ de tir de Mondésir. Au départ, les tirs s'effectueront sur des blocs de gélatine, sur de la plasticine ou encore sur des cadavres de porcs afin de visualiser parfaitement les effets des différentes munitions.

Philippe Jourdan s'intéresse surtout à un nouveau calibre qui va équiper l'armée française, le 5,56 mm. Les hommes du GIGN tireront donc également au FAMAS et les analyses balistiques montreront la trajectoire aléatoire des cartouches de ce calibre destiné à faire des blessures « pourries » chez l'adversaire.

Cette arrivée du calibre 5,56 mm s'était accompagnée de l'abandon par l'armée française du calibre 7,5 mm qui est celui des FRF1 du GIGN. Cette munition n'est plus produite depuis deux ans, ce qui pose deux problèmes au GIGN : les canons et les munitions. Deux ingénieurs de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne (M.A.S) se rendent donc à Satory avec des FRF1 modifiés au calibre 7,62 où les attendent Etienne Laisney et Christian Lambert venus de Maisons-Alfort. Les ingénieurs n'ont fait que rechamber l'arme, la douille de 7,5 mm étant plus longue que la douille de 7,62 et ils ont amené avec eux des lots de munitions de 308 (7,62) dits de compétition. Si les résultats catastrophiques au stand de tir pour les hommes du Groupe semblent satisfaire les ingénieurs, ils mettent cependant Christian Prouteau dans une colère noire. Le H+L est en effet passé à 15 cm alors qu'il était de 8 cm avec l'arme chamberée en 7,5 mm. Le chef du GIGN ne peut que refuser les armes proposées par la M.A.S.

Après être retourné à leurs planches à dessin, les ingénieurs proposeront un canon entièrement redessiné comportant trois rayures au pas de 300 mm qui rendront l'arme aussi précise, sinon plus, que dans son calibre précédent. C'est également ce canon qui équipera le FRF2.

Il est intéressant de noter que le fusil de précision F2, successeur du FRF1, n'entrera pas en service au GIGN. Christian Prouteau et ses hommes estimeront que les modifications apportées au FRF1 ne sont pas suffisamment

probantes pour justifier un remplacement de l'arme – en particulier, le nouveau bipied articulé, qui n'assure pas à l'arme un retour en position de tir après chaque départ de coup. Avec un FRF1, un tireur du GIGN est ainsi capable de tirer dix cartouches à 200 mètres dans une pièce de 5 francs de l'époque, en moins de cinquante secondes, ce qui n'est pas le cas avec un FRF2 en raison de son bipied articulé.

Le choix de la munition s'est porté sur la munition Lapua de 7,62 Match de 11 grammes, dont les lots dit de « précision » étaient constitués de munitions appartenant à des séries ayant subi des tests révélant des H+L inférieurs ou égaux à 10 cm. Il a été également décidé d'acheter des lunettes de qualité de type Zeiss 2.5-10 x 52 autorisant des tirs à 300 mètres avec une grande précision pour équiper les FRF1. Les tests réalisés à Mondésir avec le docteur Jourdan pour mesurer les effets de la balle de 7,62 permettent de visualiser la trajectoire de la balle à l'impact et de consolider ce choix.

Une balle de 7,62 tirée par les gendarmes du Groupe est une balle chemisée qui touche sa cible avec une énergie de 350 kg. À l'impact dans un bloc de plasticine, sa trajectoire creuse un tunnel d'attrition appelé le « Neck », qui peut atteindre 50 centimètres de longueur, en diffusant très peu d'énergie. Ce qui revient à dire que si la balle ne touche aucun organe vital lors d'un tir à tuer, elle traversera alors le corps du terroriste sans provoquer de dégât létal, et risquera même de provoquer des dégâts collatéraux en allant frapper un otage.

Le docteur Jourdan leur propose ensuite d'expérimenter des tirs avec des balles à tête expansive. Là, le « Neck » n'est plus que de 30 centimètres et la munition, déstabilisée dès l'entrée dans le bloc de plasticine, commence à champignonner en tournant sur elle-même et en diffusant ainsi ses 350 kg d'énergie.

Philippe Jourdan donne alors rendez-vous fin février au gendarme Christian Lambert pour un test grandeur nature, lui dit-il. Quinze jours plus tard, alors que le jour se lève à peine, celui-ci voit poindre les phares de deux véhicules qui percent la brume de cette fin d'hiver enveloppant le camp de Mondésir. Il identifie immédiatement la voiture du médecin, mais il s'étonne de voir qu'elle est suivie d'une camionnette grise dont c'est la première apparition à Mondésir. Deux hommes aux allures sinistres en descendent. Il s'agit du médecin légiste des Armées et de son aide qui, à la demande du docteur Jourdan, transportent deux cadavres dans leur véhicule !

C'est sous son autorité que, pendant plus d'une heure et demie, le gendarme du GIGN va effectuer des tirs sous tous les angles avec les deux armes alors en dotation au Groupe, le revolver MR 73 et le fusil FRF1. À chaque fois, les lésions provoquées sur les deux corps sont analysées,

mesurées et photographiées. Le médecin recueille ainsi des éléments précieux qui vont lui permettre d'adapter le matériel médical emmené en opération et d'anticiper les soins à donner en fonction du type de munition ayant causé la blessure. Le GIGN sera conforté dans ses choix de munitions, en particulier la cartouche Norma 19109, une munition de calibre 357 exceptionnelle que Christian Prouteau a développé dès 1976 en Suède avec les techniciens de l'usine Norma.

En matière d'armes et de munitions, le GIGN a rapidement tissé des liens étroits avec les importateurs les plus importants de l'Hexagone, aussi ces derniers ne manquent-ils pas de le contacter dès qu'un nouveau matériel fait son apparition sur le marché. C'est ainsi qu'en 1976, après Loyada, Christian Prouteau fait tester une arme de grande chasse : la carabine Weatherby chambrée en 460 Magnum (11,6 mm). Cette cartouche commerciale utilisée pour la chasse à l'éléphant est à l'époque la plus puissante du monde, et elle le restera jusqu'à l'arrivée en 1988 de la 700 Nitro Express de Holland et Holland. Delafrenée en gardera un souvenir ému, puisqu'en position de tireur couché, il reculera de quelques centimètres au départ du coup. Le chef du GIGN ne retiendra pas cette arme dont l'utilité ne se justifie que lors d'interventions à très longue distance, 1 000 mètres, et dont le maniement s'avère très délicat.

Retenons pour l'anecdote cet appel téléphonique reçu par Christian Lambert qui est à la veille de partir pour un long week-end familial à Marseille. Nous sommes en 1984, avec au bout du fil Jean-Pierre Humbert, un importateur d'armes dont la société est implantée à Veauche, près de Saint-Étienne, et avec lequel le GIGN est en contact fréquent. Apprenant que le gendarme descend dans le Midi, il lui demande de passer le voir sans formuler de raison précise.

Lorsqu'il arrive à Veauche avec son épouse, Lambert a à peine le temps de garer sa voiture sur le parking de la société que Jean-Pierre Humbert l'emmène au stand de tir.

« J'ai quelque chose pour le GIGN ! Du lourd, un gros truc ! »

Posés sur le pas de tir, deux fusils Mac Millan de calibre 12,7 flambant neufs semblent attendre leurs futurs propriétaires.

« Il y en a une pour Cercottes², l'autre est pour le GIGN. Vous l'essayez et vous me dites ce que vous en pensez. En attendant, tu peux tirer quelques cartouches... »

Si le Service Action de la DGSE expérimente une telle arme, c'est qu'elle doit avoir son utilité, se dit Christian en mettant le casque antibruit que lui tend l'importateur. Il engage une cartouche, prend sa visée et tire. Le choc est

surprenant ! Le fusil Mac Millan est une arme à verrou comme le FRF1, ce qui entraîne un violent recul avec une cartouche de calibre 12,7 mm. Deux cents mètres plus loin, l'impact sur la cible ne laisse pas de place au doute : précis et surpuissant.

« Tu as de la place dans ton coffre ? Alors tu démontes le canon et tu m'emmènes ça ! », propose Humbert en ramassant l'arme.

Le fusil passera le week-end à Marseille avant d'intégrer l'armurerie du GIGN dès le dimanche soir. Le lundi matin, c'est la bousculade au pas de tir car tous les gendarmes du Groupe ont entendu parler de l'arrivée d'une arme ! Le premier à ouvrir le feu est le capitaine Carmichaël, alors commandant en second de l'unité, qui, dans sa précipitation à vouloir essayer « la bête », a oublié de mettre son casque antibruit. Il ne l'oubliera plus ! La détonation lui donne l'impression que sa tête explose. Rendus prudents par le phénomène qui a donné au capitaine le sentiment que ses tympans avaient explosé, tous les autres gendarmes se précipitent aussitôt sur leurs protections acoustiques.

La puissance de la munition étonne, et son utilisation est aussitôt envisagée, par exemple dans le cadre d'une intervention nécessitant l'immobilisation d'un véhicule.

Un fusil Barrett du même calibre figurera également dans l'inventaire du Groupe, mais, sa précision étant altérée par son statut d'arme semi-automatique, il sera abandonné.

*

Les expérimentations au Groupe continuent tous azimuts sous le commandement de Christian Prouteau. Elles vont du cadre tactique à l'équipement individuel et collectif, en passant par l'armement. Le casque et le gilet pare-balles devront être systématiquement portés en intervention, ce qui est encore loin d'aller de soi pour les gendarmes des colonnes d'assaut.

Parallèlement, l'entraînement au corps-à-corps s'est professionnalisé avec l'apparition du full-contact. Le champion du monde toutes catégories de cette discipline qui arrive des États-Unis, Dominique Valéra, vient régulièrement donner des cours à la salle de sport du GIGN à Maisons-Alfort. Une formation à la conduite rapide a également été inscrite au programme avec un stage de trois jours sur le circuit de Magny-Cours. L'unité développe ensuite des techniques particulières de percussion destinées à franchir des barrages de véhicules dans le cadre d'une extraction d'autorités. Mais surtout, et à la surprise générale, le GIGN va créer un groupe nautique dont les compétences techniques en feront l'un des leaders en matière de contre-terrorisme maritime.

L'année 1978 voit également l'équipe d'alerte traiter pour la première fois deux forcenés dans la même journée. Deux drames identiques entraînés l'un comme l'autre par la misère humaine et le désespoir.

Le 30 juillet 1978, vers 5 heures du matin, c'est le préfet de l'Eure, Jean Brachard, qui fait appeler le GIGN. Un père de famille menace en effet de tuer ses trois enfants si sa femme ne réintègre pas le domicile conjugal dans l'heure qui suit ! Dépêché sur les lieux avec le groupe d'alerte, le lieutenant Barril s'approche de l'homme, armé d'un fusil, entame le dialogue et réussit à le désarmer. Pour décompresser, les gendarmes s'offrent un restaurant à Brionne.

En milieu de repas, c'est la gendarmerie locale qui vient les avertir qu'une nouvelle intervention est demandée. Il s'agit cette fois-ci du préfet de l'Orne, Jacques Lecornec, qui demande l'appui du GIGN à Montgaudry, à deux heures de route de Brionne.

La situation à Montgaudry semble identique à celle qui vient de se produire à Brionne : l'épouse est partie, alors le mari va tuer les enfants... Les hommes remontent dans les 504 break et foncent à travers la campagne normande. Ce dimanche est un jour de départ en vacances et les voitures des gendarmes d'élite zigzaguent à travers les bouchons. Ils arrivent sur les lieux à 17 heures, mettent leur dispositif en place et engagent la discussion. Les gendarmes s'aperçoivent cependant très rapidement que cette situation est bien différente de la précédente. Tout à l'heure, ils avaient en face d'eux un homme déterminé, mais calme. Là, ils se retrouvent confrontés à un dément.

Le préfet a imposé une psychologue qui n'est pas formée à la négociation de crise, puisque cette spécialité n'existe pas encore. Son langage très professoral ne convient pas à l'individu qui clôt la conversation d'un « Virez-là ou je la bute » des plus expressif.

Négociateur ne sert à rien ; l'homme semble replié dans sa bulle, hermétique à toute discussion, qui plus est avec le canon de son fusil à hauteur de visage des gamins. Une fois, dix fois, cent fois, les hommes du Groupe vont avoir l'occasion de l'abattre. Et alors ?

Refusant cette « solution facile et simpliste » qu'ils n'emploient que dans les cas extrêmes, ceux qui concernent les meurtriers chevronnés, les gendarmes vont préférer s'exposer en le maîtrisant à mains nues.

À 23h25, diversion... Une grenade explose dans une pièce, incitant le forcené à tourner la tête. Trois gendarmes lui sautent aussitôt dessus, mais l'homme ne l'entend pas ainsi. Il est entré dans un état second et ses forces en sont décuplées. Il mord et se débat furieusement, à tel point que le médecin d'alerte parti avec le Groupe doit lui faire une piqûre de tranquillisant pour

qu'enfin il lâche prise.

Ce phénomène d'état second, qui n'est pas le premier auquel doit faire face le GIGN, incite le chef du Groupe à s'y intéresser. Cela fait bientôt quatre ans qu'il leur arrive d'être confrontés à des hommes ordinaires qui ne sont pas des sportifs, mais qui parviennent pourtant à déplacer des meubles dont le poids nécessiterait au moins d'être à deux pour les bouger, ou à franchir des clôtures dont la hauteur exigerait d'être champion de trampoline. Cet état de démence peut les maintenir éveillés tout un jour et toute une nuit sans qu'ils aient à boire ou à manger. Une prochaine expérience impressionnera d'ailleurs le chef du GIGN. À Montfort-l'Amaury, en 1980, une femme lui tirera dessus à 50 mètres avec un pistolet qu'elle n'avait encore jamais manié. La balle se fichera dans une poutre à 10 centimètres au-dessus de la tête de Prouteau !

Mais surtout, le chef du GIGN garde en mémoire l'une de ses lectures de jeunesse, *Terre des hommes* d'Antoine de Saint-Exupéry. Dans ce livre figure le récit authentique et saisissant d'un aviateur de l'Aéropostale, Henri Guillaumet, qui effectue sa quatre-vingt douzième traversée de la Cordillère des Andes, mais qui doit finalement se poser en catastrophe sur un col situé à 3 250 mètres d'altitude après avoir été pris dans une tempête de neige et s'être retrouvé à court de carburant.

Guillaumet reste dans la carlingue de son Potez 25 qui a capoté, se protégeant ainsi du froid sous des sacs de courriers et gardant l'espoir que des secours pourront le localiser. Pour se réchauffer il enfile deux complets l'un sur l'autre par-dessous sa combinaison de vol et passe ses bottes de vol fourrés par-dessus ses chaussures de ville.

Au bout de quarante-huit heures, comprenant qu'aucune aide ne viendra de l'extérieur, Henri Guillaumet entreprend alors de quitter la précarité de son refuge et d'affronter les pentes enneigées et escarpées de la montagne. Si son ami et collègue Antoine de Saint-Exupéry survole la cordillère à sa recherche, il est bien le seul. L'armée chilienne et même les contrebandiers, pourtant habitués aux marches en conditions difficiles, refusent de participer aux secours : « Les Andes en hiver ne rendent pas les hommes, et là-haut la nuit change un homme en glace ».

Avant d'entreprendre sa périlleuse descente, Guillaumet grave un dernier message sur le fuselage de son appareil à l'aide d'un caillou : « N'ayant pas été repéré, je pars vers l'Est. Adieu à Tous. Ma dernière pensée est pour ma femme ». Il marche ensuite cinq jours et quatre nuits avec une seule obsession : que l'on retrouve son corps !, seul moyen pour son épouse de toucher la prime d'assurance sans avoir à attendre le délai réglementaire de quatre ans lié à la disparition d'une personne dont la dépouille n'aurait pas été retrouvée.

« Ma femme crois que je vis, elle croit que je marche. Mes camarades croient que je marche, ils ont tous en confiance en moi, et je suis un salaud si je ne marche pas ».

Sans piolet ni corde, n'ayant pour survivre que quelques rations de l'Aéropostale – du rhum, des conserves et des biscuits, mais aussi un réchaud à alcool et une boussole –, Guillaumet escalade des cols de 4 500 mètres, progresse le long de parois verticales en s'écorchant les pieds, les genoux et les mains sur la roche, par moins 40 degrés. Mais il avance en sachant que s'il finit par s'endormir, il ne se réveillera jamais plus.

Ce ne sont plus ses membres qu'il écoute, mais son cerveau. « Malheureusement, je contrôlais mal mon cerveau, il travaillait comme une turbine, je me faisais des films dans ma tête pour oublier le froid... et le film ou parfois le livre défilait en moi à toute allure, puis brusquement ça me ramenait à ma situation présente, immanquablement ».

Lorsqu'il marque une pause pour souffler, il oublie à chaque fois quelque chose, là un gant, ici sa boussole, et pourtant il continue, même s'il lui faut tailler le cuir de ses chaussures pour les adapter à ses pieds gonflés par le gel.

Le septième jour, un jeune berger, Juan Gualberto-Garcia, le repère et se précipite à son secours. Il le ramène chez lui avant de l'évacuer à dos de cheval vers l'hôpital le plus proche. C'est là qu'Henri Guillaumet qui a perdu 15 kilos dans l'aventure, adresse ces paroles à son ami Antoine de Saint-Exupéry venu le récupérer en posant son avion à proximité : « Ce que j'ai fait, je te le jure, aucune bête au monde ne l'aurait fait ».

Cet exploit étonne la communauté scientifique et sportive à un tel point qu'Henri Guillaumet reçoit en 1938 le prix Henri Deutsch de la Meurthe de l'Académie des sports, prix récompensant un fait sportif pouvant entraîner un progrès matériel, scientifique ou moral pour l'humanité. Quant au jeune berger, Juan Gualberto-Garcia, il recevra la Légion d'honneur des mains de Jacques Chirac en 2001, à près de 85 ans...

Dans un article du *Monde* en date du 21 juillet 2005, un auteur passionné d'alpinisme, Charlie Buffet, écrit : « Marcher dans la neige en costume de ville est une prouesse physique mais ce n'est pas de cela dont il s'agit. Dans les bras de son ami pilote [Saint-Exupéry], Guillaumet parle de l'immense effort de volonté qu'il vient d'accomplir pour résister à l'envie de dormir, de poser sa carcasse fatiguée et d'attendre la fin. Revenu parmi les hommes, Guillaumet renoue à ce qui le lie à ses semblables. Sa conscience seule l'a sauvé. Ce qu'a fait Guillaumet, beaucoup d'hommes l'auraient tenté ; telle est la puissance de notre instinct de survie ».

Si les scientifiques s'intéressent au cas de Guillaumet en évoquant le

cerveau reptilien-primitif qui assure à l'individu placé dans un état d'exception les réflexes nécessaires à sa survie, le capitaine Prouteau choisit de comprendre les conséquences opérationnelles que peuvent entraîner pour lui et pour ses hommes de tels états d'exception. Ce qui peut apparaître comme une attitude normale de la part d'un terroriste entraîné lui semble en effet plus difficile à gérer dès lors qu'il s'agit d'un quidam moyen.

En même temps qu'il s'informe auprès de spécialistes sur les comportements d'exception, il croit bon d'informer sa hiérarchie de ses recherches afin que les primo-intervenants, les gendarmes de terrain, aient connaissance des gestes et paroles à éviter en présence de forcenés présentant un caractère de démente. Christian Prouteau insiste notamment sur le fait que de tels forcenés doivent être pris au sérieux pendant toute la durée de l'intervention étant donné leur comportement imprévisible. Malheureusement, c'est un coup d'épée dans l'eau car sa note d'information reste coincée sous le coude d'un cadre de la Direction de la gendarmerie.

En revanche, il obtient une réponse à ses interrogations. C'est à la fin d'une conférence qu'il donne à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) que des médecins et psychiatres qui se trouvaient parmi les auditeurs viennent le trouver pour lui confirmer qu'il a vu juste en employant le terme de cerveau reptilien pour expliquer ce genre de phénomène. Ceux-ci lui expliquent qu'il s'agit là d'une manifestation du cerveau primitif – ou reptilien – qui génère des réflexes nécessaires à la survie, lesquels sont généralement enfouis au plus profond de l'individu en raison du confort auquel l'a habitué la civilisation. Ces réflexes cérébraux refont surface dans le cas d'un danger immédiat et létal, donnant à leur propriétaire la rapidité de réaction et la puissance qu'avait l'homme des cavernes face à l'attaque d'un tigre à dents de sabre.

Les gendarmes connaissent d'autant mieux cet état mental qu'il leur arrive de l'éprouver eux-mêmes au cours de situations extrêmes. C'est ainsi que lors de l'opération de Loyada, les hommes du GIGN avaient subi pendant des heures des températures extrêmes auxquelles ils n'avaient jamais été préparés.

Les psychiatres expliquent que l'individu – terroriste ou forcené – qui se retrouve dans un tel état cherche avant tout à maîtriser son espace, c'est-à-dire qu'il va chercher à demeurer dans un espace confiné où rien ne lui échappera. Cet état d'exception monte encore d'un cran quand l'individu se voit « mis en valeur » par la presse ou la télévision. À l'inverse, l'isolement médiatique entraîne le repli sur soi et fait retomber la pression, permettant alors à la discussion de s'engager. Ce dialogue doit toujours se faire, insiste Prouteau, avec les hommes au plus près physiquement du forcené et non pas à distance avec des proches ou des amis. C'est donc lui et ses hommes qui mènent la

négociation qui, dans l'esprit du chef du GIGN, est l'une des composantes de l'opération car elle doit permettre de déterminer le moment du déclenchement de l'intervention.

Le chef du GIGN va tirer quelques conclusions de cet enseignement, en particulier en se montrant intransigeant sur l'isolement des lieux et en exigeant à chaque fois que le périmètre de sécurité soit en mesure d'empêcher toute photo ou retransmission d'images de la zone où doit se dérouler l'intervention. La vue de gyrophares de voitures de police, de gendarmerie ou de pompiers est à proscrire car elle fait invariablement monter la pression et renforce le forcené dans sa détermination. Cette règle, qui est toujours appliquée avec rigueur par le GIGN, ne sera violée qu'une seule fois, le 28 octobre 1980. Et le prix à payer sera élevé.

Enfin, Christian Prouteau se sent conforté par son choix délibéré de préserver la vie, quel que soit celui ou celle à qui elle appartient. Il y a toujours une vie après la folie...

Les interventions contre les forcenés ne doivent donc jamais céder à la facilité et le tir ne peut être qu'un ultime recours. Lors d'une réunion avec ses gendarmes en février 1978, Christian Prouteau a d'ailleurs fait le point avec eux sur la nécessité d'une formation morale et psychologique, indispensable pour permettre le discernement dans l'action et ainsi retarder au maximum l'emploi des armes. Sur la note qu'a préparée le chef du GIGN, on peut lire :

« La formation morale et psychologique a pour but de rendre le personnel conscient de ses responsabilités et du pouvoir qu'il détient lorsque l'ordre de tir lui est donné.

Elle permet d'éviter d'autre part que les hommes jugent ou qu'ils se laissent emporter par leurs sentiments. C'est pourquoi cette formation est obtenue grâce :

– à un entraînement très réaliste tendant à mettre à l'exercice le personnel au contact des réalités ;

– une motivation continue sur les risques et l'importance des missions incombant au Groupe ;

– une compétition permanente au sein des équipes permettant de donner à chacun le goût de mieux faire ;

– un travail en groupe fouillé où tous ceux qui ont vécu une expérience d'intervention exposent ce qu'ils ont éprouvé ;

– un développement au sens des responsabilités (chacun devant à un moment ou à un autre protéger un camarade) ;

– *un climat de confiance, une ambiance de travail, un esprit de camaraderie qui est particulier au Groupe.* »

1. Il deviendra expert en balistique auprès des tribunaux.
2. Base d'entraînement du Service Action de la DGSE.

Chapitre 41

L'histoire de Charley

Premier militaire de la Gendarmerie nationale à avoir obtenu le brevet de chuteur opérationnel, Charley Jacquerez¹ a intégré en 1973 le GIGN 4, celui de son escadron parachutiste de Mont-de-Marsan. Passionné de plongée, il a également rejoint le groupe plongeur de l'escadron para.

À la fusion du GIGN 1 et du GIGN 4 en 1977, il a fait le choix de monter à Maisons-Alfort pour participer à l'aventure du nouveau GIGN, où il a retrouvé le lieutenant Barril, qu'il avait déjà croisé à Biscarrosse lors des entraînements nautiques. Il va alors jouer un rôle précurseur en matière de contre-terrorisme maritime.

Peu le savent alors, mais Charley Jacquerez est en réalité un miraculé. En juin 1974, il a vu la mort se précipiter sur lui à plusieurs centaines de mètres à la seconde...

Ce jour-là, il se dandine comme un pingouin sur la tranche arrière d'un Transall qui vient de s'ouvrir. Lui et quatre autres chuteurs opérationnels de l'escadron parachutiste de la gendarmerie s'apprêtent à s'élancer dans le vide, 1 000 mètres au-dessus de la couche nuageuse, alourdis par le poids de leurs gaines contenant armes et matériels. Il s'agit d'une mission PADTA – Poste avancé direction tactique air – dans le cadre de l'entraînement au guidage aérien qu'effectuent régulièrement les chuteurs de l'escadron.

Guidé depuis le sol par des balises, le Transall se présente à la verticale de la zone de largage, à 4 200 mètres d'altitude. Lampe verte ! Sans l'ombre d'une hésitation, Charley s'élance le premier en sa qualité de leader de l'équipe de chuteurs opérationnels. Soixante-dix secondes après avoir sauté de l'avion, il déclenche l'ouverture de son parachute comme cela a été prévu dans le briefing qui a précédé l'embarquement. Afin d'éviter les percussions, les ouvertures sont en effet espacées de deux secondes, ce qui représente environ 100 mètres de distance entre deux parachutistes, tous suivant le même cap-compass. Mais, alors que Charley lève la tête pour vérifier que la voile ronde à fentes de son parachute « Olympique » s'est correctement déployée, il voit André Argo fondre sur lui à toute vitesse. Ce dernier a perdu le visuel avec son chef d'équipe et, lorsqu'il l'aperçoit enfin, il n'amorce pas de virage mais enclenche une action poignée afin d'ouvrir son parachute !

La collision est dès lors inévitable. André s'empale dans la voile de son

chef d'équipe, qu'il traverse alors que son propre parachute commence à s'ouvrir. Il arrache au passage la quasi-totalité des suspentes du parachute de Charley et, pour faire bonne mesure, le gratifie d'un magistral coup de bottes de saut dans les cervicales.

Il reste exactement quatre suspentes pour relier Charley Jacquerez, complètement groggy, à son parachute, qui vient de déventer. Le sol se rapproche dangereusement tandis qu'il continue à descendre à près de 180 mètres par seconde.

Il dépasse comme dans un brouillard la voile d'André Argo qui s'est déployée normalement et fonce vers le sol dans un bruit de claquement infernal dû aux lambeaux de nylon de sa voile qui flottent au vent.

Sur la zone de saut de Wright, près du camp Guynemer, le capitaine Marquois, de l'École des troupes aéroportées, regarde, inquiet, cette ombre noire qui chute implacablement. À moins de 500 mètres du sol, dans un éclair de lucidité, Charley tire enfin la poignée du ventral. Mais ce n'est vraiment pas son jour ! En se déployant, la voile du ventral s'emmêle immédiatement dans ce qui reste de la voile principale. « Une double torche ! C'est mal barré ! », gueule le capitaine Marquois en faisant signe au 4X4 sanitaire de foncer vers le point de contact probable.

Là-haut, Charley vient d'engager une vrille. Il « tractionne » de tous les côtés, tire comme un diable sur les suspentes pour dégager la voile du ventral, mais la chute continue, inexorable. Brusquement, la voile du ventral se dégage et commence à se gonfler alors qu'il ne se trouve plus qu'à une cinquantaine de mètres d'altitude. Cela va-t-il suffire ? Il se rend alors compte que, dans la bagarre qu'il vient de disputer avec sa voile, il n'a pas pensé à larguer sa gaine d'arme EL 20, demeurée fixée sous le ventral !

Et le voilà déjà qui se présente face aux arbres situés à l'ouest de la lande du Pont-Long, qu'il percute violemment sous les yeux horrifiés de tous les parachutistes qui, depuis le sol, ne l'ont pas quitté du regard.

Onze secondes ! C'est le temps compté par le capitaine Marquois entre le moment où la voile du ventral de Charley a commencé à se gonfler et celui où elle a disparu derrière les arbres. Le choc a été terrible, notamment parce que la présence de la gaine l'a contraint à garder les jambes raides et que l'ouverture tardive de la voile n'a pas eu le temps de le freiner suffisamment. « *Ne le touchez pas !* », hurle le médecin en se frayant un chemin à travers les buissons. Le pire est à craindre, et le blessé est immédiatement évacué vers l'hôpital militaire de Pau.

Une bonne étoile veillait cependant sur lui ce jour-là ! Dès le surlendemain, Charley embarquait pour un nouveau saut.

C'est donc un revenant qui vient d'intégrer le GIGN à Maisons-Alfort. S'il est toujours aussi passionné de parachutisme, il est également enthousiaste à chaque fois qu'il a l'occasion de pratiquer la plongée. En dehors de Paul Barril, avec lequel il a déjà pratiqué cette activité, il retrouve au GIGN son ami Henri Jacques, un ancien de Mont-de-Marsan qui partage la même passion. Les deux familles n'hésitent pas à passer leurs vacances ensemble en Corse pour permettre aux deux plongeurs d'explorer les massifs coralliens des plus beaux spots de plongée de l'île. Sur le plan personnel comme sur le plan professionnel, les deux hommes forment un binôme inséparable, l'un aidant l'autre lorsqu'il a un « coup de moins bien ». On les croit indestructibles tant leur forme physique et leur maîtrise des techniques d'intervention sont parfaites.

En septembre 1978, Christian Prouteau est décidé à passer à la vitesse supérieure en matière de plongée. Lors d'une réunion avec l'état-major de la gendarmerie, le chef du GIGN a en effet balayé l'éventail de menaces que pouvait faire peser le terrorisme maritime : prise d'otages à bord d'un navire de croisière ou d'un ferry, prise de contrôle d'un pétrolier que les terroristes lanceraient à pleine vitesse contre un port, etc. Toutes ces hypothèses exposées par Christian Prouteau sont prises au sérieux par la Direction de la gendarmerie. Souhaitant cependant éviter des doublons avec une unité qui serait déjà chargée d'une telle mission, la gendarmerie interroge l'état-major des Armées. La réponse ne se fait pas attendre : l'état-major des Armées approuve cette nouvelle spécialisation au sein du GIGN, d'autant plus que les commandos marine n'ont pas encore intégré le contre-terrorisme maritime dans leur palette de compétences.

Christian Prouteau, qui est un plongeur moyen, décide de confier le soin de monter ce groupe nautique à Paul Barril, ancien responsable de l'équipe nautique de Biscarrosse et, à ce titre, plongeur confirmé. Une formation à la plongée avec bouteilles est mise en place au Centre d'instruction nautique de la gendarmerie (CING) d'Antibes. Charley Jacquerez et Henri Jacques, qui ont déjà suivi ensemble le premier, puis le deuxième échelon de la formation plongeur, vont devoir acquérir le nec plus ultra de la spécialité : la plongée en circuit fermé à l'oxygène pur telle que la pratiquent les nageurs de combat.

S'il n'est pas nécessaire d'être un surhomme pour tenir sa place dans une colonne d'assaut, c'est une autre paire de manches lorsqu'il s'agit de palmer des heures en mer avant de devoir escalader la chaîne d'ancre d'un pétrolier au mouillage ou les superstructures d'une plate-forme pétrolière dont le personnel a été pris en otage.

La formation d'un nageur de combat est longue, difficile et exigeante car la moindre erreur se paie cash. D'ailleurs, il n'est pas question de faire des

hommes du GIGN des nageurs de combat rompus à toutes les techniques sous-marines, mais d'en faire des plongeurs d'intervention. La nuance n'est pas seulement subtile, elle est essentielle.

La marine, qui s'inquiète de se voir dépossédée d'une compétence qu'elle aurait bien mise dans son catalogue, traîne des palmes. Si l'entente avec les officiers-mariniers du Commando Hubert² est excellente, ce n'est pas la même musique avec les officiers du prestigieux Commando. Jean Millard, qui suivra également le cursus complet de formation de plongeur d'intervention – bouteilles puis oxygène pur –, gardera longtemps en mémoire le discours de bienvenue plutôt frais que prononce un officier d'Hubert : « La mer c'est notre domaine, ce n'est pas votre champ d'action à vous les cow-boys ». Il faudra encore un peu de temps – et un drame – pour que les commandos marine d'Hubert soient associés au GIGN dans cette spécialité de contre-terrorisme maritime.

Aussi, lorsque Charley et Jacques se présentent à Saint-Mandrier, La Mecque des nageurs de combat, l'accueil qui leur est réservé n'est pas spécialement chaleureux. Là, ils font connaissance avec l'Oxygers, un appareil qui permet la plongée à l'oxygène pur sans produire aucune bulle, rendant ainsi les approches de navires plus discrètes. Le principe en est simple : le plongeur inspire de l'oxygène pur et son expiration est recyclée au travers d'une cartouche de chaux sodée qui retient les particules de dioxyde de carbone.

L'appareil présente cependant un inconvénient. Les plongeurs qui consomment de l'oxygène pur ne doivent pas dépasser une profondeur de 7 mètres. Si des incursions très courtes à une quinzaine de mètres sont tolérées, le risque est grand de voir le plongeur faire une crise d'hyperoxie³, avec des conséquences souvent dramatiques s'il prolonge son immersion au-delà des 7 mètres fatidiques.

L'instruction qui va être dispensée aux plongeurs d'intervention du GIGN ne comprendra donc pas les phases de sabotage, de sortie de sous-marin ou de reconnaissance de plage, ni toutes les techniques particulières qui doivent être maîtrisées par les nageurs de combat. Là aussi, comme le parachutisme et la chute libre, la plongée est un moyen de franchissement et non une fin en soi.

Commencent alors pour Charley et Henri des plongées de jour et de nuit où ils vont devoir « tenir le niveau et le cap », c'est-à-dire respecter la profondeur de 7 mètres et conserver la direction de l'objectif quels que soient les courants. Ils apprennent à nager en binôme, reliés l'un à l'autre par une sangle, et à calculer les dérives en fonction des courants et de la force de la mer. Les marins ne leur épargnent rien en leur donnant des charges de plus en

plus lourdes à porter sur des distances de plus en plus longues et en profitant des « coups de mer » pour organiser des exercices d'assaut de bâtiments.

Quand il quitte Saint-Mandrier, Charley n'imagine pas que dans trois ans, par une nuit de printemps, il vivra dans les eaux de la Méditerranée le moment le plus terrible de son existence.

1. Charley Jacquerez a été affecté successivement à l'escadron parachutiste, au GIGN, puis au GSPR, pour une durée de huit ans à chaque fois. Il est le seul gendarme à avoir pratiqué les trois unités.

2. Les commandos marine comptent actuellement sept unités. Le commando Hubert est spécialisé dans l'action sous-marine et le contre-terrorisme maritime. Il intervient avec le GIGN dans le cadre du plan Piratmer.

3. L'hyperoxie est un excès d'apport en oxygène provoquant une altération fonctionnelle des cellules nerveuses pouvant entraîner des conséquences graves sur l'organisme. Une crise d'hyperoxie en plongée peut être comparée à une crise d'épilepsie.

Chapitre 42

Mister Q

Le petit monde des forces d'intervention, et par extension celui des forces spéciales, est un microcosme où tout le monde s'épie, guettant ici une nouvelle technique, là un nouveau matériel ou de nouvelles procédures. Les unités sont donc extrêmement attentives à ne pas dévoiler sans réciprocité, car rien n'est gratuit dans ce milieu, surtout un procédé qui a parfois nécessité plusieurs années de mise au point.

Aussi les techniques de cordes, les effractions par explosifs, les tirs simultanés, les procédés de cache de personnels aux fins d'observation, les vêtements, les protections, les moyens et les techniques d'observation, ainsi que les transmissions, sont scrutés avec attention par le voisin. Chaque unité se doit de posséder un service « recherche et développement » qui assure, outre la veille technologique, la mise au point de nouveaux matériels destinés à être utilisés par les opérationnels.

Si James Bond peut compter sur l'aide de Mister Q pour la conception d'armes létales dissimulées dans des brosses à dents, le GIGN peut compter sur Norbert Jeandenant pour faire office de Mister Q. Petite différence tout de même, car à cette époque, en 1978, la gendarmerie française n'est pas le MI6, ni dans les moyens, ni dans l'esprit : le matériel doit être réglementaire et provenir de l'intendance. Point de salut hors des sentiers battus ! Ce n'est évidemment pas l'avis de Christian Prouteau, qui veut que son unité dispose des moyens les plus adaptés aux missions du GIGN – quitte à privilégier des équipements opérationnels plutôt que des équipements réglementaires. Cependant, il ne manque jamais de rappeler à ses hommes que les moyens techniques ne sont pas une fin en soi, mais une simple prolongation des sens.

Pas d'argent pour de l'équipement opérationnel non réglementaire ? Qu'à cela ne tienne ! Tout le Groupe se colle au ramassage des étuis de cartouches et du plomb de la butte de tir, qui sont ensuite revendus via un circuit « parallèle » afin d'alimenter une caisse noire destinée à financer les recherches de Norbert. Et « Nono », karatéka et passionné de radio-modélisme, concentré sur sa tâche, indifférent aux contingences financières, trace des plans, plie la tôle, modifie les appareils du commerce pour satisfaire aux besoins exprimés par les opérationnels.

C'est ainsi qu'il met au point le premier mini-véhicule radiocommandé capable de déposer une charge explosive à distance. Cela pourrait faire sourire

aujourd'hui, mais on parle là d'un temps où le déclenchement d'une charge par radio n'existait même pas. Il fallait donc prévoir sur ce mini-véhicule un dérouleur capable d'emporter 25 mètres de câbles électriques nécessaires au déclenchement de la charge explosive.

Quant au problème de l'observation sous les portes ou à travers les murs, il sera résolu grâce à un gendarme mécanicien de l'escadron de Maisons-Alfort qui leur propose d'utiliser les endoscopes dont il se sert lui-même pour examiner les cylindres de moteurs. Voulant pousser l'expérience plus loin comme à son habitude, Christian Prouteau se rend à l'hôpital Begin qui lui prête un fibroscope médical à titre expérimental. Les expériences se révélant concluantes, le GIGN passera très rapidement commande d'endoscopes de chirurgie de marque Sennheiser que Norbert Jeandenant mettra en place, lors des interventions, à l'aide d'une chignole à main, seul outil permettant de percer sans bruit.

Norbert Jeandenant n'hésite plus à utiliser les moyens du commerce qu'il adapte à sa manière aux besoins de l'unité. Très vite, des contacts sont pris avec des industriels et les balbutiements du début permettent bientôt de voir apparaître des matériels fiables et parfaitement adaptés aux besoins du Groupe. Aucun secteur n'échappe à la vigilance de Norbert et le GIGN voit ses capacités d'observation, de transmission et d'intervention augmentées grâce aux innovations techniques et adaptations qu'il propose.

Un jour encore, voulant pouvoir actionner une charge à distance autrement qu'avec un câble électrique de 25 mètres, Prouteau demande à Norbert Jeandenant de développer un déclencheur électrique fonctionnant par onde radio. Cet appareil devra être capable de faire fonctionner un détonateur relié à une charge. Norbert s'active aussitôt et, trois heures plus tard, il procède à un premier test dans une pièce du bâtiment du GIGN. Pas avec un détonateur, mais avec une ampoule électrique qui s'allume au premier essai ! Décidé à procéder à un test grandeur réelle, Norbert convie son capitaine à la démonstration. Bien entendu, tout le monde a oublié que ce local du Groupe est situé sous le Centre de transmission du fort de Charenton et qu'au-dessus rayonne une antenne d'une puissance de 100 watts. Comme au GIGN on ne fait pas semblant, cette fois-ci Norbert réitère l'expérience avec un détonateur électrique « bon pour le service » dont les deux fils sont reliés au déclencheur de son invention.

« Vous allez voir ce que vous allez voir, mon capitaine ! », lance Nono en s'adressant à Prouteau. Et l'on voit ! Car c'est à ce moment précis que la station radio passe en mode émission. Puissance 100 watts ! Le rayonnement électromagnétique est tel qu'il se charge lui-même par interférence de la mise à feu du détonateur et il s'en faut de peu que Nono ne soit volatilisé. Après

avoir constaté qu'il était toujours en vie, il regarde son déclencheur en murmurant : « Je vous jure que je n'y ai même pas touché, mon capitaine ! »

C'est Motorola, qui appliquera cette fonction aux pagers que le chef du GIGN vient de lui commander. Ces petits appareils, portés à la ceinture, permettent de recevoir des messages sur un minuscule écran dans un rayon de 30 kilomètres autour de Maisons-Alfort. Prouteau, qui n'a pas oublié son passage à l'École d'application des Transmissions de Montargis, demandera alors au fabricant d'ajouter une fonction à ces pagers, celle de servir de contact capable d'envoyer une impulsion électrique – le but étant de pouvoir doter cet appareil d'une double fonction : de pager, il pourrait se transformer à la demande en allumeur électrique. Cette demande sera immédiatement prise en compte et appliquée aux futurs matériels qui seront livrés au GIGN. Bien évidemment, plus aucun essai électrique ne sera réalisé à proximité d'une antenne de forte puissance...

Dans la série « recherche et développement », le lieutenant Barril n'est pas en reste et apporte lui aussi un certain nombre d'innovations dans les domaines de la plongée sous-marine et des matériels d'intervention. Il participera à la mise au point d'un fusil de tireur d'élite de calibre 7,62 mm, le HB¹ 308, en collaboration avec la firme Humbert. Si cette arme n'est finalement pas retenue par le GIGN, sa version équipée d'un silencieux ira rejoindre la panoplie du Service Action de la DGSE dans les années 80.

Dès sa création, le GIGN est donc une unité en perpétuelle effervescence dans laquelle chaque membre contribue à l'évolution des moyens techniques qui concourent à la réussite des missions.

1. Humbert/Barril.

Chapitre 43

Le 22^e SAS et les autres...

Et justement, la réussite du GIGN n'a pas échappé à l'attention des unités étrangères qui viennent régulièrement en visite à Maisons-Alfort. Quelques échanges ont déjà eu lieu avec les Allemands du GSG 9 et des contacts ont été pris avec les SAS britanniques. Le patron des SAS, le général Peter de la Billière¹, apprécie beaucoup le chef du GIGN.

Considéré comme le père des « SAS modernes », et d'habitude discret avec ses visiteurs, de la Billière lui ouvre les portes du 22^e SAS à Hereford et lui explique le cadre d'emploi du régiment dans la lutte antiterroriste en Grande-Bretagne. C'est là, à Hereford, que Christian Prouteau s'aperçoit du mimétisme qui existe dans les unités spéciales au niveau de la discipline.

Cela a été mis en exergue par un professeur de Cambridge, Eliot Cohen², dans une étude sur les unités d'élite : « *Dans les forces spéciales britanniques, le leadership et la discipline sont informels, seuls les meilleurs s'imposent. Dans les SAS, la discipline militaire ne s'applique pas, ces gens-là ne saluent personne, ils ne connaissent ni les gardes ni les inspections, et de plus ils transgressent toutes les règles.* »

L'unité fonctionne selon un système quaternaire : les escadrons (*squadrons*) sont constitués de quatre sections (*troops*) spécialisées dans un domaine particulier : Montagne, Chuteurs opérationnels, Mobilité motorisée ou Infiltration subaquatique. Ces quatre sections comprennent chacune quatre équipes (*patrols*) de quatre hommes, tous spécialisés dans un domaine distinct : destruction-explosifs, transmissions, médecine de guerre ou linguistique.

Au Royaume-Uni, le SAS ne s'insère dans un dispositif policier que pour la phase d'assaut, la police reprenant la main dès celui-ci terminé. La doxa populaire laisserait entendre que les bérets sable « tueraient tous ceux qui ont une arme et sauveraient tous ceux qui n'en ont pas » en cas de prise d'otages. La réalité est beaucoup plus complexe, les autorités britanniques ayant décidé qu'en cas de prise d'otages par des terroristes, ceux-ci devaient être éliminés jusqu'au dernier afin d'éviter que de nouvelles exactions aient lieu pour obtenir leur libération en cas d'arrestation. Ce sont là les exécutions « exta-judiciaires » de terroristes telles qu'elles seront pratiquées en Irlande du Nord.

Le professionnalisme déployé par cette unité lors de l'opération *Nimrod*,

nom donné à l'assaut contre l'ambassade d'Iran en 1980, marquera bientôt les esprits et installera les SAS à la pointe des unités antiterroristes du monde entier. Au 22^e SAS, chaque escadron prend donc à tour de rôle la mission d'alerte antiterroriste *Pagoda* pour une durée de six mois. Au sein de l'escadron, une équipe d'une vingtaine d'hommes constitue ainsi la « *Pagoda team* ».

Mais ce n'est pas tant l'emploi tactique du SAS qui va intéresser Christian Prouteau que son système de sélection et de formation. Celui-ci est en effet fondé sur des qualités qu'il juge fondamentales pour une unité spéciale : la rusticité, l'autonomie dans la prise de décision, la lucidité de jugement en ambiance dégradée et l'adaptation aux aléas de la mission.

Il va ainsi intégrer de nouvelles épreuves qui permettront de juger de ces qualités aux tests d'entrée du GIGN et compléter le cursus de formation. Comme pour l'unité britannique, ces épreuves deviendront très vite la marque de fabrique du GIGN. Il retiendra également la nécessité de créer des groupes distincts, plongeurs-chuteurs, dans l'organigramme du Groupe afin de faciliter leurs entraînements respectifs.

Mais les groupes d'intervention avec lesquels les gendarmes français auront le plus d'affinités seront sans conteste le Groupe Diane de la gendarmerie belge et l'unité autrichienne Cobra – avec lesquels le GIGN entretient déjà des relations étroites. Les Autrichiens s'équiperont d'ailleurs du revolver MR 73 4 pouces qui deviendra, comme au GIGN, leur arme de tradition.

À toutes ces forces spéciales va bientôt s'ajouter une prise de contact émanant d'une unité en gestation. Deux ans plus tôt, en effet, les États-Unis se sont aperçus qu'il leur manquait une unité d'intervention en cas de prise d'otages américains à l'étranger et, avec le pragmatisme qui les caractérise, ils s'intéressent à ce qui existe déjà plutôt que de chercher à réinventer l'eau chaude...

Cette idée vient de Charles Beckwith, un officier des Bécrets verts qui, à la fin des années 60, a participé à un programme d'échanges avec les SAS britanniques et en est revenu convaincu qu'une telle unité manquait à la panoplie de l'US Army. Il a rendu rapport sur rapport, mais ce n'est que cinq ans plus tard, en novembre 1977, que les graines qu'il avait semées ont enfin germé. C'est lui que le *Forces Command* (FORSCOM)³ a désigné pour mettre sur pied le premier *Special Forces Operational Detachment*. Beckwith lui cherche un nom qui sonne bien, ce sera Delta. Il n'a pas dû chercher bien loin pour trouver car les groupes opérationnels Alpha, Bravo et Charlie existent déjà au sein des *Special Forces*. En effet, pour désigner leurs unités,

les Américains suivent l'alphabet phonique radio international utilisé par l'aviation et par l'armée. Le nom Delta coule donc de source.

Le choix de Fort Bragg comme base opérationnelle s'impose également de manière évidente, puisque l'endroit accueille déjà les paras de la 82nd Airborne et les Bécets verts des forces spéciales. On lui trouve un cantonnement, la *Stockade*, l'ancienne prison militaire où, reprenant l'idée de la *Killing House* des SAS à Hereford, le colonel Beckwith obtient la construction d'un bâtiment permettant l'assaut et le tir à balles réelles sur des silhouettes figurant les otages et les terroristes. Mais n'ayant aucune expérience en la matière, les Américains se tournent vers les Israéliens du Sayeret Matkal, les Allemands du GSG 9, les Anglais du SAS et... les Français du GIGN.

En effet, l'opération de Loyada n'est pas passée inaperçue aux yeux des décideurs américains, et en particulier ceux de James Callahan, l'adjoint de l'attaché militaire américain à Paris. Il est venu en France avec une mission précise : rétablir les contacts avec les services de renseignements français, contacts qui s'étaient nettement distendus depuis le retrait de la France de l'OTAN en 1966. Il doit également repérer en Europe toutes les unités spéciales à fort potentiel susceptibles d'intéresser les forces spéciales américaines. L'homme sait de quoi il parle : le colonel James Callahan a commencé sa carrière comme officier parachutiste à la 82^e Airborne avant d'intégrer les forces spéciales américaines, les « bécets verts ». De multiples séjours au Vietnam, dont deux comme chef de maquis au sein des lignes viêtcong, ont fait de lui l'un des meilleurs spécialistes américains de la guerre non conventionnelle.

La fin du conflit vietnamien le voit être muté en Europe où il rejoint le 10th Special Forces Group en Allemagne. Là, il se spécialise dans le renseignement avant de rejoindre l'ambassade américaine à Paris. Il sympathise lors d'un cocktail avec le colonel Vernieres, chef du cabinet du directeur de la gendarmerie nationale, qui lui parle du GIGN. James Callahan a entendu parler de l'opération de Loyada et cette unité l'intrigue d'autant plus qu'il sait son effectif limité et ses moyens réduits. La gendarmerie lui propose alors une visite à Maisons-Alfort qui va se traduire par un véritable coup de foudre entre l'Américain et le GIGN. Ce ne sont pas simplement les techniques qui vont impressionner James Callahan, mais c'est aussi la marge d'initiative qui est laissée à Christian Prouteau pour décider du dispositif à adopter et du tempo qui sera donné à l'intervention.

Dès lors, James va assister à de multiples exercices du Groupe qui vont conforter ses premières impressions : au GIGN, rien n'est laissé au hasard car le réalisme et la rigueur de l'entraînement permettent à chacun de faire face à

une situation imprévue. Le GIGN est une unité qui s'adapte constamment à la menace sans garder de schéma préconçu. Le colonel James Callahan alerte directement le commandement des forces spéciales américaines qui, lui aussi, a disséqué l'opération de Loyada. De plus, l'existence d'une unité capable à la fois de mener des actions de contre-terrorisme et de résoudre des affaires de droit commun les intrigue. Or, c'est à ce même moment qu'une nouvelle mission vient d'être attribuée au colonel Beckwith. À cette époque, le FBI ne dispose pas encore d'unités d'intervention capables de gérer une prise d'otages – les équipes SWAT auxquels il fait appel sont plutôt formées aux arrestations difficiles. Les agents fédéraux voudraient donc que ce type de situation de crise soit confié aux hommes de Beckwith.

De telles missions qui se déroulent bien souvent en milieu urbain et dans un contexte réglementaire contraint – on n'est plus là dans une opération militaire à l'étranger – ont amené Charles Beckwith à entamer des programmes d'échanges avec des unités étrangères spécialisées dans le traitement des prises d'otages, afin d'acquérir de nouveaux savoir-faire. À la lecture des rapports de James Callahan, c'est le GIGN qui a principalement retenu son attention en raison de son éventail de missions très large, d'un emploi des armes raisonné, de procédures tactiques éprouvées, et surtout en raison des succès engrangés depuis sa création. D'autre part, la spécificité de la gendarmerie, unité militaire qui peut intervenir à la fois lors d'opérations extérieures et dans des affaires judiciaires classiques, intrigue les Américains.

Le courant passe bien entre « Bucky Burruss », l'adjoint de Beckwith, et Christian Prouteau qui impressionne l'Américain par la présentation des techniques opérationnelles qu'il a mises au point. La qualité des démonstrations qu'effectue le Groupe fait le reste. Un programme de formation basé sur une liste de compétences à acquérir – au niveau individuel, groupe et unité – est mis au point par le chef du GIGN et proposé aux Américains.

La Delta Force détache immédiatement deux officiers dont l'un, Jim Roberts, est parfaitement bilingue et deviendra un ami de Christian Prouteau, ainsi que quatre sous-officiers pour une durée de plusieurs mois à Maisons-Alfort car, pour les Américains, le temps presse. La validation opérationnelle de leur unité est prévue en fin d'année 1979. Les Américains proposent même au chef du GIGN, une fois la formation de leurs cadres achevée, de venir leur rendre visite à Fort Bragg. *Si vous êtes bon, on vous invite sinon, vous ne verrez jamais les États-Unis*, a coutume de dire le colonel James Callahan.

1. Officier atypique et iconoclaste, Peter de la Cour de la Billière est une « légende » aux SAS, où il a servi de 1956 à 1983.

2. Eliot A. Cohen, *Commandos and Politicians* (Cambridge : Center for International Affairs, Harvard

University, 1978), p. 17.

3. C'est après l'échec de la tentative de libération des otages de l'ambassade américaine à Téhéran (24-26 avril 1980) que fut créé le Commandement des Opérations Spéciales Interarmées (JSOC) dont dépendent la Delta Force et le SEAL Team 6.

Chapitre 44

Novembre 1978. Fort Bragg

Dès leur descente d'avion, à Pope Field, la base militaire de Fort Bragg, Charley Jacquerez, Serge Roquin et Christian Prouteau sont littéralement bluffés par le spectacle qui s'offre à eux. Dans le van qui les emmène à la *Stockade* où est cantonnée la Delta Force, ils constatent qu'ici tout est démesure. Des pistes d'obstacles en tous genres tapissent chaque espace vert, des sections de parachutistes de la 82nd Airborne passent en chantant à tous les carrefours, tout n'est qu'agitation et débauche de matériels. Maisons-Alfort leur semble bien loin... *C'est pourtant bien nous qu'ils sont venus chercher*, songe le chef du GIGN en échangeant un sourire avec ses gendarmes.

Christian Prouteau a préparé une liste de compétences, individuelles et collectives, que devront acquérir les membres de la Delta Force afin d'appréhender leurs missions de contre-terrorisme dans les meilleures conditions. Après avoir fait le tour du propriétaire en compagnie de Bucky, les trois hommes rejoignent la cité cadres – car c'est au sein des familles des hommes de la Delta Force qu'ils vont vivre ces trois jours à Fort Bragg.

L'ambiance est excellente, un instant contrariée par l'anglais approximatif de Serge Roquin qui, lors d'une réception chez le patron de la 82nd Airborne, s'entend demander par la maîtresse de maison, émerveillée de le voir caresser son énorme chat angora : « *Do you like cats ?¹* »

Mais Serge, qui ne possède que des rudiments d'anglais ramassés dans des pubs irlandais lors de troisièmes mi-temps de rugby, ne peut saisir toute la finesse de l'accent texan de son interlocutrice. Il ne comprend donc que les trois premiers mots de la phrase et, pensant que l'épouse du général fait référence au morceau de tarte aux pommes qu'il tient à la main, il se fend d'un « Miam-miam ! » rigolard.

Saisie d'effroi et sentant son félin en danger, la brave dame pousse un cri horrifié et arrache d'un geste brusque son angora des mains de Serge ! La bête se sauve en miaulant... Stupeur dans l'assistance, aussitôt calmée par les explications de Christian Prouteau sur la méprise de l'interprétation des mots de la Texane. Pas convaincue, la dame gardera son chat près d'elle toute la soirée...

Sur le plan opérationnel, les Français vont rester sur leur faim quant aux

démonstrations qui leur sont proposées. C'est le cas pour le tir simultané, qu'ils avaient patiemment enseigné aux Américains lors de leur séjour à Maisons-Alfort et dont ils s'aperçoivent qu'il a été rendu complexe par l'adjonction d'un processus technique.

Les Américains ayant plus confiance dans la technique que dans l'homme, un dispositif de blocage de queue de détente a été ajouté sur les fusils de précision M21. Lorsque le chef de tir ordonne d'ouvrir le feu, une lumière verte apparaît dans la lunette pour autoriser le tir. Ce système, pour ingénieux qu'il soit, contraint le tireur à une dispersion de l'attention en l'obligeant à accommoder sa vision sur deux points différents : la visée et un point lumineux.

Or, le chef du GIGN reste intraitable sur ce sujet : le tir simultané est une mécanique d'horlogerie qu'il convient de ne pas perturber par des artifices techniques. En 1982, pour l'avoir oublié, les SAS déploreront deux morts dans un exercice de tir simultané de nuit en expérimentant un nouveau dispositif de déclenchement du feu. Pour une raison inexplicée, les deux hommes se feront tuer alors qu'ils se déplaçaient sur une butte à 200 mètres de distance face aux tireurs, le tir ayant été déclenché inopinément.

À Fort Bragg, les hommes de Delta poursuivent leurs démonstrations par des progressions dans un village de bois. Comme ceux du GIGN, les membres de la Delta Force sont des soldats en rupture de ban avec l'armée. Le général Peter Schoomaker qui, jeune officier, avait travaillé avec Beckwith, dira de lui : « Beckwith cherchait une bande de gars pas commodes, qui voulaient accomplir quelque chose de différent². » Cependant, les méthodes restent très apparentées au style commando des Bédouins et manifestement le tir différencié, qui permet en un instant de séparer le bon grain de l'ivraie, n'a pas été approfondi – raison pour laquelle les silhouettes simulant les otages se retrouvent régulièrement criblées de balles au cours de la démonstration. Prouteau fait part à Beckwith de son constat mitigé en lui rappelant les compétences que, selon lui, les opérateurs se doivent de posséder. L'Américain acquiesce en promettant à Prouteau de le revoir bientôt.

Pour les trois Français, le périple n'est pas terminé. Le FBI leur a demandé de passer par son centre de formation de Quantico en Virginie car lui aussi réfléchit à la création d'une unité de libération d'otages³. Deux instructeurs, John Simeone et Jack Colson, sont d'ailleurs venus en stage d'un mois à Maisons-Alfort afin d'étudier la structure et les modes opératoires du GIGN français. Ces échanges successifs donneront lieu les années suivantes à des formations organisées des deux côtés de l'Atlantique, les Américains apportant plus particulièrement leur expertise dans le domaine de la

négociation.

Le GIGN développera de 1975 à 1982 des partenariats avec les unités d'intervention de l'Espagne, de la Belgique, de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Italie, du Canada, de l'Égypte, de l'Inde et du Royaume-Uni.

1. « Vous aimez les chats ? »
2. Greg Jaffe, « A Maverick's Plan to Revamp Army is Taking Shape », *Wall Street Journal*, 12 décembre 2003.
3. La HRT (*Hostage Rescue Team*) sera créée en 1984 à l'occasion des jeux Olympiques de Los Angeles.

1979

Chapitre 45

Le rythme est à présent bien établi. Chaque lundi – un rite immuable qui a toujours lieu aujourd’hui –, le groupe d’alerte commence la matinée par un tir opérationnel consistant en un tir simultané à 200 mètres. Cet exercice permet de tester à la fois les hommes et le matériel. Les cartouches du lot utilisé pour ce tir sont d’ailleurs gardées avec l’arme car ce sont elles qui seront employées en cas d’intervention, des variations pouvant intervenir d’un lot à l’autre.

Les hommes ? Ils sont maintenant 46 à porter l’écusson rond aux armes du Groupe et celui-ci commence à se sentir à l’étroit dans les locaux de Maisons-Alfort. Aussi l’idée d’une nouvelle caserne du GIGN fait-elle son chemin. L’emplacement est déjà trouvé, ce sera à Satory. Christian Prouteau, qui en rédige le cahier des charges et participe à l’élaboration des plans, a dessiné un bâtiment tout en longueur. Il sera fonctionnel afin d’éviter les pertes de temps lors des séances d’entraînement ou des départs en intervention. Ces délais occasionnés par la dispersion des locaux n’avaient jamais cessé de l’obséder et la conception d’une caserne en ligne, construite au-dessus d’un stand de tir enterré, lui était apparue comme une évidence.

Les bureaux et les salles de cours seront en tête du bâtiment. Viendront ensuite le magasin et les vestiaires d’intervention, qui ouvriront sur les garages. Sans oublier un gymnase de la taille d’un terrain de handball, sport collectif favori du patron du GIGN, sans égard pour la plus grande partie du personnel, qui lui préfère le football. Pour terminer, à la toute fin du bâtiment, les chenils. Mais la longueur totale du nouveau bâtiment devra encore accepter, outre les magasins et la ciblerie, des salles de situation permettant la simulation de scènes de prises d’otages et les entraînements à tir réel.

Emballé par le projet et sa cohérence, l’architecte transformera les croquis de Christian Prouteau en lui proposant que la pointe du bâtiment, conçu tout en longueur, soit en forme de flèche. Ce qui est hautement symbolique.

Une tour d’escalade, construction importante pour tous les entraînements et exercices aériens, sera réalisée par le capitaine Masselin, le successeur de Prouteau à la tête du GIGN. Cette tour, inspirée dans son principe des tours de pompiers, permettra des exercices de pénétration dans un bâtiment avec appui de tirs à balles réelles au FRF1 ainsi que l’utilisation des armes de poings. Elle servira de modèle dans beaucoup d’autres unités en France et à l’étranger.

Alors que le chef du GIGN cogite sur ce projet de déménagement, le début d'année pour son unité commence par le déplacement de douze gendarmes et du capitaine Barril à Tahiti. Ils doivent y sécuriser le procès d'indépendantistes accusés du meurtre d'un résident métropolitain. La mission se passera sans encombre, le GIGN allant jusqu'à assurer le transfert des condamnés vers les prisons françaises de la métropole à l'issue du procès.

Il en ira tout autrement de la mission suivante.

Roger Madec, l'opérationnel qui a rencontré Jésus

C'est lors du premier mois de stage sur la base d'Étampes-Mondésir, en novembre 1973, que Roger Madec, qui est un sportif confirmé, a découvert le tir au revolver façon Christian Prouteau. Fini, les séances de tir fastidieuses de la gendarmerie mobile, où il passait plus de temps à compter et à ramasser les étuis qu'à tirer. Depuis, les séances d'entraînement au tir n'ont cessé d'évoluer, le capitaine voulant que ses hommes sachent tirer dans toutes les positions possibles. Aussi les gendarmes passent-ils du tir de précision au tir de riposte en passant par le tir couché, à genoux, sur le dos ou au retourné.

Mais le tir, c'est la respiration, et quoi de mieux pour acquérir la maîtrise de son souffle que la natation ? Prouteau fait donc nager ses hommes deux ou trois fois par semaine et leur impose des séances d'apnée à faire pâlir un commando marine ! Les résultats de Roger au tir au pistolet décollent ! Avec l'arrivée du MR 73, ce revolver à six coups qui se révèle être d'une précision diabolique, Roger Madec devient bientôt l'un des meilleurs tireurs au revolver du Groupe.

Ce 25 mars 1979, à 5h30 du matin, alors que le groupe dont il est le chef tient la permanence d'alerte, un appel téléphonique de la permanence du GIGN lui demande de rejoindre immédiatement l'unité. Là, le capitaine Barril lui apprend que le sous-directeur de la prison de Fleury-Mérogis vient d'être pris en otage par un détenu armé d'un pistolet.

Les paquetages d'alerte sont rapidement chargés dans les Peugeot 504 et les trois voitures bleues foncent vers la prison, dont elles franchissent le lourd portail à 6h30. Un deuxième groupe, emmené par « le Grand », doit les rejoindre incessamment. Barril ordonne une reconnaissance immédiate.

Le détenu retient son otage dans un bureau situé à l'extrémité d'un bâtiment, plus exactement dans un tripode caractéristique de l'architecture de la prison de Fleury-Mérogis. Ce local étant accessible de deux côtés seulement, on décide de « l'encager » par deux binômes. Une fois n'est pas coutume, Charley Jacquerez fera équipe avec Roger Madec et laissera son

binôme Henri Jacques avec Barril.

À travers les encoignures de portes, chacun s'observe. La tension monte lorsque le preneur d'otage, qui répond au nom prédestiné de « Brigand », demande à voir sa femme et exige qu'une voiture soit mise à sa disposition. Il est 9 heures du matin lorsque le préfet de l'Essonne, Jean Clauzel, annonce à Brigand qu'il pourra voir son épouse à condition de lui laisser le temps de la contacter. Dans la foulée, persuadé qu'un tir est impossible tant la distance est faible entre Brigand et son otage, le préfet demande au GIGN de ne pas faire usage de ses armes.

« Surtout, personne ne tire ! », beugle l'homme à la casquette constellée de feuilles de chêne et d'olivier, soudain inquiet pour sa promotion future.

Un dilemme se pose alors aux opérateurs du GIGN : obéir au préfet ou appliquer la théorie du « Grand » : *Utiliser chaque occasion pour remplir la mission, même en enfreignant les ordres.*

La question ne se pose pas longtemps. Christian Prouteau vient d'arriver et réorganise le dispositif. Il connaît ses hommes et c'est sans hésiter qu'il ordonne à Madec « Postez-vous près du couloir et désarmez-le par un tir lorsqu'il sortira du bureau ! ».

Brigand s'approche alors de la porte du bureau. Une discussion philosophique s'engage entre lui et le négociateur du GIGN.

« Faites les cons, les gendarmes, et je fume le dirlo !, fanfaronne Brigand en agitant son revolver Webley en 455¹.

– Calme-toi, Brigand, on est là pour t'aider.

– Y a rien à discuter, j'veux une bagnole là, dans la cour ! Bougez-vous le cul !

– On regarde ce qu'on peut faire...

– Mais y a rien à regarder, une voiture tout de suite !

– OK, on fait la demande, laisse-nous un peu de temps.

– Ça va mal finir, les gars !... Des bagnoles, y en a plein la cour ! Tiens, y a qu'à prendre celle de cet enfoiré de sous-directeur... Elles sont où, tes clés ? Dans ton bureau ? Vous avez entendu, les poulets ? On va chercher les clés de la caisse dans son bureau ! Reculez, j'avance pour les prendre... »

Joignant le geste à la parole, Brigand et son otage ouvrent lentement la porte pour sortir dans le couloir. Roger Madec, qui se trouve positionné dans une pièce dont la porte entrebâillée ouvre sur le couloir, voit le sous-directeur arriver, Brigand lui pointant son arme dans le dos. *Soyez autonome, sachez*

prendre les bonnes décisions pour la réussite de la mission, leur a maintes fois répété Prouteau – qui vient d’arriver à Fleury avec le deuxième groupe.

Madec tient son 357 bien en main. Il est concentré, l’œil rivé sur le couloir, puis il se colle au mur en espérant que le détenu et son otage vont se présenter de profil lorsqu’ils passeront devant sa porte entrouverte. Il entend le pas des deux hommes qui avancent lentement. Dans un souffle, Roger Madec indique à son binôme :

« Planque-toi, je vais tirer.

– T’as entendu le préfet, Roger ?

– T’inquiète... »

Dans le couloir les pas se rapprochent, Brigand et son otage ne sont plus qu’à quelques mètres. Brusquement la progression s’arrête net.

« Alors, cette voiture, ça vient ?, gueule Brigand, surexcité.

– C’est en cours... Laisse-nous encore un peu de temps, répond le gendarme chargé de la négociation au GIGN.

– Vous me prenez pour un guignol ? La caisse dans cinq minutes, ou je le bute !

– Déconne pas, Brigand, tu joues ta tête en faisant ça !

– M’en fous ! J’veux pas crever en taule ! »

Roger Madec écoute tandis que ses yeux fixent l’embrasure de la porte derrière laquelle il se tient. Son bras, levé à mi-course, est tendu. Son arme se trouve dans le prolongement exact de son avant-bras.

Les bruits de pas reprennent. Les deux hommes vont passer devant lui dans moins de cinq secondes. Contrôle de la respiration, Roger expire à fond, puis il voit soudain apparaître le sous-directeur, qui marche lentement et en traînant les pieds. Roger a le temps de remarquer son air livide au moment même où il relève son bras à hauteur de ses yeux tout en rattrapant le jeu de détente. Puis, déjà, le preneur d’otage est là, de profil, le canon de son pistolet collé sur la tête du sous-directeur. Instinctivement, le MR 73, 5 pouces ¼ n° 1523 de Roger vient se caler sur la main de Brigand.

Il y a exactement 9,15 mètres entre Roger et sa cible. Il bloque sa respiration et, sans hésitation, écrase la queue de détente comme on presse un citron. La balle de 357 va frapper la crosse du Webley dans laquelle elle reste coincée tout en projetant une esquille de bois dans la main droite du preneur d’otage. Cet impact de la balle dans la crosse est tel que l’arme est projetée à terre. Brigand ne ressent cependant pas la douleur. L’adrénaline est trop forte.

Dans un réflexe de survie que lui dicte son cerveau, qui a bien compris que son propriétaire était en train de jouer sa peau, il se baisse et tente de ramasser son arme de la main gauche. Mauvaise pioche.

Roger décale son bras, deuxième balle. Elle se fiche au beau milieu de la main gauche de Brigand. D'un bond, Charley Jacquerez, l'équipier de Roger, saute sur le preneur d'otage. C'est fini.

Quand, à sa sortie d'hôpital, Brigand retournera en cellule, ses deux mains trouées telles celles d'un crucifié lui vaudront d'être surnommé « Jésus » par ses codétenus. Après tout, au Golgotha, Jésus sur sa croix n'était-il pas entouré de deux brigands ?

Roger Madec sera décoré de la médaille de la gendarmerie pour cette opération². Un an plus tard, à la barre du tribunal, Brigand remerciera Roger de l'avoir laissé en vie.

1. 11,55 mm.

2. Le GIGN rééditera cet exploit le 1^{er} septembre 2008 lors d'une prise d'otage dans la même prison devant la ministre de la Justice de l'époque, Rachida Dati. Un tir hors normes réalisé avec un pistolet Glock. Une seule balle tirée qui se logera dans la gorge du preneur d'otage, à moins de 3 centimètres de la tête du psychologue retenu en otage. Un tir réalisé par Philippe B., un homme au parcours étonnant...

Chapitre 46

Les premiers gilets pare-balles

Le 5 juin 1979, le matériel est chargé, tout est complet avec les armes comme avec les munitions, à l'exception des gilets pare-balles, très vite surnommés GPB. Ils sont pourtant arrivés il y a quinze jours, mais ils n'ont pour l'instant pas quitté leur emballage d'origine. Et pour cause, personne n'en veut !

« C'est lourd et encombrant, mon capitaine. Nous, notre truc, c'est l'agilité et la vitesse ! », argumente le gendarme Gérard Bollet, un ancien du GIGN 4 qui, avec le groupe d'alerte de Roger Madec, se prépare à partir pour Briare dans le Loiret. Mais il s'agit là de mauvaise foi, car ces gilets pare-balles, c'est le GIGN lui-même qui les a développés en utilisant le Kevlar mis au point par Dupont de Nemours. Ils pèsent à peine quatre kilos et sont parfaitement adaptés aux situations d'intervention. La vérité, c'est que cela leur apparaît comme une honte de devoir revêtir cette protection.

« Bollet, vous et votre équipe d'assaut, vous me prenez chacun un gilet sans discuter ! », lui ordonne Christian Prouteau d'un ton sans réplique. Nul ne sait qu'il a fait plusieurs cauchemars épouvantables au cours de la nuit, rêvant à chaque fois que l'un de ses hommes allait se faire transpercer ! C'est la raison pour laquelle le matin même, dès le footing terminé, il a demandé à Lepouzé de rassembler les hommes en salle de réunion.

« À compter de ce jour, le port du gilet sera obligatoire pour les équipes au contact. Celui d'entre vous qui n'en seras pas équipé restera derrière. C'est clair ! »

Ça ronchonne dans les rangs, mais les cinq gilets disparaissent dans les coffres des Citroën Breaks CX GTI qui ont remplacé les Peugeot 504 vieillissantes. Cinq gilets par groupe ! C'est tout ce qu'a pu obtenir le chef du GIGN, aussi sont-ils réservés à ceux qui vont au contact. Et ce qui les attend à Briare, c'est du solide. Déjà trois morts. Ahmed, le harki, ne plaisante pas. Après avoir assassiné sa femme, un voisin et un passant, il s'est retranché au premier étage de sa maison.

La Renault 5 Alpine de Prouteau avec Barril comme passager et les trois breaks du groupe d'alerte foncent vers Briare, où les attendent le procureur de la République et le commandant de la gendarmerie locale. Ces derniers leur dressent aussitôt un « état des lieux » qui tient en quelques mots : Ahmed, qui

semble en pleine démente, s'est terré à l'étage de sa maison et ouvre systématiquement le feu sur tout ce qui bouge.

Après une rapide reconnaissance, un plan d'action est monté par le GIGN. Il est simple et tient en trois mots : observation, diversion, action !

Les hommes se mettent en place lorsque Prouteau aperçoit Gérard Bollet qui s'avance vers la maison, arme à la main et poitrail au vent !

« Bollet, c'est simple, vous mettez un gilet ou vous n'êtes pas dans l'élément d'intervention ! », s'exclame Prouteau.

Bien évidemment, il ne saurait être question pour Gérard de ne pas participer à l'action et c'est à contrecœur qu'il retourne enfile son gilet pare-balles. L'assaut, c'est le Graal du GIGN, aussi la désignation des équipiers qui doivent y participer résulte-t-il d'un choix élaboré uniquement par le commandant d'unité. Ce sont « Les premiers à marcher¹ » selon l'expression traditionnellement utilisée en gendarmerie pour désigner les premiers personnels à partir lors d'une alerte. Pour les choisir, Christian Prouteau pèse au trébuchet la condition physique de ses gendarmes, leurs résultats au tir et à l'entraînement ainsi que leur état psychique. Inutile d'envoyer dans le binôme de tête un gendarme avec des soucis familiaux.

Les binômes Paul Barril-Charly Ferrero et Norbert Jeandenant-Guy Bellec se mettent en place sous la fenêtre du premier étage, une échelle à la main. Roger Madec et Gérard Bollet, eux, se préparent à faire sauter la porte. Semtex à la main, Bollet se glisse le long de la façade afin d'aborder la porte côté serrure, de façon à n'exposer qu'une petite partie de son corps lors de la pose de l'explosif.

Vite ! Tout le monde est prêt, on n'attend plus que lui. C'est au moment où il se décale pour se mettre face à la serrure qu'une décharge de chevrotine traverse la porte et le frappe en pleine poitrine ! Gérard part à l'horizontale et n'est arrêté que par le mur qui se trouve derrière lui.

« Il est mort ! », s'inquiète aussitôt Roger Madec.

Tous dans l'équipe de Barril ont entendu le coup de feu.

Action !

En un éclair, ils sont sur l'échelle. D'un coup de crosse, Bellec casse la vitre, ouvre la fenêtre et bondit à l'intérieur d'une chambre où fonctionne un poste de télévision. Personne ! Devant lui, une porte... Il l'ouvre et voit qu'elle donne sur un long couloir. Mais il n'a pas le temps de s'y engager que déjà Ahmed a surgi comme un diable de sa boîte. Le forcené relève son fusil et la décharge de chevrotine part instantanément pour aller éclater le poste de

télé au fond de la chambre. Bellec n'a eu que le temps de se coucher. *Il faut qu'il recharge*, pense-t-il en une fraction de seconde, *maintenant c'est à moi !*

À la vitesse de l'éclair, Ahmed bascule le juxtaposé de son fusil et y remet deux chevrotines. Mais lorsqu'il relève les yeux, c'est pour voir en face de lui une silhouette sombre, le revolver à la main.

« Maintenant, c'est mon tour ! », lâche Bellec en appuyant sur la queue de détente de son MR 73.

Sa balle de 357 Magnum va se loger dans l'épaule droite d'Ahmed, qui lâche aussitôt son arme. C'est fini. Les copains peuvent maintenant s'approcher de Gérard Bollet pour lui venir en aide. Et lorsque Norbert Jeandenant ouvre enfin sa combinaison, il découvre que toute la poitrine de Gérard n'est qu'une immense tache... bleue sur laquelle on distingue nettement l'impact des 9 billes de plomb qui l'ont frappé ! Pas une goutte de sang. Le gilet pare-balles a rempli son office. Une heure plus tard, quand le « Grand » fera le débriefing d'exercice, il n'insistera pas sur les avantages du port du gilet. La démonstration vient d'être faite grandeur nature.

Le choc encaissé par Gérard Bollet laisse cependant Prouteau songeur. Si le gilet pare-balles a rempli son office, le traumatisme subi par Gérard est sans conteste dû au manque d'épaisseur entre la peau et les plaques de kevlar. Le gilet contenant ces plaques est composé d'une toile très fine et bien insuffisante pour absorber la diffusion de l'onde de choc. Or l'intervention s'étant déroulée en plein été et par une forte chaleur, Gérard Bollet portait son blouson à même la peau. Il est donc décidé de reprendre les tests sur les gilets pare-balles en les posant devant un bloc de plasticine afin de voir à quel endroit la déformation s'avère la plus importante lors d'un tir en pleine poitrine.

La nécessité de faire réaliser par le fabricant un coussin anti-traumatisme apparaît bientôt comme une évidence. Il s'agit de créer un espace d'air à l'aide de molleton entre les 24 couches de fibre de verre et de carbone du gilet et le corps. Christian Prouteau se rappelle alors que deux ans plus tôt, lors des premiers essais sur des plaques-tests, Pierre Renaud lui avait fait remarquer que la plasticine avait ses limites et qu'il était indispensable de réaliser un essai en grandeur nature, c'est-à-dire sur l'homme.

« Je m'y colle si c'est vous qui tirez, mon lieutenant »

Dévoué à la cause, Pierre Renaud n'avait pas hésité à enfiler plusieurs pull-overs sous son gilet pare-balles avant d'aller se placer sans hésiter à 15 mètres de son chef. Prouteau, qui ne voulait pas tenter le diable, avait préféré y aller progressivement en commençant par placer une cartouche de 38 Spécial dans le barillet de son MR 73.

La nuance est importante car, si le MR 73 tire indifféremment les deux calibres, 38 et 357 Magnum, le choc à l'impact n'est pas le même – 40 kg de poussée pour le premier, 90 kg pour le second.

Renaud avait encaissé la balle de 38 sans broncher. Même pas mal ! Le chef du GIGN était ensuite passé à la vitesse supérieure en chargeant cette fois-ci une 357 Magnum. Il savait que le gilet stopperait la munition, mais l'impact de la 357 n'en serait pas moins particulièrement violent.

Prise de visée, tir, impact... Pierre Renaud avait vacillé, mais le gilet et son dispositif « anti-trauma » à base de couches successives de pull-overs avaient absorbé le choc sans laisser de trace d'hématome sur la poitrine du gendarme.

C'est en se rappelant cette phase de tests avec un cobaye humain que Prouteau prend l'initiative, suite à l'incident de Gérard Bollet, de communiquer de nouvelles consignes à la société Comoditex afin que soient réalisées des gilets plus épais à base de molleton.

Mais sa réflexion sur le tir et les armes ne s'arrête pas là. Il y a au GIGN des points de passage obligés pour chaque équipier sur le plan individuel, comme l'escalade sans assurance de la tour de 50 mètres de Maisons-Alfort qui est un incontournable dans l'entraînement des équipiers. Mais le fait que le « système GIGN » fonctionne en binôme a créé d'autres nécessités. C'est ainsi qu'afin d'installer un climat de confiance total entre les deux gendarmes constituant chaque binôme, Prouteau exigeait qu'au tir un équipier continue à tirer sur sa cible, comme si de rien n'était, lorsque son binôme allait voir ses résultats sur sa propre cible à côté. Il lui vient alors l'idée qu'instaurer un tel tir, semblable à celui qu'il avait réalisé avec Pierre Renaud, serait faire franchir un pas considérable au mental de l'unité.

Une séance est aussitôt organisée, et à peine le premier tir est-il réalisé qu'une voix se fait entendre.

« Ce serait mieux avec un pigeon ! »

Paul Barril, qui assiste à la séance, s'approche. C'est un amateur de chasse et de tir au ball-trap. Il propose de suspendre au cou du gendarme un pigeon d'argile ! Et il a raison, l'effet est spectaculaire !

Ce jour-là, ce tir, qui va être baptisé « tir de confiance », va devenir la marque de fabrique de l'unité. Barril demandera d'ailleurs à ce que ce tir soit rendu obligatoire à la fin du stage de formation.

Conçu pour prouver à chaque jeune breveté qu'il est digne de la confiance que le Groupe place en lui en l'acceptant en son sein, il témoigne également du niveau de maîtrise des armes que chaque homme du GIGN a acquis depuis son arrivée au Groupe.

1. L'expression « premier à marcher » tire son origine de l'Empire. Un ordre préétabli désignait l'aide de camp qui le premier serait chargé de transmettre les instructions de l'Empereur sur le champ de bataille. *Mémoires du général Marbot*, p. 576. Editions Mercure de France. Février 2017.

Chapitre 47

Le véritable récit de la prise d'otages de La Mecque

Le 20 novembre 1979, trois semaines après la fin du pèlerinage annuel traditionnel, ils sont encore plus de 50 000 fidèles à attendre les prières de l'aube à l'intérieur de l'enceinte de la Grande Mosquée. Ce jour est pour les musulmans le premier du mois de Moharram 1400. Le monde de l'Islam vient d'entrer dans le xv^e siècle.

À 5h20, l'imam de la Grande Mosquée, le cheikh Mohammed Ibn Soubbayil, lance l'appel à la prière. Avant même qu'il ait pu terminer, un jeune homme d'une trentaine d'années, au regard exalté et au visage mangé par une barbe noire, le pousse et s'empare du micro. « Je m'appelle Jouhaymane Al Otaibi. Voici Mohammed Al Qahtani. C'est le Mahdi, qui vient apporter la justice sur terre. Reconnaissez le Mahdi, qui va nettoyer le royaume de la corruption ! » À ce signal, près de 200 hommes brandissent des armes à feu qu'ils avaient jusque-là cachées sous leur robe et prennent position.

Jouhaymane Al Otaibi est un ex-caporal de la Garde nationale saoudienne, celle-là même que l'on considère comme la garde personnelle du pouvoir et qui est soumise à une stricte orthodoxie islamique. Elle est le contrepoids d'une armée dont on se méfie, car composée d'ethnies diverses.

Brusquement des coups de feu claquent, quelques policiers qui tentaient de résister s'écroulent. Pendant ce temps, Jouhaymane poursuit ses imprécations sous les yeux de pèlerins affolés qui courent en tous sens, ne sachant où se réfugier. Il dénonce pêle-mêle l'occidentalisation du royaume, la dépravation des mœurs de la famille royale des Al Saoud, et, plus généralement, la corruption du régime. Le gouverneur de La Mecque, le prince Fawaz Ibn Abdelaziz, est tout particulièrement vilipendé comme s'adonnant au jeu et à la boisson. La diatribe est relayée dans la ville par les puissants haut-parleurs fixés aux minarets.

Dans l'intervalle, profitant de la confusion, l'imam de la Grande Mosquée, qui s'est défait des attributs de sa fonction, a pu s'éclipser pour donner l'alarme par téléphone. Le roi Khaled est réveillé avant 7 heures. N'était son fragile état de santé, il aurait pu se trouver lui aussi dans la Grande Mosquée pour marquer de sa présence le changement de siècle. Le prince héritier Fahd est à Tunis pour un sommet arabe et le prince Abdallah, chef de la Garde nationale, se trouve au Maroc. Le roi dépêche ses frères – Sultan, le ministre

de la Défense, et Nayef, le ministre de l'Intérieur – à La Mecque pour coordonner les opérations. Lorsque les services spéciaux marocains, prévenus par l'un de leurs correspondants lui-même en pèlerinage, avertissent à leur tour leurs homologues français du SDECE, ceux-ci ne sont pas surpris. Leur chef, Alexandre de Marenches, a depuis longtemps attiré l'attention du pouvoir saoudien sur les infiltrations d'armes en provenance du Sud-Yémen pour s'entendre répondre à chaque fois que « cette affaire était sous contrôle ».

Craignant un complot téléguidé de l'étranger, Nayef fait couper toutes les communications téléphoniques et télex du royaume avec l'extérieur.

Très vite le sang coule. L'un des dissidents abat un garde, or il s'agit là d'un sacrilège car aucune effusion de sang ne peut être tolérée dans l'enceinte de la ville sainte. L'affaire prend alors un tour compliqué car il faut maintenant que les autorités religieuses accordent la permission de porter une arme aux militaires de la Garde Nationale qui vont intervenir dans la mosquée.

Dans la matinée, cependant, le roi Khaled a réuni les grands oulémas du royaume pour obtenir d'eux une *fatwa* autorisant l'assaut. Les chefs religieux d'Arabie Saoudite, qui ont lié leur sort à la dynastie des Saoud, la lui accordent en s'appuyant sur un verset du Coran : « *Ne les combattez pas près de la Sainte Mosquée, à moins qu'ils ne luttent contre vous en ce lieu même et, s'ils vous combattent, tuez-les car tel est le châtiment des incroyants.* » (II,191)

Le 21 novembre, aidée de conseillers américains, la Garde nationale se lance à l'assaut de la Grande Mosquée, mais celle-ci s'apparente rapidement à une forteresse inexpugnable. Elle est truffée de recoins, de couloirs, de caves et de souterrains et les insurgés qui disposent de lance-flammes ont posté des tireurs d'élite au sommet de chacun des sept minarets.

C'est un véritable massacre chez les militaires, 127 d'entre eux sont tués par les insurgés, qui sont néanmoins délogés des étages supérieurs et doivent se replier au rez-de chaussée et dans les sous-sols. Les autorités saoudiennes tentent alors d'inonder les caves et d'électrocuter les rebelles avec un câble à haute tension plongé dans l'eau, mais rien n'y fait.

La situation est figée et le roi Khaled doit se résigner à demander de l'aide au président français Valéry Giscard d'Estaing. Il souhaite plus précisément obtenir une assistance du GIGN. En effet, trois mois plus tôt, un prince saoudien est venu visiter le Groupe à Maisons-Alfort et il a été vivement impressionné par les démonstrations qui lui ont été faites – plus particulièrement par le fameux tir de confiance qui a été réalisé devant lui.

C'est donc ce prince qui est intervenu directement auprès du roi pour que des éléments du GIGN viennent conseiller les unités saoudiennes.

Ils seront trois hommes, pas un de plus, à décoller le 23 novembre pour l'Arabie Saoudite : le capitaine Paul Barril, chef de détachement, et deux sous-officiers, Ignace Wodecki et Christian Lambert. Ils sont en civil, sans armes, et leur mission, définie par Christian Prouteau, tient en deux lignes : récolter toutes les informations possibles, en particulier celles des survivants du précédent assaut, remobiliser les troupes de la Garde nationale et leur redonner confiance, établir un plan de la Grande Mosquée afin que depuis Paris le chef du GIGN puisse proposer un plan d'action pour venir à bout de la prise d'otages. Ils devront également évaluer les moyens nécessaires afin qu'ils soient acheminés depuis la France et, enfin, favoriser la mise en œuvre du plan d'action. L'enjeu est capital, il s'agit là de la survie du régime saoudien.

Dans le Mystère 20 qui les emmène, ils ont chargé un lot d'intervention comprenant des disperseurs de poudre de chlorobenzène (CB¹), des casques et des gilets pare-balles ainsi que du matériel radio.

Le chef du GIGN, Christian Prouteau, retenu par une mission en région parisienne, a une crainte : que son équipe reste bloquée, car la situation, selon l'ambassade, est confuse. Les dernières informations indiquent en effet que des membres de la Garde nationale saoudienne se sont ralliés aux rebelles.

À leur arrivée à Riyad, les trois hommes du GIGN voient arriver l'attaché militaire français et un interprète militaire saoudien qui se joignent à eux pour embarquer immédiatement à bord d'un avion militaire à destination de Taïf, une ville située à 90 kilomètres de La Mecque. Là, ils sont logés à l'hôtel Intercontinental, où ils passent la nuit.

Le lendemain matin, l'attaché militaire français les laisse entre les mains d'officiers saoudiens qui les conduisent dans un centre d'entraînement où les attendent une vingtaine d'officiers et de sous-officiers de la Garde nationale saoudienne. Et là, force est de constater que le courant ne passe pas. Barril et ses hommes, qui en cherchent la raison auprès des officiers saoudiens, comprennent vite pourquoi. Il y a deux jours, les soldats de ces hommes se sont fait étriller en montant à l'assaut sur les conseils des Américains. Cent vingt-sept d'entre eux sont restés sur le terrain et voilà que ces trois Français voudraient leur expliquer comment il faut s'y prendre pour venir à bout de la bande d'enragés qui tient la Grande Mosquée !

Pour les gendarmes du GIGN, le constat est sans appel. S'ils ne parviennent pas à gagner la confiance des Saoudiens, leur mission d'assistance sera un fiasco total. Aussi tentent-ils un coup de bluff.

Persuadé qu'une bonne démonstration vaut mieux qu'un long discours, Barril profite d'un court moment où l'attention des Saoudiens est captée par les paroles de l'officier-interprète pour asperger les cadres de la Garde nationale à coups de disperseur CB. Il provoque aussitôt une panique générale vers la sortie, à grand renfort de larmes et d'éternuements. Alors qu'ils faisaient encore montre d'indifférence quelques minutes plus tôt, les Saoudiens deviennent attentifs. Le dialogue qui s'engage ensuite va permettre aux trois hommes de reconstituer la topographie précise des lieux et de déterminer le nombre d'assiégés, leurs positions et leurs équipements.

Ignace se montre particulièrement persuasif en expliquant qu'ils devraient pouvoir maîtriser la situation en utilisant astucieusement les gaz. C'est alors que l'interprète lui indique que des terroristes portent des tenues de la Garde nationale, et que dans la confusion des combats plusieurs soldats loyalistes ont été abattus par erreur. Il faut donc équiper de gilets pare-balles les hommes qui vont investir la mosquée, ce qui les protégera, mais leur permettra aussi de se différencier des terroristes.

De retour à l'hôtel Intercontinental, car jamais les trois hommes ne mettront les pieds à La Mecque, ils se lancent dans de savants calculs afin de déterminer la quantité de poudre lacrymogène CB nécessaire à l'opération. Dans la nuit du 1^{er} décembre, Christian Prouteau reçoit un appel de Paul Barril qui lui demande d'envoyer une tonne de CB en poudre, une vingtaine de disperseurs, des masques à gaz, des grenades, des casques et des gilets pare-balles, le tout pour 150 hommes. Soit 7 tonnes de matériel !

Impossible !, se dit Christian Prouteau, qui reprend les calculs car il sait qu'il ne pourra jamais trouver une telle quantité de poudre CB dans des délais aussi courts. Il arrive très vite à la conclusion que 300 kg permettraient de saturer 40 000 mètres carrés, ce qui lui semble suffisant pour la mission.

Le 3 décembre à l'aube, conditionnés avec d'infinies précautions par la Société nationale des poudres et explosifs, les 300 kg de poudre sont chargés dans une Caravelle du GLAM avec le reste du matériel demandé. L'avion s'envole aussitôt pour Taïf, où l'attendent les trois hommes du GIGN. L'entraînement à l'utilisation des masques à gaz et des disperseurs commence dans la foulée.

Toute la journée, Ignace Wodecki et Christian Lambert vont former les Saoudiens au tir en atmosphère viciée. Chaque homme, équipé d'un masque à gaz, effectue ainsi deux ou trois tirs sur des cibles fixes. À la fin de la journée, il ne reste plus qu'à les convaincre de porter les gilets pare-balles. Et là, c'est un refus catégorique. Paul Barril et Christian Lambert leur font alors une démonstration de tir de confiance – Christian Lambert revêtant un gilet pare-

balles avant de se faire tirer dessus –, puis les trois gendarmes demandent aux Saoudiens de tirer avec leurs armes individuelles sur des gilets suspendus au mur. Conclusion unanime, le gilet est utile ! Le soir du 3 décembre, c'est gagné. Il ne reste plus qu'à peaufiner l'assaut.

Prouteau propose alors à Barril de faire adopter aux officiers saoudiens un plan simple : diversion sur l'un des côtés de la Mosquée de façon à faire croire à une attaque classique et, simultanément, assaut vers les sous-sols à l'aide des 15 disperseurs CB. Chacun d'eux a été positionné devant un conduit d'aération ou un soupirail. Il n'est pas une ouverture qui n'aie son disperseur. La Garde nationale n'ira pas au contact, car elle est persuadée que les insurgés sortiront en raison de l'atmosphère irrespirable créée par la saturation de poudre CB. En milieu de soirée, Barril estime que les Saoudiens sont prêts et il demande au chef d'élément de la Garde nationale de prévoir un mot de reconnaissance et de faire porter à ses hommes, en plus de leurs gilets pare-balles, un signe distinctif de type brassard. Ils se serrent la main et ne se reverront plus.

À partir de ce moment, le retour en France des trois hommes du GIGN ressemble plus à une exfiltration qu'à un voyage touristique. Ils sont consignés sans explications dans leur hôtel. Le 4 décembre au matin, le téléphone sonne. C'est l'interprète saoudien, qui demande comment se débarrasser de la poudre CB.

« Avec du savon, surtout pas d'eau ça risque de brûler ! »

Ce sera tout. Aucune explication ne leur est donnée sur le résultat de l'opération. Ils n'ont pas le temps de s'interroger sur l'attitude des Saoudiens à leur égard que déjà on vient les chercher pour les emmener à Riyad en avion. L'attaché militaire les récupère à l'aéroport et les conduit à l'ambassade, où un bon repas les attend.

C'est là qu'ils apprennent que l'opération est un succès, la Grande Mosquée a été entièrement libérée. Littéralement asphyxiés par les gaz lacrymogènes à haute concentration, 170 rebelles se sont rendus dans la nuit du 4 au 5 décembre 1979. La vengeance du roi sera terrible : 63 décapitations au sabre auront lieu le 9 janvier 1980.

Soixante-trois exécutions auxquelles il faut ajouter 177 insurgés tués dans les combats et 127 morts au sein de la Garde nationale – qui n'a eu aucune perte à déplorer lors de l'intervention préconisée par le GIGN.

Les trois hommes du GIGN resteront bloqués encore deux jours à l'ambassade avant d'être rapatriés en France sur un vol régulier. L'aide qu'ils auront apportée n'aura donc été que purement technique et à aucun moment, contrairement à ce qui pourra être écrit ensuite, les trois gendarmes n'auront

foulé le sol de la ville sainte ou ne se seront convertis à l'islam.

Accueillis à leur retour par le nouveau directeur de la Gendarmerie, Charles Barbeau, celui-ci les remerciera chaleureusement, mais il insistera surtout sur la nécessité de ne pas ébruiter l'opération. Il n'y aura donc aucune déclaration officielle sur cette mission.

On apprendra plus tard que Mohammed Islambouli, le frère de l'assassin du président Sadate, qui est aujourd'hui membre des réseaux d'Al-Qaïda, était à La Mecque au moment des événements. Il s'y trouvait avec d'autres Égyptiens, membres du groupe Al-Takfir wal Hijra², qui, eux, participèrent physiquement à l'opération.

Plus tard, le roi Khaled dira à des visiteurs étrangers que « s'ils avaient attaqué [son] palais, ils auraient pu avoir plus de succès³ ».

1. Disperseur de poudre CB : appareil mis au point par le GIGN et permettant de projeter de la poudre lacrymogène à plusieurs dizaines de mètres. Le pourcentage de concentration (7 % en maintien de l'ordre) peut atteindre 100 % et provoque une détresse respiratoire instantanée entraînant un effet létal.

2. Faisant suite à une scission avec les Frères Musulmans, l'Égyptien Moustapha Choukri fonde en 1971 la Takfir wal Hijra, une organisation structurée véhiculant une idéologie ultra-violente et prônant la mort de tout musulman ne partageant pas leur point de vue. Le terme « Takfir wal Hijra » désigne aujourd'hui plusieurs mouvements néo-fundamentalistes développant une rhétorique de retour à une pureté de l'Islam originel. Il désigne des groupes armés particulièrement violents et cruels. Aujourd'hui, le Takfir wal Hijra inspire des groupes dans plusieurs pays où est aussi présent Al-Qaïda, notamment en Libye, en Éthiopie ou en Russie. Amedy Coulibaly et Chérif Kouachi se réclamaient du Takfir wal Hijra que leur enseignait Djamel Beghal, actuellement en prison et qui est considéré comme le « père spirituel » des deux premiers. Avant l'attaque de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher, ils avaient concocté ensemble un projet destiné à faire évader deux hommes de la centrale de Clairvaux, dont Smaïn Aït Ali Belkacem, ancien du Groupe islamique armé (GIA) algérien, condamné en 2002 à perpétuité pour l'attentat à la station RER Musée d'Orsay en octobre 1995 à Paris.

3. Yaroslav Trofimov, correspondant du *Wall Street Journal*, « The Siege of Mecca: The Forgotten Uprising in Islam's Holiest Shrine and the birth of al-Queda », New York, Doubleday, 2007.

Chapitre 48

Novembre 1979. Fort Bragg

Les Américains ne sont pas revenus à Maisons-Alfort et l'état-major de la gendarmerie, persuadé que la collaboration allait s'arrêter là, a cessé de regarder de l'autre côté de l'Atlantique.

Mais brutalement, début octobre, un message venu des États-Unis déclenche une tempête sous les kèpis. Les Américains ont établi une liste d'officiers étrangers qu'ils souhaitent inviter à participer à l'évaluation opérationnelle de la Delta Force afin que celle-ci puisse ensuite obtenir sa validation finale.

Dans la liste des invités ne figurent que les guest-stars du monde de l'intervention, comme le général Peter de la Billière commandant les SAS, le colonel Ulrich Wegener commandant le GSG 9 allemand ou encore des Israéliens invités incognito. Et là, sous les yeux effarés des généraux de l'EMA et des grands pontes de la gendarmerie, à la fin de l'énumération, apparaît le nom d'un officier subalterne : Christian Prouteau ! On s'interroge, on s'inquiète, y aurait-il une erreur ? Non ! Les Yankees confirment, ils comptent fermement sur la présence du capitaine pour la validation opérationnelle de l'unité Delta !

Comme pour marquer le coup, c'est « Bucky » Burruss en personne, l'adjoint du colonel Charles Beckwith, qui vient accueillir son ami Christian Prouteau sur le tarmac de Pope Field. Un dossier épais comme la Bible attend déjà le capitaine Prouteau dans sa chambre, car les compétences que doivent posséder les opérateurs de Delta ont été disséquées et répertoriées dans un classeur avec, en face de chacune d'elles, trois cases, pas une de plus !

Bien. Mal. Sans opinion.

À cocher selon l'appréciation de l'invité évaluateur !

À la liste des compétences à acquérir qu'a dressée Christian Prouteau l'année précédente se sont ajoutées celles recherchées par le colonel Beckwith lui-même et sur lesquelles doit également se prononcer le jury qui décidera de la validation opérationnelle de l'unité. Le début des festivités est fixé au lendemain matin.

Dès 8 heures, un aréopage de sénateurs, de représentants du Congrès et de généraux du Pentagone, tous chargés d'évaluer l'aptitude opérationnelle du

groupe Delta, se rassemble au pas de tir. Parmi eux, les observateurs étrangers, dont Christian Prouteau.

Les Américains ont fait les choses en grand : les hommes doivent progresser d'abord individuellement, puis par groupes, dans un quartier de ville reconstitué comportant de multiples obstacles, au sein duquel ils doivent réagir par le feu lors de l'apparition inopinée de cibles pivotantes. Un détail cependant intrigue Prouteau : l'apparition brutale de cibles n'a pas du tout l'air de déstabiliser les tireurs. Plus étrange encore, certains opérateurs semblent attendre l'apparition des silhouettes de carton, comme s'ils en connaissaient déjà l'emplacement.

Placé à côté de Peter de la Billière, le chef du GIGN se penche pour lui glisser deux mots à l'oreille.

« Ça sent la répétition...

– *My God !*, c'est du cirque, oui ! », confirme l'illustre SAS.

Ces deux-là s'entendent comme larrons en foire ! Depuis la venue de Prouteau à Hereford, les SAS sont passés à Maisons-Alfort et ont retenu les techniques d'aérocordage, qu'ils vont améliorer en passant de la corde quatre brins, très fine, qu'utilise le GIGN au cordage de marine, dont la section très large permet une descente plus facile. Ce type de corde est à présent utilisé par toutes les forces spéciales.

De leur côté, les Français retiendront de leur passage à Hereford l'idée de la reconstitution d'une cabine d'avion servant à l'entraînement aux prises d'otages à bord d'un aéronef. Et lorsque le Groupe déménagera à Satory, le chef du GIGN fera installer au sous-sol du bâtiment principal une réplique de cabine d'Airbus.

Les rapports sont un peu plus tendus entre Wegener, le chef du GSG 9, et de la Billière. Le premier n'a pas apprécié l'attitude des deux SAS envoyés en appui pour l'opération de libération d'otages d'un avion détourné sur Mogadiscio en octobre 1977. Les Anglais, qui avaient participé à la montée en puissance du groupe allemand, s'étaient « invités » à l'opération de Mogadiscio – fidèles en cela à leur habitude d'envoyer des observateurs dans toutes les opérations antiterroristes qui engagent des pays alliés de l'Angleterre.

Or, les deux SAS, le sergent Barry Davies et le commandant Alastair Morrison, ont proposé sur place à Wegener de se charger de la diversion lors de l'intervention en employant des grenades flashbang¹ développées par leur régiment. Le colonel allemand, voulant garder la main sur l'opération, a refusé et a demandé que ce soient les hommes du GSG 9 qui utilisent les

grenades. Refus ferme des SAS, prétextant qu'eux seuls étaient autorisés à les utiliser.

Le chef du GSG 9, voyant l'intérêt d'une diversion dans le processus de l'opération, finit par céder aux Anglais. Malheureusement, une mauvaise coordination entre les SAS et les hommes du GSG 9 fit que les grenades furent lancées au mauvais moment et au mauvais endroit, causant ainsi un début d'incendie dans l'appareil et annulant l'effet de surprise.

La raison de ce cafouillage était simple : si les SAS s'entraînaient bien sur une vieille carlingue d'appareil à Hereford, ils n'avaient jamais réalisé de véritable opération de libération d'otages sur un aéronef plus moderne et n'avaient donc jamais testé leurs grenades sur un véritable avion présentant de multiples matériaux inflammables. Les rapports entre les deux chefs s'étaient un peu refroidis à l'issue de cet incident.

Le « cirque », pour reprendre l'expression du chef du SAS, va continuer jusqu'à la fin de l'après-midi. Assauts sur aéronefs, dépose sur bâtiments par hélicoptère et exfiltration d'otages vont se succéder à un rythme infernal. Le tout sous le regard critique des patrons des unités étrangères, éberlués par la débauche de moyens mis en œuvre par les Américains.

Le spectacle correspondant exactement à ce que les politiques et les généraux du Pentagone attendent, la Delta Force reçoit sa validation opérationnelle dès la fin de la journée.

Mais James Callahan et l'attaché militaire américain à Paris, le colonel Christian Patt, ayant tressé les lauriers de Christian Prouteau auprès de leurs chefs, celui-ci est le seul membre de la délégation étrangère à prendre un avion pour Arlington sitôt la démonstration terminée. C'est en effet au Pentagone, là où le moindre porte-serviette est au minimum lieutenant-colonel, que le jeune capitaine de la gendarmerie française se voit auditionné par le *Deputy Chief of Staff for Operations and Plans* (DCSOPS), le général Edward C. « Shy » Meyer ainsi que par le major-général Richard Scholtes, le futur patron du *Joint Special Operations Command* (JSOC).

« Que pensez-vous de ce que vous avez-vu ?

– Mon général, une unité comme celle-ci doit pouvoir décider elle-même de la façon dont elle va réaliser l'action et du moment de son déclenchement. Les autorités donnent le feu vert mais ensuite c'est Beckwith qui doit être maître de l'opération. Si vous lui imposez trop de contraintes, il ne pourra pas réussir.

– Mais enfin, Prouteau, vous êtes capitaine, vous n'allez tout de même pas me dire que c'est vous et vous seul qui décidez de l'emploi du GIGN sur le

terrain ?, s'étonne le général.

– Parfaitement, mon général. À Loyada, une fois la mission reçue, je l'ai gérée seul, prenant ma décision de tir au moment qui me semblait le plus favorable. À chaque intervention, je décide du moment et des moyens employés. Une fois le feu vert donné, le commandant de la Delta Force doit rester seul maître de l'opération en cours. »

Le colonel esquisse une moue désapprobatrice et ajoute :

« Il vient d'y avoir une prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran. Delta va certainement partir là-bas²... »

Quelques mois plus tard, les 24 et 25 avril 1980, les États-Unis déclenchent l'opération *Eagle Claw* afin de libérer les 52 otages américains retenus à l'ambassade de Téhéran. Le colonel Beckwith emmène avec lui 120 hommes, dont 93 membres de la Delta Force. Mais, en raison d'une planification trop complexe et trop rigide ainsi que d'un manque de confiance du commandement envers les hommes de terrain au profit d'une gestion informatisée de la mission, l'opération *Eagle Claw* se révèle un fiasco total.

Il faut ajouter à cela que la jeunesse de l'unité ne fut pas sans conséquence sur le manque de réaction frisant la paralysie de certains opérateurs face à une situation qui leur échappait, et à laquelle vinrent s'ajouter un grand nombre de problèmes techniques et des conditions météo dégradées qui ne firent que précipiter le désastre et entraînèrent la mort de huit opérateurs.

La recommandation du chef du GIGN de laisser une liberté de manœuvre au chef de l'unité chargé de la mission aurait mérité d'être mieux prise en compte.

Beckwith fut muté et « Bucky » décida de démissionner. La libération des otages n'intervint par voie diplomatique que le 20 janvier 1981. Dans les années qui suivirent cet échec, les forces spéciales américaines furent réorganisées en profondeur.

1. Les SAS feront une démonstration de ces grenades flashbang (G 60 Stun-grenade, fabriquée par Royal Ordnance Enfield) aux hommes du GIGN. Elles produisaient trois éclairs dispersés et très courts ainsi que trois détonations dont l'intensité parut très faible à Christian Prouteau. De retour en France, il sollicita la société Ruggieri afin de réaliser des grenades plus puissantes dont l'effet éblouissant serait également plus long.

2. Cinquante-deux diplomates et civils américains sont retenus en otages par des étudiants iraniens dans l'ambassade des États-Unis à Téhéran depuis le 4 novembre 1979.

1980

Chapitre 49

Hotel Fesch : une histoire de paras

Marcel Lorenzoni est corse, plus précisément originaire de Poggio-di-Lozzi, mais il est aussi parachutiste. Engagé au 1^{er} RPIMa de Bayonne, il est parti ensuite pour Saint-Maixent, d'où il est sorti sergent avant d'être affecté au 3^e RPIMa à Carcassonne. Action, rigueur et discipline ont donc rythmé la jeunesse de celui qui, quand il décide de rentrer au pays, va devenir un militant nationaliste partisan de l'action violente.

Le 21 août 1975, Marcel Lorenzoni et Edmond Simeoni décident d'occuper une cave à Aléria, celle d'un important chef d'entreprise rapatrié d'Algérie qui a monté une escroquerie ayant entraîné la ruine de centaines de petits viticulteurs corses. Les deux leaders autonomistes, accompagnés de douze hommes armés, occupent la cave pendant deux jours, jusqu'au moment où deux escadrons de gendarmes mobiles, sur ordre du gouvernement, donnent l'assaut et sont accueillis par des rafales d'armes automatiques qui entraînent la mort de deux gendarmes – une action mal préparée, mal organisée et mal exécutée, dans la lignée de l'assaut de Cestas

Dès le début des événements, Prouteau avait demandé que le GIGN soit envoyé à Aléria. Au motif qu'il s'agissait là d'une opération de maintien de l'ordre traditionnelle, la Direction de la gendarmerie avait préféré dépêcher entre autres l'escadron de gendarmerie mobile de Saint-Denis, celui où avait servi Prouteau et qui a perdu un homme lors de l'assaut donné à la cave.

Quand le GIGN arrive enfin à Aléria, la tension est retombée. Aussi, Christian Prouteau en profite pour aller rendre visite à son ancien instituteur de Ghisonaccia, Monsieur Stefani, et lui demander comment on en est arrivé là. Celui-ci l'accueille chaleureusement et lui explique la situation.

« Que voulez-vous Christian, le terrain est favorable. La jeunesse corse a été laissée à l'abandon, sa seule ligne de fuite consiste à trouver un travail sur "le continent" afin d'échapper à un avenir de misère. Pourtant au milieu des années cinquante, certains d'entre eux avaient eu l'espoir de réussir dans une filière agricole avec le programme de mise en valeur agricole pompeusement appelé SOMIVAC. Tenez moi-même, j'ai voulu montrer l'exemple. J'ai mis toutes mes économies dans un lopin de terre que j'ai défriché après avoir acheté un tracteur. Tous m'ont pris pour un illuminé, mais aujourd'hui je vends toujours mon vin *Les côteaux de Saint Antoine*, une appellation contrôlée. Mais pour les autres, ces jeunes Corses qui n'avaient pas de

moyens et qui attendaient de l'aide, ce programme est resté à l'état de projet et le défrichage du maquis ainsi que les réseaux d'irrigation n'ont jamais vu le jour.

» C'est à la fin de la guerre d'Algérie que les choses se sont gâtées. On a vu arriver sur l'île de nombreux Français dont le reclassement s'est transformé en douloureux casse-tête. La SOMIVAC a été réactivée comme par enchantement et les terres ont été défrichées avec des moyens énormes. Des fermes ont été construites, des réseaux d'irrigations créés, tout cela à la satisfaction des Corses.

» Malheureusement, au moment de la répartition des terres et des fermes viticoles entre les insulaires et les rapatriés fraîchement débarqués, les choses se sont envenimées. Me croiriez-vous si je vous disais que sur 40 fermes, 39 sont allées à des pieds-noirs ? S'estimant spoliés et inquiets du comportement des rapatriés qu'ils ressentaient comme des "occupants", les indépendantistes sont entrés en action. Pas pour rien ! Aujourd'hui les attentats se succèdent à un rythme effréné, visant principalement les caves de producteurs viticoles, tous pieds-noirs évidemment. Voilà où nous en sommes, mon cher Christian. »

En entendant ces mots, Christian Prouteau comprend mieux le ressenti des Corses à l'égard de l'État français. Il est loin de se douter que des événements aussi tragiques le ramèneront cinq années plus tard dans l'Ile de Beauté pour une nouvelle affaire impliquant Lorenzoni, lequel a entre temps écopé de quatre ans de prison par contumace et pris le maquis.

Lorenzoni est retrouvé et capturé à Paris en 1976, avant d'être libéré l'année suivante dans un souci d'apaisement. Mais, dans le même temps, un groupe *anti*-autonomiste a vu le jour en Corse. Le groupe « Francia », dirigé par le commandant Bertolini, a été monté avec l'appui du gouvernement français pour faire la chasse aux indépendantistes. Grande gueule de 55 ans, ex-inspecteur à la sécurité civile d'Ajaccio et ancien militaire, Bertolini s'est très vite fait repérer par les indépendantistes. Début décembre 1978, il perd une jambe dans un attentat qui, comme de coutume, n'est pas revendiqué. Persuadé que l'auteur de l'attentat n'est autre que Lorenzoni, le commandant Bertolini engage une lutte à mort contre le mouvement indépendantiste.

Mais ce que Bertolini ignore, c'est que le groupe Francia a été infiltré par les indépendantistes. Edmond Simeoni et Marcel Lorenzoni y ont placé un jeune de 30 ans, Yannick Leonelli, dont l'infiltration a été rendue possible grâce à sa fréquentation assidue d'une armurerie et d'un club de tir appartenant à un membre du commando « Francia », Alain Olliell, un Ajaccien de 35 ans.

Le 27 décembre 1979, Leonelli peut ainsi apprendre à ses camarades indépendantistes qu'il va bientôt participer à une action contre Marcel Lorenzoni en personne. La date n'est pas encore fixée, mais cela se déroulera au village de Bastelica, le fief de Lorenzoni.

Le 6 janvier 1980, à 13 heures, le commandant Bertolini et ses deux complices entrent en voiture dans Bastelica, roulant lentement comme s'ils cherchaient quelqu'un. Brusquement, une trentaine d'hommes armés de fusils de chasse sortent des maisons du village, encerclent la voiture et en éjectent les trois occupants. On les conduit aussitôt dans une bergerie pour les interroger avec toute la tendresse et la compassion dont savent faire preuve les bergers corses. La voiture est fouillée ; les indépendantistes y découvrent un Smith et Wesson en 44 Magnum, un P38, un fusil Remington à lunette et un calibre 12 Herstal, bref, de quoi souhaiter affectueusement la bonne année !

Dans la bergerie, les confidences affluent. Leonelli tient son rôle d'infiltré, il n'est pas ménagé, afin que Bertolini et Olliell ne se doutent de rien. C'est ainsi que les indépendantistes vont apprendre que Dominique Renucci, le chef de cabinet du préfet Claude Vieillescazes, est l'un des « tireurs de ficelles » du groupe Francia. Les trois captifs sont ramenés à la mairie du village de Bastelica, qui regorge maintenant de nationalistes corses. Les autorités, alertées, ont déployé d'importants effectifs de gendarmerie qui encerclent le village.

Le lundi 7 janvier au matin, Lorenzoni tente d'organiser une conférence de presse alors que l'on apprend que des membres du commando Francia sont en train de monter d'Ajaccio pour venir délivrer le commandant Bertolini. C'est l'Amérique du Sud ! Voulant éviter que le sang ne coule, les autorités interdisent maintenant toute entrée à Bastelica.

Le mardi 8 janvier, les forces de l'ordre investissent Bastelica et fouillent le village. Une vingtaine de personnes sont interpellées mais Lorenzoni, qui a emmené ses otages à travers le maquis, fonce avec ses hommes vers Ajaccio. À 15 heures, ils parviennent dans la ville et entrent en force dans l'hôtel Fesch, où ils prennent les douze employés en otages. Le mercredi 9 janvier à 13 h 30, le capitaine Prouteau, le lieutenant Barril et 22 hommes du GIGN décollent depuis la base de l'armée de l'air d'Orléans. Le Transall embarque également trois chiens, deux breaks CX, des explosifs et des munitions, mais le décollage ne s'est pas fait sans peine. Prévu initialement à 11 heures, il a été retardé en raison du repas des pilotes que Prouteau a dû faire interrompre après une violente algarade avec le colonel commandant la base.

Quand les hommes du capitaine Prouteau arrivent sur place, la confusion est totale. Le refus de négocier du préfet fait encore monter la tension dans la

ville. Des manifestations de soutien aux nationalistes sont organisées, provoquant une vive réplique des forces de l'ordre. Charles Thomas, l'évêque de Corse, pénètre à l'intérieur de l'hôtel de tourisme afin d'obtenir la reddition des nationalistes, mais ceux-ci ne veulent rien entendre. En ville, à un barrage routier, un indépendantiste a tué un CRS avec son fusil de chasse et en a blessé deux autres.

C'est à ce moment-là que le chef du GIGN apprend que les indépendantistes sont au nombre de 29, et tous armés. Par chance, le chef du GIGN a passé sa jeunesse en Corse et il connaît l'âme si particulière des insulaires. Il lui faut éviter à tout prix l'épreuve de force qui, inéluctablement, finirait dans un bain de sang. Respect, mais fermé !

Quittant la tenue d'intervention pour des habits civils, les hommes du GIGN effectuent une reconnaissance des abords de l'hôtel. La façade qui donne sur la rue Fesch ne permet aucune pénétration discrète, en revanche l'arrière de l'hôtel donne sur un entrelacs de cours, de terrasses de jardins et de toits qui s'imbriquent étroitement les uns dans les autres. Curieusement, aucun CRS ou gendarme mobile n'y est posté pour surveiller ce qui se passe. Immédiatement, Prouteau demande un hélicoptère afin d'effectuer une reconnaissance de l'ensemble de la zone. Bonne pioche ! En survolant l'hôtel, les deux officiers découvrent que le toit est ouvert en son centre, dévoilant un patio intérieur. Ils prennent des clichés au Polaroid afin de constituer leur dossier d'objectif.

À 18 h 15, c'est le branle-bas à la préfecture. Tout le gratin des décideurs policiers locaux et des représentants de l'État est réuni chez le préfet pour une réunion qui doit décider de la suite des événements. Le capitaine Prouteau pose alors la question qu'il ne faut pas :

« J'ai besoin de renseignements pour trouver une voie d'accès directe à l'hôtel, lance-t-il à l'aréopage insulaire.

– C'est possible par les toits, enfin, c'est ce que l'on m'a dit..., commence l'un.

– Et le souterrain ?, questionne l'autre.

– Quel souterrain ?

– Celui qui va du bistrot du coin à la cave de l'hôtel ! C'est celui-là, le souterrain ! Même que le maquis, il passait par là, pendant la guerre...

– Et il commence où, votre souterrain ?, demande Prouteau.

– Exactement ? On ne sait pas ! Mais en creusant dans les caves du bistrot, vous devriez trouver ! »

Prouteau se tourne alors vers le procureur de la République.

« Quatre otages ont été libérés en fin de matinée. Je voudrais les rencontrer.

– Ils sont rentrés chez eux, que voulez-vous que j’en fasse ?, s’étonne l’homme de loi.

– Mais, Monsieur le procureur, s’étrangle Prouteau, j’ai besoin d’éléments, moi ! Ces ex-otages ont certainement des informations qui pourraient m’aider à réaliser ma mission. »

Discuter davantage est peine perdue...

À minuit et demi, des policiers ouvrent le feu sur une voiture près de la place du Diamant. Michèle Lent, psychologue à Ajaccio, est tuée, ses deux passagers grièvement blessés. Charles Pellegrini, le patron de l’OCRB, descendu de Paris avec une vingtaine d’hommes, est effondré. Ce sont ses hommes qui ont tiré sur la voiture avec des pistolets-mitrailleurs Uzi. Une arme complètement inadaptée à la situation, qui demande au contraire un traitement microchirurgical. La situation est en passe de devenir quasi-insurrectionnelle.

Pour couronner le tout, de fausses nouvelles se répandent comme autant de traînées de poudre. *Des policiers ont été tués... La population d’Ajaccio est en train de s’armer et de descendre dans la rue...* Hélas, parfois l’information est vraie et elle contribue à alourdir le malaise. Dans la nuit, un gendarme tue un jeune conducteur à un barrage routier en raison d’une mauvaise interprétation de son comportement. Sentant que la situation risque fort d’échapper aux autorités locales, Christian Prouteau se tourne alors vers le préfet.

« Donnez l’ordre aux commandants d’unité de reprendre en main leur personnel. Une seule consigne : n’ouvrir le feu que si l’on est soi-même pris à partie. »

Un semblant d’accalmie est constaté le jeudi 10 janvier 1980 vers 2 heures du matin. Prouteau demande alors au préfet l’autorisation de faire reposer ses hommes, car c’est le soir même qu’est prévue l’intervention qui doit mettre fin à la prise d’otages. En effet, pour les autorités, il est inconcevable que cette situation perdure. Les deux hommes ont prévu de se revoir vers 9 heures.

Lorsqu’il se retrouve à nouveau en présence du préfet, Christian Prouteau a son plan d’intervention en tête.

« Monsieur le préfet, il faut que vous fassiez courir le bruit que le

gouvernement va céder par souci d'apaisement. Nous allons intervenir ce soir, mais je voudrais que seules les unités de gendarmerie soient au courant de l'intervention. Vous savez que la Corse est un pays où chaque heure quelqu'un prononce une parole historique, et qu'ici tout se sait très vite. Je le sais, j'y ai vécu sept ans avec mon colonel de père. »

Il est 10 heures du matin quand Prouteau et son adjoint font une dernière reconnaissance au guidon de motos prêtées par des gendarmes. Le chef du GIGN constate que, conformément à sa demande, les CRS locaux ont été relevés par des gendarmes mobiles du continent et que l'Escadron parachutiste de la gendarmerie (EPIGN) de Mont-de-Marsan est en train de se mettre en place aux abords de l'hôtel Fesch.

Dernier arrêt sur le cours Napoléon. C'est là que Prouteau va mettre au point les derniers détails de son plan insensé : une infiltration par les toits ! Les deux officiers montent alors jusqu'au dernier étage de l'immeuble le plus proche de l'hôtel Fesch et, après avoir forcé deux serrures, se retrouvent à moins de 4 mètres de leur objectif. Dernière difficulté, il faut pratiquer une découpe sur le toit pour pouvoir grimper dessus. Ils choisissent donc d'enlever les tuiles une par une sur le côté opposé à la façade de l'hôtel, jusqu'au moment où une ouverture suffisamment large permettra le passage d'un équipier et de son matériel.

Il est 13 h 30 quand, après un déjeuner rapide, Christian Prouteau réunit ses hommes pour un dernier briefing.

« Voici le schéma d'intervention. Une équipe avec le capitaine Barril va pénétrer par l'entrée de l'hôtel en gazant au CB sur ordre. Une seconde équipe pénétrera avec moi par les toits. Nous progresserons de palier en palier, le but étant d'isoler les autonomistes. Nous avancerons ainsi jusqu'au contact. Vous ne tirez pas, sauf si votre vie est en danger. Dans ce cas-là, vous les blessez d'une balle à l'épaule. Je rappelle que l'équipe du capitaine Barril ne doit neutraliser la cage d'escalier au CB qu'en cas de contact. Cette cage va faire cheminée et le gaz va monter, ce qui veut dire que tout le monde devra avoir un masque à gaz. »

Chacun répète alors son rôle dans la mission et décrit son objectif. À 15 h 30, les équipements sont vérifiés, le GIGN est prêt ! L'heure d'intervention est fixée à 2 heures du matin. À 16 h 30, l'un des autonomistes se rend ! Ses amis ont prévenu Lorenzoni que s'il ne quittait pas la prise d'otages, il y aurait des représailles exercées contre sa famille à lui, à Lorenzoni ! Prouteau récupère l'homme à la préfecture avant que les policiers ne le prennent en charge. Il apprend ainsi qu'ils sont non pas 29, mais 39 autonomistes à vouloir défendre chèrement leur peau, tous armés principalement de fusils à pompe. Le repentini lui apprend également que tout

le monde se retrouve devant la télé de l'hôtel à 20 heures pour regarder les informations.

À 17 h 30, une ultime répétition est faite par tous les hommes du GIGN. À 20 h 30, Prouteau est prévenu par l'un des responsables du bouclage gendarmerie qu'un homme a été vu circulant par les toits, à quelques mètres de l'endroit où Barril et lui ont pratiqué une ouverture. En fait, l'homme progresse par la cour intérieure de l'hôtel, dont les terrasses de la partie supérieure permettent un accès au toit, puis il disparaît par une échelle qui permet d'atteindre un balcon dont il ouvre la porte-fenêtre. De là, l'individu gagne l'extérieur de l'hôtel et se fond dans la foule. Le chef du GIGN demande que l'individu soit intercepté si la tentative se renouvelle.

C'est chose faite deux heures plus tard. Les hommes de l'EPIGN l'ont arrêté alors qu'il circulait sur le cours Napoléon. Soumis à un interrogatoire serré auquel participe le chien Krex, il refuse de parler, répétant invariablement : « Je suis un patriote, moi, et un patriote, ça ne parle pas ! » Brusquement, lâché par Régis Duquenne, le chien du GIGN arrache d'un coup de mâchoire l'accoudoir du fauteuil dans lequel l'indépendantiste est assis. Et là, le muet devient loquace. C'est ainsi qu'il apprend à Prouteau qu'il sert de liaison avec un notable notoirement connu pour être un activiste au sein du mouvement nationaliste. Il ajoute que sa sortie par les toits a pour seul but de préparer un itinéraire de fuite pour les chefs nationalistes, dont le départ de l'hôtel serait imminent. Quand Prouteau l'interroge sur l'heure prévue de l'exfiltration, l'indépendantiste répond par une question :

« Quelle heure est-il ? »

– 23 heures.

– Il faut vous dépêcher ! »

À 23 h 50, douze gendarmes et deux chiens montent en silence les escaliers pour accéder au toit dans lequel une ouverture a été percée, pendant que onze autres, avec également un chien et un disperseur de poudre CB, se préparent à entrer dans le hall de l'hôtel Fesch dès que le « top » leur sera donné. Prouteau et ses hommes ont enfilé des chaussons d'escalade afin de ne pas faire de bruit. Tout à coup, un cri monte de la rue.

« Attention, ils sont là ! »

C'est le propriétaire de l'hôtel Fesch, l'un de ceux que l'on croyait pris en otages, qui est sorti prendre le frais dans la rue. Levant la tête, il a vu les silhouettes en équilibre sur le toit et a aussitôt donné l'alerte. Ni une ni deux, Barril l'estourbit d'un coup de karaté et la progression reprend car les autonomistes, en pleine discussion sur la marche à suivre, n'ont rien entendu.

Prouteau examine les lieux avec une lunette à amplification de brillance et donne ses ordres. Les gendarmes passent de leur toit à celui de l'hôtel et, de là, gagnent rapidement l'évidement laissant place à la cour intérieure. Cette progression se fait très vite, leur chef voulant donner l'impression que l'infiltration se fait à de multiples endroits simultanément. En bas, dans la rue, l'équipe de Barril n'a pas encore bougé d'un pouce.

Le chef du GIGN se trouve maintenant devant une porte qui donne sur un couloir de l'hôtel. Il jette un coup d'œil par le trou de la serrure et là, dans la lumière blafarde du couloir, il distingue un groupe d'autonomistes qui semblent désespérés. Tous sont armés. Alors qu'il s'apprête avec précaution à ouvrir la porte, une voix s'élève.

« Nous sommes des soldats ! Prêts à mourir !

– Tu es Lorenzoni ?, demande Prouteau.

– Oui, c'est moi...

– Alors écoute-moi bien, Lorenzoni. Nous tenons l'hôtel et mes hommes sont déterminés. Si vous ne vous rendez pas, vous y passerez tous. Impossible pour vous de faire un pas, nous tenons tous les étages.

– J'ai des otages, moi !

– Des otages ? Des Corses, ce sont des Corses que tu as avec toi ! Et tu vas tuer tes frères, toi, Lorenzoni ? Imagines-tu ce que tu vas devenir après ça ? Tu ne seras en paix nulle part...

– Qui es-tu ?

– Je commande des gendarmes, ceux du Groupe d'intervention de la gendarmerie.

– Je te connais ! Eh bien, nous aussi, nous sommes des soldats !

– Lorenzoni, écoute-moi. Jusqu'à présent, vous n'avez tué personne, mais moi je dois vous arrêter, on peut faire cela dans l'honneur.

– Si vous nous arrêtez, ce sera pour nous remettre aux mains de la PJ, et ces gars-là, c'est des fumiers.

– Nous, nous ne discutons pas de problèmes que nous ne connaissons pas. Ce que je peux t'assurer, Lorenzoni, c'est que tout se passera dans l'honneur. Réfléchis bien, tu as avec toi des gamins de 16 ans, tu veux qu'ils se fassent tuer ?

– Je veux d'abord te voir, savoir si je peux te faire confiance. »

Les deux gendarmes du GIGN Millard et Dufour, qui sont au plus près de

Prouteau, réagissent à l'unisson.

« Ce type va vous tirer dessus ! N'y allez pas...

– C'est un Corse et moi je lui fais confiance. »

De l'autre côté de la porte, Lorenzoni se fait entendre.

« Viens sans tes armes. J'ai un fusil, mais dès que tu seras rentré, je le donnerai au gars qui est derrière moi. »

Les hommes du GIGN protestent.

« Ce type est dangereux, il va vous allumer dès que vous aurez franchi la porte.

– Je sais que je peux compter sur vous, alors soyez prêts au cas où ça tournerait mal... »

Christian Prouteau ôte son MR 73 et ouvre la porte. Rien ne se passe, mais tous les gendarmes entendent les bruits caractéristiques des fusils à pompe que l'on arme. Malin, Lorenzoni est descendu d'un étage et se trouve maintenant sur le palier, au pied de l'escalier, le fusil pointé vers le plafond.

« Arrête-toi !, je te reconnais », dit-il à Prouteau et, dans un geste théâtral, il éjecte une cartouche du canon et tend son fusil à l'un des hommes qui l'accompagnent.

« Maintenant on va discuter, poursuit le nationaliste.

– Mais il n'y a rien à discuter. Tu voulais me voir, tu m'as vu. Maintenant, tu rends les armes.

– Tu es parachutiste ? Ton numéro de brevet ? »

Christian Prouteau égrène alors les six chiffres de sa « plaque à vélo ».

« 385 003...

– Alors, je me rends à un parachutiste. »

Après cette séquence digne de *Rio Bravo* avec John Wayne, une discussion de marchands de tapis s'engage.

« Mais on ne peut pas sortir comme ça !

– Et pourquoi donc ?

– Eh ! Parce qu'il nous faut quelque chose en échange. On ne pourrait pas garder deux ou trois fusils, pour l'honneur...

– D'accord pour deux ou trois, mais on te les désarme avant.

– Je veux marcher dans la rue la tête haute, derrière nos étendards.

– On ne vous mettra pas les menottes, vous pourrez marcher ensemble dans la rue derrière vos drapeaux et on vous remettra un par un aux policiers, pour qu'il n'y ait pas de confusion.

– Tu n'as pas confiance en ma parole ? Tes hommes, ils ont le revolver à la main. »

Prouteau se retourne et voit deux de ses hommes le MR 73 à la main.

« Rangez vos armes, c'est un ordre ! », ordonne Prouteau à ses hommes, puis se tournant à nouveau vers Marcel Lorenzoni :

– Tu vois que j'ai confiance en ta parole, maintenant je vais te montrer que moi aussi j'en ai une. Je préviens l'équipe qui devait vous gazer à partir du rez-de-chaussée que l'opération est annulée. »

À ce moment précis, tout peut basculer. En bas, c'est Christian Lorenzoni, le frère de Marcel qui dirige les opérations. Il n'y a aucune liaison radio entre les deux groupes, raison pour laquelle Christian Lorenzoni n'est pas au courant de la reddition de son frère Marcel. Et lorsque, à la demande de Prouteau, l'équipe de Barril commence à faire mouvement pour rejoindre les étages, elle se retrouve face à une vingtaine d'hommes armés. Les deux groupes sont face à face, prêts à tirer dans le hall de l'hôtel.

Barril s'adresse alors à Christian Lorenzoni.

« Ton frère vient de se rendre à notre capitaine. Allez, rends-toi !

– C'est pas vrai ! Pas lui ! Arrêtez d'avancer ou je vous descends !, crie le second Lorenzoni.

– Ne fais pas le con parce que tu seras mort avant, tu n'as pas idée de la vitesse à laquelle on tire... Je vais prévenir mon chef par radio, il va te passer ton frère. »

Trente secondes plus tard, Marcel ordonne à son frère de rendre les armes. C'est à ce moment que les hommes du GIGN investissent l'hôtel Fesch. Il en arrive par les fenêtres ou par les couloirs, d'autres encore ont escaladé les gouttières, tous s'approchent des autonomistes et engagent un dialogue avec eux.

« Vous allez sortir dans l'honneur, avec vos drapeaux et trois fusils... dès que nous en aurons enlevé les cartouches. »

C'est en ordre et en chantant *Sunate à Cornu* que les hommes de Marcel Lorenzoni, encadrés par les gendarmes du GIGN, paradent jusqu'au cours Napoléon, où ils sont remis aux mains de la police. Il est près de 2 heures du matin ce vendredi 11 janvier 1980, et le GIGN vient d'éviter qu'une prise d'otages réalisée dans un climat de tension extrême ne dégénère en bain de

sang.

Juste avant d'être remis à la police, Lorenzoni s'adressera à ses hommes :

« Nous ne sommes pas des preneurs d'otages ! Nous sommes des patriotes corses. Il n'a jamais été question de remettre nos armes à des barbouzes. Nos armes, nous ne les avons remises qu'à ceux qui nous sont propres : des parachutistes ! »

Bertolini, Ollieli et les autres otages ont été relâchés sans effusion de sang. Lorenzoni et ses 39 compatriotes seront libérés de prison un an plus tard, à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Depuis, le temps a fait son œuvre et les tensions entre Corses et pieds-noirs se sont apaisées avec le mariage de jeunes gens issus des deux communautés.

Le samedi 24 juin 2000, alors que Marcel Lorenzoni rend visite à son ex-femme dans son village de Bastelica, son fils Petru, fragile psychologiquement, lui porte plusieurs coups de couteau. En se défendant, Marcel porte un coup mortel à son fils avant de succomber, lui aussi, à ses blessures. Le lundi 26 juin, leurs obsèques sont célébrées ensemble dans la cathédrale Saint-Roch d'Ajaccio.

Chapitre 50

Septembre 1980. Maisons-Alfort

On s'attendait à des chats maigres, ce sont des grizzlies ! Quand les 46 hommes du GIGN voient débarquer les quatre SEALs à Maisons-Alfort, c'est un peu l'étonnement. Les Américains ont des profils de pousseurs de fonte !

Ils font également grise mine car ils viennent de perdre quatre des leurs dans un exercice de plongée au large de San Diego, près de leur base de Coronado en Californie. Leur recycleur Dräger, à l'image de son homologue français, ne permettant pas des plongées à plus de 7 mètres, les incursions répétées en profondeur se paient cash. Les quatre hommes du SEAL sont morts d'hyperoxie – un accident dramatique qui préfigure, hélas, un drame qui frappera bientôt les plongeurs du Groupe.

Leur séjour se partage entre exercices de tir, exercices de franchissement ou de plongée. Les plongeurs du GIGN vont emmener les SEAL au lac de Vassivière, en Auvergne, puis au large du Havre, pour terminer ensuite à Saint-Mandrier-sur-Mer où ils participent à un exercice de contre-terrorisme maritime avec le Commando Hubert. Les Américains, qui sont habitués à bénéficier d'une logistique importante, s'étonnent en permanence du peu de moyens dont disposent les Français.

Les langues se déliant autour d'un verre de l'amitié, les SEALs expliquent bientôt qu'ils ont développé un système d'aide à la décision qu'ils utilisent pour la préparation de leurs missions. Prouteau tend l'oreille, car c'est un sujet qui l'intéresse, en particulier pour préparer des dossiers d'objectif. En effet, si le Groupe accumule des informations sur les objectifs potentiels qu'une action terroriste pourrait cibler sur le territoire national, les moyens informatiques de l'époque ne lui permettent pas encore de développer un système de gestion de crise. Néanmoins, ce que Prouteau entend de la bouche des Américains lui laisse supposer qu'il est sur la bonne voie¹.

Le quatuor de SEAL comprend rapidement que les hommes du GIGN parviennent à compenser le manque de moyens par une ingéniosité et une rusticité hors du commun.

« *You are real foxes² !* », répètent-ils à chaque fois qu'un gendarme leur fait découvrir une astuce en explosifs ou en techniques d'aérocordage. Les SEAL poursuivront ce partenariat pendant quelques années et c'est ainsi que des plongeurs du GIGN iront à Coronado ou à Little Creek, en Virginie,

s'entraîner avec les hommes du Navy SEAL, jusqu'au moment où leurs missions sur les théâtres d'opérations dans lesquels seront engagées les forces américaines les contraindront à réduire de manière drastique les échanges avec leurs homologues étrangers.

6 octobre 1980. Être ou ne pas être... au tableau d'avancement

Les fins d'année sont souvent pour les militaires des périodes génératrices d'angoisse qui débouchent parfois (souvent !) sur des déceptions difficiles à surmonter. C'est en effet la période de sortie du tableau d'avancement qui est toujours précédée de bruissements, rumeurs, ou bruits de couloir et avis divers de cadres bien informés qui connaissent le gars qui va bien, celui qui fait remonter les dossiers au-dessus de la pile... Bref, en un mot comme en cent, tous les augures vous laissent présager que cette fois, ça y-est ! Vous êtes au tableau !

Être au tableau, c'est la certitude de prendre du galon dans l'année qui suit et de voir ainsi ses efforts récompensés. C'est aussi obtenir une position d'influence, même si la hiérarchie sait pertinemment que peu de choses arrêteront le « simple » capitaine Prouteau. Mais c'est encore l'assurance d'obtenir une reconnaissance sonnante et trébuchante de la Nation par le biais d'un grade supérieur forcément mieux rémunéré. Les médailles, c'est bien ! Faire bouillir la marmite familiale, ce n'est pas mal non plus.

Donc, cette fois ça y est, on en est sûr, le capitaine Prouteau va être inscrit au tableau d'avancement pour le grade de chef d'escadron de la Gendarmerie nationale. Noté comme un maréchal d'Empire, ayant quatre ans de temps de commandement à la tête du GIGN, cinq citations, chevalier de la Légion d'honneur, il a l'assurance de ses chefs qu'il est en marche pour le grade d'officier supérieur. Il est d'ailleurs convoqué ce lundi matin 6 octobre pour s'entendre annoncer la bonne nouvelle avant l'heure par le général Rigaud, commandant la Légion de gendarmerie d'Île-de-France, un cacique de l'institution.

Prouteau est cependant étonné que le général ne lui fasse pas meilleur accueil. Il est vrai que le personnage ne donne pas dans le jovial mais, pour l'occasion, il pourrait tout de même se fendre d'un sourire. Brusquement, le couperet tombe.

« Voyez-vous, Prouteau... Ce ne sera pas pour cette année ! Désolé.

– Vous parlez de l'avancement, mon général ?

– Bien sûr, Prouteau, bien sûr... Croyez-moi, on a fait tout ce qu'on a pu, mais il va falloir patienter encore un peu.

– Mon général, je suis bien noté, je remplis les conditions, les lettres de félicitations pleuvent, quelle est la raison pour laquelle... »

Le général l’interrompt sèchement.

« C’est comme ça, mon capitaine. Après tout, vous êtes un officier comme les autres ! »

À cet instant, le général ne se doute pas qu’il vient de toucher une corde sensible. Le chef du GIGN se lève de son fauteuil pour se mettre au garde-à-vous.

« Mon général, je m’appelle Christian Prouteau, j’ai 34 ans, j’ai les cheveux longs, je joue de la guitare et j’emmerde tout le monde ! Alors vous pouvez tout me dire, mais pas que je suis un officier comme les autres ! Si vous me dites que le fait d’avoir créé le GIGN, réalisé les plus belles opérations que la gendarmerie ait jamais faites et que le fait que l’unité serve de modèle dans le monde entier ne suffisent pas à mon avancement, ça je le comprendrai. Mais la pire insulte que vous puissiez me faire, c’est de me dire que je suis un officier comme les autres ! »

Bouche bée, le général Rigaud n’a que le temps de bredouiller un « Prouteau, vous ne changerez jamais ! De toutes façons, c’est à la direction générale de décider » qu’il le voit déjà saluer et tourner les talons. Il appelle aussitôt le colonel Louis Beaudonnet³, commandant le 2^e groupement de gendarmerie mobile à Maisons-Alfort, pour lui raconter l’incident.

« Beaudonnet, votre protégé exagère ! Je compte sur vous pour lui apprendre la modestie », assène le général Rigaud.

Le colonel, qui est un « vieux soldat », apprécie énormément Christian Prouteau. Il ne laisse pas Rigaud développer davantage sa hargne à l’égard de l’un de ses cadres.

« Mon général, Prouteau possède une capacité à exister et à dire “je”, chose rare chez nos jeunes officiers. »

La discussion s’arrête là. Pourtant, les paroles prononcées par le colonel Louis Beaudonnet reflètent exactement le fond de sa pensée : *Christian Prouteau possède la capacité rare de créer autour de lui, et avec lui, une dynamique collective, une envie et une capacité de fédérer ses hommes afin de réaliser des ambitions ensemble. Il fait autorité, au sens plein du terme, c’est-à-dire qu’il est reconnu comme une référence éclairée auprès de laquelle des unités d’intervention du monde entier viennent prendre conseil pour progresser de façon pertinente.*

Mais le colonel sait surtout que sans un chef doté d’un ego capable de

porter ces ambitions, le GIGN en serait resté au stade initial. C'est bien la raison pour laquelle Louis Beaudonnet pense plus que jamais que Christian Prouteau est, comme le disent les Anglais, « *the right man in the right place*⁴ ». Mais toutes ces considérations n'ont pas cours lorsqu'il s'agit d'avancement et il semble plutôt que les quatre ans d'ancienneté dans le grade de capitaine ont semblé un peu « justes » à la hiérarchie pour valider un passage au grade supérieur. De plus, Prouteau n'est pas un « Cyr direct », son passage par l'École Militaire Interarmes, deuxième voie pour passer officier, ne joue pas en sa faveur. Le profil de carrière d'un officier s'établissant à sa sortie d'école, l'origine joue un rôle parfois beaucoup plus important dans l'avancement que les actions réalisées sur le terrain. Il est coutumier d'entendre dire d'un officier, que l'on s'étonne de voir accéder au rang supérieur, que « seuls ses parents savent ce qu'il a fait ! »

Personne ne peut encore imaginer que dans trois semaines un événement dramatique va débloquer la situation.

1. Ce sera chose faite pour les Jeux Olympiques d'hiver à Albertville en 1992. Christian Prouteau, alors préfet en charge de la sécurité des Jeux, fera réaliser avec l'aide de Jean Rohmer, ingénieur chez Bull et père de l'intelligence artificielle en France, le premier système de gestion de crise baptisé Ramses. Participera aussi à cette première le colonel Davillé, le créateur de JUDEX (système JUDiciaire de Documentation et d'EXploitation) réalisé à partir du procédé Prosam qui était un outil de recherche par rapprochement à l'aide de microfiches et qui avait été mis au point en 1967 par le colonel Prouteau, père de Christian.

2. « Vous êtes de vrais renards ! »

3. Le général Beaudonnet a participé aux combats de la Libération, de l'Indochine et de l'Algérie. De son temps de commandement à Maisons-Alfort, durant lequel il aura la tutelle du GIGN, il dira : « La caractéristique de cette période fut le plaisir de travailler avec des officiers de qualité. » Entretiens avec le colonel (h) Sobol Jean-Pierre pour *L'Histoire de la gendarmerie* (2008). Lui aussi aura à souffrir de son origine de réserviste. Officier le plus décoré de la gendarmerie, il ne gagnera ses étoiles de général qu'au moment de son départ à la retraite, le fameux « quart de place ».

4. L'homme qu'il faut à l'endroit qu'il faut.

Chapitre 51

La mort, une vieille connaissance

Quand on se porte volontaire pour servir dans une unité d'intervention et que l'on a l'honneur d'y être admis, on sait que la mort viendra plusieurs fois vous frôler de ses ailes. On n'apprivoise pas la mort, c'est elle qui vous choisit. Elle rôde en permanence, guettant patiemment le relâchement, le faux pas, l'imprudence. *La mort n'est rien, peut-être, la façon de mourir est tout*¹ !

La mort au combat a été tant de fois mythifiée, magnifiée dans le récit militaire, qu'elle apparaît souvent comme l'inéluctable destin du soldat. « *Tout hussard qui n'est pas mort à trente ans est un jean-foutre* », disait Lassalle. Pour percutante que soit cette formule, elle se révèle néanmoins aujourd'hui d'une redoutable pauvreté d'analyse, illustration parfaite du sacrifice inutile.

En dehors de toute considération affective, la mort d'un équipier est synonyme de perte immédiate d'efficacité et de désorganisation. Il est difficile, et bien souvent impossible, de remplacer au pied levé celui qui tombe au combat. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'exposition au risque létal d'opérateurs formés et expérimentés se doit d'être réfléchie, brève et déterminante pour le succès de la mission.

Enfin, c'est une chose que de tomber en luttant contre le terrorisme ou sur une terre étrangère « pour le succès des armes de la France », selon la formule consacrée, c'en est une autre que de se faire tuer dans un endroit sordide pour un simple différend familial. C'est pourtant le lot des hommes du GIGN que d'exposer leur vie pour des missions dites du « haut du spectre » autant que pour des drames du quotidien. Allons à Pauillac, nulle autre intervention n'illustrant mieux cette dichotomie.

*

« Pauillac ? C'est juste au-dessus des côtes de Blaye, tout droit en suivant l'estuaire de la Gironde, en allant vers la mer. Pouvez pas vous tromper ! », a répondu l'autochtone à Jean Elmer, journaliste à *Sud Ouest*, quand celui-ci lui a demandé sa route.

Arrivé sur place, le journaliste descend de voiture pour jeter un regard alentour, les anciens lui ayant dit de toujours s'imprégner de l'environnement avant d'aller au contact du fait divers.

Il est 17h30 ce mardi 28 octobre 1980, et le soir tombe déjà lentement sur les vignes qui s'étirent à perte de vue. Partout dans la campagne, des panneaux annonçant les châteaux du Médoc balisent les carrefours. Il arrive donc parfois, le breuvage aidant, que de vieilles haines resurgissent chez les employés viticoles et tournent au drame. Chez les maîtres des vignes, si les rancœurs sont tout aussi tenaces, elles sont aussi plus feutrées et dépassent rarement l'envie d'entraîner l'ennemi vers la ruine.

Le journaliste bordelais Jean Elmer sait tout cela, et s'il est venu à Pauillac, c'est que son correspondant local lui a téléphoné pour lui dire que ça chauffait « pas comme d'habitude » dans le village, au point que l'on allait certainement faire venir « des gens de Paris » ! Aussi, pas question de laisser saloper le boulot par un apprenti scribouillard qui se sentirait pousser des ailes.

Déjà, les premières maisons du village. L'affaire se passe dans le quartier du Pouyalet, et Jean Elmer se renseigne encore auprès d'un passant afin d'y accéder : « La place du Mousset ? Vous y êtes presque, mais il y a plein de gendarmes là-bas ! », répond l'homme en désignant du bras une sorte de terrain vague peuplé d'herbes folles.

Étonnant ! L'endroit est coincé entre la raffinerie Shell, à moins de 200 mètres sur un côté, et les vignobles du château Clerc-Milon, de l'autre. Le journaliste parvient à garer sa R18 rue du Calvaire. Il est de toute manière impossible d'aller plus loin, la maréchaussée y veille.

Tiens ! Mais c'est le préfet, là, se dit-il en sortant de voiture. Il ne se trompe pas. Le préfet Louis Verger semble en effet diriger les opérations. « On boucle le village ! Vous ne pouvez pas rester là ! », le sermonne alors un adjudant de gendarmerie qui doit battre en retraite devant la carte de presse brandie par le journaliste, qui peut ainsi s'approcher sans pour autant avoir le droit de dépasser l'ultime cordon de gendarmes qui est en train de se mettre en place.

Un petit attroupement s'est formé dans un coin de la place, il va voir. Il y a là, outre le préfet, les autorités locales, le procureur de la République et le commandant de groupement de la gendarmerie, qui ne cesse de répéter au préfet : « Ils sont en route, monsieur le préfet, ils sont en route... » Mais ce qui attire l'attention de Jean Elmer, c'est un employé municipal qui déroule de la rubalise² afin d'interdire l'accès à la place.

Elmer sait engager une conversation, il sait donner de l'importance aux obscurs, faire parler l'indigène, c'est le B.A.BA du métier de journaliste de la presse régionale. Et le cantonnier se met à raconter.

L'affaire, qui remonte à trois ans plus tôt, concerne une famille d'immigrés

espagnols originaire de la province de Tolède, région célèbre pour la qualité de ses lames et le sang bouillant de ses habitants. À la suite d'un différend familial, Julia Sanchez avait donné un coup de couteau à sa belle-sœur, lui occasionnant quelques blessures sérieuses. Cette dernière a porté plainte et la justice a condamné Julia à diverses amendes et au remboursement des frais d'hospitalisation avancés par la Caisse d'assurance maladie. Mais les mois ont passé et l'argent n'est pas venu. La balafrée n'a cependant pas lâché l'affaire et elle a mandaté son avocat, qui a déclenché une procédure de saisie.

Et c'est ainsi que cet après-midi du 28 octobre 1980, à 15h45 précises, Xavier Tayeau, l'huissier du village, se présente au domicile de Julia Sanchez assisté de deux gendarmes, Jacques Angeran et Alain Schvester, de la brigade de Pauillac. Ils frappent, elle ouvre et ne proteste pas quand l'acte lui est délivré par l'huissier. Julia Sanchez raccompagne même les trois hommes jusqu'à la petite place lorsqu'un coup de feu claque, brutal. L'adjudant Angeran s'effondre. La femme court se réfugier le long du mur d'une maison voisine tandis que Tayeau et Schvester tirent l'adjudant à l'abri d'une voiture. Le gendarme fonce ensuite vers l'estafette afin de prévenir la brigade par radio. À demi-conscient, l'adjudant Angeran tend son arme à l'huissier en murmurant : « S'il vient... » L'huissier s'aperçoit alors que du sang coule le long de son cou, la volée de plomb l'a touché lui aussi. Et l'autre remet ça ! Un doublé ! Une grêle de plomb s'abat sur le véhicule qui leur sert d'abri.

Les secours arrivent moins d'une demi-heure plus tard et, sous le feu de l'Ibérique, pompiers et gendarmes parviennent à évacuer le gendarme et l'huissier vers la polyclinique de Lesparre-Médoc.

Mais qui tire ? « *C'est Santiago*, hurle Julia Sanchez, *c'est mon mari !* » C'est bien Santiago Sanchez, maçon de son état, qui, à l'abri de ses fenêtres, envoie régulièrement quelques salves bien ajustées sur tout ce qui bouge.

Une trentaine de gendarmes provenant des brigades des villages environnants cernent la place. Le commandant de la compagnie de Lesparre, le capitaine Proust, prend les choses en main. À l'aide d'un mégaphone, il tente de parlementer avec le forcené.

« Sanchez ! Vous m'entendez ? Posez votre arme et sortez les mains sur la tête.

– *Hijo de puta ! Maricón !* », rétorque le Tolédan, qui ne s'exprime qu'en espagnol et ne veut rien entendre.

Toutes les tentatives de négociation vont demeurer vaines et Jean Elmer, en s'approchant des autorités, peut entendre : « Le GIGN est alerté... » Il est 18h15. Le journaliste décide alors d'approfondir son enquête. Il frappe aux portes des rues du Calvaire et de l'Hôte, questionne, va jusque chez le

médecin, couche des notes dans son calepin.

Le lendemain, il écrira dans son journal :

« La famille Sanchez est immigrée, elle est arrivée à Pauillac en 1963 avec ses trois enfants. À force de privations, elle put y construire une petite échoppe sur la place du Mousset. Puis vint l'accident. Se rendant à son travail en cyclomoteur, Santiago Sanchez entra très violemment en collision avec une voiture à un carrefour près de son domicile. Le choc fut tel que le maçon resta vingt jours dans le coma. Quand il sort de l'hôpital, il ne supporte plus la lumière, la moindre lampe l'aveugle. Il a des absences de mémoire mais surtout, il est devenu agressif et violent, allant jusqu'à battre sa femme. Il perd son emploi et c'est à ce moment que survient l'incident entre son épouse et sa sœur. Tous les ressorts de la tragédie qui allait balayer cette famille étaient montés. »

À 600 kilomètres de là, Christian Prouteau, Lepouzé, Renaud, Roquin, Rudent, Dufour, Cartier et Simon décollent de Villacoublay. Il est 20h40.

Jean Elmer va rester à Pauillac toute la nuit, il veut connaître le dénouement. Il est un peu plus de 23 heures lorsqu'il voit le GIGN arriver. Il continue à préparer son article pour le Journal Sud Ouest :

« Jeudi, 23h15. Arrivée des hommes du GIGN au Mousset. Les journalistes qui n'ont pas encore eu l'occasion de les voir à l'œuvre sont étonnés. Ces super-flics ne jouent pas les cowboys. Ils sont jeunes et bien élevés. S'ils parlent volontiers, ils n'élèvent pas le ton. Ils ont manifestement l'habitude des médias mais ils n'en roulent pas pour autant les mécaniques.

Rangers noires, pantalons golf bleus, blousons noirs, ils s'activent à mi-voix à sortir d'incroyables matériels de leurs cantines, gilets pare-balles, casques à visières blindées, boucliers, radios miniaturisées, chien de combat, explosifs, grenades et fumigènes en tous genres, endoscopes, masques à gaz, intensificateur de lumière permettant de voir dans l'obscurité comme en plein jour et reléguant les lunettes à infrarouge au rayon des vieilleries.

Le capitaine Prouteau est un long jeune homme au visage fin. Il parle doucement. Sa phrase est très resserrée. À l'évidence ses hommes aiment lui obéir pour des raisons qui ne tiennent pas à la seule discipline. Un Chef !

“Qui n'a pas été au premier rang depuis longtemps ?”, demande-t-il sur le ton d'une maîtresse de maison qui vous demande si vous reprenez du thé. Des mains se lèvent avec gourmandise. »

Le chef du GIGN termine la mise en place de son dispositif, puis il effectue sa première reconnaissance. Ça ne va pas du tout ! Le périmètre de protection est bien trop étriqué. Les badauds encore présents à cette heure de

la nuit et les journalistes sont bien trop près de la maison de Santiago Sanchez. Mais il est trop tard pour les faire reculer car cela créerait un remue-ménage susceptible d'exciter l'Espagnol. Christian Prouteau le sait, un forcené ne juge pas les choses rationnellement – tout bruit, tout mouvement suspect lui apparaît comme une menace.

Christian Prouteau se trouve maintenant tout près de la maison. C'est une bâtisse basse, tout en longueur, bordée à gauche et à droite de maisonnettes du même type, et qui s'ouvre sur des vergers. À part un lumignon qui brille un peu plus loin, à l'aplomb de la plus lointaine maison, cet endroit sinistre est sans éclairage, ce qui est un bon point pour les déplacements. Mais où est Sanchez ?

Le chef du GIGN tourne prudemment autour de la maison en cherchant à deviner où a pu se retrancher le forcené. Des gaz sont lancés dans l'arrière-cour afin de l'incommoder pour l'obliger à se déplacer, mais sans succès. Christian Prouteau s'approche alors de la porte d'entrée, une porte vitrée à petits carreaux derrière lesquels pend un rideau. Il distingue un long couloir à partir duquel les pièces sont distribuées. Et soudain, il l'aperçoit !

Il est là, tapi dans la première pièce, la porte donnant dans le couloir grande ouverte, son deux-coups à la main. Le dispositif est aussitôt remanié. Un tireur d'élite est positionné dans le verger qui fait face à la fenêtre de la chambre et deux autres hommes viennent se poster de part et d'autre de la porte d'entrée, prêts à neutraliser Sanchez dès qu'il sortira. Mais l'Espagnol a perçu le danger. Dans un mauvais français, il demande au capitaine de reculer.

Une conversation s'engage alors à travers la porte vitrée, suivie de loin par le préfet et son directeur de cabinet Mansillon, par le procureur de la République Bertier et par le substitut, madame Rougé.

Sanchez semble presque prêt à capituler et écoute le capitaine qui, pour la première fois depuis le début de l'affaire, ne lui reproche rien, le comprend et lui dit qu'il est là pour l'aider. Pourtant Prouteau se méfie, il sait qu'il évolue sur le fil du rasoir et que la situation peut basculer à tout instant. Sanchez peut tuer à tout moment, et il est lui-même prêt à mourir.

Si tous les hommes du GIGN sont concentrés sur leur mission, tous les regards des autorités, badauds, journalistes et gendarmes sont tournés vers la maison. Le cordon de sécurité, lui, n'est plus étanche. Dès lors, les événements vont s'enchaîner très vite.

Prouteau ne cesse de parler. Il sent faiblir Sanchez, qui s'apprête à poser son arme. Mais, soudain, le chef du GIGN perçoit un bruit derrière lui. Il tourne légèrement la tête et discerne une équipe de télévision qui s'approche dans la nuit. Il pressent que la situation va lui échapper. À cette époque, les

caméras vidéo des journalistes sont principalement équipées de capteurs à tubes qui nécessitent beaucoup de lumière pour réussir une prise de vues. C'est le cas pour ce cadreur de FR3 Aquitaine présent sur les lieux, qui ne voit strictement rien dans le viseur de sa caméra et qui, d'un geste, demande à l'éclairagiste d'allumer son projecteur en direction de la porte.

À travers les huit petits carreaux de la porte d'entrée, les 1 000 watts de la torche inondent alors de lumière blanche le couloir de la maison. « Le Grand » voit soudain le visage de Santiago Sanchez se déformer en affichant une expression de folle terreur. Ses yeux qui ne supportent plus la lumière se plissent, on l'agresse ! Le temps se comprime brusquement. L'arme se lève, Prouteau a compris. Il a à peine le temps de tourner la tête vers la gauche que deux flammes orangées, accompagnées d'un bruit de détonation, fusent du canon du forcené. Le commandant du GIGN s'effondre.

Jean Elmer, qui vient d'assister à la scène, note :

« Le public hurle. On peut croire à l'hallali. Mais les gendarmes du GIGN se ressaisissent, faisant preuve d'une maîtrise peu banale. »

Là encore, l'entraînement va payer. Chez les hommes du GIGN, la réaction est immédiate. En rampant, Cartier parvient à tirer son chef hors de la vue du forcené. Des jets de sang jaillissent de son cou et de sa mâchoire. Roquin, un ancien des pompiers de Paris, accuse le coup. Dans sa tête, tout se bouscule. *« “Le Grand”, c'est pour moi le père que j'ai perdu trop tôt. C'est mon guide, j'avais fini troisième aux tests d'entrée et il n'y avait que deux places. Lorsqu'il m'a croisé dans la cour en me disant “Roquin, toujours OK pour le Groupe ?”, mon “oui” franc a dû lui plaire. Et ce jour-là il a changé ma vie. Je lui dois tout³. »*

« Il est foutu !, dit le médecin des pompiers qui fait signe à l'ambulance d'avancer.

– Le salaud, il a tué le Grand !, crie Cartier.

– Fermez vos gueules ! », crie Serge Roquin. Son expérience de pompier lui a appris qu'un blessé grave qui entend une phrase de ce genre se laisse aller et renonce à lutter. Il voit les lèvres de Prouteau bouger, il se penche et entend « Ne le tuez pas ». Roquin appose ses doigts en pression sur les hémorragies tandis que le toubib du village s'approche pour poser une perfusion. Celui-ci demande au capitaine son groupe sanguin. Toujours conscient, mais incapable de parler en raison de ses blessures au visage, Christian Prouteau dessine un cercle du pouce et de l'index, puis une barre en forme de moins. O négatif.

L'ambulance des pompiers locaux – un vieux fourgon Citroën en tôle

ondulée qui bringuebale de partout – s’arrête près d’eux. Roquin y embarque avec son capitaine allongé sur une civière, mais il s’empresse d’ouvrir une vitre latérale tant l’odeur du sang qui coule en abondance dans cet espace réduit le rend malade.

Quelques kilomètres avant Lesparre, l’ambulance tombe en panne ! Les pompiers réagissent cependant très vite et un nouveau véhicule arrive pour prendre en compte « le Grand ». Il est 3 heures du matin lorsque le véhicule s’arrête enfin à la porte des urgences de la clinique de Lesparre. Le personnel a été alerté et la prise en charge est immédiate.

Les chirurgiens dénombrent 54 plombs, qui ont criblé le visage du capitaine. Le réflexe de tourner la tête avant le départ du coup lui a probablement évité le pire, la salve n’ayant pas atteint les yeux. Enfin, le fait que Sanchez ait tiré à travers la vitre a favorisé la dispersion des plombs et empêché que ceux-ci ne forment une masse compacte qui, à cette distance de moins de trois mètres, aurait pu se révéler mortelle.

Mais la gorge est également atteinte et les médecins émettent un pronostic pessimiste sur un retour à la normale du fonctionnement des cordes vocales du chef du GIGN. Six jours plus tard, couché sur une civière, Christian Prouteau est transporté en hélicoptère à Mérignac, où un avion sanitaire l’attend pour l’emmener à Paris afin qu’il soit hospitalisé au Val-de-Grâce.

Sitôt son chef déposé à la clinique de Lesparre, Serge Roquin retourne à Pauillac. Lorsqu’il arrive, François Rudent vient d’envoyer son berger allemand Arno dans la maison. Un coup de feu claque, mais le chien ressort indemne, sans montrer d’excitation particulière. Les hommes du GIGN emmenés par Claude Lepouzé donnent alors l’assaut.

« *Les hommes s’activent. Ils s’exposent avec frénésie. Ce courage leur en coûte car ils ne sont pas fous, mais ils ont ce courage* », écrit Elmer en voyant la scène.

Santiago Sanchez a-t-il entendu le « *Il est foutu* » prononcé par le médecin des pompiers, ou le « *il a tué le Grand* » prononcé par Cartier qui sonnaient pour lui comme une condamnation à perpétuité ? Les gendarmes du GIGN le trouvent recroquevillé sur le sol. Le maçon de 58 ans s’est donné la mort.

Sur la petite place à peine éclairée par les premières lueurs du jour, c’est la délivrance. L’esplanade d’herbes folles se vide peu à peu. Les voitures noires de la préfecture reprennent la route. Il ne reste plus sur place que le maire, quelques gendarmes et Albert Pariollaud, le directeur des pompes funèbres de Pauillac.

Seule, près des maisons, une femme pleure. C’est Julia Sanchez. Jean

Elmer prend quelques notes et repart vers Bordeaux, il sait comment conclure son article.

« Elle n'a plus la force de crier. Elle pleure d'un homme à l'autre. Il ne s'en trouve pas un pour la tirer de son effrayante solitude. Elle a l'inutilité d'un détrit, c'est monstrueux. »

1. Eddy du Perron, *Prière devant la mort impitoyable*. Pays-Bas, XX^e siècle.
2. Ruban utilisé pour baliser les scènes de crime lors d'enquêtes.
3. « Intervention à Pauillac », Serge Roquin, *Gendarmes d'hier et d'aujourd'hui*, n° 208, mai 2011.

Chapitre 52

Novembre 1980. Paris, hôpital militaire du Val-de-Grâce

« Vous avez eu une chance incroyable ! C'est comme si on avait tiré dans un filet à papillons avec un fusil de chasse sans toucher une maille. »

Christian Prouteau ne peut qu'écouter Philippe Jourdan, le chirurgien qui était venu à Mondésir étudier avec les hommes du GIGN les dégâts que pouvaient provoquer des munitions de différents calibres.

Des 54 plombs qui ont atteint Prouteau à la tête, il en reste 40 qui ne pourront être enlevés. Trop compliqué et trop risqué. Le visage bandé, il vient de subir sa première opération de chirurgie réparatrice et il a l'interdiction absolue de parler – la récupération de ses cordes vocales est à ce prix. Il n'est jamais seul. Les hommes du GIGN ont organisé un tour de veille, certains passant même la nuit sur un lit de camp installé dans la chambre du « Grand ».

Son état s'améliore progressivement, mais il est toujours dans l'impossibilité de parler. Mais l'espoir renaît car au fur et à mesure que l'hématome se dégonfle, les examens laissent apercevoir que les cordes vocales n'ont pas été touchées. En attendant un retour à la normale, les infirmières lui ont donné une ardoise grâce à laquelle il peut communiquer avec ses visiteurs. Et un matin...

Un brouhaha se fait entendre dans le couloir, quelqu'un avance à grands pas. Ce pas, il le reconnaît entre mille, c'est celui du colonel Louis Beaudonnet, son commandant de groupement à Maisons-Alfort.

« Prouteau, ils sont baisés ! Je vous le dis, ils sont baisés ! », hurle le colonel.

Le colonel tend l'oreille, il attend une réponse ou une question, mais Prouteau lui tend son ardoise : *Qui ?*

« J'oubliais que vous ne pouviez pas parler ! Bref, avec ce qui vient de vous arriver, c'est la rosette ou l'avancement ! Et pour la rosette, vous êtes un peu jeune. Je peux vous le dire, Prouteau, vous avez vos galons de chef d'escadron ! »

Déjà chevalier de la Légion d'honneur, il aurait en effet pu se voir décerner la rosette d'officier de cet ordre si son ancienneté avait été suffisante. Le colonel, tout à sa joie, ne peut percevoir que, sous les bandages, Christian

Prouteau est loin de partager son allégresse. Ainsi, on le récompense du grade de commandant en dédommagement de ses blessures ! Soixante opérations réussies, plus d'une centaine d'otages libérés, cinq citations et la Légion d'honneur n'ont pas suffi à convaincre le commandement, qui préfère juger sur des critères d'ancienneté.

La rigueur administrative prend encore une fois le pas sur les compétences et la réussite professionnelle, quitte à décourager ceux qui prennent des risques au quotidien pour préserver la vie de leurs concitoyens. C'est le directeur général de la gendarmerie lui-même, Charles Barbeau, qui vient lui annoncer sa promotion.

« Mon capitaine, j'ai une grande nouvelle, on peut vous appeler mon commandant ! », et il lui tend un livre, *La vie des hommes illustres* !

Pendant les deux mois que dure son séjour à l'hôpital, le chef du GIGN ne cesse de repasser en boucle dans sa tête les images de la nuit de Pauillac. Il se sent coupable, à la limite de la faute professionnelle. Ce projecteur allumé brutalement à la face de Santiago Sanchez a été le déclencheur du drame. Jamais l'équipe de FR3 n'aurait dû se trouver là. Il se sent fautif de ne pas avoir exigé un dispositif de sécurité plus étanche en faisant reculer les journalistes et les curieux par crainte de troubler le forcené. Mais plus grave, lorsqu'il a été touché, il a immédiatement perçu un flottement chez ses hommes. Le Groupe s'est retrouvé un instant désorganisé et l'opération qui devait se terminer sur une reddition en douceur s'est achevée par le suicide de Santiago Sanchez.

Le chef a tous les droits, sauf celui d'être dans l'incapacité d'exercer son commandement, s'était-il toujours répété. Et voilà que le premier blessé en opération, c'est lui ! Il avait cru un instant avoir apprivoisé le danger en raison des 60 opérations déjà menées avec succès, mais la réalité lui a rappelé qu'il n'en était rien.

Peu à peu, un doute s'insinue dans son esprit, lancinant. Est-il encore capable de diriger ses hommes dans des opérations à risque ? À la fin de sa convalescence, lorsqu'il revient à la tête du Groupe, Maisons-Alfort lui fait la fête. Pour les gendarmes du GIGN, il a défié la mort ! Il est sorti de ce duel auréolé d'une « baraka » qui fait de lui un chef qu'ils suivraient jusqu'en enfer.

Il ne leur dit rien et joue le jeu. Il fait semblant, mais chaque appel téléphonique est un supplice. Comment va-t-il réagir en cas d'intervention importante ? La peur ne risque-t-elle pas de prendre le dessus ? Le chef du GIGN n'est pas prêt à repartir en mission.

Après l'avoir malmené, le destin va cependant lui venir en aide. Pendant

cinq mois, le Groupe ne sera pas mis à contribution dans des affaires importantes. Hélas, ce que Prouteau croyait être un répit cache en réalité une nouvelle épreuve.

1981

Chapitre 53

24 mars 1981. La sangle

Trois cent vingt-six mètres de long pour 47 mètres de large, c'est le *Murex*.

Il est 17 heures ce 24 mars 1981 quand le supertanker, qui navigue à vide, entre dans le golfe du Lion. Dans trois heures, le commandant Mehdi ira jeter l'ancre au large de Port-de-Bouc, près de Fos-sur-Mer, son port d'attache. Depuis la passerelle culminant à 25 mètres de haut, il regarde le sillage laissé par le mastodonte qui trace sa route, insensible au violent mistral qui balaie la mer par rafales. Un message radio de la Shell, la compagnie propriétaire du bateau, l'a averti que son navire devait servir cette nuit de plastron à un exercice antiterroriste organisé par le préfet maritime de Marseille.

Son équipage, censé représenter les terroristes, doit être maîtrisé par les gendarmes du GIGN, qui prendront possession du navire après l'avoir abordé par la mer. *Palmer des heures dans cette eau froide, ce n'est pas à la portée du premier venu. Ils donneront l'assaut en Zodiac !*, pense Mehdi en se dirigeant vers la table à cartes.

Il a marqué d'une croix l'endroit où il doit faire stationner le pétrolier. Il lui suffit maintenant de repérer deux amers¹ sur la côte, un à l'est et l'autre à l'ouest du golfe de Fos, et leur intersection lui donnera le point d'ancrage. Le capitaine, qui sait qu'il va falloir 17 kilomètres au navire pour s'arrêter, fait mettre les machines au ralenti. Son hélice de 10 mètres de haut tournant lentement, le pétrolier continue sur son erre, cap sur Port-de-Bouc.

À 6 milles nautiques au nord, à la sortie du port de Fos, deux Zodiac naviguent lentement. À leur bord, Jacky Devilliers et Paul Barril pour le groupe n° 1, Henri Jacques et Charley Jacquerez pour le groupe n° 2, et les deux Gérard, Galin et Bollet, pour le troisième groupe d'intervention. Tandis que la mer se creuse, les six gendarmes se mettent à l'eau, le ventre alourdi par les 8 kg de leurs appareils respiratoires Oxygers 57, qui ne rejettent aucune bulle et les rendent indétectables depuis la surface. Ils ont sanglé sur leurs dos les sacs contenant armes et matériel.

La côte brille de mille feux alors qu'au large, tel le portail de l'enfer, la mer froide qui se creuse et la nuit se confondent dans une noirceur sinistre. Après avoir vérifié le lestage de leurs ceintures afin d'avoir une flottabilité neutre sous l'eau, Charley Jacquerez et Henri Jacques se sont reliés l'un à l'autre par une sangle de liaison – un cordon ombilical qui les rend solidaires

entre eux. Elle garantit leur sécurité dans la mesure où elle leur permet de rester en contact permanent dans l'obscurité la plus totale.

Après une dernière vérification de leur matériel, les deux hommes pivotent et s'enfoncent dans l'eau noire. Chacun d'entre eux tient une planchette sur laquelle sont fixés un compas et un profondimètre. Henri se charge du cap tandis que Charley maintient le niveau avec vigilance. Pas question en effet de descendre au-dessous de 7 mètres ; l'Oxygers 57 ne le permet qu'un court instant car, au-delà, l'oxygène pur se transforme en un poison toxique.

Sous la surface, c'est le noir absolu. Parfois ils croisent une ombre ou entendent le bruit sourd d'un chalutier rejoignant la haute mer. Le bruit, seul moyen de prévenir le danger mortel que représente un navire fendant les flots à pleine vitesse...

Ce ne sont pas simplement deux hommes qui palment au même rythme, mais deux vrais amis, deux frères, deux inséparables. Sanglés ensemble sous l'eau et binôme inséparable à terre, ils veillent l'un sur l'autre lors des entraînements comme lors des missions.

Ils se sont entraînés ensemble dans la Seine ou dans les étangs de Saclay, et ils ont plongé ensemble avec les nageurs du Service Action du SDECE à Aspretto en Corse, avec les commandos marine d'Hubert en Méditerranée. Ils ont encore participé ensemble avec les plongeurs du Groupe à tous les exercices de contre-terrorisme maritime à Antibes, à Toulon et en Bretagne. Avec Jean Millard, de nuit et au milieu des requins bouledogues, ils sont montés à l'assaut de plateformes pétrolières au large du Gabon. Ils savent tous deux que la première qualité d'un plongeur reste l'humilité car chaque plongée se révèle toujours différente et riche d'enseignements.

Plus ils avancent vers le large, plus le froid s'accroît. Henri est légèrement fiévreux, mais il est hors de question de déclarer forfait devant un tel challenge : l'assaut en pleine nuit d'un pétrolier géant.

Le commandant Mehdi a mis en panne. Les ancres ont filé vers le fond sableux, immobilisant le monstre. Impossible cependant d'arrêter les machines pour un géant de cette taille, l'immense hélice continue donc à tourner lentement afin d'alimenter le bateau en énergie électrique.

À deux milles au nord, des courants violents contraignent le groupe de plongeurs à sortir prudemment la tête de l'eau pour recalibrer le cap-compas sur le bateau. Plus d'une fois des nageurs ont été contraints de faire des milles à contre-courant parce qu'ils avaient raté leur objectif ! De plus, l'abordage doit se faire par l'avant car remonter un navire de cette taille depuis l'arrière ne serait pas sans risque. D'énormes pompes aspirantes fonctionnent sans arrêt afin de refroidir les machines. Nager à proximité, ce serait courir le danger de

se voir collé sur la coque sans espoir de se dégager. Enfin, c'est en escaladant la chaîne d'ancre à l'avant qu'aura lieu l'assaut. Dix-huit mètres plus haut ! Il faudra ensuite enjamber le bastingage, éliminer virtuellement les terroristes et se rendre maître de la passerelle. Les autres équipes auront pour objectif de foncer à travers les coursives pour trouver et libérer les otages.

Le commandant du pétrolier joue le jeu. Il essaie de scruter la mer en lançant quelques coups de projecteur afin d'apercevoir d'éventuels Zodiac, en vain. Les vagues qui viennent s'écraser contre la coque lui font soudain penser que *non, ils n'oseraient quand même pas arriver en plongée sur le bateau. Ce serait de la folie !* Quand il sort de la passerelle pour regarder au loin les lumières de la ville, un vent glacial le saisit. Là-bas, assis dans de profonds canapés, les fesses bien au chaud, le bon peuple de France ne se doute pas qu'à quelques encablures, des hommes souffrent dans des conditions épouvantables afin d'être prêts à assurer leur sécurité.

Les masques collent à la peau, et parfois de l'eau de mer s'y infiltre jusqu'à pénétrer la chaux de l'appareil respiratoire et provoquer une sorte de mélasse qui reflue dans la gorge, c'est horrible.

Plongeur à l'oxygène pur, c'est dur, très dur ! Le découragement guette, le temps semble toujours trop long, aussi l'homme doit-il aller chercher au plus profond de lui-même toutes les ressources physiques et mentales qu'il possède.

Ils y sont ! Prudemment, ils crèvent la surface. C'est bien joué pour la navigation ! Pile sur l'avant ! Ils arrivent enfin ! Ils sont là, face au pétrolier calé sur ses ancres à 4 milles de la côte.

Une violente secousse surprend alors Charley. Quelque chose le tire vers le fond ! La sangle se tend, se tend encore, le forçant à plonger ! Là, 2 mètres sous lui, il distingue la silhouette d'Henri, qui se débat comme un forcené. Hyperoxie ! C'est une crise d'hyperoxie, une saturation d'oxygène pur dans les globules rouges qui provoque une série de spasmes comparable à l'épilepsie.

En trois coups de palmes, tête en bas, corps à la verticale, Charley est sur lui. Il s'est préparé à ce type d'incident car l'hyperoxie fait partie de l'instruction dispensée au cours plongeur. Il prend son binôme sous les bras et palme comme un fou vers la surface. Mais Henri se débat, donne des coups – il veut descendre ! Charley s'obstine, *je ne te laisse pas, mon pote !* Il perd une palme, puis son masque, mais ça y est ! Ils vont percer !

Les deux hommes crèvent la surface. Aussitôt, Charley arrache le masque d'Henri. De l'air, il lui faut de l'air, c'est le seul moyen de lui faire reprendre connaissance. Mais Henri continue à se débattre sans que Charley parvienne à

le maîtriser. Il voudrait alors percuter sa Fenzy, ce petit gilet équipé d'une cartouche de CO₂ destiné à remonter très vite un nageur en difficulté, mais les gesticulations d'Henri l'en empêchent. Pire encore, elles le forcent à boire la tasse.

Vite, l'embout ! Il le cherche, le trouve enfin et aspire ce qu'il croit être de l'oxygène, mais c'est de la chaux chargée de gaz carbonique qu'il avale. Son embout respiratoire s'est cassé pendant la bagarre de la remontée. Charley se sent lourd avec son Oxygers qui est noyé et rempli d'eau, mais il continue de lutter pour leur survie à tous les deux. Là, ce bouton qu'il sent sous ses doigts, c'est sa Fenzy ! Sauvé ! Ça y est ! Son gilet va se gonfler et les maintenir en surface. Mais non, ils ne remontent pas, et pour cause ! Il vient de fermer l'arrivée d'oxygène de son appareil respiratoire. Les deux boutons sont placés l'un à côté de l'autre, ce qui est parfait pour une démonstration dans une salle de cours, mais peut entraîner une mort certaine dans l'obscurité et dans des conditions de stress intense.

À nouveau, Charley croise des bulles d'oxygène. Elles remontent, eux coulent !

Cette fois, c'est sans retour. La sangle, cette putain de sangle, celle qui vous rappelle que vous n'êtes pas seul, s'est tendue de nouveau. À l'autre bout, son pote, le meilleur ami qu'il ait jamais eu, l'entraîne inexorablement vers le fond.

Ils descendent, Charley est maintenant résigné. Presque serein, lucide, il a cessé de lutter. Cette fois, tout semble fini. Dix mètres, 15 mètres ! Putain ! Une dernière fois ! Allez !

Rassemblant ses dernières forces, Charley fait une ultime tentative. Il se redresse et essaie désespérément de remonter vers la surface. Sa main effleure un objet cylindrique, le manche de son couteau fixé au mollet droit. Ce poignard est le seul objet qui puisse encore le relier à la vie. Il le tire et, dans un geste désespéré, tranche la sangle tendue à l'extrême !

Le claquement qui suit son geste résonne avec une force incroyable dans cette eau glauque – il ne l'oubliera jamais et continuera de l'entendre toutes les nuits qui suivront. Lorsqu'il crève enfin la surface, Charley percuta sa fusée de détresse, mais rien ne se passe. Il déclenche alors le fumigène rouge en faisant des signes avec sa lampe. Après un long moment, un Zodiac finit par arriver. On le hisse à bord. Il tremble, il a froid, il est désespéré, mais il n'en demande pas moins un masque et des palmes pour replonger. Il veut retrouver Henri, ce à quoi l'équipe de sécurité s'oppose. L'exercice est immédiatement annulé, tout le monde rentre sur Fos. Demain, au petit jour, alors qu'ils ramèneront le corps d'Henri à la brigade de gendarmerie de Port-

de-Bouc, les gendarmes prendront la déposition de Charley.

Christian Prouteau cherchera à savoir. Il écoutera longuement Charley lui rendre compte des événements dans le détail. « Le Grand » prendra soin de lui car il a senti l'homme blessé, ravagé par un sentiment de culpabilité qui ne le quittera jamais.

Les mots peuvent sembler durs et hors de proportions avec un tel drame mais, dans ce métier, le principe de précaution n'existe pas.

Serge Follet, un moniteur du Centre d'instruction nautique de la gendarmerie, se trouvait au large de Fos cette nuit-là, sur l'un des Zodiac de sécurité. Dans la revue *L'Essor de la gendarmerie* de mai 1981, il écrit : « *Le plongeur à l'Oxygers est à la plongée ce qu'est le chuteur opérationnel au parachutisme. C'est une technique de pointe soumise aux lois de la physique et de la physiologie. Peu de temps après l'accident, j'ai entendu la remarque suivante : "On n'a pas de réussite sans casse". Aussi dure soit-elle, il nous faut l'admettre et persévérer en pensant que la réussite des opérations aquatiques futures ne sera pas seulement celle des participants, mais également celle du chef Henri Jacques.* »

Pour le chef du GIGN, l'eau froide, la distance à parcourir et le nombre d'heures passées dans l'eau sont une première explication à l'hyperoxie d'Henri. « Le Grand » en cherche d'autres. Il part à l'hôpital Bégin s'entretenir avec des médecins qui lui apportent un nouvel éclairage sur cet incident dramatique. En effet, si l'oxygène pur est utilisé en milieu médical dans les techniques de réanimation et d'anesthésie, la présence de fièvre chez le patient constitue cependant un facteur de risque aggravant auquel les réanimateurs ont à faire face lorsqu'ils administrent de l'oxygène pur. La fièvre augmente drastiquement la production de dioxyde de carbone dans l'organisme, sans que celui-ci puisse l'éliminer. Ainsi, la conjonction de plusieurs facteurs – froid, plongée prolongée et fièvre – pourrait être à l'origine de la crise d'hyperoxie qui a frappé Henri.

Sur un plan opérationnel, les hommes du GIGN décident d'échanger avec des plongeurs du commando Hubert, dont certains membres ont également dû faire face à des crises d'hyperoxie mortelles qui ont touché leurs compagnons de plongée. Les mécanismes de perturbation de l'organisme déclenchés par la fièvre en présence d'oxygène pur leur sont alors inconnus. Il est donc décidé d'uniformiser la procédure de formation des plongeurs d'intervention du GIGN qui sera, à l'avenir, validée par les cadres d'Hubert.

Le mois suivant, les plongées à l'Oxygers reprennent.

À la brigade nautique de Saint-Jean-Cap-Ferrat, la vedette de surveillance G 9003, qui entrera en service en 1990, portera le nom de *Maréchal des logis-*

chef Jacques.

*

En foudroyant Henri Jacques, le destin a également frappé Charley Jacquerez, son ami le plus proche. Pour lui, le fardeau est lourd à porter et le réconfort ne peut venir que des proches de son ami qui lui conserveront toujours leur amitié.

En 2016, Charley s'est rendu au mariage d'Isabelle, la fille d'Henri. Les liens affectifs qui unissent les deux familles sont toujours aussi étroits. L'épouse de Charley et la veuve d'Henri sont de grandes amies. Seules cette confiance et cette affection que lui ont toujours témoignées la famille de son ami disparu lui ont donné le courage de continuer.

1. Un amer est un point de repère fixe et identifiable sans ambiguïté utilisé pour la navigation maritime.

Chapitre 54

2 mai 1981. Aéroport du Touquet

Laurence James Downey en est convaincu, le pape connaît le troisième secret de Fatima, mais il ne veut pas le révéler... Il a tort ! Dire que l'Australien a étudié le sujet serait un euphémisme ; Fatima et ses secrets sont devenus l'unique objet de sa vie. Ces trois secrets – adressés par la Vierge en 1917 à trois enfants de la petite ville de Fatima, au Portugal – sont en fait les trois parties d'une unique révélation que la Vierge Marie aurait demandé de ne pas divulguer immédiatement.

En 1941, Lucie, l'une des trois enfants, fait part dans une lettre adressée à l'évêque de sa province des deux premiers secrets. En janvier 1944, elle envoie au même prélat la dernière révélation que lui aurait faite la Vierge. L'évêque garde d'abord la lettre pour lui avant de la transmettre au Vatican. Après l'avoir lue en 1960, le pape la fait classer aux archives secrètes avec interdiction formelle de la révéler.

Au moment des révélations, en 1917, nous sommes en pleine révolution russe contre le tsar et le premier secret « *invite la Russie à se consacrer à son cœur immaculé, car la Russie, en abandonnant la foi chrétienne pour adhérer au totalitarisme communiste, va apporter de graves dommages à l'humanité* ». La seconde révélation annonce une nouvelle guerre mondiale alors que celle qui est en cours n'est pas encore achevée : « *La guerre va finir [...] Mais en commencera une autre pire encore.* » Là, le monde va être servi et la Seconde Guerre mondiale sera encore pire que la Première. Enfin, la troisième révélation concernerait un fléau qui va ravager le monde entier.

Downey, lui, est persuadé que cette révélation est essentielle pour l'équilibre du monde. Il faut donc que le pape la divulgue au monde entier. Il faut dire que côté religion, Downey en connaît un rayon, c'est même un spécialiste. Pensez donc ! Moine trappiste à Rome, cela fait de vous un expert en la matière ! Le fait qu'il ait quitté la bure et soit devenu père de cinq enfants modère un peu ses compétences, mais le mystique n'a pas lâché l'affaire pour autant. Après avoir quitté l'Australie où il est désormais recherché pour escroquerie, l'illuminé désireux de sauver la planète a repris sa quête en montant d'un cran dans sa supplique au Saint Père. Voilà qu'il s'est mis en tête, par un acte désespéré, de contraindre le Pape à livrer enfin au monde entier le terrible secret de Fatima !

Aussi, Downey n'hésite pas. Le 2 mai 1981, il monte à bord du Boeing

737 Dublin-Londres de la compagnie irlandaise Aer Lingus avec dans son bagage de cabine deux bouteilles thermos remplies d'essence, ainsi que deux tubes dont il va dire qu'ils contiennent de la nitroglycérine. Une fois l'avion en l'air, le défroqué répand de l'essence en proclamant qu'il va s'immoler si le pape ne dévoile pas le secret de Fatima. « *Cap sur Téhéran !* », ordonne-t-il au pilote, qui obéit sans tergiverser. Il vire aussitôt plein sud en prenant soin de préciser : « *On n'a pas assez de pétrole. Il faut que l'on refasse le plein au Touquet.* »

Le Boeing 737 se pose trente minutes plus tard avec ses 108 passagers sur l'aéroport du Touquet. L'avion s'immobilise près de la Nationale 40 et du pont Rose, le pilote faisant alors pivoter l'appareil pour le mettre nez vers la piste, au cas où un décollage d'urgence serait envisagé.

La nouvelle de la prise d'otages se répand très vite. La radio commence à s'en faire l'écho et, en ce beau week-end ensoleillé, sur la route nationale, les badauds affluent à la station BP, d'où l'on a une vue imprenable sur l'appareil. Les négociations entre la tour de contrôle et l'avion s'engagent. Christian Lejeune, directeur de l'aéroport, est le seul émissaire autorisé à s'approcher de l'avion. Cet ancien pilote de l'US Air Force se rend sur place en voiture. Il en revient avec un document que le pirate de l'air a préparé à destination de la BBC et qui est aussitôt transmis au Premier ministre irlandais et aux autorités françaises. À sa lecture, nul besoin d'être psychologue pour comprendre que le pirate est un « *déséquilibré mystique aux nerfs fragiles* ». Un déséquilibré, certes, mais qui transporte de l'essence et de l'explosif prêt à l'usage, ce qui en fait aussi un fou dangereux.

Sur la route, les voitures du GIGN roulent à tombeau ouvert. Christian Prouteau, qui ouvre la route avec sa R5 Alpine, sait que chaque kilomètre avalé le rapproche de la confrontation qu'il va avoir avec lui-même. Sera-t-il à la hauteur ? Comment va-t-il réagir face au danger ? Aura-t-il récupéré sa perception des situations délicates, ses réflexes ? Cela fait près de cinq mois qu'il dissimule son trouble, qu'il fait semblant – avec brio d'ailleurs, car aucun de ses hommes n'a rien remarqué. Lui ne s'est jamais épanché sur ses doutes. D'ailleurs, à qui en aurait-il parlé ? Un chef qui doute perdant inmanquablement la confiance de ses hommes, il a préféré se taire.

On y est ! En terrain connu, ou presque. Cela fait maintenant deux ans qu'un partenariat a été signé avec Air France afin que le Groupe puisse s'entraîner sur tous types d'avions. Qu'il s'agisse d'approcher un appareil sans être vu, d'ouvrir les portes et les issues de secours depuis l'extérieur ou de progresser entre les rangées de sièges, rien de tout cela n'a plus de secret pour eux.

Alors que les hommes du GIGN viennent à peine d'arriver, Downey fait

savoir par la radio de bord qu'il va libérer six otages, trois femmes et trois enfants, qui l'agacent au plus haut point. L'extrappiste ne supporte plus ces enfants qui crient et ces femmes qui hurlent !

La tour de contrôle en informe Prouteau, qui est en train d'organiser un premier dispositif sur le terrain. Elle lui indique également que Downey veut s'assurer que son message a bien été transmis aux médias britanniques. Le chef du GIGN « percute » immédiatement. Il envoie son adjoint Paul Barril porter copie du télex qui a été envoyé à la BBC – peut-être qu'une occasion d'intervenir se présentera ! Revêtu d'une tenue de bagagiste, Barril monte rapidement les marches de la passerelle qui a été accolée à la porte avant du Boeing, mais il doit rapidement déchanter. Tout illuminé qu'il soit, Downey n'est pas suicidaire ! C'est une hôtesse qui s'empare du papier que tend Barril tout en lui chuchotant qu'« *il va tout faire sauter !* »...

Dans sa folie, le pirate ne veut voir personne et ne veut pas discuter. Un message des autorités britanniques apprend alors au GIGN qu'un team du 22^e SAS vient d'être mis en alerte dans l'éventualité où l'avion reviendrait sur Londres, mais il ne saurait être question de laisser redécoller le Boeing avec Downey, son briquet et son essence à bord.

Les otages qui viennent d'être libérés confirment au chef du GIGN que le pirate est bien seul et qu'il se tient en permanence près du poste de pilotage. Sa description fait froid dans le dos ! « *Grand, il porte deux tubes attachés à la ceinture ainsi que des bouteilles thermos remplies d'essence dont il verse à intervalles réguliers une partie du contenu sur le plancher de l'avion* », explique l'une des femmes libérées. Le feu représente bien sûr un risque énorme dans un avion, tant en raison de la dangerosité des flammes que de la toxicité des fumées.

La nuit étant tombée sur la petite station balnéaire, Christian Prouteau observe désormais l'appareil à l'aide de jumelles à amplification de brillance. *Il est raide dingue !*, se dit le chef du GIGN en regardant Downey, qui a fait baisser l'intensité de l'éclairage à l'intérieur de la cabine et qui arpente celle-ci à grandes enjambées, le briquet d'un côté et la bouteille d'essence de l'autre.

Les chefs d'équipe rendent compte qu'ils sont maintenant positionnés avec leurs hommes sous les ailes de l'avion. Prouteau passe alors un message à la tour de contrôle. Immédiatement, le chef de quart de la tour appelle le pilote. Tandis que le message diffusé par haut-parleur dans l'avion attire Downey dans la cabine de pilotage, Prouteau donne un premier « top » pour que ses hommes montent sur les ailes. Et, dès qu'ils sont en place, il déclenche le « top action » !

Instantanément les opérateurs du GIGN font tomber les hublots et ouvrent les portes arrière. Ils jaillissent dans l'allée centrale de l'avion, mais l'une des équipes se fait bloquer le passage par une hôtesse qui croit avoir affaire à une initiative des passagers ! Elle se retrouve plaquée au sol alors que les hommes en bleu s'emparent de Downey au moment même où celui-ci tente d'allumer son thermos d'essence. L'ex-trappiste ne connaîtra pas le dernier secret de Fatima.

Le chef du GIGN tient sa revanche sur ce destin qui l'a frappé durement sept mois plus tôt à Pauillac.

Chapitre 55

Septembre 1981. Une rose comme couronne.

La rumeur parcourt le tout-Paris de la chose militaire. Certains s'en délectent, beaucoup s'en attristent. Bien évidemment, comme toujours en pareil cas, les principaux intéressés ne sont pas encore au courant. Mais chez les quelques spécialistes généralement bien informés, dont une masse d'experts autoproclamés qui relaient sans vergogne ces informations, la cause est entendue.

L'affaire du Touquet ayant été utilisée par l'équipe de campagne de Giscard d'Estaing pour montrer la détermination du gouvernement en place dans les affaires touchant à la sécurité des Français, le président socialiste fraîchement élu et son nouveau gouvernement sont bien décidés à faire une grande lessive. Les gendarmes du GIGN ? À la solde du pouvoir de droite ! Il faut faire un exemple d'entrée de jeu, et remettre au pas cette garde prétorienne de la droite déconfite. Allez, hop, à la trappe le GIGN ! Ces gens-là, voyez-vous, ils sentent le soufre et il convient donc de dissoudre leur unité.

C'est en tout cas ce qu'ont décidé les thuriféraires du parti qui vient d'accéder au pouvoir et dont certains membres ont une vision des affaires de l'État beaucoup plus rouge que républicaine.

C'est Jean-Claude Bourret, le présentateur vedette de TF1, qui le premier prévient Prouteau.

« C'est mal barré pour vous ! Les socialistes veulent vous supprimer. »

Voulant aider le chef du GIGN, le journaliste l'invite à un pince-fesses du club Presse et Médias où il croisera le ministre. « Tu pourras lui parler », lui dit-il, l'air entendu. En fait de conversation, le ministre de la Défense Charles Hernu lui lâche avant de tourner les talons :

« Bonjour mon commandant, j'entends beaucoup parler de vous en ce moment... »

À peine rentré à Maisons-Alfort, c'est le coup de grâce. Le directeur de la gendarmerie le convoque pour lui annoncer que le cas du GIGN est réglé.

« Prouteau, la décision est prise, c'est la dissolution.

– Comment cela, la dissolution ?

– Le GIGN, c'est fini ! Je compte sur vous pour que cela se passe dans le

calme, je ne veux pas de jacquerie dans votre boutique ! »

C'est dit sans compassion. Sept ans de missions au service du peuple français viennent d'être rayés d'un coup de plume. « Car, a précisé le directeur, l'arrêté entérinant la dissolution ne va pas tarder à sortir ».

Les jours qui suivent lui apportent la preuve, s'il en était besoin, que la haute hiérarchie ne lèvera pas le petit doigt pour empêcher le massacre. Certains même se réjouissent de voir disparaître une unité qui, à leurs yeux, ne rentrait pas dans le moule. Et puis, les temps sont incertains, alors inutile d'aller déplaire aux nouveaux maîtres en défendant une cause perdue. Chacun joue sa peau, en particulier ceux qui sont au plus près du pouvoir.

Il reste cependant une carte à jouer. Une seule.

L'ancien directeur de la gendarmerie Jean-Claude Périer est le beau-père de la propre sœur de Christian Prouteau. Et le hasard a voulu que le frère de celui-ci, le général Roger Périer, ait été récemment nommé gouverneur militaire de Paris. Lorsque l'on est gouverneur militaire de Paris, on connaît forcément le chef d'état-major des Armées, le général Jeannou Lacaze – celui que l'on surnomme « le Sphinx » en raison d'une volubilité de très basse intensité. Le général Lacaze parle très peu, mais il pourrait être d'un grand secours pour le GIGN. Le général Périer accepte donc de recevoir Prouteau et de l'aider.

« Au début de l'année prochaine, une réception sera organisée aux Invalides, pour mes adieux aux armes car je prends ma retraite. Le ministre sera là, ainsi que le général Lacaze. Je vais m'arranger pour que vous ayez un aparté avec eux. Après, ce sera à vous de vendre votre boutique !

– Mais mon général, j'ai déjà essayé ! Et puis la fin d'année est loin...

– Rassurez-vous, rien ne bougera d'ici là ! »

En attendant, au GIGN, les choses vont de mal en pis. Les 54 hommes du Groupe sont démotivés. Pire, l'entraînement s'en ressent et Claude Lepouzé attire tous les jours l'attention du « Grand » sur les dangers qu'il y a à engager l'unité dans une intervention à risques.

« Il faut que vous leur parliez, mon capitaine ! Ils ne s'entraînent plus, on court à la catastrophe ! »

Prouteau se sent un peu coupable de ce relâchement, mais il passe son temps à courir les bureaux de la Direction de la gendarmerie et du ministère de la Défense pour essayer d'obtenir de l'aide. En vain ! Alors, il leur parle, leur explique que rien n'est perdu. Qu'il faut encore y croire, que si eux désespèrent alors oui, tout est foutu ! Mais il reste un espoir, il va bientôt voir

le ministre. Les hommes font semblant d'espérer, mais le GIGN est rongé par un mal implacable et potentiellement mortel : le doute !

C'est une mauvaise année car les missions se font rares, comme si l'on voulait faire oublier le GIGN. Parallèlement, la rumeur de la dissolution du Groupe a commencé à fuiter dans la presse. Elle va durer plusieurs mois. « *La dissolution du GIGN ! Non, cela ne peut pas être* », s'émeut *L'Essor de la gendarmerie*, pendant que Jean Cau écrit dans *Paris Match* : « *Le ministre de l'Intérieur, M. Defferre, regarde d'un œil très noir le GIGN et ses chefs, accusés par l'angélisme égalitaire socialiste d'élitisme et d'indépendance suspecte. Et on se tâte en envisageant de le dissoudre !* » L'hebdomadaire *VSD* mettra la touche finale en titrant le 17 décembre 1981 dans son numéro 224 : « *Le GIGN bientôt dissous ?* » Et le journal d'expliquer : « *Dans les milieux du ministère de la Défense, on fait observer que cette unité n'a effectué aucune action d'envergure depuis le mois de mai dernier. On note également dans les milieux militaires la dissolution de la section de gymnastique de la Garde républicaine, ainsi que celle d'une partie de l'équipe d'acrobatie de l'escadron moto. N'oublions pas que l'affaire de la prise d'otages à l'ambassade de Turquie, le 24 septembre dernier, a été confiée à la Brigade antigang du commissaire Broussard.* »

Ce qu'ignore le journaliste, c'est que Broussard s'est alors tourné vers le GIGN – dont il convoite les missions – afin de lui demander une assistance technique ! La Brigade antigang ne possède pas de grenades flashbang et elle en aurait bien emprunté au Groupe de Prouteau. La réponse du GIGN a été catégorique : *Non ! Fallait prévoir*. L'ambiance est délétère. Tout le monde se dispute le savoir-faire du GIGN alors que celui-ci n'est pas encore enterré et personne ne se fait de cadeaux.

Or, le 17 décembre 1981, à 18 heures, se produit en Italie un événement qui va changer l'appréciation du pouvoir sur le GIGN, mais avec lequel personne ne fera le rapprochement. Le général James Lee Dozier, chef d'état-major adjoint des forces terrestres de l'OTAN en Europe du Sud, est enlevé à son domicile de Vérone par quatre hommes déguisés en plombiers. La Delta Force est mise en alerte et quelques hommes quittent les États-Unis pour l'Italie.

L'enlèvement est revendiqué le lendemain par les Brigades Rouges, un mouvement terroriste fondé à l'origine par des étudiants marxistes-léninistes. Ce groupuscule est l'auteur de l'enlèvement du Premier ministre italien Aldo Moro le 16 mars 1978, qu'il a fini par assassiner le 9 mai de la même année, le gouvernement italien ayant refusé la libération de treize des membres de cette organisation terroriste. C'est donc peu dire que tous les moyens sont mis en œuvre pour retrouver la trace du général Dozier et de ses ravisseurs. C'est

chose faite le 23 janvier 1982, lorsque les policiers italiens parviennent à localiser les terroristes et leur otage dans un appartement de Padoue.

Dans son enquête sur le réseau Gladio, le journaliste Arthur Rowse affirme que la CIA aurait fait appel à la mafia pour retrouver la planque où était détenu le général¹. Celui-ci est enchaîné sous une tente montée au milieu d'une pièce.

Une demande est alors adressée à la France en vue d'obtenir une aide technique de la part du GIGN. Elle consiste en un prêt de disperseurs et de bouteilles de poudre CB, matériels qui avaient fortement impressionné les membres de la Delta Force lors de leur stage au GIGN deux ans auparavant. Le ministre de la Défense donne immédiatement son feu vert et, en pleine nuit, le 24 janvier, un avion Hercules C-130 américain se pose sur la base d'Orléans-Bricy. À son bord, des opérateurs de Delta bien connus des hommes du GIGN, qui les attendent avec le précieux matériel. Brèves poignées de main et l'avion redécote aussitôt pour l'Italie avec à son bord Christian Lambert qui, tout au long du vol, va faire un rappel des règles d'utilisation à des opérateurs déjà formés.

Le 26 janvier 1982, dix hommes des NOCS, l'unité spéciale d'intervention de la police italienne, donnent l'assaut à l'appartement de Padoue. Aucune mention dans les rapports officiels n'évoquera jamais la présence d'opérateurs de la Delta Force – diplomatie et orgueil italien obligent –, mais il faut noter qu'aucun coup de feu ne fut tiré dans cette opération. Les cinq terroristes, dont une femme, sont emmenés dans un état second. Un bref message du major Jim B. parviendra au chef du GIGN : « *C'est fait !* »

La notoriété du GIGN et le charisme de son chef irritent dans les milieux policiers et militaires. Mais il leur faut reconnaître que la réussite du Groupe est incontestable. Et celle-ci suscite à la fois l'envie des militaires et celle des policiers, qui se verraient bien chargés des résolutions des prises d'otages et des actions antiterroristes.

Voulant aller vite et ne pas avoir à réinventer le fil à couper le beurre, on les voit venir piocher au Groupe le savoir-faire indispensable. « *La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert !* », disait Malraux. En matière d'antiterrorisme, c'est la même chose. Le GIGN est le fruit d'un long cheminement parsemé d'embûches, d'un travail quotidien acharné où il a fallu, en payant le prix du sang, mille fois sur le métier se remettre en question. Et l'on voudrait que cet héritage soit bradé ?

Pourtant, Christian Prouteau serait peut-être rassuré de savoir que dans les arcanes du pouvoir on s'intéresse à lui. François Heisbourg, conseiller du ministre de la Défense, s'inquiète pour la sécurité du Président. Le service des

Voyages officiels (VO) qui en a la charge fonctionne encore comme au temps du général de Gaulle. Les fonctionnaires de police ne sont pas en cause, mais force est de constater que l'évolution de la menace n'a manifestement pas été prise en compte. Enfin, l'organisation du service est à revoir, tout comme le recrutement, les VO n'attirant manifestement pas les jeunes policiers.

François Heisbourg va bientôt être fixé. Il s'est ouvert de cette inquiétude à un conseiller du président de la République, François de Grossouvre, lequel a demandé au SDECE, les services secrets français du boulevard Mortier, de réaliser une étude sur la vulnérabilité du Président.

« En fonction du résultat on avisera », a dit Grossouvre. Mais s'il y a des trous dans le filet de protection censé entouré le chef de l'État, comme le pensent Heisbourg et Grossouvre, il faudra agir très vite. Et là, le GIGN pourrait se révéler utile...

1. « Gladio: The secret US War to Subvert Italian Democracy », Arthur E. Rowse, *Covert Action Quarterly*, *Washington Post*, December 1994.

1982

Chapitre 56

Janvier 1982. Les Invalides

Le grand soir est arrivé. Spencer noir, ceinture de soie assortie, décorations en réduction comme il est d'usage dans cette tenue de soirée, Christian Prouteau se présente aux Invalides à la réception organisée par le général Périer, gouverneur militaire de Paris. À peine est-il entré que le général le prend à part.

« Voilà comment cela va se passer. Je vais présenter les invités au ministre. Quand nous passerons devant vous, ce sera à vous de jouer ! »

Dix minutes plus tard, Charles Hernu, ministre de la Défense, et le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des Armées, emmenés par le général Périer, fondent sur Christian Prouteau.

« Le commandant Prouteau voudrait vous parler, monsieur le ministre, annonce le général Périer.

– Eh bien, je vous écoute, mon commandant.

– Monsieur le ministre, je sais que l'avenir du GIGN est actuellement remis en question. Pourtant, cela fait huit ans que mes hommes n'ont jamais failli à leurs missions. Aussi, avant de prendre votre décision, je demande en leur nom qu'ils vous montrent tout ce qu'ils sont capables de faire et surtout de ne pas faire. Ils le méritent. »

Hernu est fils de gendarme. Ce qu'il vient d'entendre le fait sourire car la démarche est unique dans l'institution. Jamais un officier de gendarmerie ne s'est jamais adressé ainsi à un ministre.

« C'est intéressant, ce que vous dites là. Qu'en pensez-vous, mon général ? », interroge le ministre en se tournant vers Lacaze.

Plissant les yeux, « le Sphinx », qui ressemble fort à l'acteur Paul Meurisse, se fend alors d'une formulation lapidaire :

« C'est une parole d'officier, monsieur le ministre !

– Eh bien, dans ce cas, je vais aller vous voir ! Vous appellerez mon directeur de cabinet pour fixer une date. Mon général, préparez-moi une visite au GIGN ! Et puis alors, vous, Prouteau, arrêtez de faire cette tête. Souriez un peu, c'est la fête, ce soir ! »

Tandis qu'il rentre vers Maisons-Alfort, le chef du GIGN a la tête qui

bouillonne. Les questions se bousculent. Va-t-il sauver son unité, alors que celle-ci est en train de s'implanter à Satory dans une caserne flambant neuf ? Et puis, il y a les hommes qu'il va falloir préparer pour cette présentation sur laquelle l'avenir du Groupe semble se jouer. Il en a la certitude.

C'est en téléphonant le lendemain à la Direction de la gendarmerie que Prouteau se rend compte que celle-ci est maintenue dans l'ignorance totale par le ministre. Pour le directeur de la gendarmerie, c'est fait, le GIGN est déjà considéré comme dissous à ses yeux !

« Que me chantez-vous là, Prouteau ?, s'exclame le directeur Charles Barbeau.

– Le ministre de la Défense veut se faire présenter le Groupe, je pensais que l'état-major des Armées vous avait averti...

– Rien du tout ! Vous êtes sûr de ça ?

– Tout à fait, j'ai vu le ministre hier soir et c'est ce qu'il m'a dit ! »

À l'autre bout du fil, on accuse le coup.

« Vous avez vu le ministre ? Vous ?

– Une réception, hier soir, et c'est là qu'il m'a dit qu'il venait nous voir. »

Inutile d'entrer dans les détails, songe Prouteau, et nul besoin de préciser que c'est à ma demande que le ministre de la Défense a accepté de venir voir le Groupe. On a déjà assez d'ennemis comme cela, inutile d'ajouter le directeur à la liste de nos contempteurs.

Mais il faudra attendre le mois de mars 1982 pour voir le ministre accompagné de la commission parlementaire de la Défense nationale franchir les grilles de Maisons-Alfort. Au dernier moment, le cabinet du ministre de la Défense annonce au chef du GIGN que l'épouse du ministre sera également de la visite. Supposant que Madame aime les gladiateurs, Prouteau lui affecte l'un des plus jeunes gendarmes du Groupe au profil de play-boy. Autant mettre tous les atouts de son côté...

Prouteau décide de mettre les petits plats dans les grands. Ce sera la « mère de toutes les présentations » ! Les hommes sont regonflés à bloc, ils savent que l'avenir du GIGN va dépendre de leur professionnalisme.

Pendant deux heures, les hommes du Groupe font la démonstration au ministre et aux parlementaires qui l'accompagnent, ainsi qu'à Madame, de la pleine étendue de leurs talents. Tirs dans toutes les positions, au dégainé, au retourné, couché, sur le dos, escalade sans assurance de la tour de Maisons-Alfort... Suivent les descentes d'hélicoptère en rappel et les exercices de dépose en corde lisse, puis les démonstrations des chiens d'assaut, qui

attaquent à travers les vitres baissées d'un véhicule. Enfin, c'est le fameux tir simultané, avec trois tireurs : une seule salve claque, et les trois cibles représentant les terroristes basculent subitement au milieu des autres cibles intactes figurant les otages.

Mais la présentation du Groupe n'est pas encore achevée. Après un passage par le gymnase pour une démonstration de sport de combat emmenée par Barril et une présentation statique des équipements, Christian Prouteau enfonce le clou avec une démonstration de tir de confiance. Tout le monde gagne ensuite la salle de conférence, où le chef rappelle l'histoire, les actions et le bilan du GIGN. Il conclut son exposé sur le concours que l'unité apporte aux unités étrangères et l'impact du Groupe sur la gendarmerie en général, ainsi que la fierté pour chaque gendarme de pouvoir s'identifier à cette unité.

Christian Prouteau propose alors au ministre et aux députés de faire une ultime réunion en salle. Après avoir présenté les missions du groupe, son éthique, sa sélection et son entraînement, montré les équipements et les perspectives techniques et tactiques de son unité, il demande si l'un des membres de ce brillant aéropage a une question à poser. C'est le moment que choisit François Heisbourg pour lever la main et prendre la parole :

« Dites-moi, commandant, si vous aviez eu à vous occuper de la sécurité du président Sadate, aurait-il été assassiné ? », interroge le conseiller du ministre.

Les images du 6 octobre 1981 lui reviennent aussitôt en mémoire. Le président égyptien Anouar el-Sadate est assassiné durant une parade militaire par des membres de l'armée qui appartiennent à l'organisation du Jihad islamique égyptien. Au moment du défilé aérien, alors que tout le monde a les yeux levés vers le ciel, un camion de transport de troupes, simulant une panne, s'arrête devant la tribune présidentielle. Un jeune lieutenant sort du véhicule et va droit vers le Président pour lancer une grenade fumigène qui donne en réalité le signal de l'assaut. Trois autres conjurés sautent alors du camion, jettent des grenades et tirent à l'aide de fusils d'assaut. Le lieutenant, lui, fait feu à plusieurs reprises sur le président égyptien. Dans la fusillade qui s'ensuit, on dénombre sept tués et 28 blessés. Sadate est évacué par hélicoptère dans un hôpital militaire où il est immédiatement opéré. Mais deux heures plus tard, le directeur de l'établissement annonce sa mort.

Les officiers chargés du contrôle des armes des troupes qui devaient défiler étaient en pèlerinage à La Mecque.

Prouteau regarde Heisbourg droit dans les yeux.

« Monsieur le conseiller, il y a un point dont je suis sûr. Si nous avons assuré cette mission, personne n'aurait dépassé le pied de la tribune, donc

personne ne serait arrivé à la hauteur du Président.

– Merci, mon commandant, la réponse est claire ! »

Lors du pot qui clôt cette journée mémorable, le ministre, déjà impressionné par la reconnaissance professionnelle du GIGN par les Américains lors de l'affaire du général Dozier, s'approche et regarde longuement le chef du GIGN et ses hommes avant de leur dire :

« Je ne sais pas ce qu'en pense la commission parlementaire, mais moi, je pense qu'une unité comme la vôtre est indispensable pour la France ! »

François Heisbourg lance un clin d'œil à Prouteau : c'est gagné !

Chez les parlementaires, métier dangereux s'il en est, car on n'est jamais à l'abri d'une chute en pleine ascension du perchoir ou d'une apoplexie à la cantine de l'Assemblée, certaines démonstrations très spectaculaires ont provoqué l'effroi de quelques-uns, qui ont préféré se cacher le visage en voyant les gendarmes jouer les équilibristes sur la tour, à 50 mètres de haut. Un peu plus loin, madame Hernu est tombée en pâmoison devant les exploits des hommes du GIGN, son jeune et beau mentor lui expliquant dans le détail tous les secrets de l'entraînement. Or, la femme du ministre est connue pour alimenter le tout-Paris des commentaires que peut faire son mari¹ dans le cadre de ses fonctions.

La presse, hier si prompte à enterrer l'unité, fait « marche arrière toute » dès le surlendemain ! *Le Quotidien de Paris* du 26 mars 1982 annonce : « *Monsieur Charles Hernu, ministre de la Défense, a démenti formellement les rumeurs sans fondement selon lesquelles le GIGN serait dissous ou ses chefs mutés* ». Le ministre enfonce le clou le 27 mars 1982 lors de l'inauguration de la nouvelle caserne de Bron, dans le Rhône. Il déclare sans sourciller : « Contrairement à certaines informations parues dans la presse, ce Groupe sera renforcé et non réduit » (AFP, 27 mars 1982).

Effectivement, en juin de la même année, le Groupe verra son tableau d'effectif porté de 51 à 56 hommes alors qu'il avait bel et bien été dans les projets gouvernementaux de le dissoudre. Si la pérennité de l'unité est assurée, elle va bientôt perdre son chef. En effet, la conclusion du rapport transmis par la DGSE – le nouveau nom du SDECE – est sans appel :

« *La sécurité du président de la République n'est pas assurée, des failles importantes permettant son assassinat ont été relevées plus de dix fois. Le dossier photos qui est joint au présent rapport met en évidence la facilité avec laquelle nos agents ont pu s'approcher du chef de l'État. Le dispositif de sécurité mis en place pourrait tout au plus avoir une fonction d'écran en cas de tirs sur la personne du Président...* »

François de Grossouvre demande alors au chef du GIGN de tester lui-même la sécurité de François Mitterrand. Les photos qu'il lui montrera quinze jours plus tard conforteront la décision du conseiller. L'une d'elles, en particulier, finira sur le bureau du Président. On y voit un homme du GIGN en civil, porteur d'une arme, s'approcher du chef de l'État. Noyé dans la foule, il lui serrera sept fois la main dans la même journée, sans jamais être inquiété.

Le climat d'insécurité qui règne en France depuis le début des années 80 accélère encore les choses. Le 3 octobre 1980, un attentat à la bombe rue Copernic à Paris fait quatre morts et 46 blessés. Le 29 mars 1982, un attentat à la bombe est perpétré dans le Capitole, le train qui assure la liaison entre Paris et Toulouse. On y dénombre cinq morts et 29 blessés. Le 9 août 1982, un groupe palestinien mitraille le restaurant Jo Goldenberg, rue des Rosiers, à Paris, faisant six morts et 22 blessés.

En 1982, le GIGN sera mis quatre fois à contribution. Trois de ces interventions concerneront des forcenés, dont la tragique affaire de Deyvillers². Mais auparavant il y aura eu Chelles, le 20 avril 1982, où un forcené s'est juré d'avoir la peau de Christian Prouteau. Ce fou des armes qui a la puissance de feu d'un cuirassé – 44 Magnum, carabines 300 Winchester et 308 Savage, sans compter moult calibres 12 et 22 long rifle – a commencé par tirer sur des policiers et des pompiers, et a même blessé l'un d'eux aux jambes. La raison ? Faire venir le GIGN et son chef afin de se mesurer à lui !

François F. s'est préparé. Prouteau, il l'attend de pied ferme. Il a des armes, mais aussi de l'explosif ! Cela fait des semaines qu'il a transformé son appartement en camp retranché, ça va être Beyrouth ! Il y a des herses, des sacs de sable et même des pièges « à la Viet » formés de tiges de fer pointues de 50 centimètres montées sur des panneaux mobiles qui se déclenchent suite à la traction d'un fil piège ! Il a aussi truffé le dessous des moquettes de plaques de clous pour se préserver des chiens d'assaut ! Bref, il est prêt, le GIGN peut venir, ça va être une boucherie !

Comme François F. l'a prévu, Pierre Belotte, préfet de Seine-et-Marne, affolé par l'ampleur des moyens mis en œuvre par ce furieux, sonne l'alerte et appelle le GIGN. En faisant route vers Chelles qui se trouve à 25 kilomètres de Paris, Prouteau apprend par radio que François F. fait partie d'un club de tir et qu'il s'agit d'un tireur redoutable. Le chef du GIGN décide néanmoins d'entamer une négociation avec le forcené quand il arrive sur place. C'est un hurlement qui l'accueille quand Prouteau se présente devant la porte de l'appartement.

« Le GIGN est là ?, vocifère François F.

– Je suis le commandant Prouteau. »

Bing ! La balle siffle aux oreilles de Prouteau, aussitôt suivie d'un rire de dément.

« J'ai laissé un message pour toi, sur le mur de la gendarmerie ! Te déplace pas, je vais te dire ce que j'ai marqué : "Prouteau, j'aurai ta peau" ! »

Et c'est vrai, le mur de la gendarmerie a été maculé de peinture et l'inscription y figure en grosses lettres.

« Maintenant, tu recules vite fait ! », dit-il en claquant la porte.

Le chef du GIGN recule jusqu'à l'escalier, descend quelques marches et c'est l'explosion ! Le dément vient de faire sauter une petite quantité de plastic sur le palier de son appartement à l'aide d'un détonateur électrique. À partir de là, François F. va tirer 2 000 cartouches sur les hommes du GIGN qu'il croit voir postés à l'extérieur de son immeuble.

Mieux, il crie aux fenêtres sur quoi il va tirer : « La cheminée de droite, à 150 mètres ! » *Clac !* Il touche ! Mais, la nuit arrivant, les tirs s'espacent. François F. commence à fatiguer. L'équipe d'assaut s'approche alors à pas de loup. Le Sesamex³ est posé sur la porte. Explosion, pénétration, intervention... Tout se déroule en quelques secondes. Un gendarme plaque aussitôt au sol François F., qui n'a pas eu le temps de réagir et cherche encore à se débattre, sans y parvenir. Comprend-il à cet instant qu'il doit la vie à la maîtrise de ces hommes qu'il voulait défier ? Ils auraient eu cent fois l'occasion de l'abattre, mais ils ont préféré assumer le danger d'un assaut à mains nues plutôt que de jouer la facilité des armes.

Le 7 juin 1982, la foudre s'abat à nouveau sur le GIGN. Le gendarme Jean-Louis Maussion décède des suites d'un accident survenu quinze jours plus tôt alors qu'il effectuait un saut en ouverture commandée au para-club de Laon. Au moment de l'ouverture de la voile, une suspente de son parachute s'est enroulée autour de son pied. Le choc a été terrible. La gangrène s'est installée au cours de son hospitalisation en raison des multiples fractures, et les amputations successives n'y ont rien changé. Jean-Louis Maussion s'est éteint, entouré des siens.

Pour les hommes du Groupe, qui lui portaient une estime indéfectible, le coup est terrible. C'est le troisième homme du Groupe à perdre la vie depuis la création de l'unité. Pour Christian Prouteau, c'est trop. Le tribut lui semble trop lourd à payer. La mort de Raymond et d'Henri, puis celle de Jean-Louis lui font comprendre qu'il ne pourra pas en supporter davantage. Cela fait plus de neuf ans qu'il commande l'unité dont il est le père. Il pressent qu'il est maintenant temps pour lui d'arrêter. Alors, il rassemble ses hommes une dernière fois et leur fait part de sa décision. Il a maintenant six mois, à partir

du 1^{er} septembre 1982, pour former une nouvelle unité de protection du chef de l'État. Le Groupe de sécurité de la présidence de la République va naître, mais Christian Prouteau va quitter le GIGN. Comme chef, il n'y reviendra plus.

* * *

Votre avis nous intéresse !

Laissez un commentaire sur le site de votre librairie en ligne et partagez vos coups de cœur sur les réseaux sociaux !

1. En 1981, le chef de la DST, Marcel Chalet, avertit son ministre de tutelle Gaston Defferre qu'une opération baptisée « Farewell » est en cours en Union soviétique. Il s'agit du traitement d'une taupe soviétique, le lieutenant-colonel Vetrov, qui travaille dans un service confidentiel du KGB. La réaction de Defferre est immédiate : « N'en parlez pas à Hernu, il raconte tout à sa femme, et dans la demi-journée, tout Paris va être au courant ! » *L'Express*, interview de Marcel Chalet par Pascal Ceaux et Jean-Marie Pontaut publiée le 23 septembre 2009 ; Jean Guisnel et David Korn-Brzoza, documentaire pour LCP, *Histoire des services secrets français, partie 3 : Le grand malentendu, 1981-1989*.

2. Le mercredi 3 novembre 1982, un agent EDF vient couper le compteur chez un ancien harki, Hamed Bouzan, qui ne paye plus ses factures. L'agent est alors blessé à la jambe par un tir de fusil de chasse. Les gendarmes locaux alertés essuient eux aussi des coups de feu à leur arrivée sur les lieux, ce qui entraîne l'intervention du GIGN. Avant l'arrivée du Groupe, l'ancien harki continue à tirer sur tout ce qui passe à proximité de son habitation, ce qui entraîne un mort et cinq blessés. L'intervention dirigée par le capitaine Barril se solde par la mort de deux chiens du Groupe, Arno et Rolympé, ainsi que par celle de Hamed Bouzan, qui ne survivra pas au tir de neutralisation – pourtant effectué à l'épaule droite.

3. Bandes d'explosif souples et auto-adhésives utilisées pour réaliser des ouvertures de portes non blindées.

Que sont-ils devenus ?

Delafrenée Daniel

Il quitte le GIGN en 1983 pour le Gabon afin d'y former une unité d'intervention inspirée du modèle français. Il part ensuite pour la Guadeloupe, mais il éprouve des difficultés à intégrer une unité classique. Après s'être vu refuser une première demande pour réintégrer le Groupe (« *Si vous quittez le GIGN, vous n'y revenez plus* »), il se voit appeler par Christian Prouteau pour rejoindre le Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR) avec une mission particulière : assurer la sécurité du château de Souzy-la-Briche, où viennent séjourner régulièrement le Président, sa fille Mazarine et la mère de celle-ci, Anne Pinget. C'est à Souzy qu'est né Baltik, le labrador présidentiel.

D'un caractère entier, Daniel Delafrenée connaît quelques heurts avec l'entourage présidentiel : Anne Pinget se plaint avec beaucoup d'exagération auprès du président de la République de la personnalité de Daniel Delafrenée, qui a une haute idée de sa mission – garde du corps et non pas valet de pied – et qui a la répartie facile. Souhaitant éviter un esclandre qu'il sent imminent, François Mitterrand demande que Daniel Delafrenée soit affecté ailleurs. Christian Prouteau juge donc préférable de l'« exfiltrer » à Berlin, où il passera trois ans à l'escadron de sécurité de la gendarmerie avant de prendre sa retraite.

« Prouteau, c'était du miel sur le gâteau. Il ne laissait rien passer en opération, mais en dehors, c'était une crème. La porte de son bureau était toujours ouverte. »

Duquenne Régis

Maître-chien, il poursuivra sa carrière au GIGN avant de former des chiens à la détection d'explosifs au profit du GSPR. Rendu à la vie civile, il prendra le commandement de la police municipale de Maisons-Alfort.

Grandil Daniel

Il quittera le GIGN avec le grade d'adjudant-chef pour devenir le responsable de la sécurité du groupe Air Liquide.

« Prouteau a mis au point la méthode de tir et le tir de confiance. Il était d'une exigence extrême, nos tirs étaient épluchés au centimètre car, à ses yeux, il était inconcevable que nous rations un seul tir. C'est le seul officier pour lequel j'ai une estime sans bornes, il n'avait qu'une parole. »

Jacquerez Charley

Intègre le GSPR. En 1983, il est chargé d'une mission secrète (jamais révélée à la presse) afin de libérer Marcel Carton et Marcel Fontaine, retenus comme otages. Avec un policier, Alain Tellier, ils partent pour Beyrouth négocier la libération des deux otages.

« Ça a été ma mission la plus stressante. Fin 1985, avec Tellier, un policier de la cellule élyséenne, nous sommes allés en avion jusqu'à Larnaca et, de là, nous avons gagné Beyrouth en bateau. Depuis l'attentat contre les soldats français cantonnés dans l'immeuble Drakkar le 23 octobre 1983, la capitale libanaise était en ébullition. On pouvait se faire tuer à chaque coin de rue en raison des échanges de tirs entre milices rivales. Notre mission consistait à obtenir la libération des deux « Marcel » – Carton et Fontaine – qui avaient été pris en otages en mars 1985. Tellier s'occupait de la négociation avec le docteur Razah Raad, un médecin français d'origine libanaise qui était notre contact à Beyrouth... Moi, j'étais chargé de la protection et de transporter 20 millions de francs dans une valise attachée à mon poignet gauche par une menotte. Mais la nouvelle a rapidement fait le tour de Beyrouth et toutes les factions voulaient nous mettre la main dessus. À chaque carrefour, c'était l'angoisse... Des gamins de 16 ans nous braquaient avec des kalachnikovs pour récupérer la mallette... De plus, Raad n'arrivait pas à identifier le bon contact. Avec Tellier, nous avons senti que nous n'allions pas tarder à y laisser notre peau, voire à me faire couper le bras pour que les miliciens récupèrent la mallette... Sans en parler à Raad, nous avons décidé de nous exfiltrer et d'embarquer dans un petit bateau pour retourner à Larnaca. »

Charley qui est plongeur, dira à la fin de la mission : « Il y avait pas mal d'angoisse dans le détendeur ! »

« Le Grand, ça reste le Boss ! Ce type-là percutait à 200 à l'heure ! J'ai 70 balais aujourd'hui, mais s'il vient me chercher demain en me disant : "Il y a un truc à faire", je le suis sans hésiter. »

Jeandenant Norbert

Il quittera le GIGN en 1992 après dix-sept ans et demi passés au Groupe. Vice-président de l'association Blues Knights International, qui regroupe des motards exclusivement issus des forces de police, il deviendra chef de la police municipale de Nice. Il est décédé en 2015.

Lambert Christian

Au GIGN depuis sa création, il participe à la mise sur pied du GSPR et servira au GIGN jusqu'en 1995. Il dirige aujourd'hui une société de conseil en sécurité en région parisienne.

« “Le Grand” a pratiquement commandé toutes les opérations. Prouteau, c’était un visionnaire et un avant-gardiste. La preuve, l’essentiel de ce qu’il a mis en place est resté et, surtout, l’esprit est toujours là. »

Lepouzé Claude

Entré à l’ECRI en 1973 avec le grade de maréchal des logis-chef, il quitte le Groupe douze ans plus tard avec celui de capitaine. Il quitte Satory pour revenir à Maisons-Alfort, au fort de Charenton, afin d’y prendre le commandement d’une école de gendarmerie qu’il dirigera pendant six ans. Il finira sa carrière de gendarme avec le grade de chef d’escadron.

Madec Roger

Il intégrera le GSPR et quittera la gendarmerie avec le grade de chef d’escadron le 23 janvier 1995 pour devenir responsable de la sécurité du groupe Orange.

Malfatti Henri

Appartenant au groupe plongeur, il participera à la plupart des opérations du GIGN. Blessé grièvement dans une opération contre un forcené à Saint-Broladre, le 9 décembre 1986, il quitte le GIGN pour le Centre d’instruction de Saint-Astier, où il passera lieutenant. Il commandera ensuite une compagnie de gendarmerie départementale avant de partir pour la Guyane, où il terminera sa carrière avec le grade de lieutenant-colonel.

Millard Jean

Chef du groupe plongeur du GIGN, il quittera l’unité en 1989 pour rejoindre le Centre national d’instruction nautique de la gendarmerie à Antibes en qualité d’adjoint au chef de Centre où il restera 10 ans. Il terminera sa carrière là où il l’avait commencé, à l’escadron de gendarmerie mobile 1/20 de Decize dans sa région natale ;

« Prouteau a ouvert la voie et nous a conduit. Avec lui, on a vraiment eu le sentiment de construire quelque chose, car rien n’existait. »

Renaud Pierre

Après un service militaire chez les parachutistes, il rejoint l’escadron 3/2 de Saint Denis où son caractère entier laissera un souvenir impérissable, en particulier chez les officiers. Il intègre ensuite le GIGN à sa création.

Il sera lui aussi un compagnon de route de Christian Prouteau puisqu’il sera détaché du GSPR à la cellule élyséenne. À sa dissolution en 1995, il optera pour la vie civile et fondera une société d’épandage par hélicoptère.

Renaud René

Originaire du Doubs, cet ancien gymnaste de la Garde républicaine rejoindra le GIGN (brevet n°31) en 1975 et le quittera en 1983 pour intégrer le GSPR jusqu'en 1995. Retraité de la gendarmerie, il rejoindra la sécurité du groupe Air Liquide.

Rudent François

Après avoir acheté les premiers malinois pour le GIGN, il quittera le Groupe pour rejoindre le GSPR en 1989 avec son chien spécialisé dans la détection d'explosifs. En 1994, après un passage à l'escadron 2/2 de Maisons-Alfort, il rejoint l'escadron blindé de Satory. Revenu à la vie civile, François Rudent formera des maîtres-chiens dans le monde entier.

« C'est Prouteau qui a mis au point les techniques d'intervention et les méthodes de tir. Nous, on n'a fait que suivre. »

Wodecki Ignace

Il quittera le Groupe en 1983 pour rejoindre les Émirats arabes unis comme instructeur, puis il reviendra en gendarmerie pour prendre le commandement du peloton d'intervention de Mayotte, où il vivra sa dernière aventure.

« Il était jeune, sûrement un peu exalté, ce légionnaire qui avait décidé de désertier pour rejoindre, depuis Mayotte, le mercenaire Bob Denard aux Comores. Le problème, c'est qu'il avait décidé de ne pas y aller seul, mais d'emmener un stock d'armes avec lui. Son plan était simple : il partirait avec sa cargaison à bord d'un Zodiac, puis rejoindrait après 5 kilomètres de navigation un bateau qui prendrait en charge la cargaison d'armes. Ensuite, les deux embarcations n'auraient qu'à naviguer de concert jusqu'aux Comores », raconte Ignace qui est alors chef du peloton d'intervention de Mayotte.

Il est près de midi quand le commandant de la Légion étrangère déboule dans son bureau en compagnie du commandant de la gendarmerie de l'île et du procureur de la République.

« Que pouvez-vous faire, mon adjudant-chef ? demande le commandant de la Légion après lui avoir exposé le problème.

– On décolle de suite ! Trouvez-nous un Puma. »

Aussitôt, Ignace appelle Claude Barthélemy, comme lui un ancien du GIGN, et il lui explique la situation. De son côté, le commandant a été efficace car déjà un Puma se présente sur le terrain de football voisin. Ignace grimpe aussitôt dans l'appareil et s'empare d'un casque interphone pour communiquer avec le pilote.

« On va descendre en rappel sur un bateau en mouvement. On se fait une

répétition tout de suite au-dessus du stade, hauteur 30 mètres, et on repart sur l'objectif dans la foulée.

– C'est parti ! », annonce le pilote en mettant la puissance.

Dans la cabine, Ignace et Claude s'affairent à préparer le rappel. Le pilote stabilise à une trentaine de mètres pour se mettre en stationnaire afin que les deux anciens du GIGN entament leur descente. C'est OK, le Puma se pose à nouveau et les deux hommes réembarquent pour partir à la poursuite des embarcations. Ils sont accompagnés dans la carlingue par le procureur de la République, le commandant de la Légion – qui verrait son avancement s'évanouir si les armes n'étaient pas récupérées – et le commandant de la gendarmerie – qui entend faire briller son étoile si la mission réussit.

Le Zodiac est très vite repéré. Il va bientôt être à la hauteur de Grande-Terre, mais un premier passage au-dessus de l'embarcation montre que les armes ont déjà été transférées à bord du second bateau. Un tir de sommation à proximité du Zodiac calme les ardeurs du déserteur, qui se voit contraint d'accoster à Grande-Terre, où l'attend un 4X4 de la gendarmerie prévenu par radio.

Mais le Puma a repris sa course à la poursuite du second bateau, qui a atteint les eaux internationales. Le voilà ! Le Puma stabilise à 30 mètres et le pilote suit les mouvements du bateau. Il ne faut pas rater la manœuvre, car le bateau n'est pas bien large, 5 mètres tout au plus ! Il faut également compter avec la houle et la navigation évasive du barreur, qui commence à zigzaguer en dessous.

Ignace et Claude balancent les cordes et se lancent dans le vide. Moins de dix secondes plus tard, ils se retrouvent sur le pont, l'arme à la main, et maîtrisent le barreur, l'obligeant à faire demi-tour.

Dans le Puma, le commandant de Légion pousse un soupir de soulagement ! Les deux gendarmes viennent de lui récupérer un lance-roquettes antichar, des pistolets et quelques Famas.

Sur le pont du bateau qui cingle maintenant vers Mayotte, Ignace rigole. Il va fêter ses 50 ans et, il le sait, ce rappel opérationnel était sans doute le dernier !

De retour en métropole à l'issue de son affectation à Mayotte, le major Wodecki terminera sa carrière en région parisienne.

« Christian Prouteau a toujours su tenir tête à ses opposants car beaucoup, à la direction, voyaient d'un mauvais œil ce que nous étions en train de mettre en place et freinaient des quatre fers face à toutes nos demandes. Sans lui, le GIGN ne serait pas ce qu'il est devenu », tient à souligner Ignace Wodecki.

Krex

Ce berger allemand, l'un des plus imposant de son espèce a été le premier chien décoré du GIGN. Atteint d'une dysplasie de la hanche (déformation de l'articulation de la hanche) la gendarmerie a décidé de réformer Krex. C'était sans compter sur la solidarité des gendarmes du GIGN qui, apprenant qu'une opération pouvait être tentée dans la clinique vétérinaire de Créteil, se sont tous cotisés afin que Krex soit opéré. C'est ainsi qu'il a pu reprendre du service et atteindre l'âge de la retraite qu'il passera jusqu'à sa mort avec son maître Régis Duquenne.

* * *

Il existe un club très fermé qui organise, une ou deux fois par an, autour d'une bonne table, des réunions confidentielles rassemblant à la fois des anciens et des actifs du GIGN. L'endroit, gardé secret, se situerait près des locaux des halles de Rungis et ce club quasi clandestin aurait pour nom « Les Forcenés de la Fourchette »...

Un devoir de mémoire

À tous ceux qui sont aujourd'hui dans les rangs de cette prestigieuse unité, à vous qui aspirez à la rejoindre, vous aurez la charge de maintenir le souvenir de ceux qui l'ont initiée. Pour eux, rien ne fut facile et rien ne leur fut donné. Ils ont dû tout apprendre et tout inventer dans un cheminement parfois empirique qui se paya au prix fort, celui du sang. Ils étaient peu nombreux, mal équipés, mais leur courage et leur volonté compensaient la faiblesse des effectifs et de l'équipement.

Ces premières années sont celles qui ont permis de forger le caractère du Groupe et de graver dans le marbre la devise « Sauver des vies au mépris de la sienne ».

Il leur a fallu convaincre et combattre des mentalités, jusqu'à bouleverser les codes régissant la culture de l'Arme. La montée en puissance du GIGN s'est accompagnée d'un changement d'image profond de la gendarmerie et de la perception qu'en avaient les Français.

Il y a longtemps qu'ils ont transmis le relais, mais ce temps passé ne fait pas d'eux des « anciens combattants » qui ne comprendraient rien à la réalité d'aujourd'hui. Le GIGN a cette particularité d'avoir été créé pour faire face à des menaces dont les moyens évoluent peu – c'est l'une des particularités de la guerre asymétrique. On parle toujours de kalachnikov et de kamikaze, alors que les matériels que vous mettez en œuvre pour y faire face évoluent à la vitesse de la lumière.

Outre l'adaptabilité aux innovations techniques, intégrer le Groupe, c'est aussi faire preuve de rusticité et de simplicité dans la méthode comme dans les moyens, mais c'est surtout être capable de supporter la rigueur d'une formation et d'un entraînement particuliers. Enfin, c'est élever le culte de la mission et de l'engagement à un niveau inégalé afin de pouvoir porter avec dignité le brevet d'une unité d'élite : le GIGN.

Ayez toujours une pensée pour ceux qui l'ont porté avant vous. Si la Nation les a souvent oubliés, vous avez le devoir de perpétuer leur mémoire. « Se souvenir, c'est en quelque sorte se rencontrer¹. »

Saurez-vous demain vous rencontrer à nouveau pour que passe ce témoignage légué par vos anciens ?

1. *Le Sable et l'Écume*, Khalil Gibran, Liban, xxe siècle.

ANNEXES

Le fort de Charenton

Du 1^{er} octobre 1973¹, date de sa création, à 1982, le GIGN avait ses quartiers à Maisons-Alfort, au fort de Charenton. Celui-ci est l'un des 14 ensembles fortifiés que Thiers fit construire à partir de 1841 afin d'établir une ceinture fortifiée autour de Paris. Cette ceinture avait été établie à une distance suffisante de Paris afin de rendre impossible l'action de projectiles incendiaires sur la capitale. Le fort de Charenton avait pour mission d'assurer la maîtrise des deux ponts construits sur la Marne et sur la Seine et de deux routes, la RN 5 menant vers Genève et la RN 19 qui conduit à Belfort.

D'une superficie totale de 26 hectares, le fort de Charenton a été terminé en 1845. Dimensionné pour une garnison de 600 hommes, l'endroit servit de prison pour les républicains qui participèrent à la révolution de 1848, puis il participa à la bataille de Paris de septembre 1870 à janvier 1871. L'artillerie y implanta plusieurs unités jusqu'en 1940 ainsi que le 3^e groupe à cheval de la 1^{re} Légion de la Garde républicaine mobile.

En septembre 1940, le fort est occupé par les Allemands, qui y installent une station radio de brouillage ainsi qu'un important dépôt de munitions. Le 25 août 1944, devant l'avancée alliée, les Allemands abandonnent le fort non sans avoir au préalable piégé les 1 000 tonnes d'explosifs et les centaines d'obus de divers calibres du dépôt de munitions avec un système d'allumeur fonctionnant à l'acide. C'était sans compter la présence d'esprit du chef d'escadron Hallier, commandant les forces de gendarmerie, qui réquisitionna immédiatement le démineur Roger François, du service des munitions, qui parvint à annihiler le système de mise à feu, évitant ainsi la destruction d'une grande partie de la ville.

À la fin de la guerre, le fort de Charenton devint le centre d'instruction de la Garde républicaine ainsi que le centre de rassemblement des détachements de gendarmerie partant en relève en Extrême-Orient. Le 30 novembre 1959, le fort fut exclusivement affecté à la gendarmerie, qui y installa le commandement de ses écoles, ainsi que diverses unités de gendarmerie mobile.

À l'heure actuelle, le Centre des hautes études du ministère de l'Intérieur et le commandement de la gendarmerie de la région Île-de-France sont installés au fort de Charenton. Le fort porte le nom de « quartier Mohier » en souvenir du gendarme Pierre Mohier, tué en Algérie alors qu'il s'opposait à la fuite d'une équipe de rebelles qu'il venait de surprendre dans la cour d'une

maison.

Le choix du fort de Charenton comme lieu d'affectation du GIGN était dicté par les infrastructures de l'endroit, qui permettaient l'entraînement de base d'une unité d'intervention ainsi que par la présence d'un escadron de gendarmerie mobile pouvant servir d'unité support.

1. La décision de création de l'ECRI a été prise le 24 août 1973, la date de début des tests de sélection a été fixée au 1^{er} octobre de la même année et la validation opérationnelle de l'unité a été actée le 1^{er} mars 1974.

Le GIGN aujourd'hui

Depuis sa création, le GIGN a vécu deux modifications en profondeur de ses structures. La première a lieu en 1983, lorsqu'il intègre le Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN), qui regroupe sous un même commandement et en un même lieu, Satory, le GIGN, l'Escadron parachutiste d'intervention (EPIGN) et le Groupement de sécurité de la présidence de la République (GSPR) ainsi qu'un groupe d'instruction.

Cette articulation va perdurer jusqu'en 2007, année où le nouveau gouvernement envisage l'absorption du GIGN dans une unité nationale unique. Dès qu'elle est informée de ce projet, la Direction de la gendarmerie s'aperçoit qu'elle serait exclue du commandement de la future formation et fortement marginalisée dans l'organigramme futur qui se dessine. Enfin, il n'échappe à personne que l'Arme perdrait son unité phare.

Le GIGN, lui, perdrait son identité, sa culture, ses compétences et son savoir-faire pour se retrouver noyé et anonyme dans une force dont il ne partage ni les concepts d'entraînement ni les modes opératoires. La réaction est rapide et à la hauteur de la situation. Le général Guy Paraire, directeur de la gendarmerie, qui a senti le vent du boulet, décide de regrouper l'ensemble des groupes et l'escadron composant le GSIGN en une seule et unique unité appelée GIGN. L'effectif prévu atteignant plus de 300 personnels, il rend impossible une fusion-absorption par une structure d'un volume moindre. Reste à trouver un chef pour commander une unité spéciale d'un tel format et surtout pour réussir le brassage des différentes cultures qui caractérisent GIGN, EPIGN et GSPR.

Le général Paraire, conscient que le nom de l'officier supérieur qui va commander ce GIGN « grand format » sera lourd de conséquences et qu'il ne peut y avoir d'« erreur de casting », prend contact en juillet 2007 avec Christian Prouteau, le fondateur de l'unité. Après lui avoir longuement expliqué les motivations qui ont amené la direction à procéder à la mutation en profondeur du GIGN, le général s'informe auprès de lui des spécificités de l'unité, de son histoire, mais surtout de l'identité si particulière du GIGN.

Lorsque le directeur général de la gendarmerie lui présente une *short-list* d'officiers susceptibles d'en prendre le commandement, « le Grand » n'hésite pas une seconde : « Favier, mon général ». L'accord est immédiat, puisque le colonel Favier a déjà commandé le GIGN de 1992 à 1997. C'est d'ailleurs lui qui a dirigé l'assaut sur l'Airbus à Marignane le 26 décembre 1994. Enfin, Christian Prouteau insiste sur un dernier point : « Pour commander une unité

aussi spécialisée et d'un tel volume, qui va disposer de beaucoup d'autonomie, il faut que son chef puisse en cas de crise parler d'égal à égal avec les autres parties prenantes des différents ministères. Je pense donc qu'il serait souhaitable que Favier soit nommé général très rapidement. »

Le 1^{er} septembre 2007, le colonel Favier prend le commandement du GIGN, dont il va remodeler l'organigramme. Il sera nommé général de brigade le 1^{er} juin 2008. Aujourd'hui l'unité, forte de 400 hommes (on est très loin des dix-huit premiers gendarmes du 1^{er} mars 1974), s'articule selon le schéma suivant :

Deux états-majors

Un état-major opérationnel comprenant :

- un bureau des systèmes d'information et de communication ;
- une cellule opération-emploi ;
- une cellule préparation opérationnelle ;
- une cellule aéromobilité ;
- une cellule nationale de négociation.

Un état-major d'administration et de soutien comprenant :

- un bureau des ressources humaines ;
- un bureau soutien opérationnel.

Un bureau suivi et anticipation comprenant :

- une cellule chargée des projets ;
- un service recherche et développement ;
- une cellule veille stratégique ;
- une cellule audit et dossiers d'objectifs.

Trois cellules rattachées directement au commandant du GIGN :

- une cellule relations internationales ;
- une cellule communication ;
- une antenne médicale spécialisée.

Six forces :

- une Force d'intervention ;
- une Force observation-recherche ;

- une Force sécurité-protection ;
- une Force d'appui opérationnel ;
- une Force formation ; – un détachement GSPR.

Le GIGN est en charge des plans :

PIRATAIR : détournement d'avion

PIRATMER : terrorisme maritime

PIRATOM : attaque de centrale nucléaire

PIRATOX : attaque chimique ou biologique

PIRATEXT : prise d'otages de ressortissants français à l'étranger

Depuis avril 2016, afin de faire face à la menace terroriste, un nouveau schéma national d'intervention définit et organise les unités d'intervention selon différents niveaux de difficulté, qui vont de l'intervention élémentaire, dévolue à tous les policiers et gendarmes, à l'intervention spécialisée, qui relève des forces d'intervention spécialisées (GIGN, BRI, RAID).

La Gendarmerie nationale a fait évoluer les pelotons d'intervention interrégionaux de gendarmerie (les PI2G) en « antennes GIGN ». Trois nouvelles antennes GIGN ont ainsi été créées à Nantes, Reims et Tours ainsi qu'à Mayotte.

Une Procédure d'urgence absolue (PUA) suspend les zones de compétence territoriale pour répondre au besoin d'immédiateté. C'est-à-dire qu'en cas d'action terroriste c'est l'unité spécialisée la plus proche du lieu de crise qui interviendra, sans considération liée à la zone de compétence territoriale. Le GIGN ou une antenne GIGN pourra donc intervenir en zone police, ce qui n'était pas envisageable avant avril 2016.

Liste des dix-sept gendarmes composant l'Équipe régionale d'intervention n° 1 créée le 3 novembre 1973

L'ECRI deviendra le GIGN n° 1 le 16 avril 1974. Le GIGN 4 rejoindra le 1^{er} juin 1976 le GIGN 1 pour ne former qu'une seule unité sous les ordres du capitaine Christian Prouteau.

Lieutenant Christian Prouteau chef de l'unité

Adjudant Claude Lepouzé adjoint

Groupe du MDL/C René Toitot

MDL Étienne Laisney

MDL Jacques Dufour

MDL Daniel Delafrenée

MDL Pierre Renaud (en remplacement du MDL Zenasni, démissionnaire)

Groupe du MDL/C Roger Madec

MDL Daniel Grandil

MDL Régis Duquenne

MDL Jean-Marie Forest

MDL François Rudent

Groupe du MDL/C Ignace Wodecki

MDL Jean Millard

MDL Robert Andreini

MDL Bernard Feutry

MDL Norbert Jeandenant

Gendarmes du GIGN IV ayant rejoint le GIGN en 1976

Raymond Pasquier

Henri Jacques

Gérard Bollet

Gérard Galin

Jean-Pierre Gouriten

Liste des premiers brevetés GIGN

Après la fusion des deux groupes, Christian Prouteau dessine un insigne dont la DGGN demande l'homologation le 28 avril 1977 en faisant ressortir que, la qualification parachutiste du GIGN étant attribuée aux militaires du GIGN depuis 1976, elle doit figurer sur l'insigne. L'homologation est accordée une semaine plus tard. Le modèle métallique est fabriqué par Arthus-Bertrand. Il porte au verso dans un rectangle le numéro d'homologation, le nom du détenteur et un numéro d'attribution.

Christian Prouteau Brevet GIGN n° 1

Paul Barril, Brevet GIGN n° 2, a rejoint l'unité le 15 juillet 1976

Claude Lepouzé, Brevet GIGN n° 3

Raymond Pasquier Brevet GIGN n° 4, a rejoint l'unité en mars 1976 (ancien du GIGN IV)

René Toitot, Brevet GIGN n° 5

Roger Madec, Brevet GIGN n° 6

Ignace Wodecki, Brevet GIGN n° 7

Daniel Grandil, Brevet GIGN n° 8

Jean-Marie Forest, Brevet GIGN n° 9

Pierre Renaud, Brevet GIGN n° 10

Robert Andreini, Brevet GIGN n° 11

Daniel Delafrenée, Brevet GIGN n° 12

Jacques Dufour, Brevet GIGN n° 13

Régis Duquenne, Brevet GIGN n° 14

Bernard Feutry, Brevet GIGN n° 15

Norbert Jeandenant, Brevet GIGN n° 16

Étienne Laisney, Brevet GIGN n° 17

François Rudent, Brevet GIGN n° 18

Jean Millard, Brevet GIGN n° 19

Christian Lambert, Brevet GIGN n° 20

Liste des personnes ayant apporté leur témoignage

GIGN

Delafrenée Daniel

Duquenne Régis

Grandil Daniel

Jacquerez Charley

Laisney Étienne

Lepouzé Claude

Lambert Christian

Madec Roger

Malfatti Henri

Millard Jean

Renaud Pierre

Rudent François

Wodecki Ignace

Autres témoins

Colonel James Callahan *Special Forces Group*, États-Unis

Général Maillols (cr) : chef de section de l'élève sous-officier Christian Prouteau à l'ENSOA de Saint-Maixent

Pfeiffer Pierre : commissaire du gouvernement à Berlin

Grimont Roger : gendarme à l'escadron de sécurité de Berlin

Biberian Jean-Baptiste : SDECE Berlin

Xavier Tayeau : huissier de justice à Pauillac

Remerciements particuliers à Daniel Grandil, l'un des « Premiers », et à Bernard Obringer, un policier admirateur du GIGN, pour la mise à disposition de leurs nombreuses archives, photos et documents sur l'histoire de l'unité depuis sa création.

Orientations bibliographiques

Gilbert Deflez, *La Brigade des missions impossibles*, Jacques Grancher, Paris, 1979.

Jean-Claude Bourret, *GIGN, « mission impossible » : Les exploits de gendarmes anti-terroristes*, Paris, France-Empire, 1981.

Gilbert Picard, *Gendarmerie : unités spécialisées*, Hermé, 1990.

Collectif, *Histoire de la gendarmerie mobile d'Île-de-France*, 3 vol., éditions SPE-Barthélemy, Paris, 2007, ISBN 2-912838-31-2, tome II.

Revue *L'Essor de la gendarmerie*.

Revue de l'Association des anciens et amis du GIGN.

Le GIGN par le GIGN, Lbm Eds, 2007.

Missions très spéciales, Paul Barril, Presses de la Cité, 1984.

Revue *Gendarmes d'hier et d'aujourd'hui*, années 2007-2013.

Solving the People Puzzle : Cultural Intelligence and Special Operations Forces, Emily Spencer, Dundurn, 2010.

« Learning to live with Elites », Bernd Horn, *Revue militaire canadienne*, 2008.



Ecusson du GIGN n°1 dessiné par Daniel Delafrenée

Le GIGN en 1976, au fort de Charenton.



De gauche à droite :

- René Toitot
- Norbert Jeandenant
- Daniel Delafrenée
- Renaud Montrot
- Ignace Wodecki
- Jean-Paul Vissac
- Étienne Laisney
- Daniel Grandil
- Christian Prouteau
- Roger Madec
- Régis Duquenné
- François Rudent
- Claude Lepouzé
- Jean-Marie Forest
- Jacques Dufour

Le GIGN en 1976, au fort de Charenton.



Premier rang, de gauche à droite :

- Bernard Feutry
- Jean-Paul Vissac
- Renaud Montrot
- Ignace Wodecki
- Jacques Dufour
- Daniel Delafrenée
- Régis Duquenne

Deuxième rang, de gauche à droite :

- Norbert Jeandenant
- Étienne Laisney
- Robert Andreini
- René Renaud
- Christian Prouteau
- François Rudent
- René Toitot
- Daniel Grandil
- Jean-Marie Forest
- Claude Lepouzé
- Roger Madec



Christian Prouteau à son bureau, en présence de Jacques Dufour, Étienne Laisney et René Renaud.



Christian Prouteau en briefing avec Jean Millard, Roger Madec et Étienne Laisney.



JEUNE SOUS LIEUTENANT
DES TRANS AYANT SAISI
LE DISTINGUO SUBLIL
ENTRE AISANCE ET
DECONTRACTION

JEUNE S/L DES TRANSMISSIONS
EPROUVANT, APRES LA PERCEPTION DU
MATERIEL EPM, QUELQUES DIFFICULTES
POUR SATISFAIRE AUX IMPERATIFS
D'ELEGANCE DE SA SITUATION
D'OFFICIER !...



Caricatures dessinées par Christian Prouteau pour illustrer l'album de sa promotion à l'Ecole d'Application des Transmissions.



Bernard Feutry et Roger Madec marquent une pause en pleine construction du stand de tir du GIGN.



Étienne Laisney s'entraîne à manier la brouette pour aider à construire le stand de tir.



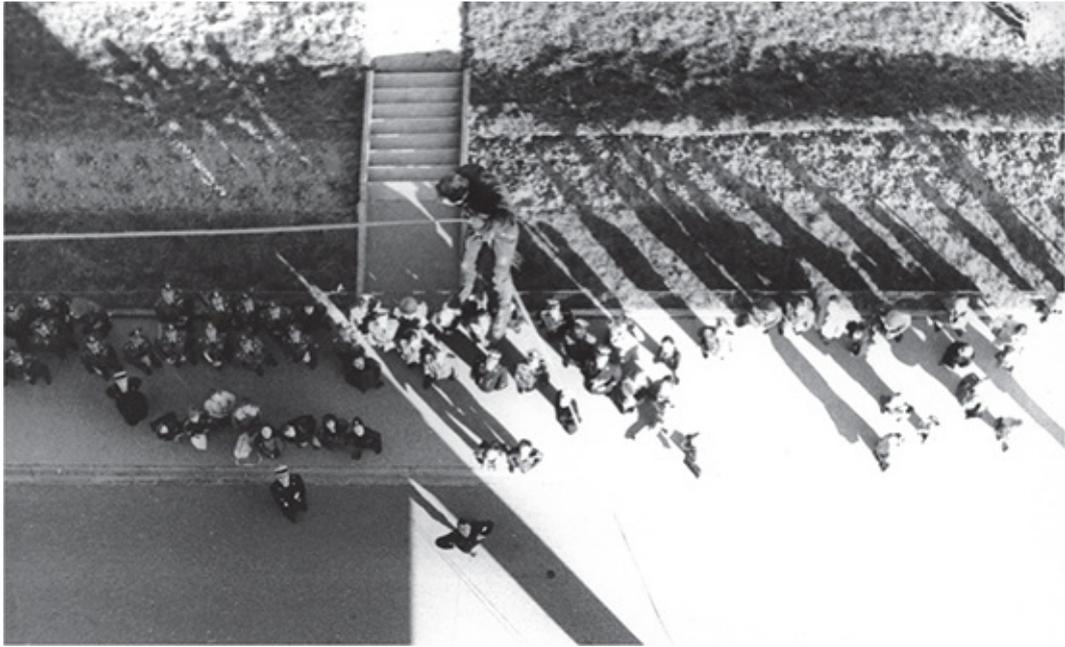
Moment détente avec Christian Prouteau à la guitare. Daniel Grandil apparaît au premier plan.



Parmi les entraînements initiaux du GIGN, l'ascension à Dreux d'un bâtiment en construction et la descente de la grande tour de la caserne de Maisons-Alfort, sans assurance. À droite, Christian Prouteau descend en rappel en « S ».



Daniel Grandil à l'escalade de la tour de Maison Alfort.



Descente en rappel à plus de 50 m de hauteur depuis le sommet de la tour.



Présentation à l'adjoint du Général Thomasini afin de sensibiliser la Direction de la gendarmerie aux possibilités de l'ECRI par Christian Prouteau et l'adjudant Claude Lepouzé (à droite).

Colonne de gauche : Roger Madec, Daniel Grandil, François Rudent.

Colonne centrale : Ignace Wodecki, Robert Andreini, Jean Millard, René Renaud, Norbert Jeandenant.

Colonne de droite : René Toitot.





Les hommes du GIGN initient de nouvelles techniques d'entrée en force.



1977. Tir de précision au MR 73 5 ¼ pouces au Fort de Charenton. De gauche à droite : François Rudent, Henri Jacques au « punctum remotum » bien particulier, Etienne Laisney et Roger Madec.



1977. Tir de riposte au MR 73 5 ¼ pouces au Fort de Charenton.
L'arme est à l'étui, le dégainé s'effectuant au coup de sifflet. De gauche à droite : François Rudent,
Robert Andreini, Étienne Laisney, Roger Madec et Christian Prouteau.



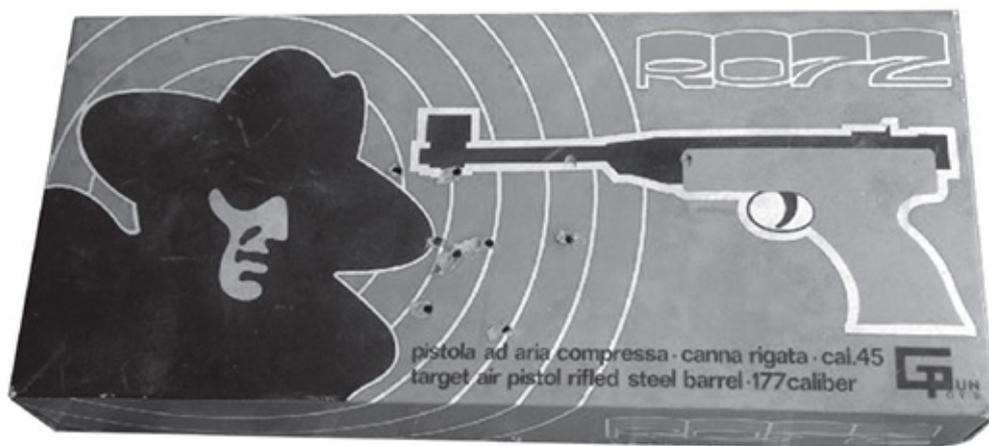
1974. Tir de précision au PA MAC 50 (armes sélectionnées) au fort de Charenton.
De gauche à droite : Jacques Dufour, Jean-Marie Forest, Daniel Grandil et François Rudent. Les gendarmes ont encore les étuis réglementaires.



Le 14 mai 1975, Christian Prouteau utilise ce revolver Ruger Security-six 2 $\frac{3}{4}$ pouces, pour mettre un terme à une prise d'otage en blessant le forcené à l'épaule à une distance de 20 mètres. À l'époque, il s'agit d'une des seules armes possédant une hausse réglable que le chef du GIGN a ensuite fait adapter sur le MR 73.



Daniel Grandil, « le tireur le plus rapide du GIGN » selon le commandant Barril.



Faute de moyens, les hommes du GIGN ont parfois eu recours à des pistolets à plomb et à air comprimé pour leur entraînement. Ici, le pistolet de François Rudent.



Dès la fin 1974, le GIGN commence à sélectionner des chiens d'attaque en vue de les former à intervenir en opération.

Première photo Norbert : Jeandenant joue le rôle de l'homme d'attaque alors qu'un gendarme mobile joue celui de l'otage.

Sur la deuxième photo, c'est Daniel Delafrenée qui est le maître-chien. Le chien Krex est à l'œuvre sur les deux photos.



Installé près du stand de tir afin que les chiens s'habituent aux coups de feu, le parcours d'obstacle cynophile du fort de Charenton a été réalisé par les gendarmes du GIGN. À gauche le rottweiler Jarry ; à droite, le berger allemand Krex.



Le lieutenant Paul Barril en présence de François Rudent et du rottweiler Jarry.



Les sports de combat sont une composante essentielle de l'entraînement.
Ici, le capitaine Christian Prouteau en fait la démonstration sur Jacques Dufour.



Session de karaté entre Gérard Bollet et Jacques Dufour sous l'œil vigilant de Christian Prouteau.
« Nous ne faisons pas semblant », précise Daniel Grandil qui a perdu plusieurs dents et a eu les trois phalanges de la main droite écrasées lors de tels affrontements.



Loyada, mercredi 4 février 1976 à 15h45 : les légionnaires du 2^e REP donnent l'assaut après que les hommes du GIGN ont neutralisé les preneurs d'otages d'un bus de ramassage scolaire avec trente jeune enfants français retenus à bord.



Deux mois après les événements de Loyada, le président Valéry Giscard d'Estaing passe en revue les hommes du GIGN.

Colonne de gauche : Ignace Wodecki, Jean-Pierre Gouriten, Charly Ferrero.

Colonne centrale : Claude Lepouzé, Daniel Grandil, Roger Madec, Renaud Montrot, Daniel Delafrenée.

Colonne de droite : Paul Barril, René Toitot, Raymond Pasquier.



Jean Millard, Ignace Wodecki et un de leurs collègues s'apprêtent à pénétrer dans une caravelle afin de s'entraîner à la résolution d'une prise d'otages à bord d'un aéronef.



Dépose par corde lisse sur un Boeing 747. Cette procédure a été mise en place car aucune échelle d'assaut ne permet à l'époque l'intervention depuis le sol sur ce gigantesque appareil dont la dérive culmine à près de 20 mètres.



Présentation du GIGN aux autorités.

De gauche à droite : Michel Laignel, Christian Lambert, Jean-Paul Vissac, Jean Millard, Henri Jacques, Renaud Montrot, René Renaud, Roger Madec, Charly Ferrero, Jean-Pierre Gouriten, René Toitot, Daniel Grandil, Claude Lepouzé.



Le lieutenant Masselin présente au ministre de la Défense Charles Hernu les spécificités du pistolet-mitrailleur HK MP5 SD avec désignateur laser. Cette arme est entrée en dotation dans le cadre d'un schéma tactique précis concernant les interventions de nuit. Le lieutenant Masselin est le concepteur de la célèbre tour d'entraînement du GIGN à Satory.



Christian Lambert s'entraîne au tir de précision (jusqu'à 100 mètres) avec un MR 73 8 pouces. Cette configuration permet d'opérer dans un espace restreint lorsque l'usage d'une arme longue de type FRF1 est impossible. Des tirs de confiance à 25 mètres furent réalisés avec cette arme.



Le ministre de la Défense Charles Hernu salut Norbert Jeandenat d'une poignée de main vigoureuse.
Le gendarme Christian Lambert est encadré par Norbert Jeandenat (à sa gauche) et par Jean-Claude
Dubois (brevet GIGN n°52) à sa droite.



Présentation du GIGN au premier ministre Jacques Chirac après les événements de Loyada.



Le capitaine Christian Prouteau tenant à la main un MR 73.

LA GUERRE EN LIBYE À BORD
D'UN RAFALE MARINE

LA
POINTE
DU
DIAMANT

PREMIER
CHAPITRE
OFFERT

YANNICK PIART



Stupeur et tremblements

Porte-avions *Charles de Gaulle*, 14 novembre 2010, 22 h 15.

Cela fait une dizaine de minutes que j'ai éteint la lampe intégrée dans la structure métallique de la paroi de mon lit. Je cherche le sommeil dans le concert discret mais toujours présent du navire, qui, malgré tout, ralentit son activité pour la nuit. Juste assez pour permettre aux hommes et aux machines de reprendre leur souffle. Soudain, tout se met à trembler, de plus en plus violemment. Les classeurs rangés sur l'étagère de mon poste tombent par terre. Puis le silence, pendant de longues secondes. Des bruits de portes qui s'ouvrent, des pas précipités martelant le pont.

Le klaxon d'alarme retentit dans tout le bord.

« Poste de combat, poste de combat ! »

C'est la première fois que j'entends ces mots en dehors d'un exercice.

Plusieurs explications envisageables me traversent l'esprit, en quelques secondes, tandis que je saute dans ma combinaison de vol pour me rendre à l'endroit prévu et aller chercher plus d'informations : la salle d'alerte numéro 3. Elle est occupée par la flottille 12F, à laquelle j'appartiens, alors la seule unité de la Marine équipée d'avions de combat Rafale.

La première possibilité : une collision avec un navire ou un obstacle quelconque. Mais elle est peu probable, et je la chasse quasi instantanément de mes pensées par une autre hypothèse bien plus inquiétante.

Nous croisons actuellement au large du Yémen, en route pour l'Afghanistan. En prélude tragique aux événements du 11-Septembre, c'est dans ces eaux de plus en plus hasardeuses que l'*USS Cole*, destroyer américain, fut pris pour cible par une embarcation chargée d'explosifs. Dix-sept marins périrent dans cet attentat suicide, ainsi que les deux djihadistes qui le perpétrèrent. Le grand public commença à se familiariser avec ce groupe répondant au nom mystérieux d'Al-Qaïda, qui revendiqua l'attaque avec l'Armée islamique d'Aden. Les forces françaises de Djibouti, situées dans la corne de l'Afrique à un jet de pierre de là, participèrent à l'évacuation

des blessés à l'aide d'un avion de transport C-160 Transall.

Certes, le *Cole* était alors amarré, et il constituait ainsi un objectif bien plus facile qu'un porte-aéronefs en mouvement. Quant aux téméraires pirates somaliens œuvrant dans ces mers, bien qu'ils aient souvent prouvé que rien ne leur faisait peur, que ce soit la taille de leur proie ou sa distance par rapport à la côte, ce qu'ils veulent c'est surtout monter à bord. Ils n'emploient pas quelque chose capable de secouer de tous ses rivets un mastodonte de 42 000 tonnes comme le nôtre. Non, décidément, les pirates ça ne tient pas du tout la route.

En revanche, ce soir, nous devons justement passer par le détroit de Bab-el-Mandeb, nous exposant plus facilement à une attaque « asymétrique » comme celle du *Cole*.

La salle d'alerte numéro 3, située sur le pont 4 du *Charles de Gaulle*, se trouve tout juste à 30 secondes de marche de ma chambre – que l'on appelle un poste à bord d'un navire. Dans les coursives, les démarches sont hâtives mais calmes. Les yeux fourmillent de questions.

Quand je pousse la porte métallique de la SA3, ornée de son grand canard autocollant¹, de nombreux pilotes et personnels de la 12F sont déjà présents. D'autres arrivent très vite. Nous échangeons rapidement nos idées et, grâce aux caméras infrarouges filmant les extérieurs, nous pouvons voir les fusiliers marins en train d'inspecter le bateau. Ils passent au peigne fin chaque centimètre carré, en se penchant pour observer les flancs du navire, sans trop savoir ce qu'ils cherchent...

En l'absence de données tangibles, et après avoir rendu compte au porte-avions que nous étions au complet, la flottille se laisse aller à toutes sortes de théories fumeuses et fantasques sur le coup de boutoir que nous venons de subir.

Ah non. Pas les hélices...

Le porte-avions a connu un souci d'hélice lors d'une traversée, et les médias nous en avaient rebattu les oreilles pendant dix ans !

« Communication du commandant en second... »

Le silence se fait instantanément. Quelqu'un tend le bras et monte le volume du haut-parleur crachotant et un peu cabossé qui surplombe les lieux.

« Nous venons de subir de fortes secousses. Après consultation avec les autres navires de la flotte, il s'avère qu'ils ont ressenti le même phénomène. La cause en est un tremblement de terre dont l'épicentre se situerait à soixante-dix kilomètres au nord de notre position. Rompre du poste de

combat ! »

Mine de rien, tout le monde se détend. La mission n'est pas remise en cause. Juste une autre nuit sur la « planète porte-avions », dans son microcosme régi par ses propres lois, si loin de toutes celles de la vie terrestre.

Plaisanteries sur le sujet. Dispersion du personnel.

La machine a tangué pendant quelques secondes d'incertitude, voilà tout.

Retour à la normale.

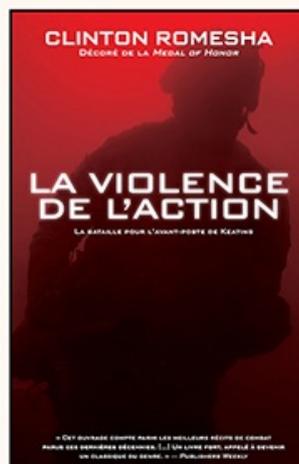
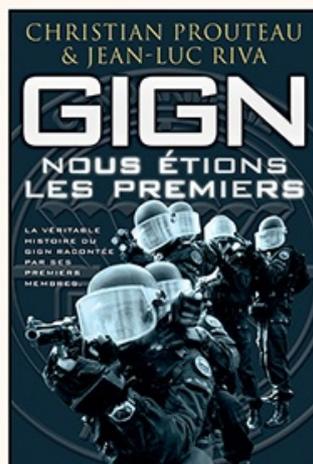
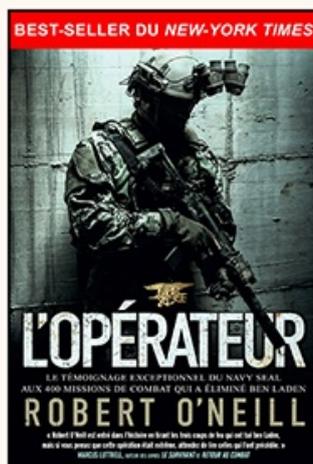
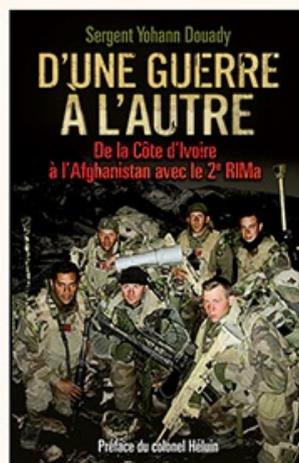
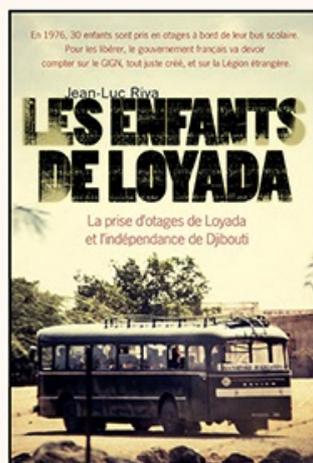
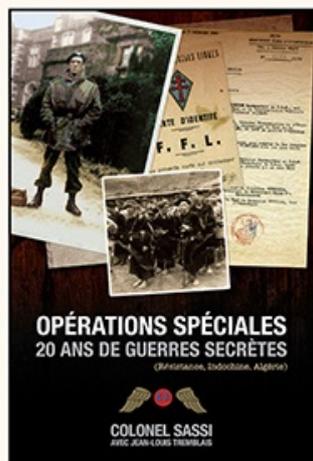
Nous avons testé ce qui a vite été rebaptisé dans les carrés² le tremblement... *de mer*.

1. Le lieu où sont pris les repas. Il existe plusieurs carrés : officiers marinières, officiers subalternes, officiers supérieurs, commandant, amiral.

2. Le Donald Duck portant un tromblon, qui est l'emblème de la 12F, est l'œuvre du maître Dupont, qui périt en mai 1940. Il appartenait à l'AC2, unité dont la « Douzeff » reprendra les traditions lors de sa création le 1^{er} août 1948 (*ministère de la Défense*).



Les Éditions Nimrod en numérique



www.nimrod.fr

© Nimrod / Movie Planet 2017

Copyright © Christian Prouteau - Jean-Luc Riva

Révision : Véronique Duthille

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

e-ISBN : 9782915243963

© 2017, version numérique Primento et Éditions Nimrod

Ce livre a été réalisé par [Primento](#), le partenaire numérique des éditeurs